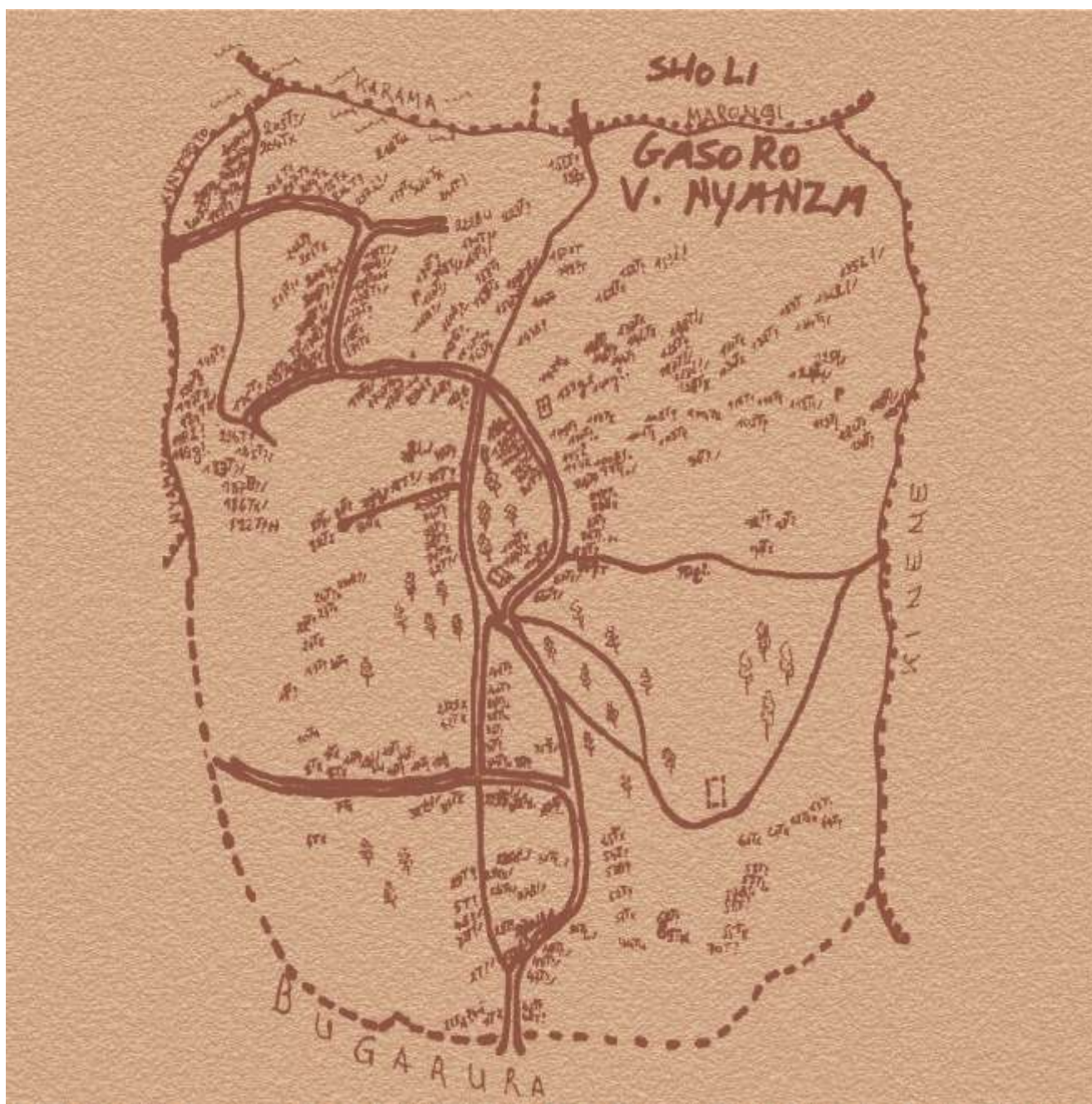


RAPPORT 2004 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Commerce international et réduction de la pauvreté



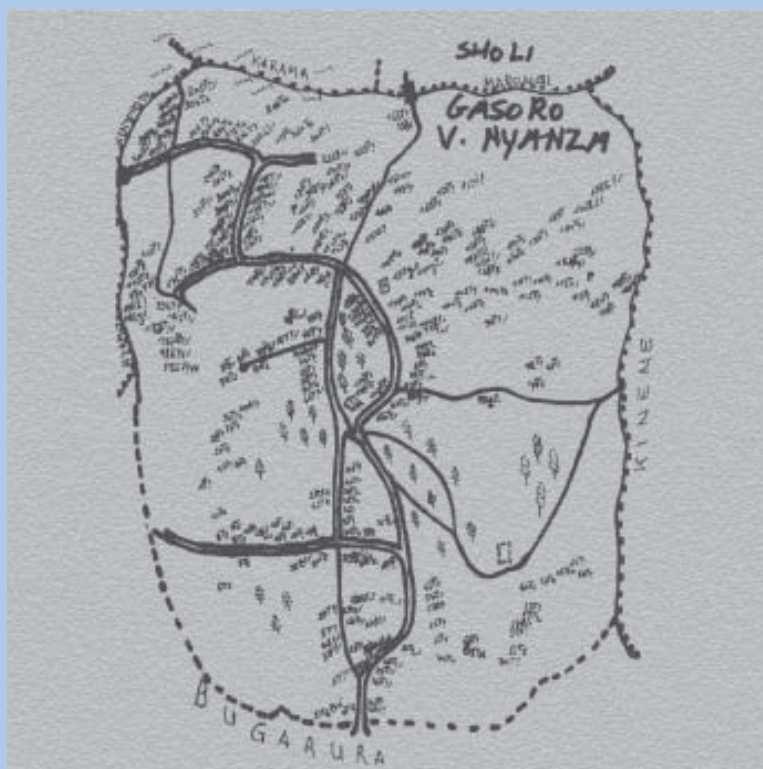
NATIONS UNIES



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
Genève

RAPPORT 2004 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Établi par le secrétariat de la CNUCED



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2004

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans le texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

L'aperçu général du présent rapport est aussi disponible sur Internet, en anglais et en français, à l'adresse suivante:

<http://www.unctad.org>

UNCTAD/LDC/2004

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente: F.03.II.D.9

ISBN 92-1-212300-7

ISSN 0257-8107

Page de couverture du Rapport

La page de couverture du Rapport est illustrée par un détail de la carte sociale de la cellule de Sholi, dans le district de Nyanza, province de Butare, au Rwanda. Cette carte est tirée du *Rwanda Poverty Reduction Strategy Paper* (Document de stratégie de réduction de la pauvreté au Rwanda), publié en 2002. Elle est le résultat d'un processus de participation à la planification et à l'exécution des projets au niveau des cellules, où il est demandé aux communautés de définir leurs principaux problèmes de développement. Les membres d'une cellule établissent collectivement une carte sociale qui donne une information détaillée sur chaque ménage — localisation, catégorie sociale, type d'habitat — ainsi que sur toutes les infrastructures économiques et sociales et les repères géographiques au niveau local. La carte est tout d'abord dessinée au sol à l'aide de matériaux locaux, puis elle est recopiée sur un morceau de tissu que la communauté conserve aux fins de planification future.

La communauté définit elle-même les catégories d'individus en son sein. Dans la cellule de Sholi, les habitants ont déterminé quatre catégories sociales qui sont indiquées sur la carte comme suit:

Catégorie de pauvres	Indiquée sur la carte par	Nombre de ménages	Caractéristiques
Umutindi/Urukene Nyakujya	!	43	Ces personnes sont réduites à la mendicité et ne possèdent rien; ni vêtements, ni nourriture, ni abri. Leurs enfants ne peuvent pas aller à l'école, elles n'ont pas les moyens de se faire soigner et ne possèdent pas de terres agricoles.
Umutindi/Urukene	?	114	Ces personnes n'ont pas suffisamment de nourriture, mais elles peuvent travailler pour d'autres pour survivre; elles sont pauvrement vêtues, ne possèdent pas assez de terres agricoles et n'ont guère les moyens de se faire soigner. Elles ont un abri, mais pas de bétail, et leur vie est très dure.
Umutindi/Urukene wifashije	x	60	Ces personnes ont un abri, mais il est généralement exigu et rudimentaire; leurs récoltes sont très faibles; leurs enfants peuvent aller à l'école primaire; elles ont tout juste les moyens de se vêtir; elles peuvent difficilement se faire soigner, mais ont de quoi se nourrir et possèdent de petits ruminants.
Umukungu	u	13	Ces personnes ont un surplus de récoltes à vendre et du bétail; elles ont les moyens de se faire soigner et possèdent un peu d'argent. Leurs enfants peuvent aller à l'école secondaire. Elles se nourrissent bien, sont propres, ont un logis convenable, possèdent une bicyclette et peuvent employer d'autres personnes.

La carte est reproduite avec l'autorisation du Ministère rwandais des finances et de la planification.

Légende de la carte

!	umukene/umutindi nyakujya	s	house being built, already with roof
?	umukene	d	house being built not yet with roof
x	umukene wifashije	r	a water point
u	umukungu	🌳	a tree
/	household with a small landholding	🏰	a church (Adventist in this case)
(.)	household with no land	==	a road
.	household with no shelter	—	a path
T	house with tiles	🌊	a river
B	house with iron sheeting	#	a bridge
i	house with thatch	⊕	a genocide memorial site
g	destroyed house (still visible)	□	a cemetery
ⓧ	destroyed house (no longer visible)	🌫	wetland

Remerciements

Le Rapport 2004 sur les pays les moins avancés a été établi par une équipe dirigée par Charles Gore et composée de Lisa Borgatti, Marquise David, Michael Hermann, Ivanka Hoppenbrouwer-Rodriguez (à partir du 23 février 2004), Zeljka Kozul-Wright, Madasamyraja Rajalingam et Utumporn Reungsuwan. Juliana Gonsalves a également travaillé avec l'équipe du 21 mai au 21 novembre 2003, détachée par la Commission économique pour l'Afrique. Massoud Karshenas a collaboré en tant que consultant principal. Des observations détaillées ont été formulées par Mussie Delelegn, Samuel Gayi, Lev Komlev, Joerg Mayer, Marcel Namfua et Taffere Tesfachew. Des contributions spécifiques et des conseils ont également été fournis par Céline Bacrot, Pierre Encontre, Gunter Fischer, Massi Malmberg et Jean-Claude Mporamazina. La rédaction a été réalisée sous la supervision générale de Habib Ouane, Chef du Programme spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires de la CNUCED.

Dans le cadre de la préparation du Rapport, une réunion spéciale d'experts sur les nouvelles stratégies de commerce et de développement dans les pays les moins avancés a eu lieu à Genève les 10 et 11 juin 2003, à laquelle ont participé: Elsa Assidon, Jean-Claude Berthélemey, Mario Cimoli, Mulat Demeke, Ajit Ghose, Massoud Karshenas, Jonathan Kydd, Guy Mhone, Kenichi Ohno, Gustav Ranis, Ignacy Sachs, Amelia Santos-Paulino et Marc Wuyts. Des documents de base ou des contributions spécifiques pour le Rapport ont été demandés à Peter Gibbon, Massoud Karshenas, Amelia Santos-Paulino, Ignacy Sachs et Marc Wuyts. Gerry Helleiner a également présenté des observations sur une version initiale du chapitre 1 de la deuxième partie.

Le personnel de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base de la CNUCED a apporté tout son appui à la rédaction du Rapport. Alberto Gabriele et David Vanzetti, ainsi que Michiko Hayashi et Victor Ognivtsev ont rédigé des documents de base et des notes. Des conseils et des observations ont également été reçus de Mehmet Arda, Aki Kuwahara, Sam Laird, Bonapas Onguglo, Olle Ostensson, Ralf Peters et Lakshmi Puri, ainsi que de Masataka Fujita, de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises. Un appui sans réserve a été apporté à la rédaction du Rapport par le Service central de statistique de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED, en particulier par Henri Laurencin, Nelly Berthault, Arunas Butkevicius, Yumiko Mochizuki et Laurence Schlosser. Des conseils statistiques ont aussi été fournis par Makameh Bahrami.

Les auteurs du Rapport ont par ailleurs tiré profit des contributions ou des conseils de: Sonali Wickrema, du Programme alimentaire mondial (PAM); Friedrich von Kirchbach, Fabrice Leclercq, Mondher Mimouni, Roberto Smith-Gillespie et Wayne Wittig, du Centre du commerce international (CCI); Rudolphe Petras et Frans Lammersen (OCDE); David Stewart et Claes Johansson, du Bureau du Rapport du PNUD sur le développement humain; et Harmon Thomas (FAO).

Des renseignements sur les régimes commerciaux des PMA ont été recueillis grâce aux bons offices et au très utile soutien des ministères nationaux du commerce et des missions auprès de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce des gouvernements des pays suivants: Bénin, Burundi, Cap-Vert, Éthiopie, Gambie, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Népal, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Togo et Zambie. Nous remercions également le Ministère des finances et de la planification du Rwanda de nous avoir autorisés à reproduire sur la page de couverture du Rapport la carte de la cellule de Sholi.

La production finale du Rapport a été assurée par Corazon Alvarez, Sylvie Guy, Regina Ogunyinka, Sivanla Sikounnavong et Stephanie West. Diego Oyarzun-Reyes a conçu la page de couverture, et le texte original a été édité par Graham Grayston et Praveen Bhalla (principalement le chapitre 5).

La mise en page, les illustrations et la publication assistée par ordinateur ont été réalisées par Madasamyraja Rajalingam.

Table des matières

Notes explicatives	xiv
Qu'entend-on par "pays les moins avancés"?	xv
Sigles	xvi
Aperçu général	I–XVIII

Première partie

TENDANCES RÉCENTES

1. TENDANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES	3
A. Croissance économique globale	3
B. Commerce extérieur	8
C. Financement extérieur	11
1. Situation générale	11
2. Tendances des flux d'aide	14
3. Tendances des flux d'IED	17
D. Tendances de la dette extérieure	18
E. Objectifs d'APD pour les pays donateurs	21
1. Quantité de l'aide	21
2. Déliement de l'aide	21
F. Conclusions	23
Annexe au chapitre 1: Classification analytique des PMA dans ce rapport	25
Notes	26
Bibliographie	26
2. TENDANCES SOCIALES	27
A. Accroissement de la population, structure par âge et urbanisation	27
B. Progrès vers la réalisation de certains objectifs de développement humain	30
C. L'épidémie de VIH/sida	35
1. Gravité du problème dans les PMA	35
2. Répercussions économiques et sociales de l'épidémie	37
3. Le lien entre pauvreté et VIH/sida	39
D. Conclusions	42
Annexe 1: Progrès vers la réalisation de quelques objectifs de développement du Millénaire dans les PMA	44
Annexe 2: Progrès vers la sortie de la catégorie des pays les moins avancés	48
Notes	50
Bibliographie	50
3. ÉVOLUTION RÉCENTE: L'ADHÉSION DES PMA À L'OMC	51
A. Introduction	51
B. Les difficultés de l'adhésion	51
C. Trois cas de pays	55

1. Cambodge	55
2. Népal	57
3. Vanuatu	57
D. Évaluation comparative	58
1. Application des Accords	58
2. Accès aux marchés des produits agricoles et industriels	59
3. Accès aux marchés des textiles et des services	60
4. Politiques commerciales et politiques de concurrence	61
5. Secteur public	62
6. Autres accords commerciaux	62
E. Comparaison avec les États actuellement membres de l'OMC	63
F. Conclusions	65
Notes	66
Bibliographie	66

Deuxième partie

COMMERCE INTERNATIONAL ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

1. COMMERCE ET PAUVRETÉ DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT	69
A. Introduction	69
B. Commerce, libéralisation du commerce et pauvreté: où en est le débat?	70
C. Limites de l'approche actuelle de l'analyse de la relation commerce-pauvreté	73
1. Mettre la charrue avant les bœufs	73
2. Priorité accordée à la libéralisation du commerce	74
3. Un champ d'analyse trop restreint	74
4. Faiblesses concernant la dynamique de long terme et incidences indirectes	76
D. Une approche par le développement des liens entre commerce et pauvreté	78
1. Éléments d'une approche axée sur le développement	78
2. Le cadre analytique de base	80
3. Une relation commerce-pauvreté variable selon les pays en développement	85
4. Influence d'une réduction durable de la pauvreté sur le commerce international	89
E. Conséquences générales de l'approche par le développement	90
1. Politiques nationales	91
2. Politiques internationales	93
F. Conclusions	94
Notes	96
Bibliographie	97
2. CONTRIBUTION POTENTIELLE DU COMMERCE INTERNATIONAL À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA	101
A. Introduction	101
B. Importance d'une croissance économique soutenue pour la réduction de la pauvreté dans les PMA	101
1. Nature de la pauvreté dans les PMA	101
2. Relations entre croissance de la consommation privée et pauvreté	104
3. Croissance économique et services publics	107

C. Expansion du commerce et croissance économique soutenue	110
1. Le commerce international: un moyen d'aider les PMA à sortir du piège de la pauvreté	110
2. L'importance des importations dans l'économie des PMA	114
3. Structure de la contrainte de la balance des paiements	119
4. Synergie entre l'investissement et l'exportation	121
D. Expansion des exportations et croissance économique «inclusive»	122
1. Les activités d'exportation: sources d'emplois et de moyens d'existence	122
2. Les points faibles de la «croissance enclavée»	125
3. Les conditions d'une croissance «inclusive»	126
E. Conclusions	127
Notes	129
Bibliographie	130
3. COMMENT FONCTIONNE LA RELATION COMMERCE-PAUVRETÉ DANS LA PRATIQUE?	131
A. Introduction	131
B. Structure des exportations, résultats commerciaux et engrenage international de la pauvreté	131
1. Aspects fondamentaux de la structure des exportations des PMA	132
2. Résultats commerciaux enregistrés dans les années 80 et 90	133
3. L'engrenage international de la pauvreté	139
C. Croissance des exportations et réduction de la pauvreté	142
1. Évolution globale dans les années 90	142
2. Fréquence des cas dans lesquels croissance des exportations n'égalé pas réduction de la pauvreté	146
D. La relation commerce-croissance	149
1. Exportations et croissance économique	149
2. Importations, investissement et croissance économique	151
E. Expansion du commerce, mobilisation des ressources intérieures et forme de croissance économique	155
1. Degré d'inégalité	155
2. Équilibre entre les composantes de la croissance économique du côté de la demande	155
3. Mobilisation des ressources intérieures	159
F. Conclusion	164
Notes	172
Bibliographie	172
4. CONFLITS CIVILS ET RELATION COMMERCE-PAUVRETÉ	173
A. Introduction	173
B. Tendances générales des conflits civils dans les PMA et autres pays en développement	174
C. La faiblesse du revenu et la régression économique, facteurs de conflit civil	176
1. Faiblesse du revenu par habitant	176
2. Marasme et régression économiques	176
D. La spécialisation des exportations et les conflits civils	177
1. Différences entre les années 80 et les années 90	177
2. Les conflits civils dans les PMA tributaires de produits primaires	178
E. Le commerce et la pauvreté pendant les épisodes de conflit civil	180
F. Conclusions	186
Notes	188
Bibliographie	190

5. LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA	191
A. Introduction	191
B. La profondeur et l'ampleur de la libéralisation des échanges	191
C. Étapes, calendrier et rythme de la libéralisation des échanges	195
1. Étapes du processus de libéralisation des échanges	195
2. Le calendrier et le rythme de la libéralisation des échanges	197
3. L'aide et la libéralisation des échanges	199
D. L'impact à court terme de la libéralisation des échanges sur la pauvreté.....	201
1. Ouverture commerciale et évolution de la consommation privée et de la pauvreté dans les années 90	201
2. La diversité de l'impact	201
3. La question de l'impact de la libéralisation des échanges	208
E. Perspectives d'une réduction substantielle de la pauvreté après la libéralisation des échanges: croissance économique durable	209
1. Croissance économique, exportations, investissement et épargne	209
2. Changements survenus dans la composition et la concentration des exportations	211
3. L'impact de la libéralisation des échanges sur la balance des paiements	216
4. Changements survenus dans la composition des importations	221
F. Perspectives d'une réduction substantielle de la pauvreté après la libéralisation des échanges: inclusivité de la croissance économique.....	221
1. Croissance impulsée par les enclaves (ou croissance «enclavée»)	223
2. Manque d'intégration des marchés intérieurs et niveau élevé de la production de subsistance	226
3. La pression démographique rurale et l'absence d'emplois non agricoles	227
G. Conclusions	229
Notes	232
Bibliographie	233
 6. RÉGIME COMMERCIAL INTERNATIONAL ET RELATION COMMERCE-PAUVRETÉ	 235
A. Introduction	235
B. L'impact de la libéralisation commerciale multilatérale sur la pauvreté	237
1. Libéralisation commerciale multilatérale et développement des capacités de production	237
2. Les effets des mesures de soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE sur les PMA	240
C. De l'importance des mesures d'application générale au-delà de la libéralisation du commerce international	246
1. Importance relative des différentes contraintes internationales	246
2. Les priorités de la nouvelle politique internationale des produits primaires	251
D. L'efficacité des mesures d'aide internationale actuelles en faveur des PMA	256
1. Traitement spécial et différencié	258
2. Accès préférentiel aux marchés	260
E. Le renforcement des mesures internationales d'appui en faveur des PMA	270
1. Renforcement du traitement spécial et différencié	270
2. Renforcement des préférences en matière d'accès aux marchés	272
3. «Préférences agissant sur l'offre»	273
F. Renforcement de la coopération commerciale Sud-Sud	275
G. Conclusions	280
Notes	284
Bibliographie	286

7. STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT ET RELATION COMMERCE-PAUVRETÉ	289
A. Introduction	289
B. L'intégration du commerce extérieur dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté: quelques exemples récents	290
1. L'évolution de l'approche des DSRP	290
2. Le traitement des questions commerciales dans les DSRP	292
C. L'intégration du développement dans les stratégies de réduction de la pauvreté	297
1. Les éléments d'une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement	297
2. Le choix d'une stratégie de développement	301
3. Les stratégies de développement post-libérales	301
4. Les politiques de promotion du développement	303
D. Intégrer le commerce extérieur dans les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement	306
1. Une méthode pour intégrer le commerce extérieur dans les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement	306
2. De la nécessité d'améliorer le processus d'élaboration de la politique commerciale	312
E. La contribution des donateurs au renforcement des capacités commerciales	313
1. Ampleur et structure de l'aide internationale pour le renforcement des capacités liées au commerce	314
2. Le développement des capacités liées au commerce: écueils et priorités	318
3. Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce	321
4. Cohérence des politiques de d'allègement de la dette et de renforcement des capacités commerciales	325
F. Conclusions	326
Annexe au chapitre 7: Quelques nouvelles stratégies de développement post-libérales	329
Notes	333
Bibliographie	334

ANNEXE STATISTIQUE : DONNÉES DE BASE RELATIVES AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS	337
--	------------

Encadrés

Encadré	Page
1. La nécessité de concilier les objectifs de développement du Millénaire et les objectifs quantifiables du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010	34
2. Accession des pays les moins avancés	54
3. Développement, commerce international et pauvreté	79
4. Proposition de Pritchett concernant un troisième seuil international de pauvreté, fondé sur les normes de définition de la pauvreté dans les pays industrialisés	82
5. Mondialisateurs, non-mondialisateurs et dépendance à l'égard des produits de base	86
6. Définition et mesure de la pauvreté utilisées dans le présent Rapport	102
7. Facteurs susceptibles d'expliquer la piètre tenue des exportations des PMA tributaires de produits de base	134
8. Évolution de la consommation privée moyenne par habitant en tant qu'indicateur supplétif de l'évolution de la pauvreté	143
9. Le "paradoxe micro-macro" de la République-Unie de Tanzanie	148
10. Libéralisation des échanges, exportations et pauvreté en Ouganda	204
11. Libéralisation des échanges et évolution de la pauvreté en Zambie	207
12. Test de l'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance des exportations, la croissance des importations et la balance commerciale	219
13. L'impact des subventions aux cultivateurs de coton	241
14. L'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements	249
15. Les réponses envisageables face au déclin des prix des produits primaires: le café	253
16. Les effets négatifs des obstacles environnementaux à l'exportation de produits de la pêche	271
17. Les projets de microexportation: le Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation (PRPE) du Centre du commerce international (CCI)	299
18. Est-il possible de redresser la filière de la noix de cajou au Mozambique?	304
19. Les meilleures pratiques permettant de réduire le coût des importations en améliorant l'approvisionnement	311

Liste des graphiques

Graphique	Page
1. Croissance du PIB réel dans les PMA, les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé, et dans le monde en 2000, 2001 et 2002	4
2. Part des versements d'APD aux PMA dans le total des versements d'APD à des pays bénéficiaires, 1990-2002	15
3. Taux estimatif et projeté d'accroissement de la population dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1980-2025	27
4. Indice de la population des PMA et des autres pays en développement, 2001-2035	27
5. Cadre d'analyse des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté d'Alan Winters	71
6. Différents aspects des relations entre commerce et pauvreté	75
7. Relations entre commerce, développement des capacités productives, emploi et pauvreté	81
8. Taux de croissance des importations réelles par habitant dans les pays en développement classés en fonction du degré d'ouverture de leur régime commercial et de la croissance de leur PIB, 1997-2001	91
9. Courbes de la pauvreté aux seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour	104
10. Relation entre la consommation privée moyenne par habitant et la consommation privée moyenne des pauvres	106
11. Dépenses publiques annuelles de santé par habitant dans les PMA africains et asiatiques, 1990-2000	108

12. Part des dépenses publiques générales consacrée à la santé dans les PMA et d'autres pays en développement, 1990-2000	109
13. Poids du commerce dans l'économie des PMA et d'autres groupes de pays, 1999-2001	111
14. Exportations et importations de denrées alimentaires des PMA et d'autres pays en développement, 1980-2001	116
15. Commerce net de biens et de services de différents groupes de pays, 1980-2001	119
16. Évolution des exportations des PMA, 1980-2001	133
17. Évolution de la part des différents sous-groupes de PMA dans les exportations mondiales de biens et de services, 1980-2001	138
18. Évolution des exportations et des importations de biens et de services des différents sous-groupes de PMA, 1980-2002	140
19. Incidence de l'extrême pauvreté dans différents sous-groupes de PMA, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1999	141
20. Relation entre la croissance réelle des exportations et la croissance de la consommation privée par habitant (en dollars PPA de 1985) dans les PMA, 1990-2000	146
21. Relation entre la croissance des exportations et la croissance du PIB, (globale et par habitant) dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1990-2000	150
22. Relation entre la croissance des exportations et la croissance des importations dans les PMA, par pays, 1990-1995 et 1995-2001	153
23. Relation entre croissance des importations, croissance de l'investissement et croissance du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1990-2000	154
24. Croissance réelle des exportations et croissance de la consommation privée par habitant (en dollars PPA de 1985) dans 18 PMA classés en fonction du degré d'inégalité, 1990-2000	156
25. Croissance réelle des exportations, du PIB et de la consommation privée par habitant dans les PMA, classés en fonction des composantes de la croissance du côté de la demande, 1990-1995 et 1995-2000 ...	159
26. Tendances des conflits civils dans les PMA et autres pays en développement, 1992-2001	174
27. Tendances générales du PIB, de l'absorption, des exportations et des importations pendant les épisodes de conflit civil dans les PMA	182
28. Tendances du PIB, de l'absorption, des exportations et des importations dans les PMA: comparaison entre les épisodes de premier conflit et les épisodes de reprise de conflit	182
29. Tendances de la consommation privée par habitant et des exportations dans les PMA: comparaison entre les épisodes de premier conflit et les épisodes de reprise de conflit	184
30. Tendances du PIB, de l'absorption, des exportations et des importations dans les PMA: comparaison entre les épisodes de conflit «mineur», de conflit «moyen» ou de «guerre»	185
31. Taux annuel moyen de croissance réelle des exportations de biens et de services et de la consommation privée par habitant dans les PMA touchés par un conflit et les PMA en paix, 1990-2000	186
32. PMA et autres pays en développement: indice d'ouverture commerciale, 2002	192
33. PMA d'Afrique et d'Asie et PMA exportateurs de produits de base et d'articles manufacturés et/ou de services: indice d'ouverture commerciale, 2002	193
34. Tendances des taux de change réels dans les PMA, 1980-2001	194
35. Libéralisation des échanges et tendances de la pauvreté dans les PMA pendant les années 90	202
36. Libéralisation des échanges et tendances des exportations réelles et de la consommation privée par habitant dans les PMA, 1990-1995 et 1995-2000	202
37. Importations de denrées alimentaires et d'articles manufacturés dans quelques PMA avant et après la libéralisation des échanges	222
38. Versements nets d'APD des pays de l'OCDE en faveur des PMA, comparés au soutien de ces pays à leur agriculture, 1986-2001	246
39. Part des exportations de marchandises des PMA et des autres pays en développement affectées par divers obstacles, moyenne 1999-2001	247
40. Exportations par groupes de pays, 1980-2002	276
41. Importations des PMA en provenance d'autres pays en développement et importations des autres pays en développement en provenance des PMA en proportion du total de leurs importations, 1980-2002	277
42. Evolution passée et projection de l'évolution future du PIB, des exportations et des importations dans le cadre macroéconomique de certains PMA	294

43. Méthode pour intégrer le commerce extérieur dans les stratégies de réduction de la pauvreté	307
44. Stratégie nationale de développement et processus d'élaboration de la politique commerciale	313
45. Évolution de l'aide aux PMA pour la formulation et l'administration de la politique commerciale et la promotion des exportations, 1990-2001	315
46. Tendances de l'aide pour le renforcement des infrastructures liées au commerce dans les PMA, les autres pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire inférieur et les pays à revenu intermédiaire supérieur, 1990-2001	316
47. Diagramme du processus du Cadre intégré	322

Graphiques des annexes

1. Indices des exportations réelles et de la consommation privée réelle par habitant, 1980-2001	167
---	-----

Graphiques des encadrés

1. Tendances des ratios exportations/PIB, importations/PIB et commerce/PIB chez les mondialisateurs et les non-mondialisateurs, ainsi que chez les pays les plus dépendants et les moins dépendants des produits de base, 1960–1995	87
2. Les exportations de textiles des PMA, 1999–2001	250
3. Écarts de prix selon les types de café et les marchés d'exportation, 2000-2002	254
4. Les dix piliers du Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation du CCI	300

Liste des tableaux

Tableau	Page
1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant des PMA et d'autres groupements de pays, 1998–2000 et 2000–2002	3
2. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les PMA, par pays, 1998–2000 et 2000–2002	6
3. Taux de croissance du PIB réel dans les PMA classés par spécialisation des exportations, 1998–2000 et 2000–2002, et écart type, 1991–1999	7
4. Formation brute de capital et épargne intérieure brute dans les PMA, 1998–2002	8
5. Commerce de marchandises des PMA: exportations, importations et balance commerciale, 1998–2002	9
6. Indices des prix de certains produits primaires importants pour les PMA	11
7. Entrées nettes de capitaux à long terme dans les PMA, par type de flux, et total des transferts nets, 1990–1994, 1995–1999, 2000, 2001 et 2002	12
8. Part des PMA dans les flux financiers vers l'ensemble des pays en développement, par type de flux, 1990–1996, 1997–1999, 2000–2002	13
9. Apports nets d'APD aux PMA provenant de l'ensemble des donateurs, 1990–1994, 1995–1999, 2000, 2001 et 2002	14
10. Croissance de l'APD en valeur réelle par an dans les PMA, par pays, 1999–2002	15
11. Engagements bilatéraux CAD et multilatéraux d'APD en faveur des PMA, par secteur, 1994–1996, 1997–1999 et 2000–2002	16
12. Entrées d'IED dans les PMA, par groupe, 1995–1999, 2000, 2001 et 2002	17
13. Entrées d'IED dans les PMA, par région, 1995–1999, 2000, 2001 et 2002	18
14. Indicateurs de l'endettement extérieur des PMA, 1999–2002	19
15. Ratio service de la dette acquitté/recettes publiques dans certains PMA-PPTE, 1999–2002	20
16. Versements nets d'aide des pays membres du CAD aux pays les moins avancés et ratio de déliement de l'APD	22
17. Taux brut de natalité, taux brut de mortalité et fécondité cumulée dans les PMA et dans les autres pays en développement, 1995–2000 et 2000–2005	28
18. Taux d'accroissement de la population et structure par âge dans les PMA, 2000–2010	29

19. Évolution de la population d'âge actif dans les PMA, 1990–2010	31
20. Progrès vers la réalisation de certains objectifs de développement humain dans les PMA, 1990-2000	33
21. Taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes (âgés de 15 à 49 ans) dans les PMA, 2001	36
22. Effets estimatifs et projetés du SIDA sur le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et sur l'espérance de vie à la naissance dans les PMA, classés selon le taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes, 1995-2000, 2000-2005, 2010-2015 et 2015-2020	40
23. État d'avancement des processus d'accèsion des PMA (au 1er octobre 2003)	55
24. Quelques mécanismes par lesquels le commerce international peut avoir des incidences sur la croissance	76
25. Revenu moyen, consommation privée et incidence et intensité de la pauvreté dans les PMA africains et asiatiques et dans quelques pays de l'OCDE, 1995–1999	103
26. Poids du commerce dans les PMA, par pays, classés selon le degré d'ouverture, 1999-2001	113
27. Indicateurs de la sécurité alimentaire dans les PMA, moyenne pour la période 1996-2001	117
28. Part des importations de services de transport et d'assurance par rapport aux exportations et aux importations totales de biens et de services, 2000	118
29. Indicateurs de l'importance des exportations dans l'emploi total dans les PMA, par pays, 1999-2001	124
30. Exportations réelles de biens et de services des PMA, par pays, 1979–1981, 1989–1991 et 1999–2001	137
31. Classement des PMA en fonction de leurs taux réels de croissance de la consommation privée par habitant et des exportations de biens et de services, 1990–1995 et 1995–2000	145
32. Contribution de l'expansion de la demande intérieure, du remplacement des importations et de l'expansion des exportations à la croissance du PIB dans certains PMA, 1990–1995 et 1995–2000	157
33. Taux annuel moyen de croissance réelle des exportations, de la consommation privée par habitant, du PIB, et du PIB par habitant, et variation des ressources financières intérieures disponibles en pourcentage du PIB, 1990–1995 et 1995–2000	162
34. Spécialisation des exportations et croissance réelle du PIB par habitant des PMA en paix dans les années 80 mais ayant connu au moins un épisode de conflit civil entre 1990 et 2001	177
35. Évolution de l'«ouverture» commerciale, de l'absorption et des échanges dans certains PMA touchés par des conflits	186
36. Classement de certains PMA en fonction du rythme de la libéralisation des échanges	198
37. Dates des épisodes de libéralisation des échanges dans les PMA	199
38. Indices des taux de change réels pendant, avant et après la libéralisation	200
39. Périodes de référence pendant, avant et après la libéralisation	200
40. Croissance de l'emploi manufacturier liée au commerce au Bangladesh, 1975–1997	208
41. Principales tendances de l'économie pendant les périodes de pré et de postlibéralisation	210
42. Principaux produits d'exportation dans lesquels étaient spécialisés les PMA pendant les périodes de pré et postlibéralisation, classés par ordre d'importance en fonction du dynamisme du marché	212
43. Analyse à parts de marché constantes pour les périodes de pré et de postlibéralisation	214
44. Concentration des exportations et nombre de produits exportés pendant les périodes de pré et de postlibéralisation	215
45. Les produits bénéficiant de mesures de soutien dans les pays de l'OCDE et leur importance pour les PMA, 1991–2000	243
46. Produits bénéficiant d'un soutien dans les pays de l'OCDE et cinq premiers PMA producteurs de ces produits, sur la base de la production annuelle moyenne en tonnes, 1991–2000	244
47. Aperçu des dispositions relatives au traitement spécial et différencié des PMA	261
48. Aperçu des initiatives des pays de la Quadrilatérale visant à améliorer l'accès des PMA à leurs marchés, situation en 2003	264
49. Aperçu des autres initiatives visant à améliorer l'accès des PMA aux marchés, situation en 2001	265
50. Les importations de marchandises des pays de la Quadrilatérale en provenance des PMA et des autres pays en développement, diverses années entre 1982 et 2002	267
51. Efficacité de l'accès préférentiel accordé par les pays de la Quadrilatérale aux PMA, mesurée d'après le pourcentage des importations, le taux d'utilisation et le taux d'utilité, 1994–2001	269
52. Principaux types de mesures appliquées par les pays d'origine pour encourager le transfert de technologies	274
53. Programmes de promotion de l'investissement direct à l'étranger de certains pays membres de l'OCDE	274
54. Principaux exportateurs vers les PMA et principaux importateurs de produits originaires des PMA, moyenne 1999–2001	278
55. Participation des PMA à des arrangements commerciaux régionaux, 2002	279

56. Droits effectivement appliqués par les principaux partenaires commerciaux des PMA aux produits importés des PMA, 1996–2001	280
57. Principales priorités énoncées dans les récents DSRP des PMA	291
58. Objectifs et instruments spécifiques de la politique commerciale dans les récents DSRP de PMA	295
59. Aide pour l'assistance technique et le renforcement des capacités liées au commerce apportée aux PMA en 2001 et 2002	317
60. Flux de capitaux privés pour financer les infrastructures et aide au renforcement des infrastructures liées au commerce en faveur des PMA, par pays, 1990–1994 et 1998–2002	319
61. Tableau synoptique des matrices d'action du Cadre intégré, situation en avril 2004	324

Tableaux des annexes

1. Progrès accomplis dans la réalisation de certains objectifs de développement humain dans les pays les moins avancés	44
2. Indicateurs employés pour déterminer l'admissibilité au bénéfice du statut de "pays les moins avancés": Sortie de la liste des PMA et inclusion dans cette liste	48
3. Aperçu des recommandations faites par les PMA en ce qui concerne le programme de négociations commerciales multilatérales aux réunions de Sun City (1999), Zanzibar (2001) et Dhaka (2003)	282

Tableaux des encadrés

1. Estimations des pertes hypothétiques de recettes d'exportation subies par les PMA pour certains produits, 1980–2001	135
2. Estimation des effets nets sur les exportations de crevettes du Bangladesh de l'interdiction d'importer des crevettes en Union européenne à la fin de 1997	271

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme «dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les taux annuels de croissance et de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. et les importations en valeur c.a.f.

Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990 indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole.

On entend par «pays moins avancé» (PMA), dans l'ensemble du présent rapport, un pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

Dans les tableaux:

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables.

Le tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

QU'ENTEND-ON PAR "PAYS LES MOINS AVANCÉS"?

L'Organisation des Nations Unies a établi une liste de «pays les moins avancés» (PMA), qui compte actuellement 50 pays: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Cette liste est révisée tous les trois ans par le Conseil économique et social, à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement (CPD).

Les critères actuellement employés pour établir la liste sont les suivants:

- (a) **Faible revenu**, mesuré par le revenu national brut (RNI) par habitant;
- (b) **Insuffisance des ressources humaines**, mesurée par un indice composite (indice du capital humain), qui se fonde sur plusieurs indicateurs: i) nutrition (ration calorique par habitant en pourcentage des besoins correspondants); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) éducation (taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);
- (c) **Forte vulnérabilité économique**, mesurée par un indice composite (indice de vulnérabilité économique) fondé sur des indicateurs suivants: i) de l'instabilité de la production agricole; ii) de l'instabilité des exportations de biens et services; iii) de l'importance économique des activités non traditionnelles (part des activités manufacturières et des services modernes dans le PIB); iv) de la concentration des exportations (indice de concentration des exportations de marchandises de la CNUCED); et v) de la dimension économique (logarithme de la population).¹

Différents seuils sont utilisés pour inclure un pays dans la liste ou pour l'en retirer «graduation». Un pays peut être ajouté à la liste des PMA s'il n'atteint aucun des trois seuils, et si sa population ne dépasse pas 75 millions de personnes. Il peut en sortir s'il atteint deux seuils sur trois au cours de deux révisions triennales consécutives de la liste.

Lors de la révision de 2003, le seuil en matière de revenu pour être inscrit sur la liste des PMA était un RNB par habitant de 750 dollars, et le seuil de graduation était fixé à 900 dollars.

¹ Pour compléter les données sur l'instabilité de la production agricole, le pourcentage de la population déplacée en raison de catastrophes naturelles a été ajouté à ces cinq éléments, ce qui crée un indice de vulnérabilité économique modifié.

Note concernant le Timor-Leste

Le 4 décembre 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sienne la recommandation du Conseil économique et social d'ajouter le Timor-Leste à la liste des pays les moins avancés.

La plus grande partie du travail d'élaboration du présent rapport a été réalisée dans le courant de l'année 2003. Les analyses présentées concernent donc les 49 pays qui figuraient sur la liste des pays les moins avancés avant que le Timor-Leste n'y soit ajouté. La majorité des tableaux de l'annexe statistique portent également sur ces 49 pays. Toutefois, le tableau 34 de l'annexe statistique contient quelques indicateurs économiques et sociaux de base relatifs au Timor-Leste.

Sigles

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AGCS	Accord général sur le commerce des services
APD	Aide publique au développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAD	Comité d'aide au développement
CCI	Centre du commerce international CNUCED/OMC
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCI	Classification type pour le commerce international
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EDIC	Etude diagnostique sur l'intégration du commerce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Facilité d'ajustement structurel
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IDA	Association internationale de développement
IDH	Indice du développement humain
IED	Investissement étranger direct
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
JITAP	Programme intégré CNUCED/OMC/CCI d'assistance technique en faveur de certains pays les moins avancés et d'autres pays africains
MIC	Mesures concernant les investissements et liées au commerce
NEPAD	Nouveau Programme pour le développement de l'Afrique
NPF	Nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OTC	Obstacles techniques au commerce
PIB	Produit intérieur brut

PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTÉ	Pays pauvres très endettés
RNB	Revenu national brut
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SGP	Système généralisé de préférences
SGPC	Système global de préférences commerciales
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
STABEX	Stabilisation des recettes d'exportation
STN	Sociétés transnationales
SYSMIN	Fonds spécial pour les produits miniers
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Aperçu général

COMMENT ARRIVER À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Le commerce international est un outil essentiel pour la réduction de la pauvreté dans tous les pays en développement, mais les liens entre l'un et l'autre ne sont ni simples ni automatiques. Le Rapport de 2004 sur les pays les moins avancés (PMA) a pour objet de préciser ces liens et d'aider ainsi à mieux comprendre comment on peut agir à l'échelle nationale et internationale pour mettre véritablement le commerce au service de la lutte contre la pauvreté.

La couverture du Rapport représente une carte de la pauvreté. Tirée du Rwanda Poverty Reduction Strategy Paper (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté au Rwanda), elle a été établie en collaboration avec les habitants de Sholi, dans le district de Nyanza (Rwanda), auxquels on a demandé de définir leurs principaux problèmes de développement. Cette carte indique le lieu où vivent les différents ménages, leur type d'abri et la catégorie sociale dans laquelle ils se rangent. Il y a 230 ménages, classés comme suit:

- Umutindi/U mukene Nyakujya (43 ménages). Ces personnes sont réduites à la mendicité car elles n'ont rien — ni vêtements, ni nourriture, ni abri. Leurs enfants ne peuvent pas aller à l'école, elles n'ont pas les moyens de se faire soigner et ne possèdent pas de terres agricoles;
- Umutindi/U mukene (114 ménages). Ces personnes n'ont pas suffisamment de nourriture, mais elles peuvent survivre en travaillant pour d'autres; elles sont pauvrement vêtues, ne possèdent pas assez de terres agricoles et n'ont guère les moyens de se faire soigner. Elles ont un abri, mais pas de bétail, et leur vie est très dure;
- Umutindi/U mukene wifashije (60 ménages). Ces personnes ont un abri, mais il est généralement exigu et rudimentaire. Leurs récoltes sont très faibles; leurs enfants peuvent aller à l'école primaire; elles ont tout juste les moyens de se vêtir; elles peuvent difficilement se faire soigner, mais ont de quoi se nourrir et possèdent de petits ruminants;
- Umukunga (13 ménages). Ces personnes peuvent vendre le surplus de leurs récoltes et de leur bétail, ont les moyens de se faire soigner et possèdent un peu d'argent. Les enfants peuvent aller à l'école secondaire. Elles se nourrissent bien, sont propres, ont un logis convenable, possèdent une bicyclette et peuvent employer d'autres gens.

L'exemple de Sholi illustre la nature de la pauvreté dans les PMA. Ce fléau frappe non pas une petite partie de la population, mais la majorité des habitants. La plupart des gens gagnent trop peu ou tout juste assez pour arriver à satisfaire leurs besoins essentiels. Dans ces pays, les ressources disponibles, même lorsqu'elles sont équitablement réparties, sont à peine suffisantes pour répondre de façon durable aux besoins fondamentaux de la population.

Des conditions de vie comme celles des habitants de Sholi semblent indignes d'un monde civilisé. Mais elles n'ont rien d'exceptionnel dans les PMA. D'après des estimations de la pauvreté faites par la Banque mondiale et par la CNUCED, 49 à 50 % de leur population vivait avec moins d'un dollar par jour à la fin des années 90. Bien que les résultats économiques des PMA se soient nettement améliorés à cette époque, l'incidence globale de l'extrême pauvreté n'a pas diminué pour autant. Si la tendance se maintient, on estime que le nombre d'habitants des PMA vivant dans la misère passera de 334 millions en 2000 à 471 millions en 2015. À supposer que la Chine et l'Inde continuent sur leur lancée, les PMA seront le principal foyer de pauvreté dans le monde en 2015.

Il y a dans d'autres pays en développement des gens qui vivent dans les mêmes conditions que les habitants de Sholi. Mais lutter contre la pauvreté est une tâche particulièrement ardue dans les PMA car la misère y est omniprésente, ce qui renforce la tendance à la stagnation économique, laquelle ne fait qu'aggraver la pauvreté. C'est ainsi que s'enclenchent plusieurs cercles vicieux:

- Il y a peu de ressources excédentaires pour financer l'investissement et des services publics essentiels comme l'enseignement, la santé, l'administration et le maintien de l'ordre. Qui dit faiblesse des revenus, dit faiblesse de l'épargne; or, quand l'épargne est faible, l'investissement l'est aussi, ce qui se traduit par une faible productivité et de bas revenus;
- Pour réduire les risques en situation d'extrême pénurie, les gens exercent des activités économiques ayant un rendement faible mais sûr, dont une multiplicité d'activités de subsistance destinées assurer leur propre survie;
- L'absence de véritable demande intérieure jointe à une pauvreté généralisée limite les possibilités d'investissement rentable;

- Il y a pénurie de personnel local qualifié et le manque de débouchés sur place encourage les personnes compétentes à aller chercher du travail à l'étranger;
- La pauvreté généralisée conduit à une dégradation de l'environnement car les gens doivent entamer le capital écologique pour survivre, ce qui affaiblit la productivité de ressources essentielles à la subsistance;
- Il y a un risque élevé de troubles civils dans les pays où le revenu par habitant est faible et où, parallèlement, l'économie connaît une stagnation ou une régression.

Trois faits sont particulièrement révélateurs. Premièrement, dans la seconde moitié des années 90, le revenu moyen par habitant (aux prix courants et aux taux de change officiels) équivalait à 0,72 dollar par jour dans les PMA, et la consommation moyenne par habitant à 0,57 dollar par jour. Cela signifie qu'en moyenne chaque habitant n'avait que 0,15 dollar par jour à consacrer à la formation de capital privé, à l'investissement public dans l'infrastructure et à l'exploitation de services publics essentiels comme la santé, l'enseignement, l'administration et le maintien de l'ordre. Deuxièmement, en 2001, 34 % des habitants des PMA âgés de 15 à 24 ans étaient analphabètes. Troisièmement, pendant la période 1990–2001, 60 % des PMA ont connu des troubles civils, d'une gravité et d'une durée variables, qui ont généralement éclaté après une période de stagnation ou de régression économique. Au Rwanda, par exemple, la consommation privée moyenne par habitant avait fléchi de plus de 12 % entre 1980 et 1993, année qui a précédé le génocide. Elle est aujourd'hui un peu plus élevée qu'en 1993.

Dans ces conditions, comment arriver à réduire la pauvreté dans les PMA? Les habitants de Sholi ont une idée bien précise de ce qu'il faut faire: pour eux, la solution réside dans une augmentation de leurs biens et de la productivité de ces biens. Il s'agit tout simplement de commencer par acquérir des chèvres qui fourniront divers sous-produits, y compris du fumier pour engraisser les champs. Mais alors, que vient faire ici le commerce international et qu'a-t-il à voir avec la réduction de la pauvreté?

Le Rapport de 2004 traite des liens entre le commerce et la pauvreté dans les PMA. Il cherche à apporter une réponse à trois grandes questions:

- Comment le commerce international peut-il aider à réduire la pauvreté dans les PMA?
- Quels sont les liens entre le commerce international et la pauvreté dans la pratique?
- Quelles sont les mesures à prendre à l'échelle nationale et internationale pour mieux mettre le commerce international au service de la réduction de la pauvreté dans les PMA?

POURQUOI LE COMMERCE INTERNATIONAL EST IMPORTANT POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA

Selon le Rapport, lorsque la pauvreté est généralisée, comme c'est le cas dans les PMA, sa réduction passe par une croissance économique soutenue qui entraîne une nette augmentation des revenus moyens et de la consommation des ménages. Les transferts sociaux ne permettent pas de vaincre la pauvreté, même s'ils sont utiles pour venir en aide aux plus nécessiteux. Il faut plutôt s'employer à augmenter et à utiliser efficacement les capacités de production de façon que la population en âge de travailler soit de plus en plus nombreuse à exercer à plein temps un emploi productif.

Le commerce international peut grandement contribuer à la réduction de la pauvreté dans les PMA. Il joue un rôle important parce que les exportations et les importations facilitent une croissance économique soutenue, le développement des capacités de production, l'augmentation des possibilités d'emploi et la création de moyens de subsistance durables. Dans la plupart des PMA, le secteur primaire, en particulier l'agriculture, occupe une place prédominante dans la production et dans l'emploi, et les capacités de production sont peu développées. Les recettes d'exportation permettent d'importer des biens qui sont nécessaires à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, mais qui ne sont pas produits sur place: denrées alimentaires, articles manufacturés, combustibles et matières premières, machines et équipements, moyens de transport, produits intermédiaires et pièces détachées. Grâce aux exportations, il est possible de transformer des ressources naturelles sous-utilisées et une main-d'œuvre excédentaire en importations qui soutiennent la croissance économique. Les exportations doivent augmenter assez vite et assez régulièrement pour répondre à la demande croissante d'importations, faute de quoi la viabilité de la croissance économique sera compromise par l'accumulation d'une dette extérieure insupportable.

Le commerce international est particulièrement important pour la réduction de la pauvreté dans les PMA parce que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le degré d'«ouverture» de ces pays (mesuré d'après le niveau de leur intégration commerciale au reste du monde) est élevé. Pendant la période 1999–2001, les exportations et les importations de biens et services ont représenté en moyenne 51 % de leur produit intérieur brut (PIB). Ce taux était quelque peu inférieur à celui des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire, mais il dépassait celui des pays de l'OCDE à revenu élevé qui n'était que de 43 %. Le rapport du commerce au PIB a été inférieur à ce dernier taux dans seulement 10 des PMA sur lesquels on possède des données.

Le commerce international est en outre important pour la réduction de la pauvreté parce que l'économie des PMA est extrêmement sensible à l'effet des importations. Plus grande est la part des importations qui sont essentielles à la poursuite et au développement des activités économiques, plus grand est le degré de sensibilité. Dans ces pays, des goulets d'étranglement au niveau des importations font obstacle à la pleine utilisation des capacités de production locales. Qui plus est, les investissements comportent un important volet «importations» parce qu'il n'y a pas sur place d'industrie des biens d'équipement et que les compétences techniques font défaut. Enfin, quelques PMA sont lourdement tributaires des importations de denrées pour leur sécurité alimentaire.

Mais les liens entre le commerce international et la réduction de la pauvreté ne sont ni simples ni automatiques, et ce pour au moins trois raisons.

Premièrement, quand l'économie repose essentiellement sur des ressources naturelles ou sur l'agriculture, comme c'est le cas dans la plupart des PMA, la croissance économique passe par la mise en place de toute une série de moyens, d'organismes et de services nouveaux. Il faut concevoir ou adapter des techniques agricoles compatibles avec les conditions agroclimatiques locales et avec la nature des sols. On doit créer ou renforcer des écoles, des universités, des hôpitaux, des centres de formation technique et des instituts de recherche. Il est nécessaire de construire des routes et d'offrir des services de vulgarisation pour amener la majeure partie de la population agricole dans l'orbite de l'économie moderne. Il faut assurer le respect de la légalité et lutter contre les monopoles. Bref, il faut investir dans le capital physique, humain, social et institutionnel et favoriser une innovation et un progrès technique adaptés à la situation de chaque pays. L'accumulation de capital et le progrès technique sont le moteur de la croissance, et le commerce international en est le combustible. Faute de combustible, le moteur ne saurait tourner.

Une croissance économique soutenue exige non seulement une augmentation des exportations, mais encore l'existence de liens étroits entre celles-ci et l'investissement de façon que les équipements, les matières premières et les facteurs de production importés soient utilisés efficacement et contribuent à une amélioration constante de la productivité du travail dans l'économie tout entière. Pour les PMA, cette condition est particulièrement difficile à remplir car ils ne peuvent consacrer que très peu de ressources financières à l'investissement, l'entrepreneuriat local n'étant guère développé. Ils sont en grande partie tributaires de l'aide internationale pour l'accumulation de capital et le processus budgétaire, c'est pourquoi la contribution du commerce à la réduction de la pauvreté dépend aussi de l'efficacité de cette aide.

Deuxièmement, la contribution des exportations à l'augmentation de la capacité d'importation des PMA doit être considérée dans le contexte de la balance des paiements. Presque tous les PMA souffrent d'un déficit commercial important et chronique. Pendant la période 1999–2001, ce déficit a représenté plus de 10 % du PIB dans 25 des 44 PMA pour lesquels on a des données, et il a dépassé 20 % du PIB dans 8 d'entre eux. Si l'on ne tient pas compte des pays exportateurs de pétrole, qui ont généralement un excédent commercial, les recettes d'exportation ont financé seulement 65 % des importations des PMA pendant ces trois années. Pour les pays qui exportent principalement des produits agricoles, elles ont couvert à peine 54 % des importations totales. Ces déficits commerciaux sont surtout financés par des apports d'aide, mais les envois de fonds des travailleurs jouent un rôle croissant.

Dans ces conditions, la contribution des exportations à l'augmentation de la capacité d'importation peut être neutralisée par une baisse des entrées de capitaux ou un alourdissement du service de la dette. Tous les PMA devraient s'attacher à réduire leur endettement extérieur ainsi que leur dépendance à l'égard de l'aide. Mais à court terme, le lien entre l'expansion du commerce et la réduction de la pauvreté risque d'être rompu si l'essor du commerce est considéré comme une occasion de limiter l'aide. Si l'amélioration des exportations s'accompagne d'une baisse de l'assistance internationale et d'un alourdissement du service de la dette, les pays risquent de faire du sur place même s'ils déploient de grands efforts pour financer eux-mêmes leur développement.

Troisièmement, bien que l'économie nationale de la plupart des PMA soit fortement intégrée au reste du monde via le commerce, la vie et les moyens de subsistance de la plupart de leurs habitants ne sont pas directement liés à l'économie internationale. Il est difficile d'avoir des données précises à ce sujet. Signalons toutefois que l'agriculture emploie plus de 60 % de la population active dans tous les PMA sauf 11, mais que le rapport des exportations de produits agricoles à la valeur ajoutée dans l'agriculture est généralement faible, même s'il y a des exceptions: il est inférieur à 10 % dans plus de la moitié des pays les moins avancés pour lesquels on possède des données. Dans les villes de la plupart des PMA, l'emploi salarié représente une toute petite partie de l'emploi total. Très peu d'activités du secteur parallèle sont axées sur l'exportation et, bien que certaines d'entre elles soient susceptibles de concurrencer les importations, dans la pratique la pauvreté segmente le marché, offrant des créneaux aux producteurs locaux. Autre chiffre révélateur: pour plus de la moitié des PMA, les importations de denrées entrent pour moins de 10 % dans la consommation totale de produits alimentaires.

Dans ces conditions, rien ne garantit que l'essor des exportations conduira à une forme de croissance économique sans exclusive, c'est-à-dire qui profite à tous. Il y a au contraire tout lieu de craindre qu'une croissance mue par les exportations soit «enclavée», c'est-à-dire concentrée dans une petite partie de l'économie, du point de vue à la fois géographique et sectoriel. C'est ce qui s'est passé pendant la période coloniale dans les PMA africains, où un secteur d'exportation des produits de base relativement prospère, relié à des routes et à des ports et soutenu par des services auxiliaires, coexistait avec un vaste arrière-pays sous-développé où vivait la majeure partie de la population. Mais le cas peut également se produire si l'expansion des exportations d'articles manufacturés laborivores est circonscrite à des zones franches industrielles consacrées à l'assemblage d'éléments importés, ou s'il se constitue des enclaves touristiques approvisionnées par des importations, ou encore si se développent des industries extractives capitalivores concentrées dans un petit nombre d'endroits à l'intérieur d'un même pays.

Pour que la croissance économique profite à tous, elle doit être fondée non seulement sur l'essor des exportations, mais encore sur une expansion générale des activités rémunératrices — exportations et activités concurrençant les importations, production de biens et services entrant ou non dans le commerce international — qui doit être plus rapide que l'augmentation de la population en âge de travailler. Il faut à la fois accroître les exportations et les mettre au service du développement du reste de l'économie. Si l'on veut parvenir à une croissance économique sans exclusive, il est particulièrement important de renforcer la complémentarité entre l'agriculture et les autres activités.

QUELLE EST LA RELATION ENTRE LE COMMERCE ET LA PAUVRETÉ DANS LA PRATIQUE?

Le commerce international peut jouer un grand rôle dans la réduction de la pauvreté, mais il n'y contribue effectivement que dans un très petit nombre de PMA.

Cela tient bien sûr d'abord à ce que les exportations manquent de dynamisme dans nombre de ces pays, en raison notamment de leur structure et, tout particulièrement, de la dépendance à l'égard des produits de base. Le Rapport de 2002 sur les pays les moins avancés a montré que maints PMA exportateurs de produits de base autres que le pétrole ont été pris au piège international de la pauvreté — les relations commerciales et financières extérieures renforçant les cercles vicieux qui perpétuent la misère, au lieu de contribuer à les briser. Ces pays sont généralement tributaires d'un nombre restreint de produits primaires dont la valeur ajoutée et la compétitivité sont faibles et pour lesquels la productivité est basse et les marchés internationaux sont léthargiques ou en déclin. De piètres résultats à l'exportation sont allés de pair avec un alourdissement de l'endettement extérieur et une réorientation de l'aide, celle-ci étant de plus en plus souvent allouée, implicitement ou explicitement, pour assurer le service de la dette publique. Les pays en question ont vu leur marginalisation s'accroître dans le commerce international. En 2001, la part des PMA exportant principalement des produits agricoles dans les exportations mondiales de biens et services ne représentait plus que 56 % du niveau atteint en 1980, et la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales de minéraux était tombée à 16 % du niveau de 1980.

Le commerce international ne peut pas contribuer à la réduction de la pauvreté si les exportations sont faibles. Mais même lorsque des PMA ont réussi à accélérer la croissance globale de leurs exportations — beaucoup y sont parvenus dans les années 90, y compris des pays exportateurs de produits de base autres que le pétrole —, cette amélioration s'est rarement traduite par une réduction importante et soutenue de la pauvreté. *La relation entre le commerce et la pauvreté est donc asymétrique. Si la baisse des exportations s'accompagne presque toujours d'une recrudescence de la pauvreté, leur augmentation ne se traduit pas nécessairement par un recul de ce fléau.*

Croissance des exportations n'égale pas toujours réduction de la pauvreté

Les données de base utilisées dans le Rapport de 2004 pour démontrer ce phénomène sont tirées de l'examen de l'évolution des exportations réelles et de la consommation privée moyenne par habitant (en dollars de 1985 aux parités de pouvoir d'achat). Dans le cas des PMA, il y a une relation étroite à long terme entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté à 1 dollar par jour et 2 dollars par jour. Cela permet de définir trois types de liens entre le commerce et la pauvreté:

- Un effet commercial positif, le niveau moyen de la consommation privée par habitant augmentant en même temps que les exportations;
- Un effet commercial appauvrissant, le niveau moyen de la consommation privée par habitant diminuant alors que les exportations augmentent;
- Un effet commercial ambigu, la consommation privée moyenne par habitant ne manifestant pas de tendance claire par rapport à la croissance des exportations.

Ce classement est sans doute celui qui aide le mieux à comprendre les liens entre le commerce et la pauvreté. Il est presque certain que l'incidence de la pauvreté augmente lorsque la consommation privée moyenne diminue. Mais il se peut qu'à court terme la hausse de la consommation privée par habitant soit concentrée dans les couches les plus riches de la population et n'ait pas de lien avec la réduction de la pauvreté. Il peut y avoir des écarts par rapport à la tendance à long terme montrant qu'il y a une corrélation entre la consommation privée et l'incidence de la pauvreté, mais ils sont généralement passagers.

Si l'on examine plus particulièrement l'évolution dans les PMA sur lesquels on possède des données pour la période 1990–1995 et/ou la période 1995–2000, on discerne des signes positifs. Sur les 66 observations qui ont été faites (par pays et par période), les exportations ont augmenté dans 51 cas. Si les pays sont simplement divisés en deux catégories — ceux où le niveau moyen de la consommation privée par habitant a augmenté et ceux où il a diminué — on note que les exportations ont progressé en même temps que la consommation privée par habitant dans 59 % des cas (30 sur 51). En outre, il y a eu plus souvent l'accroissement conjoint des exportations et de la consommation privée moyenne par habitant pendant la période 1995–2000 que pendant la période 1990–1995. Mais si l'on se fonde sur un seuil de croissance de la consommation privée par habitant très modéré (+1 % et -1 % par an) pour distinguer entre les situations où il y a effet commercial positif, effet ambigu ou effet appauvrissant, il apparaît clairement que la contribution du commerce à la réduction de la pauvreté n'est pas celle que l'on croyait. Plus précisément:

- Il y a eu effet appauvrissant dans 18 cas sur 51;
- L'effet a été plus souvent ambigu ou appauvrissant (en tout 29 cas sur 51) que positif;
- Il n'y a eu effet positif que dans 22 cas sur 51.

Certains préféreront considérer le verre comme à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Quoi qu'il en soit, le fait qu'il n'y a pas de rapport significatif, du point de vue statistique, entre la croissance des exportations et l'évolution de la consommation privée par habitant pour aucune des deux périodes ne laisse pas d'être préoccupant. Qui plus est, l'effet a été positif pendant les deux parties de la décennie dans trois PMA seulement: le Bangladesh, la Guinée et l'Ouganda. On ne saurait s'attendre à une réduction de la pauvreté dans les PMA sans une augmentation importante et durable du niveau moyen de la consommation privée par habitant. Depuis la fin des années 80, les exportations ont nettement décollé dans de nombreux PMA, mais dans la plupart des cas leur croissance n'a pas un effet positif dynamique et soutenu sur la réduction de la pauvreté.

La relation entre le commerce et la croissance

Si l'essor des exportations n'entraîne pas souvent une réduction de la pauvreté, c'est, entre autres raisons, à cause de la nature des liens entre le commerce et la croissance. En règle générale, il y a une corrélation positive entre l'augmentation des exportations et celle de la production, dans les PMA comme dans les autres pays en développement. Toutefois, cette corrélation est légèrement moins étroite dans les premiers que dans les seconds. De surcroît, quel que soit le taux de croissance des exportations, il va de pair avec un taux de croissance de la production légèrement plus bas dans les PMA. Cela est très important car une des conditions *sine qua non* de la réduction de la pauvreté est que la croissance économique doit être assez rapide pour permettre une augmentation du PIB par habitant. La croissance démographique est généralement plus forte dans les PMA qu'ailleurs et, dans ces conditions, bien que l'accroissement des exportations stimule celui de la production, dans un certain nombre de PMA la

progression de celle-ci n'est pas assez rapide pour améliorer le PIB par habitant. Dans les années 90, l'essor des exportations s'est même accompagné d'une baisse du PIB par habitant dans environ un tiers des pays les moins avancés.

Il semble qu'un simple accroissement des exportations ne suffise pas: l'important est que leur croissance dépasse 5 % par an, faute de quoi la probabilité de voir le PIB par habitant diminuer sera plus grande que les chances de le voir augmenter. La raison pour laquelle les liens entre le commerce et la croissance sont moins étroits dans les PMA que dans les autres pays en développement est une question qui doit être étudiée plus avant.

Dans les années 90, la croissance des importations a été intimement liée à celle de l'investissement dans les PMA. Cela laisse entrevoir la possibilité d'un rapport étroit entre l'investissement et les exportations —l'augmentation de celles-ci permettant une augmentation des importations qui, à son tour, permet un accroissement des investissements dans l'économie nationale, lequel entraîne une accélération de la croissance économique. Il semble toutefois qu'il manque deux importants maillons dans la chaîne exportations-importations-investissement- croissance économique: premièrement, la capacité d'importation a progressé beaucoup moins vite que les exportations dans les années 90, sans doute à cause de la diminution des apports d'aide et des changements survenus dans les obligations au titre du service de la dette contractuelle; deuxièmement, l'augmentation des investissements dans les PMA n'est pas aussi étroitement liée à l'accélération de la croissance économique que dans les autres pays en développement.

Le commerce international ne peut pas contribuer à réduire la pauvreté dans les pays où le niveau et l'efficacité de l'investissement sont insuffisants pour soutenir la croissance économique. D'après l'analyse qui est faite dans le Rapport de 2000 sur les pays les moins avancés, les principales raisons de la désagrégation du lien entre l'investissement et la croissance sont les suivantes: problèmes posés par la mobilisation des ressources intérieures et faiblesse de l'entrepreneuriat local; inefficacité de l'aide; effets négatifs multiples de l'endettement extérieur. Pour que le commerce puisse contribuer davantage à la réduction de la pauvreté dans les PMA, il est indispensable de favoriser l'éclosion d'un entrepreneuriat local axé sur les activités productives, d'accroître le montant et l'efficacité de l'assistance financière et technique internationale destinée à renforcer les capacités de production et les capacités commerciales, et de trouver une solution durable au problème de la dette.

Expansion du commerce et croissance économique sans exclusive

Le lien entre le commerce et la pauvreté est également en train de se défaire parce que l'essor des exportations ne s'accompagne pas d'une croissance économique qui profite à tous et contribue à réduire la pauvreté. Les données étant limitées, il est difficile de tirer des conclusions générales sur le caractère non exclusif de la croissance économique. Il est urgent de procéder à des études de cas sur l'emploi et le commerce dans les différents pays pour pouvoir se faire une meilleure idée de ce qui se passe vraiment. Cela dit, le Rapport de cette année aboutit à la conclusion que c'est dans les PMA où l'inégalité des revenus est grande que le commerce a le plus souvent un effet appauvrissant. Les études diagnostiques sur l'intégration du commerce, qui s'inscrivent dans le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA, donnent en outre d'importants exemples de croissance mue par les exportations qui ne profite pas à tous.

On peut citer le cas de Madagascar. L'étude diagnostique comprend une simulation fondée sur l'hypothèse que les exportations de vêtements augmenteront de 20 % par an de 2000 à 2003, puis de 10 % par an de 2003 à 2009, et que le tourisme progressera de 10 % par an pendant toute la décennie. Mais si la production agricole s'accroît de 1,5 % par an, comme dans les années 90, et si l'industrie nationale en dehors de la zone franche industrielle se développe au taux de 2 % par an, la part de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté passera de 71 % en 1999 à 72 % en 2009. Une croissance des exportations comparable à celle que peuvent escompter les PMA les plus dynamiques ne s'accompagnera pas d'une baisse de l'incidence de la pauvreté et, vu l'accroissement de la population, il y aura augmentation du nombre de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (presque 3,8 millions de plus en 10 ans).

Le Rapport de 2004 met en lumière deux grands facteurs qui influent sur les chances de parvenir à une forme de croissance économique sans exclusive, fondée sur l'augmentation des exportations. Le premier est la mesure dans laquelle l'accroissement des exportations, le remplacement des importations et l'essor de la demande intérieure contribuent chacun à la croissance économique. Les données dont on dispose montrent que, dans les années 90, les

PMA où le commerce a le moins contribué à la réduction de la pauvreté sont ceux où le principal élément de la croissance économique lié à la demande était l'accroissement des exportations, ainsi que les pays où cet élément était le remplacement des importations. Le commerce a le plus de chances d'exercer un effet positif quand la croissance économique est équilibrée, c'est-à-dire quand l'expansion de la demande intérieure en est le principal moteur, l'essor des exportations jouant cependant aussi un rôle important dans le processus.

Le deuxième facteur est l'intensité des efforts déployés pour mobiliser les ressources intérieures. Il est frappant de voir que dans les deux tiers des cas où le commerce a eu un effet appauvrissant ou un effet ambigu dans les PMA pendant la période 1990–1995 et la période 1995–2000, il y a eu parallèlement un surcroît d'efforts pour mobiliser les ressources intérieures et une baisse de la part de la consommation privée dans le PIB. Mettre les ressources intérieures au service de l'expansion des exportations peut contribuer à la viabilité de la croissance si l'on procède à des investissements efficaces. Mais dans les pays très pauvres, où la consommation moyenne de la population équivaut à seulement un dollar par jour, il est rare que ce régime «d'austérité» n'entraîne pas une recrudescence de la pauvreté. En outre, si l'austérité liée au développement des exportations devient excessive, elle peut compromettre l'ensemble du processus de croissance.

Les pays pauvres ont donc bien du mal à concilier la mobilisation des ressources intérieures, qui peut aider à dynamiser les exportations, et la réduction de la pauvreté. Le dilemme est moins cruel quand le niveau moyen de la consommation privée par habitant est supérieur au minimum vital. De plus, l'incompatibilité entre les deux objectifs s'atténue quand les liens entre le commerce et la croissance sont plus étroits. Mais si l'augmentation des exportations s'accompagne d'une faible progression du PIB par habitant, comme c'est le cas dans de nombreux PMA, la situation est particulièrement délicate. Dans ces conditions, les PMA ont absolument besoin de ressources extérieures pour pouvoir tout à la fois développer leurs exportations, mobiliser davantage leurs propres ressources et réduire la pauvreté.

Troubles civils, commerce et pauvreté

Si le commerce ne contribue guère à la réduction de la pauvreté dans les PMA, c'est aussi à cause des troubles civils. Ce problème revêt une importance croissante. Les bases de données divergent quant aux tendances précises, mais d'après celle de l'Université d'Uppsala et de l'Institut international d'Oslo de recherches sur la paix — source d'information largement utilisée — pendant la période 1978–1989, 40 % des actuels PMA ont été en proie à des troubles civils d'une gravité et d'une durée variables, et la proportion est passée à 60 % pendant la période 1990–2001.

Les causes de cette tendance sont très complexes. Selon le Rapport de cette année, les risques de conflits sont plus grands dans les pays qui se spécialisent dans l'exportation de certains produits — notamment les diamants, le pétrole, le bois et les plantes servant à la fabrication de stupéfiants. Mais il serait beaucoup trop simple d'en conclure que l'opportunisme commercial fondé sur l'appât du gain est la principale cause des troubles civils dans les PMA tributaires des produits de base. Le Rapport présente toutefois des observations importantes sur les conséquences de ces troubles.

En fonction de l'intensité du conflit et de ses antécédents, les troubles civils n'entraînent pas toujours un effondrement du commerce ni même une baisse des exportations. Les éléments d'absorption du PIB (consommation et investissement intérieurs) diminuent généralement pendant les troubles. Les exportations, quant à elles, tendent à bien se comporter — mieux même parfois que pendant la période qui a précédé les troubles. On le constate notamment en cas de conflits à répétition, en partie parce que certains acteurs économiques continuent à exercer leurs activités comme si de rien n'était et s'adaptent à la situation.

D'une façon générale, les troubles civils sont une cause très importante de pauvreté. Les exportations pouvant aussi augmenter pendant les conflits, ils sont souvent caractérisés par des effets commerciaux appauvrissants. La paix civile est une condition nécessaire à l'établissement d'une relation positive entre le commerce et la réduction de la pauvreté, et une bonne gouvernance, y compris une gestion judicieuse des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles, est indispensable à la paix civile.

PEUT-ON ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU COMMERCE À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ PAR UNE LIBÉRALISATION UNILATÉRALE?

Tout doit être mis en œuvre pour que le commerce international puisse pleinement contribuer à la réduction de la pauvreté dans les PMA, sans avoir d'effets ambigus ou appauvrissants, comme c'est trop souvent le cas. Pour améliorer la situation, on pourrait suggérer que les pays les moins avancés, entre autres mesures, procèdent à une libéralisation unilatérale du commerce et augmentent ainsi le degré d'«ouverture» de leur économie. Deux avertissements s'imposent cependant. Premièrement, un vaste mouvement de libéralisation du commerce est en cours dans les PMA depuis la fin des années 80 et, dans bien des cas, il n'y a plus grand chose à libéraliser. Deuxièmement, les tendances postlibérales qui se dessinent actuellement, même si elles ont des aspects positifs à côté d'aspects négatifs, ne laissent pas présager une réduction importante et soutenue de la pauvreté. Globalement, les perspectives dans ce domaine semblent s'être dégradées.

Ampleur de la libéralisation du commerce

L'ampleur de la libéralisation du commerce dans les PMA peut être mesurée au moyen de l'indice de restriction des échanges établi par le FMI, qui classe les pays d'après le niveau moyen de leurs droits de douane et d'après l'importance des obstacles non tarifaires. Il ressort de ces données que très peu de PMA appliquent un régime commercial restrictif. En 2002, la situation était la suivante:

- Le taux de droit moyen était inférieur à 25 % dans 42 des 46 PMA pour lesquels on possède des données;
- Le taux de droit moyen était inférieur à 20 % dans 36 de ces 46 PMA;
- Le taux de droit moyen était inférieur à 15 % dans 23 des 46 PMA;
- Dans 29 des 46 PMA, les obstacles non tarifaires étaient nuls ou négligeables en ce sens qu'ils visaient moins de 1 % de la production et du commerce;
- Dans 28 des 46 PMA, les obstacles non tarifaires étaient nuls ou négligeables et le taux de droit moyen était inférieur à 25 %.

L'ampleur de la libéralisation du commerce résulte des vastes programmes d'ajustement structurel que la plupart des PMA ont suivis pendant de nombreuses années. Leur régime commercial est de ce fait plus ouvert que celui des autres pays en développement et tout aussi libéral que celui des pays de l'OCDE à revenu élevé. La libéralisation a été très rapide dans bon nombre d'entre eux — dans certains cas, plus rapide encore qu'au Chili dans les années 70 et 80. En ce qui concerne le Rwanda, un consultant a recommandé, dans un rapport récent, qu'il fasse de l'ensemble de son territoire une zone franche, la chose étant jugée possible parce que — selon ce consultant, qui exagère à peine —, sa politique commerciale n'est «pas très éloignée» de celle de Hong Kong (Chine) et de Singapour.

La libéralisation du commerce et l'évolution de la pauvreté à court terme

On considère généralement qu'à court terme la libéralisation du commerce risque d'aggraver la pauvreté, en particulier parce que les groupes sociaux qui bénéficiaient auparavant d'un régime tarifaire protectionniste se trouvent exposés à la concurrence internationale, mais qu'à long terme elle a des effets positifs car elle renforce le potentiel de croissance de l'économie. Le Rapport de 2004 aboutit cependant à des conclusions opposées. Pendant et immédiatement après la libéralisation des échanges dans les PMA, la pauvreté suit des tendances très contrastées qui ne sont pas toujours négatives, contrairement à ce que certains prétendent. Mais à long terme, il y a tout lieu de s'inquiéter des effets de la libéralisation sur la viabilité de la croissance économique et sur sa globalité.

À court terme, les effets de la libéralisation du commerce sur la pauvreté varient beaucoup d'un PMA à l'autre. Les rares études qui cherchent à définir économétriquement l'effet de la réforme font apparaître des effets positifs limités dans certains pays et des effets négatifs limités dans d'autres, certains groupes étant gagnants et d'autres perdants dans chaque cas. Si l'on considère principalement les taux de croissance des exportations et le niveau moyen de la consommation privée par habitant, il apparaît clairement que la contribution du commerce à la réduction de la pauvreté s'est accrue entre le début et la fin des années 90 dans les pays qui, d'après la classification du FMI, avaient un régime «ouvert», «modérément ouvert» ou «restrictif» en 2000. L'amélioration a cependant été plus marquée dans ceux où l'ouverture a été modérée pendant la décennie que dans ceux où elle a été la plus importante. Jointes aux résultats de l'analyse présentée dans le Rapport de 2002 sur les pays les moins avancés, les données indiquent que le

commerce a davantage contribué à la réduction de la pauvreté dans les pays où la libéralisation a été plus progressive et moins ample que dans ceux où elle a été la plus rapide, d'une part, et dans ceux qui sont restés les plus restrictifs, de l'autre. Cette évolution est liée à la spécialisation des exportations autant qu'à la libéralisation du commerce, et tient aussi à ce que celle-ci ne s'est pas faite au même rythme dans les PMA d'Asie et d'Afrique. En Afrique, elle a été plus ample et plus rapide, mais les PMA d'Asie ont généralement mieux réussi à réduire la pauvreté, et aussi à dynamiser leurs exportations d'articles manufacturés, en partie grâce aux échanges et aux investissements régionaux.

Libéralisation du commerce et perspectives de réduction de la pauvreté

Indépendamment des tendances à court terme, la principale question est désormais de savoir si le nouveau cadre directif est susceptible de faciliter à plus long terme une réduction substantielle et continue de la pauvreté. À cet égard, certains éléments s'avèrent positifs, d'autres négatifs. Pour les PMA qui ont largement libéralisé leurs échanges, les comparaisons entre les tendances économiques observées avant et après ce processus donnent à penser que les taux de croissance du PIB, des exportations et de l'investissement ont tous augmenté dans l'environnement économique de l'après-libéralisation. Cependant, en cas de forte croissance démographique, les taux de croissance économique affichés sont bien souvent insuffisants pour produire des taux de croissance du PIB par habitant qui puissent réduire de façon significative la pauvreté.

Qui plus est, il y a des raisons de penser que les tendances favorables de la croissance, des exportations et de l'investissement risquent de ne pas perdurer. Premièrement, le taux d'épargne intérieure demeure très faible et les pays ayant procédé à une libéralisation restent fortement tributaires de l'épargne extérieure, et notamment de l'aide. Deuxièmement, certains signes laissent entrevoir une lassitude des donateurs dans le contexte de l'après-libéralisation, dans la mesure où les apports d'aide se sont amenuisés. Il se peut que le Consensus de Monterrey ait renversé cette tendance pour un certain nombre de PMA. Troisièmement, même si le volume des exportations augmente, leur structure ne s'est guère améliorée, qu'il s'agisse du degré de spécialisation dans des produits dynamiques ou du niveau de compétitivité. Certes, de nouveaux produits apparaissent à l'exportation en même temps que le degré de concentration s'atténue, ce qui est un signe positif. Cependant, dans les cas examinés dans le Rapport, l'effet de l'apparition de nouveaux produits est encore si limité que l'évolution globale des exportations n'est pas devenue suffisamment favorable pour enrayer la marginalisation des pays concernés dans l'économie mondiale. En général, le processus de libéralisation du commerce dans les PMA a renforcé leur spécialisation dans les exportations de produits de base au lieu de favoriser un rééquilibrage au profit des articles manufacturés.

L'analyse des incidences de la libéralisation des échanges sur la balance des paiements des PMA montre que ce processus a contribué à accroître tant les exportations que les importations, ces dernières davantage que les premières. Par comparaison avec la situation observée dans d'autres pays en développement, la libéralisation du commerce dans les PMA a eu moins d'effet, tant à l'exportation qu'à l'importation. D'une part, l'offre d'exportations est sans doute moins adaptable dans ces pays. D'autre part, le passage à un régime commercial libéral va de pair avec une diminution de l'aide accordée aux PMA, ce qui a du même coup pesé sur la croissance des importations, alors que, dans d'autres pays en développement, la libéralisation du commerce s'est accompagnée d'une augmentation des apports de capitaux privés. La balance commerciale des PMA a pâti de la libéralisation des échanges. L'effet est plus limité dans ces pays que dans l'ensemble des pays en développement, car l'incidence de la libéralisation sur la croissance des importations y est moindre. Cependant, vu la marginalisation continue des PMA dans les flux mondiaux de capitaux privés, l'effet s'exerçant sur la balance commerciale signifie que le processus de libéralisation des échanges a exacerbé la dépendance à l'égard de l'aide. De plus, dans la mesure où celle-ci n'est pas fournie sous la forme de dons et ne renforce pas les capacités du secteur commercial, elle a sans doute accru le risque de voir surgir à l'avenir une nouvelle crise de la dette.

L'on peut également s'interroger sur le caractère intégrateur de la croissance dans les conditions de l'après-libéralisation. Les renseignements obtenus dans le cadre des études diagnostiques sur l'intégration du commerce montrent que certains PMA dont les principales exportations sont les produits manufacturés et les industries extractives connaissent de plus en plus un type de croissance économique dans lequel l'expansion se concentre dans une enclave géographique et sectorielle restreinte. En l'occurrence, il n'y a guère de liens entre l'enclave exportatrice, en plein essor, et le secteur agricole, qui fait vivre la majorité de la population et des plus démunis. Dans ces conditions, les exportations peuvent afficher des taux très élevés de croissance sans que cela ait une incidence sur la pauvreté.

Un des facteurs qui entravent le caractère intégrateur du processus de croissance de l'après-libéralisation est que le commerce extérieur a été largement libéralisé dans des pays où l'infrastructure intérieure de transport et de communications laisse à désirer, où le marché intérieur est peu intégré et où l'économie est essentiellement orientée vers des activités de subsistance. Bon nombre de pauvres et de régions défavorisées restent donc sur la touche. En outre, le processus de libéralisation ne peut en soi remédier au cercle vicieux qui fait que les ménages ruraux participent de moins en moins au marché et qu'une grande partie de la production locale ne peut être commercialisée que sur place. Un tel état de choses ne fait qu'accentuer le problème des enclaves de croissance dans les pays exportateurs d'articles manufacturés, de ressources minérales et de pétrole, et se manifeste également dans les PMA à faible densité de population qui exportent des denrées agricoles.

Par ailleurs, un problème différent est en train d'apparaître dans les PMA exportateurs de produits agricoles ayant une forte densité de population, tels que le Rwanda. Ce problème tient à la pression démographique croissante s'exerçant sur les terres, à la dégradation de l'environnement et à la paupérisation, la taille des exploitations agricoles et les rendements étant trop faibles pour assurer la subsistance des ménages. L'emploi non agricole doit être développé pour atténuer les pressions sur les ressources foncières. Cependant, dans les PMA ayant fait l'objet d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce, une libéralisation ample et rapide semble être allée de pair avec une désindustrialisation, dans la mesure où les industries de remplacement des importations s'effondrent lorsqu'elles sont exposées à la concurrence internationale sans préparation préalable et où la transformation des produits primaires avant l'exportation périclité. Les PMA très peuplés qui exportent des produits agricoles ont eu du mal à développer suffisamment les exportations d'articles manufacturés ou de services pour créer une source parallèle d'emplois non agricoles, d'où une intensification des pressions s'exerçant sur la terre.

COMMENT FAIRE DU COMMERCE INTERNATIONAL UN MÉCANISME PLUS EFFICACE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La principale question qui se pose désormais aux PMA et à leurs partenaires de développement est de savoir comment encourager le développement et abaisser l'incidence de la pauvreté dans une économie de subsistance très ouverte, exposée à une économie internationale dont la libéralisation reste très asymétrique. Le Rapport recommande essentiellement de *faire en sorte que le commerce international contribue plus efficacement à réduire la pauvreté dans les PMA, grâce à une approche du développement reposant sur trois piliers à associer de manière cohérente et synergique.*

Une telle approche nécessite à la fois:

- De meilleures stratégies nationales de développement qui fassent une large place aux objectifs commerciaux;
- Des améliorations du régime commercial international, notamment sur des questions qui débordent le domaine d'activité de l'OMC, afin de réduire les contraintes internationales qui pèsent sur le développement des PMA;
- Un renforcement de l'assistance financière et technique internationale en vue de développer le potentiel de production et les capacités commerciales.

PREMIER PILIER: DE MEILLEURES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Intégrer le commerce dans les stratégies de lutte contre la pauvreté

Le premier moyen permettant de faire du commerce international un mécanisme plus efficace de réduction de la pauvreté dans les PMA consiste à concevoir de meilleures stratégies nationales de développement. Pour la plupart de ces pays, il s'agit en l'occurrence d'établir et de mettre en œuvre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

On a reproché à l'approche DSRP de ne pas prêter suffisamment attention aux questions liées au commerce. Cela était vrai de la première génération de DSRP, qui visait essentiellement à intégrer une structure de dépenses publiques

favorisant les plus démunis dans des réformes structurelles plus vastes et plus profondes, et dans les politiques macroéconomiques découlant des programmes antérieurs d'ajustement structurel. Or les récents DSRP mis en œuvre dans les PMA sont davantage orientés vers la croissance. Les questions commerciales y occupent une place de premier plan. Dans tous les cas, des objectifs de croissance des exportations et des importations font partie intégrante du cadre macroéconomique envisagé. En outre, même si ces documents ne comportent généralement pas de chapitre distinct consacré au commerce, ils énumèrent systématiquement divers objectifs commerciaux, consistant notamment à : accroître le degré d'ouverture, la compétitivité et la diversification; réduire l'instabilité des exportations; développer les nouvelles exportations, y compris des denrées agricoles ayant plus de valeur, la production manufacturière et le tourisme; et étoffer les relations commerciales régionales. Dans les DSRP, le développement des échanges est en général étroitement lié à la question du développement du secteur privé et à l'amélioration du régime d'investissement. Cela étant, les objectifs stratégiques d'ensemble ne sont pas toujours rattachés aux interventions prioritaires des pouvoirs publics. De plus, les objectifs commerciaux faisant partie du cadre macroéconomique — qui tablent le plus souvent sur une croissance plus rapide des exportations et sur une faible élasticité-revenu de la demande d'importations — fluctuent largement, et sont dissociés des autres aspects du DSRP.

Le Rapport propose une méthode pour intégrer le commerce dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Cette méthode est centrée sur la contrainte extérieure et sur les transformations à introduire dans l'élasticité-revenu des importations et des exportations pour parvenir à une croissance durable, à des taux suffisants pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté. Elle s'attache notamment à examiner les perspectives de la demande d'exportations traditionnelles et les critères à employer pour déterminer les secteurs exportateurs prometteurs qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement du commerce. Sur la base de ces éléments, de nouvelles mesures peuvent être envisagées dans le secteur commercial. Elles seront d'autant plus efficaces qu'elles s'inscriront dans le cadre d'un processus décisionnel dynamique au niveau national, faisant intervenir un large éventail de parties prenantes, notamment le secteur privé.

Une telle approche peut aider à intégrer le commerce dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Cependant, comme le fait valoir le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, l'essentiel n'est pas simplement d'associer le commerce à la lutte contre la pauvreté: il s'agit également d'orienter les mesures de réduction de la pauvreté vers le développement en les articulant autour d'une stratégie nationale de développement. Dans cette optique, l'intégration des échanges dans les DSRP doit en fait être considérée comme un double processus consistant à introduire tant le commerce que le développement dans les plans de lutte contre la pauvreté.

Stratégies postlibérales de développement

Un des problèmes essentiels qui se posent actuellement aux PMA est de savoir comment promouvoir le développement et lutter contre la pauvreté dans une économie ouverte qui vient d'être libéralisée. Des réponses novatrices doivent être apportées à des questions clés: en quoi consiste une stratégie postlibérale de développement? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils intervenir pour faciliter le développement et réduire la pauvreté dans une économie exempte de barrières commerciales? Il s'agit de questions pressantes. Comme le représentant permanent d'un PMA auprès de l'ONU et de l'OMC (venant d'un pays qui a le plus largement et le plus rapidement libéralisé ses échanges dans les années 90, mais qui a encore beaucoup de mal à relever le niveau de vie de la population, à améliorer l'emploi et à réduire la pauvreté) l'a récemment noté dans une déclaration à l'OMC, «la majorité d'entre nous [les PMA] foncent dans le brouillard».

Ainsi qu'il ressort de l'analyse présentée dans le Rapport de cette année, il n'est guère probable qu'une stratégie de croissance tirée par les exportations entraînera d'elle-même une relation vertueuse entre le commerce et la pauvreté dans les PMA. Dans ces pays, qui connaissent une pauvreté généralisée et où la majeure partie de la population perçoit des revenus insuffisants ou à peine suffisants, pour pourvoir à ses besoins fondamentaux, une croissance induite par les exportations correspond généralement à un mode de croissance fondé sur l'exclusion, ses avantages étant concentrés dans une enclave. Or, comme le Rapport le fait valoir, une croissance axée sur l'exportation n'est pas la seule stratégie prometteuse de développement ouvert qui puisse être poursuivie dans le prolongement de la libéralisation du commerce. *Il existe d'autres stratégies de développement ouvert, dans lesquelles le commerce est un élément de la croissance plutôt que la principale source de croissance, et qui peuvent être mises en œuvre dans un régime commercial d'économie ouverte, où les incitations ne privilégient ni les exportations ni les importations et où aucune distinction n'est faite entre l'agriculture et le secteur manufacturier.* De telles stratégies sont ici qualifiées de stratégies postlibérales de développement.

Celles-ci peuvent revêtir différentes formes, qu'il s'agisse:

- D'une stratégie de croissance à visage humain tirée par les exportations, qui ait des effets d'entraînement permettant d'en diffuser les avantages et qui prenne en considération les besoins fondamentaux;
- D'une stratégie de croissance équilibrée fondée sur l'amélioration de la productivité agricole et sur une industrialisation dopée par les exportations;
- D'une stratégie d'industrialisation par le développement de l'agriculture — qui prévoit des investissements en matière d'infrastructure et des avancées technologiques dans le secteur de l'agronomie ainsi que des liaisons en aval dans les activités de transformation — avec une composante «exportation»;
- D'un processus de développement et de diversification passant par la gestion des recettes procurées par les ressources minérales;
- Du développement de complexes productifs fondés sur l'exploitation des ressources naturelles; ou
- D'une triple stratégie de développement consistant à promouvoir les produits négociables concurrentiels, les activités non marchandes à forte intensité d'emplois et les transformations technologiques dans les activités de subsistance afin de réduire les contraintes pesant sur le temps de travail des ménages.

Toutes ces stratégies de développement font une large place à l'expansion des exportations. Dans la première, les exportations constituent la principale composante de la croissance économique du côté de la demande, alors que les autres sont des stratégies de développement ouvert qui visent à parvenir à un essor suffisant du secteur des exportations plutôt qu'à une croissance par l'exportation. Dans les stratégies visant à accroître suffisamment les exportations, l'expansion de la demande intérieure est un élément important de la croissance économique. Le processus de croissance repose donc sur un meilleur équilibre entre la demande intérieure et l'expansion des exportations.

Ce qui semble actuellement apparaître dans certains PMA, de façon implicite plutôt que délibérée, est la première stratégie hybride qui associe une croissance induite par les exportations à une stratégie visant à la satisfaction des besoins essentiels. Dans cette nouvelle synthèse résolument expérimentale, le volet «croissance par l'exportation» de la stratégie est fondé sur une libéralisation des échanges, conjuguée à des mesures applicables sur le territoire proprement dit en vue de réduire les contraintes internes pesant sur le commerce extérieur (telles que des coûts de transaction élevés liés à une piètre infrastructure en matière de facilitation du commerce et d'installations portuaires) et à des mesures propres à favoriser les phénomènes de transmission, pour que les effets de la croissance des exportations atteignent les plus démunis et les régions défavorisées. En même temps, le volet «besoins essentiels» de la stratégie est désormais soutenu par les partenaires de développement des PMA, dont l'aide au développement sert de plus en plus à satisfaire les besoins en question.

Une telle stratégie est certes de nature à entraîner une relation commerce-pauvreté plus positive qu'une stratégie uniquement fondée sur la croissance par l'exportation. Cependant, il reste à voir si elle s'avérera viable. Si les ressources modiques de l'assistance internationale sont de plus en plus absorbées par la satisfaction des besoins essentiels, il y en aura moins pour valoriser les secteurs de production et développer le secteur privé. Le risque est que le problème de l'endettement s'aggrave dans les pays qui optent pour cette stratégie.

De ce point de vue, les autres stratégies postlibérales de développement décrites dans le Rapport méritent donc d'être plus largement prises en considération et examinées.

Politiques visant à favoriser le développement

Quelle que soit la stratégie suivie, de nouveaux types de politiques s'avèrent nécessaires pour encourager le développement dans le nouvel environnement commercial ouvert. Il convient ici de rappeler l'argument de Jagdish Bhagwati selon lequel le libre-échange ne saurait être assimilé au laissez-faire. Des politiques intérieures doivent être adoptées pour corriger les distorsions intérieures, les dysfonctionnements du marché et les problèmes de coordination qui accablent les pays très pauvres. De telles politiques doivent chercher à compléter plutôt qu'à supplanter les mécanismes du marché.

En mettant en œuvre des stratégies postlibérales de développement, les pouvoirs publics doivent, dans les PMA, recourir à des dispositifs de soutien du marché visant à créer des marchés, à les développer et à les stimuler. Il ne s'agit pas simplement de prévoir les mesures voulues d'incitation par les prix: les institutions et infrastructures nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de marché moderne doivent également être mises en place. Il est essentiel de

fournir des biens collectifs pour remédier aux carences et aux pénuries actuelles dont pâtissent les secteurs productifs des PMA. De nouveaux investissements doivent également être réalisés pour que leur économie soit mieux à même d'absorber les technologies importées et de nouvelles techniques de production. Le développement du secteur privé est prioritaire. D'importants efforts doivent être entrepris pour développer des entreprises locales orientées vers la production plutôt que vers le simple échange. Une importance particulière doit être accordée aux petites et moyennes entreprises, et de nouvelles approches fondées sur le jeu du marché sont à mettre au point en matière de développement agricole pour combler le vide laissé par le démantèlement des anciens offices de commercialisation de produits.

DEUXIÈME PILIER: L'AMÉLIORATION DU RÉGIME COMMERCIAL INTERNATIONAL

Les effets positifs de stratégies nationales de développement mieux conçues ne se matérialiseront pas sans une amélioration du régime commercial international, de façon à réduire les contraintes internationales pesant sur le développement des PMA.

Ce ne sont pas simplement les règles de l'OMC qui sont à prendre en considération: il faut également des normes, des règles et des pratiques multilatérales allant au-delà des questions traitées par cette organisation. Le régime commercial international doit être défini au sens large, car dans la pratique, bon nombre des problèmes clés d'origine externe auxquels les PMA sont confrontés dans l'environnement commercial international débordent en fait le cadre des travaux de l'OMC. Ils touchent par exemple au fonctionnement de l'économie internationale des produits de base, dont une partie est liée aux questions traitées à l'OMC et l'autre non. La nature des accords d'accès préférentiel aux marchés entre pays développés et PMA et entre pays en développement et PMA est également en jeu, tout comme la nature des accords commerciaux régionaux. La transparence des rentes et des revenus provenant des ressources minérales est un autre problème fondamental: le processus de déliement de l'aide — d'une grande importance pour la concurrence à l'importation — est suivi par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Dans ce contexte, le fait de limiter le débat aux enjeux traités dans le cadre de l'OMC nuit considérablement à une véritable analyse visant à déterminer comment lier le commerce international à la réduction de la pauvreté dans les PMA en améliorant le régime commercial international.

Le Rapport fait valoir que des améliorations du régime commercial international supposent à la fois i) l'adoption de mesures à l'échelle internationale qui soient applicables à tous les pays en développement, ii) des mesures internationales d'appui spécialement axées sur les PMA et iii) un renforcement de la coopération Sud-Sud dans les secteurs du commerce et de l'investissement.

Mesures généralement applicables

Selon le Rapport, les PMA ne peuvent espérer tirer un grand profit du cycle actuel de mesures multilatérales de libéralisation des échanges si des améliorations ne sont pas apportées à leurs capacités de production de façon à leur permettre de bénéficier de toute croissance éventuelle de l'activité économique au niveau mondial. Parmi les questions actuellement à l'étude, l'élimination progressive des mesures d'aide à l'agriculture dans les pays de l'OCDE est d'une importance particulière pour les perspectives de développement des PMA. Ces mesures peuvent certes aider les pays à importer des aliments bon marché et à faire face à court terme aux impératifs de la sécurité alimentaire, mais elles pèsent sur la production agricole des PMA en sapant les complémentarités potentielles entre développement de l'agriculture et celui des autres secteurs, qui sont d'une importance capitale dans le processus de développement. Le Rapport cite le riz, le sucre, le maïs, le sorgho, le blé, la pomme de terre, le coton, le haricot ainsi que le bœuf et le veau parmi les principaux produits qui bénéficient d'un soutien dans les pays développés tout en étant d'une grande importance pour la production des pays les moins avancés. Même si les denrées alimentaires importées représentent une faible proportion de la consommation totale de vivres dans bon nombre de PMA, les mesures d'aide à l'agriculture appliquées par les pays de l'OCDE freinent la production agricole locale, ce qui entraîne à terme une dépendance accrue à l'égard des importations de produits alimentaires.

Cependant, mis à part la libéralisation multilatérale des échanges, un certain nombre de mesures communément applicables peuvent jouer un rôle non négligeable en faisant du commerce international un mécanisme plus efficace pour lutter contre la pauvreté dans les PMA. La principale lacune de la démarche actuellement suivie à cet égard au niveau international tient à la méconnaissance du lien existant entre la dépendance à l'égard des produits de base et l'extrême pauvreté. Toute mesure touchant les produits de base est de nature à avoir un profond retentissement sur la réduction de la pauvreté dans les PMA. Parmi les secteurs prioritaires, il convient de mentionner des mesures d'ordre général à prendre pour réduire la vulnérabilité aux secousses subies par les prix de ces produits (en associant par exemple les calendriers de remboursement de la dette aux prix mondiaux) et les initiatives propres à garantir au niveau international la transparence des revenus tirés de l'exploitation du pétrole et des ressources minérales. Des mesures généralisées applicables aux systèmes économiques à dominante minière, qui échappent aux analyses actuelles des effets de la libéralisation multilatérale du commerce (centrées sur l'agriculture et les produits manufacturés), peuvent s'avérer particulièrement plus importantes, d'autant que la misère n'a cessé de s'aggraver dans la plupart des PMA tributaires des ressources minérales.

Mesures internationales d'appui en faveur des PMA

Compte tenu des avantages potentiels que la libéralisation multilatérale des échanges devrait procurer aux PMA, des mesures internationales d'appui spécialement conçues peuvent sensiblement contribuer à faire du commerce international un mécanisme plus efficace pour réduire la pauvreté dans ces pays. Les mesures particulières actuellement appliquées, notamment l'accès préférentiel aux marchés et le traitement spécial et différencié prévu en faveur des PMA dans les dispositions de l'OMC, présentent des insuffisances qui en réduisent l'efficacité. Ces mesures pourraient être considérablement renforcées. Concernant l'accès préférentiel aux marchés, diverses améliorations pourraient être introduites: en modifiant les règles d'origine; en aidant les pays à se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires et aux prescriptions qui constituent des obstacles techniques au commerce; en élargissant la gamme des produits visés; et en conférant plus de stabilité et de prévisibilité à ce régime, par exemple par la consolidation des préférences accordées dans le cadre de l'OMC en matière d'accès aux marchés. Le traitement spécial et différencié des PMA prévu dans les dispositions de l'OMC peut être amélioré en ciblant des pays ou des problèmes, en privilégiant des dispositions ayant force obligatoire plutôt que celles qui reposent sur la notion d'effort maximal, et en accordant une plus grande attention aux dispositions susceptibles de contribuer au renforcement des capacités de production et d'approvisionnement (notamment celles qui encouragent les membres de l'OMC à transférer des technologies aux PMA au titre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce). Il est également essentiel que les PMA en passe d'adhérer à l'OMC reçoivent automatiquement le même traitement spécial et différencié que ceux qui en sont déjà membres.

À mesure que les échanges commerciaux se libéralisent au niveau multilatéral, les préférences accordées aux PMA en matière d'accès aux marchés vont progressivement s'effriter, ce qui ébranlera la principale approche inspirée du marché en faveur de ces pays. De ce fait, il importe au plus haut point d'envisager des mesures complémentaires d'appui à leur intention au niveau international. Une des démarches envisageables consiste à introduire de nouvelles préférences du côté de l'offre et à encourager l'investissement étranger direct (IED), le transfert de technologie et des modes de financement moins onéreux. De telles mesures pourraient utilement compléter l'accès préférentiel aux marchés en tant qu'approche inspirée du marché visant à apporter un appui aux PMA.

Coopération Sud-Sud

Enfin, le commerce international pourrait contribuer plus efficacement à réduire la pauvreté dans les PMA par une intensification de la coopération Sud-Sud dans le secteur commercial. Cet aspect devient d'autant plus important que le commerce Sud-Sud s'est développé. Alors que les autres pays en développement fournissaient 32 % seulement du total des importations des PMA en 1989, ils comptaient pour 56 % en 2001. Cependant, les PMA risquent d'être autant marginalisés dans le commerce Sud-Sud qu'ils le sont dans les échanges Nord-Sud. La part de leurs exportations totales allant vers d'autres pays en développement, qui était de 15 % en 1989, ne s'élevait qu'à 34 % en 2001. Le déficit commercial des PMA à l'égard des autres pays en développement s'est encore creusé (de 5,5 milliards de dollars en 1990, il atteignait 15,6 milliards en 2002).

Les mesures propres à enrayer la marginalisation des PMA dans le commerce Sud-Sud consistent, entre autres, à mieux tirer parti du Système global de préférences commerciales, à encourager l'IED régional vers les PMA en

provenance de pays en développement plus avancés, ainsi que les relations triangulaires avec les pays développés, et à prévoir des dispositions particulières dans les accords régionaux. Au final, l'un des principaux obstacles au renforcement de la coopération Sud-Sud réside dans les difficultés que les pays en développement plus avancés rencontrent dans l'économie mondiale. Lorsqu'elles auront été aplanies, l'essor de ces pays pourrait jouer un rôle majeur en permettant aux PMA de profiter de la croissance mondiale au lieu de rester sur la touche.

TROISIÈME PILIER: L'AMÉLIORATION DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE VISANT À DÉVELOPPER LES CAPACITÉS PRODUCTIVES ET COMMERCIALES

La triple approche décrite dans le Rapport repose également sur l'assistance internationale à prévoir pour développer le potentiel de production et la capacité d'échange des PMA. Le renforcement des capacités de production et d'approvisionnement au niveau national contribuera tant à l'expansion du commerce qu'à la réduction de la précarité et jouera un rôle de premier plan en améliorant la relation entre le commerce et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Des investissements considérables doivent être réalisés dans ces pays pour développer leur potentiel de production et les rendre plus compétitifs. Dans la démarche préconisée ici, le renforcement des capacités commerciales s'avère crucial. Cependant, il est difficile de séparer cette activité de l'assistance au développement du secteur privé et, de façon plus générale, de l'assistance au développement des capacités de production.

Si l'aide financière et technique internationale est indispensable, cela est dû à la modicité des ressources intérieures disponibles dans ce domaine, à l'arbitrage à opérer à court terme entre la mobilisation des ressources intérieures et la réduction de la pauvreté, et au fait que les apports de capitaux privés ne peuvent répondre à tous les besoins d'investissement. En ce qui concerne ce dernier facteur, il est certes encourageant de constater que des flux de capitaux privés s'orientent vers l'infrastructure des PMA, mais ils restent concentrés dans un petit nombre de pays et privilégient quelques localités ou secteurs, notamment les télécommunications.

Portée de l'assistance internationale

Pour améliorer l'assistance internationale au développement des capacités productives et commerciales, il faut à la fois en accroître le volume et en renforcer l'efficacité. En ce qui concerne sa portée, les flux ont diminué dans les années 90, se détournant du même coup de l'infrastructure économique et des services (notamment les transports, les communications et l'énergie) ainsi que des secteurs de production (agriculture, industrie, commerce et tourisme) au profit de l'infrastructure sociale. Au début des années 80, la part des engagements d'aide bilatérale des pays membres du CAD en faveur des PMA destinée à l'infrastructure économique, aux secteurs de production et aux questions multisectorielles et transversales était de 45 %: en 2000–2002, elle était tombée à 23 %. En valeur réelle, l'aide extérieure à l'agriculture dans les PMA avait, dans les années 90, diminué de moitié par rapport aux années 80. Il est indispensable que la reprise de l'assistance internationale découlant du Consensus de Monterrey aille de pair avec un rééquilibrage de la structure des apports, l'objectif étant de renforcer le potentiel de production et non pas simplement de satisfaire les besoins fondamentaux et de mettre en place une infrastructure sociale.

Le secteur du commerce a été particulièrement délaissé dans les apports d'aide. Il est difficile d'en évaluer la part, vu la façon dont l'aide au commerce est définie dans le système de notification des pays créanciers de l'OCDE. Cependant, d'après cette base de données, les engagements d'aide bilatérale et multilatérale à la politique et à l'administration commerciales dans l'ensemble des PMA se chiffraient en moyenne, pour la période 1990–2001, à 13,8 millions de dollars par an, soit 0,1 % du total des montants engagés. Durant 7 de ces 12 années, les engagements d'aide à la politique et à l'administration commerciales ont été inférieurs à 6 millions de dollars pour l'ensemble des PMA. La base de données OMC/OCDE récemment créée concernant l'assistance technique au commerce et l'aide au renforcement des capacités commerciales donne une image plus globale, laissant entrevoir un volume plus élevé d'aide au commerce. Selon cette base de données, les PMA ont reçu en 2002 75 millions de dollars au titre des politiques et réglementations commerciales (la priorité étant accordée à la négociation des accords de partenariat économique de l'après-Cotonou) et 249 millions de dollars au titre du développement du commerce (les activités prioritaires étant les services d'appui aux entreprises ainsi que l'analyse et le développement des marchés). Cependant, ces chiffres doivent être replacés dans leur contexte: la politique et la réglementation

commerciales et le développement du commerce ne comptaient cette année-là que pour 0,5 % et 1,5 %, respectivement, dans le total des engagements d'aide.

L'infrastructure liée au commerce s'avère prioritaire en termes d'assistance financière au renforcement des capacités commerciales. Cette composante de l'aide devrait s'inscrire dans le cadre d'un vaste effort visant à atteindre les objectifs quantitatifs fixés dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. L'infrastructure liée au commerce étant mal définie, les estimations du volume actuel de l'aide varient en fonction de la définition retenue. D'après la base de données OMC/OCDE, qui englobe tous les engagements d'aide dans les secteurs du transport et de l'entreposage, des communications et de l'énergie, les PMA ont reçu en 2002 1,4 milliard de dollars, soit 9 % du total des montants engagés pour cette année. Si l'on entend par infrastructure liée au commerce uniquement les transports, l'entreposage et les communications, les engagements d'aide en la matière auraient diminué de 43 % en valeur réelle par habitant entre 1990 et 2001.

Efficacité de l'assistance internationale

Il faut enfin améliorer l'efficacité de l'assistance. Trois problèmes particuliers concernant les partenaires de développement des PMA doivent être mentionnés ici. Le premier tient au fait que les objectifs de développement poursuivis par les pays développés dans leur rôle de donateurs se confondent en partie avec les intérêts qui sont les leurs en tant que puissances commerciales. L'important est d'éviter que l'assistance au développement du commerce en pâtisse. Le déliement de l'aide accordée aux PMA offre une importante occasion de modifier les mentalités dans ce domaine. Deuxièmement, il faut d'urgence renforcer les capacités des donateurs eux-mêmes touchant les échanges. Il est tout aussi important et urgent d'intégrer le commerce dans les programmes d'aide que d'en tenir compte dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Troisièmement, il incombe aux donateurs d'élaborer des démarches novatrices à l'égard du développement du secteur privé dans les PMA. Des politiques postlibérales d'aide doivent compléter les stratégies postlibérales de développement.

La principale initiative visant à rendre l'aide au renforcement des capacités plus efficace est le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA. Les études diagnostiques établies dans le cadre de cette initiative fournissent des renseignements utiles sur le commerce et la pauvreté dans les PMA, mais elles se sont davantage attachées à mettre en évidence les réformes inachevées de la politique commerciale et les obstacles à la facilitation du commerce et aux exportations dans tel ou tel secteur qu'à déterminer comment réduire la pauvreté par le biais du commerce et du développement. Cela étant, le Cadre intégré se distingue surtout par le fait qu'il n'a jusqu'à présent guère produit de résultats concrets sur le plan du renforcement des capacités commerciales.

NÉCESSITÉ DE GARANTIR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES EN RENONÇANT AU "PESSIMISME DU DÉVELOPPEMENT"

Garantir la cohérence des politiques

Chacun des trois piliers sur lesquels repose l'approche envisagée est essentiel pour que celle-ci porte ses fruits. Les améliorations du régime commercial international sont une condition *sine qua non* du succès, car ce régime fournit le cadre dans lequel le commerce pourra être plus étroitement associé à la lutte contre la pauvreté dans les PMA. Cependant, la question de savoir si les possibilités accrues de réduire la pauvreté qui peuvent découler de telles améliorations se concrétiseront est fonction des efforts qui seront déployés au niveau national pour les saisir. En l'occurrence, la priorité absolue doit être accordée à l'élaboration et à la mise en œuvre, par les gouvernements, de stratégies nationales de développement qui incluent le commerce de façon à contribuer efficacement à l'atténuation de la misère. Cet aspect est d'autant plus crucial qu'il s'agit du domaine sur lequel les PMA eux-mêmes auraient le plus de prise pour mettre le commerce au service de la lutte contre la pauvreté. Cependant, les partenaires de développement des PMA doivent eux-mêmes soutenir ces efforts par une assistance financière et technique internationale visant à renforcer les capacités commerciales tant publiques que privées. Le manque de cohérence entre les politiques internationales d'assistance et les objectifs commerciaux nationaux, l'insuffisance et les distorsions de l'assistance financière et technique au commerce et le fait de ne pas faciliter et promouvoir la maîtrise des

politiques relatives au commerce et au développement au niveau national sont autant de facteurs qui risquent de compromettre les efforts entrepris par les pays pour tirer parti des transformations du régime commercial international.

La triple stratégie visant à faire du commerce un mécanisme plus efficace de réduction de la pauvreté dans les PMA doit en outre s'inscrire dans le cadre d'une vaste démarche définissant l'action à entreprendre au niveau international en matière de développement, qui englobe à la fois un élargissement des débouchés commerciaux, une assistance financière et technique internationale plus efficace, des mesures renforcées d'allègement de la dette, la mobilisation des flux de capitaux privés et une aide internationale au transfert et à l'acquisition de technologie. Le développement des PMA représente une tâche d'une telle ampleur qu'il serait vain de considérer le commerce comme susceptible de remplacer l'aide ou de s'imaginer que des apports de capitaux privés peuvent se substituer aux apports d'origine publique dans ces pays. Les PMA doivent eux-mêmes s'attacher à favoriser une transition progressive vers une croissance économique soutenue fondée de plus en plus sur la mobilisation des ressources intérieures, la promotion de l'IED destiné au développement et le recours aux marchés internationaux, vers un financement des importations par les exportations plutôt que par des apports d'aide. Le meilleur moyen d'y parvenir est de faire en sorte que, durant cette transition, l'assistance internationale, les dispositifs d'allègement de la dette, les préférences commerciales et les mesures propres à faciliter l'IED et le transfert de technologie opèrent de concert de façon à promouvoir le développement.

Il est encourageant de constater qu'à l'heure actuelle un large consensus se dégage quant à la nécessité d'améliorer les politiques nationales, le régime commercial international et l'aide internationale au renforcement des capacités commerciales, ces trois éléments étant considérés comme les piliers essentiels d'une vaste stratégie visant à faire du commerce international un mécanisme plus efficace de réduction de la pauvreté dans les PMA. Cependant, pour avoir une portée réelle, ces éléments doivent être coordonnés et mis en œuvre de la façon la plus judicieuse possible dans les circonstances actuelles. Il s'agit pour cela de réagir contre le pessimisme du développement.

Desserrer l'étouffement du pessimisme du développement

Les stratégies de développement et les orientations préconisées au niveau international étaient naguère empreintes d'un certain pessimisme à l'égard tant des exportations que de l'agriculture. C'est désormais le développement qui suscite le défaitisme, constituant l'un des principaux obstacles à la réduction de la pauvreté à l'échelle planétaire.

Ce «pessimisme du développement» se manifeste dans la conviction que les efforts de développement déployés jusqu'ici ont capoté, qu'une politique visant à accélérer de façon délibérée et volontariste le développement est inopérante ou, si elle a donné les résultats dans le passé, qu'elle serait désormais vouée à l'échec à l'heure de la mondialisation de l'activité économique. Un tel sentiment est partagé à la fois par ceux qui soutiennent que l'État doit intervenir le moins possible dans les orientations économiques des pays en développement, et par ceux qui estiment au contraire qu'il aurait un rôle important à jouer mais qu'il ne peut l'assumer, car les règles internationales réduisent la marge de manœuvre laissée aux pays et les empêchent de faire ce qu'ils ont à faire. Dans le cas des PMA, la faiblesse de l'État est un argument supplémentaire à l'appui de la thèse selon laquelle il est tout simplement impossible de promouvoir le développement.

Une vision aussi pessimiste a conduit à penser que le meilleur moyen de réduire la pauvreté dans les PMA et dans d'autres pays en développement passait non pas par le développement proprement dit, mais par une intégration plus étroite dans l'économie internationale. L'intégration mondiale occupe certes une place de premier plan dans toute stratégie appropriée de développement et de réduction de la pauvreté dans les PMA. Les relations économiques internationales peuvent jouer un rôle clef en aidant ces pays à sortir des cercles vicieux qui, au niveau intérieur, expliquent la persistance d'une pauvreté généralisée:

- L'accès à l'épargne étrangère peut servir de catalyseur en aidant les pays pauvres à échapper à l'enchaînement faible revenu-faible épargne-faible investissement-faible productivité-faible revenu;
- L'exportation vers les marchés internationaux permet de mobiliser à des fins productives des ressources foncières et humaines jusque-là sous-utilisées en raison de la faible demande effective liée à une pauvreté généralisée;
- Un plus large accès aux technologies modernes disponibles permet aux pays qui sont «à la traîne» d'obtenir des gains appréciables de productivité sans avoir à réinventer sans cesse;

- L'expansion de l'IED peut stimuler l'investissement et fournir des technologies et des compétences en matière de gestion;
- L'amplification des migrations internationales permet aux personnes démunies des pays pauvres de trouver un emploi à l'étranger quand elles ne trouvent guère de débouchés dans leur propre pays.

Cependant, il est illusoire de croire que l'extrême pauvreté qui persiste dans les PMA résulte d'un manque d'intégration et d'une libéralisation insuffisante des échanges plutôt que du sous-développement.

Le problème d'orientation qui se pose aux PMA tient non pas au niveau d'intégration dans l'économie mondiale, mais à la forme que revêt cette intégration. Leur mode d'intégration actuel n'est guère propice à une croissance économique soutenue ni à la réduction de la pauvreté. Le processus de libéralisation des échanges a créé un nouvel environnement pour lutter contre la pauvreté dans les PMA. L'essentiel est à présent de savoir comment ces pays, soutenus par leurs partenaires de développement et bénéficiant d'un régime commercial international plus favorable, peuvent promouvoir le développement et remédier à la précarité dans un tel environnement.

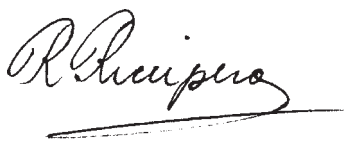
Il ne devrait pas y avoir de raisons d'envisager le développement de manière pessimiste. Une des réalisations les plus importantes de la seconde moitié du XX^e siècle a été, pour des millions de personnes, la possibilité d'échapper à la pauvreté grâce au développement. Ce processus se poursuit aujourd'hui en Chine et en Inde. La question est de savoir comment en faire également profiter les PMA.

* * *

Pour finir, je tiens à souligner que le Rapport de cette année s'inscrit dans le cadre d'un programme de travail plus large auquel la CNUCED envisage de s'atteler concernant le commerce et la pauvreté. Cette question a suscité beaucoup d'intérêt au cours des cinq dernières années. Cependant, on a mis jusqu'ici l'accent sur la libéralisation des échanges et la pauvreté, au lieu de considérer le commerce et la pauvreté sous l'angle du développement. Le Rapport sur les PMA a été établi dans cette optique et présente non seulement une analyse de la situation de ces pays, mais également un cadre conceptuel éventuel pour une approche du développement.

Le thème du commerce et de la pauvreté est d'une importance considérable. Cela tient à la fois à la dimension éthique qu'il confère au débat international et à l'aspect qualitatif qu'il introduit dans l'analyse de la politique commerciale. Une telle notion doit être développée au même titre que celles de «qualité de la croissance» ou de «qualité de l'emploi». Des stratégies concrètes associant commerce, développement et lutte contre la pauvreté doivent être élaborées de façon à répondre aux besoins des pays en développement à tous les stades du processus de développement, ce qui représente assurément une vaste tâche.

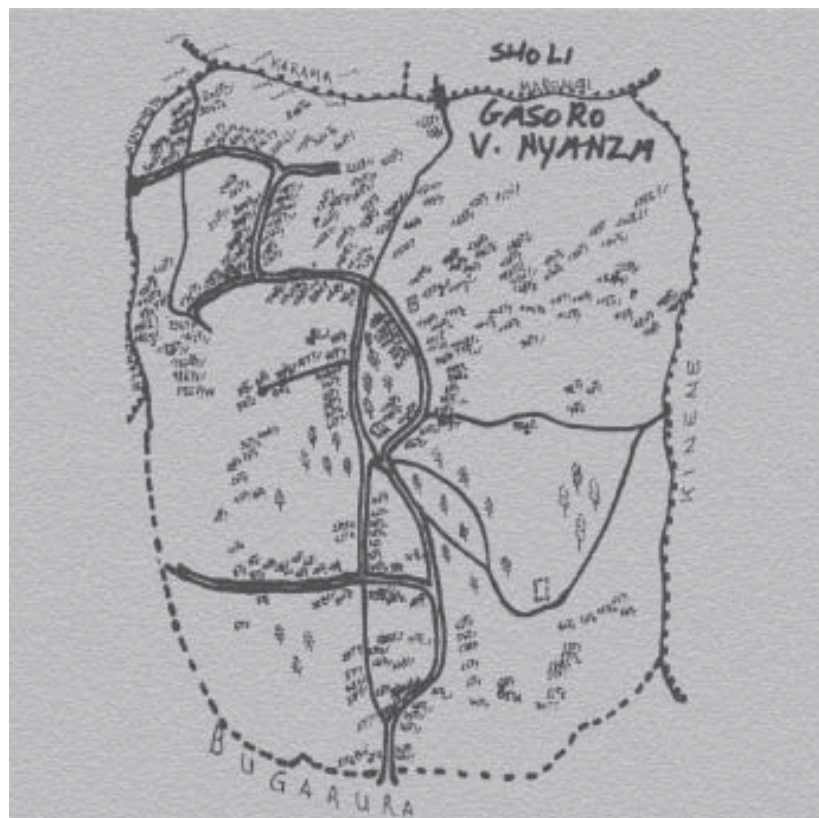
Le Secrétaire général de la CNUCED



Rubens Ricupero

Première partie

TENDANCES RÉCENTES



Tendances économiques récentes

Chapitre

1

A. Croissance économique globale

La croissance économique globale des PMA en tant que groupe a continué de s'améliorer au cours de la période 2000–2002, qui correspond aux dernières années pour lesquelles des données sont disponibles. De fait, le taux annuel moyen de croissance du PIB réel de ce groupe de pays a dépassé celui des autres pays en développement au cours de cette période. Mais on observe d'importants écarts entre les PMA, certains obtenant des résultats extrêmement positifs tandis que d'autres se trouvent dans une situation diamétralement opposée. De plus, les PMA qui ont enregistré les meilleurs résultats sont ceux qui, dans les années 90, ont connu les plus fortes variations de taux de croissance.

Le PIB réel des PMA en tant que groupe a progressé plus rapidement à la fin des années 90 qu'au début de la décennie et, au cours de la période 2000–2002, la progression a été légèrement plus rapide qu'à la fin des années 90. Pour les 45 PMA pour lesquels des données sont disponibles, le taux moyen de croissance a été de 4,9 % par an au cours de la période 2000–2002, soit 0,5 point de pourcentage de plus qu'au cours de la période 1998–2000 (voir le tableau 1). On estime également que le taux de croissance du PIB réel par habitant du groupe des PMA s'est accéléré — passant d'une moyenne annuelle de 2 % en 1998–2000 à 2,6 % en 2000–2002.

La croissance économique globale des PMA en tant que groupe a continué de s'améliorer au cours de la période 2000–2002. Mais on observe d'importants écarts entre les PMA.

TABLEAU 1. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL ET DU PIB RÉEL PAR HABITANT DES PMA ET D'AUTRES GROUPEMENTS DE PAYS, 1998–2000 ET 2000–2002
(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)

	Taux de croissance du PIB réel					Taux de croissance du PIB réel par habitant				
	1998–2000	2000	2001	2002	2000–2002	1998–2000	2000	2001	2002	2000–2002
Pays les moins avancés	4,4	4,3	4,9	5,0	4,9	2,0	1,9	2,5	2,7	2,6
<i>dont:</i>										
Bangladesh	5,4	5,9	5,3	4,4	4,8	3,6	4,1	3,5	2,6	3,0
Autres PMA	3,9	3,6	4,7	5,2	5,0	1,4	1,1	2,2	2,7	2,5
PMA africains	3,7	3,2	4,9	5,7	5,3	1,2	0,7	2,4	3,2	2,8
PMA asiatiques	5,4	6,0	5,0	4,0	4,5	3,4	3,9	3,0	2,0	2,5
PMA insulaires	3,0	2,0	1,4	1,9	1,6	0,5	-0,4	-1,0	-0,5	-0,8
Autres pays en développement	4,4	5,6	2,7	3,5	3,1	2,9	4,1	1,3	2,2	1,8
Pays à faible revenu	4,4	4,1	4,5	4,1	4,3	2,4	2,2	2,6	2,3	2,5
Pays à revenu intermédiaire	3,8	5,3	2,6	3,2	2,9	2,8	4,3	1,7	2,2	2,0
Pays à revenu élevé	3,3	3,7	0,7	1,3	1,0	2,6	2,9	0,0	0,8	0,4
Monde	3,4	3,9	1,1	1,7	1,4	2,1	2,6	-0,1	0,5	0,2

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

Note: Le PIB réel est mesuré en dollars constants de 1995. Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, le Myanmar, la Somalie ou Tuvalu.

Le groupe des autres pays en développement est composé de 78 pays en développement qui ne sont pas des PMA (non compris l'Europe centrale et orientale) et pour lesquels des données sur le PIB réel étaient disponibles.

Les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé correspondent aux groupes de pays définis par la Banque mondiale.

Pour la classification des PMA, voir l'annexe au chapitre.

Le Bangladesh, dont l'économie alimente un quart du PIB total de l'ensemble des PMA, tire le taux de croissance global. Mais l'amélioration n'en demeure pas moins évidente dans le reste des PMA — dont le taux de croissance du PIB réel par habitant est passé de 1,4 % par an en 1998-2000 à 2,5 % par an en 2000-2002 (tableau 1).

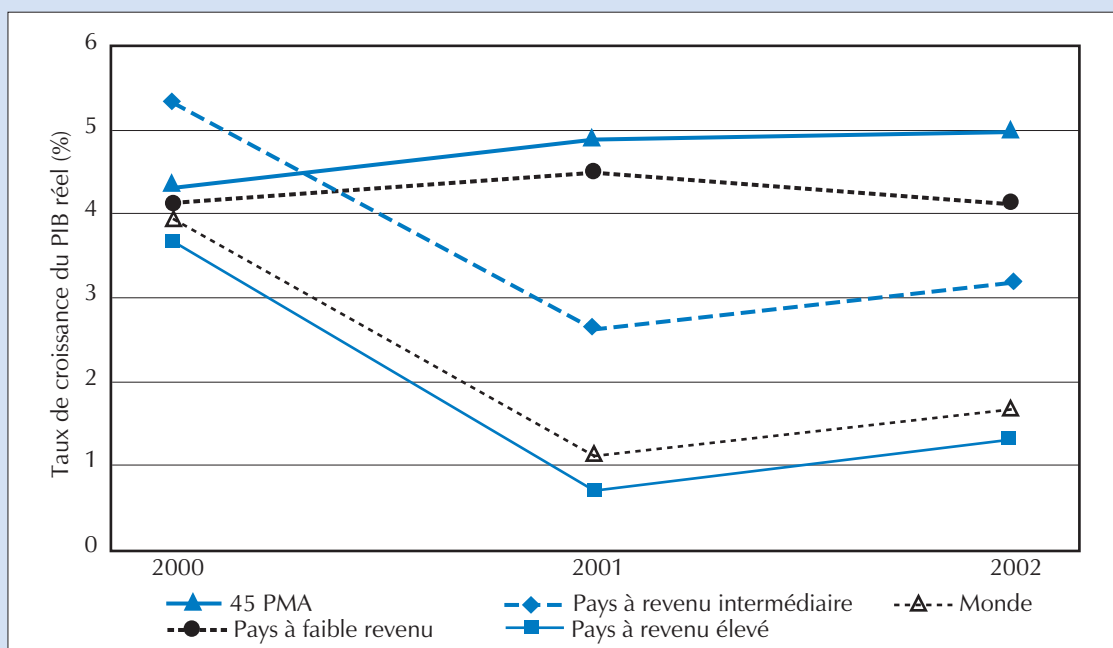
Cette amélioration de la croissance économique dans le groupe des PMA s'est produite en même temps que le taux de croissance dans les autres pays en développement diminuait.

Il est à noter que cette amélioration de la croissance économique dans le groupe des PMA s'est produite en même temps que le taux de croissance dans les autres pays en développement diminuait, passant de 2,9 % par an en 1998-2000 à 1,8 % par an en 2000-2002 en valeur réelle par habitant. Cette situation s'explique par le fait que la croissance du PIB du groupe des autres pays en développement s'est fortement ralentie en 2001, le taux moyen de croissance du PIB par habitant passant de 4,1 % en 2000 à 1,3 % en 2001, pour se redresser ensuite lentement et atteindre 2,2 % en 2002. En revanche, la croissance du PIB global des PMA n'a pas fléchi en 2001. Le groupe des pays à faible revenu a également affiché une relative résilience au ralentissement économique mondial en 2001 (voir le graphique 1).

Toutefois, la hausse n'est pas encore suffisante pour réduire l'écart croissant des niveaux de PIB par habitant entre les deux groupes de pays.

L'amélioration des chiffres de la croissance du groupe des PMA en 2000-2002 est encourageante, dans la mesure où, entre 1990 et 1997, les taux de croissance réelle dans ces pays étaient inférieurs par rapport à ceux des autres pays en développement. Toutefois, la hausse n'est pas encore suffisante pour réduire l'écart croissant des niveaux de PIB par habitant entre les deux groupes de pays. Dans les 45 PMA pour lesquels des données sont disponibles, le taux moyen de croissance du PIB par habitant de 2,6 % par an en 2000-2002 se traduit par un supplément de 15 dollars par an et par habitant en valeur réelle, tandis que dans le groupe des autres pays en développement un taux de croissance par habitant de 1,8 % par an se traduit par un supplément de 54 dollars par an et par habitant.

GRAPHIQUE 1. CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS LES PMA, LES PAYS À FAIBLE REVENU, À REVENU INTERMÉDIAIRE ET À REVENU ÉLEVÉ, ET DANS LE MONDE EN 2000, 2001 ET 2002



Source et notes: Voir tableau 1.

La situation est également très contrastée parmi les PMA. La croissance du PIB s'est ralentie entre 2000 et 2001 dans les sept PMA asiatiques pour lesquels des données sont disponibles. Comparativement, un tiers seulement des PMA africains ont accusé un ralentissement de la croissance du PIB sur la même période. Globalement, des 45 PMA pour lesquels des données sur le PIB réel sont disponibles, plus de la moitié (24) ont affiché un taux de croissance par habitant négatif ou faible sur la période 2000–2002. Moins d'un tiers (14 PMA) ont enregistré une croissance par habitant supérieure à 3 % par an. Sept PMA seulement — Angola, Bhoutan, Érythrée, Mozambique, Rwanda, Soudan et Tchad — ont atteint l'objectif de croissance du PIB de 7 % fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010 (Nations Unies, 2001: par. 6) (voir le tableau 2).

D'après les données de la Banque mondiale, qu'il s'agisse aussi bien du PIB que du PIB par habitant, et en dépit d'un taux d'accroissement démographique supérieur, les PMA africains ont enregistré une croissance plus rapide que les PMA asiatiques et insulaires en 2000–2002, plus rapide aussi que celle des autres pays en développement. Ils ont, en outre, bénéficié de la plus forte accélération de la croissance entre 1998-2000 et 2000–2002, leur PIB réel par habitant passant de 1,2 % par an en 1998-2000 à 2,8 % par an en 2000–2002, tandis que ce même PIB tombait de 3,4 % à 2,5 % dans les PMA asiatiques, et de 0,5 % par an à -0,8 % dans les PMA insulaires sur les mêmes périodes. Le contraste entre l'Afrique et l'Asie s'explique par le fait que la proportion de PMA africains dans lesquels le PIB s'est contracté entre 2000 et 2001 a été plus faible que celle des PMA asiatiques. Le taux de croissance négatif affiché par les petits PMA insulaires en 2000–2002 témoigne de la grande vulnérabilité de ces pays, et en particulier de leur secteur du tourisme, aux incidences du terrorisme sur le volume du trafic aérien. Dans les PMA asiatiques — contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres groupes de PMA, le PIB réel a continué de diminuer entre 2001 et 2002, ce qui a coïncidé avec l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en Asie.

L'amélioration du taux de croissance du PIB réel entre 1998-2000 et 2000-2002 est évidente dans les PMA exportateurs de denrées agricoles et aussi de minéraux. Dans les premiers, le taux annuel de croissance du PIB est passé de 4,2 % à 5,5 %, tandis que dans les seconds il progressait de 0,2 % à 3,3 %. Les PMA exportateurs de pétrole ont également bénéficié d'une forte croissance annuelle du PIB réel — 7,5 % — en 2000–2002, en grande partie grâce à l'Angola et au Soudan. Mais la croissance économique dans les PMA principalement exportateurs d'articles manufacturés et de services s'est ralentie, tombant de 5,2 % par an en 1998-2000 à 4,2 % par an en 2000-2002 (voir le tableau 3).

L'amélioration dans les PMA exportateurs de produits de base hors combustibles sur la période 2000-2002 est un aspect notable des récentes tendances économiques, mais reste à savoir quelle en est la viabilité à long terme. De nombreux PMA ont dans le passé souffert d'une instabilité de leur croissance. De plus, dans les années 90, la croissance du PIB réel a été plus de cinq fois plus instable dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques, et de deux à trois fois plus instable dans les PMA dépendant de l'agriculture que dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services. Les taux de croissance dans les PMA exportateurs de minéraux étaient de trois à quatre fois plus instables que ceux des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services, tandis qu'ils étaient d'environ cinq fois plus instables dans les PMA exportateurs de pétrole (voir le tableau 3).

Sur la période 2000–2002, sept PMA seulement ont atteint l'objectif de croissance du PIB de 7 % fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010.

Les PMA africains ont enregistré une croissance plus rapide que les PMA asiatiques et insulaires en 2000–2002.

TABLEAU 2. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL ET DU PIB RÉEL PAR HABITANT DANS LES PMA, PAR PAYS, 1998–2000 ET 2000–2002

(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)

	Taux de croissance du PIB réel		Taux de croissance du PIB réel par habitant	
	1998–2000	2000–2002	1998–2000	2000–2002
Pays à croissance rapide				
Mozambique	4,5	11,8	2,3	9,5
Angola	3,2	9,9	0,3	6,8
Érythrée	-5,9	9,5	-8,5	6,7
Tchad	0,8	9,7	-1,9	6,6
Soudan	6,3	8,7	4,3	6,5
Rwanda	6,8	8,0	3,8	5,0
Bhoutan	7,0	7,3	3,9	4,4
Éthiopie	5,3	6,4	2,7	4,0
Sierra Leone	-2,3	5,8	-4,3	3,8
République-Unie de Tanzanie	4,3	5,8	1,9	3,5
Cambodge	6,3	5,4	4,0	3,4
Mali	5,2	5,5	2,8	3,1
Burkina Faso	4,0	5,6	1,5	3,1
Bangladesh	5,4	4,8	3,6	3,0
Pays à croissance modérée				
Rép. dém. pop. lao	6,6	5,3	4,1	2,9
Ouganda	5,5	5,5	2,7	2,8
Lesotho	2,7	3,9	1,3	2,6
Bénin	5,2	5,1	2,5	2,5
Samoa	4,7	3,7	3,8	2,5
Zambie	2,9	4,0	0,7	2,1
Libéria	21,6	4,7	18,3	2,1
Pays à croissance faible				
Mauritanie	4,6	4,9	1,1	1,8
Guinée	3,0	4,1	0,7	1,8
Niger	-1,0	5,0	-4,3	1,7
Sénégal	5,4	4,1	2,6	1,6
Burundi	-0,9	3,4	-2,8	1,5
République centrafricaine	2,9	2,8	1,4	1,3
CapVert	7,7	3,6	4,9	1,0
Sao Tomé-et-Principe	2,7	3,0	0,5	0,9
Maldives	6,0	2,9	3,5	0,6
Togo	0,2	2,8	-2,8	0,2
Comores	0,4	2,5	-2,1	0,0
Pays en régression				
Kiribati	0,2	2,2	-2,4	0,0
Yémen	4,3	3,0	1,4	-0,1
Gambie	6,0	2,6	2,7	-0,1
Népal	5,3	2,0	2,8	-0,3
Djibouti	1,5	1,6	-0,5	-0,3
Guinée équatoriale	28,6	0,8	25,2	-1,8
Malawi	2,9	0,1	0,7	-1,9
Rép. démocratique du Congo	-5,7	0,5	-8,3	-2,2
Vanuatu	0,1	-1,1	-2,7	-3,2
Haïti	1,7	-1,3	-0,4	-3,3
Guinée Bissau	7,6	-2,0	5,4	-4,1
Madagascar	4,7	-3,4	1,5	-6,1
Îles Salomon	-7,6	-7,0	-10,0	-9,6

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

Note: Les pays sont classés par taux annuel moyen de croissance du PIB réel par habitant, 2000–2002. Le PIB réel est mesuré en dollars constants de 1995.

TABLEAU 3. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS LES PMA CLASSÉS PAR SPÉCIALISATION DES EXPORTATIONS, 1998–2000 ET 2000–2002, ET ÉCART TYPE, 1991–1999

(En pourcentage)

	Taux annuel moyen de croissance (%)		Différence en point de % (b-a)	Écart type ^a 1991–1999 (point de %)
	1998–2000 (a)	2000–2002 (b)		
Exportateurs de produits primaires hors pétrole	2,9	4,9	1,9	2,5
<i>dont:</i>				
Exportateurs de denrées agricoles	4,2	5,5	1,3	2,3
Exportateurs de minéraux	0,2	3,3	3,0	3,1
Exportateurs de pétrole	5,4	7,5	2,1	4,7
Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services	5,2	4,2	-0,9	0,9
Pays les moins avancés	4,4	4,9	0,5	1,9

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

Note: Voir l'annexe au chapitre pour la classification des PMA par spécialisation des exportations.

a En tant que variable représentative de l'instabilité du taux annuel moyen de croissance du PIB réel.

En bref, les données sur le PIB des PMA indiquent qu'en moyenne les sous-groupes de PMA qui ont obtenu les meilleurs résultats en 2000–2002 et qui ont le plus contribué à l'accélération de la croissance de l'ensemble du groupe des PMA sont ceux qui, dans les années 90, accusaient la croissance la plus instable. À cet égard, les données agrégées sur l'évolution du PIB de l'ensemble des PMA pour la période 2000–2002, bien qu'extrêmement encourageantes, ne doivent pas conduire à des conclusions prématurées.

La durabilité de la croissance reste un élément fondamental de l'analyse des résultats économiques des PMA. À ce sujet, il est à noter qu'entre 2000 et 2002 le ratio formation brute de capital/PIB a augmenté dans trois quarts des 28 PMA pour lesquels des données sur l'investissement intérieur et l'épargne intérieure sont disponibles (tableau 4). Pour ce groupe de pays, le ratio formation brute de capital/PIB est passé de 20,2 % en 2000 (même niveau qu'en 1998) à 23 % en 2002. Mais seulement sept PMA (Burkina Faso, Érythrée, Guinée, Lesotho, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et Tchad) ont dépassé l'objectif d'investissement de 25 % fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010 en 2002 (Nations Unies, 2001: par. 6). Entre 2000 et 2002, le taux moyen d'épargne intérieure des 28 PMA a progressé, mais modérément, passant de 4,4 % à 4,8 %. Le taux d'épargne est resté extrêmement faible dans la plupart des PMA, et il a même été négatif en 2002 dans sept PMA. La dépendance à l'égard du financement extérieur reste donc forte, et elle a même légèrement augmenté au cours de la période 2000–2002.

Enfin, il est à noter que les bons ou mauvais résultats économiques des différents PMA au cours de la période 2000–2002 ne sont pas liés à des conflits civils de la façon dont on pourrait s'y attendre. Autrement dit, les conflits ne sont pas toujours associés à une stagnation et à une régression. D'après la base de données Uppsala/PRIO sur les conflits armés, 15 PMA ont connu des conflits civils en 2000 et en 2001 et 12 en 2002¹. Mais six de ces pays (cinq pour les trois années ensemble) figuraient parmi les 14 PMA «à forte croissance» pour la période 2000–2002. Si l'on y ajoute le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie, qui n'était pas éteint en 2000, c'est la moitié des pays à forte croissance qui étaient touchés par des conflits au cours de cette période.

Cela ne signifie bien entendu pas qu'il faille sous-estimer les effets déstabilisateurs des conflits; l'économie de certains PMA où la croissance a diminué ou a été faible au cours de la période — notamment le Burundi, la

Les sous-groupes de PMA qui ont le plus contribué à l'accélération de la croissance de l'ensemble du groupe des PMA sont ceux qui, dans les années 90, accusaient la croissance la plus instable.

TABLEAU 4. FORMATION BRUTE DE CAPITAL ET ÉPARGNE INTÉRIEURE BRUTE DANS LES PMA, 1998–2002
(En pourcentage du PIB)

	Formation brute de capital			Épargne intérieure brute			Déficit de ressources intérieures ^a		
	1998	2000	2002	1998	2000	2002	1998	2000	2002
Bangladesh	21,6	23,0	24,0	16,7	17,8	19,4	4,9	5,2	4,7
Bénin	17,0	18,9	19,2	6,6	5,9	6,8	10,4	13,0	12,4
Burkina Faso	30,1	25,5	26,0	12,8	7,3	10,8	17,3	18,2	15,2
Burundi	8,8	9,1	7,9	-2,9	-5,7	-4,5	11,6	14,7	12,4
Comores	17,9	13,1	15,7	-4,7	-1,4	-0,3	22,6	14,5	16,0
Érythrée	36,9	35,7	46,7	-31,1	-28,4	-24,2	68,0	64,0	70,8
Éthiopie	17,2	15,3	20,2	7,7	-0,1	1,9	9,4	15,3	18,3
Gambie	18,4	17,0	19,0	2,8	2,7	3,8	15,6	14,3	15,2
Guinée	18,0	21,7	25,6	14,3	16,6	21,3	3,7	5,1	4,3
Lesotho	47,1	39,5	36,1	-27,0	-20,2	-5,8	74,1	59,7	42,0
Madagascar	14,8	15,0	11,8	7,0	7,7	5,9	7,8	7,3	5,8
Malawi	13,5	12,5	9,0	7,5	0,5	-16,0	6,0	12,1	24,9
Mauritanie	19,0	31,6	24,7	5,0	17,5	9,0	14,0	14,1	15,7
Mozambique	24,2	36,4	45,7	10,8	14,0	21,6	13,5	22,4	24,0
Népal	24,8	24,2	24,1	13,8	15,0	13,3	11,1	9,1	10,8
Niger	11,3	10,8	13,3	2,7	3,3	4,1	8,6	7,5	9,2
Ouganda	16,2	19,8	22,4	4,1	6,9	6,4	12,1	12,9	16,0
Rép. dém. du Congo	20,0	4,2	7,1	16,9	5,4	4,0	3,1	-1,2	3,1
République centrafricaine	13,5	10,8	14,4	5,3	7,8	9,9	8,2	3,1	4,5
République Unie de Tanzanie	13,8	17,6	17,4	-0,8	9,2	9,3	14,7	8,4	8,1
Rwanda	14,8	17,5	18,8	-2,8	1,4	1,9	17,6	16,1	17,0
Sao Tomé-et-Principe	35,8	43,5	44,0	-7,0	-3,6	-1,4	42,8	47,1	45,4
Sénégal	18,6	19,8	20,8	12,9	10,8	13,0	5,7	9,0	7,8
Sierra Leone	5,5	8,0	17,4	-1,7	-8,1	-8,8	7,2	16,1	26,2
Tchad	17,4	17,0	54,6	4,1	1,5	3,8	13,3	15,5	50,8
Togo	20,8	20,9	21,7	5,5	4,1	4,7	15,3	16,8	17,0
Yémen	32,1	17,6	18,6	11,5	28,3	21,8	20,6	-10,7	-3,2
Zambie	16,4	18,7	18,0	3,9	8,3	2,4	12,5	10,4	15,6
PMA^b	20,2	20,2	23,0	3,3	4,4	4,8	16,9	15,7	18,2

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, données en ligne.

a Formation brute de capital en pourcentage du PIB moins épargne intérieure brute en pourcentage du PIB.

b Simple moyenne des 28 PMA pour lesquels des données étaient disponibles pour la période 1998–2002.

République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Népal et le Sénégal — a souffert des conflits civils. Il ne faut pas non plus minimiser les incidences des conflits civils sur le développement des PMA; en 2002, 12 des 20 conflits civils touchant l'ensemble des pays en développement (soit 60 %) s'étaient produits dans des PMA. Toutefois, cela montre que le lien entre résultats économiques et conflits civils est complexe, en particulier dans les pays qui ont déjà une expérience des conflits et dans lesquels les conflits sont localisés dans des régions déterminées du pays. Cette question sera examinée plus en détail à propos des liens entre commerce et pauvreté dans la deuxième partie du rapport.

B. Commerce extérieur

Le taux de croissance des exportations de marchandises des PMA en tant que groupe s'est ralenti en 2000–2002, après la forte progression enregistrée au cours de la période 1998–2000. Les écarts entre PMA pour ce qui est des résultats à l'exportation se sont maintenus. Les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont enregistré la croissance la plus régulière. Les exportations de

marchandises des PMA exportateurs de denrées de base agricoles ont également repris après la baisse observée en 1998-2000. Mais cette progression s'est appuyée sur l'amélioration des résultats d'un tout petit nombre de pays, et la hausse pour l'ensemble des exportateurs de denrées agricoles en 2000-2002 n'a pas été suffisante pour compenser le recul de la période 1998-2000. L'instabilité des prix mondiaux a continué d'influer fortement sur les résultats à l'exportation de tous les PMA exportateurs de produits primaires.

D'après les statistiques de la CNUCED, les exportations de marchandises des PMA en tant que groupe sont passées de 26,1 milliards de dollars en 1998 à un niveau record de 37,8 milliards de dollars en 2002 (voir le tableau 5). En valeur nominale, cela représente une hausse de 44,5 %. Par comparaison, les exportations de marchandises ont augmenté de 15,3 % dans les autres pays en développement (moins la Chine) entre 1998 et 2002².

Lorsque l'on interprète ces chiffres, il est important de ne pas oublier que quelques pays seulement assurent une grande partie des exportations totales des PMA et que les résultats à l'exportation varient considérablement selon les pays. Les écarts sont étroitement liés à la nature des produits exportés (voir l'annexe au présent chapitre pour une classification par spécialisation des exportations). Pour la période 1998-2002, si les exportations des PMA en tant que groupe ont bénéficié d'une croissance spectaculaire, les exportations de marchandises ont diminué de 6 % en valeur nominale dans les PMA exportateurs de denrées agricoles et de 16,6 % dans les PMA exportateurs de minéraux. Les exportations de marchandises des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services ont progressé de 43 % et celles des PMA exportateurs de pétrole de 134,4 %.

Les exportations de marchandises des PMA en tant que groupe sont passées de 26,1 milliards de dollars en 1998 à un niveau record de 37,8 milliards de dollars en 2002. En valeur nominale, cela représente une hausse de 44,5%.

TABLEAU 5. COMMERCE DE MARCHANDISES DES PMA:
EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET BALANCE COMMERCIALE, 1998-2002

	1998	2000	2001	2002	1998-2002	1998-2000	2000-2002
	(\$, en millions)				(Variation en pourcentage) ^a		
Exportations de marchandises							
PMA	26 140	35 737	35 755	37 780	44,5	36,7	5,7
<i>dont:</i>							
Exportateurs de produits primaires hors pétrole	9 653	7 763	8 547	8 648	-10,4	-19,6	11,4
Exportateurs de denrées agricoles	5 646	4 714	5 025	5 305	-6,0	-16,5	12,5
Exportateurs de minéraux	4 007	3 049	3 522	3 343	-16,6	-23,9	9,6
Exportateurs de pétrole	6 076	14 904	13 040	14 242	134,4	145,3	-4,4
Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services	10 411	13 070	14 168	14 890	43,0	25,5	13,9
Importations de marchandises							
PMA	38 860	41 504	43 863	43 494	11,9	6,8	4,8
<i>dont:</i>							
Exportateurs de produits primaires hors pétrole	13 977	13 189	14 784	14 281	2,2	-5,6	8,3
Exportateurs de denrées agricoles	10 128	9 600	10 903	10 388	2,6	-5,2	8,2
Exportateurs de minéraux	3 849	3 589	3 881	3 893	1,1	-6,8	8,5
Exportateurs de pétrole	6 488	7 368	7 787	9 316	43,6	13,6	26,4
Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services	18 395	20 947	21 292	19 897	8,2	13,9	-5,0
Balance commerciale							
PMA	-12 720	-5 767	-8 108	-5 714	-55,1	-54,7	-0,9
<i>dont:</i>							
Exportateurs de produits primaires hors pétrole	-4 324	-5 426	-6 237	-5 633	30,3	25,5	3,8
Exportateurs de denrées agricoles	-4 482	-4 886	-5 878	-5 083	13,4	9,0	4,0
Exportateurs de minéraux	158	-540	-359	-550	-448,1	-441,8	1,9
Exportateurs de pétrole	-412	7 536	5 253	4 926	-1 295,6	-1 929,1	-34,6
Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services	-7 984	-7 877	-7 124	-5 007	-37,3	-1,3	-36,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, *Manuel de statistiques 2003*.

a Variation en pourcentage des valeurs du commerce entre l'année initiale et l'année finale.

Sur la période 2000–2002, 56 % des exportations totales de marchandises du groupe provenaient de cinq PMA seulement.

Les écarts entre PMA ressortent du fait que la valeur nominale des exportations a diminué entre 2000 et 2002 dans 23 PMA.

Les tendances et l'instabilité des prix mondiaux des produits de base restent d'importants facteurs déterminants des résultats économiques et commerciaux des PMA, en particulier des PMA tributaires de produits primaires.

On observe également un fort contraste entre la période 1998–2000 et la période 2000–2002. Les exportations de marchandises des PMA ont progressé de 36,7 % entre 1998 et 2000, mais ensuite de seulement 5,7 % entre 2000 et 2002. L'expansion rapide du commerce à la fin des années 90 a été alimentée par les exportateurs de pétrole, dont les exportations ont plus que doublé en valeur entre 1998 et 2000. Cette hausse rapide des exportations de pétrole a principalement correspondu à l'accroissement des prix mondiaux du pétrole et au démarrage de la production pétrolière du Soudan. Les exportations de marchandises des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services ont augmenté de 25,5 % entre ces mêmes années, mais celles des exportateurs de produits primaires hors combustibles se sont contractées de 19,6 %. Les impressionnants résultats à l'exportation des PMA exportateurs de pétrole ont été suivis d'une légère contraction en 2000–2002. Les exportations de marchandises des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services ont continué de progresser, mais à la moitié du taux enregistré en 1998–2000, tandis que les exportations des PMA exportateurs de produits primaires hors combustibles se redressaient notablement. La hausse de 11,4 % entre 2000 et 2002 n'a cependant pas été suffisante pour ramener les exportations à leur niveau de 1998.

Pour ce qui est de la période 2000–2002, la concentration des exportations parmi les PMA est illustrée par le fait que 56 % des exportations totales de marchandises provenaient de cinq PMA seulement, à savoir l'Angola, le Bangladesh, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen. Quatre sont des exportateurs de pétrole, et le Bangladesh est la première puissance économique du groupe des PMA.

Les écarts entre PMA ressortent du fait que la valeur nominale des exportations a diminué entre 2000 et 2002 dans 23 PMA. Sur les 20 PMA dont les principales exportations sont des produits agricoles, les exportations totales de marchandises ont diminué dans 11 pays. Parmi les exportateurs de denrées agricoles dont les recettes d'exportation se sont détériorées en valeur nominale figuraient le Burundi, l'Érythrée, l'Éthiopie et la Guinée-Bissau. En revanche, le Burkina Faso, Kiribati, le Malawi, le Mali, la République-Unie de Tanzanie et le Togo ont vu leurs exportations augmenter d'au moins 6 % par an en valeur nominale entre 2000 et 2002. Parmi les 18 PMA dont les principales exportations sont une combinaison d'articles manufacturés et de services, la valeur nominale des exportations de marchandises a diminué entre 2000 et 2002 dans sept pays seulement — Bangladesh, Gambie, Haïti, Madagascar, Népal, République démocratique populaire lao et Vanuatu.

Les données relatives à la balance commerciale indiquent que le déficit commercial agrégé des PMA s'est amélioré de 55,1 % entre 1998 et 2002. Cette amélioration s'est toutefois essentiellement produite entre 1998 et 2000 et a principalement été due au spectaculaire dynamisme des exportations des PMA exportateurs de pétrole. Le déficit commercial moyen a augmenté de 30,3 % dans les PMA exportateurs de produits primaires hors combustibles entre 1998 et 2002, et ces mêmes pays ont également accusé la plus faible croissance des importations (en valeur nominale) sur la même période. Le déficit commercial des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services s'est réduit de 37,3 % sur la même période.

Les tendances et l'instabilité des prix mondiaux des produits de base restent d'importants facteurs déterminants des résultats économiques et commerciaux des PMA, en particulier des PMA tributaires de produits primaires. Les données de la CNUCED sur les prix mondiaux des produits primaires importants

pour les PMA indiquent un raffermissement des prix du cacao et de la farine de poisson entre 2000 et 2002 (voir le tableau 6), mais une forte diminution dans les cas de l'aluminium, du café, du cuivre, du coton, du sucre, du thé et, dans une moindre mesure, du tabac. Les prix mondiaux du pétrole sont restés relativement élevés, mais très fluctuants.

TABLEAU 6. INDICES DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS PRIMAIRES IMPORTANTS POUR LES PMA
(1997 = 100)

	1997	2000	2001	2002	Écart type ^a 1980–2002
Produits alimentaires et assimilés	100	69	69	67	16
Café (Arabicas)	100	46	33	33	20
Café (Robustas)	100	53	35	38	48
Cacao	100	55	67	110	29
Thé	100	104	83	75	13
Sucre	100	72	76	61	44
Farine de poisson	100	68	80	100	16
Matières premières agricoles	100	82	80	74	13
Coton	100	75	61	58	19
Bois non conifères	100	97	95	100	19
Tabac	100	85	85	78	11
Minéraux, minerais et métaux	100	92	83	81	15
Aluminium	100	97	90	84	21
Minerais de fer	100	96	100	99	8
Cuivre, qualité A	100	80	69	68	21
Cuivre, barres à fil	100	83	72	71	21
Or	100	84	82	94	23
Pour mémoire: pétrole brut	100	147	128	130	35

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED, *Bulletin des prix des produits de base*, diverses livraisons.

a En tant que variable représentative de l'instabilité des indices de prix.

C. Financement extérieur

1. SITUATION GÉNÉRALE

En valeur nominale, après un creux en 2000, le total des flux nets de ressources vers les PMA en tant que groupe a sensiblement augmenté en 2001 et 2002. Cette hausse a été alimentée par des apports nets d'IED en 2001 et par des dons en 2002. De ce fait, les transferts nets agrégés vers les PMA en tant que groupe ont augmenté de plus de 43 % entre 2000 et 2002. Mais les rapatriements de bénéfices sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'étaient dans la seconde moitié des années 90, et le problème de la dette multilatérale, que l'initiative PPTE était censée régler, risque de se reposer avec acuité.

D'après les dernières estimations de la Banque mondiale³, les flux agrégés nets de ressources vers les PMA ont atteint le niveau record de 16,7 milliards de dollars en 2002, contre 12,4 milliards en 2000, année qui représentait aussi un point bas historique depuis 1990 (voir le tableau 7). Ils ont augmenté de 3,2 milliards de dollars entre 2000 et 2001, et de 1,1 milliard de dollars entre 2001 et 2002.

En 2001, le moteur de cette forte progression des apports financiers à long terme dans les PMA a été une hausse de 2 milliards de dollars des entrées d'IED, qui avaient précédemment diminué de 2,3 milliards de dollars entre

En valeur nominale, après un creux en 2000, le total des flux nets de ressources vers les PMA en tant que groupe a sensiblement augmenté en 2001 et 2002... et ont atteint le niveau record de 16,7 milliards de dollars en 2002, contre 12,4 milliards en 2000.

TABLEAU 7. ENTRÉES NETTES DE CAPITAUX À LONG TERME DANS LES PMA, PAR TYPE DE FLUX, ET TOTAL DES TRANSFERTS NETS, 1990–1994, 1995–1999, 2000, 2001 ET 2002

(\$, en millions)

	1990–1994 (Moyenne annuelle)	1995–1999	2000	2001	2002
Total des flux nets de ressources	14 249,4	13 488,3	12 368,3	15 611,0	16 739,0
Flux nets de ressources publiques	12 616,7	9 869,8	9 168,9	9 771,3	11 634,5
Dons, hors coopération technique	9 005,8	7 413,6	7 331,0	7 235,2	8 811,1
Flux de la dette publique	3 611,1	2 456,2	1 838,1	2 536,4	2 822,8
Bilatérale	578,9	-245,5	-589,7	-372,0	-362,1
à des conditions de faveur	635,3	-162,2	-485,0	-373,2	-302,8
Multilatérale	3 032,2	2 701,7	2 427,8	2 908,4	3 184,9
à des conditions de faveur	3 052,2	2 818,1	2 547,4	3 005,7	3 398,1
Flux nets de ressources privées	1 632,7	3 618,6	3 199,4	5 839,7	5 104,5
Investissements étrangers directs	1 262,9	3 525,5	3 564,9	5 608,2	5 160,8
Investissements de portefeuille	28,9	-10,7	3,9	-1,7	-
Flux de la dette privée	341,0	103,8	-369,4	233,2	-56,3
non garantie	-18,2	-10,9	-49,4	49,2	-51,2
assortie d'une garantie publique	359,2	114,7	-320,0	184,0	-5,1
Total des transferts nets	12 090,1	10 765,7	8 753,0	11 867,58	12 534,11
Paiements au titre des intérêts sur la dette à long terme	1 071,1	1 170,1	977,0	814,9	1 134,6
Rapatriements de bénéficiaires provenant des IED	1 088,3	1 552,6	2 638,2	2 928,7	3 070,4
<i>Pour mémoire:</i>					
FMI, flux nets	-137,1	179,0	0,6	240,4	448,1
FMI, flux nets assortis de conditions de faveur	-448,1	-142,8	-57,7	-125,7	-149,1
FMI, flux nets non assortis de conditions de faveur	311,0	321,8	58,3	366,0	597,2
Annulation ou réduction de dettes	-1 370,2	-2 713,3	-916,1	-3 300,0	-3 301,6

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*, données en ligne.

Note: Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, Kiribati et Tuvalu.

1999 et 2000. Ainsi, 63 % des flux financiers à long terme additionnels vers les PMA en 2001 ont été attribuables à une reprise des apports d'IED. Si les flux nets de ressources privées vers les PMA ont augmenté de 82,5 % entre 2000 et 2001, les flux nets de ressources publiques n'ont augmenté que de 6,6 %, les dons diminuant en fait de 1,3 %. Mais l'impressionnante progression des flux nets de ressources privées ne s'est pas maintenue en 2002. Les apports d'IED ont diminué ainsi que, dans une moindre mesure, les flux de la dette privée, qui pour la majorité des PMA restent infimes ou négatifs. Les flux nets de ressources publiques ont quant à eux augmenté de 19,1 % entre 2001 et 2002, en raison d'une hausse de 21,8 % des dons, pour une valeur de 1,6 milliards de dollars, et d'une hausse de 11,3 % des flux de la dette publique, sous l'effet d'un accroissement des prêts multilatéraux à des conditions de faveur.

Ces différentes tendances concernant la composition des flux nets de ressources en 2001 et 2002 font que la structure des apports financiers à long terme dans les PMA est restée relativement stable. Entre 1997-1999 et 2000-2002, la part des flux financiers publics a légèrement augmenté, passant de 66 à 69 % de l'ensemble des flux nets de ressources, tandis que la part des flux nets de ressources privées diminuait légèrement, de 34 à 31 %. Les IED restent le principal élément des flux nets de ressources privées, les flux d'investissements de portefeuille demeurant négligeables dans la plupart des PMA.

Il est également à noter que si la part des IED dans le total des flux nets de ressources vers les PMA est restée constante entre 1997-1999 et 2000-2002 (à 32 %), la part des rapatriements de bénéfices provenant des IED dans les transferts nets agrégés a très fortement augmenté, passant de 14,2 % en 1997-1999 à plus de 26,4 % en 2000-2002⁴. Cela s'explique principalement par les IED dans les PMA exportateurs de pétrole. Si l'on ne tient pas compte de ces PMA, la part des rapatriements de bénéfices provenant des IED dans les transferts nets agrégés est passée de 5,7 % en 1997-1999 à 8,3 % en 2000-2002. Sur la période 1990-1999, le pourcentage était d'environ 12 % pour l'ensemble du groupe des PMA et de 4,8 % pour les PMA non exportateurs de pétrole. L'accroissement des rapatriements de bénéfices provenant des IED constitue néanmoins un fait marquant. Par rapport aux dons, cela signifie qu'en moyenne, pour la période 2000-2002, 37 % des montants reçus sous la forme de dons par le groupe des PMA (12 % des montants reçus par les PMA non exportateurs de pétrole) ont été sortis des pays sous la forme de rapatriements de bénéfices provenant des IED. Dans les années 90, les chiffres étaient de 17 % pour le groupe des PMA (6,9 % pour le groupe des PMA non exportateurs de pétrole). En 2000-2002, la somme des paiements dus au titre des intérêts sur la dette à long terme et des rapatriements de bénéfices provenant des IED a représenté 50 % des dons (non compris la coopération technique) versés aux PMA et 23 % des dons versés aux PMA non exportateurs de pétrole.

Les tendances récentes des flux agrégés de ressources nettes montrent que les PMA ont reçu une part croissante de l'ensemble des flux de ressources nettes destinés à l'ensemble des pays en développement (voir le tableau 8). La part des PMA dans les flux financiers à long terme est ainsi passée de 4,8 % en 1997-1999 à 7,6 % en 2000-2002, et la hausse a été particulièrement marquée dans le cas des flux de la dette multilatérale où la part des PMA est passée de 13,5 % à 31,1 %. En comparaison, leur part dans les versements de dons à l'ensemble des pays en développement n'a que légèrement augmenté, passant de 26 % en 1997-1999 à 26,6 % en 2000-2002. Pour ce qui est des flux financiers privés, la part des PMA est passée de 1,9 % à 2,8 % pour les périodes considérées.

L'accroissement de la part des PMA dans les flux de la dette multilatérale correspond à une forte diminution (de 14,7 milliards de dollars) de ces flux vers les autres pays en développement entre 2001 et 2002. La hausse de la part des PMA dans les flux de capitaux privés est principalement attribuable à une forte progression des entrées d'IED en 2001 et au fait qu'entre 2001 et 2002 les IED ont diminué plus lentement dans ces pays (-8 % en valeur nominale) que dans les autres pays en développement (-15,6 %).

L'accroissement des rapatriements de bénéfices provenant des IED constitue un fait marquant.

En 2000-2002, la somme des paiements dus au titre des intérêts sur la dette à long terme et des rapatriements de bénéfices provenant des IED a représenté 50 % des dons (non compris la coopération technique) versés aux PMA et 23 % des dons versés aux PMA non exportateurs de pétrole.

La hausse de la part des PMA dans les flux de la dette multilatérale a été particulièrement marquée. En comparaison, leur part dans les versements de dons à l'ensemble des pays en développement n'a que légèrement augmenté.

TABLEAU 8. PART DES PMA DANS LES FLUX FINANCIERS VERS L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PAR TYPE DE FLUX, 1990-1996, 1997-1999, 2000-2002

(En pourcentage)

	1990-1996	1997-1999	2000-2002	2000	2001	2002
	Moyenne de période					
Total des flux nets de ressources	7,5	4,7	7,4	5,7	7,5	9,5
Flux nets de ressources publiques	24,2	21,8	34,0	27,4	27,7	54,9
Dons, hors coopération technique	29,2	26,0	26,6	25,5	25,9	28,2
Flux nets de ressources privées	1,3	1,9	2,8	1,8	3,4	3,3
Investissements étrangers directs, entrées nettes	2,1	2,6	2,9	2,2	3,2	3,5

Source et note: Voir le tableau 7.

2. TENDANCES DES FLUX D'AIDE

En valeur réelle, les flux d'aide ont augmenté en moyenne de 13,4 % par an au cours de la période 1999–2002.

Toutefois, en valeur réelle par habitant, en 2002 ces flux restaient de 16,7 % inférieurs à leur niveau du début des années 90.

Depuis 2000, la communauté des donateurs a tendance à concentrer son aide sur les PMA.

Les statistiques établies par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE fournissent un tableau détaillé des flux d'aide vers les PMA. Elles montrent que, en valeur nominale et en valeur réelle, les flux nets d'APD vers les PMA ont augmenté en 2002 pour la troisième année consécutive. En 1999, les apports d'aide se chiffraient à 19,1 dollars par habitant (en dollars courants), soit le plus bas niveau des années 90. En 2002, le chiffre était de 25,1 dollars par habitant (voir le tableau 9).

En valeur réelle, les flux d'aide ont augmenté en moyenne de 13,4 % par an au cours de la période 1999–2002. Si l'on exclut l'Afghanistan, important bénéficiaire en 2002, la hausse reste impressionnante avec 11 % par an. Cela porte le niveau des flux nets d'APD vers les PMA en 2002, en valeur réelle, à un niveau presque comparable à celui du début des années 90. Toutefois, en valeur réelle par habitant, ces flux restaient de 16,7 % inférieurs à leur niveau du début des années 90 (23,9 dollars en 2002, contre 28,7 dollars en 1990–1994).

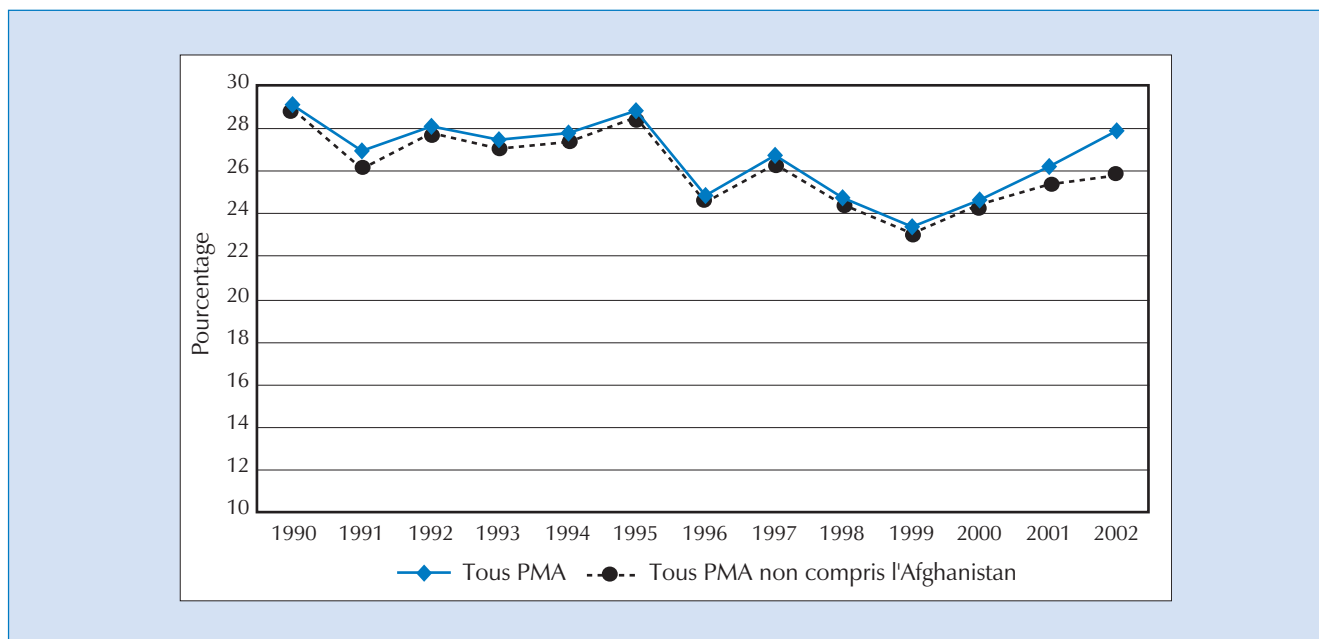
Depuis 2000, la communauté des donateurs a tendance à concentrer son aide sur les PMA (voir le graphique 2). En 2002, ces pays ont reçu 27,9 % du total des versements d'APD, contre 23,4 % en 1999. En outre, au sein du groupe des PMA, les flux d'aide sont également de plus en plus concentrés. Ils ont diminué dans 13 PMA au cours de la période 1999–2002 (voir le tableau 10) et ont augmenté d'au moins 20 % par an dans 16 autres PMA. Si l'on exclut ces derniers, on observe que les flux d'aide en valeur réelle par habitant dans les PMA ont augmenté de seulement 1,8 % par an au cours de la période 1999–2002.

TABLEAU 9. APPORTS NETS D'APD AUX PMA PROVENANT DE L'ENSEMBLE DES DONATEURS, 1990–1994, 1995–1999, 2000, 2001 ET 2002

	1990–1994	1995–1999	2000	2001	2002
	<i>Moyenne annuelle</i>				
APD nette (millions de dollars courants)					
PMA	16 578,9	13 878,6	12 449,6	13 633,0	17 282,2
dont:					
Afghanistan	259,6	184,8	140,9	408,2	1 285,0
Autres PMA	16 319,3	13 693,8	12 308,7	13 224,8	15 997,2
APD nette par habitant (dollars courants)					
PMA	30,5	22,7	18,9	20,2	25,1
dont:					
Afghanistan	13,7	7,8	5,3	15,0	46,0
Autres PMA	31,1	23,3	19,5	20,4	24,2
APD nette (prix de 2001, millions de dollars)					
PMA	15 590,9	12 055,3	12 086,8	13 633,0	16 477,6
dont:					
Afghanistan	257,7	158,9	137,8	408,2	1 224,3
Autres PMA	15 333,2	11 896,4	11 949,0	13 224,8	15 253,2
APD nette par habitant (prix de 2001, dollars)					
PMA	28,7	19,7	18,3	20,2	23,9
dont:					
Afghanistan	13,6	6,7	5,2	15,0	43,8
Autres PMA	29,3	20,2	18,9	20,4	23,1

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne du CAD de l'OCDE.

GRAPHIQUE 2. PART DES VERSEMENTS D'APD AUX PMA DANS LE TOTAL DES VERSEMENTS D'APD À DES PAYS BÉNÉFICIAIRES, 1990–2002



Source: Voir le tableau 9.

TABLEAU 10. CROISSANCE DE L'APD EN VALEUR RÉELLE PAR AN DANS LES PMA, PAR PAYS, 1999–2002

Moins de 2,5 %		Entre 2,5 % et 15 %		Plus de 15 %	
Libéria	-20,7	Maldives	2,6	Yémen	15,1
République centrafricaine	-16,9	Ouganda	3,1	Myanmar	18,3
Haïti	-15,9	Angola	3,3	Niger	20,0
Îles Salomon	-12,1	Népal	3,7	Mauritanie	20,9
Togo	-11,9	Bénin	4,2	Comores	21,0
CapVert	-11,3	Madagascar	4,5	Érythrée	21,0
Vanuatu	-9,9	Bhoutan	7,0	Somalie	22,2
Bangladesh	-7,9	Burkina Faso	8,9	Cambodge	22,3
Zambie	-5,6	Soudan	9,9	Gambie	22,8
Malawi	-4,5	Guinée	10,0	Samoa	26,0
Guinée équatoriale	-4,2	Mali	10,3	Éthiopie	31,3
Sénégal	-3,0	Répub. Unie de Tanzanie	10,8	Burundi	34,2
Rwanda	-1,1	Tchad	12,5	Tuvalu	34,2
Rép. dém. pop. lao	0,0			Mozambique	34,8
Kiribati	0,1			Lesotho	38,5
Sao Tomé et Príncipe	0,3			Sierra Leone	71,0
Djibouti	1,9			Répub. dém. du Congo	81,2
Guinée-Bissau	2,1			Afghanistan	116,7

Source: Voir le tableau 9.

Ventilées en versements de dons et autres versements, les données de l'OCDE montrent que les dons en valeur réelle dans les PMA ont représenté 82 % des flux nets d'aide en 1999–2002 et ont augmenté de 10,6 % par an en moyenne au cours de ces années (7,8 % si l'on exclut l'Afghanistan). Les prêts aux PMA, qui sont pour l'essentiel des prêts multilatéraux à des conditions de faveur, ont augmenté au rythme de 27,2 % par an entre 1999 et 2002, situation qui doit être suivie de près car elle implique un alourdissement des obligations au titre du service de la dette multilatérale.

En 1999–2002, les dons ont augmenté de 10,6 % par an en valeur réelle et les prêts aux PMA ont augmenté au rythme de 27,2 % par an.

Il est possible d'avoir une idée de la répartition sectorielle de l'aide en faisant appel aux données du CAD de l'OCDE concernant les engagements d'APD. Ces données montrent clairement que les engagements d'aide bilatérale des donateurs du CAD, soit 58 % environ du total des engagements d'APD en faveur des PMA en 2000–2002, et les engagements d'aide multilatérale sont de plus en plus concentrés sur les infrastructures sociales et les services sociaux, au détriment toutefois des infrastructures économiques (voir le tableau 11). Entre 1994–1996 et 2000–2002, la part des engagements d'APD des institutions multilatérales consacrées aux infrastructures économiques est tombée de 23,3 % à 19,6 %, tandis que la part des engagements en faveur des infrastructures et des services sociaux passait de 28,8 % à 36 %. Les engagements d'APD bilatérale en faveur des infrastructures et services sociaux dans les PMA ont augmenté en valeur réelle de 19 % par an en moyenne en 2000–2002, tandis que les engagements en faveur des infrastructures économiques diminuaient de 20,3 % par an en moyenne sur la même période. De même, la part des engagements d'APD de l'ensemble des donateurs en faveur du secteur productif est tombée de 12,8 % en 1994–1996 à 7,5 % en 2000–2002. Il convient d'examiner de près les incidences négatives que pourrait avoir sur le potentiel et les perspectives de développement des PMA, y compris leur capacité de réduire leur niveau de dépendance à l'égard de l'aide à long terme, cette diminution de la part des secteurs productifs.

L'aide d'urgence reste un important élément de l'aide fournie aux PMA, et entre 1999 et 2002 le total des engagements en la matière a plus que doublé, ce qui a constitué une forte hausse par rapport à une tendance déjà croissante. Les engagements d'APD envers les PMA en aide d'urgence ont augmenté de 28,2 % par an pour la période 1999–2002, contre 15,6 % par an sur la période 1990–1996. De 6,1 % du total des engagements d'APD en faveur des PMA en 1997–1999, la part de l'aide d'urgence a atteint 10,6 % en 2002. Au niveau des engagements d'APD bilatérale pour la période 2000–2002, la part de l'aide d'urgence (11,5 %) a même dépassé celle de l'aide consacrée aux infrastructures économiques (8,6 %). Entre 2000 et 2002, les donateurs ont consacré une partie de l'APD à une aide d'urgence dans tous les PMA sauf trois — Samoa, Sao Tomé-et-Principe et Tuvalu.

TABLEAU 11. ENGAGEMENTS BILATÉRAUX CAD ET MULTILATÉRAUX D'APD EN FAVEUR DES PMA, PAR SECTEUR, 1994–1996, 1997–1999 ET 2000–2002
(Moyennes annuelles, en pourcentage)

Secteur	Engagements bilatéraux CAD d'APD, par secteur			Engagements multilatéraux d'APD, par secteur		
	1994– 1996	1997– 1999	2000– 2002	1994– 1996	1997– 1999	2000– 2002
Infrastructure sociale et services sociaux	29,9	34,2	35,1	28,8	28,8	36,0
Infrastructure économique, secteurs productifs et programmes multisectoriels	36,6	28,5	22,6	46,9	49,9	35,4
Aide en nature/aide-programme	10,5	9,2	13,9	18,8	13,4	22,8
Mesures relatives à la dette	14,3	18,8	15,2	-	-	0,5
Aide d'urgence	6,8	7,1	11,5	4,3	4,7	4,2
Autres	1,8	2,1	1,7	1,2	3,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne du CAD de l'OCDE.

3. TENDANCES DES FLUX D'IED

La base de données de la CNUCED sur les IED et les sociétés transnationales montre qu'après avoir fortement augmenté en 2001, les flux d'IED vers les PMA ont légèrement diminué en 2002 — 5,2 milliards de dollars cette année-là, contre 5,6 milliards en 2001, en valeur nominale.

Les flux d'IED restent extrêmement concentrés (voir le tableau 12). Les quatre PMA exportateurs de pétrole — Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen — ont absorbé 45,5 % du total des apports d'IED en 2002. Si l'on ajoute le Tchad, qui se dote actuellement d'une infrastructure d'exportation de pétrole, ce sont cinq pays qui ont reçu 62,7 % du total la même année. Les 10 premiers bénéficiaires d'IED (Angola, Tchad, Soudan, Mozambique, Guinée équatoriale, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Myanmar et Mali) ont absorbé 87,3 % du total des flux d'IED vers les PMA en 2002. Si l'on exclut ces 10 pays, les flux d'IED vers les 39 PMA restants ont en fait diminué, passant de 766,1 millions de dollars en 2001 à 665,6 millions en 2002. Parmi les 10 premiers pays, les apports d'IED ont aussi en fait diminué entre 2001 et 2002 dans cinq pays (Angola, Guinée équatoriale, République-Unie de Tanzanie, Myanmar et Mali).

Au niveau régional, les données indiquent une diminution des apports d'IED en 2002 dans les PMA africains et dans les PMA asiatiques. En fait, ces flux ont diminué dans tous les PMA asiatiques entre 2001 et 2002, à l'exception de la République démocratique populaire lao, où ils ont augmenté de 1,5 million de dollars seulement, et au Bhoutan, où ils ont stagné. En Afrique, la hausse massive des flux d'IED vers le Tchad en 2002 (quelque 900,7 millions de dollars) n'a pas été suffisante pour compenser le recul régional. Mais la diminution des flux d'IED a été plus de deux fois plus rapide dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains: 44,5 % de baisse en 2002 pour les premiers, contre 20,6 % pour les seconds, Tchad exclu (voir le tableau 13).

Après avoir fortement augmenté en 2001, les flux d'IED vers les PMA ont légèrement diminué en 2002.

Les 10 premiers bénéficiaires d'IED ont absorbé 87,3 % du total des flux d'IED vers les PMA en 2002.

TABLEAU 12. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, PAR GROUPE, 1995–1999, 2000, 2001 ET 2002

	1995–1999	2000	2001	2002
En millions de dollars				
Total PMA	3 570,3	3 427,3	5 628,5	5 231,8
Dix premiers PMA bénéficiaires	2 649,4	2 762,7	4 862,4	4 566,2
Reste des PMA	921,0	664,6	766,1	665,6
PMA exportateurs de pétrole ^a	1 087,9	1 385,0	3 800,0	2 380,8
En pourcentage				
Part des 10 premiers PMA bénéficiaires	74,2	80,6	86,4	87,3
Reste des PMA	25,8	19,4	13,6	12,7
Part des PMA exportateurs de pétrole ^a	30,5	40,4	67,5	45,5

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après CNUCED, base de données sur les IED et les sociétés transnationales.

- a Non compris le Tchad, qui n'était pas classé parmi les PMA exportateurs de pétrole en 2002. S'il y avait été inclus, la part des PMA exportateurs de pétrole aurait été de 62,7 % en 2002.

TABLEAU 13. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, PAR RÉGION, 1995–1999, 2000, 2001 ET 2002

	1995–1999	2000	2001	2002	1995–1999 ^a	2000–2001	2001–2002
	<i>(En millions de dollars)</i>				<i>(Variation annuelle en %)</i>		
Total PMA	3 570,3	3 427,3	5 628,5	5 231,8	63,5	64,2	-7,0
Afrique	2 742,8	2 703,3	5 004,3	4 876,1	80,8	85,1	-2,6
Dont:							
Tchad	33,1	114,8	0,0	900,7	-18,4
Autres PMA africains	2 709,7	2 588,5	5 004,3	3 975,3	83,0	93,3	-20,6
Asie	786,0	689,9	612,1	339,7	7,4	-11,3	-44,5
Pacifique et Caraïbes	32,2	20,8	7,7	10,3	-26,8	-63,1	34,2

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après CNUCED, base de données sur les IED et les sociétés transnationales.

Note: Dans ce tableau, les petits PMA insulaires ne sont pas représentés en tant que groupe distinct et sont donc pris en compte dans leurs régions respectives.

a Variation en pourcentage entre 1995 et 1999.

D. Tendances de la dette extérieure

L'encours de la dette extérieure avait fortement baissé dans le groupe des PMA entre 1998 et 2001. Mais presque la moitié de ce gain a été effacée en 2002 lorsque l'encours de la dette a de nouveau augmenté.

Grâce à trois années consécutives de diminution, l'encours de la dette extérieure avait fortement baissé dans le groupe des PMA entre 1998 et 2001. Mais presque la moitié de ce gain a été effacée en 2002 lorsque l'encours de la dette a de nouveau augmenté.

En 2002, l'accroissement de l'encours de la dette a été général parmi les PMA.

En valeur nominale, l'encours de la dette des 46 PMA pour lesquels des données sont disponibles est passé de 154,4 milliards de dollars à 137,3 milliards entre la fin de 1998 et la fin de 2001. Ce résultat a principalement été obtenu par des annulations de dette et des modifications apportées aux évaluations internationales. Mais en 2002, malgré l'annulation d'importants montants de la dette et une modification des arriérés d'intérêts, l'encours total de la dette du groupe des PMA s'est établi à 145 milliards de dollars, ce chiffre s'expliquant essentiellement par des effets de réévaluation internationale et par un accroissement de l'encours des dettes provenant de prêts multilatéraux à des conditions de faveur. En conséquence, le ratio moyen encours de la dette/PIB des PMA, qui était passé de 128,7 % en 1999 à 117 % en 2001, est remonté à 119,8 % en 2002 (voir le tableau 14).

En 2002, le total des paiements au titre du service de la dette d'un groupe de 46 PMA a atteint un niveau record de presque 5,1 milliards de dollars, soit 0,6 milliard de plus qu'en 2001.

L'accroissement de l'encours de la dette a été général parmi les PMA, puisqu'il a touché 43 des 46 pays pour lesquels des données sont disponibles. Des 33 PMA (dont 27 sont des PPTE — pays pauvres très endettés) où l'encours de la dette avait diminué entre 1999 et 2001, deux seulement ont enregistré une nouvelle diminution de l'encours de leur dette en 2002 — République démocratique du Congo et Mali. Toutefois, les données indiquent que le ratio dette/PIB a diminué dans 28 PMA, dont 23 PPTE, entre 1999 et 2001, et que cette amélioration s'est maintenue en 2002 dans la moitié des pays, dont 12 PPTE. Il faut souligner que dans tous les pays sauf dans les deux cas de PPTE mentionnés plus haut, l'amélioration soutenue du ratio dette/PIB entre 2001 et 2002 a été attribuable à une hausse du PIB courant des pays.

En 2002, le total des paiements au titre du service de la dette du groupe de 46 PMA pour lesquels on dispose de données a atteint un niveau record de presque 5,1 milliards de dollars, soit 0,6 milliard de plus qu'en 2001. Ce chiffre représentait 3 % de leur revenu national brut (RNB) combiné. Les données sur les exportations de biens et services, le revenu et les rapatriements de salaires manquent pour établir le ratio correspondant pour cette année.

TABLEAU 14. INDICATEURS DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DES PMA, 1999–2002^a

	Encours total de la dette				Encours total de la dette			Total du service de la dette			Valeur actuelle nette de la dette
	En % du PIB ^b				En % des exportations de biens et services, du revenu et des rapatriements de salaires ^c						
	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	1999	2000	2001	
Afghanistan
Angola	169,1	106,2	98,2	89,1	191,9	113,2	142,0	27,8	21,3	27,6	138,3
Bangladesh	36,1	33,2	32,4	36,0	211,7	181,1	166,2	9,2	9,2	7,3	106,1
Bénin	70,7	71,0	70,5	68,5	242,5	251,3	264,8	10,1	11,0	7,9	133,6
Bhoutan	41,3	42,0	50,3	63,4	141,0	145,5	178,2	5,4	4,7	4,2	164,6
Burkina Faso	62,3	60,9	60,0	55,6	401,2	434,5	465,5	16,4	14,5	11,8	223,7
Burundi	158,4	162,5	155,2	167,5	1791,9	1910,9	1842,7	45,6	37,2	39,8	1122,1
Cambodge	76,2	78,2	79,3	79,1	225,3	169,2	161,9	2,9	2,0	1,3	137,8
Cap Vert	55,7	58,6	63,9	65,5	154,0	133,9	141,5	9,4	6,6	5,5	91,0
Comores	102,4	113,4	110,1	105,6	380,2	409,7	382,7	5,2	4,8	3,6	275,6
Djibouti	51,2	47,4	45,6	56,2	112,4	106,9	..	4,1	5,5
Érythrée	35,9	49,7	60,1	90,6	125,6	101,4	100,2	1,6	1,1	1,7	57,5
Éthiopie	86,0	86,1	91,3	108,9	566,7	520,8	577,5	15,9	13,1	18,5	295,5
Gambie	107,6	114,6	124,7	147,5	186,0	180,8	172,8	8,5	8,0	3,8	93,6
Guinée	101,8	108,9	107,3	107,1	451,9	446,3	381,1	16,4	20,4	12,3	202,8
Guinée équatoriale	31,1	18,5	12,9	12,0	19,1	10,5	6,3	0,4	0,2	0,1	5,1
Guinée-Bissau	416,2	373,3	335,7	324,0	1608,9	1135,4	1177,6	15,7	28,2	41,1	747,1
Haïti	28,5	29,6	33,5	34,8	208,3	219,9	252,0	8,8	7,7	5,2	164,8
Îles Salomon	52,4	53,4	55,3	75,3	72,9	117,9	..	4,8	6,9
Kiribati
Lesotho	74,9	74,7	74,6	87,3	125,9	123,7	106,6	10,1	11,4	12,4	73,1
Libéria	470,2	386,6	413,8	412,3	3230,6	1513,6	1361,8	4,0	0,5	0,5	1320,8
Madagascar	127,9	121,2	90,4	100,1	510,9	388,4	2678,5	17,1	9,6	43,3	1316,7
Malawi	152,0	159,1	148,9	154,9	503,0	542,9	518,9	12,6	11,7	7,8	296,3
Maldives	37,1	33,0	37,6	43,8	49,4	44,1	49,9	4,0	4,2	4,6	37,6
Mali	117,5	121,7	110,0	88,6	413,5	408,8	317,1	13,7	12,8	8,8	154,4
Mauritanie	264,5	265,8	228,1	234,9	649,5	577,5	552,5	27,1	19,3	22,7	359,2
Mozambique	174,8	191,0	124,7	117,6	1095,8	917,4	175,2	16,4	11,7	3,4	35,9
Myanmar	311,6	252,4	211,6	5,0	3,7	3,1	150,5
Népal	59,0	51,5	48,4	53,8	201,5	158,3	147,8	7,3	5,6	4,9	85,8
Niger	82,6	93,8	81,7	82,8	477,9	466,2	428,0	9,8	8,1	6,8	282,1
Ouganda	58,5	59,5	65,9	69,9	450,1	500,5	525,6	16,9	10,7	7,0	162,0
Rép. dém. pop. lao	174,2	146,2	142,6	158,6	527,8	487,5	516,5	7,7	7,9	9,0	268,1
Rép. centrafricaine	86,5	90,0	85,0	99,1	896,1	784,6	738,4	18,4	12,9	11,9	481,5
Rép. dém. du Congo	271,7	240,9	222,1	153,0	1162,2	1193,1	1105,0	2,0	2,5	1,7	1029,1
Rép. Unie de Tanzanie	93,4	81,4	71,5	77,2	658,6	551,3	450,9	17,9	14,6	10,3	90,6
Rwanda	66,9	70,2	75,3	82,7	1063,8	998,6	787,3	25,9	27,5	11,4	411,1
Samoa	82,9	83,3	83,6	89,7	151,6	251,1	..	5,1	10,8
Sao Tomé et- Príncipe	681,0	677,9	666,5	663,8	2161,4	2130,0	1791,9	29,8	28,4	22,9	573,4
Sénégal	80,7	78,2	75,1	79,3	224,0	213,4	215,1	14,3	13,7	13,3	149,6
Sierra Leone	194,0	193,1	172,9	183,4	1740,5	1384,3	1265,4	35,9	52,6	102,0	888,4
Somalie
Soudan	151,6	139,9	123,1	121,5	1044,2	635,5	623,5	3,7	2,5	2,3	591,0
Tchad	73,0	79,2	69,0	66,2	388,4	394,0	374,5	11,0	9,3	7,9	213,1
Togo	107,1	117,3	111,7	114,3	301,5	303,3	289,4	8,9	6,3	6,6	205,7
Tuvalu
Vanuatu	27,6	29,7	29,8	35,7	38,2	36,7	38,2	1,1	1,2	1,0	21,3
Yémen	82,3	54,6	55,9	50,9	135,8	95,3	85,0	3,9	4,5	4,9	61,1
Zambie	187,3	176,9	155,8	162,0	636,0	624,6	512,9	16,1	20,2	11,7	365,1
PMA (moyenne pondérée)	90,1	83,1	78,0	78,5	351,3	277,8	254,3	11,7	10,1	9,2	183,7
PMA (moyenne simple)	128,7	123,3	117,0	119,8	616,8	526,0	530,5	12,9	12,0	12,7	323,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*, données en ligne.

- a Pour 2002, aucune donnée n'était disponible concernant les exportations de biens et services, les revenus et les rapatriements de salaires.
b La moyenne pour le groupe des PMA a été pondérée en fonction du PIB et ne comprend pas l'Afghanistan, Kiribati, le Myanmar, la Somalie et Tuvalu, pour lesquels aucune donnée n'était disponible.
c La moyenne pour le groupe des PMA a été pondérée en fonction des exportations de biens et services, du revenu et des rapatriements de salaires et ne comprend pas l'Afghanistan, Djibouti, Kiribati, Samoa, les Îles Salomon, la Somalie et Tuvalu, pour lesquels aucune donnée pour 2001 n'était disponible.

Les données du FMI sur le ratio service de la dette/revenu public dans les 21 PMA-PPTE qui avaient atteint le point de décision en juillet 2003 indiquent une diminution de ce ratio dans tous les PMA sauf quatre entre 1999 et 2002.

En juillet 2003, la Banque mondiale a classé 26 PMA en tant que pays lourdement endettés (soit plus de la moitié du nombre total de pays lourdement endettés), neuf PMA en tant que pays modérément endettés et 13 PMA en tant que pays moins endettés⁵. Trente-deux PMA sont également classés en tant que pays pauvres très endettés (PPTE). En juillet 2003, 7 des 32 PMA-PPTE avaient atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, 14 avaient atteint le point de décision, 2 (l'un et l'autre exportateurs de pétrole) étaient considérés avoir un endettement potentiellement viable et 9 n'avaient pas encore atteint le point de décision. Six de ces 9 pays étaient des PMA touchés par des conflits.

Les données du FMI sur le ratio service de la dette/revenu public dans les 21 PMA-PPTE qui avaient atteint le point de décision en juillet 2003 indiquent une diminution de ce ratio dans tous les PMA sauf quatre entre 1999 et 2002 (voir le tableau 15)⁶. En moyenne, le ratio service de la dette/revenu public est passé de 17,4 % en 1999 à 10,4 % dans les sept PMA-PPTE qui avaient atteint le point d'achèvement. Dans les PMA qui avaient atteint le point de décision, il est passé de 19,9 % à 15,3 %. En 2002, le ratio service de la dette/revenu public dépassait encore 15 % dans 10 des 21 PMA-PPTE qui avaient atteint le point de décision ou le point d'achèvement.

TABLEAU 15. RATIO SERVICE DE LA DETTE ACQUITTÉ/RECETTES PUBLIQUES DANS CERTAINS PMA-PPTE^a, 1999–2002

	Date d'approbation du		Service de la dette acquitté en pourcentage des recettes publiques			
	Point de décision	Point d'achèvement	1999	2000	2001	2002
Bénin	Juillet 2000	Avril 2003	17,3	14,6	9,4	7,2
Burkina Faso	Juillet 2000	Avril 2002	15,8	15,6	10,6	11,3
Mali	Septembre 2000	Mars 2003	19,6	20,8	12,7	11,9
Mauritanie	Février 2000	Juin 2002	30,4	36,1	36,6	19,9
Mozambique	Avril 2000	Septembre 2001	12,3	4,1	6,7	8,3
Rép.Unie de Tanzanie	Mars 2000	Novembre 2001	19,8	16,0	8,5	9,9
Ouganda	Février 2000	Mai 2000	12,9	13,6	11,7	8,4
Tchad	Mai 2001		24,0	28,7	14,0	18,4
Rép. dém. du Congo	Juillet 2003		1,4	-	-	7,4
Éthiopie	Novembre 2001		11,0	9,7	16,4	12,3
Gambie	Décembre 2000		25,5	16,2	26,3	26,5
Guinée	Décembre 2000		35,3	45,5	22,2	22,0
Guinée-Bissau	Décembre 2000		15,5	31,6	1,2	12,0
Madagascar	Décembre 2000		25,0	14,3	9,7	15,4
Malawi	Décembre 2000		20,5	34,5	23,8	14,1
Niger	Décembre 2000		10,6	14,3	19,1	21,4
Rwanda	Décembre 2000		23,0	23,4	6,2	6,4
Sao Toméet-Principe	Décembre 2000		21,4	42,4	17,9	15,9
Sénégal	Juin 2000		22,0	20,7	17,0	16,4
Sierra Leone	Mars 2000		77,4	44,4	88,6	18,4
Zambie	Décembre 2000		22,9	29,6	21,7	20,0

Source: Compilation du secrétariat de la CNUCED d'après les données du FMI et de l'AID (2003).

a Il s'agit de tous les PMA-PPTE qui avaient atteint le point de décision à la fin du mois de juillet 2003.

E. Objectifs d'APD pour les pays donateurs

1. QUANTITÉ DE L'AIDE

Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 prévoit que les pays donateurs s'engagent à accroître leur aide aux PMA et aussi à améliorer la qualité de cette aide, notamment en en déliant la plus grande partie, hors aide alimentaire et coopération technique (Nations Unies, 2001: par. 83 et 84). Les engagements sont formulés avec une certaine flexibilité. Mais il existe des objectifs à long terme, dont la réalisation recoupe celle des objectifs de développement du Millénaire, à savoir que 0,20 % ou 0,15 % du RNB de chaque donateur devrait être affecté à l'aide aux PMA.

Le tableau 16 montre que six pays membres du CAD — Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède — ont dépassé l'objectif de versements nets d'APD supérieurs à 0,20 % de leur RNB en 2002. Entre 2001 et 2002, l'Irlande a porté son ratio APD/RNB de 0,16 à 0,21 %. À côté de ces six pays, tous les autres pays membres du CAD sont restés en dessous de l'objectif de 0,15 %. En raison d'une diminution de 494,2 millions de dollars des versements nets d'APD du Royaume-Uni aux PMA, le ratio APD/RNB en faveur des PMA de ce pays est tombé de 0,12 % en 2001 à 0,07 % en 2002. En revanche, l'Italie a accru ses versements nets d'APD aux PMA de 558,2 millions de dollars, et son ratio APD/RNB est passé de 0,04 à 0,09 %. En moyenne, la contribution des pays membres de l'Union européenne (UE), qui représentait 58,6 % du total des versements d'APD aux PMA⁷ des pays membres du CAD en 2002, a légèrement augmenté — passant de 0,09 à 0,10 % entre 2001 et 2002.

Les États-Unis restent le premier contributeur d'APD en faveur des PMA en valeur parmi les pays membres du CAD, avec 19,9 % du total des versements nets en 2002. Mais leur ratio APD/RNB n'a progressé que de 0,02 % en 2001 à 0,03 % en 2002. Le Japon, deuxième plus gros donateur d'APD aux PMA avec 12 % du total des versements d'APD des membres du CAD, affichait un ratio APD/RNB de 0,04 %.

Globalement, l'effort d'aide de l'ensemble des pays membres du CAD mesuré par le ratio APD/RNB a légèrement augmenté — passant de 0,05 % en 2001 à 0,06 % en 2002. Les versements nets d'APD aux PMA ont donc augmenté, mais ils sont restés en deçà des objectifs approuvés à l'ONU.

Six pays membres du CAD — Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède — ont dépassé l'objectif de versements nets d'APD supérieurs à 0,20 % de leur RNB en 2002.

Globalement, l'effort d'aide de l'ensemble des pays membres du CAD mesuré par le ratio APD/RNB a légèrement augmenté — passant de 0,05 % en 2001 à 0,06 % en 2002.

2. DÉLIEMENT DE L'AIDE

Améliorer la qualité de l'aide est aussi important qu'en accroître la quantité. À cet égard, l'une des plus importantes recommandations du Programme d'action demandait qu'au 1^{er} janvier 2002 l'APD versée aux PMA soit déliée dans les domaines suivants: soutien de la balance des paiements et appui à l'ajustement structurel; annulation de la dette; assistance à l'exécution de programmes sectoriels et multisectoriels; aide à l'exécution de projets d'investissement; appui aux importations et aux produits de base, contrats de services commerciaux; et APD versée à des ONG pour des activités en rapport avec des marchés publics. La coopération technique et l'aide alimentaire, ainsi que les activités d'une valeur inférieure à 700 000 DTS, sont exclues du champ d'application de la recommandation.

Il semblerait que l'application par les membres du CAD de la recommandation de délier l'aide ait été «en général, rapide et globale»

Le CAD de l'OCDE suit l'application de cette recommandation. Aucune donnée n'est encore disponible au-delà d'une description des points de départ initiaux des membres du CAD (voir le tableau 16), mais il semblerait que l'application par ceux-ci de la recommandation ait été «en général, rapide et globale» (OCDE, 2004:4). D'après l'OCDE:

- «Presque tous les membres ont désormais délié toutes les catégories d'APD visées au paragraphe 7 i) de la recommandation. Dans les quelques cas restants, l'application intégrale des dispositions dépend de la conclusion du processus de coordination entre les divers agents d'exécution.
- En outre, aussi bien avant que depuis la recommandation, de nombreux membres (Allemagne, Australie, Finlande, France, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse) ont délié leur APD en allant au-delà de ce qui était recommandé — par exemple, engagements inférieurs aux seuils fixés, coopération technique, aide alimentaire ou APD au-delà du seul groupe des PMA.

TABLEAU 16. VERSEMENTS NETS D'AIDE DES PAYS MEMBRES DU CAD AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS^a ET RATIO DE DÉLIEMENT DE L'APD

	2001				2002				1999-2001 Ratio de déliement de l'APD ^b
	En million de dollars	En % du total CAD	En % du total donateurs	En % du RNB des donateurs	En million de dollars	En % du total CAD	En % du total donateurs	En % du RNB des donateurs	
Norvège	449	3,7	33	0,27	625	4,1	37	0,33	0,99
Danemark	540	4,5	33	0,34	547	3,6	33	0,32	0,78
Luxembourg	47	0,4	34	0,25	58	0,4	40	0,30	..
Pays-Bas	995	8,3	31	0,26	1 180	7,8	35	0,29	0,91
Suède	458	3,8	27	0,21	629	4,2	32	0,26	0,91
Irlande	143	1,2	50	0,16	210	1,4	53	0,21	1,00 ^c
Belgique	295	2,5	34	0,13	353	2,3	33	0,14	0,49 ^c
Finlande	114	1,0	29	0,10	154	1,0	33	0,12	0,69
France	1 083	9,0	26	0,08	1 626	10,7	30	0,11	0,34
Portugal	119	1,0	45	0,11	120	0,8	37	0,10	0,61
Italie	487	4,1	30	0,04	1 045	6,9	45	0,09	0,30
Suisse	257	2,1	28	0,10	250	1,7	27	0,08	0,89
Autriche	106	0,9	20	0,06	170	1,1	33	0,08	0,36
Royaume-Uni	1 647	13,7	36	0,12	1 153	7,6	23	0,07	0,53
Allemagne	1 173	9,8	24	0,06	1 332	8,8	25	0,07	0,43
Nouvelle Zélande	29	0,2	26	0,07	30	0,2	25	0,06	..
Australie	175	1,5	20	0,05	192	1,3	19	0,05	0,49
Canada	231	1,9	15	0,03	349	2,3	17	0,05	0,40
Japon	1 783	14,8	18	0,04	1 813	12,0	20	0,04	0,76
Espagne	193	1,6	11	0,03	252	1,7	15	0,04	0,21
États-Unis	1 673	13,9	15	0,02	3 012	19,9	23	0,03	0,01
Grèce	22	0,2	11	0,02	37	0,0 ^d	13	0,03	..
Total CAD	12 019	100,0	23	0,05	15 137	100,0	26	0,06	0,53
dont:									
Membres de l'UE	7 422	61,8	28	0,09	8 867	58,6	30	0,10	..

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données en ligne du CAD de l'OCDE et OCDE (2004).

a Y compris les flux multilatéraux imputés, c'est-à-dire en prenant en considération les contributions versées par le biais d'organisations multilatérales, calculées d'après la répartition géographique des versements multilatéraux pour l'année de référence.

b Le ratio de déliement de l'APD bilatérale versée aux PMA est calculé comme suit: APD bilatérale non liée divisée par le total de l'ADP bilatérale versée aux PMA (sur la base des engagements).

c Moyenne 2000–2001.

d 0,002 pour cent.

- Par ailleurs, conformément à ses engagements, la Commission de l'Union européenne a adopté de nouvelles dispositions en faveur d'un élargissement du déliement de son assistance et a mis en place les éléments nécessaires à cette fin. Le Congrès des Etats-Unis a récemment autorisé la création d'une nouvelle entité baptisée "Millennium Challenge Corporation (MCC)", qui a vocation à fournir une assistance extérieure additionnelle visant à promouvoir la croissance économique et à éliminer l'extrême pauvreté tout en renforçant la bonne gouvernance, la liberté économique et l'investissement dans les individus. Il a doté cette entité de près d'un milliard de dollars des Etats-Unis de crédits pour l'exercice 2004. En l'absence de dispositions législatives spécifiques, les fonds de la MCC correspondent à une aide non liée» (ibid.: 4).

Il sera important de suivre les progrès du déliement de l'APD au niveau aussi bien des pays bénéficiaires que du CAD. Étant donné que 50 % environ de l'aide bilatérale (hors coopération technique et aide alimentaire) étaient liés avant la recommandation de délier l'aide versée aux PMA, la décision pourrait sensiblement accroître l'efficacité de l'aide. Pour que les effets économiques en soient optimaux, il faudra non seulement que tous les donateurs délient leur aide rapidement et aussi totalement que possible, mais aussi que les PMA fassent un gros effort pour améliorer leur système de marchés publics. Ce n'est qu'ainsi que ces effets économiques se traduiront par une baisse du coût des importations. Cette question sera abordée plus en détail dans la deuxième partie du rapport.

F. Conclusions

Les résultats économiques des pays les moins avancés en tant que groupe continuent de s'améliorer. Du point de vue des taux de croissance du PIB réel, la fin des années 90 a été meilleure que le début de la même décennie. De même, la période 2000–2002, la plus récente pour laquelle des données internationales sont disponibles, a été meilleure que la période 1998–2000. De fait, avec la forte décélération de la croissance en 2001 dans de nombreux autres pays en développement, le taux annuel moyen de croissance du PIB réel des PMA a été supérieur à celui de ces autres pays en développement au cours de la période 2000–2002.

Cette croissance encourageante des PMA en tant que groupe a été étayée par une hausse sensible des flux de ressources nettes agrégés vers ces pays — +35,3 % entre 2000 et 2002. Cette progression a été alimentée par un accroissement des flux d'IED en 2001 et des flux d'APD sous la forme de dons en 2002. Les flux nets d'APD ont augmenté de 38,8 % en valeur nominale et de 36,3 % en valeur réelle depuis 2000. La composition des engagements d'aide laisse toutefois apparaître un abandon croissant des secteurs productifs.

Pour l'ensemble des PMA, des progrès continus ont également été enregistrés dans le secteur des exportations. Mais la progression a été beaucoup plus lente qu'au cours de la période 1998–2000, où les exportations de marchandises, principalement de pétrole et d'articles manufacturés, avaient bondi de 36,7 %.

Dans ce contexte global, la tendance à un creusement des écarts entre PMA, qui était apparue au début des années 90, s'est poursuivie. Si le taux de croissance du PIB réel par habitant a dépassé 3 % par an dans 14 PMA au cours de la période 2000–2002, il a stagné ou diminué dans 24 autres pays, plus de la

Il sera important de suivre les progrès du déliement de l'APD au niveau aussi bien des pays bénéficiaires que du CAD.

Les résultats économiques des pays les moins avancés en tant que groupe continuent de s'améliorer... Mais la tendance à un creusement des écarts entre PMA, qui était apparue au début des années 90, s'est poursuivie.

moitié de ceux pour lesquels des données sont disponibles. Seulement sept PMA ont atteint l'objectif de croissance de 7 % fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010. Les exportations de marchandises ont diminué en valeur nominale dans 23 PMA. Les apports nets d'APD ont augmenté de plus de 15 % entre 1999 et 2002 dans 18 PMA, mais ont diminué dans 13 autres pays. Les quatre PMA exportateurs de pétrole, plus le Tchad qui se dote actuellement d'une infrastructure d'exportation de pétrole, ont absorbé 68 % des apports nets d'IED dans les PMA en 2001, et 63 % en 2002.

L'un des aspects les plus encourageants de la période récente a été l'amélioration de la situation dans les PMA africains, y compris dans quelques pays qui sont tributaires de l'exportation de produits de base autres que des combustibles. Mais le fait que les taux de croissance dans les PMA africains ont dépassé ceux des PMA asiatiques pour la première fois tient autant au ralentissement de la croissance économique dans les seconds qu'à l'amélioration des résultats dans les premiers.

Le haut niveau de dépendance à l'égard de l'aide extérieure, ainsi qu'à l'égard de l'exportation de produits primaires dont les prix mondiaux sont instables, reste préoccupant. Il faut de plus noter que l'encours de la dette dans les PMA a augmenté en 2002 pour la première fois depuis 1998.

Le maintien des taux de croissance récemment observés reste une interrogation fondamentale pour tous les PMA. Beaucoup de pays qui ont affiché une hausse de leur taux de croissance économique sur la période 2000–2002 sont aussi des pays où l'instabilité de la croissance du PIB a été la plus forte dans les années 90. Le haut niveau de dépendance à l'égard de l'aide extérieure, ainsi qu'à l'égard de l'exportation de produits primaires dont les prix mondiaux sont instables, reste préoccupant. Il faut de plus noter que l'encours de la dette dans les PMA a augmenté en 2002 pour la première fois depuis 1998.

Deux tendances récentes méritent de retenir toute l'attention du point de vue de leurs incidences potentielles sur le maintien de la croissance: la hausse du niveau des rapatriements de bénéfices provenant des IED, et l'alourdissement de la dette multilatérale. En 2000–2002, la somme des paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des rapatriements de bénéfices provenant des IED a représenté un montant équivalent à 50 % des dons (non compris la coopération technique) versés aux PMA et 23 % des dons versés aux PMA non exportateurs de pétrole. La hausse des rapatriements de bénéfices n'est pas nécessairement un problème en soi. Mais elle le deviendra si les apports d'IED ne contribuent pas notablement au développement des capacités productives intérieures et à la valeur ajoutée.

Enfin, on notera la faiblesse de la croissance dans les PMA insulaires; elle témoigne de la vulnérabilité de ces pays en dépit d'un niveau de RNB par habitant et de ressources humaines généralement supérieur à celui de la plupart des autres PMA.

Annexe au chapitre 1

Le Timor-Leste, qui est devenu le 50ème PMA le 4 Décembre 2003, ne figure pas dans les analyses du présent Rapport. Les 49 autres pays les moins avancés sont subdivisés: i) en groupes géographiques, et ii) en fonction de leur spécialisation à l'exportation.

CLASSIFICATION GÉOGRAPHIQUE

La classification géographique est la suivante:

PMA africains (plus Haïti): Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo et Zambie.

PMA asiatiques: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Yémen.

PMA insulaires: Cap-Vert, Comores, Kiribati, Îles Salomon, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Vanuatu.

CLASSIFICATION D'APRÈS LA SPÉCIALISATION DES EXPORTATIONS

La classification d'après la spécialisation des exportations est difficile à établir. Premièrement, il faut agréger des données sur la composition des exportations de marchandises avec des données sur les exportations de services. Ensuite, il peut y avoir des fluctuations d'une année sur l'autre dans la structure des exportations d'un pays, en particulier sous l'influence des fluctuations des prix des produits de base.

La classification utilisée ici a été reprise du *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, bien que le Soudan figure désormais parmi les exportateurs de pétrole. Elle repose sur la structure des exportations de la fin des années 90. Comme pour toutes les classifications de ce type, certaines décisions arbitraires ont dû être prises; elles sont indiquées dans l'annexe au chapitre 3 du Rapport 2002 (CNUCED, 2002: 131 et 132).

La classification d'après la spécialisation des exportations est la suivante:

A. Exportateurs de produits primaires:

1. Exportateurs de produits autres que le pétrole:

(i) *Exportateurs de denrées agricoles:* Afghanistan, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Kiribati, Malawi, Mali, Mauritanie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Tchad et Togo.

(ii) *Exportateurs de minéraux:* Guinée, Libéria, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Zambie.

2. Exportateurs de pétrole: Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen.

B. Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services:

1. Exportateurs d'articles manufacturés: Bangladesh, Cambodge, Haïti, Lesotho, Madagascar, Myanmar, Népal et République démocratique populaire lao.

2. Exportateurs de services: Cap-Vert, Comores, Djibouti, Gambie, Maldives, Samoa, Tuvalu et Vanuatu.

3. Exportateurs d'articles manufacturés et de services: Mozambique¹ et Sénégal.

¹ Depuis 2001, le Mozambique devrait être classé parmi les exportateurs de minéraux du fait de l'essor de ses exportations d'aluminium.

Notes

1. La base de données est un projet conjoint du Département d'étude sur la paix et les conflits de l'Université d'Uppsala, et du Centre pour l'étude de la guerre civile de l'Institut international de recherche pour la paix, d'Oslo (PRIO). Un conflit armé est défini comme suit: «une incompatibilité litigieuse concernant une autorité publique et/ou un territoire où le recours à la force armée entre deux parties, dont une au moins est le gouvernement d'un État, entraîne au moins 25 morts liées à des combats.» (Strand, H., Wilhelmsen, L. et Gleditsch, N., 2003:3).
2. Chine comprise, l'accroissement a été de 25,3 %.
3. La base de données *Global Development Finance* de la Banque mondiale fournit des données sur la valeur et la composition des flux financiers à long terme vers les PMA pour 46 de ces pays. Aucune donnée n'est disponible pour l'Afghanistan, Kiribati et Tuvalu. Les données les plus récentes comprennent de nouvelles estimations des flux financiers privés qui divergent quelque peu de celles qui étaient disponibles au moment de la publication du *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*.
4. Le total des transferts nets correspond au total des flux nets de ressources diminué des paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des rapatriements de bénéficiaires provenant des IED. Voir la base de données *Global Development Finance* de la Banque mondiale pour une définition des rapatriements de bénéficiaires provenant des IED.
5. Tuvalu ne figure pas dans ce classement.
6. Ces quatre PMA sont la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie et le Niger.
7. Y compris les flux multilatéraux imputés.

Bibliographie

- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés, Rapport 2002*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.02.II.D.13, New York et Genève.
- FMI et AID (2003). Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative — Status of Implementation, Prepared by the staffs of the IMF and World Bank, September, (<http://www.imf.org/external/np/hipc/2003/status/091203.pdf>).
- Nations Unies (2001). Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, 8 juin (A/CONF.191/11).
- OCDE (2004). Implementing the 2001 DAC recommendation on untying official development assistance to the least developed countries, rapport intérimaire 2004, DCD/DAC (2005)15, établi pour la Réunion de haut niveau du CAD, 15 et 16 avril 2004.
- Strand, H., Wilhelmsen, L. et Gleditsch, N. (2004). Armed conflict dataset codebook, Institut international de recherche pour la paix, Oslo.

Tendances sociales

Chapitre

2

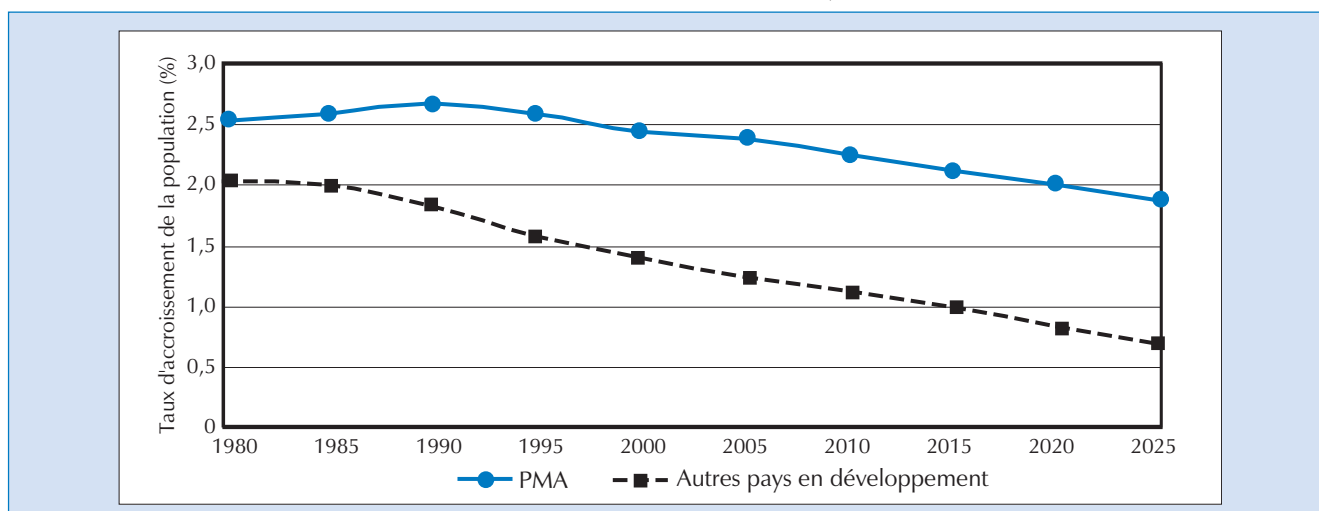
A. Accroissement de la population, structure par âge et urbanisation

En 2003, la population totale des pays les moins avancés (PMA) était de 718 millions de personnes, dont quelque 428 millions vivaient dans les PMA d'Afrique et des Caraïbes, 287,3 millions dans les PMA d'Asie et 2,7 millions dans les PMA insulaires.

Par comparaison avec les autres pays en développement, les taux d'accroissement démographique sont élevés dans les PMA. Ils ont, en fait, augmenté pendant les années 80, et bien qu'ils diminuent à l'heure actuelle, ils ne le font que lentement. On estime que dans les PMA, le taux d'accroissement démographique a été ramené de 2,7 % par an pendant la période 1990-1995 à 2,4 % par an pendant la période 2000-2005. Bien qu'il soit difficile d'établir des projections en raison de la progression du VIH/Sida, on considère que la population totale des pays qui constituent actuellement le groupe des PMA atteindra 1,04 milliard en 2020 et doublera entre 2001 et 2035. Le graphique 3 et le graphique 4 font apparaître les différences entre tendances observées dans les PMA et dans les autres pays en développement.

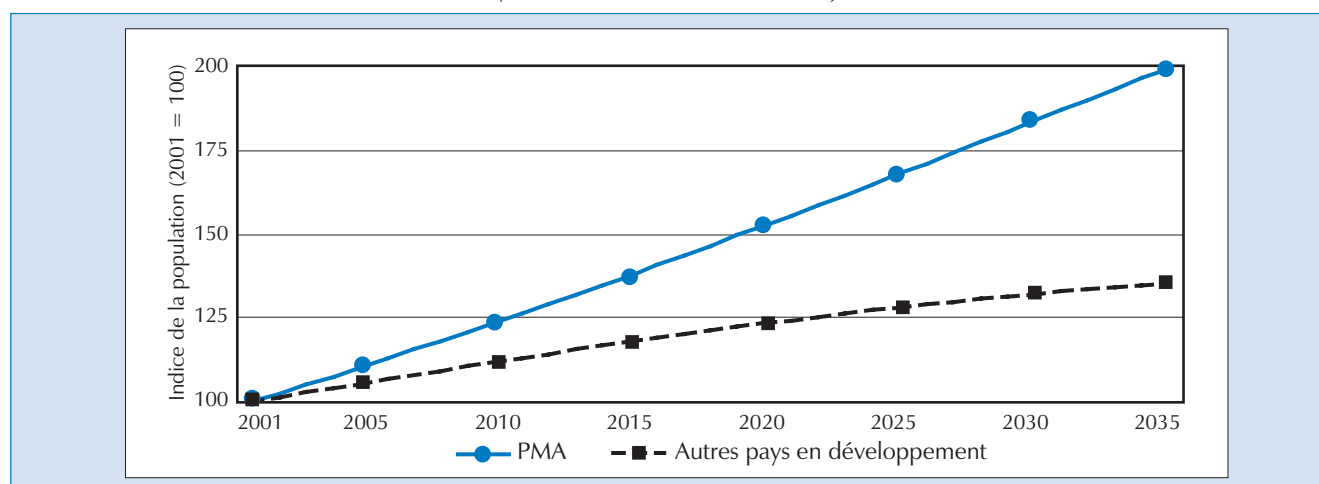
Bien qu'il soit difficile d'établir des projections en raison de la progression du VIH/sida, on considère que la population totale des pays qui constituent actuellement le groupe des PMA atteindra 1,04 milliard en 2020 et doublera entre 2001 et 2035.

GRAPHIQUE 3. TAUX ESTIMATIF ET PROJETÉ D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1980-2025



Source: Nations Unies (2003a).

GRAPHIQUE 4. INDICE DE LA POPULATION DES PMA ET DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 2001-2035 (Année de base 2001 = 100)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies (2003a).

Les PMA en sont à un stade bien antérieur de leur transition démographique, par rapport aux autres pays en développement.

Si les PMA enregistrent des taux d'accroissement de la population élevés, cela tient au fait qu'ils en sont à un stade bien antérieur de leur transition démographique, par rapport aux autres pays en développement¹. Pour 2000-2005, le taux brut de natalité est estimé à 38,9 naissances vivantes pour 1 000 personnes dans les PMA, contre 21,3 dans les autres pays en développement. Le taux brut de mortalité pendant la même période était de 15,1 pour 1 000 personnes dans les PMA, contre 7,8 pour 1 000 personnes dans les autres pays en développement (tableau 17).

Les taux de natalité élevés observés dans les PMA s'expliquent par des taux de fécondité très élevés. On estime que, pendant la période 2000-2005, chaque femme dans les PMA donnera naissance à 5,1 enfants, soit un chiffre beaucoup plus élevé que dans les autres pays en développement, où le taux de fécondité est de 2,6. Au sein du groupe des PMA, le taux de fécondité est plus élevé dans les PMA africains (6 enfants par femme pendant la période 2000-2005) que dans les PMA asiatiques (4,9). Dans 16 PMA le taux de fécondité est supérieur à 6 enfants par femme — Afghanistan, Angola, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Guinée-Bissau, Libéria, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Tchad et Yémen. La plupart de ces pays présentent des taux d'accroissement de la population très élevés, comme le montre le tableau 18.

Il convient de noter que parmi les PMA, les pays insulaires ou sans littoral se trouvent aux extrémités opposées du spectre pour ce qui est de leurs taux de natalité et taux de mortalité. Pendant la période 2000-2005, le taux brut moyen de mortalité dans les PMA insulaires — soit 5,9 % — était bien inférieur à celui des PMA sans littoral, où il s'établissait à 18,8 %. De même, bien que la différence soit un peu moins marquée, le taux brut moyen de natalité, qui était de 32,3 ‰ dans les PMA insulaires pendant la période 2000-2005 y était inférieur au taux observé dans les PMA sans littoral, où il s'établissait à 43 ‰. De façon générale, les indicateurs sociaux sont plus favorables dans les PMA insulaires que dans les autres PMA, et moins favorables dans les PMA sans littoral. L'espérance de vie à la naissance est un indicateur global qui résume bien la situation. Dans les PMA sans littoral, elle est estimée à 45,9 ans seulement pour la période 2000-2005, tandis que dans les PMA insulaires, elle est estimée à 53,6 ans (d'après Nations Unies, 2003a).

En 2000, 63,2 % des habitants des PMA avaient moins de 25 ans.

Une importante conséquence du taux d'accroissement démographique relativement élevé observé dans les PMA pris globalement est une structure par âge de la population relativement jeune. On estime qu'en 2000, 43,2 % des habitants y étaient des enfants de moins de 15 ans, et que 63,2 % des habitants avaient moins de 25 ans. Dans les PMA, l'âge médian de la population, c'est-à-dire l'âge par rapport auquel 50 % des habitants sont plus jeunes et 50 % des habitants plus âgés, était de 18,1 ans en 2000, chiffre qu'il faut rapprocher de celui de 17,5 ans en 1980. Selon les projections disponibles, l'âge médian devrait s'établir à 20,3 ans en 2020.

TABLEAU 17. TAUX BRUT DE NATALITÉ, TAUX BRUT DE MORTALITÉ ET FÉCONDITÉ CUMULÉE DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-2000 ET 2000-2005

	Taux brut de natalité (pour 1 000 personnes)		Taux brut de mortalité (pour 1 000 personnes)		Fécondité cumulée (nombre d'enfants par femme)	
	1995-2000	2000-2005	1995-2000	2000-2005	1995-2000	2000-2005
	Pays les moins avancés	40,7	38,9	15,9	15,1	5,46
Autres pays en développement	23,2	21,3	7,8	7,8	2,79	2,60

Source: Nations Unies (2003a).

TABLEAU 18. TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ET STRUCTURE PAR ÂGE DANS LES PMA, 2000–2010

	Taux annuel d'accroissement de la population		Population âgée de moins de 15 ans	Population âgée de moins de 25 ans	Taux de dépendance
	(En pourcentage)		(En pourcentage)	(En pourcentage)	
	2000–2005	2005–2010	2000	2000	2000
PMA dans lesquels le taux d'accroissement de la population est supérieur à la moyenne des PMA pour la période 2000-2005					
Somalie	4,2	3,7	47,9	67,2	1,01
Libéria	4,1	2,7	46,6	66,6	0,95
Afghanistan	3,9	3,7	43,5	62,8	0,86
Sierra Leone	3,8	1,9	44,2	63,4	0,88
Érythrée	3,7	3,3	43,9	63,2	0,92
Niger	3,6	3,6	49,9	69,3	1,08
Yémen	3,5	3,6	50,1	68,2	1,06
Angola	3,2	3,0	48,2	67,1	1,00
Ouganda	3,2	3,6	49,2	69,3	1,10
Burundi	3,1	3,3	47,6	68,0	1,04
Bhoutan	3,0	2,5	42,7	62,3	0,89
Burkina Faso	3,0	3,0	48,7	69,5	1,07
Guinée-Bissau	3,0	2,9	43,5	62,1	1,00
Maldives	3,0	2,9	43,6	64,3	0,90
Mali	3,0	3,2	46,1	65,8	1,06
Mauritanie	3,0	2,8	44,1	63,8	0,87
Tchad	3,0	2,9	46,5	65,6	0,99
Îles Salomon	2,9	2,6	44,7	64,9	0,86
Rép. dém. du Congo	2,9	2,9	48,8	67,7	0,98
Madagascar	2,8	2,7	44,7	64,0	0,91
Comores	2,8	2,6	42,9	64,4	0,84
Gambie	2,7	2,3	40,3	58,2	0,81
Guinée équatoriale	2,7	2,5	43,8	62,1	0,91
Bénin	2,7	2,6	46,3	66,6	0,96
Sao Tomé-et-Principe	2,5	2,4	41,2	65,0	0,84
Éthiopie	2,5	2,4	45,2	64,3	0,95
Vanuatu	2,4	2,2	42,0	61,3	0,83
PMA dans lesquels le taux d'accroissement de la population est inférieur à la moyenne des PMA pour la période 2000-2005					
Cambodge	2,4	2,3	43,9	62,5	0,86
Sénégal	2,4	2,3	44,3	64,3	0,87
Togo	2,3	2,2	44,2	64,5	0,90
Rép. dém. pop. lao	2,3	2,2	42,7	62,1	0,86
Népal	2,2	2,1	41,0	60,2	0,80
Soudan	2,2	1,8	40,1	59,9	0,77
Rwanda	2,2	2,1	44,3	66,5	0,92
Bangladesh	2,0	1,8	38,7	59,1	0,73
Cap-Vert	2,0	1,9	39,3	61,1	0,85
Malawi	2,0	1,9	46,3	66,3	0,96
Rép. Unie de Tanzanie	1,9	1,8	45,0	65,6	0,93
Mozambique	1,8	1,5	43,9	63,6	0,90
Guinée	1,6	2,6	44,1	64,2	0,90
Djibouti	1,6	1,4	43,2	62,3	0,86
Haïti	1,3	1,3	40,6	62,2	0,80
Rép. centrafricaine	1,3	1,5	43,0	62,8	0,89
Myanmar	1,3	1,0	33,1	53,1	0,61
Zambie	1,2	1,3	46,5	67,3	0,97
Samoa	1,0	1,1	40,6	62,2	0,82
Lesotho	0,1	-0,5	39,3	59,1	0,82
Pays les moins avancés	2,4	2,3	43,2	63,2	0,86

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies (2003a).

Note: Aucune donnée n'était disponible pour Kiribati et Tuvalu.

En 2000, le taux de dépendance était de 0,862, chiffre qu'il faut comparer à celui de 0,582 observé dans les autres pays en développement.

Inévitablement, le taux de dépendance est élevé: ce taux exprime le rapport entre le nombre des personnes à charge (personnes âgées de 0 à 14 ans, et personnes âgées de 65 ans et davantage) et celui des personnes d'âge actif (âgées de 15 à 64 ans). Dans les PMA en tant que groupe, on estime qu'en 2000, le taux de dépendance était de 0,862, chiffre qu'il faut comparer à celui de 0,582 observé dans les autres pays en développement. Toutefois, il y a de nettes différences entre PMA, selon qu'il s'agit de PMA africains ou asiatiques. Dans les PMA africains, le nombre des personnes à charge est presque le même que celui des personnes d'âge actif. Il n'y a eu aucun changement à cet égard dans les 20 dernières années, le taux de dépendance s'établissant, en 2000, à 0,936, niveau auquel il se trouvait en 1980. Dans les PMA asiatiques, en revanche, le taux de dépendance est plus faible et a légèrement diminué pendant la même période — s'abaissant de 0,857 à 0,832.²

La structure par âge impose un fardeau considérable aux services sociaux de toute sorte et fait aussi qu'un taux élevé de création d'emplois est nécessaire pour que la population soit employée. On estime qu'en 2000, 30,4 % de la population consistait en enfants d'âge scolaire (6-17 ans) et que cette proportion ne diminue que légèrement — elle devrait être ramenée à 29,6 % en 2010. Les projections de l'OIT relatives à la période 2000-2010 semblent indiquer que dans les PMA en tant que groupe, la population totale d'âge actif (15-64 ans) augmentera de 29 % entre 2000 et 2010. L'accroissement annuel de la population d'âge actif dépassera les 100 000 personnes dans 25 des 44 PMA pour lesquels on dispose de données (tableau 19). Créer des moyens d'existence durables dont la rémunération permet de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté constitue une redoutable difficulté.

Dans les PMA, la majorité des habitants — quelque 74 % — se trouve en zone rurale, encore que l'urbanisation soit en train de s'accélérer... On prévoit que le nombre total de villes de PMA peuplées de plus d'un million de personnes passera de 22 en 2000 à 27 en 2015.

Enfin, il convient de souligner que dans les PMA, la majorité des habitants — quelque 74 % — se trouve en zone rurale, encore que l'urbanisation soit en train de s'accélérer. La part de la population urbaine est passée de 19 % en 1985 à 20,8 % en 1990, mais on estime qu'en 2005 elle atteindra 28,4 %. Un certain nombre de métropoles importantes sont en train de se constituer. Selon des estimations, Dhaka, au Bangladesh, comptait 12,5 millions d'habitants en 2000 et Kinshasa, dans la République démocratique du Congo, 5 millions d'habitants. Dans 17 autres PMA, il y avait en 2000 une ville de plus d'un million d'habitants. On prévoit que le nombre total de villes de PMA peuplées de plus d'un million de personnes passera de 22 en 2000 à 27 en 2015 (Nations Unies, 2002).

B. Progrès vers la réalisation de certains objectifs de développement humain³

Les PMA sont définis comme étant les pays les plus pauvres de la planète, non pas seulement selon le critère du revenu par habitant, mais aussi du point de vue du capital humain et du développement humain. La distance qui sépare les PMA en tant que groupe de l'ensemble des pays en développement et des pays de l'OCDE à revenu élevé ressort des statistiques ci-après:

- En 2001, l'espérance de vie à la naissance était de 50,4 ans dans les PMA contre 64,4 ans dans l'ensemble des pays en développement et 78,1 ans dans les pays de l'OCDE à revenu élevé;
- Pendant la période 1998-2000, 38 % des habitants y étaient sous-alimentés, contre 18 % dans l'ensemble des pays en développement;

TABLEAU 19. ÉVOLUTION DE LA POPULATION D'ÂGE ACTIF^a DANS LES PMA, 1990–2010

	Population d'âge actif			Accroissement annuel moyen de la population d'âge actif ^b				Variation ^c
	(milliers)			(milliers)				(%)
	1990–1995	1996–2000	2001	1990–1995	1996–2000	2001	2000–2010	2000–2010
Afghanistan	10 538	13 197	14 600	458	507	350	421	42,7
Angola	5 192	6 142	6 715	162	1 837	196	190	32,0
Bangladesh	63 886	73 223	79 585	1 405	1 963	2 319	2 124	27,5
Bénin	2 488	2 987	3 306	81	100	113	110	34,9
Bhoutan	343	400	438	8	13	12	34	30,4
Burkina Faso	4 548	5 310	5 792	111	164	144	181	29,7
Burundi	2 959	3 320	3 565	55	75	92	154	41,4
Cambodge	5 070	5 963	6 617	104	215	208	242	34,0
Cap-Vert	191	218	236	6	4	10	7	35,1
Comores	237	282	310	8	8	11	13	35,3
Djibouti	281	325	346	9	7	7
Érythrée	1 784	2 036	2 192	45	47	60	84	41,5
Éthiopie	28 297	31 510	33 643	534	630	847	763	24,7
Gambie	568	691	753	23	22	16	19	26,2
Guinée	3 203	3 720	4 018	97	91	111	99	22,0
Guinée équatoriale	200	228	247	4	6	7	6	30,2
Guinée-Bissau	542	610	649	13	11	16	15	24,8
Haiti	3 588	4 181	4 564	92	122	131	84	21,5
Îles Salomon	177	209	228	6	6	6	9	35,4
Kiribati	..	54	55	1
Lesotho	987	1 101	1 152	23	18	14	5	5,2
Libéria	1 180	1 477	1 692	25	81	45	57	43,9
Madagascar	6 498	7 595	8 322	176	220	274	281	33,2
Malawi	4 464	5 076	5 468	75	143	98	135	22,2
Maldives	115	138	154	3	5	6	5	39,8
Mali	4 558	5 166	5 526	111	110	135	179	29,0
Mauritanie	1 110	1 316	1 446	31	43	42	4	31,0
Mozambique	7 931	8 997	9 647	185	203	233	190	17,8
Myanmar	25 197	28 532	30 301	619	596	551	494	17,3
Népal	10 647	12 130	13 077	245	292	349	312	26,5
Niger	4 034	4 902	5 431	139	176	164	222	39,9
Ouganda	8 715	10 272	11 186	266	299	299	450	35,6
Rép. centrafricaine	1 655	1 909	2 048	44	48	40	34	17,3
Rép. dém. du Congo	20 186	23 937	26 059	698	668	749	859	37,4
Rép. dém. pop. lao	2 311	2 682	2 921	58	76	83	91	31,1
Rép.-Unie de Tanzanie	14 135	16 648	18 006	465	450	433	556	27,6
Rwanda	3 388	3 754	4 256	-45	164	158	113	24,5
Samoa	89	97	103	0	2	1
Sao Tomé-etPrincipe	..	80	82	2
Sénégal	4 059	4 731	5 152	112	131	150	140	30,2
Sierra Leone	2 270	2 544	2 711	55	45	75	74	40,9
Somalie	3 606	4 074	4 504	255	138	145	183	43,9
Soudan	14 553	16 729	18 004	390	401	453	429	31,6
Tchad	3 170	3 508	3 748	93	34	172	134	33,3
Togo	1 900	2 237	2 447	52	69	67	67	31,4
Vanuatu	83	101	113	2	4	3
Yémen	6 615	8 284	9 201	346	264	371	304	49,6
Zambie	4 286	5 010	5 399	121	141	98	127	25,9
PMA africains	166 333	192 042	207 991	4 270	5 040	5 581	5 980	29,9
PMA asiatiques	124 606	144 410	156 741	3 243	3 925	4 244	4 028	27,8
PMA insulaires	894	1 179	1 281	25	30	40	34	36,0
PMA	291 833	337 631	366 013	7 538	8 995	9 865	10 042	29,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde 2003*, et OIT, base de données LABORSTA.

Note: Aucune donnée n'était disponible pour Tuvalu.

a La population d'âge actif comprend toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans.

b Pour calculer l'accroissement annuel moyen de la population d'âge actif, on a calculé la moyenne des variations observées d'une année à l'autre pendant la période visée.

c Accroissement en pourcentage de la population d'âge actif entre 2000 et 2010.

En 2001, le taux de mortalité infantile était de 101 pour 1000 naissances vivantes dans les PMA, contre 62 dans l'ensemble des pays en développement et 5 dans les pays de l'OCDE à revenu élevé.

- En 2001, 33,7 % des habitants âgés de 15 à 24 ans y étaient analphabètes, contre 15,2 % dans l'ensemble des pays en développement;
- En 2001, le taux de mortalité infantile était de 101 pour 1 000 naissances vivantes dans les PMA, contre 62 dans l'ensemble des pays en développement et 5 dans les pays de l'OCDE à revenu élevé;
- En 2001, sur 100 enfants nés vivants dans les PMA, 16 mouraient avant leur cinquième anniversaire, alors que la proportion était de 9 sur 100 dans l'ensemble des pays en développement et de moins de 1 sur 100 dans les pays de l'OCDE à revenu élevé;
- Pendant la période 1995-2001, seules 31 % des naissances ont bénéficié des services de personnels sanitaires qualifiés dans les PMA, contre 56 % dans l'ensemble des pays en développement et 99 % dans les pays de l'OCDE à revenu élevé;
- En 1995, le taux de mortalité maternelle était de 1 000 pour 100 000 naissances vivantes dans les PMA, contre 463 pour 100 000 dans l'ensemble des pays en développement et 12 pour 100 000 dans les pays de l'OCDE à revenu élevé;
- En 2000, 55 % seulement de la population rurale des PMA avait un accès durable à une source d'eau meilleure, contre 69 % dans l'ensemble des pays en développement (PNUD, 2003).

Toutefois, la situation est en train de s'améliorer dans un certain nombre de PMA. Le tableau 20, qui reprend les données plus détaillées figurant dans l'annexe 1 du présent chapitre, présente les tendances observées depuis 1990 concernant quelques-uns des indicateurs de développement humain utilisés pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs sont les suivants:

- i) Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim;
- ii) D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires;
- iii) Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard;
- iv) Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;
- v) Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.

Ces objectifs sont également énoncés dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, mais il y a des différences entre les objectifs du Programme d'action et ceux du Millénaire (voir l'encadré 1). Ainsi, dans le Programme d'action, tel qu'il a été négocié, le premier objectif est en fait plus contraignant, puisqu'il s'agit de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim, et non leur proportion dans la population.

Le tableau et l'annexe permettent de dégager un certain nombre de points.

Premièrement, les données nécessaires pour suivre les progrès réalisés font gravement défaut. On ne dispose de données concernant plus des deux tiers des

TABLEAU 20. PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DE CERTAINS OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT^a HUMAIN DANS LES PMA, 1990-2000

	Données disponibles	Objectif réalisé	Objectif réalisable d'ici à 2015	Lent progrès	Régression/stagnation ^b
Faim	34 PMA		11 Tchad Myanmar Malawi Soudan Bénin Haïti Mozambique Guinée Mali Angola Togo	8 Rép. dém. pop. lao Cambodge Mauritanie Niger Rép. centrafricaine Ouganda Yémen Lesotho	15 Afghanistan Burundi Rép. dém. du Congo Libéria Madagascar Rwanda Sénégal Sierra Leone Somalie Rép. Unie de Tanzanie Zambie Bangladesh Burkina Faso Gambie Népal
Enseignement primaire	25 PMA	7 Cambodge Cap-Vert Malawi Maldives Samoa Ouganda Vanuatu	5 Rwanda Togo Bangladesh Rép. dém. pop. lao Bénin	10 Gambie Mali Sénégal Érythrée Lesotho Mozambique Burkina Faso Niger Burundi Rép. centrafricaine	3 Rép. dém. du Congo Rép. Unie de Tanzanie Djibouti
Parité hommes-femmes	29 PMA	9 Bangladesh Lesotho Madagascar Maldives Rwanda Samoa Soudan Vanuatu Zambie	9 Mauritanie Malawi Rép. Unie de Tanzanie Népal Djibouti Myanmar Gambie Sénégal Rép. dém. du Congo	8 Guinée Rép. dém. pop. lao Niger Sierra Leone Togo Mali Burkina Faso Mozambique	3 Burundi Érythrée Éthiopie
Mortalité des enfants de moins de 5 ans	48 PMA		11 Bangladesh Bhoutan Samoa Vanuatu Rép. dém. pop. lao Népal Cap-Vert Comores Îles Salomon Maldives Guinée	23 Érythrée Guinée équatoriale Ouganda Yémen Malawi Kiribati Madagascar Djibouti Gambie Haïti Sao Tomé-et-Principe Niger Guinée-Bissau Mozambique Myanmar Bénin Soudan Éthiopie Lesotho Mali Togo Sénégal Burkina Faso	14 Cambodge Rwanda Rép. Unie de Tanzanie Zambie Afghanistan Angola Burundi Rép. centrafricaine Tchad Rép. dém. du Congo Libéria Mauritanie Sierra Leone Somalie
Eau	22 PMA	7 Bangladesh Comores Djibouti Maldives Népal Samoa Rép. Unie de Tanzanie	6 Rép. centrafricaine Burundi Zambie Soudan Mali Sénégal	6 Malawi Niger Ouganda Togo Guinée Madagascar	3 Éthiopie Haïti Mauritanie

Source: Classification du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du PNUD fournies par le Bureau chargé d'établir le rapport sur le développement humain. Pour plus de détails, voir annexe 1, tableau 1 de ce chapitre.

a Les variables quantitatives utilisées pour évaluer la réalisation des objectifs concernant la faim, l'éducation primaire, l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation, la mortalité infantile et l'accès à l'eau salubre sont respectivement les suivantes: pourcentage de personnes sous-alimentées par rapport à la population totale, taux net de scolarisation primaire, rapport nombre de filles/nombre de garçons aux niveaux primaire et secondaire, taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes) et proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée.

b Il y a régression ou stagnation lorsque la valeur de l'indicateur de développement humain visé a diminué ou stagné entre 1990 et 2000.

**ENCADRÉ 1. LA NÉCESSITÉ DE CONCILIER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE
ET LES OBJECTIFS QUANTIFIABLES DU PROGRAMME D'ACTION EN FAVEUR DES
PAYS LES MOINS AVANCÉS POUR LA DÉCENNIE 2001-2010**

Un trait important du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, qui a été adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Bruxelles en mai 2001 (Nations Unies, 2001) est qu'il énonce un certain nombre d'objectifs de développement quantifiables. Ces objectifs sont semblables à ceux du Millénaire pour le développement, mais ils ne sont pas identiques.

Il y a des différences concernant le degré de l'amélioration attendue, les indicateurs employés et les délais prévus. L'un des objectifs du Millénaire, par exemple, est une réduction de 75 % du taux de mortalité maternelle entre l'année de base, 1990, et l'année d'échéance, 2015, tandis que l'objectif correspondant inscrit dans le Programme d'action est une réduction de 75 % du taux de mortalité maternelle entre l'année de base, 2001, et l'année d'échéance, 2015. On peut relever des différences quant aux objectifs de développement concernant la pauvreté, la nutrition, la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et l'infrastructure.

Il n'y a pas seulement des chevauchements entre objectifs du Millénaire et objectifs du Plan d'action, mais aussi plusieurs zones de chevauchement entre différents objectifs inscrits dans le Programme d'action. De plus, un bon nombre des objectifs de développement inscrits dans le Programme d'action sont formulés d'une manière qui ne permet pas de mesurer et de suivre les progrès réalisés. Cela tient au fait que beaucoup d'objectifs n'indiquent pas l'année de base (lorsque cela est nécessaire), l'année d'échéance ou les indicateurs connexes.

Pour qu'il soit possible de mieux suivre les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs internationaux de développement retenus pour les pays les moins avancés, il faut que les différents objectifs soient mesurables et que la situation en matière de données soit améliorée, mais il est aussi extrêmement souhaitable que les disparités entre les différents ensembles d'objectifs internationaux de développement soient résolues. Faute d'une harmonisation entre les deux ensembles d'objectifs, on s'est en fait attaché jusqu'à présent aux objectifs du Millénaire, en négligeant dans une large mesure les objectifs inscrits dans le Plan d'action. Cela n'a guère d'importance lorsque les objectifs inscrits dans le Plan d'action sont semblables à ceux du Millénaire, mais cela en a lorsqu'ils sont différents. Bref, il est indispensable que les objectifs du Plan d'action et ceux du Millénaire soient harmonisés et que les disparités entre les objectifs du Plan d'action eux-mêmes soient éliminées.

Source: Herrmann (2003).

Faute de données, il est difficile de dire si, de façon générale, les PMA en tant que groupe ont progressé dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire ou des objectifs du Programme d'action.

Pour chacun des objectifs, il y a quelques pays dans lesquels de nets progrès ont été réalisés.

PMA que pour deux des cinq indicateurs. Ce problème a été souligné par la CNUCED peu après l'adoption du Programme d'action (CNUCED, 2001). Il faut de toute urgence améliorer, dans les PMA, les capacités statistiques nationales, afin de pouvoir suivre les progrès réalisés et de disposer des données requises pour élaborer en connaissance de cause des politiques sur tous les fronts, y compris celui du développement humain (voir aussi PNUD, 2003: encadré 2.1). Faute de données, il est difficile de dire si, de façon générale, les PMA en tant que groupe ont progressé dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire ou des objectifs du Programme d'action.

Deuxièmement, en ce qui concerne le seul indicateur pour lequel on dispose de données plus ou moins complètes (mortalité des enfants de moins de 5 ans), seuls 11 des 48 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont des chances d'atteindre l'objectif fixé. Six d'entre eux sont des PMA insulaires, dans lesquels le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est, au départ, relativement faible.

Troisièmement, pour chacun des objectifs, il y a quelques pays dans lesquels de nets progrès ont été réalisés. Certains, en particulier, méritent d'être signalés:

- La proportion de la population qui est sous-alimentée a fortement baissé, par rapport aux niveaux très élevés qu'elle atteignait pendant les années 90, au Tchad, en Haïti, au Malawi et au Mozambique. Dans ces quatre pays, la proportion était, pendant la période 1990-1992, de 58 %, 64 %, 49 % et 69 %, respectivement. Pendant la période 1998-2000, elle a été ramenée à 32 %, 50 %, 33 % et 55 %, respectivement;

- Le taux net d'inscription dans l'enseignement primaire a nettement augmenté de 1990 à 2000 au Bangladesh (passant de 64 % à 89 %), au Bénin (de 49 % à 70 %), en Érythrée (de 24 % à 41 %), en Gambie (de 51 % à 69 %), dans la République démocratique populaire lao (de 61 % à 81 %), au Malawi (de 50 % à 100 %), au Mali (de 21 % à 43 %), au Rwanda (de 66 % à 97 %), au Sénégal (de 48 % à 63 %) et au Togo (de 75 % à 92 %);
- Le rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire s'est élevé de manière spectaculaire entre 1990 et 2000 au Bangladesh (passant de 72 % à 103 %), en Gambie (de 64 % à 85 %), en Mauritanie (de 67 % à 93 %), au Népal (de 53 % à 82 %) et au Soudan (de 75 % à 102 %);
- Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a fortement diminué entre 1990 et 2001 au Bangladesh (passant de 144 pour 1 000 naissances vivantes à 77), au Bhoutan (de 166 à 95), aux Comores (de 120 à 79), en Guinée (de 240 à 169), dans la République démocratique populaire lao (de 163 à 100), aux Maldives (de 115 à 77) et au Népal (de 145 à 91);
- La proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure a augmenté de façon particulièrement marquée dans la République-Unie de Tanzanie. On estime qu'en 1990, seuls 38 % des habitants bénéficiaient de cet accès, tandis qu'en 2000, la proportion était de 68 %.

Quatrièmement, aucun pays n'est en voie d'atteindre, d'ici à 2015, l'ensemble de ces cinq objectifs de développement humain. Toutefois, trois pays — le Bangladesh, les Maldives et le Samoa — s'acheminent vers la réalisation de quatre d'entre eux.

Cinquièmement, les progrès sont plus nets s'agissant des dimensions du développement humain qui dépendent directement de la quantité et de la qualité des services publics (enseignement primaire, traitement équitable des deux sexes dans l'enseignement et accès à l'eau) que de celles qui dépendent à la fois des services publics et du niveau de revenu des ménages (faim et mortalité infantile). C'est dans le domaine de l'équité dans le traitement des deux sexes que les progrès sont le plus prometteurs: sur 29 PMA pour lesquels on dispose de données, 9 ont déjà atteint l'objectif et 9 autres l'atteindront d'ici à 2015 si les progrès se poursuivent en rythme actuel.

C. L'épidémie de VIH/sida⁴

1. GRAVITÉ DU PROBLÈME DANS LES PMA

L'épidémie de VIH/sida est un grave problème pour les PMA et dans certains d'entre eux, en particulier en Afrique, il est en train de se transformer en une véritable crise du développement, qui menace les perspectives de croissance et la réalisation des objectifs de développement humain. La progression de l'épidémie dans les PMA est extrêmement préoccupante, parce que ces pays n'ont pas assez de ressources internes pour limiter la propagation du virus et remédier à ses effets.

Il est très difficile, faute de données satisfaisantes, de suivre l'évolution de l'épidémie. Toutefois, selon des données publiées dans ONUSIDA (2002),

Les progrès sont plus nets s'agissant des dimensions du développement humain qui dépendent directement de la quantité et de la qualité des services publics...que de celles qui dépendent à la fois des services publics et du niveau de revenu des ménages.

L'épidémie de VIH/sida est un grave problème pour les PMA et dans certains d'entre eux, en particulier en Afrique, il est en train de se transformer en une véritable crise du développement, qui menace les perspectives de croissance et la réalisation des objectifs de développement humain.

en 2001, à une époque où les PMA représentaient 11 % de la population mondiale:

- 25,5 % des hommes vivant avec le VIH dans le monde vivaient dans les PMA (4,7 millions sur 18,6 millions);
- 35 % des femmes vivant avec le VIH dans le monde vivaient dans les PMA (6,5 millions sur 18,5 millions);
- 46 % des enfants vivant avec le VIH dans le monde vivaient dans les PMA (1,4 million sur 3 millions);
- 37 % des décès dus au VIH/sida dans le monde se produisaient dans les PMA (1,1 million sur 3 millions);
- Près de 50 % des décès d'enfants dus au VIH/sida dans le monde se produisaient dans les PMA (environ 280 000 sur 580 000);
- 48,5 % des enfants rendus orphelins par le VIH/sida vivaient dans les PMA (6,8 millions sur 14 millions) (ONUSIDA, 2002).

Sur les 54 pays dans lesquels les taux d'infection étaient supérieurs à 1 % de la population adulte en 2001, 28 étaient des PMA (voir le tableau 21). La plupart d'entre eux étaient situés en Afrique. Pour les PMA pris ensemble, le taux de prévalence du VIH chez les adultes en 2001 était de 4,1 %. Il était beaucoup plus élevé (6,6 %) dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques (0,2 %). Il y a 15 PMA en Afrique dans lesquels le taux de prévalence du VIH chez les adultes est supérieur à 5 %. Les taux d'infection sont élevés aussi en Haïti et, en Asie, ils dépassent 2 % au Cambodge et au Myanmar. Le chiffre total des décès dus au sida en 2001 était de 2 ‰ dans les PMA, alors qu'il était de 0,5 ‰ dans le monde entier.

TABLEAU 21. TAUX DE PRÉVALENCE DE L'INFECTION À VIH CHEZ LES ADULTES (ÂGÉS DE 15 À 49 ANS) DANS LES PMA, 2001

Inférieur à 3 %		Compris entre 3 % et 6 %		Compris entre 6 % et 13 %		Supérieur à 13 %	
Bangladesh	<0,1	Guinée équatoriale	3,4	Haïti	6,1	Malawi	15,0
Bhoutan	<0,1	Bénin	3,6	Éthiopie	6,4	Zambie	21,5
Rép. dém. Pop. Lao	<0,1	Tchad	3,6	Burkina Faso	6,5	Lesotho	31,0
Maldives	0,1	Rép. dém. du Congo	4,9	Sierra Leone	7,0		
Yémen	0,1	Ouganda	5,0	Rép. Unie de Tanzanie	7,8		
Madagascar	0,3	Angola	5,5	Burundi	8,3		
Sénégal	0,5	Togo	6,0	Rwanda	8,9		
Népal	0,5			Djibouti ^a	11,8		
Somalie	1,0			Rép. centrafricaine	12,9		
Gambie	1,6			Mozambique	13,0		
Mali	1,7						
Myanmar ^a	2,0						
Soudan	2,6						
Cambodge	2,7						
Érythrée	2,8						
Guinée-Bissau	2,8						
Libéria ^a	2,8						

Source: Classification du secrétariat de la CNUCED, d'après ONUSIDA (2002).

Note: Les données relatives au taux de prévalence du VIH/sida n'étaient pas disponibles pour les PMA ci-après: Afghanistan, Cap-Vert, Comores, Guinée, Îles Salomon, Kiribati, Mauritanie, Niger, Samoa, Sao Tome-et-Principe, Tuvalu et Vanuatu.

a Les taux de prévalence du VIH sont ceux de 1999.

Un aspect très préoccupant de l'épidémie est que les taux d'infection sont élevés parmi les jeunes femmes. Dans l'ensemble des PMA, 4,9 % des femmes âgées de 15 à 24 ans vivent avec le VIH, alors que le chiffre est de 1,4 % pour le monde entier. Dans les PMA africains, 7,2 % des jeunes femmes vivent avec le VIH, et il y a au moins cinq PMA africains dans lesquels une femme sur 10 âgées de 15 à 24 ans vit avec le VIH.

L'intensité de l'infection à VIH/sida observée à l'heure actuelle dans les PMA en tant que groupe met en évidence le fait que l'épicentre de l'épidémie mondiale se trouve aujourd'hui en Afrique et que les pays africains pèsent lourd dans le groupe des PMA. En Afrique subsaharienne, il ne semble pas y avoir de concentration excessive dans les PMA de personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui en meurent. En Afrique subsaharienne, les PMA représentaient plus de 50 % de la population en 2001, et comptaient 39 % des hommes, 40 % des femmes et 51 % des enfants vivant avec le VIH/sida dans la région. De même, 47 % des décès d'adultes et d'enfants dus au VIH/sida en Afrique subsaharienne se produisaient dans les PMA.

Le seul élément positif de la situation actuelle est peut-être qu'à en juger par certaines données, l'épidémie serait en recul en Ouganda et en Zambie. En Ouganda, les taux de prévalence chez les femmes enceintes de Kampala ont diminué, selon ONUSIDA (2002: 24), pendant huit années consécutives — de 29,5 % en 1992, ils ont été ramenés à 11,3 % en 2001, ce qui permet de penser que l'épidémie de VIH/sida commence à être maîtrisée. Un plus grand nombre d'Ougandais sont traités aux médicaments antirétroviraux, mais le taux des nouvelles infections reste élevé. On espère que la Zambie sera le deuxième pays africain à enregistrer un recul de la crise épidémiologique. La prévalence du VIH/sida, bien qu'elle soit encore élevée en Zambie, a nettement diminué dans la population féminine urbaine âgée de 15 à 29 ans (de 28,3 % en 1996, elle a été ramenée à 24,1 % en 1999). En ce qui concerne la population féminine rurale âgée de 15 à 24 ans, les taux de prévalence du VIH ont été ramenés de 16,1 % à 12,2 % pendant la même période (ONUSIDA, 2002: 26).

2. RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'ÉPIDÉMIE

L'épidémie de VIH/sida a aujourd'hui et continuera d'avoir de graves conséquences pour l'activité économique comme pour la réalisation des objectifs de développement humain. Ces effets destructeurs ne suivent qu'avec un certain décalage l'extension de l'infection à VIH, parce qu'il s'écoule environ sept à huit ans avant que les personnes infectées par le VIH ne deviennent gravement malades et ne meurent.

On dispose de diverses estimations des répercussions macroéconomiques de l'épidémie (voir McPherson, 2003). Le PNUD (2001) estime que pendant les années 90, le sida a réduit de 0,8 % en Afrique la croissance annuelle par habitant. Selon d'autres calculs, le taux de croissance économique aurait diminué de 2 à 4 % dans l'Afrique subsaharienne en conséquence du sida (ONUSIDA, 2002). On pense aussi que, dans les pays le plus gravement touchés par le sida, la croissance par habitant perdra 1 à 2 points de pourcentage pendant les années à venir. Si en va ainsi, l'envergure économique d'un certain nombre de pays sera, après deux décennies, inférieure d'environ 20 à 40 % à ce qu'elle aurait été en l'absence de l'épidémie (PNUD, 2001). Selon ONUSIDA (2002), dans les pays où le taux national de prévalence du VIH/sida est de 20 %, l'accroissement du PIB pourrait être inférieur de 2,6 points de pourcentage en moyenne. À cela s'ajoutent des répercussions

L'intensité de l'infection à VIH/sida observée à l'heure actuelle dans les PMA en tant que groupe met en évidence le fait que l'épicentre de l'épidémie mondiale se trouve aujourd'hui en Afrique et que les pays africains pèsent lourd dans le groupe des PMA.

En juger par certaines données, l'épidémie serait en recul en Ouganda et en Zambie.

défavorables pour les finances publiques. Par suite des effets économiques de l'épidémie de VIH/sida, les recettes publiques pourraient diminuer de 20 % d'ici à 2010 — comme au Botswana — dans les PMA éprouvés par le sida (PNUD, 2002: 3).

Il y a de plus en plus de signes montrant que les effets de l'épidémie de VIH/sida sont particulièrement rigoureux dans le secteur agricole.

Du fait de la pénurie de main d'oeuvre, les difficultés que connaissent les femmes rurales, en particulier les ménages dont le chef est une femme, peuvent être particulièrement graves.

La sécurité alimentaire devient précaire car, d'une part, l'offre de denrées alimentaires diminue en raison de la baisse de la production qui s'accompagne de perturbations dans le cycle cultural, d'autre part, la proportion du revenu consacré à l'alimentation diminuant, l'accès aux denrées alimentaires est réduit lui aussi.

Il y a de plus en plus de signes montrant que les effets de l'épidémie de VIH/sida sont particulièrement rigoureux dans le secteur agricole. Ce fait entraînera de graves conséquences dans des pays comme les PMA, où la majorité de la population vit en zone rurale et tire ses moyens d'existence de l'agriculture. La structure du secteur explique que les conséquences de l'épidémie soient particulièrement graves dans l'agriculture, surtout lorsqu'elle est le fait de petits exploitants, parce que les pertes en ressources humaines sont alors difficiles à supporter. En effet, la maladie des membres productifs du ménage entraîne une double perte — l'individu productif travaille moins, et il faut lui consacrer beaucoup de soins. Au Burkina Faso, par exemple, environ 20 % des familles rurales ont réduit le volume de leurs activités agricoles ou abandonné leur exploitation à cause du VIH/sida. En Éthiopie, les ménages touchés par le sida ont consacré 11,6 à 16,4 heures par semaine aux travaux agricoles, alors que la moyenne était de 33,6 heures pour les ménages non touchés par le sida (ONUSIDA, 2002: 49). Au Malawi, au Mozambique et en Zambie, on a observé une augmentation progressive de la production de manioc (qui exige moins de main-d'œuvre) aux dépens de la production de maïs, denrée alimentaire de base, pour compenser la perte de main-d'œuvre (De Waal et Tumushabe, 2003). À mesure que la pénurie de main-d'œuvre augmente, la malnutrition augmente aussi et les mécanismes d'aide traditionnellement offerts par la communauté sont mis à rude épreuve. Les difficultés que connaissent les femmes rurales, en particulier les ménages dont le chef est une femme, peuvent être particulièrement graves. La sécurité alimentaire devient précaire car, d'une part, l'offre de denrées alimentaires diminue en raison de la baisse de la production qui s'accompagne de perturbations dans le cycle cultural, d'autre part, la proportion du revenu consacré à l'alimentation diminuant, l'accès aux denrées alimentaires est réduit lui aussi.

L'épidémie de VIH/sida touche aussi les entreprises non agricoles. En Zambie, par exemple, on estime que les deux tiers environ des décès de dirigeants d'entreprises sont liés au sida (ONUSIDA, 2002: 58). Des études faites en Afrique australe donnent à penser que les coûts directs et indirects supportés par les entreprises pouvaient réduire les bénéfices de 6 à 8 % (Ibid: 55).

Le secteur public subit aussi le contrecoup du sida: la régularité des services publics est compromise, du fait de la maladie et de la mort d'employés expérimentés de l'État. Le phénomène touche les enseignants et les agents de santé. Dans la République centrafricaine, 85 % des enseignants qui sont décédés entre 1996 et 1998 étaient séropositifs VIH, et ils sont décédés, en moyenne, 10 ans avant l'âge prévu de la retraite. Le Malawi aurait perdu au moins un enseignant par jour (FNUAP, 2002). Selon ONUSIDA (2002), au Malawi et en Zambie, le taux de morbidité et de décès des agents de santé a été multiplié par 5 ou 6. Pour compenser de telles pertes, il faudrait, en Afrique australe, majorer de 25 à 40 % pendant la période 2001-2010, les dépenses consacrées à la formation des médecins et infirmières nécessaires pour remplacer ceux qui vont mourir.

L'épidémie a aussi des effets néfastes sur la fréquentation scolaire. Les enfants, surtout les filles, sont retirés de l'école et doivent rester à la maison pour s'occuper de leurs parents ou d'autres membres de la famille, ou pour faire les travaux ménagers et en libérer les femmes plus âgées qui se consacreront aux

soins aux malades; les perspectives de croissance pour la prochaine génération sont ainsi compromises. Il peut arriver que les enfants deviennent les seuls soutiens de famille du ménage, les adultes en âge de travailler tombant victimes du sida, tandis que les autres membres de la famille sont trop âgés ou trop jeunes pour travailler. Le sida représente une telle charge pour un ménage qu'il n'aura peut-être plus les moyens de payer les frais de scolarité ou de supporter d'autres dépenses. Les générations futures risquent de beaucoup souffrir de cette situation — sur les plans du revenu, de l'épargne, de la productivité et de la croissance — et se trouver prises ainsi dans une spirale descendante. Les sommes qui servaient à régler les frais d'éducation sont souvent réaffectées au ou à la malade du sida, s'il s'agit d'une personne du foyer. Par ailleurs, les enfants atteints du sida risquent de ne pas survivre jusqu'à la fin de leurs années de scolarité.

Parmi les PMA, dans la République centrafricaine, le taux de scolarisation pourrait avoir chuté de 20 à 36 %, les filles étant le plus touchées (ONUSIDA, 2002: 53). Il convient de noter aussi que dans les PMA africains, le taux de fréquentation scolaire des enfants orphelins est estimé à 79 % de celui des autres enfants.

Enfin, l'épidémie représente une charge écrasante pour les budgets et les systèmes de santé. En Afrique subsaharienne, les coûts médicaux annuels engendrés directement par le sida, non compris les traitements antirétroviraux, ont été estimés à 30 dollars par personne, alors même que dans leur ensemble, les dépenses publiques de santé sont inférieures à 10 dollars par personne dans la plupart des pays africains (PNUD, 2001: 8). C'est dire à quel point il importe que des médicaments antirétroviraux soient disponibles à bas prix. La qualité des soins est compromise quelle que soit la maladie, le nombre de patients étant élevé et le nombre de lits d'hôpital insuffisant dans les pays touchés par le sida.

On trouvera dans le tableau 22 quelques données concernant les répercussions sociales attendues de l'épidémie dans les PMA. Dans les PMA en tant que groupe, les taux de mortalité infantile pendant la période 2015-2020 seront probablement supérieurs de 14 % en raison de l'épidémie de VIH/sida à ce qu'ils auraient été en l'absence de cette épidémie. Pendant la période 2010-2015, l'espérance de vie à la naissance dans les PMA sera probablement de 46,1 ans, au lieu des 58,7 ans qu'elle aurait atteint en l'absence de l'épidémie de VIH/sida. Dans les PMA où les taux de prévalence du VIH chez les adultes sont actuellement le plus élevés — Lesotho, Malawi et Zambie — l'espérance de vie à la naissance risque de tomber à 32,2, 39,7 et 35,3 ans, respectivement, pendant la période 2010-2015. En l'absence de l'épidémie de VIH/sida, elle aurait été de 63, 59,2 et 57,4 ans, respectivement.

3. LE LIEN ENTRE PAUVRETÉ ET VIH/SIDA

Il existe un lien étroit, à double sens, entre la pauvreté et le VIH/sida. Pour reprendre les termes employés par le FNUAP (2002: Aperçu général du chapitre 6), «le VIH/sida accompagne la pauvreté, est répandu par la pauvreté et à son tour engendre la pauvreté». La pauvreté est l'un des facteurs qui créent des situations amenant les individus à adopter des comportements à haut risque, lesquels les rendent plus vulnérables au VIH. Pour survivre dans des conditions d'extrême pauvreté, diverses personnes, en particulier des femmes et des jeunes filles, se livrent à des rapports sexuels, souvent non protégés par crainte de la concurrence, en échange d'aliments, d'argent, du paiement de droits de scolarité ou pour d'autres essentiels, les leurs ou ceux de leur famille: elles

En Afrique subsaharienne, les coûts médicaux annuels engendrés directement par le sida, non compris les traitements antirétroviraux, ont été estimés à 30 dollars par personne, alors même que dans leur ensemble, les dépenses publiques de santé sont inférieures à 10 dollars par personne dans la plupart des pays africains.

Dans les PMA en tant que groupe, les taux de mortalité infantile pendant la période 2015-2020 seront probablement supérieurs de 14 % en raison de l'épidémie de VIH/sida à ce qu'ils auraient été en l'absence de cette épidémie.

«Le VIH/sida accompagne la pauvreté, est répandu par la pauvreté et à son tour engendre la pauvreté».

TABLEAU 22. EFFETS ESTIMATIFS ET PROJÉTÉS DU SIDA SUR LE TAUX DE MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET SUR L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE DANS LES PMA, CLASSÉS SELON LE TAUX DE PRÉVALENCE DE L'INFECTION À VIH CHEZ LES ADULTES^a, 1995-2000, 2000-2005, 2010-2015 ET 2015-2020

(Moyenne annuelle)

	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)						Espérance de vie à la naissance (années)					
	Avec sida		Sans sida		Variation %		Avec sida		Sans sida		Variation %	
	1995-2000		2015-2020				2000-2005		2010-2015			
Taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes supérieur à 13 %												
Lesotho	159	121	32	132	67	98	35,1	59,0	-68,1	32,2	63,0	-95,7
Malawi	238	207	15	159	132	20	37,5	55,2	-47,2	39,7	59,2	-49,1
Zambie	167	122	38	84	68	24	32,4	53,4	-64,8	35,3	57,4	-62,6
Taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes compris entre 6 % et 13 %												
Burkina Faso	170	153	11	87	82	7	45,7	54,2	-18,6	50,2	58,2	-15,9
Burundi	211	185	14	145	122	19	40,9	51,5	-25,9	44,3	55,4	-25,1
Djibouti	199	178	11	158	116	37	45,7	52,3	-14,4	46,2	56,3	-21,9
Éthiopie	197	177	12	122	100	22	45,5	52,5	-15,4	48,2	56,5	-17,2
Haïti	115	109	5	75	71	5	49,5	59,2	-19,6	53,4	63,3	-18,5
Mozambique	235	210	12	164	141	17	38,1	48,5	-27,3	39,3	52,5	-33,6
Rép. centrafricaine	170	145	17	103	85	20	39,2	53,4	-36,2	41,5	56,4	-35,9
Rép. Unie de Tanzanie	129	113	14	72	62	15	43,3	52,1	-20,3	46,5	54,1	-16,3
Rwanda	220	191	15	134	120	12	39,3	50,7	-29,0	44,7	54,9	-22,8
Sierra Leone	287	281	2	195	190	2	34,2	37,9	-10,8	35,1	41,9	-19,4
Taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes compris entre 3 % et 6 %												
Angola	218	213	3	151	144	5	40,1	44,1	-10,0	41,5	48,1	-15,9
Bénin	145	140	3	93	83	12	50,6	53,8	-6,3	52,9	57,9	-9,5
Guinée équatoriale	49,1	52,0	-5,9	50,1	56,0	-11,8
Ouganda	186	165	13	107	102	5	46,2	55,5	-20,1	55,0	59,5	-8,2
Rép. démocratique du Congo	151	141	7	84	77	9	41,8	48,0	-14,8	45,4	51,0	-12,3
Tchad	212	207	3	137	133	3	44,7	48,8	-9,2	48,5	52,8	-8,9
Togo	139	125	11	78	70	13	49,7	57,0	-14,7	52,3	61,0	-16,6
Taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes inférieur à 3 %												
Cambodge	119	116	3	58	53	9	57,4	59,9	-4,4	59,2	63,9	-7,9
Érythrée	156	150	4	89	80	12	52,7	55,2	-4,7	54,9	59,3	-8,0
Gambie	214	210	2	144	141	2	54,1	56,5	-4,4	58,1	60,5	-4,1
Guinée	49,1	51,5	-4,9	53,1	55,5	-4,5
Guinée-Bissau	225	220	2	154	150	3	45,3	47,8	-5,5	47,9	51,8	-8,1
Libéria	172	164	5	64	61	7	41,4	46,0	-11,1	42,9	50,0	-16,6
Mali	261	257	2	181	158	14	48,6	50,6	-4,1	52,3	54,4	-4,0
Myanmar	142	139	2	81	79	3	57,3	59,2	-3,3	58,8	63,2	-7,5
Soudan	55,6	57,5	-3,4	57,0	61,5	-7,9
PMA africains, moyenne	188	172	10	121	106	14	44,1	51,7	-17,4	46,7	55,6	-18,9
Tous PMA, moyenne	186	171	9	117	103	14	44,6	54,9	-23,1	46,1	58,7	-27,4
<i>Pour mémoire:</i>												
Afrique, moyenne	164	146	12	101	86	17	45,2	52,5	-16,3	47,8	56,4	-18,0
Monde moyenne	121	114	6	77	69	12	50,6	58,9	-16,2	52,1	62,4	-19,8

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Nations Unies (2002).

a Taux de prévalence de l'infection à VIH chez les adultes en 2001 sauf pour Djibouti, Libéria et Myanmar, dont les taux de prévalence sont ceux de 1999.

s'exposent ainsi à l'infection au VIH. Cela explique en partie l'incidence élevée de l'infection à VIH parmi les jeunes femmes, que l'on a notée plus haut. Les migrations, qui sont souvent une réponse aux pressions économiques et à la nécessité de trouver du travail, sont aussi associées à l'extension de la maladie.

L'extrême pauvreté en termes de revenu va souvent de pair avec un état nutritionnel précaire et, de façon générale, avec un mauvais état de santé. La conséquence peut en être d'affaiblir le système immunitaire, donc d'abaisser la résistance au VIH de ceux qui y sont exposés, ou de rendre ceux qui sont déjà porteurs du virus plus vulnérables à des infections connexes. Les pauvres peuvent avoir moins facilement accès aux programmes d'éducation axés sur la santé sexuelle et le VIH, et pouvoir bénéficier moins facilement aussi des services de santé publique, notamment du traitement des infections sexuellement transmissibles.

Par ailleurs, le VIH/sida aggrave la pauvreté. Les ressources déjà très limitées des ménages s'épuisent lorsque les salariés malades perdent leur emploi, et ce que le ménage possède sert alors à payer les médicaments et les soins de santé nécessaires aux membres de la famille qui sont malades. L'épargne et le capital, si importants pour la reprise et la reconstruction, sont entamés, et les ressources disponibles financent la consommation nécessaire à la survie au lieu de financer l'investissement. Selon une monographie relative à la République-Unie de Tanzanie citée par ONUSIDA (2002: 48), dans les ménages où une personne était malade du sida, on pouvait prélever jusqu'à 29 % des économies pour faire face à la maladie, ce qui amenait les familles au bord de la ruine. Les obsèques représentent aussi une lourde charge financière, par exemple dans la République-Unie de Tanzanie où, selon les informations disponibles, les ménages consacraient jusqu'à 50 % de plus aux obsèques qu'aux soins médicaux (PNUD, 2001). L'engrenage se resserre lorsque le sida frappe un membre de la famille, et que la famille dispose de ses biens, tandis que d'autres membres de la famille qui n'ont guère de chances d'obtenir un travail décent sont contraints de se lancer dans des activités à haut risque pour aider à régler les dépenses entraînées par la maladie.

Le grand danger est que ce processus prenne une ampleur telle que les communautés se désagrègent et que l'on assiste à une régression économique au niveau national. On a soutenu que certaines parties de l'Afrique, dont un certain nombre de PMA, se trouvaient déjà ou se trouveraient bientôt exposées à une «nouvelle forme de famine» (De Waal et Tumushabe, 2003). Il s'agit d'un type de famine étroitement associée à l'affaiblissement des capacités de production dans l'agriculture et à l'effondrement des systèmes d'aide communautaire à mesure qu'une proportion croissante de la population locale succombe au sida. La situation observée dans certaines parties de l'Afrique australe en 2002 illustrerait ce phénomène. Là encore, les effets négatifs de la combinaison de deux facteurs — insécurité alimentaire et sida — ont été aggravés par l'affaiblissement des capacités de gouvernance, des personnels clés d'institutions publiques étant décédés du sida.

En bref, le lien entre pauvreté et VIH/sida est un maillon particulièrement redoutable de différentes chaînes fermées de circonstances qui font qu'il est si difficile pour les pays pauvres et pour les populations pauvres d'échapper au piège de la pauvreté. Ce lien peut aussi amener à une régression économique qui intensifiera la pauvreté et menacera les acquis du développement humain. S'attaquer à cette question sera un défi majeur pendant les années à venir, non seulement pour les PMA où l'épidémie fait déjà rage, mais aussi pour les PMA asiatiques.

Dans certaines parties de l'Afrique australe, les effets négatifs de la combinaison de deux facteurs — insécurité alimentaire et sida — ont été aggravés par l'affaiblissement des capacités de gouvernance, des personnels clés d'institutions publiques étant décédés du sida.

D. Conclusions

On s'attend que la population d'âge actif des PMA augmentera de 29 % entre 2000 et 2010. On ne pourra réduire la pauvreté que si l'on crée des emplois rémunérateurs pour ces nouveaux actifs, tout en améliorant les revenus de la population active existante.

Les PMA se caractérisent par le fait que l'espérance de vie y est faible, que la faim, la maladie et l'analphabétisme y sont omniprésents, et que les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle y sont élevés. Les données exposées dans le présent chapitre montrent que quelques-uns de ces pays ont bien progressé pendant les années 90 vers la réalisation de certains des objectifs de développement humain arrêtés à la suite de la Déclaration du Millénaire et figurant dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Ces succès donnent une idée de ce qui est sans doute possible. Mais ce qui ressort du tableau d'ensemble, c'est que dans la plupart des PMA, des mesures devront être prises de toute urgence pour que les objectifs fixés puissent être atteints. En ce qui concerne la mortalité des enfants de moins de 5 ans, seul indicateur pour lequel on dispose de données presque complètes, c'est seulement dans le cas de 11 des 48 PMA que l'on peut espérer voir atteindre l'objectif d'une réduction des deux tiers du taux de mortalité des enfants de cet âge entre 1990 et 2015, si les tendances des années 90 se poursuivent.

La tâche qui attend les PMA est difficile, parce qu'ils partent de très bas, pour la plupart des indicateurs sociaux. Mais, en outre, les taux d'accroissement de la population y sont plus élevés que dans les autres pays, et la structure par âge y fait beaucoup plus de place aux jeunes. On estime qu'en 2000, 30 % de la population des PMA était d'âge scolaire (6-17 ans) et que 43 % de la population avait moins de 15 ans. Toujours en 2000, le taux de dépendance y était de 0,862. Ainsi, chaque personne d'un âge compris entre 15 et 64 ans devait subvenir aux besoins de presque une «personne à charge» (âgée de moins de 15 ans ou de 65 ans ou davantage). En 2020, l'âge médian de la population des PMA, âge auquel la moitié de la population est plus jeune et la moitié de la population plus âgée que l'âge retenu, devrait être, selon les projections existantes, de 20,3 ans, soit en augmentation par rapport à 2000, où il était de 18,1 ans. La pression exercée sur les services d'éducation et de santé destinés aux très jeunes continuera donc de croître pendant les 20 années à venir.

On s'attend que la population des PMA, quelque 718 millions de personnes en 2003, sera portée à plus d'un milliard en 2020. La population d'âge actif augmentera de 29 % entre 2000 et 2010. On ne pourra réduire la pauvreté que si l'on crée des emplois rémunérateurs pour ces nouveaux actifs, tout en améliorant les revenus de la population active existante. Cette dernière tâche constitue, elle aussi, une difficulté redoutable, étant donné qu'en 2001, 34 % des habitants âgés de 15 à 24 ans dans les PMA étaient analphabètes.

Les défis sociaux et humains auxquels les PMA doivent faire face sont d'autant plus difficiles que dans certains d'entre eux, en particulier en Afrique, l'épidémie de VIH/sida a atteint un niveau tel qu'il menace les perspectives de croissance et risque de rendre moins probable encore la réalisation des objectifs de développement humain. À l'heure actuelle, les PMA sont touchés par l'épidémie de manière disproportionnée. La meilleure preuve en est peut-être que, tandis que les PMA représentaient 11 % de la population mondiale en 2001, on y trouvait 46 % des enfants recensés comme vivant avec le VIH, 50 % des décès d'enfants recensés comme dus au sida, et 48,5 % des enfants rendus orphelins par le VIH/sida.

L'épidémie de VIH/sida menace de devenir un élément particulièrement redoutable d'un cercle vicieux de pauvreté omniprésente, de stagnation économique et de faible niveau de développement humain. Les PMA gravement touchés par l'épidémie ne disposent que de ressources très limitées pour faire face au problème et ont besoin de recevoir de toute urgence une assistance extérieure pour inverser les tendances actuelles. À moins que ces tendances ne s'améliorent effectivement, comme cela a été le cas en Ouganda, ce n'est pas seulement la réalisation des objectifs du Millénaire et du Plan d'action concernant la réduction des taux d'infection au VIH qui sera compromise, mais aussi la poursuite de tous les autres objectifs de lutte contre la pauvreté et de développement humain. Ceux des PMA dans lesquels les taux d'infection sont actuellement faibles doivent faire en sorte que l'épidémie ne se répande pas davantage dans leur population.

Enfin, il convient de réaffirmer combien il est nécessaire de disposer de données de meilleure qualité, plus nombreuses et disponibles en temps utile concernant les tendances économiques et sociales dans les PMA. Comme on l'a noté dans le Rapport 2002 sur les pays les moins avancés, les données qui sont disponibles au niveau international pour suivre la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire et du Programme d'action «laissent malheureusement à désirer pour ce qui est de leur couverture géographique, de leur qualité et de leur actualité» (CNUCED, 2002: 36). Il est urgent d'investir davantage dans les systèmes statistiques nationaux. De meilleures politiques, aux niveaux national comme international, passent en définitive par une meilleure information.

L'épidémie de VIH/sida menace de devenir un élément particulièrement redoutable d'un cercle vicieux de pauvreté omniprésente, de stagnation économique et de faible niveau de développement humain. Les PMA gravement touchés par l'épidémie ne disposent que de ressources très limitées pour faire face au problème et ont besoin de recevoir de toute urgence une assistance extérieure pour inverser les tendances actuelles.

Annexe 1:

**PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DE QUELQUES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE DANS LES PMA**

Cette annexe, fondée sur des données fournies par le Bureau chargé d'établir le rapport sur le développement humain du PNUD, présente les tendances observées depuis 1990 en ce qui concerne un certain nombre d'indicateurs de développement humain, qui servent à mesurer les progrès observés vers la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Ces objectifs sont les suivants:

- i) Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim;
- ii) D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires;
- iii) Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard;
- iv) Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;
- v) Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.

ANNEXE TABLEAU 1. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DE CERTAINS OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

	Objectif ^a	Niveau de 1990	Niveau de 2000	Objectif pour 2015	Niveau requis pour 2000	Date prévue de réalisation ^b
Afghanistan	Faim	63,0	70,0	31,5	52,5	Recul
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	50,0 ^c	..	100,0
	Mortalité infantile	260,0	257,0	86,7	183,7	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	..	13,0
Angola	Faim	61,0	50,0	30,5	50,8	2015
	Éducation primaire	..	36,9	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	84,1 ^d	100,0
	Mortalité infantile	260,0	260,0	86,7	183,7	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	..	38,0
Bangladesh	Faim	35,0	35,0	17,5	29,2	Stagnation
	Éducation primaire	64,0	88,9	100,0	78,4	2004
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	72,5	102,8	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Mortalité infantile	144,0	77,0	48,0	101,8	2006
	Accès à l'eau salubre	94,0	97,0	97,0	Objectif atteint	Objectif atteint
Béni	Faim	19,0	13,0	9,5	15,8	2004
	Éducation primaire	48,8 ^e	70,3 ^d	100,0	65,2	2010
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	62,2 ^d	100,0
	Mortalité infantile	185,0	158,0	61,7	130,7	2040
	Accès à l'eau salubre	..	63,0
Bhoutan	Faim
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	100,0
	Mortalité infantile	166,0	95,0	55,3	117,3	2007
	Accès à l'eau salubre	..	62,0
Burkina Faso	Faim	23,0	23,0	11,5	19,2	Stagnation
	Éducation primaire	26,9	35,5	100,0	56,1	Après 2040
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	60,6	69,6	100,0	76,4	2034
	Mortalité infantile	210,0	197,0	70,0	148,4	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	..	42,0
Burundi	Faim	49,0	69,0	24,5	40,8	Recul
	Éducation primaire	52,0 ^e	53,7	100,0	67,4	Après 2040
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	82,0	79,4	100,0	89,2	Recul
	Mortalité infantile	190,0	190,0	63,3	134,3	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	69,0	78,0	84,5	75,2	2006
Cambodge	Faim	43,0	36,0	21,5	35,8	2018
	Éducation primaire	..	95,4	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	83,2	100,0
	Mortalité infantile	115,0	138,0	38,3	81,3	Recul
	Accès à l'eau salubre	..	30,0
Cap-Vert	Faim
	Éducation primaire	..	98,8 ^f	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	100,0
	Mortalité infantile	60,0	38,0	20,0	42,4	2010
	Accès à l'eau salubre	..	74,0

Annexe tableau 1 (suite)

	Objectif ^a	Niveau de 1990	Niveau de 2000	Objectif pour 2015	Niveau requis pour 2000	Date prévue de réalisation ^b
Comores	Faim
	Éducation primaire	..	56,2	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	83,3 ^d	100,0
	Mortalité infantile	120,0	79,0	40,0	84,8	2011
	Accès à l'eau salubre	88,0	96,0	94,0	Objectif atteint	Objectif atteint
Djibouti	Faim
	Éducation primaire	31,6	32,6	100,0	59,0	Stagnation
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	70,4 ^c	85,3 ^d	100,0	79,9	2007
	Mortalité infantile	175,0	143,0	58,3	123,7	2030
	Accès à l'eau salubre	..	100,0	..	Objectif atteint	Objectif atteint
Guinée équatoriale	Faim
	Éducation primaire	..	71,7	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	71,5 ^d	100,0
	Mortalité infantile	206,0	153,0	68,7	145,6	2019
	Accès à l'eau salubre	..	44,0
Érythrée	Faim	..	58,0
	Éducation primaire	24,1 ^c	41,0	100,0	51,5	2032
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	81,6 ^e	76,7	100,0	87,5	Recul
	Mortalité infantile	155,0	111,0	51,7	109,5	2016
	Accès à l'eau salubre	..	46,0
Éthiopie	Faim	..	44,0
	Éducation primaire	..	46,7	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	68,3	68,0	100,0	81,0	Recul
	Mortalité infantile	193,0	172,0	64,3	136,4	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	25,0	24,0	62,5	40,0	Recul
Gambie	Faim	21,0	21,0	10,5	17,5	Stagnation
	Éducation primaire	50,9 ^c	68,7	100,0	68,5	2016
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	64,3	84,6	100,0	78,6	2008
	Mortalité infantile	154,0	126,0	51,3	108,8	2030
	Accès à l'eau salubre	..	62,0
Guinée	Faim	40,0	32,0	20,0	33,3	2013
	Éducation primaire	..	47,0	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	43,1	57,3 ^f	100,0	61,3	2022
	Mortalité infantile	240,0	169,0	80,0	169,6	2015
	Accès à l'eau salubre	45,0	48,0	72,5	56,0	Après 2040
Guinée-Bissau	Faim
	Éducation primaire	..	53,5 ^d	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	64,9 ^d	100,0
	Mortalité infantile	253,0	211,0	84,3	178,8	2034
	Accès à l'eau salubre	..	56,0
Haïti	Faim	64,0	50,0	32,0	53,3	2011
	Éducation primaire	22,1	..	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	100,0
	Mortalité infantile	150,0	123,0	50,0	106,0	2031
	Accès à l'eau salubre	53,0	46,0	76,5	62,4	Recul
Îles Salomon	Faim
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	77,1	..	100,0
	Mortalité infantile	36,0	24,0	12,0	25,4	2012
	Accès à l'eau salubre	..	71,0
Kiribati	Faim
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	97,9	..	100,0
	Mortalité infantile	88,0	69,0	29,3	62,2	2024
	Accès à l'eau salubre	..	48,0
Lesotho	Faim	27,0	26,0	13,5	22,5	2112
	Éducation primaire	72,8	78,4	100,0	83,7	2039
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	123,8	106,8	100,0	104,6	Objectif atteint
	Mortalité infantile	148,0	132,0	49,3	126,3	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	..	78,0
Libéria	Faim	33,0	39,0	16,5	27,5	Recul
	Éducation primaire	..	83,4 ^d	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	69,7 ^d	100,0
	Mortalité infantile	235,0	235,0	78,3	166,1	Stagnation
	Accès à l'eau salubre
Madagascar	Faim	35,0	40,0	17,5	29,2	Recul
	Éducation primaire	..	67,7	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	96,6	100,0 ^f	Objectif atteint	Objectif atteint
	Mortalité infantile	168,0	136,0	56,0	118,7	2029
	Accès à l'eau salubre	44,0	47,0	72,0	55,2	Après 2040

Annexe tableau 1 (suite)

	Objectif ^a	Niveau de 1990	Niveau de 2000	Objectif pour 2015	Niveau requis pour 2000	Date prévue de réalisation ^b
Malawi	Faim	49,0	33,0	24,5	40,8	2004
	Éducation primaire	49,7	100,6	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	78,9	93,9	100,0	87,4	2004
	Mortalité infantile	241,0	183,0	80,3	170,3	2020
Maldives	Accès à l'eau salubre	49,0	57,0	74,5	59,2	2019
	Faim
	Éducation primaire	..	99,0	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	101,0	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
Mali	Mortalité infantile	115,0	77,0	38,3	81,3	2012
	Accès à l'eau salubre	..	100,0	..	Objectif atteint	Objectif atteint
	Faim	25,0	20,0	12,5	20,8	2013
	Éducation primaire	21,3	43,3 ^f	100,0	46,5	2019
Mauritanie	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	57,0	66,3 ^f	100,0	70,8	2027
	Mortalité infantile	254,0	231,0	84,7	179,5	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	55,0	65,0	77,5	64,0	2010
	Faim	14,0	12,0	7,0	11,7	2022
Mozambique	Éducation primaire	..	64,0	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	67,5	92,5	100,0	80,5	2003
	Mortalité infantile	183,0	183,0	61,0	129,3	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	37,0	37,0	68,5	49,6	Stagnation
Myanmar	Faim	69,0	55,0	34,5	57,5	2012
	Éducation primaire	46,8	54,4	100,0	68,1	Après 2040
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	73,4	74,6	100,0	84,1	Après 2040
	Mortalité infantile	235,0	197,0	78,3	166,1	2035
Népal	Accès à l'eau salubre	..	57,0
	Faim	10,0	6,0	5,0	8,3	2001
	Éducation primaire	..	83,2	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	94,7	97,8	100,0	96,8	2007
Niger	Mortalité infantile	130,0	109,0	43,3	91,9	2035
	Accès à l'eau salubre	..	72,0
	Faim	19,0	19,0	9,5	15,8	Stagnation
	Éducation primaire	..	72,4	100,0
Nigéria	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	52,8	82,1	100,0	71,7	2006
	Mortalité infantile	145,0	91,0	48,3	102,5	2010
	Accès à l'eau salubre	67,0	88,0	83,5	Objectif atteint	Objectif atteint
	Faim	42,0	36,0	21,0	35,0	2022
Ouganda	Éducation primaire	24,9	30,4	100,0	55,0	Après 2040
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	53,8	67,3	100,0	72,3	2024
	Mortalité infantile	320,0	265,0	106,7	226,1	2033
	Accès à l'eau salubre	53,0	59,0	76,5	62,4	2025
République centrafricaine	Faim	23,0	21,0	11,5	19,2	Après 2040
	Éducation primaire	..	109,5	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	88,9	100,0
	Mortalité infantile	165,0	124,0	55,0	116,6	2020
Répub. dém. du Congo	Accès à l'eau salubre	45,0	52,0	72,5	56,0	2025
	Faim	49,0	44,0	24,5	40,8	2034
	Éducation primaire	53,1	54,7	100,0	71,9	Après 2040
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	61,4	..	100,0
Répub. dém. populaire lao	Mortalité infantile	180,0	180,0	60,0	127,2	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	48,0	70,0	74,0	58,4	2001
	Faim	32,0	73,0	16,0	26,7	Recul
	Éducation primaire	54,3	32,6 ^f	100,0	68,9	Recul
Répub.-Unie de Tanzanie	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	69,4 ^e	79,8 ^f	100,0	78,0	2012
	Mortalité infantile	205,0	205,0	68,3	144,9	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	..	45,0
	Faim	29,0	24,0	14,5	24,2	2016
Rwanda	Éducation primaire	61,4 ^e	81,4	100,0	75,3	2008
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	74,8 ^e	82,0	100,0	83,8	2023
	Mortalité infantile	163,0	100,0	54,3	115,2	2009
	Accès à l'eau salubre	..	37,0
Répub. dém. populaire lao	Faim	36,0	47,0	18,0	30,0	Recul
	Éducation primaire	51,4	46,7	100,0	70,9	Recul
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	96,8	98,9	100,0	98,1	2005
	Mortalité infantile	163,0	165,0	54,3	115,2	Recul
Répub. dém. populaire lao	Accès à l'eau salubre	38,0	68,0	69,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Faim	34,0	40,0	17,0	28,3	Recul
	Éducation primaire	65,9	97,3 ^d	100,0	78,2	2000
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	97,6	97,1 ^d	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
Répub. dém. populaire lao	Mortalité infantile	178,0	183,0	59,3	125,8	Recul
	Accès à l'eau salubre	..	41,0

Annexe tableau 1 (fin)

	Objectif ^a	Niveau de 1990	Niveau de 2000	Objectif pour 2015	Niveau requis pour 2000	Date prévue de réalisation ^b
Samoa	Faim
	Éducation primaire	..	96,9	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	99,7	102,0	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Mortalité infantile	42,0	25,0	14,0	29,7	2008
	Accès à l'eau salubre	..	99,0	..	Objectif atteint	Objectif atteint
Sao Tomé-et-Principe	Faim
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	100,0
	Mortalité infantile	90,0	74,0	30,0	63,6	2031
	Accès à l'eau salubre
Sénégal	Faim	23,0	25,0	11,5	19,2	Recul
	Éducation primaire	48,1 ^c	63,1	100,0	66,8	2022
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	68,7 ^c	83,9	100,0	80,0	2010
	Mortalité infantile	148,0	138,0	49,3	104,6	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	72,0	78,0	86,0	77,6	2011
Sierra Leone	Faim	46,0	47,0	23,0	38,3	Recul
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	67,4	76,5	100,0	80,4	2026
	Mortalité infantile	323,0	316,0	107,7	228,3	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	..	57,0
Somalie	Faim	67,0	71,0	33,5	55,8	Recul
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	100,0
	Mortalité infantile	225,0	225,0	75,0	159,0	Stagnation
	Accès à l'eau salubre
Soudan	Faim	31,0	21,0	15,5	25,8	2004
	Éducation primaire	..	46,3 ^d	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	75,1	102,4 ^d	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Mortalité infantile	123,0	107,0	41,0	86,9	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	67,0	75,0	83,5	73,6	2009
Tchad	Faim	58,0	32,0	29,0	48,3	2000
	Éducation primaire	..	58,2	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	55,5 ^d	100,0
	Mortalité infantile	203,0	200,0	67,7	143,5	Stagnation
	Accès à l'eau salubre	..	27,0
Togo	Faim	28,0	23,0	14,0	23,3	2015
	Éducation primaire	74,7	92,3	100,0	84,8	2004
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	59,2	70,4	100,0	75,5	2027
	Mortalité infantile	152,0	141,0	50,7	107,4	Après 2040
	Accès à l'eau salubre	51,0	54,0	75,5	60,8	Après 2040
Tuvalu	Faim
	Éducation primaire	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	100,0
	Mortalité infantile
	Accès à l'eau salubre
Vanuatu	Faim
	Éducation primaire	..	95,9	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	85,7 ^c	101,9	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Mortalité infantile	70,0	42,0	23,3	49,5	2008
	Accès à l'eau salubre	..	88,0
Yémen	Faim	36,0	33,0	18,0	30,0	Après 2040
	Éducation primaire	..	67,1	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	49,9 ^f	100,0
	Mortalité infantile	142,0	107,0	47,3	100,3	2020
	Accès à l'eau salubre	..	69,0
Zambie	Faim	45,0	50,0	22,5	37,5	Recul
	Éducation primaire	..	65,5	100,0
	Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation	..	92,4	100,0	Objectif atteint	Objectif atteint
	Mortalité infantile	192,0	202,0	64,0	135,7	Recul
	Accès à l'eau salubre	52,0	64,0	76,0	61,6	2008

Source: Compilation réalisée par le secrétariat de la CNUCED d'après une communication directe du Bureau du PNUD chargé d'établir le rapport sur le développement humain.

a Les variables quantitatives utilisées pour évaluer la réalisation des objectifs concernant la faim, l'éducation primaire, l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation, la mortalité infantile et l'accès à l'eau salubre sont respectivement les suivantes: pourcentage de personnes sous-alimentées par rapport à la population totale, taux net de scolarisation primaire, rapport nombre de filles/nombre de garçons aux niveaux primaire et secondaire, taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes) et proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée.

b Correspond à l'année au cours de laquelle l'objectif en question sera réalisé si les progrès se poursuivent au rythme actuel.

c Niveau de 1991.

d Niveau de 1999.

e Niveau de 1992.

f Niveau de 1998.

Annexe 2:

PROGRÈS VERS LA SORTIE DE LA CATÉGORIE DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Un important indicateur du développement économique et social dans les PMA est celui qui mesure les progrès réalisés vers la sortie de la catégorie des PMA. D'utiles renseignements sur ces tendances sont fournis par le Comité des politiques de développement du Conseil économique et social des Nations Unies. L'un des rôles de ce comité est d'aider à identifier les pays qui doivent être inclus sur la liste des pays les moins avancés ou en être radiés. Le tableau 1 regroupe les données fournies par le Comité des politiques de développement à cet égard, sur la base des critères les plus récents (révisés) qu'il a suggérés comme critères d'identification des PMA dans son dernier examen triennal de la liste des pays les moins avancés, effectué en 2003.

Pour être inscrit sur la liste des PMA, un pays doit avoir une population inférieure à 75 millions de personnes et satisfaire aux critères — et ne pas dépasser les seuils — suivants: revenu national brut (RNB) par habitant inférieur à 750 dollars⁵; indice du capital humain, fondé sur des indicateurs relatifs à la nutrition, à la santé et à l'éducation, inférieur à 55; et indice de vulnérabilité économique, fondé sur des indicateurs de la concentration des exportations de marchandises, de l'instabilité des recettes tirées des exportations, de l'instabilité de la production agricole, de la part de la production manufacturière et des services modernes dans le PIB et de la taille de la population, supérieur à 37. Pour être inclus dans la catégorie des PMA, un pays doit satisfaire à tous ces critères. Les seuils de sortie de la catégorie sont les suivants: revenu national brut par habitant supérieur à 900 dollars; indice du capital humain supérieur à 61; et indice de vulnérabilité économique supérieur à 33. Un pays doit satisfaire à deux au moins de ces critères pour sortir de la catégorie. Le Comité a aussi proposé un indice de vulnérabilité économique modifié, qui incluait un sixième élément consistant en données sur la population déplacée par des catastrophes naturelles. Un pays serait alors inscrit sur la liste des PMA lorsque son indice de vulnérabilité économique serait supérieur à 38, et en sortirait lorsque cet indicateur serait inférieur à 34.

Le Comité des politiques de développement a rappelé l'importance d'une transition sans heurt pour les pays sortant de la catégorie des PMA. Deux PMA — le Cap-Vert et les Maldives — ont satisfait aux critères de sortie concernant le revenu national brut et l'indice du capital humain à l'occasion de deux examens successifs, et le Comité des politiques de développement a donc recommandé leur sortie. La décision elle-même relève du Conseil économique et social et, en dernier ressort, de l'Assemblée générale. Trois autres petits PMA insulaires — Kiribati, Samoa et Tuvalu — ont aussi satisfait aux critères de sortie fondés sur le revenu national brut et sur l'indice du capital humain à l'occasion de l'examen de 2003, et le Comité a noté que le Samoa pourrait remplir les conditions de sortie lors de l'examen de 2006 s'il continue de satisfaire à deux des trois critères.

Selon l'examen de 2003, le seul autre pays à faible revenu remplissant les conditions requises pour être inclus sur la liste était le Timor-Leste, devenu membre du groupe des PMA le 4 décembre 2003.

ANNEXE TABLEAU 2. INDICATEURS EMPLOYÉS POUR DÉTERMINER L'ADMISSIBILITÉ AU BÉNÉFICE DU STATUT DE «PAYS LES MOINS AVANCÉS»: SORTIE DE LA LISTE DES PMA ET INCLUSION DANS CETTE LISTE

	Population 2002 (millions de personnes)	Revenu national brut par habitant (dollars)	Indice du capital humain ^a	Indice de vulnérabilité économique ^b	Indice de vulnérabilité économique (modifié) ^c
A. Pays en développement à faible revenu					
PMA Afghanistan	23,3	523	11,6	50,1	49,0
PMA Angola	13,9	447	25,6	48,5	46,8
PMA Bangladesh	143,4	363	45,3	22,9	29,5
PMA Bénin	6,6	367	40,2	57,0	56,4
PMA Bhoutan	2,2	600	40,4	40,6	41,0
PMA Burkina Faso	12,2	217	26,5	49,3	47,0
PMA Burundi	6,7	110	19,7	53,8	49,6
PMA Cambodge	13,8	263	44,5	49,7	48,1
PMA Cameroun	15,5	583	43,8	31,9	31,2
PMA Cap-Vert	0,4	1 323	72,0	55,5	56,7
PMA Comores	0,7	387	38,1	59,1	58,7
PMA Congo	3,2	610	55,2	50,3	46,8
PMA Côte d'Ivoire	16,7	687	43,0	25,4	25,9
PMA Djibouti	0,7	873	30,2	48,6	49,5

Annexe tableau 2 (suite)

	Population 2002 (millions de personnes)	Revenu national brut par habitant (dollars)	Indice du capital humain ^a	Indice de vulnérabilité économique ^b	Indice de vulnérabilité économique (modifié) ^c
PMA Érythrée	4,0	190	32,8	51,7	50,2
PMA Éthiopie	66,0	100	25,2	42,0	40,7
PMA Gambie	1,4	340	34,0	60,8	56,5
Ghana	20,2	337	57,9	40,9	41,9
PMA Guinée	8,4	447	30,3	42,1	40,0
PMA Guinée-Bissau	1,3	170	31,2	64,6	60,7
PMA Guinée équatoriale	0,5	743	47,2	64,4	55,8
PMA Haïti	8,4	493	35,3	41,7	43,5
PMA Îles Salomon	0,5	657	47,3	46,7	49,1
Inde	1 041,1	450	55,7	13,5	19,6
Indonésie	217,5	610	73,6	18,1	21,9
Kenya	31,9	350	49,3	28,4	29,0
PMA Kiribati	0,1	923	67,5	64,8	60,4
PMA Lesotho	2,1	573	45,4	44,2	44,5
PMA Libéria	3,3	285	38,7	63,1	58,3
PMA Madagascar	16,9	253	37,9	21,6	27,0
PMA Malawi	11,8	177	39,0	49,0	49,4
PMA Maldives	0,3	1 983	65,2	33,6	37,5
PMA Mali	12,0	230	19,9	47,5	45,4
PMA Mauritanie	2,8	377	38,2	38,9	37,7
Mongolie	2,6	393	63,3	50,0	48,9
PMA Mozambique	19,0	220	20,0	35,6	39,2
PMA Myanmar	49,0	282	60,0	45,4	45,6
PMA Népal	24,2	240	47,1	29,5	31,0
Nicaragua	5,3	395	60,8	39,4	42,5
PMA Niger	11,6	180	14,2	54,1	53,1
Nigéria	120,0	267	52,3	52,8	51,1
PMA Ouganda	24,8	297	39,8	43,2	41,6
Pakistan	148,7	437	45,5	20,2	26,1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5,0	673	46,2	36,1	38,6
PMA Rép. centrafricaine	3,8	277	29,9	43,1	42,0
PMA Rép. dém. du Congo	54,3	100	34,3	40,8	42,3
PMA Rép. dém. pop. lao	5,5	297	46,4	43,9	43,4
Rép. pop. dém. de Corée	22,6	440	62,9	32,8	29,5
PMA Rép.Unie de Tanzanie	36,8	263	41,1	28,3	30,2
PMA Rwanda	8,1	230	34,1	63,3	59,6
PMA Samoa	0,2	1 447	88,8	40,9	50,8
PMA Sao Tomé-et-Principe	0,1	280	55,8	41,8	37,0
PMA Sénégal	9,9	490	38,1	38,4	38,8
PMA Sierra Leone	4,8	130	21,7	45,7	43,3
PMA Somalie	9,6	177	8,5	55,4	53,1
PMA Soudan	32,6	333	46,4	45,2	46,5
PMA Tchad	8,4	203	26,1	59,2	56,6
Timor-Leste	0,8	478	36,4
PMA Togo	4,8	293	48,6	41,5	42,8
PMA Tuvalu	0,01	1 383	63,7	70,3	67,3
PMA Vanuatu	0,2	1 083	57,4	44,5	46,4
Viet Nam	80,2	390	72,7	37,1	39,4
PMA Yémen	19,9	423	46,8	49,1	49,0
PMA Zambie	10,9	317	43,4	49,3	47,6
Zimbabwe	13,1	463	56,5	33,7	30,3
B. Pays à économie en transition					
Arménie	3,8	523	79,4	30,7	34,0
Azerbaïdjan	8,1	607	72,8	38,9	40,6
Géorgie	5,2	647	76,2	47,6	48,2
Kirghizistan	5,0	287	77,6	38,2	39,9
Ouzbékistan	25,6	607	81,3	40,3	36,3
Rép. de Moldova	4,3	397	81,1	39,6	39,1
Tadjikistan	6,2	173	69,5	37,7	39,1
Turkménistan	4,9	780	84,5	60,9	53,8
Ukraine	48,7	723	86,3	23,8	26,1

Source: Nations Unies (2003b).

Notes: Les chiffres en caractères gras indiquent un critère de sortie de la liste auquel a satisfait un pays qui est actuellement un PMA.

- a L'indice du capital humain tient compte des éléments suivants: a) alimentation, mesurée comme étant la ration calorifique moyenne par personne en pourcentage du minimum nécessaire; b) santé, mesurée au taux de mortalité infantile de 0 à 5 ans; c) éducation, mesurée d'après: i) taux d'alphabetisation des adultes, et ii) taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire.
- b L'indice de vulnérabilité économique représente la moyenne de cinq indicateurs: a) concentration des exportations de marchandises; b) instabilité des recettes tirées des exportations; c) instabilité de la production agricole; d) part de la production manufacturière et des services modernes dans le PIB; et e) taille de la population.
- c Indice de vulnérabilité économique comportant un sixième élément, le pourcentage de la population déplacée par des catastrophes naturelles, venant compléter les données relatives à l'instabilité de la production agricole.

Notes

1. On entend par transition démographique l'évolution au cours de laquelle les taux de natalité et de mortalité d'un pays, précédemment élevés, passent à des valeurs plus faibles. De façon générale, la chute du taux de mortalité, qui accompagne l'élévation du niveau de vie, les progrès dans le domaine de la santé publique et l'amélioration de la nutrition, se produit avant la chute du taux de natalité, si bien que pendant la période de transition, le taux d'accroissement démographique reste élevé.
2. Dans la présente section, toutes les moyennes régionales concernant les PMA sont des moyennes simples, non des moyennes pondérées.
3. La présente section est fondée sur des données aimablement communiquées par le Bureau chargé d'établir le rapport sur le développement humain.
4. Cette section est fondée sur Gonsalves (2003).
5. Pour les pays classés par la Banque mondiale comme pays à bas revenu pendant au moins une année en 1999 et 2001.

Bibliographie

- CNUCED (2001). Les objectifs de développement du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: Élaboration d'un ensemble d'indicateurs permettant de surveiller les progrès, TD/B/48/14, 3 août, Genève.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés " Rapport 2002*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.13, Genève.
- De Waal, A. et Tumushabe, J. (2003). HIV/AIDS and food security in Africa, Department for International Development, Pretoria, février.
- FNUAP (2002). *État de la population mondiale 2002: Population, pauvreté et potentialités*, Fond des Nations Unies pour la population, New York.
- Gonsalves, J. (2003). HIV/AIDS in the least developed countries: Can it become a development catastrophe, document d'information établi pour *Les pays les moins avancés " Rapport 2004*, ronéotypé.
- Hermann, M. (2003). Millennium development goals and LDC-specific development goals: An assessment of differences and recommendations towards harmonization, ronéotypé.
- McPherson, M.F. (2003). Macroeconomic models of the impact of HIV/AIDS. Harvard University, février.
- ONUSIDA (2002). *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida*, ONUSIDA/02.26F, Genève.
- PNUD (2001). HIV/AIDS implications for poverty reduction, document d'information établi pour le Programme des Nations Unies pour le développement en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH/sida, 25-27 juin.
- Nations Unies (2001). Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, 8 juin 2001, A/CONF.191/11.
- Nations Unies (2002). *World Urbanization Prospects: The 2001 Revision*, Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, New York.
- Nations Unies (2003a). *World Population Prospects: The 2002 Revision*, Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, New York.
- Nations Unies (2003b). Local development and global issues, report of the Committee for Development Policy on the fifth session, 7-11 avril 2003, Département des affaires économiques et sociales, New York.
- PNUD (2002). UNDP Statistical Fact Sheet HIV/AIDS, <http://www.undp.org/hiv/docs/Barcelona-statistical-fact-sheet-2July02.doc>.
- PNUD (2003). *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, Economica, Paris.

Évolution récente: L'adhésion des PMA à l'OMC

Chapitre

3

A. Introduction

Un système commercial multilatéral réglementé garantit la transparence, la stabilité et la prévisibilité en ce qui concerne les conditions d'accès aux marchés et d'autres questions diverses liées au commerce. La fourniture de ces biens publics est censée non seulement promouvoir le développement des relations commerciales mais aussi favoriser la prospérité économique des partenaires commerciaux. Dans le préambule de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, il est stipulé que les «rapports dans le domaine commercial mais aussi économique devraient être orientés vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel et de la demande effective, et l'accroissement de la production et du commerce de marchandises et de services, tout en permettant l'utilisation optimale des ressources mondiales conformément à l'objectif de développement durable, en vue à la fois de protéger et préserver l'environnement et de renforcer les moyens d'y parvenir d'une manière qui soit compatible avec leurs besoins et soucis respectifs (ceux des parties à l'Accord) à différents niveaux de développement économique». Tout comme leurs partenaires commerciaux, les PMA considèrent que leur participation au système commercial multilatéral est un moyen de s'intégrer à l'économie mondiale et d'optimiser les effets positifs du commerce international. À cette fin, ils doivent néanmoins bénéficier de conditions d'adhésion favorables.

Tout comme leurs partenaires commerciaux, les PMA considèrent que leur participation au système commercial multilatéral est un moyen de s'intégrer à l'économie mondiale et d'optimiser les effets positifs du commerce international. À cette fin, ils doivent néanmoins bénéficier de conditions d'adhésion favorables.

Le présent chapitre compare les modalités d'accession des trois premiers PMA qui ont mené des négociations d'adhésion depuis la création de l'OMC — Cambodge, Népal et Vanuatu. A ce jour, de ces trois pays, seul le Népal a adhéré à l'OMC. Le 23 avril 2004, il est devenu le 147^{ème} pays membre de cette organisation et le seul PMA à y avoir été admis depuis sa création en 1994.

On constate que les engagements adoptés sont très différents d'un pays à l'autre et qu'ils vont bien souvent plus loin que ceux pris par les membres actuels de l'OMC, en particulier en matière d'accès aux marchés. On peut, par exemple, observer que si les pays en développement qui sont déjà membres de cette organisation bénéficient de différents types de traitement spécial et différencié, il n'est pas garanti que les pays en développement en voie d'adhésion auront automatiquement droit à un traitement spécial différencié. En effet, dans la procédure actuelle, tous les pays en développement, y compris les pays les moins avancés, doivent négocier chaque disposition au cas par cas.

Tous les pays accédant à l'OMC rencontrent des difficultés considérables à s'intégrer au système commercial multilatéral. Le processus d'adhésion en lui-même est long et compliqué, et oblige à mener des négociations à trois niveaux.

B. Les difficultés de l'adhésion

Tous les pays accédant à l'OMC rencontrent des difficultés considérables à s'intégrer au système commercial multilatéral¹. Le processus d'adhésion en lui-même est long et compliqué, et oblige à mener des négociations à trois niveaux.

Les difficultés des pays candidats s'expliquent aussi par des exigences croissantes de certains membres de l'OMC.

Le premier correspond au volet systémique ou multilatéral, c'est-à-dire à l'examen du régime de commerce extérieur et du système économique du pays candidat et de leur compatibilité avec les Accords de l'OMC. Le pays soumet un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur, puis répond à plusieurs séries de questions; le Groupe de travail présente ensuite son rapport et le protocole d'accession détaillant les modalités d'adhésion. Les deux autres volets sont bilatéraux et consistent en des négociations sur l'accès aux marchés des biens et des services menées avec les membres intéressés de l'OMC. Les négociations sur l'accès aux marchés des biens portent sur l'octroi de concessions dans le domaine du commerce des marchandises (principalement sous la forme d'une réduction et d'une consolidation des droits de douane à l'importation). Elles sont menées au niveau bilatéral avec les principaux partenaires commerciaux du pays candidat. La liste des concessions octroyées dans le cadre de l'OMC (présentée sous la forme d'un tableau) fait partie intégrante du protocole d'accession; ces concessions doivent être accordées sur une base NPF sans condition à tous les autres membres de l'OMC. Les négociations sur l'accès aux marchés des services sont également conduites au niveau bilatéral et aboutissent à une liste d'engagements spécifiques présentée sous la forme d'un tableau et annexée au protocole d'accession. Enfin, il existe un «sous-volet», qui consiste en des discussions plurilatérales sur les engagements contractés en matière de soutien interne et de subventions à l'exportation dans le secteur de l'agriculture avec les membres de l'OMC intéressés.

Les difficultés des pays candidats s'expliquent comme suit:

- Questions de fond liées aux modifications à apporter à leurs stratégies de développement et instruments de mise en œuvre, objectifs économiques et sociaux, et réformes législatives — qui sont toutes indispensables au respect des Accords de l'OMC;
- Insuffisance des connaissances, de l'expérience, des ressources, des infrastructures et des capacités analytiques nécessaires aux négociations d'adhésion;
- Certains membres de l'OMC exigent, sous une forme ou sous une autre, des pays candidats des obligations et des engagements plus poussés que ceux qui avaient été contractés par les membres qui avaient participé au Cycle d'Uruguay, ce qui influe sur l'équilibre de leurs droits et de leurs obligations au sein de l'OMC. Les membres de l'OMC ne sont pas tombés d'accord sur des approches communes concernant les modalités d'accession et expriment souvent des vues différentes sur cette question. Dans une telle situation, les membres les plus actifs dans la procédure d'adhésion réussissent à imposer leurs vues et leurs exigences aux pays candidats.

Les difficultés touchent plus particulièrement les pays les moins avancés, qui ont des capacités humaines et institutionnelles extrêmement faibles ainsi qu'un savoir-faire technique et des ressources financières modestes.

Même si ces difficultés sont rencontrées par tous les pays en développement et les pays en transition, force est de reconnaître qu'elles touchent plus particulièrement les pays les moins avancés, qui ont des capacités humaines et institutionnelles extrêmement faibles ainsi qu'un savoir-faire technique et des ressources financières modestes. Ces problèmes ont été reconnus par les membres de l'OMC dans la Déclaration ministérielle de Doha (OMC, 2001a), qui sont donc convenus «d'œuvrer pour faciliter et accélérer les négociations avec les PMA accédants» et ont réaffirmé les engagements pris dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Bruxelles en mai 2001 (OMC, 2001a). Dans le Programme d'action, les partenaires de développement des PMA sont

convenus de faciliter le processus d'adhésion des pays non membres de l'OMC «sur la base de conditions prenant en compte leur stade de développement et les principes essentiels du traitement spécial et différencié» et de «soutenir les efforts des PMA qui ont engagé une procédure d'adhésion à l'OMC», à savoir notamment:

- «i) Faire en sorte que le processus d'adhésion soit plus efficace et moins coûteux et qu'il corresponde à la situation économique spécifique des PMA, notamment en simplifiant les règles de procédure de l'OMC;
- ii) Assurer à tous les PMA négociant leur adhésion l'admissibilité automatique au bénéfice de toutes les dispositions des Accords de l'OMC prévoyant l'octroi d'un traitement spécial et différencié;
- iii) Compte tenu de la situation économique spéciale des PMA et de leurs besoins en matière de développement, de financement et de commerce, les membres de l'OMC devraient faire preuve de modération, selon qu'il conviendra, quant aux concessions qu'ils chercheront à obtenir dans les négociations sur l'accès aux marchés des biens et services, conformément à la lettre et à l'esprit des dispositions de la Décision ministérielle sur les mesures en faveur des pays les moins avancés;
- iv) Ne demander aux PMA négociant leur adhésion que des engagements à la mesure de leur niveau de développement;
- v) Continuer d'accorder aux PMA, pour faciliter leur adhésion, une assistance suffisante et prévisible, notamment une assistance technique et financière ou d'autres formes d'assistance;
- vi) Pour les PMA négociant leur adhésion à l'OMC, accélérer le processus d'adhésion» (par. 68 (o)).

En outre, le 10 décembre 2002, le Conseil général de l'OMC a adopté, conformément au mandat de Doha et en vue d'intégrer le Programme d'action de Bruxelles dans les travaux et activités de l'OMC, une décision sur l'accession des pays les moins avancés (OMC, 2003b). Le texte de cette décision est reproduit dans l'encadré 2 ci-après. On s'attendait à ce que cette décision (aussi appelée «lignes directrices») facilite considérablement l'adhésion des PMA, en particulier parce que les membres de l'OMC y étaient invités à faire preuve de modération lorsqu'ils chercheraient à obtenir des PMA candidats des concessions et des engagements concernant le commerce des marchandises et des services, et que les PMA seraient autorisés à bénéficier des dispositions relatives au traitement spécial et différencié figurant dans les Accords de l'OMC. À la mi-2003, 10 PMA négociaient encore leur adhésion à l'OMC et étaient parvenus à des stades différents de la procédure. À la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Cancún en septembre 2003, les modalités d'accession du Cambodge et du Népal ont néanmoins été approuvées.

Certes, cela constitue une avancée importante, mais, comme le montre le tableau 23, six des PMA candidats — Bhoutan, Cap-Vert, Éthiopie, République démocratique populaire lao, Soudan et Yémen — se trouvent encore au stade initial des négociations, alors que pour certains d'entre eux, les négociations durent depuis six à neuf ans. Un pays candidat (Vanuatu) a achevé les négociations d'adhésion en 2001, mais les résultats ont été suspendus par son gouvernement. Un autre pays (Samoa) est arrivé à un stade avancé après plus de cinq ans de négociations. En mars 2003, l'Afghanistan a déposé une demande d'accession qui n'a pas encore été examinée. Huit autres PMA ne sont pas membres de l'OMC et ne se sont pas encore portés candidats à l'adhésion.

En septembre 2003, les modalités d'accession du Cambodge et du Népal ont été approuvées. Ce sont les deux premiers PMA à avoir achevé leurs négociations dans le cadre du processus global d'adhésion à l'OMC.

Mais, six des PMA candidats — Bhoutan, Cap-Vert, Éthiopie, République démocratique populaire lao, Soudan et Yémen — se trouvent encore au stade initial des négociations, alors que pour certains d'entre eux, les négociations durent depuis six à neuf ans.

ENCADRÉ 2. ACCESSION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Décision du 10 décembre 2002

[Le Conseil général] Décide que:

Les négociations en vue de l'accèsion des PMA à l'OMC seront facilitées et accélérées au moyen de procédures d'accèsion simplifiées et rationalisées, en vue d'achever ces négociations le plus rapidement possible, conformément aux lignes directrices énoncées ci-après:

I. Accès aux marchés

- Les membres de l'OMC feront preuve de modération lorsqu'ils chercheront à obtenir des PMA accédants des concessions et des engagements concernant le commerce des marchandises et des services, en tenant compte des niveaux de concessions et d'engagements consentis par les membres actuels de l'OMC qui sont des PMA.
- Les PMA accédants offriront un accès au moyen de concessions et d'engagements raisonnables concernant le commerce des marchandises et des services en rapport avec leurs besoins en matière de développement, de finances et de commerce, conformément à l'article XXXVI.8 du GATT de 1994, à l'article 15 de l'Accord sur l'agriculture et aux articles IV et XIX de l'Accord général sur le commerce des services.

II. Règles de l'OMC

- Le traitement spécial et différencié, tel qu'il est énoncé dans les Accords commerciaux multilatéraux, les décisions ministérielles, et d'autres instruments juridiques pertinents de l'OMC, sera applicable à tous les PMA accédants, à compter de la date d'entrée en vigueur de leurs protocoles d'accèsion respectifs.
- Les périodes transitoires/arrangements transitoires prévus dans des Accords de l'OMC spécifiques pour permettre aux PMA accédants de mettre en œuvre effectivement les engagements et obligations seront accordés au cours des négociations en vue de l'accèsion, compte tenu des besoins de ces pays en matière de développement, de finances et de commerce.
- Les périodes transitoires/arrangements transitoires s'accompagneront de plans d'action pour le respect des règles de l'OMC. La mise en œuvre des plans d'action sera étayée par des mesures d'assistance technique et de renforcement des capacités en faveur des PMA accédants. Sur demande d'un PMA accédant, les membres de l'OMC pourront coordonner les efforts en vue de guider ce PMA tout au long du processus de mise en œuvre.
- L'engagement d'accéder à l'un quelconque des Accords commerciaux plurilatéraux ou de participer à d'autres initiatives sectorielles facultatives en matière d'accès aux marchés ne sera pas une condition préalable à l'accèsion aux Accords commerciaux multilatéraux de l'OMC. Comme il est prévu au paragraphe 5 de l'article IX et au paragraphe 3 de l'article XII de l'Accord sur l'OMC, les décisions concernant les Accords commerciaux plurilatéraux seront adoptées par les membres de ces accords, et régies par les dispositions desdits accords. Les membres de l'OMC pourront chercher à établir les intérêts des PMA accédants dans les Accords commerciaux plurilatéraux.

III. Processus

- Il pourra être fait appel aux bons offices du Directeur général pour aider les PMA et les Présidents des groupes de travail de l'accèsion des PMA à mettre en œuvre la présente décision.
- Des efforts continueront d'être faits, compte tenu des moyens et des progrès en matière de technologies de l'information, y compris dans les PMA eux-mêmes, pour accélérer l'échange de documentation et rationaliser les procédures d'accèsion pour les PMA afin de les rendre plus effectives et plus efficaces, et moins pesantes. Le secrétariat apportera son aide à cet égard. Ces efforts seront, entre autres choses, fondés sur les centres de référence de l'OMC qui sont déjà opérationnels dans les PMA accédants.
- Les membres de l'OMC pourront adopter des mesures additionnelles dans leurs négociations bilatérales pour rationaliser et faciliter le processus, par exemple en tenant des négociations bilatérales dans les PMA accédants, si demande en est faite.
- Sur demande, les membres de l'OMC pourront, au moyen d'une assistance technique coordonnée, concentrée et ciblée accordée dès le départ, faciliter l'accèsion d'un PMA accédant.

IV. Assistance technique liée au commerce et renforcement des capacités

- Des activités ciblées et coordonnées d'assistance technique et de renforcement des capacités, menées par l'OMC et d'autres partenaires de développement multilatéraux, régionaux et bilatéraux pertinents, y compris, entre autres, au titre du Cadre intégré seront offertes, à titre prioritaire, pour aider les PMA accédants. L'assistance sera accordée en vue d'intégrer effectivement le PMA accédant dans le système commercial multilatéral.
- Des mesures effectives et de grande envergure de coopération technique et de renforcement des capacités seront offertes, à titre prioritaire, pour tous les stades du processus d'accèsion, c'est-à-dire depuis l'établissement de la documentation, jusqu'à la mise en place de l'infrastructure législative et des mécanismes d'exécution, compte tenu des coûts élevés en jeu et afin de permettre au PMA accédant de bénéficier des droits et obligations dans le cadre de l'OMC et de les respecter.

La mise en œuvre des présentes lignes directrices sera examinée régulièrement au titre d'un point de l'ordre du jour du Sous-Comité des pays les moins avancés. Les résultats de cet examen seront inclus dans le rapport annuel du Comité du commerce et du développement au Conseil général. Conformément aux engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration ministérielle de Doha au sujet de l'accèsion des PMA, les Ministres feront le point de la situation à la cinquième Conférence ministérielle et, selon que de besoin, aux conférences ministérielles ultérieures.

TABLEAU 23. ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROCESSUS D'ACCESSION DES PMA (AU 1^{ER} OCTOBRE 2003)

Pays	Bhoutan	Cambodge	Cap-Vert	Éthiopie	Népal	Rép.dém. pop. lao	Samoa	Soudan	Vanuatu	Yémen
Demande	09/99	12/94	10/99	01/01	05/89	07/97	04/98	11/94	07/95	04/00
Création du Groupe de travail	10/99	12/94	07/00	02/03	06/89	02/98	07/98	11/94	07/95	07/00
Soumission de l'aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur	02/03	06/99	07/03		02/90 08/98	03/01	02/00	01/99	11/95	11/02
Première réunion du Groupe de travail		05/01			05/00		03/02	07/03	07/96	
Offre tarifaire et révisions présentées		12/00 07/02 03/03 07/03			07/00 05/02		08/01		11/97 05/98 11/99	
Offre pour les services et révisions présentées		12/00 07/02 03/03 06/03			07/00 05/02 08/03		08/01		11/97 11/99	
Données sur le soutien de l'agriculture		12/01 07/02			09/98 07/99		08/00 06/03	06/03	09/99 10/01	
Approbation de l'ensemble des textes relatifs à l'accession		09/03			09/03					
Durée du processus d'accession (au 1 ^{er} octobre 2003)	4 ans et 1 mois (en cours)	8 ans et 9 mois (achevé)	4 ans (en cours)	9 mois (en cours)	14 ans et 5 mois (achevé)	6 ans et 2 mois (en cours)	5 ans et 5 mois (en cours)	8 ans et 11 mois (en cours)	8 ans et 3 mois (en cours)	3 ans (en cours)

Source: Données réunies par la CNUCED, d'après OMC (2003).

Le présent chapitre expose les modalités d'accession du Cambodge et du Népal, qui sont les deux premiers PMA à avoir achevé leurs négociations dans le cadre du processus global énoncé à l'article XII de l'Accord instituant l'OMC². Leurs modalités d'accession sont aussi comparées à celles de Vanuatu.

C. Trois cas de pays

L'ensemble des textes relatifs à l'accession du Cambodge, du Népal et de Vanuatu comportait, comme pour beaucoup d'autres pays candidats, trois volets essentiels:

- i) Le protocole d'accession et le rapport du Groupe de travail de l'OMC, qui contenaient tous les engagements et obligations «systémiques» (c'est-à-dire conformes aux règles de l'OMC) contractés en fonction des règles et disciplines de l'OMC;
- ii) La liste des concessions concernant l'accès aux marchés de marchandises, c'est-à-dire les droits de douane consolidés. Elle concerne aussi les mesures de soutien interne et les subventions à l'exportation dans l'agriculture;
- iii) La liste d'engagements spécifiques concernant les services.

*Le Cambodge a souscrit
29 engagements systémiques
dans son protocole
d'accession.*

1. CAMBODGE³

(a) Engagements systémiques

Le Cambodge a souscrit 29 engagements systémiques dans son protocole d'accession et a bénéficié de quatre périodes transitoires ayant pour effet de retarder l'application des accords ci-après:

- Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) (à l'exception des produits pharmaceutiques et des produits chimiques agricoles), jusqu'au 1er janvier 2007. Avant l'adoption des modalités d'accession, lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de Cancún (11 septembre 2003), il a été convenu que «les conditions de cette accession n'empêchent pas le Cambodge (en tant que pays moins avancé) de bénéficier des avantages prévus dans la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique»;
- Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC), jusqu'au 1er janvier 2007;
- Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), jusqu'au 1er janvier 2008;
- Accord sur l'évaluation en douane, jusqu'au 1er janvier 2009.

Les autres engagements systémiques importants portent sur:

- La non-application de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) lors de l'accession (ces mesures n'existent pas et ne sont pas envisagées comme moyen d'action au Cambodge);
- Le niveau de minimis (jusqu'à 10 % de la valeur de la production agricole) du soutien interne dans l'agriculture;
- L'élimination des subventions à l'exportation dans l'agriculture et l'engagement de ne pas y recourir à l'avenir;
- Le droit du Cambodge de recourir aux subventions à l'exportation dans le secteur industriel (ce qui est autorisé pour les PMA en vertu de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires, même si plusieurs membres ont exercé de fortes pressions pour qu'il soit renoncé à ce droit).

Le Cambodge n'a pas adhéré à deux accords plurilatéraux, à savoir ceux sur les marchés publics et sur le commerce des aéronefs civils.

(b) Droits de douane consolidés

Le Cambodge a consolidé 100 % de ses lignes tarifaires. Cela veut dire que ce pays a concrètement plafonné les taux de droit frappant tous les produits importés et ne peut donc augmenter les droits sur les marchandises importées au-delà du taux qu'il s'est engagé à respecter. Pour les produits agricoles, le droit consolidé moyen est de 30 %, les crêtes tarifaires consolidées frappant les produits les plus sensibles vont de 50 à 60 % et les taux consolidés les plus faibles s'établissent à 5 %. En ce qui concerne les produits industriels, le taux consolidé moyen est de 18,2 %, le taux consolidé maximal est de 50 % et le taux minimal est de 0 %. Le Cambodge n'a souscrit à aucune «initiative tarifaire» facultative — «zéro pour zéro», Accord sur les technologies de l'information et «harmonisation tarifaire des produits chimiques».

(c) Services

Les engagements contractés dans le domaine des services couvrent 11 des 12 grands secteurs de la classification de l'OMC (moins les «autres services non compris ailleurs»)⁴. Des engagements ont été pris dans tous les sous-secteurs de certains secteurs, tandis que d'autres secteurs font l'objet d'engagements partiels et de périodes transitoires (par exemple, jusqu'au 1er janvier 2009 pour le secteur des télécommunications). Ces engagements sont soigneusement rédigés

Le Cambodge a consolidé 100 % de ses lignes tarifaires... Pour les produits agricoles, le droit consolidé moyen est de 30 %... En ce qui concerne les produits industriels, le taux consolidé moyen est de 18,2 %.

et reflètent les objectifs de développement du Cambodge concernant en particulier l'investissement étranger.

2. NÉPAL⁵

(a) Engagements systémiques

Le Népal a contracté 25 engagements systémiques dans son protocole d'accession et a bénéficié de périodes transitoires jusqu'au 1er janvier 2007 pour l'application de quatre Accords de l'OMC — sur les ADPIC, l'évaluation en douane, les OTC et les SPS.

D'autres engagements systémiques portent sur:

- La non-application des MIC lors de l'accession;
- Le niveau de minimis (jusqu'à 10 % de la valeur de la production agricole) du soutien interne dans l'agriculture;
- Le droit de recourir aux subventions à l'exportation dans le secteur industriel (ce qui est autorisé pour les PMA en vertu de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires).

Le Népal n'a pas adhéré à deux accords plurilatéraux — sur les marchés publics et sur le commerce des aéronefs civils. Ses autres engagements correspondent à ceux habituellement contractés par les membres de l'OMC et tiennent compte des obligations découlant d'accords particuliers de l'OMC.

(b) Droits de douane consolidés

Le Népal a consolidé 100 % de ses lignes tarifaires. Les droits consolidés sur les produits agricoles s'élèvent à près de 44 %, tandis qu'ils s'établissent à 23 % sur les produits industriels. Les crêtes tarifaires sur les produits agricoles vont de 100 à 200 % et les taux minimaux sont de 10 %. Les crêtes tarifaires sur les produits industriels s'établissent à 130 % et les taux minimaux à 0 %. Le Népal n'a souscrit à aucune «initiative tarifaire» facultative — «zéro pour zéro», Accord sur les technologies de l'information et «harmonisation tarifaire des produits chimiques».

(c) Services

Le Népal a pris des engagements dans les 11 grands secteurs de services, mais le niveau réel d'ouverture des marchés est assujéti à différentes conditions découlant des objectifs de développement du pays, par exemple les restrictions relatives aux participations pouvant être détenues par des prestataires de services étrangers dans chaque secteur (OMC, 2003d).

3. VANUATU⁶

Vanuatu a déposé une demande d'accession à l'OMC en 1995 et devait être le premier PMA à devenir membre de cette organisation. Toutefois, les négociations d'adhésion se sont avérées difficiles. Vanuatu s'est vu refuser une grande partie des droits dont bénéficiaient les PMA déjà membres de l'OMC et a été soumis à de fortes pressions pour prendre des engagements radicaux en matière de libéralisation. Il avait en particulier du mal à satisfaire aux exigences des États-Unis, si bien qu'à la fin des années 90, les négociations étaient dans l'impasse.

Le Népal a contracté 25 engagements systémiques dans son protocole d'accession.

Le Népal a consolidé 100 % de ses lignes tarifaires. Les droits consolidés sur les produits agricoles s'élèvent à près de 44 %, tandis qu'ils s'établissent à 23 % sur les produits industriels.

Vanuatu a déposé une demande d'accession à l'OMC en 1995 et devait être le premier PMA à devenir membre de cette organisation. Depuis 2001 le processus reste suspendu et aucune mesure n'a été prise pour conclure les négociations d'adhésion.

En 2001, Vanuatu et les États-Unis ont repris leurs négociations. Leurs équipes de négociateurs étaient alors engagées dans une dynamique plus favorable en raison notamment des compromis que les deux pays avaient trouvés sur la plupart des questions en suspens. Juste avant la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, le Groupe de travail s'est réuni pour la dernière fois. Après cette réunion, la presse internationale a annoncé que les négociations avaient abouti et que l'accession du pays serait rendue publique à Doha. Toutefois, quelques jours plus tard, le Gouvernement de Vanuatu demandait au secrétariat de l'OMC un «report technique» de la procédure d'accession. Depuis, le processus reste suspendu et aucune mesure n'a été prise pour conclure les négociations d'adhésion. Aucune explication officielle n'a été donnée sur les raisons pour lesquelles le Gouvernement avait demandé ce «report technique».

D. Évaluation comparative

L'examen des engagements pris ou acceptés par les trois pays permettra de dire dans quelle mesure la décision du Conseil général de l'OMC (lignes directrices pour l'accession des PMA) a été respectée.

Ces trois pays sont allés plus loin que l'objectif fixé pour le groupe des PMA dans le domaine des Mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC).

Comme il est démontré plus loin, cela n'a pas été pleinement le cas. En matière d'accès aux marchés de biens et de services, le Cambodge et le Népal ont contracté des engagements beaucoup plus larges que Vanuatu; pour ce qui est des périodes transitoires, ils ont pu obtenir de meilleures conditions que Vanuatu. Enfin, comme il est indiqué plus loin au sujet des dispositions relatives aux textiles, les conditions obtenues par le Cambodge et le Népal concernant le commerce des textiles et des vêtements ne traduisent pas l'engagement des membres de l'OMC d'aider les PMA à accroître leurs exportations.

1. APPLICATION DES ACCORDS

(a) Mesures concernant les investissements et liées au commerce

Dans la Déclaration de Sun City de 1999, les représentants des PMA pour les questions commerciales avaient demandé une extension de durée indéterminée de la période transitoire concernant les MIC pour leurs pays, et dans la Déclaration de Zanzibar de 2001, les Ministres du commerce des PMA ont proposé que leurs pays soient totalement exemptés des règles relatives aux MIC.

Vanuatu et le Cambodge se sont engagés à ne pas maintenir les mesures incompatibles avec l'Accord sur les MIC, tandis que le Népal s'engageait à ne pas adopter de nouvelles mesures à moins que celles-ci ne soient conformes aux prescriptions de cet accord, ce qui revient au même dans la pratique. Les trois pays sont ainsi allés plus loin que l'objectif fixé par le Groupe des pays les moins avancés dans ce domaine. Dans la Déclaration de Sun City de 1999, les représentants des PMA pour les questions commerciales avaient demandé une extension de durée indéterminée de la période transitoire concernant les MIC pour leurs pays, et dans la Déclaration de Zanzibar de 2001, les Ministres du commerce des PMA ont proposé que leurs pays soient totalement exemptés des règles relatives aux MIC (OMC, 1999, 2001c).

(b) Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

Dans ce domaine, le Cambodge et le Népal ont obtenu une période transitoire de trois ans contre deux ans pour Vanuatu. Le Cambodge a pris l'engagement explicite de se conformer aux obligations énoncées dans les sections 5 et 7 de la partie II de l'Accord sur les ADPIC, qui traitent respectivement des brevets et de la protection des renseignements non divulgués, bien que la Déclaration de Doha concernant l'Accord sur les ADPIC et la santé publique ait exempté les PMA de ces obligations pour les produits

pharmaceutiques jusqu'au 1er janvier 2016. Puis la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC a garanti au Cambodge le bénéfice de tous les droits octroyés aux PMA.

(c) Mesures antidumping, mesures compensatoires et mesures de sauvegarde

Tous les pays ont accepté de respecter les règles et règlements pertinents de l'OMC. Cela contraste avec le souhait exprimé par les représentants des pays les moins avancés pour les questions commerciales qui, lors de précédentes réunions, avaient demandé à i) bénéficier d'une prorogation pour les subventions ne pouvant donner lieu à une action; ii) ne pas faire l'objet de mesures de sauvegarde ou de mesures antidumping; iii) pouvoir imposer des mesures de sauvegarde sans adopter de mesures compensatoires; iv) bénéficier de règles simplifiées pour engager des actions antidumping; v) ne pas être assujettis à d'autres mesures d'urgence (OMC, 1999, 2001c, 2003a).

(d) Autres accords

Les pays sont aussi convenus de réaliser des progrès dans l'application de l'Accord sur les règles d'origine et de veiller à ce que les dispositions de l'Accord sur l'inspection avant expédition soient pleinement respectées. Vanuatu a également accepté d'appliquer l'Accord sur les marchés publics, qui garantit l'égalité de traitement aux entreprises étrangères. Les trois pays se sont engagés à respecter les règles et disciplines habituelles de l'OMC dès leur accession, notamment i) les prescriptions relatives à l'enregistrement dans le domaine du commerce et les droits commerciaux, ii) les redevances et taxes pour services rendus, iii) la réglementation des exportations, iv) la publication d'informations sur le commerce et v) les notifications.

(e) Périodes transitoires

Le Cambodge et le Népal ont pu négocier la durée des périodes transitoires avec une plus grande latitude que Vanuatu. De ces trois pays, c'est le Cambodge qui a obtenu les périodes transitoires les plus longues — cinq ans pour l'évaluation en douane, trois ans pour les obstacles techniques au commerce, quatre ans pour les mesures sanitaires et phytosanitaires et trois ans pour les ADPIC. Le Népal a obtenu une période transitoire de trois ans pour l'évaluation en douane, les OTC, les SPS et les ADPIC. Vanuatu n'a obtenu qu'une période transitoire d'un an pour l'évaluation en douane et de deux ans pour les ADPIC.

(f) Cadre d'élaboration et d'application des mesures

Tous les pays sont convenus de mettre en place les conditions juridiques et administratives nécessaires à l'élaboration et à l'application des mesures liées aux différents engagements négociés et accords commerciaux. Le Cambodge a obtenu une période de transition d'un an pour mettre en place son système de tribunaux, alors que le Népal et Vanuatu se sont engagés à le faire dès leur accession.

Tous les pays sont convenus de mettre en place les conditions juridiques et administratives nécessaires à l'élaboration et à l'application des mesures liées aux différents engagements négociés et accords commerciaux.

Le Cambodge a obtenu une période de transition d'un an pour mettre en place son système de tribunaux, alors que le Népal et Vanuatu se sont engagés à le faire dès leur accession.

2. ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

(a) Droits de douane

Le Cambodge et Vanuatu sont convenus d'appliquer une grande partie de leurs offres tarifaires dès leur accession, mais le Népal a retardé la mise en œuvre de l'essentiel de ses réductions tarifaires jusqu'en 2006. La moyenne arithmétique des taux de droit consolidés imposés sur les produits agricoles était

de 43 % à Vanuatu, 30 % au Cambodge et 44 % au Népal. Les chiffres correspondants pour les taux de droit sur les produits industriels étaient, respectivement, de 49 %, 18,2 % et 23 %. Les crêtes tarifaires et les taux minimaux frappant les produits agricoles étaient, respectivement, de 75 % et 0 % à Vanuatu, 60 % et 5 % au Cambodge, 200 % et 10 % au Népal. Les taux correspondants pour les produits industriels étaient, respectivement, de 75 % et 0 % à Vanuatu, 50 % et 0 % au Cambodge et 130 % et 0 % au Népal.

S'agissant des «initiatives tarifaires» facultatives — à savoir, la réduction tarifaire zéro pour zéro, l'Accord sur les technologies de l'information et l'harmonisation tarifaire des produits chimiques — Vanuatu s'est engagé à admettre en franchise de douane des produits relevant de plus de 160 lignes tarifaires dans les secteurs des aéronefs, des pièces d'aéronef et de la pharmacie d'ici 2005. Le Cambodge et le Népal n'ont participé à aucune initiative tarifaire.

(b) Autres droits et impositions

Les trois pays se sont engagés à consolider à zéro les autres droits et impositions et à respecter les dispositions pertinentes de l'OMC (en particulier l'article II.1 b) du GATT de 1994). Contrairement au Cambodge et à Vanuatu, le Népal a obtenu une période transitoire de 10 ans pour appliquer intégralement cet engagement à un large éventail de produits — c'est-à-dire pour renoncer au droit d'imposer des droits additionnels autres que les droits de douane consolidés.

Le Népal a obtenu les conditions les plus souples concernant les crêtes tarifaires et la période de mise en œuvre des réductions tarifaires et des engagements de consolidation à zéro des autres droits et impositions. Toutefois, si l'on compare la moyenne arithmétique des droits de douane consolidés des trois pays, en particulier pour les biens industriels, il apparaît que le Cambodge et le Népal se sont engagés à procéder à des réductions tarifaires beaucoup plus importantes que Vanuatu. Et c'est le Cambodge qui a contracté les engagements les plus importants de réduction des droits de douane consolidés.

L'application rétroactive des dispositions relatives au coefficient de croissance de l'Accord sur les textiles et les vêtements aux PMA accédants serait conforme à l'objectif de l'OMC d'aider les PMA à accroître leurs exportations.

3. ACCÈS AUX MARCHÉS DES TEXTILES ET DES SERVICES

(a) Commerce des textiles

Il a été convenu que la première étape prévue dans les dispositions relatives au coefficient de croissance de l'Accord sur les textiles et les vêtements serait mise en œuvre dans les cas du Cambodge et du Népal. Les produits textiles jouent un rôle très important dans les exportations de ces deux pays. Le Cambodge et le Népal auraient dû bénéficier de ces dispositions à titre rétroactif au jour précédant la date d'entrée en vigueur de l'Accord sur l'OMC puisqu'ils avaient accepté les obligations découlant des règles de l'OMC et avaient pris des engagements substantiels en matière d'accès aux marchés. En outre, l'application rétroactive desdites dispositions de l'Accord sur les textiles et les vêtements aux PMA accédants serait conforme à l'objectif de l'OMC d'aider ces pays à accroître leurs exportations.

(b) Commerce des services

Le Cambodge et le Népal ont pris des engagements beaucoup plus poussés que Vanuatu en matière de libéralisation. L'offre du Cambodge portait sur un éventail un peu plus large de services que celle du Népal. Le nombre de services

concernés par les listes d'engagements des trois pays s'établissait à 21 au total, soit 19 catégories dans le cas du Cambodge, 17 pour le Népal et 12 pour Vanuatu. Les listes des trois pays portaient sur 74 sous-catégories pour le Cambodge, 61 pour le Népal et 46 pour Vanuatu.

S'agissant des limitations et des engagements horizontaux, aucune différence notable n'était à signaler entre les trois pays. Dans leurs listes, tous ont pris des engagements non consolidés concernant le mode 4 (mouvement de personnes) à l'exception de quelques catégories telles que les dirigeants, les cadres, les spécialistes et le personnel faisant l'objet d'une mutation intragroupe. D'autres limitations portaient sur l'obligation de former et de promouvoir le personnel local (Cambodge), le droit de ne subventionner que les prestataires nationaux de services (Cambodge et Népal), l'approbation des prescriptions relatives à la présence commerciale (Cambodge et Népal), ainsi que les restrictions et commissions de change (Népal). À titre d'engagement additionnel, le Népal s'est engagé à prendre toute décision d'approbation de la présence commerciale dans un délai de 30 jours et à garantir le droit au rapatriement.

Les trois pays ont présenté des offres de libéralisation notables dans les services financiers, les services professionnels, les services de distribution, les services d'éducation et les services concernant l'environnement. Il est toutefois intéressant de noter que pour les services de télécommunication de base, secteur dans lequel les pays industrialisés exercent habituellement de fortes pressions pour obtenir une libéralisation importante, le Népal a proposé une ouverture très limitée de son marché. En revanche, les deux autres pays se sont engagés à procéder à une libéralisation poussée de ce secteur. Les trois pays ont pris des engagements non consolidés concernant le mode 4 pour tous les services figurant sur leurs listes, mais en général, le mode 4 (fourniture transfrontière) et le mode 2 (consommation à l'étranger) ne faisaient l'objet d'aucune restriction. S'agissant du mode 3 (présence commerciale), des restrictions concernant les participations au capital social figuraient parfois sur leurs listes.

4. POLITIQUES COMMERCIALES ET POLITIQUES DE CONCURRENCE

(a) Restrictions quantitatives à l'importation

Les trois pays ont accepté de ne pas introduire, réintroduire ou appliquer de restrictions quantitatives à l'importation ou d'autres mesures non tarifaires telles que licences, contingents, interdictions et autres restrictions ayant un effet équivalent qui ne peuvent être justifiés en vertu des dispositions des Accords de l'OMC.

(b) Restrictions à l'importation: contingents tarifaires

Même si le Cambodge n'a pas encore eu recours à des contingents tarifaires, il se réserve le droit de le faire tout en respectant les disciplines pertinentes de l'OMC. Le Népal et Vanuatu n'ont pris aucun engagement.

(c) Subventions à l'exportation

Le Cambodge et Vanuatu se sont engagés à éliminer les subventions aux exportations agricoles et à ne pas y recourir à l'avenir, tandis que le Népal n'a pris aucun engagement dans ce domaine. Cela veut dire que le Cambodge et Vanuatu ont effectivement renoncé au droit de subventionner leurs exportations agricoles, droit qui est cependant accordé aux autres pays les moins avancés par l'Accord sur l'agriculture. Le Cambodge, le Népal et Vanuatu ont conservé le

Le Cambodge, le Népal et Vanuatu ont présenté des offres de libéralisation notables dans les services financiers, les services professionnels, les services de distribution, les services d'éducation et les services concernant l'environnement.

Le Cambodge et Vanuatu se sont engagés à éliminer les subventions aux exportations agricoles et à ne pas y recourir à l'avenir, tandis que le Népal n'a pris aucun engagement dans ce domaine.

droit de subventionner des exportations de produits industriels, quoique le Cambodge ait été incité à renoncer à ce droit au cours du processus de négociation.

(d) Politiques industrielles

Les trois pays sont convenus de mettre leurs politiques industrielles et leurs programmes de subventions à l'exportation en conformité avec l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires.

(e) Taxes intérieures

Les trois pays sont convenus d'appliquer les taxes intérieures de manière non discriminatoire aux produits importés et aux produits locaux. Ces taxes seraient conformes aux dispositions de l'OMC.

(f) Politiques de prix

Les trois pays sont également convenus que les mesures de contrôle des prix seraient mises en conformité avec les règles et règlements de l'OMC (en particulier avec l'article III.9 du GATT de 1994).

5. SECTEUR PUBLIC

(a) Entreprises commerciales d'État

Le Cambodge, le Népal et Vanuatu se sont engagés à ce que les entreprises commerciales d'État en activité ou susceptibles d'être constituées se conforment aux règles et règlements de l'OMC, en particulier à l'article XVII du GATT.

(b) Privatisation d'entreprises d'État

Le Cambodge s'est engagé à garantir la transparence de son programme de privatisation et à rendre compte périodiquement des réformes de ses régimes économique et commercial ainsi que de l'état d'avancement du programme de privatisation. Le Népal et Vanuatu n'ont pris aucun engagement dans ce domaine.

6. AUTRES ACCORDS COMMERCIAUX

(a) Zones de libre-échange et zones économiques spéciales

Les trois pays se sont engagés à ce que les règles et règlements régissant les zones de libre-échange soient compatibles avec les règles et règlements régissant le commerce international, à savoir les accords pertinents de l'Organisation mondiale du commerce. Ils sont aussi convenus d'informer l'OMC de la constitution de futures zones de libre-échange.

(b) Accords commerciaux régionaux

Le Cambodge et Vanuatu se sont engagés à notifier l'OMC de la conclusion d'accords commerciaux régionaux conformément à l'article XXIV du GATT de 1994 et l'article V de l'AGCS, même si le seul accord de libre-échange contracté par le Cambodge (dans le cadre de l'ANASE) devrait être régi par la Clause d'habilitation en tant qu'accord entre pays en développement et notifié au Comité du commerce et du développement de l'OMC. Le Népal tient compte de cette nuance dans son engagement en faisant directement référence à la Clause d'habilitation (décision du GATT, datée de 1979, sur le traitement

Le Cambodge s'est engagé à garantir la transparence de son programme de privatisation et à rendre compte périodiquement des réformes de ses régimes économique et commercial ainsi que de l'état d'avancement du programme de privatisation. Le Népal et Vanuatu n'ont pris aucun engagement dans ce domaine.

Les trois pays se sont engagés à ce que les règles et règlements régissant les zones de libre-échange soient compatibles avec... les accords pertinents de l'Organisation mondiale du commerce.

différencié et plus favorable, la réciprocité et la participation plus complète des pays en voie de développement).

E. Comparaison avec les États actuellement membres de l'OMC

Si les comparaisons entre le Cambodge, le Népal et Vanuatu montrent que les modalités de l'accord d'accession conclu par chacun de ces pays sont très différentes, une comparaison des engagements pris par ces trois PMA avec ceux des membres actuels de l'OMC révèle que les premiers ont pris des engagements qui vont bien au-delà de ceux contractés par les seconds.

Le système commercial multilatéral comprend de nombreuses dispositions relatives au traitement spécial et différencié. La majorité de ces dispositions accorde aux pays en développement une latitude dans la mise en œuvre des accords commerciaux; certaines d'entre elles leur confèrent aussi une marge de manœuvre dans le domaine de la politique commerciale. À de nombreux égards, les dispositions relatives au traitement spécial et différencié prennent la forme de dérogations transitoires aux obligations (voir chapitre 6). On considère que les délais consentis, qui sont généralement différents pour les pays les moins avancés et les autres pays en développement, donneront aux divers groupes de pays en développement suffisamment de temps pour progresser dans leur développement et acquérir les capacités nécessaires pour se conformer aux règles du commerce international. Mais les membres développés du système commercial multilatéral sont aussi encouragés, sans y être contraints, à fournir une assistance technique et financière aux pays en développement, afin de les aider à acquérir ces capacités.

Il convient de noter que le Cambodge, le Népal et Vanuatu ont accepté de renoncer à une grande partie de leurs droits en matière de traitement spécial et différencié par rapport aux autres pays moins avancés qui sont déjà membres de l'OMC. Contrairement aux pays les moins avancés déjà membres de l'OMC, le Cambodge et Vanuatu ont, par exemple, renoncé à leurs droits d'utiliser les subventions à l'exportation dans le secteur agricole.

Par rapport aux autres pays en développement et aux pays développés qui sont membres de l'OMC, les PMA qui viennent de conclure leurs négociations d'adhésion à l'OMC ont aussi pris des engagements relativement forts concernant l'accès aux marchés. Par exemple, par rapport aux membres actuels de l'OMC, les trois PMA considérés se sont engagés à appliquer des droits de douane consolidés élevés et des crêtes tarifaires basses.

Alors que le Cambodge, le Népal et Vanuatu se sont engagés à consolider 100 % de leurs lignes tarifaires, d'autres pays déjà membres de l'OMC n'ont souvent consolidé qu'un pourcentage beaucoup plus réduit de leurs lignes tarifaires. Par exemple, la République-Unie de Tanzanie, pays moins avancé membre de l'OMC, ne consolide que 13,3 % de ses lignes tarifaires, tout comme un autre pays en développement membre de l'OMC, le Cameroun, tandis que pour l'Australie, pays développé membre de l'OMC, ce chiffre s'élève à 97 %. En outre, alors que les taux consolidés du Cambodge peuvent atteindre 60 % pour les produits agricoles sensibles et ceux du Népal 200 % pour certains produits agricoles, les taux consolidés sur les produits agricoles peuvent aller jusqu'à 550 % dans les pays les moins avancés membres de l'OMC (Myanmar), 3 000 % dans d'autres pays en développement membres (Égypte), et 350 % dans des pays développés membres (États-Unis)⁷. Il convient

Une comparaison des engagements pris par le Cambodge, le Népal et Vanuatu avec ceux des membres actuels de l'OMC révèle que les premiers ont pris des engagements qui vont bien au-delà de ceux contractés par les seconds.

Par rapport aux membres actuels de l'OMC, les trois PMA considérés se sont engagés à appliquer des droits de douane consolidés élevés et des crêtes tarifaires basses.

toutefois de noter que le droit consolidé extrêmement élevé de l'Égypte (3 000 %) est exceptionnel et que le second taux consolidé le plus élevé est celui de la République de Corée (887,4 %). Enfin, si les taux consolidés imposés sur les produits non agricoles atteignent un maximum de 50 % au Cambodge et 130 % au Népal, ils peuvent aller jusqu'à 550 % dans les pays les moins avancés membres de l'OMC (Myanmar), 220 % dans d'autres pays en développement membres (Roumanie), mais atteindre un maximum de 48 % dans des pays développés membres qui ont en général un secteur industriel bien développé (Australie)⁸. Parmi les pays les moins avancés membres de l'OMC, ce sont les Maldives qui appliquent les droits de douane consolidés les plus élevés après le Myanmar, à savoir 300 % aussi bien sur les denrées agricoles que sur les produits non agricoles. D'autres pays moins avancés imposent aussi des taux consolidés relativement élevés sur les produits non agricoles. Au Bangladesh, à Djibouti, au Lesotho et au Niger, les crêtes tarifaires consolidées peuvent atteindre 200 %.

Si on compare les engagements contractés par le Cambodge et le Népal d'une part, et ceux des pays de la Quadrilatérale d'autre part, il ressort que ces deux PMA étaient censés adopter, dans le processus d'accession, des engagements qui allaient même au-delà de ceux de certains pays parmi les plus avancés. Les pays de la Quadrilatérale, c'est-à-dire le Canada, l'Union européenne, le Japon et les États-Unis, sont les plus importants importateurs de produits originaires des pays les moins avancés, y compris du Cambodge et du Népal. Les droits de douane de l'Union européenne et des États-Unis sont consolidés à 100 % alors qu'ils le sont à 99 % au Canada et au Japon. Toutefois, dans le secteur agricole, les crêtes tarifaires sont supérieures à celles du Cambodge dans tous les pays de la Quadrilatérale, ainsi qu'à celles du Népal au Canada et aux États-Unis. Les taux consolidés, dans ce secteur, peuvent aller jusqu'à 350 % aux États-Unis, 238,4 % au Canada, 74,9 % dans l'Union européenne et 61,9 % au Japon. Dans le secteur des produits non agricoles, les crêtes tarifaires de tous les pays de la Quadrilatérale sont néanmoins inférieures à celles du Cambodge et du Népal, même si elles ne le sont que de 2 % aux États-Unis par rapport au Cambodge. Les crêtes tarifaires dans ce secteur atteignent 48 % aux États-Unis, 30 % au Japon, 26 % dans l'Union européenne et 20 % au Canada. Il n'est pas étonnant que les crêtes tarifaires des pays de la Quadrilatérale soient relativement basses car leurs produits non agricoles (industriels)⁹, sont très compétitifs au niveau international.

En bref, cette comparaison montre que les PMA qui viennent d'achever leurs négociations d'adhésion à l'OMC ont pris des engagements plus stricts que de nombreux pays en développement, voire plus stricts que certains pays développés — y compris des pays de la Quadrilatérale, qui sont les plus importants marchés d'exportation des PMA. Le fait que chaque ligne tarifaire est consolidée implique qu'aucun de ces pays ne peut relever le taux de droit frappant un article au-delà d'un certain plafond, et le fait que de nombreux taux sont consolidés à des niveaux relativement bas signifie que très peu de produits de ces pays peuvent faire l'objet d'une forte hausse des droits de douane. La conjugaison de ces facteurs limite la capacité de ces pays de recourir à l'avenir aux droits de douane pour promouvoir le développement économique.

Les PMA qui viennent de négocier leur accession à l'OMC ont accepté des limitations non seulement en matière de politique commerciale, mais aussi dans d'autres domaines. Ils ont, par exemple, renoncé à de nombreux droits en matière de traitement spécial et différencié dont d'autres pays en développement, notamment des pays moins avancés, bénéficient.

Les PMA qui viennent de négocier leur accession à l'OMC ont accepté des limitations non seulement en matière de politique commerciale... Ils ont aussi renoncé à de nombreux droits en matière de traitement spécial et différencié dont d'autres pays en développement, notamment des pays moins avancés, bénéficient.

F. Conclusions

Les modalités d'accession du Cambodge et du Népal à l'OMC reflètent bien l'esprit, mais pas exactement la lettre, des principales décisions et des principaux engagements de la communauté internationale adoptés dans le troisième Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et dans la Déclaration ministérielle de Doha, ainsi que dans la décision du Conseil général de l'OMC sur l'accession des PMA. Certes, ces deux PMA se sont vus accorder une certaine latitude, en particulier dans des domaines techniquement complexes tels que les ADPIC, l'évaluation en douane, les OTC et les SPS, mais ils devraient normalement bénéficier des autres dispositions relatives au traitement spécial et différencié (sauf pour les MIC, qui ne s'appliquent à aucun PMA). Il reste à savoir dans quelle mesure les membres de l'OMC ont réellement fait preuve de modération concernant les concessions et les engagements demandés au Cambodge et au Népal en matière de commerce des biens et des services. Les engagements pris par ces deux pays sont assurément plus larges que les concessions et les engagements des 30 PMA déjà membres de l'OMC.

Il reste nécessaire de disposer de règles et de disciplines claires et objectives pour les négociations d'adhésion, afin que ce processus ne fasse pas peser une charge excessive sur les PMA. La longueur des négociations use les modestes ressources financières et techniques de ces pays et la proposition des PMA, faite à l'OMC, de boucler le processus d'accession dans un délai de trois ans comporte de nombreux avantages.

Il est aussi nécessaire que les modalités d'accession tiennent compte du niveau de développement des PMA et, surtout, de leur capacité d'honorer leurs obligations. Si les États les plus faibles peuvent, en droit, bénéficier d'un traitement spécial et différencié, beaucoup en sont privés de fait dans le processus d'adhésion. L'expérience du Cambodge et celle du Népal montrent qu'au lieu d'être intégrés dans le système commercial multilatéral dans des conditions plus favorables, les pays les plus faibles le sont selon des modalités qui sont au mieux équivalentes à celles des autres pays en développement et au pire moins favorables que celles des États membres plus avancés. L'actuel processus d'accession des pays les plus faibles risque de réduire à néant les dispositions relatives au traitement spécial et différencié dont ces pays bénéficient.

Ce n'est pas en incitant des pays relativement sous-développés à adopter des engagements équivalents ou supérieurs à ceux des membres plus avancés du système commercial multilatéral que les premiers deviendront les égaux des seconds. Pour que les PMA deviennent les égaux de membres relativement avancés du système commercial multilatéral, il est souhaitable de commencer par les faire bénéficier de vigoureuses mesures internationales d'appui. C'est pourquoi les ministres du commerce des pays les moins avancés ont estimé que les États membres de l'OMC devraient automatiquement octroyer à tous les PMA le droit de bénéficier des dispositions relatives au traitement spécial et différencié figurant dans les Accords de l'OMC et que les États membres plus avancés devraient s'engager à aider activement les PMA à développer leurs capacités techniques et financières de se conformer aux règles et règlements découlant des Accords de l'OMC (OMC, 1999, 2001c, 2003a).

Il reste nécessaire de disposer de règles et de disciplines claires et objectives pour les négociations d'adhésion, afin que ce processus ne fasse pas peser une charge excessive sur les PMA.

Il est aussi nécessaire que les modalités d'accession tiennent compte du niveau de développement des PMA et, surtout, de leur capacité d'honorer leurs obligations.

L'actuel processus d'accession des pays les plus faibles risque de réduire à néant les dispositions relatives au traitement spécial et différencié dont ces pays bénéficient.

Notes

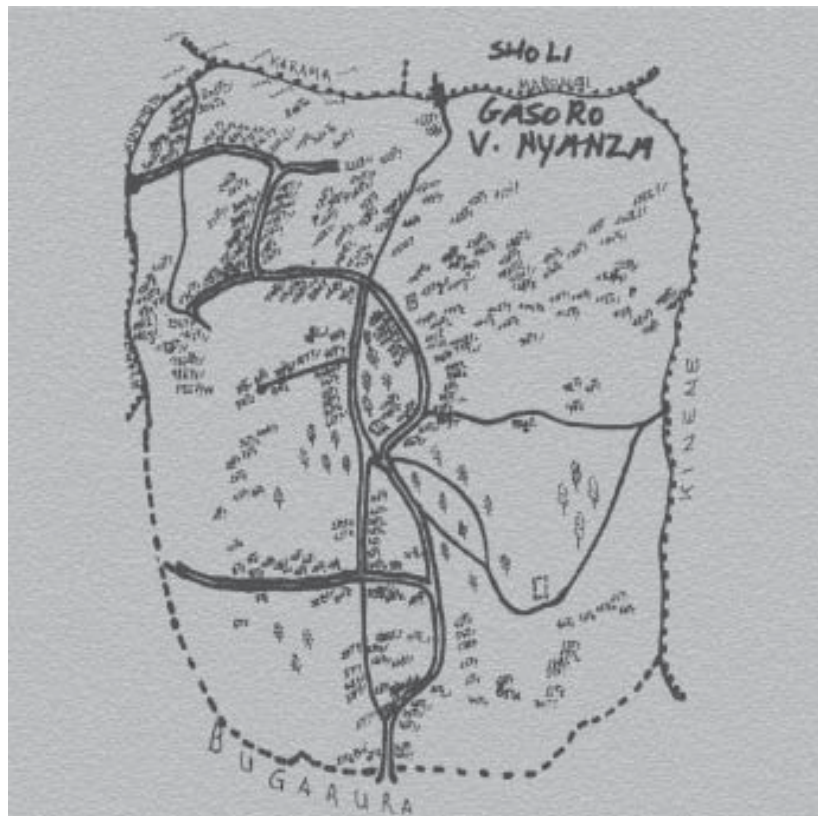
1. Pour de plus amples renseignements, voir CNUCED (2002).
2. L'article XII stipule que: «1. Tout État ou territoire douanier distinct jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de ses relations commerciales extérieures et pour les autres questions traitées dans le présent Accord et dans les accords commerciaux multilatéraux pourra accéder au présent Accord à des conditions à convenir entre lui et l'OMC. Cette accession vaudra pour le présent Accord et pour les Accords commerciaux multilatéraux qui y sont annexés.
2. Les décisions relatives à l'accession seront prises par la Conférence ministérielle. La Conférence ministérielle approuvera l'accord concernant les modalités d'accession à une majorité des deux tiers des membres de l'OMC.
3. L'accession à un accord commercial plurilatéral sera régie par les dispositions dudit accord.»
Les accords commerciaux plurilatéraux mentionnés au paragraphe 3 sont l'Accord sur le commerce des aéronefs civils et l'Accord relatif aux marchés publics. L'accession à ces accords n'est pas obligatoire pour les membres de l'OMC.
3. D'après OMC (2003c).
4. Les offres présentées l'ont été en fonction de la classification des services de l'OMC, qui comprend 12 catégories. Il s'agit des: i) services fournis aux entreprises, ii) services de communication, iii) services de construction et services d'ingénierie connexes, iv) services de distribution, v) services d'éducation, vi) services concernant l'environnement, vii) services financiers, viii) services de santé et services sociaux, ix) services relatifs au tourisme et aux voyages, x) services récréatifs, culturels et sportifs, xi) services de transports, xii) autres services non compris ailleurs. Le nombre de sous-catégories varie considérablement d'une catégorie à l'autre. Par exemple, les services fournis aux entreprises comportent 3 sous-catégories et 46 services tandis que les services relatifs au tourisme et aux voyages comportent 2 sous-catégories et 4 services seulement.
5. D'après OMC (2003).
6. D'après OMC (2001b).
7. Bien que les taux consolidés soient généralement plus élevés que les taux de droit réellement imposés, de nombreux pays membres de l'OCDE appliquent aussi des taux relativement élevés sur les importations agricoles et subventionnent très fortement la production agricole locale. D'où un taux relativement élevé de protection en valeurs absolue et réelle.
8. Les pays les moins avancés qui sont déjà membres de l'OMC ont consolidé en moyenne 55 % de leurs lignes tarifaires, soit 79 % de leurs droits sur les produits agricoles et 44 % sur les produits non agricoles.
9. Ces informations sur les droits de douane sont tirées d'une publication de l'OMC (2003e).

Bibliographie

- CNUCED (2002). WTO Accessions and Development Policies, UNCTAD/DITC/TNCD/11, octobre 2002.
- OMC (1999). L'intégration des pays les moins avancés dans l'économie mondiale: propositions en vue d'un nouveau plan d'action de vaste portée dans le contexte de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, atelier de coordination à l'intention des conseillers principaux des ministres du commerce des PMA, pour préparer la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, Sun City (Afrique du Sud), 21-25 juin 1999, WT/GC/W/251, 13 juillet 1999.
- OMC (2001a). Déclaration de Doha, Conférence ministérielle, quatrième session, 9-14 novembre 2001, Doha (Qatar), WT/MIN(01)/DEC/1, 20 novembre 2001.
- OMC (2001b). Projet de rapport du Groupe de travail de l'accession de Vanuatu, WT/ACC/VUT/13 et Add.1 et 2, 16 octobre 2001.
- OMC (2001c). Déclaration de Zanzibar, Réunion des ministres responsables du commerce des pays les moins avancés, Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), 22-24 juillet 2001, WT/L/409, 6 août 2001.
- OMC (2003a). Déclaration de Dhaka, Deuxième réunion des ministres du commerce des PMA, Dhaka (Bangladesh), 31 mai-2 juin 2003, WT/L/521, 26 juin 2003.
- OMC (2003b). Accession des pays les moins avancés, décision du Conseil général du 10 décembre 2002, WT/L/508, 20 juillet 2003.
- OMC (2003c). Rapport du Groupe de travail de l'accession du Cambodge, WT/ACC/KHM/21 et Add.1 et 2, 15 août 2003.
- OMC (2003d). Rapport du Groupe de travail de l'accession du Royaume du Népal à l'OMC, WT/ACC/NPL/16 et Add.1 et 2, 28 août 2003.
- OMC (2003e). Rapport sur le commerce mondial 2003, version en ligne (www.wto.org/french/news_f/pres03_f/pr348_f.htm).

Deuxième partie

COMMERCE INTERNATIONAL ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



Commerce et pauvreté dans une optique de développement

Chapitre

1

A. Introduction

Le commerce international est indispensable pour faire reculer la pauvreté dans tous les pays en développement. Mais les liens entre commerce et pauvreté ne sont, dans la pratique, ni simples ni automatiques. L'objectif du présent Rapport est de clarifier ces liens et de contribuer à une meilleure compréhension des politiques nationales et internationales qui peuvent faire du commerce international un mécanisme efficace de réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés.

L'argument fondamental du Rapport est que le commerce international peut fortement contribuer à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés ainsi que dans d'autres pays en développement. Mais les politiques nationales et internationales qui peuvent faciliter cette contribution doivent s'appuyer sur une approche du commerce inspirée par le développement plutôt que sur une approche du développement dominée par le commerce. Attribuer un rôle exclusif au commerce, en supposant que la pauvreté diminue grâce au commerce plutôt que grâce au développement, sera probablement contre-productif. Il faut plutôt considérer la relation entre commerce et pauvreté dans une optique de développement.

Le Rapport:

- Définit une approche de l'analyse des liens entre commerce et pauvreté dans une optique de développement;
- Applique cette approche analytique à la nature des liens entre commerce et pauvreté dans les PMA;
- Énonce les implications de cette approche pour une relation plus efficace entre commerce international et réduction de la pauvreté dans les PMA.

Le présent chapitre définit le cadre d'analyse. Les chapitres 2, 3 et 4 montrent comment ce cadre d'analyse est appliqué aux liens entre expansion du commerce et réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés. Le chapitre 5 est consacré aux liens entre la libéralisation du commerce, principale politique commerciale adoptée par la plupart des PMA depuis la seconde moitié des années 80, et la réduction de la pauvreté. Les chapitres 6 et 7 présentent un examen des implications directives de l'analyse et indiquent quelques politiques nationales et internationales qui peuvent contribuer à renforcer les liens entre commerce international et réduction de la pauvreté dans les PMA.

Le présent chapitre commence par une brève description des débats actuels sur le commerce et la pauvreté (sect. B), puis met en évidence les limites de l'approche actuellement pratiquée (sect. C). La section D présente les principaux éléments d'une approche axée sur le développement des liens entre commerce et pauvreté, ainsi qu'un résumé du cadre d'analyse qui sera utilisé dans le Rapport. Dans la section E sont décrites les incidences de cette approche

Le commerce international peut fortement contribuer à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés ainsi que dans d'autres pays en développement.

Mais les politiques nationales et internationales qui peuvent faciliter cette contribution doivent s'appuyer sur une approche du commerce inspirée par le développement plutôt que sur une approche du développement dominée par le commerce.

sur l'action publique nationale et internationale. La dernière section résume les principaux points mis en lumière.

B. Commerce, libéralisation du commerce et pauvreté: où en est le débat?

Les relations entre commerce et développement font l'objet d'importants débats depuis le début des années 50. Une abondante littérature est là pour aider les décideurs à bien comprendre comment le commerce international peut soutenir plus efficacement le développement grâce aux politiques nationales et au régime commercial international mis en œuvre. Mais ce n'est que récemment que le sujet du commerce et de la pauvreté a commencé de susciter un intense intérêt.

Au cours des cinq dernières années, de multiples études ont été écrites sur le commerce et la pauvreté.

D'importants travaux théoriques ont été consacrés au thème de la stabilisation, de l'ajustement structurel et de la pauvreté à la fin des années 80 (Helleiner, 1987; Kanbur, 1987; Demery et Addison, 1987). Dans son *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, la Banque mondiale inscrivait pour la première fois le problème de la réduction de la pauvreté dans une perspective mondiale (Banque mondiale, 1990). La CNUCED (1996) a établi une première estimation de l'impact du régime commercial international sur la pauvreté dans les pays en développement. Mais la plupart des analyses directives de la pauvreté dans les années 90 ont continué d'être axées sur le rôle des facteurs nationaux en tant que causes de la pauvreté, s'agissant en particulier des caractéristiques des ménages (niveau d'éducation des individus composant les ménages, leur accès à la terre et au crédit, types d'emploi, implantation rurale ou urbaine), et il n'était généralement pas tenu compte de l'influence des relations économiques internationales sur la pauvreté.

Il est frappant de constater que l'actuel débat sur le commerce et la pauvreté est étroitement circonscrit, puisqu'il porte en fait moins sur le commerce et la pauvreté que sur la libéralisation du commerce et la pauvreté.

Tout a changé au cours des cinq dernières années. De multiples études ont été écrites sur le commerce et la pauvreté, phénomène qui s'explique en partie parce que la réduction de la pauvreté est devenue un élément prépondérant des politiques nationales et internationales de développement, et en partie parce que les conséquences sociales de la mondialisation sont devenues une préoccupation politique majeure dans les pays développés et dans les pays en développement (voir DFID, 2000; Banque mondiale, 2002; OXFAM, 2002; PNUD *et al.*, 2003).

On ne peut que se féliciter de l'intérêt ainsi porté aux liens entre commerce et pauvreté. Toutefois, il est frappant de constater que l'actuel débat sur le commerce et la pauvreté est étroitement circonscrit, puisqu'il porte en fait moins sur le commerce et la pauvreté que sur la libéralisation du commerce et la pauvreté.

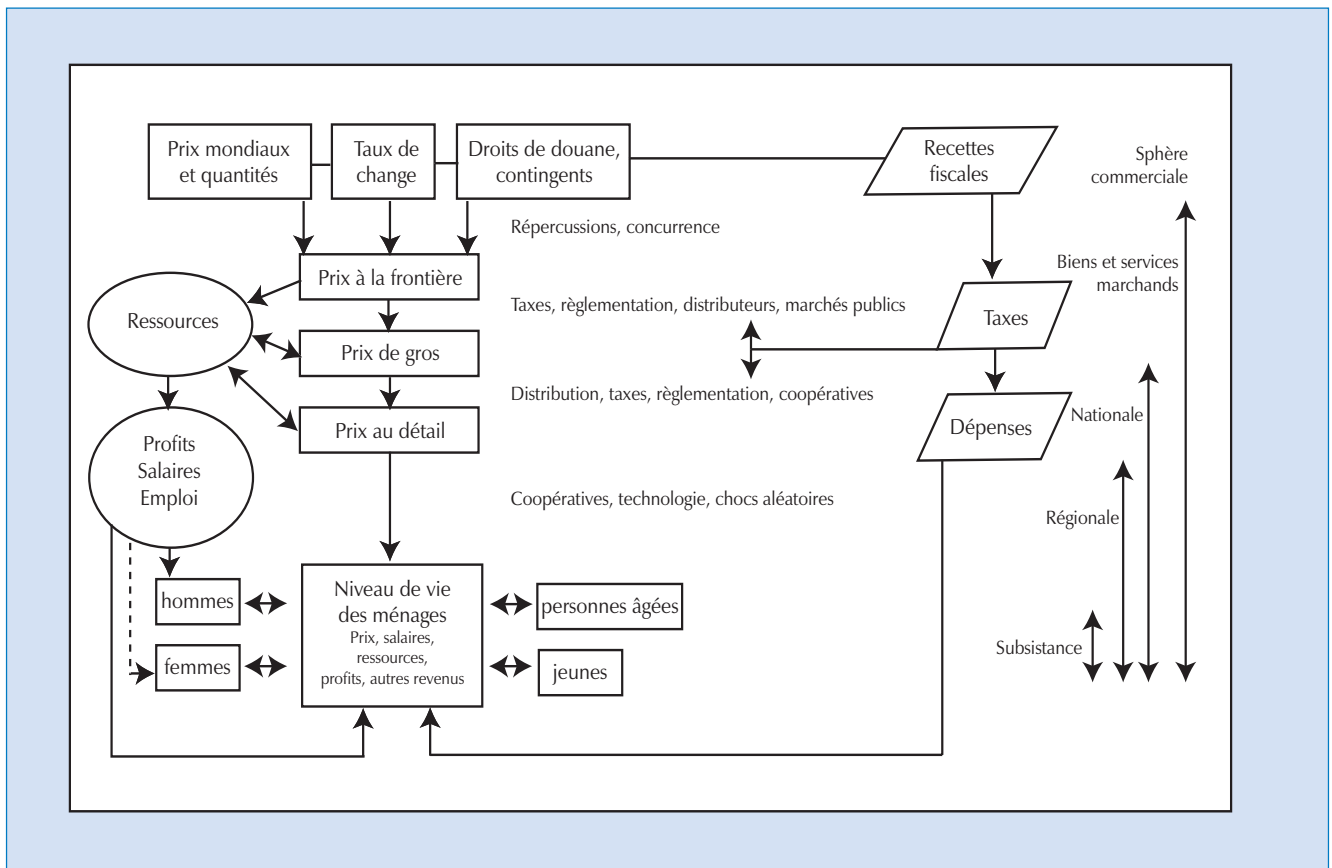
En témoigne à l'évidence le fait que la plupart des analyses actuelles des liens entre commerce et pauvreté s'attachent à faire comprendre les incidences de la libéralisation du commerce sur la pauvreté, comme le montre un simple examen de quelques travaux récents faisant autorité dans le domaine, dont Winters (2000), Bannister et Thugge (2001), Bhagwati et Srinivisan (2000), et Berg et Krueger (2003). En dépit de titres tels que «Commerce et pauvreté: Existe-t-il un lien?», «Commerce international et atténuation de la pauvreté», «Commerce et pauvreté dans les pays pauvres», et «Commerce, croissance et pauvreté: Une étude sélective», tous ces travaux concernent en fait bel et bien la libéralisation du commerce et la pauvreté. C'est également le thème de la plupart des études figurant dans la bibliographie sur le commerce et la pauvreté

que l'on trouve sur le site Web de la Banque mondiale, ainsi que du chapitre du Manuel DSRP qui est censé indiquer aux décideurs comment intégrer le commerce dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté (Hoekmann *et al.*, 2002).

Beaucoup de progrès utiles sont aujourd'hui réalisés concernant l'étude des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté (voir Reimer, 2002, pour une analyse d'ensemble). Un cadre d'analyse a été construit pour déterminer au niveau national les divers canaux par lesquels des changements de prix liés à l'élimination des obstacles commerciaux à la frontière sont «diffusés» dans le système économique et viennent influencer sur le niveau de bien-être des ménages riches et pauvres (Winters 2000; McCulloch *et al.*, 2002). Dans ce cadre d'analyse, la réforme de la politique commerciale est considérée comme «choc des prix» qui a: i) des effets sur les dépenses, qui découlent des modifications des prix des biens qui sont consommés; ii) des effets sur le revenu et sur l'emploi, qui découlent de la modification de la rémunération des facteurs de production; et iii) des effets sur l'évolution des recettes fiscales, qui influent sur les transferts et la fourniture de biens publics (voir le graphique 5), ainsi que sur les risques et les incertitudes auxquels sont confrontés les ménages pauvres, et induisent des coûts d'ajustement à court terme et à moyen terme.

S'appuyant sur ce cadre général, de nouvelles méthodologies ont été proposées pour examiner les relations entre commerce et pauvreté (McCulloch, 2003; Nicita *et al.*, 2003), qui sont appliquées dans des pays en développement relativement avancés (voir Bussolo, Van der Meubugghe et Lay, 2003, pour le Brésil et le Mexique), mais aussi plus particulièrement dans certains pays les moins avancés, où elles participent des études diagnostiques sur l'intégration du

GRAPHIQUE 5. CADRE D'ANALYSE DES LIENS ENTRE LIBÉRALISATION DU COMMERCE ET PAUVRETÉ D'ALAN WINTERS



Source: Winters (2000).

commerce réalisées au titre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA.

Les travaux de portée nationale sont désormais complétés par des travaux au niveau international visant à évaluer les effets socioéconomiques nationaux et mondiaux de la libéralisation du commerce multilatéral.

Les travaux de portée nationale sont désormais complétés par des travaux au niveau international visant à évaluer les effets socioéconomiques nationaux et mondiaux de la libéralisation du commerce multilatéral. Ces travaux de recherche s'appuient sur des efforts antérieurs de modélisation visant à évaluer les incidences de la libéralisation du commerce multilatéral sur la croissance économique au moyen du modèle GTAP (Global Trade Analysis Project), lequel a été élargi pour transformer les effets sur la croissance en effets sur la pauvreté aux niveaux mondial et national (voir, par exemple, Banque mondiale, 2004; Cline, 2004). De nouvelles synthèses méthodologiques apparaissent aujourd'hui. Une approche vise à relier des applications de modèles informatisés d'équilibre général ayant pour objectif d'évaluer les incidences de la libéralisation du commerce sur la pauvreté et la répartition du revenu aux niveaux national et régional en utilisant des matrices de comptabilité sociale (par exemple, Decaluwe *et al.*, 1998; Decaluwe *et al.*, 1999; Cockburn, 2001; Lofgren *et al.*, 2001; Harris, 2001) avec les résultats de simulation de modèles GTAP (voir, par exemple, Evans, 2001; Hertel *et al.*, 2003a). Une autre approche consiste à utiliser des données provenant d'enquêtes réalisées auprès des ménages sur la composition des sources de revenus des ménages à différents niveaux au sein de la répartition globale des revenus pour obtenir une estimation socialement beaucoup plus détaillée de l'impact de la libéralisation du commerce multilatéral (Hertel *et al.*, 2003b, 2003c).

Les travaux méthodologiques en cours sur la libéralisation du commerce et la pauvreté donnent lieu à des analyses fondées sur des modèles, d'une complexité technique toujours plus grande, qui suscitent à leur tour leurs propres controverses empiriques et méthodologiques.

Une observation fondamentale qu'appellent ces travaux aux niveaux national et international est que l'impact direct de la libéralisation du commerce sur la pauvreté varie considérablement d'un pays à un autre en fonction des structures internes, et que les marchés intérieurs des facteurs ont une influence fondamentale sur la nature de la relation. Une liste très utile de questions qu'un gouvernement prenant des mesures de libéralisation du commerce devrait se poser pour déterminer les incidences sur la pauvreté de ces mesures de libéralisation a également été proposée (Winters, 2000). Par ailleurs, on comprend désormais mieux les liens entre libéralisation du commerce et sécurité alimentaire (FAO, 2003). Toutefois, les relations entre libéralisation du commerce et croissance économique ne sont pas aussi bien traitées. Il existe une abondante littérature sur ce sujet¹, mais le débat sur la question de savoir si «l'ouverture» est bonne ou non pour la croissance et la réduction de la pauvreté est loin d'être clos. Il existe de vives objections méthodologiques à certaines conclusions empiriques selon lesquelles il existe une relation positive entre ouverture et croissance (voir, en particulier, Pritchett, 1994; Rodriguez et Rodrik, 2000). Mais des objections récentes ont suscité de nouvelles réactions (Srinivasan et Bhagwati, 1999; Berg et Kreuger, 2003; OMC, 2003) ainsi que quelques modifications de l'argumentaire en faveur de l'ouverture (Dollar et Kraay, 2002).

La controverse sur les effets de l'ouverture est aujourd'hui sortie d'un manichéisme simpliste (bon/mauvais) pour énoncer de façon plus nuancée que «[l'ouverture] est une bonne chose si les bonnes politiques complémentaires sont adoptées». Cette affirmation frappée au coin du bon sens est malheureusement tautologique et empiriquement irréfutable. Les travaux méthodologiques en cours sur la libéralisation du commerce et la pauvreté donnent lieu à des analyses fondées sur des modèles, d'une complexité technique toujours plus grande, qui suscitent à leur tour leurs propres controverses empiriques et méthodologiques. Dans ces conditions, il est important de prendre un peu de recul pour se demander:

- Est-il légitime de limiter l'analyse du commerce et de la pauvreté à l'analyse des incidences de la libéralisation du commerce sur la pauvreté?
- Sera-t-il possible de déterminer les politiques les plus efficaces pour rattacher le commerce international à la réduction de la pauvreté si l'analyse est ainsi limitée?

L'idée-force du présent Rapport est que la réponse à ces questions est négative. Une plus large approche de l'analyse des liens entre commerce et pauvreté est nécessaire.

Est-il légitime de limiter l'analyse du commerce et de la pauvreté à l'analyse des incidences de la libéralisation du commerce sur la pauvreté?

C. Limites de l'approche actuelle de l'analyse de la relation commerce-pauvreté

Ce qui pose problème avec l'approche actuelle n'est pas la valeur des travaux effectués. Des travaux valables et enrichissants sont réalisés par les différentes parties au débat sur l'ouverture. Le problème est que cette approche est extrêmement limitée.

Les limites concernent quatre points, à savoir que l'approche actuelle:

- Met la charrue avant les bœufs pour ce qui est de l'analyse directive;
- Fait passer la libéralisation du commerce avant la réduction de la pauvreté en tant qu'objectif;
- Restreint de façon excessive le champ des relations entre commerce et pauvreté;
- N'a pas la capacité de s'intéresser à la dynamique de long terme qui est essentielle à un effort soutenu de réduction de la pauvreté.

1. METTRE LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS

Analyser la relation entre politique commerciale et pauvreté n'est pas la même chose qu'analyser la relation entre commerce et pauvreté. La première de ces analyses devrait en principe se fonder sur la seconde. Commencer par analyser les liens entre politique commerciale et pauvreté avant d'examiner la relation entre commerce et pauvreté revient à mettre la charrue avant les bœufs. C'est prendre le risque d'exagérer le rôle joué par la politique commerciale dans le développement du commerce. La raison en est que le développement du commerce dépend de politiques macroéconomiques et de politiques non commerciales autant que de politiques commerciales; sont particulièrement importantes à cet égard les politiques qui encouragent le développement des capacités productives à travers l'investissement, l'acquisition de compétences, les changements organisationnels et la modernisation technologique. C'est aussi risquer d'exagérer le rôle de la libéralisation du commerce dans la politique commerciale. La politique commerciale, que l'on peut considérer comme étant «la structure globale d'incitations à produire et à consommer, et donc à importer et à exporter, des biens et services marchands» (Helleiner, 1998: 588), ne peut être ramenée à une simple libéralisation du commerce.

L'approche actuelle risque d'exagérer le rôle joué par la politique commerciale dans le développement du commerce, ainsi que le rôle de la libéralisation du commerce dans la politique commerciale.

Un grand danger de l'approche actuelle est de «susciter des attentes irréalistes quant à ce que peut accomplir la seule politique commerciale» (Rodrik, 1992: 103), et en particulier quant à ce que peut accomplir la libéralisation du commerce. D'après Rodrik (ibid.: 103): «Une hypothèse

raisonnable est que la politique commerciale joue un rôle plutôt asymétrique dans le développement; un régime commercial catastrophique peut peut-être ruiner un pays, mais une bonne politique commerciale ne peut faire d'un pays pauvre un pays riche. Dans le meilleur des cas, la politique commerciale crée des conditions propices au développement. Elle ne garantit pas que les entreprises profiteront de ces conditions, ni que l'investissement privé sera stimulé... Les appels à la libéralisation devraient rester modestes si les décideurs ne veulent pas être une fois de plus déçus.».

2. PRIORITÉ ACCORDÉE À LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE

L'importance des politiques macroéconomiques et des politiques non commerciales pour le développement du commerce est largement reconnue. Mais l'approche actuelle de la libéralisation du commerce amène à se poser la question suivante: «Quelles sont les politiques complémentaires nécessaires pour garantir les incidences positives escomptées de la libéralisation du commerce en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté?». Une approche radicalement différente des politiques non commerciales serait de se demander: «Quelles politiques commerciales et non commerciales sont nécessaires pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté?». Dans le premier cas, les meilleures politiques complémentaires sont choisies en fonction des impératifs de la libéralisation du commerce. Dans le second cas, il s'agit de déterminer les meilleures politiques commerciales et non commerciales pour la réalisation des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le domaine du commerce et de la pauvreté devrait englober toutes les questions qui participent d'une compréhension correcte des liens entre commerce et pauvreté.

L'approche actuelle considère donc la libéralisation du commerce comme acquise et s'efforce ensuite de voir comment les objectifs de réduction de la pauvreté sont compatibles avec cette libéralisation, plutôt que de faire de la réduction de la pauvreté la priorité et de se demander comment la libéralisation du commerce pourrait y contribuer. La seconde approche peut fort bien conduire à la conclusion que la meilleure ligne d'action est de libéraliser le commerce, puis d'adopter des politiques complémentaires. Mais cela ne peut être déterminé de façon empirique en se contentant d'examiner la relation entre libéralisation du commerce et pauvreté pour ensuite conseiller les décideurs sur «les mesures à prendre pour que les pauvres profitent de la libéralisation du commerce» (McCulloch *et al.*, 2002: xxvi). Il faut prendre un peu de recul et examiner les liens entre commerce et pauvreté, la façon dont les politiques commerciales et non commerciales influent sur ces liens, et le rôle de la libéralisation du commerce dans les politiques commerciales.

3. UN CHAMP D'ANALYSE TROP RESTREINT

L'approche actuelle des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté restreint également de façon excessive le champ des relations entre commerce et pauvreté, premièrement en se concentrant sur une partie limitée de la problématique d'ensemble de ces relations, et deuxièmement en se cantonnant à certains aspects seulement du commerce international.

Le domaine du commerce et de la pauvreté devrait englober toutes les questions qui participent d'une compréhension correcte des liens entre commerce et pauvreté. Cela n'a pas fait l'objet de débats étant donné l'actuelle priorité accordée aux liens entre libéralisation du commerce et pauvreté. Le graphique 6 indique un certain nombre de thèmes et de sujets qui pourraient être retenus. En l'occurrence, libéralisation du commerce et pauvreté ne sont

que l'un des thèmes qui composeraient la problématique générale commerce-pauvreté. Les autres thèmes seraient les suivants: 1) conséquence de la dépendance à l'égard des produits primaires; 2) influence des problèmes de balance des paiements sur la réduction de la pauvreté; 3) liens entre instabilité des exportations et des importations et vulnérabilité; 4) liens entre l'amélioration de la structure des exportations (produits de plus grande qualité et à plus forte intensité de compétences) et l'exclusion sociale des producteurs pauvres par la perte de leurs moyens de subsistance; 5) pouvoir de négociation dans les chaînes internationales de production et répartition des gains provenant du commerce; 6) influence du développement d'exportations non traditionnelles sur les relations entre hommes et femmes; 7) incidences sur la pauvreté des tendances et des variations des termes de l'échange; 8) relations entre commerce et emploi; et 9) relations entre commerce et inégalité.

La thématique commerce et pauvreté devrait également englober tous les aspects du commerce. L'approche actuelle est surtout axée sur l'«ouverture» de l'économie. Ce terme est à l'origine d'une considérable confusion sémantique, car il est utilisé à la fois pour illustrer le niveau d'intégration commerciale d'une économie (mesuré par le ratio des importations et des exportations au PIB) et le niveau des restrictions au commerce (obstacles tarifaires et non tarifaires). Or il existe de nombreux aspects du commerce, outre l'«ouverture», qui sont importants pour la réduction de la pauvreté. Les importations sont aussi importantes que les exportations, et leur instabilité peut être un frein considérable à la croissance économique. Les catégories d'exportations et

La thématique commerce et pauvreté devrait également englober tous les aspects du commerce.

GRAPHIQUE 6. DIFFÉRENTS ASPECTS DES RELATIONS ENTRE COMMERCE ET PAUVRETÉ



d'importations, et leur taux de croissance, revêtent également autant d'importance que le niveau d'intégration commerciale. Les effets du commerce international sur la croissance sont liés à l'organisation de ce commerce à travers les chaînes internationales de production et les relations acheteurs-vendeurs. En outre, atténuer les problèmes de balance des paiements peut être un élément déterminant pour accélérer la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Le tableau 24 indique schématiquement quelques sources de croissance économique et quelques aspects du commerce qui y sont associés. L'importance relative de ces liens entre commerce et croissance, et leurs interactions, varient selon les pays.

TABLEAU 24. QUELQUES MÉCANISMES PAR LESQUELS LE COMMERCE INTERNATIONAL PEUT AVOIR DES INCIDENCES SUR LA CROISSANCE

Source de croissance	Aspect du commerce qui lui est associé
1. Gains d'efficacité statique et dynamique découlant de la spécialisation, en fonction des avantages comparatifs courants	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture • Concurrence commerciale internationale
2. Exploitation d'un «débouché pour les excédents»	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance des exportations, en particulier dans le cas de produits provenant des ressources naturelles ou de produits touristiques
3. Accroissement de l'utilisation des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la capacité d'importation
4. Accroissement de l'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Économies d'échelle à travers les ventes sur les marchés intérieurs et extérieurs • Diminution du coût des biens d'équipement grâce aux importations • Diminution du coût des biens de consommation courante grâce aux importations
5. Intensification de l'acquisition et de l'apprentissage de la technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Liens acheteurs-vendeurs • Importations de machines et de matériel incorporant une technologie étrangère • Exportations présentant un grand potentiel d'apprentissage à travers un transfert de technologie
6. Changement structurel	<ul style="list-style-type: none"> • Composition des exportations et des importations • Diversification des produits et des marchés
7. Atténuation des problèmes de balance des paiements pesant sur la croissance économique	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance des exportations • Remplacement des importations • Moindre élasticité-revenu des importations • Accroissement de l'élasticité de la croissance des exportations par rapport à la croissance du revenu mondial • Diminution des importations non essentielles

4. FAIBLESSES CONCERNANT LA DYNAMIQUE DE LONG TERME ET INCIDENCES INDIRECTES

Cette approche est excellente pour ce qui est d'appréhender l'impact direct sur la pauvreté des changements associés à la libéralisation du commerce...

Un autre défaut de l'approche actuelle est qu'elle ne permet pas d'appréhender correctement les questions de dynamique de long terme qui sont si importantes pour un effort soutenu de réduction de la pauvreté. Cette approche est excellente pour ce qui est d'appréhender l'impact direct sur la pauvreté des changements associés à la libéralisation du commerce, laquelle est considérée, on l'a vu plus haut, comme un choc, ainsi que la dynamique de court terme de ces changements. Par contre, elle ne permet pas de comprendre aussi bien les incidences indirectes sur la pauvreté des modifications du niveau et de la structure du commerce d'un pays, ainsi que la dynamique de long terme de ces modifications.

Cette difficulté à appréhender la dynamique de long terme a une origine simple. La base théorique de l'analyse des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté repose sur les gains d'efficacité et les gains de bien-être qui peuvent être obtenus dans une économie qui décourageait précédemment la production d'exportations par une modification de la structure des incitations visant à privilégier les produits exportables par rapport aux activités concurrentes des importations et aux produits non marchands. Le commerce est également censé favoriser une égalisation des prix des facteurs entre les pays. Cela signifie que dans les pays disposant d'une main-d'œuvre relativement abondante, les salaires réels devraient augmenter, et ainsi le processus de réaffectation des ressources non seulement entraînera une hausse du niveau du revenu national, mais de plus, là où le principal atout des pauvres est leur travail, il aura des effets favorables aux pauvres.

L'intérêt des travaux actuels sur la libéralisation du commerce et la pauvreté est qu'ils mettent cette théorie à l'épreuve. Mais ce que l'on veut souligner ici, c'est que les gains d'efficacité et les gains de bien-être sont des gains ponctuels, qui ne se produisent qu'au moment où il y a réaffectation des ressources. Dans de bonnes conditions, le PIB devrait croître en même temps que cette réaffectation intervient. Mais la croissance soutenue qui est nécessaire à une réduction de la pauvreté ne se produira que si cette réaffectation influe positivement sur les sources fondamentales de la croissance économique. Selon Cooper (2001: 9), «une fois réalisée la réaffectation des ressources, la "croissance" disparaîtra, si elle n'est pas soutenue par un ou plusieurs des cinq facteurs ci-après:

- 1) La redistribution du revenu réel entraîne une hausse du taux d'épargne nationale, ce qui favorise directement ou indirectement (via le marché financier) une hausse du taux d'investissement;
- 2) Le prix relatif des biens d'équipement diminue, de sorte qu'un niveau donné d'épargne nationale permet de financer davantage d'investissements;
- 3) Le pays reçoit des investissements étrangers productifs en plus grande quantité et de façon soutenue;
- 4) La redistribution du revenu ou de nouvelles pressions concurrentielles incitent les individus à acquérir des compétences économiquement utiles d'un niveau plus élevé;
- 5) L'efficacité de la main-d'œuvre et/ou du capital ne cesse de s'améliorer grâce aux importations, qui apportent des informations utiles de l'étranger tout en intensifiant les pressions concurrentielles exercées sur les producteurs locaux.

Divers effets dynamiques «potentiels» («grey area dynamic effects») de la libéralisation du commerce ont été proposés, dont une amélioration de l'efficacité économique grâce aux pressions de la concurrence commerciale internationale, une diminution des activités de recherche de rente (ou des activités lucratives directement improductives) (Krueger, 1974), et une amélioration de la qualité des institutions nationales (Dollar et Kraay, 2002). De plus, s'appuyant sur des théories de la croissance endogène, des modèles ont été construits pour montrer comment le commerce pouvait avoir des effets dynamiques et stimuler ainsi le taux de croissance (Young, 1991; Romer et Rivera-Batiz, 1991). Mais ces modèles s'appuient souvent sur des hypothèses de rendements croissants qui sont en contradiction avec celles qu'exigent les gains socioéconomiques statiques qui constituent le fondement de l'analyse. Au bout du compte, l'identification d'effets dynamiques de la libéralisation du

... Elle ne permet pas de comprendre aussi bien les incidences indirectes sur la pauvreté des modifications du niveau et de la structure du commerce d'un pays, ainsi que la dynamique de long terme de ces modifications.

commerce repose sur des recherches empiriques et, comme indiqué plus haut, les résultats dans ce domaine restent peu convaincants. Selon Winters (2000: 59), «globalement, l'honnêteté oblige à reconnaître que, même si un tel lien est à l'évidence plausible, rien ne permet encore d'affirmer l'existence universelle et sans équivoque d'un lien entre ouverture du commerce et croissance économique».

En résumé, l'approche actuelle est utile pour comprendre le problème de l'atténuation de la pauvreté pendant la mise en œuvre de mesures de libéralisation. Mais les effets les plus importants du commerce sur la pauvreté se produiront probablement sous la forme d'incidences indirectes et d'effets à long terme en matière de croissance économique soutenue et de développement. L'approche actuelle ne nous aide pas beaucoup à comprendre comment obtenir la réduction soutenue de l'incidence de la pauvreté, à savoir une diminution de moitié, qui est l'objectif de la communauté internationale. La réalisation de cet objectif dépend d'une croissance économique soutenue et du développement.

Le présent Rapport propose une approche axée sur le développement. L'essence d'une telle approche du commerce et de la pauvreté est qu'elle commence par une analyse des conditions qui font qu'il y a développement, plutôt que par une analyse des conditions qui font qu'il y a commerce, avec un examen du rôle que joue le commerce au sein des processus de développement et une évaluation de ses incidences sur la pauvreté dans cette perspective.

D. Une approche par le développement des liens entre commerce et pauvreté

1. ÉLÉMENTS D'UNE APPROCHE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Il est possible d'élaborer diverses approches des liens entre commerce et pauvreté qui vont au-delà de la question de la libéralisation du commerce. Le présent Rapport propose une approche axée sur le développement. L'essence d'une telle approche du commerce et de la pauvreté est qu'elle commence par une analyse des conditions qui font qu'il y a développement, plutôt que par une analyse des conditions qui font qu'il y a commerce, avec un examen du rôle que joue le commerce au sein des processus de développement et une évaluation de ses incidences sur la pauvreté dans cette perspective. L'avantage de cette approche est qu'elle permet de mettre à profit les analyses et les travaux de recherche existants consacrés au commerce international dans une perspective de développement (voir l'encadré 3). Il existe une abondante littérature à cet égard sur les incidences sur le développement de l'expansion et de la composition des exportations — de produits de base et d'articles manufacturés — ainsi que quelques travaux sur les effets sur la croissance des importations, de la composition des importations et de l'instabilité des importations. Mais tout l'intérêt de l'analyse est d'élargir ces travaux aux relations entre commerce international, développement et pauvreté.

Les liens entre commerce et pauvreté sont d'une immense importance dans la mesure où ils élargissent le débat sur le commerce international de considérations de quantité à des considérations de qualité du commerce. Alors que de nombreux ouvrages ont été écrits sur la «qualité de la croissance» et sur la «qualité de l'emploi», le concept de «qualité du commerce» a été peu abordé dans les récents débats sur la théorie du commerce et l'analyse de la politique commerciale. S'intéresser aux liens entre commerce et pauvreté implique d'aborder cette question de la qualité du commerce du point de vue des incidences sociales d'une expansion du commerce international.

Les sept éléments fondamentaux de l'approche par le développement adoptée dans le présent Rapport peuvent être résumés comme suit:

ENCADRÉ 3. DÉVELOPPEMENT, COMMERCE INTERNATIONAL ET PAUVRETÉ

Il est possible de fonder l'analyse des liens entre développement, commerce international et pauvreté sur deux sources qui se recoupent, à savoir les théories sur la formation du commerce et les gains qui découlent du commerce, et les théories sur la formation du développement et la façon dont le commerce s'insère dans le processus de développement. Ces différents points de départ peuvent conduire à des conclusions différentes. Les conflits potentiels entre la théorie du commerce international et la théorie de la croissance du point de vue de leurs principes d'affectation des ressources ont été identifiés par Chenery (1961), qui a fait observer que, dans le cadre de la théorie du commerce, la structure optimale de production et de commerce pour un pays découlait d'une comparaison du coût d'opportunité de la production d'un produit de base avec le prix auquel ce produit pouvait être importé ou exporté. Cette approche s'intéresse particulièrement aux conditions de l'équilibre général. La théorie de la croissance, en revanche, insiste davantage sur les séquences d'expansion de la production et sur l'utilisation des facteurs de production par secteur. Elle montre comment les ressources et les richesses qui sont la base de l'avantage comparatif sont créées.

Chenery a proposé que cinq grandes considérations soient prises en compte dans l'application du principe d'avantage comparatif dans une perspective de développement.

- Premièrement, il faut admettre la possibilité d'un déséquilibre structurel des marchés de facteurs, ce qui signifie que les coûts de la main-d'œuvre et du capital ne correspondent pas à leurs coûts d'opportunité;
- Deuxièmement, il faut tenir compte du caractère fluctuant et des faibles élasticités revenus et prix de la demande de produits primaires. Cela implique que la valeur marchande du flux de recettes d'exportation devrait être diminuée pour tenir compte des effets économiques de l'instabilité;
- Troisièmement, il faut reconnaître la possibilité d'une efficacité croissante à mesure que la main-d'œuvre et l'encadrement acquièrent une plus grande expérience des conditions effectives de production. Cela implique de tenir compte d'une certaine évolution de l'avantage comparatif, ainsi que des différences de réduction potentielle des coûts par l'apprentissage et l'acquisition d'expérience selon les secteurs;
- Quatrièmement, il existe des économies externes dynamiques qui font que des réductions de coût ou des hausses de la demande dans un secteur entraînent des réductions de coût dans d'autres secteurs. Si un certain nombre d'investissements n'apparaissent rentables que s'ils sont réalisés ensemble, l'analyse par l'avantage comparatif doit évaluer différentes combinaisons d'investissement et s'attacher à déterminer dans le même temps les niveaux de consommation, d'importation et de production dans les secteurs considérés;
- Enfin, la capacité limitée des décideurs de prévoir l'évolution de la demande et de l'offre valorise la flexibilité. Une politique de développement optimale devrait aboutir à un mode d'affectation des ressources autorisant des changements imprévus de l'offre et de la demande, même au prix de quelques pertes d'efficacité à court terme.

La théorie du développement comme la théorie du commerce international ont évolué depuis les observations formulées par Chenery sur les différences entre théorie de la croissance et théorie du commerce. Mais le problème de l'intégration de ces deux corpus de connaissances, axés l'un sur le commerce et l'autre sur le développement, demeure. Depuis le début des années 80, les idées issues de la théorie du commerce international ont fortement tendance à dominer la compréhension des processus de développement. Le mouvement a commencé par une comparaison des succès relatifs des stratégies de développement «extraverties» et «autocentrées». Lorsque ces expressions étaient utilisées de façon précise, elles étaient définies en termes de structures d'incitations pour la production soit pour l'exportation, soit pour le marché intérieur (voir Bhagwati, 1986). Une stratégie de développement extravertie était une stratégie où était appliqué un régime commercial dans lequel, en général, les incitations étaient neutres, ne favorisant ni ne défavorisant les exportations.

L'emprise du commerce international sur l'analyse du développement a été encore renforcée dans les années 90 par des arguments selon lesquels une intégration rapide et totale dans l'économie mondiale était indispensable pour profiter de la mondialisation et risquer le moins possible de rester en arrière. L'intégration dans l'économie mondiale a ainsi commencé de remplacer le développement national en tant que principal objectif de politique générale des gouvernements.

Bien que la théorie du commerce ait généralement eu tendance à dominer l'analyse du développement ces dernières années, un certain nombre de chercheurs et d'analystes ont continué d'étudier les liens entre commerce et développement en se plaçant d'abord dans une optique de développement. Il faut signaler à cet égard les importants travaux de Rodrik — y compris son interprétation du succès de différents pays en développement d'Asie de l'Est, qu'il a attribué non à des modifications de la structure des incitations et de la rentabilité d'une production pour l'exportation ou pour le marché intérieur, mais plutôt aux mesures d'incitation en faveur de l'investissement (Rodrik, 1995) — ainsi que les travaux de Helleiner (voir en particulier Helleiner, 1994, 2003). Les travaux de la CNUCED sur les stratégies de développement en Asie de l'Est (CNUCED 1994, 1996), les relations entre mondialisation, croissance et distribution (CNUCED, 1997), les causes profondes de la faiblesse de la croissance économique en Afrique et les réponses possibles (CNUCED, 1998), l'expérience des pays latino-américains en matière de réforme économique (CNUCED, 2003), et le piège international de la pauvreté auquel sont confrontés de nombreux pays les moins avancés (CNUCED, 2002), sont autant de travaux qui s'appuient sur une approche où l'on commence par examiner le processus de croissance et de développement, puis la façon dont le commerce international s'insère dans ce processus. Le présent Rapport s'efforce de tirer profit de tout cet ensemble de travaux s'intéressant au commerce international dans une perspective de développement, pour l'élargir à la problématique du commerce et de la pauvreté.

- 1) La problématique du commerce et de la pauvreté ne saurait être réduite à la question des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté;
- 2) La pauvreté recule durablement lorsqu'il y a un développement et une utilisation efficaces des capacités productives, permettant à la population en âge de travailler de trouver à s'employer plus pleinement et plus productivement;
- 3) Le commerce international peut faciliter, freiner ou infléchir ce processus;
- 4) Les liens entre commerce et pauvreté varient en fonction de la structure des échanges internationaux d'un pays;
- 5) Les liens entre commerce et pauvreté varient en fonction du niveau de développement et de la structure de l'économie d'un pays;
- 6) Les liens entre commerce et pauvreté sont aussi influencés par l'interdépendance du commerce et des flux financiers et flux d'investissements internationaux, du commerce et de la dette, et du commerce et du transfert de technologie;
- 7) Un développement soutenu et une réduction durable de la pauvreté contribuent à l'expansion du commerce international.

Le premier élément de cette approche a déjà été traité plus haut. Sont abordés à la suite les deuxième et troisième éléments, qui constituent la base analytique de l'approche, puis les quatrième, cinquième et sixième éléments — qui expliquent une grande partie des variations des liens entre commerce et pauvreté entre pays en développement — et enfin le septième élément.

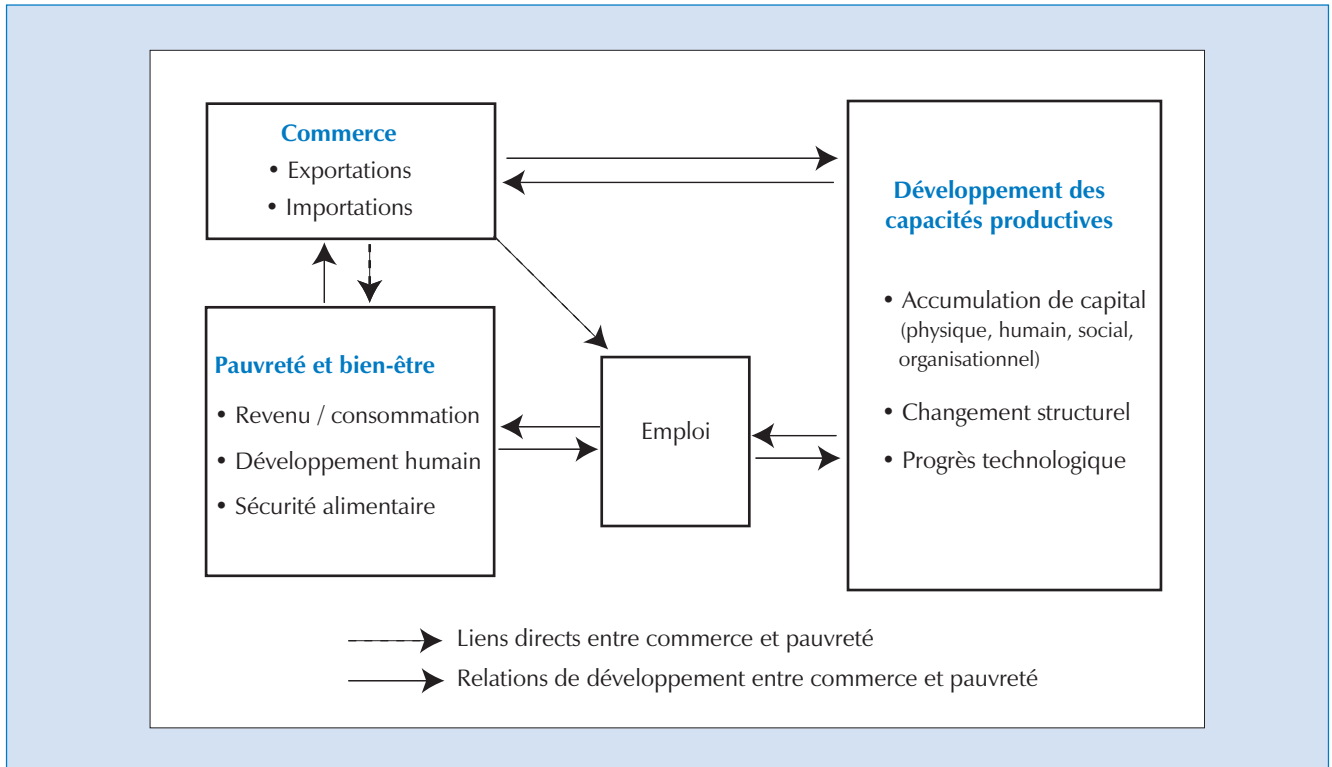
2. LE CADRE ANALYTIQUE DE BASE

Le cadre analytique de base, qui est présenté dans le graphique 7, comporte trois éléments: i) le commerce international; ii) le développement et l'utilisation des capacités productives; et iii) la pauvreté. Celle-ci est définie dans ses multiples dimensions, à savoir faiblesse des revenus et de la consommation, développement humain insuffisant, et vulnérabilités telles que l'insécurité alimentaire. Pour ce qui est de la faiblesse des revenus et de la consommation, un important élément est le choix d'un seuil international de pauvreté. Le Rapport a retenu les seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, qui sont pertinents pour les PMA. Mais il y a débat pour savoir si ces deux seuils ne devraient pas être complétés par un troisième seuil international de pauvreté, plus élevé, pour une analyse mondiale de la pauvreté (voir l'encadré 4).

Le cadre d'analyse montre qu'il existe des liens directs et indirects entre commerce et pauvreté. Le commerce influe directement sur la pauvreté par son impact sur le coût de la vie, l'emploi et les salaires, ainsi que sur les recettes publiques pour le financement de biens publics (tels que la santé et l'éducation), et de systèmes de sécurité socioéconomiques. Mais il existe également des relations de développement entre commerce et pauvreté qui se manifestent indirectement par le développement et l'utilisation des capacités productives. Si les liens directs sont importants pour l'atténuation de la pauvreté à court terme, ce sont les liens indirects qui sont déterminants pour une réduction durable de la pauvreté dans la plupart des pays en développement.

L'importance pour la réduction de la pauvreté du développement des capacités productives est facile à comprendre à l'aide de ce simple exemple: si vous donnez à une personne affamée un poisson, elle aura à manger ce jour-là,

GRAPHIQUE 7. RELATIONS ENTRE COMMERCE, DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES, EMPLOI ET PAUVRETÉ



mais si vous lui donnez du matériel de pêche et si vous lui apprenez à pêcher et à gérer avec d'autres de façon durable les stocks de poissons, cette personne aura à manger pour le reste de sa vie. À moins que l'on envisage un monde dans lequel des millions de personnes dépendent de transferts sociaux internationaux, le seul moyen de réduire durablement la pauvreté au niveau mondial est de développer les capacités productives.

Le développement des capacités productives fait intervenir trois processus essentiels: accumulation de capital physique, humain et organisationnel; transformation structurelle; et progrès technologique.

L'investissement dans l'acquisition de stocks toujours croissants de diverses formes de capital est l'élément fondamental de l'accroissement des capacités productives. Le processus d'accumulation de capital implique d'investir dans des biens d'équipement matériels, mais aussi dans l'éducation, la santé et les compétences humaines. Le développement des capacités humaines fait partie intégrante du développement des capacités productives. La mise en place de mécanismes institutionnels permettant de transformer des ressources naturelles et une propriété intellectuelle en actifs économiques (par exemple, en modifiant le régime des droits de propriété) et l'expansion du capital social et organisationnel sous-tendant l'activité économique (par exemple par la création d'entreprises commerciales) sont aussi des facteurs importants. Cela suppose également la préservation du capital naturel renouvelable utilisé dans le processus économique.

En même temps qu'il y a accroissement du capital par travailleur, les capacités productives s'accroissent à travers les transformations structurelles. Comme Adam Smith l'a fait observer, ce processus commence par la décision des individus de se spécialiser dans différentes tâches économiques, plutôt que d'essayer de couvrir eux-mêmes tous leurs besoins de base, et par la mise en place d'une division intérieure croissante du travail. Toutefois, une réduction

À moins que l'on envisage un monde dans lequel des millions de personnes dépendent de transferts sociaux internationaux, le seul moyen de réduire durablement la pauvreté au niveau mondial est de développer les capacités productives.

ENCADRÉ 4. PROPOSITION DE PRITCHETT CONCERNANT UN TROISIÈME SEUIL INTERNATIONAL DE PAUVRETÉ, FONDÉ SUR LES NORMES DE DÉFINITION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

Le seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour est fondé sur le médian des seuils nationaux de pauvreté des 10 pays les plus pauvres pour lesquels des données sont disponibles (Banque mondiale, 2000/2001). Pour les pays en développement plus avancés ainsi que pour les pays en transition, ce faible seuil ne convient pas la plupart du temps, et un seuil international de pauvreté de 2 dollars par jour est donc aussi de plus en plus utilisé dans les analyses internationales de la pauvreté. Mais existe-t-il des raisons valables d'ajouter à ces deux seuils un troisième seuil international de pauvreté fondé sur les seuils nationaux de pauvreté ou les normes de définition de la pauvreté dans les pays industrialisés?

Pritchett (2003) estime que c'est bel et bien le cas. La plupart des pays de l'OCDE, à l'exception des États-Unis d'Amérique, n'ont pas de seuil officiel national de pauvreté. À partir d'un éventail d'estimations, notamment le seuil de moins de 50 % du revenu médian des ménages (ajusté en fonction de la taille des ménages), qui est couramment utilisé pour définir la pauvreté dans les pays de l'OCDE, et d'une estimation fondée sur le salaire minimum, Pritchett considère qu'un seuil de 15 dollars par jour (en dollars de 2000 aux parités de pouvoir d'achat) représente une approximation raisonnable de ce qui constitue un niveau minimal adéquat de revenu dans les pays industrialisés. Il propose que ce seuil soit considéré comme un troisième seuil international de pauvreté, en complément des seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour qu'il qualifie, respectivement, de «seuil de misère» et de «seuil d'extrême pauvreté».

Pritchett présente divers arguments justifiant l'adoption de ce troisième seuil international. Premièrement, il n'est pas éthiquement justifiable de prétendre que ce qui est considéré comme un dénuement inacceptable dans un pays n'est pas aussi inacceptable dans un autre pays. Cela dépend bien entendu du seuil de pauvreté en termes de revenu défini de façon à tenir compte des différences entre ce qu'un dollar peut acheter dans différents pays. Mais c'est justement ce que permettent de faire les taux de change aux parités de pouvoir d'achat. Les revenus pouvant être ainsi définis de façon équivalente, il est difficile pour des individus dans un pays riche de dire «nous adoptons tel seuil de pauvreté pour nos propres citoyens, mais pour vos citoyens, nous estimons qu'un seuil bien inférieur est suffisant». De plus, il est difficile pour les pays en développement d'affirmer que la réduction de la pauvreté à laquelle ils aspirent se limite à l'éradication du niveau de dénuement considéré comme inacceptable que l'on trouve dans les cinq pays les plus pauvres du monde.

Deuxièmement, même les riches dans les pays pauvres connaissent un certain dénuement par rapport aux pauvres dans les pays riches. C'est important, car une objection majeure à l'adoption d'un seuil de pauvreté plus élevé est que cela impliquerait que presque tout le monde dans beaucoup de pays pauvres est pauvre et que les individus se plaçant dans la tranche supérieure de l'éventail des revenus dans les pays pauvres seraient considérés eux aussi comme pauvres, bien qu'ils ne le soient pas «réellement». Pritchett examine cet argument en comparant divers indicateurs matériels de bien-être pour les pauvres dans les pays riches et le quintile le plus riche dans les pays pauvres. Il constate que :

- Si le taux moyen de mortalité infantile parmi les pauvres dans la plupart des pays de l'OCDE était égal ou inférieur à 10 %, la mortalité infantile pour le quintile le plus riche dans tous les pays [en développement] étudiés était nettement supérieure à ce chiffre — sensiblement supérieure au Brésil, de 4 à 6 fois plus élevée en Côte d'Ivoire, au Népal et au Nicaragua, et jusqu'à 10 fois plus élevée au Pakistan. Plus de 3 enfants sur 10 parmi les «riches» [quintile le plus riche] en Inde, au Népal, au Nigéria et au Pakistan souffrent de malnutrition chronique.
- Dans les pays industrialisés, quasiment tout le monde, même parmi les très pauvres, va jusqu'au bout du cycle d'enseignement primaire. En revanche, même parmi le quintile le plus riche dans les pays pauvres, entre un quart et les trois quarts des enfants n'achèvent même pas la troisième année du cycle.

Troisièmement, avec l'adoption d'un seuil de pauvreté élevé, la réduction de la pauvreté peut devenir un projet national collectif. Pritchett estime que la réduction de la pauvreté n'est pas un projet politiquement viable pour un gouvernement démocratique si le seuil de pauvreté est fixé à un très bas niveau et si les pauvres ne constituent qu'une faible proportion de la population totale.

Quatrièmement, il affirme que si l'objectif de réduction de la pauvreté est interprété de façon stricte, toute progression des revenus au-delà du seuil de pauvreté ne contribue en rien aux résultats recherchés, et tout un ensemble d'importantes activités de développement devient dès lors plus difficile à justifier. Dans ce contexte, un faible seuil de pauvreté risque de transformer des institutions de développement en institutions de secours et institutions caritatives.

Pritchett estime que les gouvernements et les institutions de développement devraient se concentrer sur la réduction de la pauvreté. Il propose qu'un seuil international de pauvreté de 15 dollars par jour, fondé sur les normes de pauvreté dans les pays riches, vienne compléter les seuils actuels de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, qui peuvent être considérés comme des normes internationales de «misère» et d'«extrême pauvreté», respectivement. Dans cette nouvelle optique, des objectifs plus complexes de lutte contre la pauvreté devraient être adoptés, qui devraient aller au-delà d'une simple réduction de la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté; il faudrait accorder davantage d'attention à la répartition des revenus entre les pauvres, en attachant différents degrés de priorité à une hausse des revenus des diverses strates, plus ou moins pauvres, de la population qui constitue la population pauvre.

Source: Pritchett, 2003.

soutenue de la pauvreté passe généralement par un processus de transformation structurelle où la proportion de la main-d'œuvre employée dans des activités primaires (agriculture, industries extractives, foresterie, pêche) diminue et la proportion de la main-d'œuvre employée dans d'autres secteurs de l'économie qui ne connaissent pas de rendements décroissants augmente. Historiquement, l'industrialisation a été un mécanisme puissant d'accroissement de la productivité au travers des modifications apportées à la répartition des emplois en raison des différences de productivité sectorielle entre l'agriculture et les activités manufacturières².

Enfin, les capacités productives augmentent grâce au progrès technologique. L'amélioration de la productivité agricole est particulièrement importante dans les premières étapes du développement. Un progrès technologique rapide peut également être obtenu dans le secteur manufacturier dans les pays en voie d'industrialisation récente en raison de l'existence d'un écart technologique entre ceux-ci et les pays industrialisés plus avancés et de la possibilité d'acquérir et de maîtriser les technologies existantes (Grossman et Helpmann, 1990). Les possibilités de rattrapage de croissance sont particulièrement manifestes dans la fabrication de produits industriels standardisés et de biens matures.

Le développement des capacités productives dépend fondamentalement de l'existence d'un excédent à investir par rapport aux besoins de consommation de base, et d'incitations adéquates adressées aux entrepreneurs privés, dont les initiatives sont le moteur du processus de développement. Il est également important qu'il existe des institutions capables de pallier les multiples défauts de coordination qui peuvent apparaître au cours de ce processus de développement. Le niveau de développement des capacités productives agit toujours comme une contrainte sur les biens et les services dont un pays peut faire commerce avec efficacité, ainsi que sur l'échelle de ce commerce. Mais le commerce international joue un rôle essentiel à l'appui d'un développement efficace et d'une pleine utilisation des capacités productives.

Ce phénomène s'exerce par le biais à la fois des exportations et des importations et, comme on l'a vu précédemment, peut emprunter différents canaux. Le commerce peut contribuer à une utilisation plus efficace des ressources d'un pays en permettant des importations de biens et de services qui seraient plus onéreux s'ils étaient produits localement. Il peut permettre une plus grande utilisation des capacités et fournir un débouché pour les excédents si la demande extérieure permet l'emploi d'une main-d'œuvre et de ressources foncières jusque-là inutilisées (ou excédentaires) faute d'une demande intérieure suffisante. Le commerce peut atténuer la contrainte que fait peser la balance des paiements sur une croissance économique soutenue. Il peut améliorer le rendement de l'investissement en réduisant les coûts de production ou en autorisant des économies d'échelle. La confrontation avec la concurrence commerciale internationale peut conduire à une plus grande efficacité. Les exportations et les importations peuvent également être associées à l'acquisition de la technologie³.

C'est à travers ces effets positifs sur le développement des capacités productives que le commerce international contribue au recul de la pauvreté. Toute réduction durable de la pauvreté passe assurément par le développement des capacités productives. Toutefois, comme le montre le graphique 7, les liens de causalité impliquent une modification des possibilités d'emploi (emplois et modes de subsistance) et des conditions d'emploi qui accompagnent le développement de ces capacités. Mais la relation entre développement des capacités productives et pauvreté est complexe, impliquant

Le niveau de développement des capacités productives agit toujours comme une contrainte sur les biens et les services dont un pays peut faire commerce avec efficacité, ainsi que sur l'échelle de ce commerce. Mais le commerce international joue un rôle essentiel à l'appui d'un développement efficace et d'une pleine utilisation des capacités productives. Ce phénomène s'exerce par le biais à la fois des exportations et des importations.

des choix et aussi des conflits sociaux et des négociations. Dans un système capitaliste, les profits sont le moteur de l'accumulation et de l'innovation, mais plus la part des profits est élevée, plus celle des salaires est faible. Les écarts de revenu ont également un rôle stimulant. Sans accès à l'épargne extérieure, il y aura inévitablement un choix à court terme à faire entre le niveau moyen de consommation, qui est étroitement associé à la pauvreté dans les pays en développement les plus pauvres, et le niveau de l'investissement. La croissance de la productivité associée au progrès technologique peut aussi souvent provoquer des disparitions d'emplois à court terme. De plus, l'industrialisation s'accompagne de profondes mutations sociales. La transformation des régimes de sécurité socioéconomique, qui se rattachent généralement à diverses formes d'emploi et assurent un soutien ou une indemnisation en cas de perte de revenu ou d'emploi, est particulièrement importante. Comme Amartya Sen (1981) l'a souligné, les vulnérabilités peuvent être particulièrement grandes au cours du processus de développement dans la période où «l'économie morale» qui garantit la subsistance des membres d'une communauté rurale s'effondre, alors que les filets de sécurité associés à la généralisation de l'emploi salarié n'existent pas encore. La nature de toutes ces relations entre développement des capacités productives et pauvreté dépend aussi du niveau et des modalités de l'intégration commerciale d'un pays avec le reste du monde.

Pour un recul durable de la pauvreté, le développement des capacités productives doit fournir des emplois toujours plus nombreux et toujours plus productifs à la population en âge de travailler. Il est essentiel de comprendre comment le commerce influe sur ce processus pour comprendre la relation entre commerce et pauvreté.

Pour que le développement des capacités productives contribue à la réduction de la pauvreté, il faut que ce soit un développement efficace, conduisant à une pleine et entière utilisation des capacités. Ce développement doit aussi garantir que le capital naturel qui assure la subsistance de la majorité de la population aux premières étapes du processus de développement n'est pas soumis à une exploitation excessive tant que des activités ou des emplois rémunérateurs de remplacement ne sont pas disponibles. Les ressources affectées à la fourniture publique de services de santé, d'éducation, de logement, d'eau et d'assainissement, ainsi que les infrastructures économiques font également partie du processus de développement des capacités productives.

Enfin, et de façon tout à fait fondamentale, le développement des capacités productives doit fournir des emplois toujours plus nombreux et toujours plus productifs à la population en âge de travailler. Il est essentiel de comprendre comment le commerce influe sur ce processus pour comprendre la relation entre commerce et pauvreté. Krueger (1983) a réalisé d'importants travaux empiriques sur les liens entre commerce et emploi et a dressé une liste de questions à approfondir. Par ailleurs, un certain nombre d'études empiriques ont récemment été réalisées sur l'impact du commerce avec les pays industrialisés sur l'emploi et les salaires dans le secteur manufacturier de certains pays en développement relativement avancés (Ghose, 2003). Mais, en dehors de la question des inégalités de salaires, la littérature actuelle est particulièrement mince concernant les liens entre commerce et emploi (pour une analyse bibliographique, voir Sen, 2003; Rama, 2004). Une meilleure compréhension de ces liens doit être une priorité pour une meilleure compréhension des liens entre commerce et pauvreté.

Quand la pauvreté recule, divers mécanismes rétroactifs peuvent commencer de renforcer le processus de développement des capacités productives. Un aspect de ce phénomène est la diminution du taux de natalité, qui apporte une stimulation démographique à la tendance du revenu par habitant. À mesure que la proportion de la population en âge de travailler par rapport à la population totale augmente, une plus grande fraction de cette population totale est employée et l'écart entre production par travailleur et

revenu par habitant diminue. Mais la population devient aussi plus productive et plus qualifiée, l'investissement dans le capital humain rapporte davantage à mesure que l'espérance de vie augmente et des compétences humaines de toutes sortes, représentant une diversité d'intérêts propres, sont mobilisées à l'appui du processus de développement.

3. UNE RELATION COMMERCE-PAUVRETÉ VARIABLE SELON LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Il existe une très grande diversité parmi les pays en développement pour ce qui est des liens entre commerce international, capacités productives et pauvreté. Le commerce international peut faciliter ou freiner le processus de développement des capacités productives et aussi infléchir la relation entre ce développement et la réduction de la pauvreté. Les trois paramètres de cette diversité sont: la composition du commerce; le niveau de développement et la structure de la production; et l'interdépendance du commerce et d'autres relations économiques internationales.

a) *Composition du commerce*

La composition du commerce est aussi importante pour la nature des relations entre commerce et pauvreté que le niveau du commerce; cela vaut aussi bien pour les exportations que pour les importations. Négliger les modalités de l'intégration commerciale d'un pays avec le reste du monde peut conduire à des erreurs d'appréciation grossières (voir l'encadré 5, et aussi Sprout et Weaver, 1993).

Dans le cas des exportations, il convient de faire une très nette distinction entre les produits de base et les articles manufacturés. Les exportations de produits de base subissent des fluctuations à court terme des prix et de la demande et connaissent également des épisodes plus ou moins longs de recul de leurs termes de l'échange. Les produits de base sont également soumis à une intense concurrence par les prix, qui fait que les gains de productivité profitent généralement plus aux consommateurs qu'aux producteurs. En raison de facteurs de production fixes — par exemple, terres, réserves dans le cas des industries extractives — ils peuvent connaître un phénomène de rendements décroissants. En revanche, les articles manufacturés font l'objet d'appréciables économies d'échelle statiques et dynamiques, et on observe souvent une plus forte élasticité-revenu de la demande dans le cas des exportations d'articles manufacturés que dans celui des exportations de produits de base.

La composition des importations joue également un rôle notable. Moins de travaux de recherche y sont consacrés, mais une analyse approfondie de la façon dont les importations peuvent contribuer au transfert de technologie a permis de constater que le transfert de technologie via les importations était plus important dans les secteurs à croissance moyenne de la productivité dans les pays à revenu élevé et qu'il avait peu d'importance dans les secteurs «traditionnels» (Choudri et Hakoura, 2000). De plus, il a été observé que les importations de biens d'équipement avaient des incidences spécifiques appréciables sur la croissance (Lee, 1995; Maurer, 1998; Egwaikhide, 1999).

Dans les pays à très faible revenu, qui dépendent d'un éventail restreint de produits primaires à faible valeur ajoutée et souffrent d'une profonde pauvreté généralisée, on observe une forte tendance au renforcement par le commerce extérieur et les relations financières des cercles vicieux intérieurs de stagnation économique et de pauvreté persistante. Dans ce cas, le commerce peut être un

La composition du commerce est aussi importante pour la nature des relations entre commerce et pauvreté que le niveau du commerce; cela vaut aussi bien pour les exportations que pour les importations.

ENCADRÉ 5. MONDIALISATEURS, NON-MONDIALISATEURS ET DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PRODUITS DE BASE

L'un des articles les plus influents récemment écrits sur le commerce et la pauvreté est un article de Dollar et Kraay (2001), où les auteurs s'efforcent d'identifier les pays en développement «qui se sont sensiblement ouverts au commerce international depuis les années 80» et de comparer leur expérience à celle de pays en développement «qui sont restés fermés» (p. 7). Les deux groupes de pays, dénommés respectivement, «mondialisateurs» et «non-mondialisateurs», sont définis en fonction des ratios commerce/PIB (en prix constants) et de la diminution des droits de douane moyens. Les mondialisateurs sont le tiers supérieur de 72 pays en développement pour ce qui est de l'accroissement du ratio commerce/PIB entre 1975-1979 et 1995-1997, ou le tiers supérieur des pays ayant réduit leurs droits de douane (sur la base d'un recul en valeur absolue des droits moyens) en 1985-1989 et 1995-1997. Dollar et Kraay comparent les tendances de la croissance et des inégalités de revenu dans les deux groupes de pays, et concluent que :

«Les pays pauvres qui ont réduit leurs obstacles au commerce et participé davantage au commerce international au cours des 20 dernières années ont vu leur taux de croissance s'accroître. Dans les années 90, ils ont progressé beaucoup plus rapidement que les pays riches et ont ainsi réduit l'écart entre eux-mêmes et le monde développé. Dans le même temps, les pays en développement qui ne participent pas à la mondialisation prennent de plus en plus de retard. Dans les pays en développement mondialisateurs, on n'observe pas de tendance générale concernant les inégalités» (p. 12).

Ainsi, «en moyenne, une mondialisation plus poussée contribue au recul de la pauvreté» (p. 26) et «des régimes commerciaux ouverts favorisent une croissance plus rapide et la réduction de la pauvreté dans les pays pauvres» (p. 27).

Cet article a suscité d'intenses débats, dont beaucoup de nature méthodologique (pour des critiques, voir Rodrik, 2000b, concernant une version antérieure, et Nye *et al.*, 2001). Mais Birdsall et Hamoudi (2002) ont également montré qu'il existait une étroite relation entre les «mondialisateurs» et «non-mondialisateurs», d'un côté, et les pays classés en tant que «les moins dépendants des produits de base» et «les plus dépendants des produits de base» (en fonction de la part des produits primaires dans leurs exportations totales de marchandises pour la période 1980-1984), de l'autre. Seulement deux pays classés en tant que pays les plus dépendants des produits de base (Rwanda et Mali) figurent parmi les «mondialisateurs».

Birdsall et Hamoudi montrent que l'évolution comparative des ratios commerce/PIB des pays classés en tant que «mondialisateurs» et «non-mondialisateurs» est presque la même que celle des pays «les plus dépendants des produits de base» et «les moins dépendants des produits de base». Les non-mondialisateurs affichent dans les années 60 une économie beaucoup plus «ouverte» que les mondialisateurs, si l'on mesure l'ouverture au moyen du ratio commerce/PIB. La hausse du ratio chez les non-mondialisateurs est au moins égale, voire légèrement supérieure, à ce qu'on observe chez les mondialisateurs jusqu'à la fin des années 70 ou au début des années 80, puis on constate une forte chute au début des années 80. On note exactement la même évolution pour les pays les plus dépendants des produits de base et les moins dépendants des produits de base (voir les graphiques 1A et B de l'encadré).

Birdsall et Hamoudi décomposent le ratio commerce/PIB en ratio importations/PIB et ratio exportations/PIB, et montrent que la hausse du ratio commerce/PIB à la fin des années 70 et son effondrement au début des années 80 dans les pays les plus dépendants des produits de base sont associés à l'apparition de déficits commerciaux et à leur rapide résorption dans les années 80 avec la crise de la dette⁸. Cette évolution illustre le fait que les pays les plus dépendants des produits de base ont financé d'importants déficits commerciaux à la fin des années 70 et au début des années 80 (lorsque les prix étaient élevés) avec des recettes d'exportation anticipées. Lorsque les prix se sont effondrés, leur capacité d'importation a fortement diminué et ils ont été obligés de réduire leurs déficits commerciaux pour équilibrer leurs comptes courants (voir les graphiques 1C et D de l'encadré). L'apparente stagnation de l'«ouverture» des non-mondialisateurs témoigne aussi en partie de l'évolution de la demande mondiale de produits primaires et de la structure des prix mondiaux se mettant en place dans le monde au début des années 80.

Les deux auteurs examinent ensuite dans quelle mesure la libéralisation du commerce dans les années 80 a entraîné à la fois une hausse des ratios commerce/PIB chez les «mondialisateurs» et une modification du contenu des exportations. Pour cela, ils répartissent les pays les plus dépendants des produits de base et les moins dépendants des produits de base en pays qui ont le plus réduit leurs droits de douane (tiers supérieur) et pays qui ont le moins réduit leurs droits de douane. Il semble ressortir que les pays les plus dépendants des produits de base «n'ont pas été en mesure d'obtenir un accroissement de leur ratio commerce/PIB, qu'ils aient ou non fortement réduit leurs droits de douane. En comparaison, la vaste majorité des pays les moins dépendants des produits de base ont bénéficié d'une hausse de leur ratio commerce/PIB, qu'ils aient ou non fortement réduit leurs droits de douane.» (Ibid.: 16).

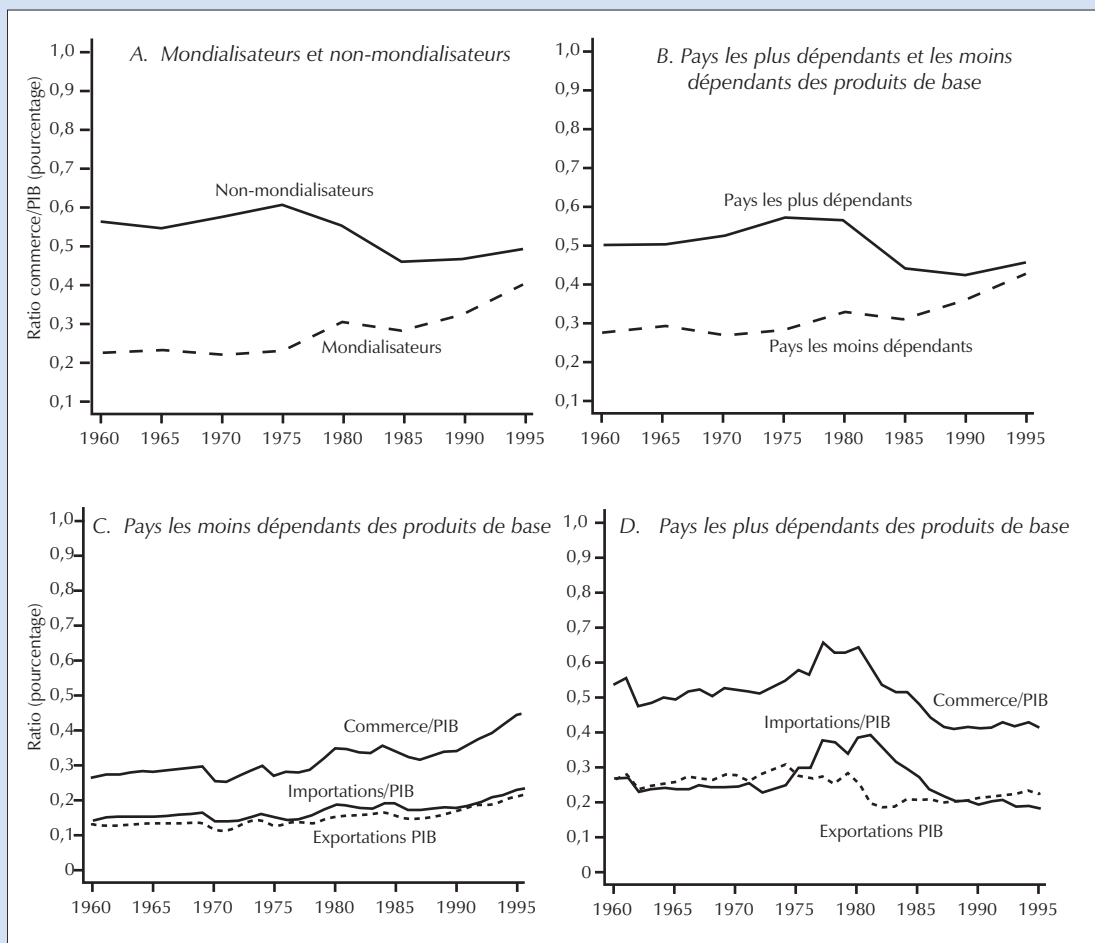
Enfin, ils comparent l'évolution de la croissance dans les pays les plus dépendants des produits de base et dans les pays les moins dépendants des produits de base dans les années 80 et les années 90. La croissance a été plus lente dans les pays les plus dépendants pour les deux décennies, et l'écrasante majorité de ces pays ont accusé une baisse de leur revenu par habitant ajusté en fonction des parités de pouvoir d'achat au cours des années 80.

Birdsall et Hamoudi concluent que «Dollar et Kraay ont mis en relief non pas les avantages d'une "participation au système commercial international", mais plutôt la "malédiction" de la dépendance à l'égard des produits de base» (ibid.: 5). Comme ils l'ont exprimé avec force, «les pays dont les exportations sont à forte proportion de ressources naturelles et de produits primaires ne sont pas nécessairement "fermés", ni n'ont pas nécessairement choisi de "participer" davantage au système commercial mondial. Dans ces pays, réduire les droits de douane et éliminer les obstacles non tarifaires au commerce peut ne pas favoriser la croissance. Dans ces conditions, des termes tels que ouverture, libéralisation et mondialisation ne sont que des leurres.» (Ibid.: 5-6).

Encadré 5 (suite)

C'est peut-être aller un peu loin en ce sens qu'une considération essentielle pour les pays dépendant des produits de base est la relation entre cette dépendance, la libéralisation et la mondialisation. Mais l'analyse des deux auteurs montre certainement les sophismes et aussi les graves erreurs de politique générale qui peuvent découler d'une analyse des liens entre commerce et pauvreté qui ne s'intéresse pas aussi à la nature des exportations.

GRAPHIQUE ENCADRÉ 1. TENDANCES DES RATIOS EXPORTATIONS/PIB, IMPORTATIONS/PIB ET COMMERCE/PIB CHEZ LES MONDIALISATEURS ET LES NON-MONDIALISATEURS, AINSI QUE CHEZ LES PAYS LES PLUS DÉPENDANTS ET LES MOINS DÉPENDANTS DES PRODUITS DE BASE, 1960–1995



Source: Birdsall et Hamoudi (2002).

élément d'un piège international de la pauvreté où la faiblesse et l'instabilité des prix des produits de base interagissent avec un endettement extérieur insupportable et un système d'aide et de service de la dette (voir CNUCED, 2002).

Par contre, quelques pays plus avancés ayant réussi à améliorer leurs exportations de produits de base et à se diversifier dans l'exportation d'articles manufacturés ont pu utiliser le commerce international pour atteindre des taux très élevés de croissance économique. Cela concerne en particulier des pays où l'on trouve une forte synergie entre réinvestissement des bénéfices et investissement dans la production à l'exportation (voir CNUCED, 1996). Dans quelques pays s'est mis en place un cercle vertueux dans lequel la croissance des exportations d'articles manufacturés entraîne une croissance plus rapide de la production manufacturière, laquelle, en raison de l'effet positif de son niveau global sur la productivité de la main-d'œuvre, induit une croissance accrue de la productivité⁴. Ce phénomène rend à son tour les articles manufacturés plus compétitifs et permet d'en accroître les exportations.

Les exportations peuvent avoir une incidence particulièrement forte sur la réduction de la pauvreté en pareil cas. Mais tous les pays qui exportent des articles manufacturés n'ont pas bénéficié d'une industrialisation accélérée par les exportations. De fait, l'expérience récente la plus courante, où l'accroissement des exportations manufacturières est lié à l'intégration dans des chaînes internationales de production et à des opérations d'assemblage d'éléments importés, risque bien d'être celle d'une stagnation, voire d'un recul, de la production manufacturière (CNUCED, 2002).

Un important thème de recherche dans le cadre d'une approche axée sur le développement consisterait à évaluer comment la relation entre commerce et pauvreté varie en fonction du type d'exportation et du type d'importation. Il s'agirait d'examiner non seulement les exportations de produits de base et les exportations d'articles manufacturés, mais aussi la contribution potentielle au développement et à la réduction de la pauvreté des exportations de services ainsi que des exportations reposant sur les nouvelles industries de la création, «fondées sur le savoir». Cela impliquerait aussi une analyse plus approfondie de l'importance de la composition des importations.

La relation entre commerce et pauvreté varie également en fonction du niveau de développement et de la structure de la production et de l'emploi d'un pays; il y a des points communs avec la composition du commerce, mais aussi des différences.

b) Niveau de développement et structure de la production et de l'emploi

La relation commerce-pauvreté varie également en fonction du niveau de développement et de la structure de la production et de l'emploi d'un pays; il y a des points communs avec la composition du commerce, mais aussi des différences.

Les variations de la relation entre croissance des exportations et croissance de la production en fonction du niveau de développement ont été un important élément des premiers travaux de recherche menés sur les avantages relatifs des stratégies de développement autocentrées et des stratégies de développement extraverties. Ces travaux de recherche concernaient des pays alors qualifiés de «pays semi-industriels» (voir Balassa, 1970), et le type de relation positive entre ouverture sur l'extérieur et croissance observé dans ces pays était difficile à trouver dans les pays en développement plus pauvres (Feder, 1986). Les analyses réalisées ultérieurement semblent avoir oublié cet élément, pour appliquer à tous les pays des conclusions a priori valables pour des pays où les capacités productives étaient relativement développées. Les travaux de recherche sur la relation entre commerce et pauvreté dans une perspective de développement devraient remettre en lumière cet élément et déterminer comment la relation s'applique dans les PMA et dans des pays en développement plus avancés.

Les variations, selon les pays en développement, de la relation entre commerce et pauvreté en fonction de la structure de la production et de l'emploi, constituent aussi une question importante. Dans de nombreux pays en développement, une forte proportion des pauvres travaillent dans l'agriculture et vivent dans les zones rurales. Cela a conduit à estimer que l'agriculture était un élément clef de la relation entre commerce et réduction de la pauvreté, en particulier dans les négociations internationales. Mais si l'on se place dans une perspective dynamique du développement, la réduction de la pauvreté ne dépend pas simplement d'un accroissement de la productivité agricole et d'une amélioration des perspectives d'emploi dans l'agriculture: l'accroissement de la productivité et l'expansion de l'emploi dans les secteurs non agricoles jouent également un rôle important. On peut d'ailleurs constater qu'historiquement, la plupart des exemples de réduction durable de la pauvreté ont été associés à une

évolution de la répartition des emplois aux dépens de l'agriculture. Dans ces exemples, il y a eu accroissement de la productivité aussi bien dans le secteur agricole que dans d'autres secteurs de l'économie, de manière équilibrée, pour produire un gain net d'activités lucratives (emplois et moyens de subsistance) à l'échelle d'une économie tout entière (Bhadhuri, 1993).

Le commerce international peut avoir des effets soit positifs, soit négatifs sur ce processus d'évolution de la production et de l'emploi. Il existe un certain nombre de pays agraires à excédent de main-d'œuvre en Asie de l'Est où le commerce international a facilité l'accroissement de la productivité et une redistribution des emplois de l'agriculture vers l'industrie (voir Fei et Ranis, 1997). Dans ces pays, le commerce international a renforcé des interactions positives de développement entre l'agriculture et un secteur local industriel et capitaliste dynamique. Le commerce international peut toutefois aussi affaiblir ces liens, contribuant ainsi à l'instauration d'une croissance économique enclavée. Cet aspect sera examiné plus loin dans le présent Rapport, à propos des pays les moins avancés.

c) Interdépendance du commerce et d'autres relations économiques internationales

La relation commerce-pauvreté est également influencée par l'interdépendance du commerce et de diverses autres relations économiques internationales. Autrement dit, les liens entre le commerce et la pauvreté dépendent en partie des liens entre le commerce et l'aide, la dette, les flux financiers privés et l'acquisition de la technologie. Par exemple, les courants commerciaux associés à des IED concernant la mise en place de chaînes mondiales de production peuvent avoir des effets différents en matière de réduction de la pauvreté de ceux de courants commerciaux attribuables à des entreprises locales élargissant leur activité industrielle à des marchés extérieurs. Autre exemple, des importations dépendant d'une aide liée peuvent avoir des effets différents de ceux d'importations financées par des recettes d'exportation.

Ces interdépendances ont une incidence sur la relation entre commerce et pauvreté. Du point de vue des pays en développement, le nœud de la relation entre commerce international et financement extérieur est la balance des paiements. Or cette forte contrainte qui pèse sur le développement et sur une réduction durable de la pauvreté est singulièrement absente du débat actuel sur le commerce et la pauvreté. Les résultats commerciaux sont par ailleurs fortement liés au niveau et à la stabilité des taux de change. La gestion du taux de change pour atteindre des objectifs de commerce extérieur et des objectifs financiers est une question à la fois complexe et déterminante.

Les liens entre le commerce et la pauvreté dépendent en partie des liens entre le commerce et l'aide, la dette, les flux financiers privés et l'acquisition de la technologie.

4. INFLUENCE D'UNE RÉDUCTION DURABLE DE LA PAUVRETÉ SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Un dernier élément de l'approche par le développement de la réduction de la pauvreté présentée ici concerne l'examen non seulement des incidences du commerce international sur les tendances de la pauvreté, mais aussi de l'influence du recul de la pauvreté sur le commerce international. Une considération importante à cet égard est que le développement et une réduction soutenue de la pauvreté sont de véritables moteurs de l'expansion du commerce international. D'un côté, le développement des capacités productives permet aux pays en développement d'accroître leurs exportations. Mais de l'autre, la hausse du revenu par habitant et la diminution de la pauvreté entraînent un accroissement des importations.

Le graphique 8 montre l'importance relative de la libéralisation du commerce et de la croissance économique pour l'accroissement des importations dans les pays en développement. Il présente une comparaison des taux de croissance des importations réelles par habitant pour la période 1997-2001 dans les pays en développement classés en fonction de l'ouverture de leur régime commercial en 1997 et d'après leurs taux de croissance du PIB réel pour la période 1997-2001. Si la croissance économique était étroitement corrélée au régime commercial, cette comparaison n'aurait guère de sens. Mais des 108 pays pour lesquels des données sont disponibles, seulement 10 des 35 pays classés «ouverts» affichent une forte croissance du PIB, et seulement 7 des 36 pays classés comme pays non ouverts affichent une faible croissance du PIB. Trente-sept pays ont soit une forte croissance du PIB avec un régime commercial «restrictif», soit une faible croissance du PIB avec un régime commercial «ouvert».

Ce décalage entre le régime commercial et l'évolution de la croissance, qui s'explique par le fait que la croissance économique dépend de nombreux autres facteurs outre le régime commercial, amène à se poser la question suivante: la libéralisation du commerce joue-t-elle un rôle plus important que la croissance économique dans la croissance des importations par habitant dans les pays en développement? Le graphique 8 montre que l'ouverture du régime commercial n'est pas en fait un bon indicateur du taux de croissance des importations. Les importations réelles par habitant ont augmenté, dans les pays «ouverts», à un taux légèrement supérieur à celui des pays à régime commercial modérément fermé (2,1 % par an, contre 1,9 % par an sur la période 1997-2001). Mais les pays à régime commercial fermé ont en fait des taux de croissance des importations légèrement supérieurs — 2,9 % par an. On observe toutefois une très nette différence entre les pays en développement lorsqu'ils sont classés en fonction du taux de croissance de leur PIB: les importations par habitant ont progressé de 5,6 % par an dans les pays à forte croissance et de 1,7 % par an dans les pays à croissance moyenne, tandis qu'elles reculaient de 0,9 % par an dans les pays à faible croissance.

Pour l'expansion des marchés mondiaux, la croissance économique est beaucoup plus importante que la libéralisation du commerce.

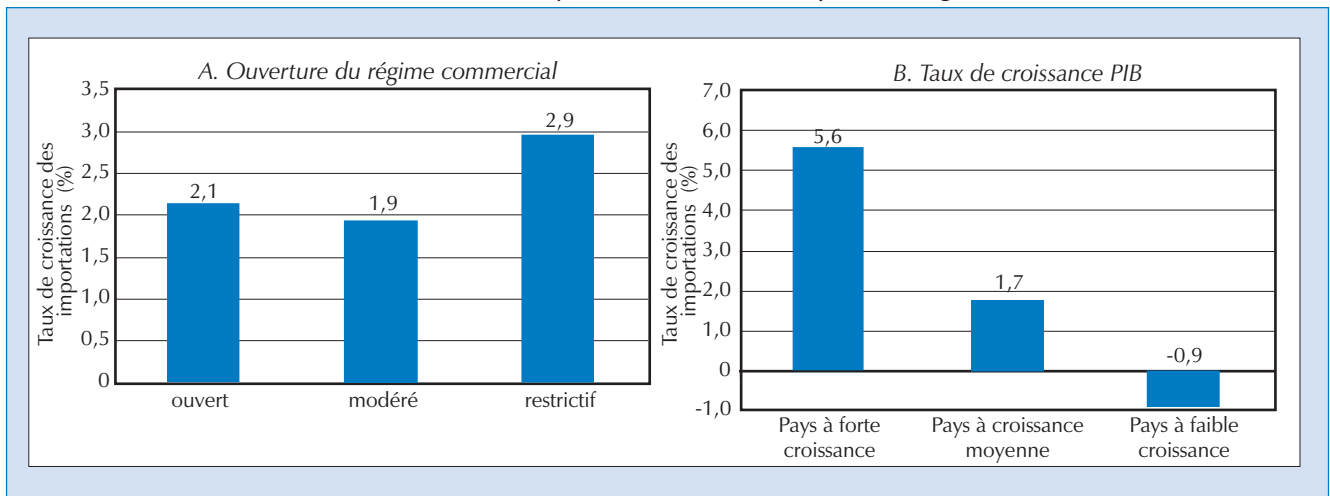
Il ne s'agit là que d'un simple calcul statistique sur une courte période. Cela semble toutefois indiquer que, pour l'expansion des marchés mondiaux, la croissance économique est beaucoup plus importante que la libéralisation du commerce. Au cours de la période d'ajustement structurel allant de 1980 à 2000, les pays en développement ont largement libéralisé leurs échanges. Il en a résulté un profil de croissance économique à plus forte intensité d'importations (CNUCED, 1999). Si la croissance économique et la réduction de la pauvreté pouvaient être stimulées et entretenues dans les pays en développement aujourd'hui, il se produirait une forte expansion des importations par habitant de ces pays, et aussi du commerce mondial, ce qui profiterait aux pays développés en particulier, ainsi qu'aux pays en développement.

E. Conséquences générales de l'approche par le développement

L'approche par le développement préconisée ici est une approche de l'analyse de la relation commerce-pauvreté. Il est toutefois utile d'en indiquer brièvement quelques-unes des conséquences générales pour l'action publique, nationale et internationale.

GRAPHIQUE 8. TAUX DE CROISSANCE DES IMPORTATIONS RÉELLES PAR HABITANT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT CLASSÉS EN FONCTION DU DEGRÉ D'OUVERTURE DE LEUR RÉGIME COMMERCIAL ET DE LA CROISSANCE DE LEUR PIB, 1997–2001

(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)



Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et FMI, Trade Restrictiveness Indicator.

Note: Les chiffres des importations et du PIB sont exprimés en monnaie locale à valeur constante. Les régimes commerciaux des pays ont été classés en régimes ouverts, modérés ou restrictifs d'après l'indice d'ouverture commerciale du FMI en 1997. Un régime commercial noté de 1 à 4 est considéré comme ouvert, tandis qu'une note de 5 à 6 donne un régime modéré et des notes supérieures à 7 un régime restrictif. Les pays ont été classés en pays à croissance élevée, moyenne ou faible en fonction de l'évolution de leur taux de croissance sur la période 1997-2001. Les pays en développement à croissance élevée sont le tiers supérieur (avec un taux de croissance du PIB réel supérieur à 4,2 %), les pays en développement à croissance moyenne représentent le tiers intermédiaire (avec un taux de croissance du PIB réel compris entre 4,2 % et 2,08 %), et les pays en développement à faible croissance constituent le tiers restant (avec un taux de croissance du PIB réel inférieur à 2,08 %). Les moyennes de taux de croissance du PIB sont calculées par simple moyenne arithmétique. L'Inde et la Chine figurent dans l'échantillon, mais cela n'a pas d'incidence sensible sur la moyenne générale.

1. POLITIQUES NATIONALES

Le danger qu'il y a à privilégier la question des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté est que l'intégration dans l'économie mondiale en vient à être considérée comme un mécanisme intrinsèque de réduction de la pauvreté. Mais c'est le développement, c'est-à-dire le processus à long terme dans lequel les revenus, les capacités productives et les libertés des individus augmentent, qui est concrètement la clef de la réduction de la pauvreté. La libéralisation du commerce fait assurément partie du processus de développement et c'est une très importante question de politique générale. Mais c'est une erreur de croire que la libéralisation du commerce, ou le renforcement de l'intégration commerciale mesurée par le ratio commerce/PIB, est, en soi, la même chose que le développement.

L'approche adoptée ici implique que les meilleures politiques nationales pour la réduction de la pauvreté doivent reposer non pas sur une simple stratégie d'intégration, mais plutôt sur une stratégie nationale de développement comportant un élément d'intégration⁵. Les objectifs d'une telle stratégie seraient les suivants:

- Engendrer et entretenir un processus dynamique d'accumulation de capital, de changement structurel et de progrès technique en vue de développer les capacités productives;
- Gérer l'intégration dans l'économie mondiale, y compris les finances et le commerce extérieurs, ainsi que l'acquisition de la technologie;
- Veiller à ce que le développement soit partagé («inclusif»), c'est-à-dire qu'il intègre les groupes marginaux, tienne compte des questions d'équité

Le danger qu'il y a à privilégier la question des liens entre libéralisation du commerce et pauvreté est que l'intégration dans l'économie mondiale en vient à être considérée comme un mécanisme intrinsèque de réduction de la pauvreté. Mais c'est le développement, c'est-à-dire le processus à long terme dans lequel les revenus, les capacités productives et les libertés des individus augmentent, qui est concrètement la clef de la réduction de la pauvreté.

entre hommes et femmes et assure le respect de certaines normes minimales de bien-être qui s'expriment en termes de recul de la pauvreté, de développement humain et de sécurité alimentaire.

Faire du commerce international un mécanisme plus efficace de réduction de la pauvreté est un enjeu de politique publique qui relève de ces trois objectifs. C'est dans ce contexte que se posent d'importantes questions, dont celles de savoir comment la libéralisation du commerce s'intègre dans une stratégie de développement et comment l'intégration dans l'économie mondiale peut le mieux contribuer au développement national et à la réduction de la pauvreté. Il n'existe pas de réponses faciles ou de solutions miracles. C'est toutefois par des politiques nationales de développement pragmatiques, «inclusives» et extraverties que l'on peut le mieux rattacher le commerce international à la réduction de la pauvreté.

La principale caractéristique de politiques de développement pragmatiques est qu'elles s'enrichissent continuellement de l'expérience. Cela implique un rejet de tous les fondamentalismes économiques, au profit d'une évaluation de ce qui marche et de ce qui ne marche pas dans différents contextes. Les politiques de développement pragmatiques sont inspirées par le secteur privé. Il est toutefois reconnu que ce n'est pas seulement les erreurs et les incapacités des gouvernements qui font obstacle au développement et à la réduction de la pauvreté. D'importantes imperfections du marché interviennent aussi. En outre, la pauvreté a des conséquences inégales qui découlent aussi bien du bon fonctionnement que des dysfonctionnements des marchés. La raison en est en partie que les marchés récompensent ceux qui possèdent déjà des actifs productifs — actifs financiers, capital humain, accès à la terre et aux machines permettant de l'exploiter (Birdsall, 2002). Mais la réponse des entreprises à une demande effective peut aussi entraîner une marginalisation des besoins des pauvres. Une illustration dramatique en est les situations de famine où des denrées alimentaires sont exportées de régions où les gens meurent de faim parce qu'ils n'ont pas de quoi acheter ces denrées (Sen, 1981).

C'est toutefois par des politiques nationales de développement pragmatiques, «inclusives» et extraverties que l'on peut le mieux rattacher le commerce international à la réduction de la pauvreté.

Le succès de la lutte contre la pauvreté passe aussi par des politiques de développement solidaire et partagé. C'est évident lorsque la majorité de la population est pauvre. Mais cela vaut aussi lorsque les pauvres ne représentent qu'une faible proportion de la population nationale totale. En pareil cas, cibler les pauvres plutôt que de mener une politique de développement globale risque en fait de produire l'inverse des résultats souhaités. Premièrement, il est manifeste que dans le cadre d'une approche reposant sur l'initiative du secteur privé, c'est bien le comportement des riches qui a un impact décisif sur les phénomènes sociaux. Cela tient en partie à des effets de la demande, qu'Adam Smith a été le premier à analyser. Mais la façon dont les milieux économiques utilisent les profits — consommation de luxe ou réinvestissements favorisant la création massive d'emplois — est tout aussi importante (voir CNUCED, 1997). Deuxièmement, s'intéresser spécifiquement aux pauvres plutôt que poursuivre un développement global peut avoir pour conséquence d'affaiblir le sentiment d'appartenance à une communauté nationale qui constitue souvent la condition peu visible du succès de la lutte contre la pauvreté par le développement.

Enfin, la réduction de la pauvreté passe par des politiques de développement extraverties. Le terme «extraverties» est utilisé ici pour qualifier des politiques reposant sur une «attention constante accordée» aux perspectives en matière de commerce, de technologie et d'investissement à l'échelle mondiale (Keesing, 1967: 304). Une politique extravertie n'est pas nécessairement la même chose qu'une politique de libéralisation commerciale et financière; celle-ci peut être

l'une des formes que revêt une politique extravertie, mais le laissez-faire n'est pas une condition nécessaire pour une politique extravertie. Au contraire, il est possible de mener une politique extravertie avec divers degrés d'intervention publique⁶. De plus, les réformes économiques entreprises depuis le début des années 80 montrent et enseignent que des gouvernements peuvent engager une libéralisation sans appliquer dans la pratique des politiques extraverties telles qu'elles sont définies ici.

2. POLITIQUES INTERNATIONALES

L'approche axée sur le développement a aussi des incidences sur les politiques internationales, en particulier sur la conception du régime commercial international. Ce régime est fondé sur deux visions de la justice globale (Helleiner, 2003). Selon la première vision (non axée sur le développement), la finalité du système réglementé est d'assurer stabilité et prévisibilité aux acteurs du marché, et de fixer certaines restrictions aux moyens que les gouvernements peuvent utiliser pour poursuivre leurs objectifs propres. La liberté économique est considérée comme un bien en soi, plutôt que comme un moyen de favoriser le développement et la réduction de la pauvreté. D'après la seconde vision, le système réglementé (et le commerce) est un moyen et non une fin en soi, quelque chose dont la valeur correspond à l'utilité plutôt qu'à la nature inhérente. De ce point de vue, sa finalité est de contribuer au développement et à la réduction de la pauvreté. La question fondamentale que devraient se poser les négociateurs chargés de la conception du régime commercial international devrait être, non pas «comment pouvons-nous maximiser le commerce et l'accès aux marchés?», mais plutôt «comment faire pour que les pays sortent de la pauvreté» (Rodrik, 2001: 10).

La conception du régime commercial international s'efforce d'intégrer ces deux visions. Ainsi, le souci d'instaurer stabilité, prévisibilité, accès aux marchés et conditions d'égalité pour tous les participants va de pair avec le souci, exprimé dans le premier paragraphe de l'Accord instaurant l'Organisation mondiale du commerce, que le système soit aussi conçu de façon à contribuer à l'élévation des niveaux de vie, au plein emploi et à la promotion d'un développement durable. La résorption des éventuelles tensions entre ces deux visions de la justice globale est désormais au cœur de l'élaboration du régime commercial international. Cela fait suite à l'accroissement du nombre de participants à ce régime, qui comptent désormais la plupart des pays en développement, à la perception d'un «déficit de développement» dans l'actuel cycle de négociations à l'OMC, et aussi à la volonté croissante de faire de la réduction de la pauvreté le test décisif du succès du système commercial⁷. C'est dans ce contexte qu'il a été proposé de surveiller le fonctionnement du régime commercial international au moyen de critères et d'indicateurs de développement et de réduction de la pauvreté (CNUCED, 2003).

Si le recul de la pauvreté est considéré comme un objectif prioritaire, alors l'approche par le développement du commerce et de la pauvreté esquissée dans le présent chapitre doit avoir d'importantes incidences sur la conception du régime commercial international. Cela signifie qu'un régime international qui facilite l'expansion du commerce international n'est pas suffisant pour faire reculer la pauvreté. Il faut aussi que ce régime n'entrave pas les politiques nationales mises en œuvre par les pays en développement pour renforcer leurs capacités productives. Plus précisément, *le régime commercial international doit favoriser plutôt que restreindre le développement et l'utilisation efficaces des capacités productives de façon que la population en âge de travailler trouve des*

Si le recul de la pauvreté est considéré comme un objectif prioritaire, alors l'approche par le développement du commerce et de la pauvreté esquissée dans le présent chapitre doit avoir d'importantes incidences sur la conception du régime commercial international.

emplois toujours plus nombreux et plus productifs. Comment cela se traduit dans la pratique dépend des relations entre commerce international, développement des capacités productives et réduction de la pauvreté.

Accorder la priorité à la réduction de la pauvreté ne signifie pas que l'on puisse sous-estimer l'intérêt de la stabilité, de la prévisibilité et de la liberté économique. Mais il faut bien voir que les libertés de toutes sortes, y compris la liberté de choix qui sous-tend le fonctionnement de l'économie de marché, sont fortement réduites dans les sociétés où la plupart des individus vivent avec un revenu à peine suffisant pour satisfaire leurs besoins essentiels. C'est par la diminution de la pauvreté que la liberté personnelle peut devenir une réalité, et non pas rester simplement théorique. C'est par le développement et le recul de la pauvreté que les deux visions de la justice globale peuvent, au bout du compte, être conciliées.

Enfin, l'approche axée sur le développement de la problématique commerce-pauvreté implique que d'autres aspects de la politique internationale que le seul régime commercial international doivent être pris en compte pour établir un lien plus efficace entre le commerce international et la réduction de la pauvreté. C'est parce que la manière dont le commerce est relié à la pauvreté est en partie déterminée par la manière dont le commerce lui-même est relié à l'aide, la dette, les flux financiers privés et l'acquisition de la technologie que se pose, au niveau des politiques internationales, la question fondamentale de la cohérence entre les actions menées dans les différents domaines.

Le champ trop restreint de l'analyse empêche d'identifier les politiques nationales et internationales les plus efficaces pour que le commerce international contribue à une croissance économique soutenue, qui est la clef d'une réduction de la pauvreté d'une ampleur suffisante pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté.

L'interdépendance entre ces différents domaines signifie qu'un slogan tel que «le commerce au lieu de l'aide» est trompeur. Il s'agit non pas de choisir l'un ou l'autre, mais de savoir comment transformer les synergies négatives entre l'aide et le commerce en synergies positives, comment utiliser l'aide pour renforcer les capacités productives, et comment ainsi, à long terme, réduire la nécessité de l'aide. De la même manière, il est nécessaire de rattacher le commerce aux problèmes de la dette extérieure. Pour les pays les plus pauvres, la relation étroite entre la dépendance à l'égard des produits de base et l'accumulation d'un endettement insupportable est évidente (CNUCED, 2002). Pour les pays à revenu intermédiaire, le lien entre des déficits commerciaux croissants, une dépendance excessive à l'égard de formes instables d'apports financiers privés et les crises monétaires est également évident (voir CNUCED 1999, 2002). Ces relations systémiques doivent être prises en compte dans la conception des politiques internationales visant à faire du commerce international un moyen plus efficace de réduire la pauvreté dans les pays en développement.

F. Conclusions

La thèse a été défendue dans le présent chapitre que l'approche actuelle en matière d'analyse et de recherche sur le commerce et la pauvreté était trop étroitement axée sur la relation entre libéralisation du commerce et pauvreté. Certes, les choses évoluent. On constate une meilleure compréhension de la façon dont des modifications des prix à la frontière associées à des réformes de la politique commerciale sont rapidement et directement répercutées au niveau des ménages, et de nouvelles méthodologies apparaissent également pour évaluer cet impact et les incidences sur la pauvreté de la libéralisation du commerce multilatéral. Cela aide les décideurs à concilier une certaine réduction de la pauvreté avec la mise en œuvre de mesures de libéralisation du commerce. Toutefois, le champ trop restreint de l'analyse empêche d'identifier

les politiques nationales et internationales les plus efficaces pour que le commerce international contribue à une croissance économique soutenue, qui est la clef d'une réduction de la pauvreté d'une ampleur suffisante pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté.

Il est démontré ici que pour déterminer quelles doivent être ces politiques, il faut prendre du recul sur la question de la libéralisation du commerce et de la pauvreté pour se concentrer de manière objective sur les relations entre commerce et pauvreté. Il est proposé d'adopter une approche par le développement de l'analyse de ces relations. Après quoi, il sera possible de déterminer comment la libéralisation du commerce peut s'insérer dans une stratégie élargie de développement.

Cette approche par le développement s'articule fondamentalement sur l'idée qu'une réduction durable de la pauvreté passe par le développement et l'utilisation efficaces des capacités productives de manière à offrir des emplois toujours plus nombreux et plus productifs à la population en âge de travailler. Le commerce international peut faciliter, freiner ou infléchir ce processus. L'approche préconisée englobe donc les incidences à long terme et indirectes du commerce sur la vie et les moyens de subsistance des individus à travers le développement des capacités productives, et les incidences à court terme et directes qui sont actuellement analysées dans les études consacrées à la libéralisation du commerce et à la pauvreté. Cette approche fait des liens entre commerce et emploi un élément essentiel à la compréhension des liens entre commerce et pauvreté.

Un aspect important de cette approche est qu'elle s'efforce de déterminer les variations entre les pays en développement des relations entre commerce et pauvreté. Les trois facteurs essentiels de cette diversité sont: la composition du commerce; le niveau de développement et la structure de la production; et la nature de l'interdépendance du commerce et des flux financiers et flux d'investissement, du commerce et de la dette et du commerce et du transfert de technologie. Enfin, cette approche prévoit une analyse de la façon dont le recul de la pauvreté influe sur le commerce.

Dans le reste du Rapport, cette approche axée sur le développement est appliquée à la compréhension des relations entre commerce et pauvreté dans le cas particulier des pays les moins avancés. Le Rapport présente une première tentative d'appréhender cette question complexe. Il ne peut répondre à toutes les questions difficiles que cette approche soulève. Mais on peut discerner dans les grandes lignes les moyens de lier le commerce international à la réduction de la pauvreté de façon plus efficace dans les PMA, et un programme approfondi d'analyse et de recherche devrait permettre d'élargir et d'affiner les résultats obtenus.

Il faut prendre du recul sur la question de la libéralisation du commerce et de la pauvreté pour se concentrer de manière objective sur les relations entre commerce et pauvreté.

Notes

- 1 Voir, par exemple, Dollar (1992), Edwards (1992), Levine et Renelt (1992), Sachs et Warner (1995), Krueger (1998), Frankel et Romer (1999), Dollar et Kraay (2001), Greenaway, Morgan et Wright (2002), Yanikkaya (2003) et Santos-Paulino et Thirlwall (2004).
- 2 De récents travaux de recherche ont montré que les effets d'une réaffectation de la main-d'œuvre en dehors d'un secteur traditionnel malthusien pouvaient accroître le rendement effectif du capital physique d'environ 30 % dans les pays en voie d'industrialisation (Landon-Lane et Robertson, 2003). D'autres travaux de recherche sur les sources de la croissance économique en Afrique subsaharienne montrent que la réaffectation de la main-d'œuvre du secteur agricole vers des secteurs plus productifs a «sensiblement contribué à la croissance dans les périodes actuelle et antérieure» (Berthelemy et Söderling, 2001: 333). Une autre estimation, pour les pays à faible revenu de 1960 à 1980, indique que la migration de la main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie peut expliquer jusqu'aux deux tiers de la croissance par habitant dans ces pays au cours de cette période, alors qu'on observe une proportion nettement inférieure pour des pays en développement plus avancés (Pack, 1992, cité dans Fei et Ranis, 1997: 43).
- 3 Ces différents canaux renvoient à autant de théories relatives aux gains procurés par le commerce.
- 4 La relation entre production manufacturière et productivité, en particulier étudiée par Kaldor, est appelée loi de Verdoorn. Elle s'observe dans différents contextes — voir Thirlwall (2002: chap. 3) et, pour une analyse expérimentale de cette relation en Afrique, Thirlwall et Wells (2003).
- 5 Cette position est analogue à celle de Rodrik (2000b), qui voit dans le glissement de développement à intégration l'une des principales faiblesses des actuels débats de politique générale. Il porte l'appréciation suivante: «Le problème avec le discours actuel sur la mondialisation est qu'il confond la fin et les moyens. Une stratégie véritablement axée sur le développement exige une réorientation de l'analyse. L'intégration dans l'économie mondiale doit être considérée comme un moyen de réaliser croissance économique et développement, et non pas comme un objectif ultime.» (p. 28).
- 6 Ce point est essentiel à une bonne interprétation de l'expérience des pays en développement d'Asie de l'Est. Voir, par exemple, Bradford (1994).
- 7 Sur la question d'un déficit de développement dans l'actuel cycle de négociations, voir Ricupero (2004), et pour l'importance de la réduction de la pauvreté en tant que test décisif du fonctionnement des accords commerciaux multilatéraux, voir Puri (2003).
- 8 L'apparition des déficits commerciaux est importante dans la mesure où ces déficits montrent que le ratio commerce/PIB est «une statistique hautement idiosyncratique», dont les modifications sont induites non seulement par la valeur des exportations et des importations, mais aussi par l'évolution du déficit commercial. La raison en est que ce ratio est la somme des exportations et des importations ($X + M$) divisée par le PIB, lequel équivaut au total de la consommation intérieure et de l'investissement intérieur (public et privé) plus les exportations et moins les importations ($+ X - M$). Un pays en déficit commercial apparaîtra ainsi plus ouvert qu'un pays affichant un excédent commercial d'ampleur identique, bien que la somme de leurs ratios exportations/PIB et importations/PIB soit la même.

Bibliographie

- Balassa, B. (1970). Growth strategies in semi-industrial countries, *Quarterly Journal of Economics*, 84: 24-47.
- Bannister, G.J. et Thugge, K. (2001). International trade and poverty alleviation, *IMF Working Paper*, WP/01/54.
- Banque mondiale (1990). *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington DC.
- Banque mondiale (2000/2001) *Rapport sur le développement dans le monde, Combattre la pauvreté*, Washington DC.
- Banque mondiale (2002). *Globalization, Growth and Poverty: Building an Inclusive World Economy*, A World Bank Policy Research Report, Banque mondiale et Oxford University Press.
- Banque mondiale (2004). *Global Economic Prospects. Réaliser les promesses de développement du Programme de Doha*. Washington DC.
- Berg, A. et Krueger, A. (2003). Trade, growth, and poverty: a selective survey, *IMF Working Paper*, WP/03/30.
- Berthélemy, J.-C. et Söderling, L. (2001). The role of capital accumulation, adjustment and structural change for economic take-off: empirical evidence from African growth episodes, *World Development*, 29 (2): 323-343.
- Bhaduri (1993). Alternative development strategies and the rural sector, in *Economic Crisis and Third World Agriculture*, Singh A. et Tabatabai, H. (éd.), Cambridge University Press.
- Bhagwati, J. (1986). Rethinking trade strategies. In: Lewis, J.P. (éd.), *Development Strategies Reconsidered*, Overseas Development Council, Washington, D.C.
- Bhagwati, J. et Srinivasan, T.N. (2002). Trade and poverty in the poor countries, *American Economic Review*, 92 (2): 180-183.
- Birdsall, N. (2002). Asymmetric globalization: global markets require good global politics, Working Paper No. 12, *Center for Global Development*, Washington DC.
- Birdsall, N. et Hamoudi, A. (2002). Commodity dependence, trade, and growth: when "openness" is not enough, Working Paper No. 7, *Center for Global Development*, Washington DC.
- Bradford, C.I. (1994). From trade-driven growth to growth-driven trade: Reappraising the East Asian development experience, OCDE, Paris.
- Bussolo, M., Van der Menbrughe, D. et Lay, J. (2003). A Preliminary Assessment of the Economic and Poverty Impacts of the Doha and the FTAA Agenda for Latin America, note rédigée pour la deuxième Réunion générale sur la pauvreté et la politique économique, Hanoi, 4-8 novembre 2003, (<http://132.203.59.36/PEP/Group/meetings&workshops/HANOI/bussolo.pdf>).
- Chenery, H. (1961). Comparative advantage and development policy, *American Economic Review*, 51 (1): 18-51.
- Choudhri, E.U. et Hakura, D.S. (2000). International trade and productivity growth: Exploring the sectoral effects for developing countries, *IMF Staff Papers*, 47 (1), Washington DC.
- Cline, W. R. (2004). *Trade Policy and Global Poverty*, Center for Global Development, Washington DC.
- CNUCED (1994). *Rapport sur le commerce et le développement, 1994*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.94.II.D.26, Genève.
- CNUCED (1996). *Rapport sur le commerce et le développement, 1996*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.96.II.D.6, Genève.
- CNUCED (1997). *Rapport sur le commerce et le développement, 1997: Mondialisation, distribution et croissance*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.97.II.D.8, Genève.
- CNUCED (1998). *Rapport sur le commerce et le développement, 1998: La croissance en Afrique*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.II.D.6, Genève.
- CNUCED (1999). *Rapport sur le commerce et le développement, 1999: Commerce, financement et croissance*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.99.II.D.1, Genève.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés, Rapport 2002: Échapper au piège de la pauvreté*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.13, Genève.
- CNUCED (2003). *Rapport sur le commerce et le développement, 2003: Accumulation de capital, croissance et changement structurel*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F03.II.D.7, Genève.
- Cockburn, J. (2001). Trade Liberalization and Poverty in Nepal. A Computable General Equilibrium Micro Simulation Analysis, Oxford University, document ronéotypé, (<http://www.crefa.ecn.ulaval.ca/cahier/0118.pdf>).
- Cooper, R. N. (2001). Growth and inequality: The role of foreign trade and investment, Working Paper No. 1729, Banque mondiale, Washington DC, (http://www.econ.worldbank.org/files/1729_cooper.pdf).

- Decaluwé, B., Patry, A. et Savard, L. (1998). Income distribution, poverty measures and trade shocks: a computable general equilibrium model of an archetype developing country, CREFA Working Paper No. 28, Université de Laval (Canada).
- Decaluwé, B., Patry, A., Savard, L. et Thorbecke, E. (1999). Poverty analysis within a general equilibrium framework, CREFA Working Paper No. 9909, Université de Laval (Canada).
- Demery, L. et Addison, T. (1987). Stabilization policy and income distribution in developing countries, *World Development*, 15 (12): 1483–1498.
- DFID (2000). *Eliminating World Poverty: Making Globalization Work for the Poor*, HMSO, Londres.
- Dollar, D. (1992). Outward-oriented developing economies really do grow more rapidly: evidence from 95 LDCs, 1976-1985, *Economic Development and Cultural Change*, 40 (3): 523–545.
- Dollar, D. et Kraay, A. (2001). Trade, growth and poverty, Département de la recherche, Politiques de développement, de la Banque mondiale, Working Paper No. 2615, Washington DC.
- Dollar, D. et Kraay, A. (2002). Institutions, trade and growth, *Journal of Monetary Economics*, 50: 133–162.
- Edwards, S. (1992). The sequencing of structural adjustment and stabilization, *International Center for Economic Growth Publication*, Occasional Paper No. 34, Californie.
- Egwaikhide, F. (1999). Determinants of imports in Nigeria: a dynamic specification, Research Paper No. 91, Consortium pour la recherche économique en Afrique, Nairobi (Kenya).
- Evans, D. (2001). Identifying winners and losers in Southern Africa from globalisation: integrating findings from GTAP and poverty case studies on global trade policy reform, Institute for Development Studies Working Paper No. 140, Institute of Development Studies, Brighton.
- FAO (2003). *Trade Reforms and Food Security: Conceptualizing the Linkages*, Division des produits et du commerce international, Rome (Italie).
- Feder, G. (1986). Growth in semi-industrial countries: A statistical analysis. In: Chenery, H., Robinson, S., Syrquin, M. (éds.), *Industrialization and Growth: A Comparative Study*, Oxford University Press, Oxford et New York.
- Fei, J. C. et Ranis, G. (1997). *Growth and Development from an Evolutionary Perspective*, Blackwell Publishers, Royaume-Uni.
- Frankel, J. et Romer, D. (1999). Does trade cause growth?, *American Economic Review*, 89 (3): 379–399.
- Ghose, A. (2003). *Jobs and Incomes in a Globalizing World*, Bureau international du Travail, Genève.
- Greenaway, D., Morgan, C.W. et Wright, P.W. (2002). Trade liberalization and growth in developing countries, *Journal of Development Economics*, 67: 229–244.
- Grossman, G. et Helpman, E. (1990). Trade, innovation, and growth, *American Economic Review*, 80 (2): 86–91.
- Harris, R. (2001). A computable general equilibrium analysis of Mexico's agricultural policy reforms, IFPRI Discussion Paper No. 65, Institut international sur les politiques alimentaires, Washington DC.
- Helleiner, G. (1987). Stabilization, adjustment, and the poor, *World Development*, 15 (12): 1499–1513.
- Helleiner, G. (1994). *Trade Policy and Industrialization in Turbulent Times*, Routledge, Royaume-Uni.
- Helleiner, G. (1998). Trade policy: meaning, measurement and instruments. In *Export-Led Versus Balanced Growth in the 1990s*, de Singer, H., Hatti, N., Tandon, R., Delhi, B. R. Publishing Corporation, Delhi.
- Helleiner, G. (2003). After Cancun, free trade area of Americas talks show limits of the single undertaking, *Bridges*, Commission européenne, 7 (8), (<http://www.ictsd.org>).
- Hertel, T.W., Ivanic, M., Preckel, P.V. et Cranfield, J.A.L. (2003a). Multilateral trade liberalization and poverty in Brazil and Chile. *Economie Internationale*, 94–95: 201–234.
- Hertel, T.W., Ivanic, M., Preckel, P.V. et Cranfield, J.A.L. (2003b). The earnings effects of multilateral trade liberalization: implications for poverty in developing countries, document ronéotypé.
- Hertel, T.W., Ivanic, M., Preckel, P.V. et Cranfield, J.A.L. (2003c). Trade liberalization and the structure of poverty in developing countries, GTAP Working Paper No. 25, University de Purdue, États-Unis d'Amérique, (http://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/res_display.asp?RecordID=1207).
- Hoekmann, B., Micalopoulos, C., Schiff, M., Tarr, D. (2002). Trade policy, PRSP Sourcebook, Banque mondiale, Washington DC, (<http://www.worldbank.org/poverty/strategies/chapters/trade/trade.htm>).
- Kanbur, S.M.R. (1987). Structural adjustment, macroeconomic adjustment and poverty: a methodology for analysis, *World Development*, 15 (12): 1515–1526.

- Keesing, D.B. (1967). Outward-looking policies and economic development, *Economic Journal*, 77(306): 303–320.
- Krueger, A. O. (1974). The political economy of rent-seeking society, *American Economic Review*, 65: 291-303.
- Krueger, A. O. (1983). *Trade and Employment in Developing Countries*, University of Chicago Press, Chicago.
- Krueger, A. O. (1990). *Perspectives on Trade and Development*, Harvester Wheatsheaf, Londres.
- Krueger, A. O. (1998). Why trade liberalization is good for growth, *The Economic Journal*, 108 (450): 1513–1522.
- Landon-Lane, J., Roberston, P. E. (2003). Accumulation and productivity growth in industrializing economies, document établi pour la Royal Economic Society Conference. Université de Warwick, Royaume-Uni.
- Lee, J.W. (1995). Capital goods imports and long-run growth, *Journal of Development Economics*, 48 (1): 91–110.
- Levine, R. et Renelt, R. (1992). A sensitivity analysis of cross-country growth regressions, *American Economic Review*, 82 (4): 942–963.
- Lofgren, H., Chulu, O., Sichinga, O., Simtowe, F., Tchale, H., Tseka, R. et Wobst, P. (2001). External shocks and domestic poverty alleviation: Simulations with a CGE model of Malawi, Discussion Paper No. 51, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington DC.
- Maurer, R. (1998). Economic growth and international trade with capital goods, Institut de Kiel pour l'économie mondiale, Kiel (Allemagne).
- McCulloch, N. (2003). The impact of structural reforms on poverty, World Bank Working Paper No. 3124, Banque mondiale, Washington DC.
- McCulloch, N., Winters, L.A. et Cirera, X. (2001). *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook*, Centre for Economic Policy Research, Londres, (<http://cepr.org/pubs/books/P144.asp>).
- Nicita, A., Olarreaga, M. et Soloaga, I. (2003). A simple methodology to assess the poverty impact of economic policies using household data, Working Paper No. 3124, Banque mondiale, Washington DC.
- Nye, H.L.M., Redding, S.G. et Watkins, K. (2001). *Dollar and Kraay on "Trade, growth, and poverty": A critique*, document ronéotypé, (<http://www.maketrade.com/en/assets/english/finalDKcritique.pdf>).
- OMC (2003). *Rapport sur le commerce mondial 2003, Le rôle du commerce et de la politique commerciale dans le processus de développement*, section A, deuxième partie, Commerce et développement.
- OXFAM (2002). *Rigged Rules and Double Standards: Trade, Globalisation, and the Fight against Poverty*, Londres, (http://www.tradeobservatory.org/library/uploadedfiles/Rigged_Rules_And_Double_StandardsTrade_Globali.pdf).
- PNUD, Fondation Heinrich Boll, Rockefeller Brothers Fund, Fondation Rockefeller 1913 and Wallace Global Fund (2003). *Making Global Trade Work for the Poor*, Earthscan, Londres.
- Pritchett, L. (1994). Measuring outward orientation in developing countries: Can it be done?, World Bank Policy, Research and External Affairs Working Papers. No. 566, Washington DC.
- Pritchett, L. (2003). Who is *not* poor? Proposing a higher international standard for poverty, Working Paper No. 33, Center for Global Development, Washington DC.
- Puri, L. (2003). Déclaration prononcée à la Conférence internationale sur le commerce, la croissance et la pauvreté organisée par le DFID, la Commission européenne, le Fonds monétaire international et le PNUD, à Londres les 8 et 9 décembre 2003.
- Rama, M. (2004). Globalization and workers in developing countries, In *Trade and Labour: Issues, Perspectives and Experiences from developing Asia*, éd. Hasan, R., Mitra, D., NothHolland, Amsterdam.
- Redding, S. (1999) Dynamic comparative advantage and the welfare effects of trade, *Oxford Economic Papers* No. 140, 51 (1): 15-39.
- Reimer, J. J. (2002). Estimating the poverty impacts of trade liberalization, GTAP Working Paper No. 20, Université de Purdue, États-Unis d'Amérique.
- Ricupero, R. (2004). Déclaration liminaire prononcée à la huitième session de la Commission du commerce et des biens et services, et des produits de base, Genève, 9 février 2004.
- Rivera-Batiz, G. et Romer, P. (1991). International trade and endogenous technological progress, *European Economic Review*. 35 (4): 971–1004.
- Rodriguez, F. et Rodrik, D. (2000). Trade policy and economic growth: a skeptic's guide to the cross-national evidence, In Bernanke, B., Rogoff, K. *NBER Macroeconomics Annual 2000*, MIT Press, Cambridge, États-Unis d'Amérique.
- Rodrik, D. (1992). The limits of trade policy reform in developing countries, *Journal of Economic Perspectives*, 6 (1): 87–105.

- Rodrik, D. (1995). Getting Interventions Right: How South Korea and Taiwan Grew Rich, *Economic Policy*, 20, 53–108.
- Rodrik, D. (2000a). Comments on "Trade, Growth and Poverty" by D. Dollar and A. Kraay, document ronéotypé, (<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik.academic.ksg/>).
- Rodrik, D. (2000b). Development strategies for the next century, document établi pour la conférence sur *Developing Economies in the 21st Century*, 26 et 27 janvier 2000, Ciba (Japon), (<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik.academic.ksg/>).
- Rodrik, D. (2001). The global governance of trade as if development really mattered, document de base pour le projet du PNUD sur le commerce et le développement humain durable, (<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik.academic.ksg/>).
- Rodrik, D., Subramanian, A. et Trebbi, F. (2002). Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development, CEPR Discussion Papers No. 3643, Center of Economic Policy Research, Londres.
- Rutherford, T.F. et Tarr, D.G. (2002). Trade liberalization, product variety and growth in a small open economy: a quantitative assessment, *Journal of International Economics*, 56 (2): 247-272.
- Sachs, J. et Warner, A. (1995). Economic reform and the process of global integration, *Brookings Paper of Economic Activity*, 1–118, Washington DC.
- Santos-Paulino, A., Thirlwall, A. P. (2004). The impact of trade liberalisation on exports, imports and the balance of payments of developing countries, *The Economic Journal*, 114 (493): 50–72.
- Sen, A. (1981). *Poverty and Famines*, Oxford University Press, Oxford.
- Sen, K. (2003). Globalisation and labour market outcomes in the South: a critical survey. Discussion Paper No. 1, Project on Globalisation, Production and Poverty, Overseas Development Group, Norwich.
- Sprout, R. V. A., et Weaver, J. H. (1993). Exports and economic growth in a simultaneous equations model, *Journal of Developing Areas*, 27: 289–306.
- Srinivasan, T.N., et Bhagwati, J. (1999). Outward-orientation and development: are revisionists right?, Economic Growth Center, Center Discussion Paper No. 806, Université de Yale, États-Unis d'Amérique.
- Thirlwall, A.P. (2002). *The Nature of Economic Growth. An Alternative Framework for Understanding the Performance of Nations*, Edward Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Thirlwall, A.P. et Wells, H. (2003). Testing Kaldor's growth laws across the countries of Africa, *Africa Development Review* 15 (2): 89–105.
- Winters, L.A. (2000) Trade, trade policy, and poverty: what are the links?, CEPR Research Paper No. 2382, Center of Economic Policy Research, Londres.
- Yanikkaya, H. (2003). Trade openness and economic growth: a cross-country empirical investigation, *Journal of Development Economics*, 72: 57–89.
- Young, A. (1991). Learning by doing and the dynamic effects of international trade, *Quarterly Journal of Economics*, 106 (2): 369–405.(Endnotes)

Contribution potentielle du commerce international à la réduction de la pauvreté dans les PMA

Chapitre

2

A. Introduction

Le présent chapitre et les deux suivants sont une application de l'approche axée sur le développement exposée dans le chapitre précédent aux relations entre commerce et pauvreté dans les pays les moins avancés. Le présent chapitre traite du rôle que pourrait jouer le commerce international dans la réduction de la pauvreté dans ces pays, et indique quelques-unes des conditions essentielles à sa concrétisation. Les deux chapitres suivants portent sur le fonctionnement concret des relations entre commerce et pauvreté.

Le chapitre est divisé en trois sections. La section B porte sur les relations entre croissance économique soutenue et lutte contre la pauvreté dans les PMA. La section C traite des rapports entre exportations et croissance économique dans ces pays et indique quelques-unes des conditions qui font que les exportations peuvent favoriser une croissance économique soutenue. La section D est consacrée aux conditions à remplir pour que les exportations conduisent à une forme de croissance économique qui permette de réduire la pauvreté. La dernière section fait la synthèse des principaux éléments de l'argumentation.

Le chapitre reprend l'analyse empirique figurant dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, qui était plus spécialement axé sur la nature de la pauvreté dans les PMA ainsi que sur des questions de méthodologie. On trouvera dans l'encadré 6 une synthèse de l'approche adoptée dans le présent Rapport pour définir et mesurer la pauvreté.

B. Importance d'une croissance économique soutenue pour la réduction de la pauvreté dans les PMA

1. NATURE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA

La nature de la pauvreté, la définition du seuil de pauvreté et le niveau du revenu par habitant dans un pays donné interviennent de manière décisive dans les rapports entre croissance économique et pauvreté. Les seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, font clairement ressortir que l'aspect le plus caractéristique de la pauvreté dans les PMA est qu'il s'agit d'une pauvreté généralisée, d'une pauvreté de masse. La plus grande partie de la population dispose d'un revenu à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels. Les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties, suffisent à peine à assurer durablement les besoins fondamentaux de la population.

La plus grande partie de la population dispose d'un revenu à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels...

... et les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties, suffisent à peine à assurer durablement les besoins fondamentaux de la population.

ENCADRÉ 6: DÉFINITION ET MESURE DE LA PAUVRETÉ UTILISÉES DANS LE PRÉSENT RAPPORT

Le Rapport 2004 suit l'approche qui avait été adoptée dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* pour définir et mesurer la pauvreté. Il traite principalement, bien que pas exclusivement, de la pauvreté, qui y est définie comme étant l'incapacité de parvenir à un niveau minimal approprié de consommation privée. L'incidence et l'intensité de la pauvreté sont mesurées à partir d'un seuil de pauvreté qui représente, en valeur monétaire, le niveau de consommation qui est considéré comme tout juste adéquat. Sont compris à la fois les biens achetés et la valeur imputée de consommation de la propre production des ménages. L'incidence de la pauvreté est calculée en tant que proportion de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins que le montant minimal adéquat. L'intensité de la pauvreté est calculée en estimant, en valeur monétaire, le niveau moyen de revenu des pauvres, c'est-à-dire des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Dans le cadre de cette approche monétaire axée sur la consommation, le choix du seuil de pauvreté est un élément déterminant. Le Rapport a retenu les seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour estimés aux taux de change des parités de pouvoir d'achat (PPA), qui permettent de comparer les niveaux de consommation privée entre les pays. Le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour est un critère d'extrême pauvreté qui est aujourd'hui au centre des préoccupations de la communauté internationale et s'inscrit dans les objectifs de développement du Millénaire. Le critère de 2 dollars par jour est de plus en plus utilisé dans les comparaisons internationales, car le seuil de 1 dollar par jour concerne surtout les pays les plus pauvres. L'utilisation de ces deux seuils dans le présent Rapport n'implique toutefois pas que des seuils internationaux de pauvreté plus élevés doivent être exclus de l'analyse des relations entre le commerce et la pauvreté, en particulier dans des pays en développement plus avancés.

L'un des avantages d'une analyse de la pauvreté du point de vue de la consommation est qu'elle permet de tirer parti de données antérieures mettant en rapport le commerce, la croissance économique et la pauvreté. Toutefois, même avec cette définition relativement simple de la pauvreté, il est difficile d'établir des estimations précises. Des questions fondamentales d'ordre méthodologique concernent notamment la détermination des taux de change aux parités de pouvoir d'achat qui sont utilisés pour permettre la comparaison internationale des estimations nationales de la consommation, et les décalages entre les estimations de la consommation privée moyenne par habitant issues d'enquêtes auprès des ménages et celles qui sont établies à partir de la comptabilité nationale.

La situation actuelle des statistiques de la pauvreté mondiale est pour le moins chaotique. Premièrement, les taux de change de parité de pouvoir d'achat qui figurent dans la dernière révision des *Penn World Tables* (version 6.1) diffèrent sensiblement des taux de change PPA qui ont servi de base au choix initial du seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour et de ceux que la Banque mondiale a utilisés dans ses estimations les plus récentes de la pauvreté mondiale (Karshenas, 2004). Deuxièmement, les estimations du niveau moyen de consommation privée par personne établies d'après les données de la comptabilité nationale ne concordent pas avec les mêmes estimations établies d'après les enquêtes sur les dépenses des ménages. Les estimations de la pauvreté basées sur les données de la comptabilité nationale indiquent une pauvreté au seuil de 1 dollar par jour moins grande à l'échelle planétaire que les estimations établies exclusivement à partir des données des enquêtes auprès des ménages (voir, par exemple, Bhalla, 2002). On a également pu constater dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* que la répartition globale de la pauvreté était différente, les estimations actuelles établies exclusivement d'après les enquêtes auprès des ménages sous-estiment l'incidence et l'intensité de la pauvreté dans les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique (CNUCED, 2002).

Compte tenu de ce contexte tourmenté, le présent Rapport ne propose pas de nouvelles estimations de la pauvreté dans les PMA. Les estimations de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté qui y figurent sont issues de la même base de données que celle qui a été utilisée pour le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*. Il s'agit d'estimations de la pauvreté établies d'après la comptabilité nationale, qui sont calculées sur la base de la consommation privée moyenne par habitant indiquée par la comptabilité nationale et de la répartition de la consommation privée établie à partir des enquêtes auprès des ménages. Comme indiqué dans le présent chapitre, il existe une relation étroite entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté à 1 dollar par jour et à 2 dollars par jour dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Asie. Aussi la consommation privée moyenne par habitant établie d'après les données de la comptabilité nationale sert-elle également d'indicateur supplétif des tendances de la pauvreté dans le chapitre 3 (voir l'encadré 8).

D'aucuns estimeront que combiner des estimations non ajustées de la consommation privée moyenne par habitant établies d'après la comptabilité nationale avec des estimations de la répartition établies à partir de données d'enquêtes «fournira à coup sûr des statistiques bancales de la pauvreté» (Deaton, 2004, p. 38; voir aussi Ravallion, 2003). Toutefois, le présent Rapport entérine le point de vue selon lequel les statistiques tirées de la comptabilité nationale et celles issues des enquêtes auprès des ménages présentent les unes comme les autres des lacunes (voir CNUCED, 2002, p. 47 à 54) et considère que la méthode fondée sur les données de la comptabilité nationale utilisée ici fournit des «estimations ... tout aussi valables que des estimations établies d'après des données d'enquêtes auprès des ménages» (p. 49). C'est ce que les arguments exposés tendent à démontrer, en faisant valoir notamment que les procédures d'enquête auprès des ménages sont moins standardisées à l'échelle internationale que les procédures en matière de comptabilité nationale. Mais d'autre part, il est évident que les distorsions inhérentes aux enquêtes auprès des ménages ne sont pas simplement liées à des erreurs concernant la répartition de la consommation; elles tiennent aussi et surtout au niveau de consommation ainsi qu'à la manière dont sont conçues les enquêtes et à la période de référence qu'elles utilisent.

L'idée que seules les enquêtes auprès des ménages permettraient de mesurer la pauvreté rend impossible l'analyse des relations entre la mondialisation, le développement et la pauvreté dans les PMA. Dans ces conditions, il est indispensable de mettre au point des méthodes statistiques valables pour combler les lacunes sur le plan des données.

Encadré 6 (suite)

La communauté internationale doit convenir d'un ensemble commun de protocoles de meilleures pratiques dans le domaine des enquêtes auprès des ménages afin d'accroître la comparabilité internationale des données qui en résultent (Deaton, 2004), et des efforts doivent être faits pour éliminer les discordances qui existent entre les estimations de la consommation privée établies d'après la comptabilité nationale et celles qui sont issues des enquêtes auprès des ménages (Pyatt, 2003). Entre-temps, il faut redoubler d'efforts pour obtenir des estimations de la pauvreté qui mettent pleinement à profit les informations contenues aussi bien dans la comptabilité nationale que dans les enquêtes auprès des ménages (voir Karshenas, 2004, pour une tentative de mise en place d'un cadre unifié). Le prochain rapport sur les PMA s'y emploiera.

Enfin, il convient de signaler que l'approche adoptée ici pour définir et mesurer la pauvreté, à savoir une approche monétaire axée sur la consommation, est considérée comme complémentaire d'autres approches multidimensionnelles de la pauvreté, sans être meilleure ni moins bonne. C'est pourquoi des conceptions plus larges de la pauvreté, englobant notamment l'accès aux services de santé et d'éducation et la question de la sécurité alimentaire, sont évoquées dans le présent chapitre.

Le tableau 25 montre nos estimations de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté pour la période 1995-1999 dans 39 PMA pour lesquels il existait des données. Durant cette période, 81 % de la population des PMA vivait avec moins de 2 dollars par jour et 50 % avec moins de 1 dollar par jour (tableau 25), soit une consommation journalière moyenne de seulement 1,03 dollar dans le premier cas, et de 0,64 dollar dans le second (en dollars PPA de 1985). L'incidence de la pauvreté était particulièrement forte dans les PMA africains, où 65 % de la population vivait avec moins de 1 dollar par jour pendant la seconde moitié des années 90. Quand bien même les dépenses de consommation privée totales auraient été équitablement réparties sur l'ensemble de la population des PMA africains, la consommation journalière moyenne n'aurait été que de 1,01 dollar par jour. Dans les PMA asiatiques, la situation était meilleure. Toutefois, 68 % de la population y disposait de moins de 2 dollars par jour pour vivre dans la période considérée. Si les dépenses totales de consommation privée avaient été équitablement réparties sur l'ensemble de la population de ces pays, leur consommation privée moyenne aurait été de 2,21 dollars par jour.

TABLEAU 25. REVENU MOYEN, CONSOMMATION PRIVÉE ET INCIDENCE ET INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA AFRICAINS ET ASIATIQUES ET DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE, 1995-1999

	PIB par habitant par jour		Consommation privée par habitant par jour						Pourcentage de la population vivant avec moins de:	
	Dollars courants	Dollars PPA de 1985	Population totale		Population vivant avec moins de 1 dollar par jour		Population vivant avec moins de 2 dollars par jour		1 dollar par jour	2 dollars par jour
			Dollars courants	Dollars PPA de 1985	Dollars courants	Dollars PPA de 1985	Dollars courants	Dollars PPA de 1985		
Moyennes pondérées										
PMAa	0,72	2,50	0,57	1,39	0,29	0,64	0,44	1,03	50,1	80,7
PMA africains	0,65	1,51	0,52	1,01	0,30	0,59	0,44	0,86	64,9	87,5
PMA asiatiques	0,88	4,59	0,69	2,21	0,28	0,90	0,45	1,42	23,0	68,2
Pays de l'OCDE^b					10 % les plus pauvres		20 % les plus pauvres			
Etats-Unis	90,1	57,9	58,2	41,4	10,5	7,5	15,1	10,8
Suisse	99,3	44,6	61,9	28,2	16,1	7,3	21,4	9,7
Suède	73,8	43,7	37,3	23,5	13,8	8,3	17,9	10,8
Japon	94,1	43,4	50,5	24,2	24,2	11,6	26,7	12,8
France	66,9	41,9	36,7	25,4	10,3	7,0	13,2	9,0
Royaume-Uni	66,4	41,6	43,7	29,9	11,4	7,4	14,4	9,4

Source: CNUCED (2002, p. 54, tableau 18).

a Trente-neuf pays, dont 4 PMA insulaires. Pour une liste exhaustive des pays, voir CNUCED (2002, p. 59, tableau 19).

b Les données pour les pays de l'OCDE concernent l'année 1998. La part des déciles inférieurs dans ces pays est calculée par application des moyennes de consommation par habitant à la répartition des revenus par déciles.

De faibles niveaux de revenu et de consommation vont de pair avec une misère humaine, multiforme et quotidienne, marquée par la faim, les enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans, les corvées interminables, l'insécurité et l'incertitude omniprésentes, la lutte constante pour la survie, l'absence de choix, avec, au bout du compte, une existence de courte durée.

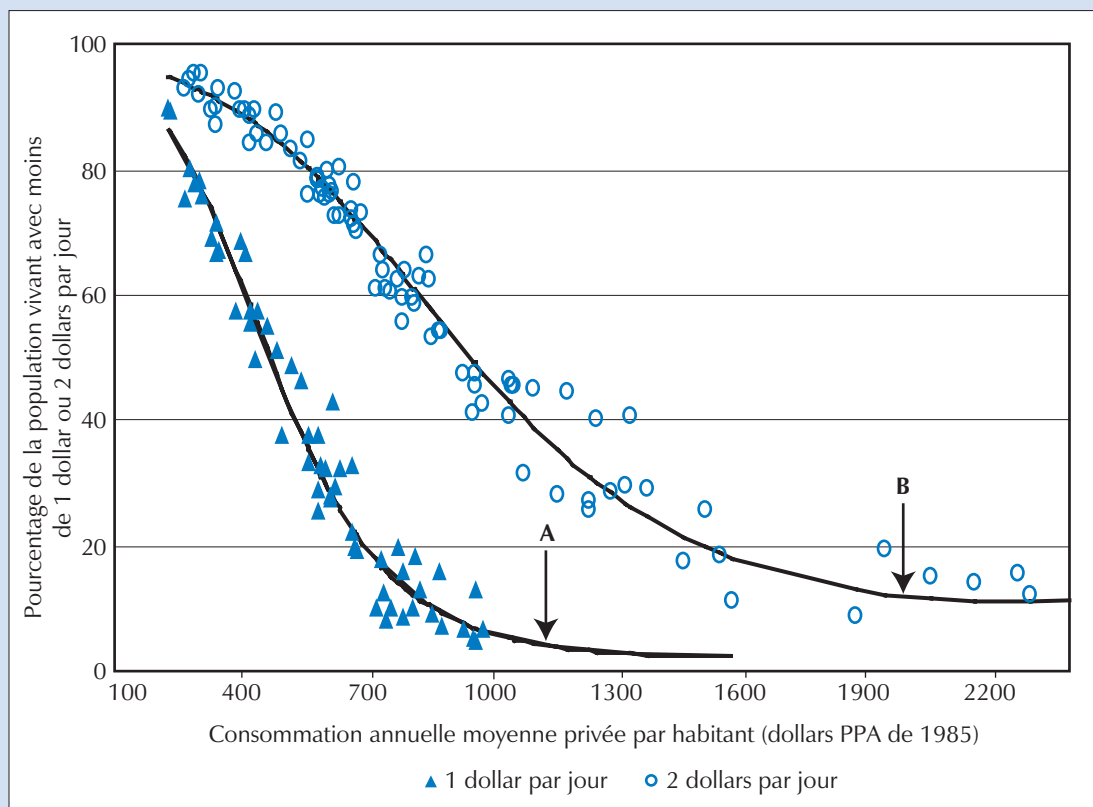
Dans la majorité des PMA, la pauvreté est non seulement omniprésente dans la société, mais aussi relativement persistante. Si l'on considère les PMA collectivement, la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour était à peu près la même à la fin des années 90 qu'au début de la décennie (voir CNUCED, 2002, chap. 1).

Dans des conditions de pauvreté généralisée, il existe une relation étroite entre le niveau des dépenses moyennes de consommation privée par habitant et l'incidence de la pauvreté...

2. RELATIONS ENTRE CROISSANCE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE ET PAUVRETÉ

Dans des conditions de pauvreté généralisée, il existe une relation étroite entre le niveau des dépenses moyennes de consommation privée par habitant et l'incidence de la pauvreté, ainsi que le montrent les courbes de la pauvreté du graphique 9 — incidence de la pauvreté aux seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour par rapport à la consommation privée moyenne par habitant. Ces courbes ont été établies à partir des données pour 32 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur d'Afrique et d'Asie et tiennent compte des observations disponibles sur des PMA et d'autres pays en développement durant trois décennies¹. Les courbes de la pauvreté s'apparentent à la courbe en U renversé de Simon Kuznets selon laquelle les inégalités de revenu s'accroissent durant les premiers stades du développement pour s'atténuer par la suite. Mais au lieu de faire ressortir le lien entre inégalité et développement, elles montrent

GRAPHIQUE 9. COURBES DE LA PAUVRETÉ AUX SEUILS DE 1 DOLLAR PAR JOUR ET DE 2 DOLLARS PAR JOUR



Source: CNUCED (2002, p. 76, graphique 13).

Note: Pour la signification des points A et B, se reporter au texte.

la relation entre pauvreté et développement dans les pays en développement africains et asiatiques. Elles indiquent comment la pauvreté devrait normalement diminuer à mesure que la consommation privée moyenne par habitant augmente dans les pays caractérisés par une pauvreté de masse.

Les courbes de la pauvreté sont quasi verticales au milieu et s'aplatissent vers le bas. La courbe de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour est plus abrupte que celle de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour, ce qui signifie que pour une croissance de la consommation d'une valeur donnée, le taux de pauvreté au seuil de 1 dollar par jour diminuera plus vite. Par exemple, si la consommation privée moyenne par habitant double pour passer de 400 dollars à 800 dollars par an, on peut s'attendre à ce que la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour soit ramenée de 65 % à moins de 20 %. Toutefois, la forme des courbes suggère également qu'une fois franchi un certain seuil de consommation privée moyenne par habitant, l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté s'amenuise considérablement. Ce point est atteint en premier pour la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour (lorsque la consommation annuelle moyenne privée par habitant est d'environ 1 100 dollars, en dollars PPA de 1985), puis pour la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour (consommation annuelle moyenne privée par habitant d'environ 2 000 dollars). Le lien entre croissance et pauvreté (aux seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour) s'affaiblit une fois franchis ces niveaux (représentés par les points A et B sur le graphique 9), et au-delà, la réduction de la pauvreté nécessite des mesures expressément axées sur les pauvres.

Les étapes normales de la réduction de la pauvreté illustrées par les courbes résultent d'une combinaison de croissance de la consommation et de profils types d'évolution de la répartition de la consommation qui accompagnent cette croissance durant le processus de développement. La dispersion des points d'observation situés autour de la courbe de pauvreté indique que dans chaque pays, la pauvreté peut être plus ou moins élevée que prévu en raison de l'écart entre la répartition de la consommation dans chaque pays et la répartition type correspondant aux différents niveaux de consommation sur laquelle reposent les courbes. Le fait que les données d'observation suivent de très près la courbe indique que dans les pays à faible revenu caractérisés par une pauvreté généralisée, le niveau moyen des dépenses de consommation privée est un facteur déterminant de l'incidence de la pauvreté aux seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour. Lorsque l'on transpose ces courbes dans des pays à revenu intermédiaire où les niveaux de consommation privée par habitant sont plus élevés, y compris des pays latino-américains, on s'aperçoit que l'incidence de la pauvreté et la consommation moyenne privée par habitant sont nettement moins corrélées (Karshenas, 2004). Au-delà d'un certain niveau de consommation privée par habitant, lorsque l'on quitte la sphère de la pauvreté généralisée, la corrélation étroite entre la consommation moyenne par habitant et la pauvreté disparaît et les variations de l'incidence de la pauvreté entre les pays s'expliquent davantage par des différences de répartition des dépenses de consommation entre des pays que par les différences de niveau des dépenses de consommation.

Lorsque faible niveau de développement et pauvreté de masse vont de pair, quand le niveau moyen de consommation privée par habitant est très bas, il existe un lien très étroit non seulement entre le niveau de la consommation moyenne privée par habitant et l'incidence de la pauvreté, mais aussi entre le niveau moyen de la consommation privée et l'intensité de la pauvreté. Le graphique 10 le montre clairement: il fait apparaître le lien entre la

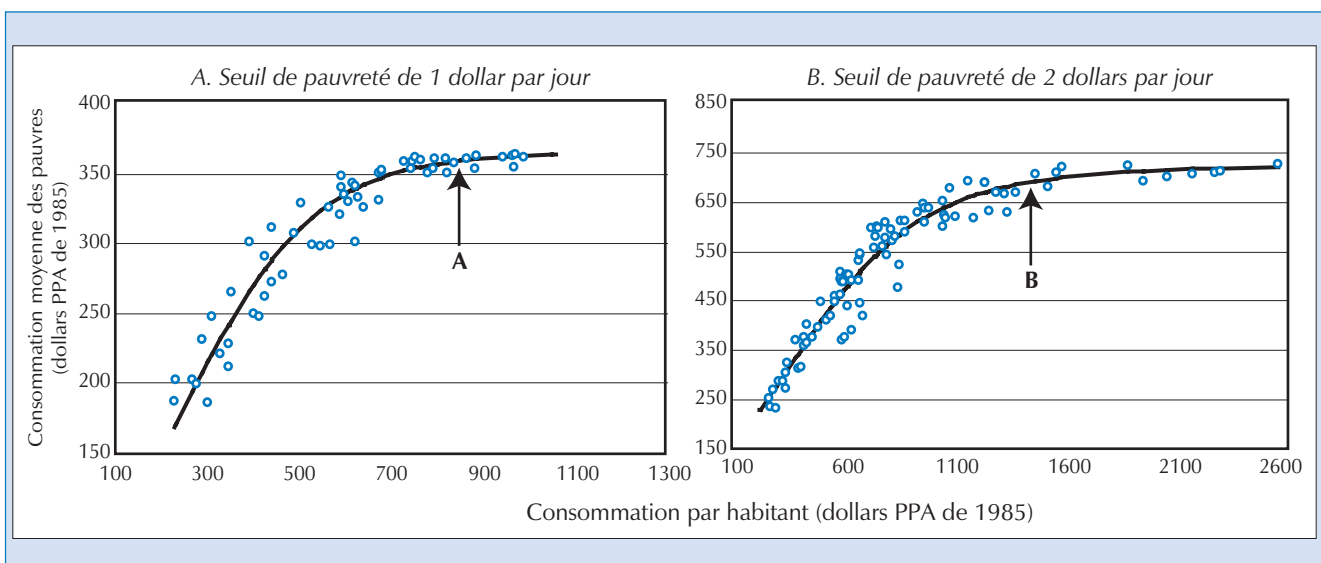
... ainsi qu'entre le niveau moyen de la consommation privée et l'intensité de la pauvreté.

Les courbes de la pauvreté indiquent que dans les pays très pauvres, où sévit une pauvreté généralisée ou de masse, une croissance économique soutenue est indispensable à une réduction notable de la pauvreté. Il faut cependant que cette croissance revête une forme appropriée.

consommation moyenne des pauvres et les dépenses de consommation par habitant aux seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour. Les courbes dont le tracé suit de près les données d'observation montrent que le niveau moyen de la consommation privée par habitant est aussi étroitement corrélé à l'intensité de la pauvreté qu'à son incidence. Il s'agit là d'une observation essentielle dans la mesure où, bien que l'incidence de la pauvreté soit totalement indépendante de la répartition des dépenses de consommation entre les pauvres, le niveau moyen de consommation des pauvres est tributaire de cette répartition. Toutefois, la capacité de la croissance économique d'accroître le niveau de consommation des pauvres diminue à des niveaux beaucoup plus bas de consommation moyenne privée par habitant que sa capacité de réduire la proportion de la population qui vit dans la pauvreté. La forme des courbes indique que l'effet de la croissance économique sur la consommation moyenne privée par habitant des pauvres faiblit lorsque la consommation privée moyenne pour l'ensemble du pays s'établit autour de 800 dollars par habitant (en dollars PPA de 1985) pour la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour (point A sur le graphique 10) et autour de 1 400 dollars par habitant (en dollars PPA de 1985) pour la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour (point B sur le graphique 10).

Les courbes de la pauvreté indiquent que dans les pays très pauvres, où sévit une pauvreté généralisée ou de masse, une croissance économique soutenue est indispensable à une réduction notable de la pauvreté. Il faut cependant que cette croissance revête une forme appropriée, s'accompagnant d'une augmentation correspondante durable de la consommation par habitant. Pour que tel soit le cas, la croissance économique doit être solidaire, ou «inclusive», c'est-à-dire qu'elle doit profiter à tous. Si les inégalités deviennent trop criantes et créent un sentiment d'exclusion fondée sur l'identité sociale, une crise de légitimité risque de se produire et de compromettre le processus de croissance dans son ensemble. Toutefois, une politique de réduction de la pauvreté s'appuyant uniquement sur des mécanismes de redistribution et négligeant la croissance économique risque fort de ne pas être viable sur le long terme. Dans des situations de pauvreté de masse, les politiques de redistribution peuvent certes faire reculer la pauvreté au sein de groupes spécifiques de la population, mais au risque de l'amplifier davantage dans d'autres secteurs de l'économie.

GRAPHIQUE 10. RELATION ENTRE LA CONSOMMATION PRIVÉE MOYENNE PAR HABITANT ET LA CONSOMMATION PRIVÉE MOYENNE DES PAUVRES



Source: CNUCED (2002, p. 51, graphique 9).

Note: Pour la signification des points A et B, se reporter au texte.

En résumé, toute réduction soutenue et forte de la pauvreté passe par une forme de croissance économique soutenue qui crée suffisamment d'emplois productifs pour la population en âge de travailler pour induire une hausse du revenu et de la consommation réels par habitant des ménages. S'il ne s'accompagne pas d'un gain net d'activités génératrices de revenus (emplois et moyens d'existence), l'accroissement du produit par habitant ne suffira pas.

3. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET SERVICES PUBLICS

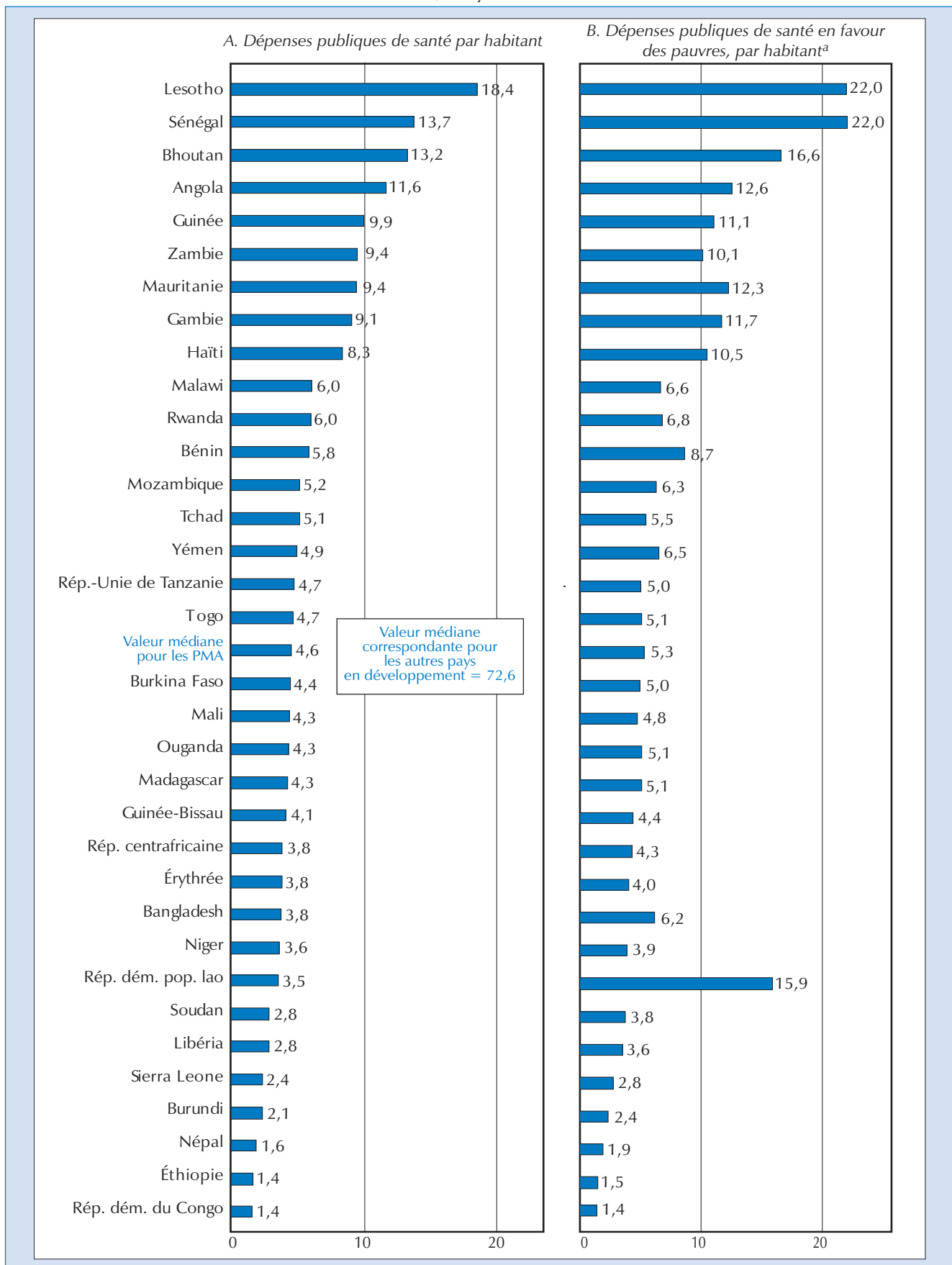
Peu importe la manière dont elle est mesurée, la pauvreté exprimée en niveaux de revenu ou de consommation ne rend pas pleinement compte de la consommation de biens et de services par les pauvres. Un élément important, généralement absent des enquêtes sur le budget des ménages qui servent de base à la mesure de la pauvreté monétaire, est l'accès à des services publics essentiels tels que services d'assainissement, de santé et d'éducation. Tant que la fourniture de ces services fait l'objet d'opérations commerciales, elle entre dans le champ des mesures statistiques de la pauvreté en termes de revenu ou de consommation. Toutefois, une grande partie de ces services sont souvent soit gratuits, soit largement subventionnés par le secteur public, ce qui est particulièrement important pour les ménages pauvres qui peuvent ainsi bénéficier de services de première nécessité auxquels il leur serait autrement difficile d'avoir accès. Pour se faire une idée plus complète de la nature de la pauvreté dans les PMA, il faudrait donc prendre en considération l'accès à ces services publics. La valeur totale des dépenses publiques allouées à ces services, leur ventilation et la qualité des services fournis sont des facteurs déterminants de l'impact final sur la pauvreté.

Dans des conditions de pauvreté généralisée, les sources de recettes publiques sont limitées et, partant, les dépenses publiques totales consacrées aux services sociaux sont relativement faibles, ainsi qu'il ressort du graphique 11A où sont comparées les dépenses publiques de santé dans les PMA et dans d'autres pays en développement. Les dépenses publiques de santé représentent en moyenne 4,6 dollars par an et par habitant dans les PMA africains et asiatiques, contre une moyenne de 73 dollars dans d'autres pays en développement à faible revenu ou à revenu intermédiaire. La réalité de la pauvreté généralisée qui règne dans les PMA est encore plus saisissante lorsqu'on compare ce chiffre avec les 1 456 dollars et les 2 391 dollars qui correspondent, respectivement, aux dépenses publiques de santé par habitant et aux dépenses de santé totales par habitant dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. Le faible niveau des dépenses de santé par habitant dans les PMA n'est pas dû au fait que les services de santé y sont négligés par rapport à d'autres postes de dépenses publiques. Comme le montre le graphique 12, la part des dépenses publiques totales consacrées à la santé dans les PMA est relativement proche de celle d'autres pays en développement. Ce faible niveau est plutôt une illustration de la pauvreté généralisée qui règne dans ces pays. Il en va de même pour l'éducation et d'autres services sociaux.

On entend parfois dire que l'incapacité des services sociaux publics de réduire significativement la pauvreté dans les pays en développement, y compris les PMA, est due dans une large mesure au fait qu'ils fonctionnent avant tout au profit des riches (voir, par exemple, Banque mondiale, 2003). Même s'il est vrai que dans certains pays, les riches bénéficient davantage des services publics que les pauvres, cet argument ne tient pas dans le cas de pays en situation de pauvreté généralisée. La raison en est que lorsqu'il existe une telle pauvreté, même si l'on répartit la totalité des dépenses publiques de santé entre les

Les dépenses publiques de santé représentent en moyenne 4,6 dollars par an et par habitant dans les PMA africains et asiatiques, contre une moyenne de 73 dollars dans d'autres pays en développement à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

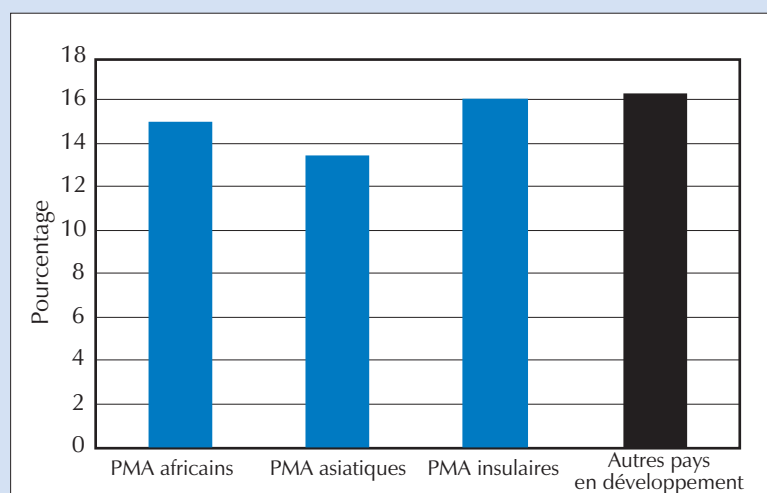
GRAPHIQUE 11. DÉPENSES PUBLIQUES ANNUELLES DE SANTÉ PAR HABITANT
DANS LES PMA AFRICAINS ET ASIATIQUES, 1990-2000
(En dollars, moyenne annuelle)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les *Indicateurs du développement dans le monde 2003* de la Banque mondiale.

Note: La valeur médiane pour les PMA porte sur les pays énumérés dans le graphique. Les autres pays en développement correspondent aux 78 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (définition de la Banque mondiale), à l'exclusion des PMA et des pays à revenu élevé exportateurs de pétrole. ^a On considère que les dépenses publiques de santé sont exclusivement allouées aux pauvres.

GRAPHIQUE 12. PART DES DÉPENSES PUBLIQUES GÉNÉRALES CONSACRÉE À LA SANTÉ DANS LES PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1990-2000



Source: Voir le graphique 11.

pauvres, l'augmentation des dépenses par habitant consacrées à la santé sera relativement modeste. C'est ce qui ressort du graphique 11B qui montre que l'allocation de l'intégralité du budget de la santé aux pauvres dans les PMA africains et asiatiques a fait augmenter les dépenses de santé moyennes par habitant de 4,6 dollars à seulement 5,3 dollars par an, soit toujours moins du dixième des dépenses de santé publiques moyennes d'autres pays en développement. Il ne s'agit bien entendu pas de nier que la diffusion des services sociaux publics auprès des pauvres dans les PMA ne puisse être améliorée; mais il faut bien voir que là où il existe une pauvreté généralisée, la redistribution de ces services ne peut avoir qu'un impact limité sur la réduction de la pauvreté.

Dans le même ordre d'idées, on peut se demander dans quelle mesure le renforcement de l'efficacité des services publics dans les PMA peut améliorer le sort des pauvres lorsque la pauvreté est généralisée. Concrètement, cela veut dire qu'il faudrait bien plus qu'une plus grande efficacité pour que les 4,6 dollars correspondant actuellement aux dépenses publiques de santé par habitant dans les PMA se rapprochent vraiment des 73 dollars en moyenne par habitant dépensés dans d'autres pays en développement.

La question de l'efficacité et du bon fonctionnement des services publics est bien sûr importante. Mais lorsqu'il existe une pauvreté de masse, on ne peut la dissocier du niveau du PIB par habitant ou du niveau de développement économique en général. Par exemple, le régime alimentaire et la nutrition des ménages, qui sont très étroitement liés au revenu par habitant, influent sur la vulnérabilité des enfants et des adultes à la maladie. Les enfants issus de ménages pauvres peuvent être privés d'éducation, même s'il existe des structures appropriées à cet effet. Il existe aussi d'importantes externalités entre différents services publics qui peuvent accroître l'efficacité de chaque catégorie de services avec les dépenses totales consacrées aux services publics, qui augmentent en principe à leur tour avec le niveau du PIB par habitant. Par exemple, l'éducation et de meilleurs services d'assainissement et d'approvisionnement en eau peuvent rendre les services de santé plus efficaces en aidant à prévenir les maladies. De même, une bonne infrastructure de transports publics peut améliorer l'efficacité de tous les autres services. Il est raisonnable de considérer que ces interdépendances sont particulièrement

Même si l'on répartit la totalité des dépenses publiques de santé entre les pauvres dans les PMA, l'augmentation des dépenses par habitant consacrées à la santé sera relativement modeste.

Lorsqu'il existe une pauvreté de masse, on ne peut dissocier la question de l'efficacité et du bon fonctionnement des services publics du niveau du PIB par habitant ou du niveau de développement économique en général.

importantes dans les pays où il existe une pauvreté de masse, et qu'elles diminuent probablement lorsque les pays franchissent un certain seuil de revenu par habitant qui donne accès à un ensemble d'infrastructures économiques et sociales de base.

Ce qui précède a des répercussions importantes sur la conception des politiques de développement en général et l'organisation des dépenses publiques en particulier, dans le cas des pays où la majorité de la population dispose tout juste de quoi répondre à ses besoins fondamentaux. Premièrement, dans les pays confrontés à cette pauvreté de masse, les dépenses publiques, correspondant à un grand nombre de services sociaux doivent être sensiblement accrues, de manière concertée, si l'on veut qu'elles fassent notablement reculer la pauvreté. L'augmentation de ces dépenses dépasse généralement les capacités de financement de ces pays et nécessite l'intervention d'une aide étrangère. Deuxièmement, les efforts consacrés à des services sociaux tels que la santé et l'éducation ne doivent pas conduire à négliger la croissance économique. Les mesures destinées à améliorer la santé et l'éducation dans les PMA contribuent aussi largement à stimuler la croissance, en particulier sur le long terme, lorsqu'elles sont combinées avec d'autres mesures génératrices de croissance. Toutefois, si les responsables politiques limitent la lutte contre la pauvreté à la redistribution des revenus ou au financement des services sociaux sans se soucier de la croissance économique, leurs efforts seront sans effet dans les pays en situation de pauvreté généralisée².

C. Expansion du commerce et croissance économique soutenue

1. LE COMMERCE INTERNATIONAL: UN MOYEN D'AIDER LES PMA À SORTIR DU PIÈGE DE LA PAUVRETÉ

Les PMA où la pauvreté est généralisée sont souvent pris dans un engrenage qui est caractérisé par la faiblesse des revenus, la pauvreté et le sous-développement et qui fait entrer en ligne de compte plusieurs éléments:

- Il reste peu de ressources financières excédentaires à consacrer à l'investissement et au financement des services publics de base tels que l'éducation, la santé, l'administration et le maintien de l'ordre. De faibles revenus entraînent un faible taux d'épargne, qui entraîne un faible taux d'investissement, qui entraîne à son tour une faible productivité et donc de faibles revenus.
- Pour pallier la précarité inhérente à l'extrême pauvreté, la population privilégie les activités économiques offrant des revenus garantis même s'ils sont minimes, qui consistent par exemple à produire ce qui est nécessaire pour assurer leur subsistance et leur survie en cumulant des activités diverses.
- La demande intérieure insuffisante, conjuguée à la pauvreté généralisée, réduit les possibilités d'investissement rentable.
- Les personnes qualifiées sont trop peu nombreuses sur le marché intérieur et y ont des perspectives d'emploi limitées, ce qui les pousse à chercher du travail hors de leur pays.
- La pauvreté généralisée conduit à la dégradation de l'environnement, les populations devant rogner sur le milieu naturel pour survivre, ce qui a pour effet d'affaiblir la productivité des ressources dont dépend leur subsistance.

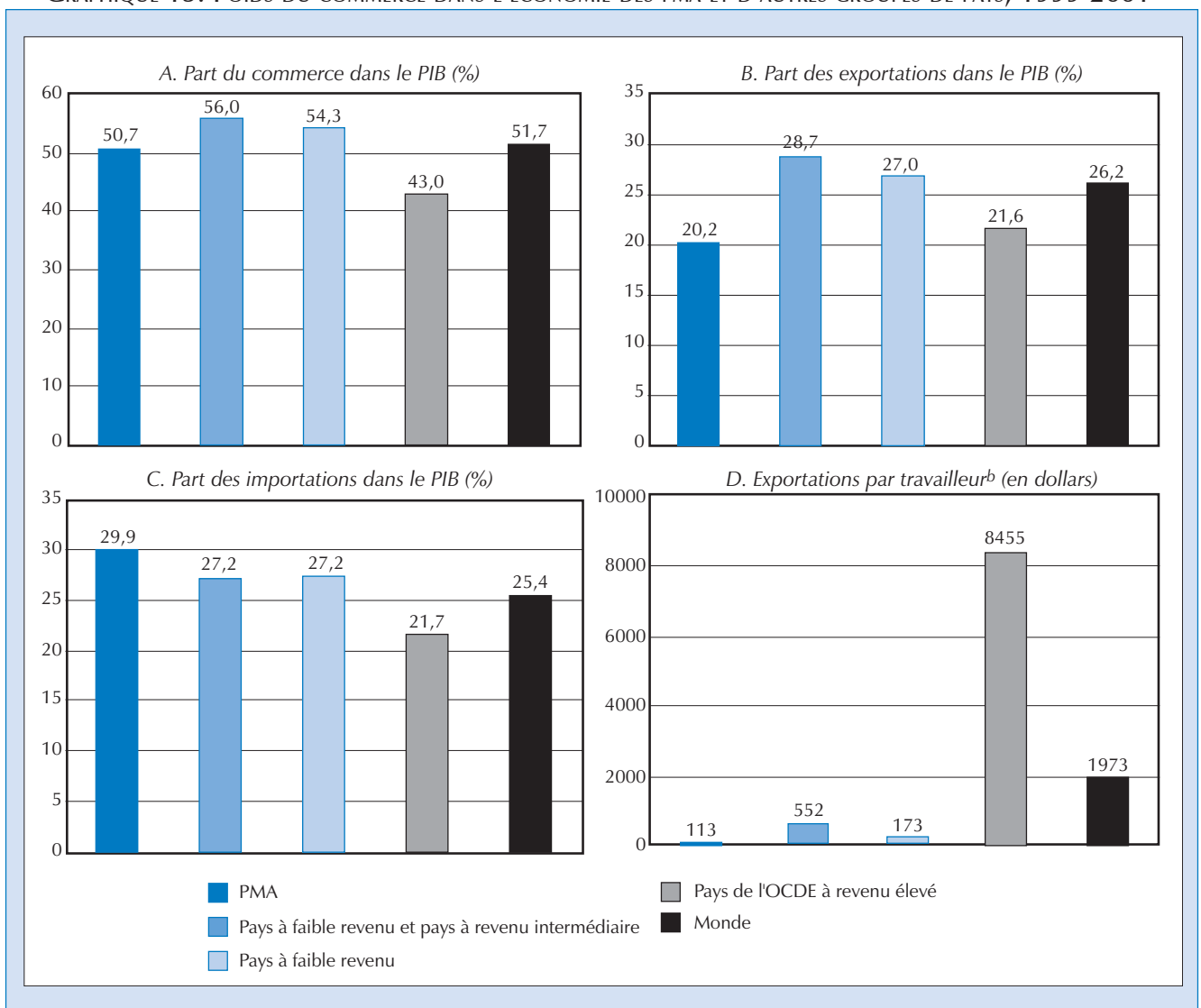
- Le risque de conflit civil est élevé dans les pays où le revenu par habitant est faible et où l'économie stagne, voire régresse (voir le chapitre 4).

Il n'est pas impossible de sortir du piège de la pauvreté. Toutefois, les chances d'y parvenir sont minces sans intégration à l'économie mondiale ou, plus particulièrement, sans une forme d'intégration qui favorise une croissance économique soutenue et contribue à réduire la pauvreté. Étant donné le peu de ressources excédentaires disponibles pour financer l'investissement, ce sont généralement des capitaux extérieurs qui donnent aux PMA l'impulsion nécessaire pour entrer progressivement dans un cercle vertueux de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Le commerce international est cependant tout aussi essentiel.

Le commerce international est en effet déterminant pour la réduction de la pauvreté dans les PMA dans la mesure où, contrairement aux idées reçues, le degré d'«ouverture» de ces pays, mesuré en fonction du niveau d'intégration dans le reste du monde, est élevé. Sur la période 1999–2001, la part des exportations et des importations de biens et de services dans le PIB s'est élevée en moyenne à 51 % dans les PMA (graphique 13), soit un peu moins que dans les pays à faible revenu, et dans pays à faible revenu et pays à revenu

Le commerce international est en effet déterminant pour la réduction de la pauvreté dans les PMA dans la mesure où, contrairement aux idées reçues, le degré d'«ouverture» de ces pays, mesuré en fonction du niveau d'intégration dans le reste du monde, est élevé.

GRAPHIQUE 13. POIDS DU COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE DES PMA ET D'AUTRES GROUPES DE PAYS, 1999-2001^a



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Les pays sont classés suivant la classification de la Banque mondiale. Les données sont établies à partir de la comptabilité nationale.

a Les chiffres concernant les pays de l'OCDE à revenu élevé se rapportent à la période 1999-2000.

b La population active s'entend des personnes âgées de 15 à 64 ans qui sont en activité.

intermédiaire, mais davantage que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé, dont le ratio commerce/PIB était de 43 % pendant cette période. Seuls 10 des PMA pour lesquels on disposait de données affichaient un ratio commerce/PIB inférieur à celui des pays de l'OCDE à revenu élevé (tableau 26).

L'essor des exportations peut contribuer à la croissance économique grâce à plusieurs facteurs.

Il résulte de ce degré élevé d'intégration commerciale que le commerce international est déterminant pour l'économie des PMA. On remarque toutefois que la part des exportations de biens et de services dans le PIB est inférieure à celle des importations de biens et de services. Pendant la période 1999-2001, les exportations de biens et de services représentaient 20 % du PIB des PMA, soit moins que dans les pays à faible revenu (29 % en moyenne) et dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire (27 % en moyenne), mais néanmoins presque autant que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé (22 % en moyenne). On pourrait s'attendre à ce que la part des exportations dans le PIB varie systématiquement d'un pays à l'autre en fonction du revenu par habitant et du nombre d'habitants. Toujours est-il que les ratios exportations/PIB relativement faibles affichés par les PMA dénotent des faibles capacités d'exportation.

Comme exposé dans le précédent chapitre, l'essor des exportations peut contribuer à la croissance économique grâce à plusieurs facteurs, notamment ceux qui suivent: a) les gains d'efficacité statique, qui résultent de la spécialisation en fonction de l'avantage comparatif existant; b) l'utilisation accrue des capacités lorsque la demande extérieure donne matière à employer l'excédent de main-d'œuvre et à exploiter les ressources naturelles jusque-là inutilisées faute d'une demande intérieure suffisante ou lorsque les coûts des biens salariaux diminuent sous l'effet des échanges; c) l'augmentation de l'investissement dans le capital physique et humain due à une meilleure rentabilité de l'investissement découlant soit de la découverte de nouveaux débouchés liés à la demande extérieure, soit de l'abaissement des coûts de production; d) la hausse de la productivité qui peut résulter du transfert de technologie ou d'une plus grande efficacité due à la concurrence dans le commerce international; e) l'industrialisation accélérée sous l'effet des exportations, qui suppose un transfert de la main-d'œuvre agricole vers le secteur manufacturier; et f) la réduction des contraintes de la balance des paiements qui sont un obstacle à une croissance économique soutenue.

Dans les PMA, les exportations fournissent les moyens de mobiliser les ressources naturelles inexploitées et l'excédent de main-d'œuvre pour financer les importations qui sont indispensables à une croissance économique soutenue.

L'importance relative de ces facteurs et leur combinaison varient selon les pays. Dans la plupart des PMA, le secteur primaire, en particulier l'agriculture, occupe une place prépondérante dans l'économie, en termes de production et d'emploi, et les capacités de production sont peu développées. Dans ce contexte, le rôle principal des exportations consiste à financer les importations des marchandises qui sont nécessaires pour favoriser la croissance économique et réduire la pauvreté, mais qui ne sont pas produites localement. Il s'agit notamment des produits alimentaires, des articles manufacturés destinés à la consommation, des combustibles et des matières premières, des machines, matériels et équipements de transport, ainsi que des facteurs de production intermédiaires et des pièces détachées.

Lorsqu'il existe des ressources économiques inutilisées, sorte de «marge excédentaire» constituée de ressources minérales inutilisées, de terres sous-exploitées ou d'un excédent de main-d'œuvre, il est possible d'accroître les exportations sans pour autant brider d'autres secteurs de l'économie nationale. En effet, les exportations fournissent les moyens de mobiliser ces ressources naturelles inexploitées et cet excédent de main-d'œuvre pour financer les importations qui sont indispensables à une croissance économique soutenue.

TABLEAU 26. POIDS DU COMMERCE DANS LES PMA, PAR PAYS, CLASSÉS SELON LE DEGRÉ D'«OUVERTURE»^a, 1999–2001
 (moyenne annuelle, en pourcentage)

	Commerce en part du PIB	Exportations en part du PIB	Importations en part du PIB	Balance commerciale en part du PIB	Exportations par rapport aux importations	Exportations par habitant	Importations par habitant
Pays dont le degré d'«ouverture» est supérieur à la moyenne							
Guinée équatoriale	299,2	187,3	111,8	75,5	167,5	5 545,3	3 310,4
Maldives	169,9	77,5	76,8	0,7	121,2	1 982,1	1 635,2
Angola	155,1	84,0	71,0	13,0	118,6	521,4	439,7
Vanuatu	134,0	65,7	68,4	-2,7	96,0	738,5	768,9
Îles Salomon	124,2	61,3	62,9	-1,5	97,5	411,7	422,1
Sao Tomé-et-Principe	120,5	36,0	84,3	-48,3	42,9	114,5	266,5
Lesotho	114,6	30,3	87,2	-57,0	31,3	116,7	372,4
Gambie	113,8	63,1	64,6	-1,4	76,3	156,9	205,6
Djibouti	105,5	40,7	60,8	-20,1	73,6	393,0	533,7
Cambodge	104,3	43,2	57,0	-13,7	83,1	128,4	154,6
Samoa	102,6	32,9	69,6	-36,7	47,4	462,9	976,9
Érythrée	95,6	15,4	80,2	-64,8	19,2	25,3	131,7
Guinée-Bissau	89,7	28,2	57,6	-29,4	55,8	57,0	102,3
Mauritanie	89,1	37,8	50,7	-12,9	75,7	141,3	186,7
Bhoutan	83,0	30,8	55,2	-24,4	50,5	168,2	332,9
Cap-Vert	81,6	26,6	58,8	-32,2	38,8	303,5	781,6
Togo	79,7	33,8	47,3	-13,4	68,5	93,1	135,9
Yémen	76,3	42,8	37,0	5,8	106,3	193,8	182,4
Sénégal	68,5	30,1	38,3	-8,2	78,7	145,5	185,0
Malawi	66,3	29,0	39,7	-10,7	67,1	45,4	67,6
Mali	64,9	27,3	38,0	-10,7	71,0	64,7	91,1
Rép. dém. pop. lao	64,4	29,5	34,9	-5,4	84,5	91,6	108,4
Libéria	62,0	23,1	38,9	-15,8	59,4	36,7	61,8
Madagascar	61,8	18,4	33,9	-15,4	82,6	73,3	88,7
Zambie	60,2	28,0	36,6	-8,6	64,7	78,3	121,1
Pays dont le degré d'«ouverture» est inférieur à la moyenne							
Mozambique	55,0	31,3	40,5	-9,2	35,8	31,2	87,1
Népal	54,3	25,3	31,4	-6,2	72,6	53,1	73,1
Tchad	54,1	18,8	38,7	-19,9	39,8	30,4	76,6
Guinée	52,8	24,4	28,4	-4,0	86,1	104,5	121,3
Sierra Leone	46,4	12,2	30,4	-18,1	52,9	21,9	41,3
Comores	45,4	14,6	30,8	-16,2	47,4	56,6	119,3
Éthiopie	45,4	15,0	30,4	-15,4	49,4	14,8	30,0
Haïti	44,6	12,7	32,1	-19,4	38,9	61,9	159,1
Bénin	43,6	24,0	28,2	-4,2	54,6	57,3	105,1
Niger	40,9	16,7	24,1	-7,5	69,4	29,8	42,9
Rép. dém. du Congo	40,3	20,7	20,3	0,4	98,2	18,9	19,3
Rép.-Unie de Tanzanie	39,1	14,2	24,4	-10,2	60,1	39,3	65,4
Burkina Faso	38,2	11,6	27,7	-16,1	38,2	22,9	60,0
Ouganda	36,4	11,7	24,7	-13,0	47,6	30,9	64,9
Bangladesh	34,3	14,2	20,1	-5,9	70,8	50,6	71,4
Rwanda	32,1	6,7	24,3	-17,6	31,9	18,2	57,2
Soudan	28,8	12,9	15,9	-2,9	81,1	47,0	58,0
Burundi	28,2	8,1	20,1	-12,0	40,3	8,3	20,5
Rép. centrafricaine	27,3	10,7	15,2	-4,5	79,6	32,2	40,5
PMA	50,7	20,3	30,0	-9,7	76,7	61,2	79,7
Pays à faible revenu	54,3	27,0	27,2	-0,3	94,6	101,6	107,3
Pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire	56,0	28,7	27,2	1,3	103,5	343,9	332,2
Pays de l'OCDE à revenu élevé	43,0	21,6	21,7	0,5	97,7	5 672,5	5 804,5

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Les données relatives aux exportations et aux importations de biens et de services sont établies d'après les statistiques de la comptabilité nationale, sauf pour la Guinée équatoriale, la République démocratique populaire lao, le Libéria, les Îles Salomon et Vanuatu, dont les données sont tirées des statistiques de la balance des paiements. Les moyennes par pays diffèrent légèrement de celles qui figurent dans le graphique 13 en raison des sources utilisées.

L'Afghanistan, Kiribati, Myanmar, la Somalie et Tuvalu n'ont pas été pris en compte, faute de données.

a On mesure l'«ouverture» en fonction de la part du commerce dans le PIB. Les PMA dont le degré d'ouverture est supérieur à la moyenne sont ceux dont le ratio commerce/PIB est supérieur à celui des pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire.

Les incidences des exportations sur les importations sont importantes dans la mesure où l'une des caractéristiques fondamentales de la structure de l'économie des PMA est la dépendance à l'égard des importations.

Plus la part des importations indispensables à la continuité et au développement des activités économiques est élevée, plus l'économie est sensible aux importations.

L'élasticité-revenu de la demande d'importations tend à être élevée durant les premières étapes du développement. La progression des exportations doit par conséquent être suffisamment rapide et stable pour satisfaire la demande croissante d'importations. Dans le cas contraire, et à défaut d'entrées de capitaux sous la forme de dons et de facilités de financement destinées à compenser la diminution temporaire des recettes d'exportation, la durabilité de la croissance économique sera compromise par la montée d'une dette extérieure insoutenable à long terme.

2. L'IMPORTANCE DES IMPORTATIONS DANS L'ÉCONOMIE DES PMA

Les incidences des exportations sur les importations sont importantes dans la mesure où l'une des caractéristiques fondamentales de la structure de l'économie des PMA est la dépendance à l'égard des importations (Sachs, 2003). On peut dire d'une économie qu'elle est très sensible aux importations lorsque les difficultés d'importation entravent la pleine utilisation des capacités productives intérieures, que la part des éléments d'importation dans l'investissement est élevée, et que la sécurité alimentaire est dépendante des importations de produits alimentaires.

La dépendance d'une économie à l'égard des importations est liée, bien qu'il s'agisse de deux choses bien distinctes, à son degré d'«ouverture», mesuré d'après le ratio commerce/PIB. Comme le montre le graphique 13, les importations constituent en moyenne 30 % du PIB dans les PMA, soit la proportion la plus élevée de tous les groupes de pays. Toutefois, la sensibilité à l'égard des importations ne s'évalue pas seulement d'après la part des importations dans le PIB total; elle est également fonction de la structure de l'économie nationale et de la composition des importations. Plus la part des importations indispensables à la continuité et au développement des activités économiques est élevée, plus l'économie est sensible aux importations.

L'importance des importations dans l'économie des PMA est clairement illustrée par l'expérience de nombreux PMA d'Afrique dans les années 80, époque à laquelle la dégradation des termes de l'échange, les taux d'intérêt élevés, la diminution des entrées de capitaux et l'augmentation des paiements au titre du service de la dette se sont conjugués à de mauvais résultats à l'exportation en valeur réelle, entraînant une contraction considérable des importations. Le processus en question est bien décrit par Helleiner (1993). L'utilisation des capacités est fortement subordonnée à l'approvisionnement en produits d'importation essentiels tels que les combustibles, les facteurs de production intermédiaires et les pièces détachées. Lorsque, par manque de financement, ces importations sont insuffisantes pour permettre la pleine utilisation des capacités, la main-d'œuvre, les capitaux et les ressources des secteurs tributaires des importations sont sous-employés. Ces facteurs de production ne pouvant en principe pas être réaffectés rapidement à d'autres activités, «l'économie tout entière est, à court ou à moyen terme, si ce n'est à long terme (en particulier lorsque l'investissement est lui aussi étroitement lié aux importations), contrainte à des niveaux de production bien inférieurs à la capacité existante» (*ibid.*, p. 124). Lorsque la contraction des importations s'est amorcée au début des années 80, nombre de petites exploitations à vocation marchande ont commencé à réduire leur production destinée à la vente en raison de la pénurie, sur le marché intérieur, de divers articles de consommation courante tels que le savon, les textiles, les allumettes, le thé, le café, le sucre, l'huile de cuisine, le lait en boîte, le poisson, le ciment, les tôles pour toitures, les radios et les bicyclettes, résultant de la pénurie de devises et de l'impossibilité d'utiliser les capacités intérieures de production. Des études approfondies ont

été menées à Madagascar, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie sur les effets néfastes de ce type de pénurie sur la production marchande (Berthélemy et Morrison, 1989). Lorsque les agriculteurs se sont en partie retirés des marchés, les recettes d'exportation ont diminué, ce qui a aggravé la pénurie de devises et la situation de crise en déclenchant une crise de change.

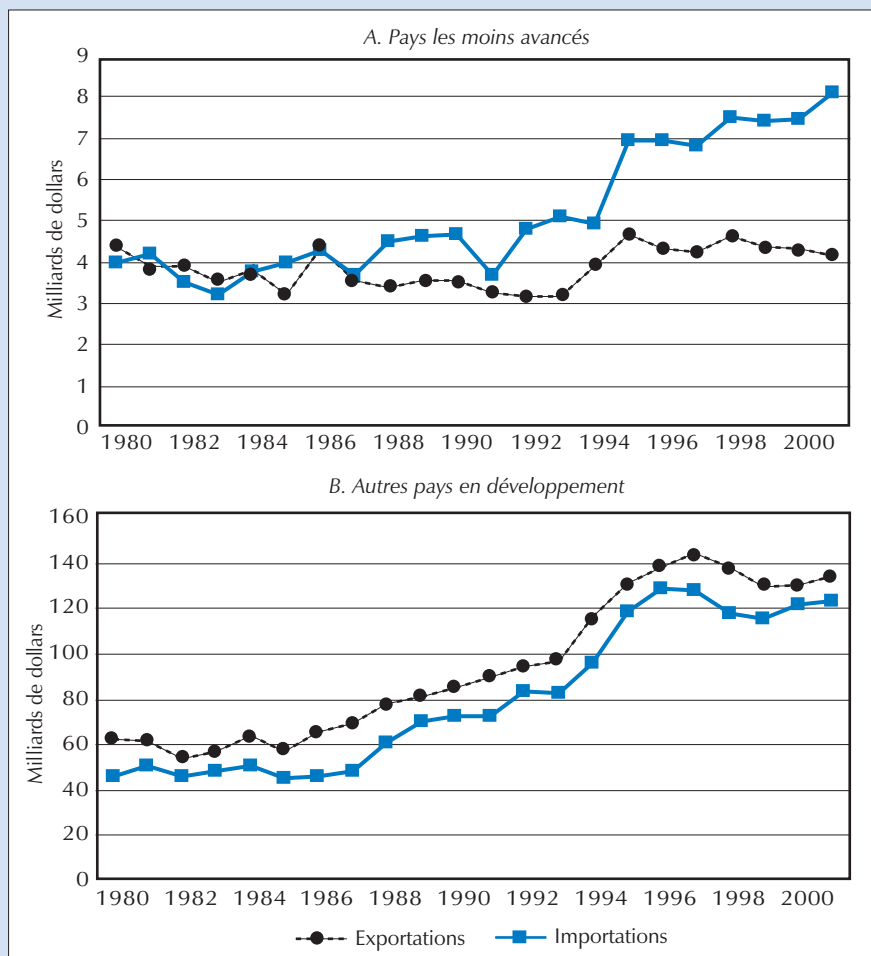
Les importations occupent une place prépondérante dans l'économie de la plupart des PMA, pas simplement en raison de leur rôle dans l'utilisation des capacités, mais aussi à cause de leur part importante dans l'investissement. C'est le signe qu'il n'existe pas, au niveau local, d'industries de biens d'équipement ni de capacités technologiques. Pour financer une croissance économique soutenue qui ne soit pas inflationniste, il faut aussi que l'offre de produits alimentaires et d'autres biens salariaux soit suffisamment élastique pour répondre à la demande croissante résultant du plus grand nombre de travailleurs en activité et/ou de la hausse des salaires. Les importations de produits alimentaires peuvent y contribuer. Enfin, dans certains PMA, la sécurité alimentaire peut également être sensible aux importations dans la mesure où celles-ci agissent sur l'offre de produits alimentaires en quantités suffisantes pour garantir une alimentation nutritive, ainsi que sur l'accès des ménages et des particuliers à ces produits.

L'influence des importations sur la sécurité alimentaire est une question aussi importante que complexe. La faim est de toute évidence un phénomène très répandu dans les PMA. Dans 29 d'entre eux, l'apport moyen de calories par habitant est inférieur au niveau minimum de 2 300 calories par jour recommandé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'OMS. En outre, il est clair que les PMA sont de plus en plus tributaires des importations de denrées alimentaires (graphique 14). Durant la période 1996-2001, tous les PMA sauf sept d'entre eux, étaient des importateurs nets de denrées alimentaires, et à l'heure actuelle, ce type d'importations représente, pour nombre de PMA, une part importante des importations et des exportations totales de marchandises. Si l'on ne tient pas compte de l'aide alimentaire, qui est vitale pour un certain nombre de PMA, on constate que dans 29 PMA, les importations de denrées alimentaires ont représenté plus de 20 % des exportations totales de marchandises durant la période 1996-2001, et plus de 20 % des importations totales de marchandises dans 13 d'entre eux (tableau 27). Toutefois, si l'on peut déduire de ce qui précède que les importations de denrées alimentaires sont déterminantes pour la balance des paiements des PMA, leur part dans la consommation intérieure de produits alimentaires est, en revanche, faible (voir la dernière colonne du tableau 27). En République démocratique du Congo par exemple, les importations de denrées alimentaires ont représenté 30 % des importations totales de marchandises et 31 % des exportations totales de marchandises durant la période 1996-2001, mais seulement 2 % de la consommation totale de produits alimentaires. Dans près des deux tiers des PMA, les importations de denrées alimentaires représentent moins de 10 % de la consommation totale de produits alimentaires. En outre, dans de nombreux PMA africains, la majeure partie de la consommation de produits alimentaires de base est constituée de denrées qui sont seulement «semi-marchandes», telles que le manioc, les bananes plantains, les ignames, le millet, le sorgho et le maïs blanc (voir CNUCED, 1998).

Au vu de cette structure, dans laquelle les importations de denrées alimentaires absorbent une part considérable des recettes totales d'exportation tout en ne constituant qu'une part infime de la consommation totale de produits alimentaires, on pourrait supposer que les importations de denrées alimentaires ne sont en fait pas déterminantes pour la sécurité alimentaire de la population

Les importations occupent une place prépondérante dans l'économie de la plupart des PMA, pas simplement en raison de leur rôle dans l'utilisation des capacités, mais aussi à cause de leur part importante dans l'investissement.

GRAPHIQUE 14. EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES DES PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1980-2001



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Dans les PMA où l'investissement comme la sécurité alimentaire sont tributaires des importations, un dilemme risque de se poser. Ce pourrait être un enjeu primordial des politiques menées dans le domaine du commerce et de la pauvreté dans certains PMA.

dans son ensemble, mais bénéficient exclusivement à une petite minorité. Toutefois, il peut y avoir des cas où de petites quantités d'importations alimentaires suffisent pour influencer de manière décisive sur la sécurité alimentaire, même si leur part dans la consommation totale de produits alimentaires est minime, dans la mesure où elles contribuent à stabiliser les prix des produits alimentaires à des périodes de l'année où ils ont tendance à augmenter. C'est une question qui mériterait d'être approfondie. Mais dans les PMA où l'investissement comme la sécurité alimentaire sont tributaires des importations, un dilemme risque de se poser si d'un côté, on consacre les maigres recettes en devises à réduire la pauvreté et à promouvoir la sécurité alimentaire à court terme et que de l'autre, on réduit la capacité d'importer les biens d'équipements nécessaires pour parvenir à une croissance économique soutenue et améliorer la sécurité alimentaire à long terme (voir l'encadré 6). Ce pourrait être un enjeu primordial des politiques menées dans le domaine du commerce et de la pauvreté dans certains PMA, avec des conséquences qui pourraient être considérables pour les gouvernements de ces pays comme pour la communauté des donateurs.

Enfin, les PMA sans littoral ont un rapport de dépendance particulier à l'égard des importations qui tient au fait que le commerce international de ces pays est souvent tributaire de services importés de transport et d'assurance. Dans 11 PMA d'Afrique sans littoral, ces importations représentent plus de 20 % des exportations totales de biens et de services. Dans ces conditions, le

TABLEAU 27. INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PMA, MOYENNE POUR LA PÉRIODE 1996-2001

	Proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale (%) ^a	Consommation de produits alimentaires par habitant ^b	Variation de la consommation de produits alimentaires ^c	Instabilité de la production agricole ^d	Aide alimentaire en pourcentage des importations alimentaires totales	Importations de denrées alimentaires en pourcentage des importations totales de marchandises	Importations de denrées alimentaires en pourcentage des exportations totales de marchandises	Importations de denrées alimentaires en pourcentage de la consommation de produits alimentaires
Importateurs nets de denrées alimentaires et importateurs nets de produits agricoles								
Afghanistan	70	1 694	..	6,0	30,6	13,4	66,6	6,1
Angola	49	1 878	10,0	4,2	25,3	8,9	4,4	11,4
Bangladesh	32	2 117	4,4	3,1	19,8	12,2	18,6	7,8
Bhoutan	..	2 500	..	3,6	28,2	6,4	9,8	3,4
Cambodge	38	1 905	7,6	31,2	20,9	7,5	13,9	3,4
Cap-Vert	..	3 227	9,8	13,2	21,3	17,4	373,3	32,7
Comores	..	1 776	-7,6	27,8	14,0	25,8	156,6	12,7
Djibouti	..	2 101	14,6	22,1	15,1	29,3	330,6	43,9
Guinée équatoriale	..	2 500	..	32,8	13,5	22,8	2,2	5,6
Érythrée	61	2 500	..	23,3	33,8	6,9	84,5	11,8
Gambie	27	2 248	-4,8	18,7	32,9	21,9	181,7	38,1
Guinée	28	2 282	15,1	4,1	7,5	12,2	16,1	8,7
Haïti	49	1 984	15,2	3,1	20,7	30,3	112,3	19,6
Kiribati	..	2 896	12,8	15,1	3,1	21,3	127,0	26,5
Rép. dém. pop. lao	22	2 231	8,3	7,4	1,3	4,2	7,6	1,8
Lesotho	25	2 296	2,3	8,9	7,9	9,8	39,1	19,0
Libéria	..	2 148	-10,6	12,7	28,4	8,9	7,1	12,9
Maldives	..	2 548	8,3	3,0	5,9	12,4	64,1	31,0
Mauritanie	10	2 716	5,6	3,5	7,2	42,9	37,5	32,9
Mozambique	53	1 904	10,8	8,1	21,8	13,5	44,4	7,2
Népal	17	2 376	-0,6	4,4	15,3	8,4	23,7	2,7
Niger	34	2 086	3,9	13,2	10,6	22,9	32,4	5,8
Rép. centrafricaine	44	1 927	4,6	14,1	5,8	8,6	7,7	2,3
Rép. dém. du Congo	75	1 635	-28,7	16,2	9,9	30,2	31,0	2,2
Rwanda	41	1 904	1,6	14,0	69,9	8,1	26,9	5,9
Samoa	..	2 500	..	7,3	8,4	12,8	97,0	18,5
Sao Tomé-et-Principe	..	2 411	6,5	7,0	14,2	10,8	39,6	14,9
Sénégal	24	2 256	0,2	14,5	7,8	20,8	32,9	21,1
Sierra Leone	50	2 001	-2,9	5,3	8,3	35,7	414,7	10,0
Somalie	71	1 635	..	7,9	9,0	24,7	50,9	8,6
Tuvalu	..	2 500	..	13,3	4,8	13,9	346,1	24,7
Yémen	33	2 043	-0,8	5,9	7,0	32,7	28,0	31,2
Zambie	50	1 900	-4,9	10,6	21,1	8,8	6,7	4,5
Importateurs nets de denrées alimentaires et exportateurs nets de produits agricoles								
Bénin	16	2 469	6,7	7,5	6,2	13,7	22,8	5,3
Burkina Faso	17	2 440	8,7	19,7	5,6	14,9	38,6	3,9
Burundi	70	1 639	-13,0	27,5	17,9	6,6	17,2	0,8
Éthiopie	42	2 500	..	14,8	72,0	3,5	8,7	2,0
Madagascar	36	2 038	-1,8	2,3	24,5	9,5	16,6	3,3
Malawi	33	2 126	11,7	9,1	26,4	6,7	7,5	3,6
Togo	25	2 322	6,0	5,4	4,2	9,3	15,8	6,8
Ouganda	19	2 306	1,8	3,9	29,0	6,2	16,0	2,9
Rép. Unie de Tanzanie	43	1 936	-8,3	3,4	19,1	13,3	30,9	4,7
Exportateurs nets de denrées alimentaires et exportateurs nets de produits agricoles								
Tchad	34	2 058	23,4	27,0	12,2	7,3	11,5	2,0
Guinée-Bissau	..	2 392	0,5	4,3	43,8	19,6	36,6	11,4
Mali	21	2 324	2,7	6,4	3,0	9,3	13,2	3,7
Myanmar	7	2 799	7,4	5,1	22,6	6,1	11,8	1,9
Îles Salomon	..	2 227	8,8	7,4	3,4	11,3	13,5	14,1
Soudan	25	2 323	5,9	9,2	19,2	12,1	22,4	4,7
Vanuatu	..	2 580	1,9	7,8	14,2	11,3	36,0	13,7
PMA	41	2 390	3,5	11,7	18,1	19,9	124,4	23,6

Source: FAO (2003a) et FAO (2003b).

Notes: La classification des pays en tant qu'exportateurs ou importateurs nets de denrées alimentaires a été établie d'après la base de données commerciales de la FAO sur les produits alimentaires, à l'exclusion du poisson. Cette classification, qui repose sur le commerce de produits agricoles de ces pays et sur leur situation alimentaire, se rapporte à la période 1995-2000.

a Période de référence: 1999-2001.

b Calories par habitant, par jour.

c Variation en pourcentage de la période 1988-1991 à la période 1999-2001.

d Mesurée d'après l'Indice d'instabilité de la production agricole pour la période 1979-2001 et définie suivant la méthode donnée dans les Notes explicatives de l'Indice de vulnérabilité économique du Comité des politiques du développement (disponible à l'adresse suivante: <http://www.un.org/esa/analysis/devplan/cdp00p21.pdf>).

TABLEAU 28. PART DES IMPORTATIONS DE SERVICES DE TRANSPORT ET D'ASSURANCE PAR RAPPORT AUX EXPORTATIONS ET AUX IMPORTATIONS TOTALES DE BIENS ET DE SERVICES, 2000^a
(en millions de dollars)

	Importations de services de transport et d'assurance (1)	Exportations de biens et de services (2)	Importations de biens et de services (3)	Ratio (%) (1)/(2)	Ratio (%) (1)/(3)
PMA sans littoral					
Burkina Faso	107,8	237,0	657,6	45,5	16,4
Burundi	19,6	55,2	150,7	35,4	13,0
Éthiopie	302,3	992,2	1 622,1	30,5	18,6
Lesotho	36,2	253,8	770,1	14,3	4,7
Malawi	88,6	437,4	629,1	20,2	14,1
Mali	245,7	644,2	926,9	38,1	26,5
Népal	119,9	1 282,1	1 790,1	9,3	6,7
Niger	92,5	336,9	497,8	27,5	18,6
Ouganda	164,1	663,1	1 408,5	24,7	11,7
Rép. centrafricaine	58,7	179,0	244,4	32,8	24,0
Rép. dém. pop. lao	42,4	506,0	578,3	8,4	7,3
Rwanda	64,8	127,8	423,3	50,7	15,3
Tchad	98,5	190,1	411,5	51,8	23,9
Zambie	227,5	871,2	1 318,0	26,1	17,3
PMA insulaires					
Cap-Vert	47,6	145,9	325,9	32,6	14,6
Comores	21,1	49,1	99,3	43,0	21,2
Îles Salomon	49,5	226,8	291,7	21,8	17,0
Kiribati	11,0	23,7	44,5	46,4	24,7
Maldives	57,5	457,2	451,7	12,6	12,7
Samoa	5,6	79,9	140,2	6,9	4,0
Sao Tomé-et-Principe	5,4	16,3	36,1	33,3	15,0
Vanuatu	26,8	157,0	147,1	17,1	18,2
Autres PMA					
Angola	374,4	8 188,0	5 739,0	4,6	6,5
Bangladesh	1 103,8	7 214,3	9 673,1	15,3	11,4
Bénin	141,1	528,4	707,8	26,7	19,9
Cambodge	184,5	1 829,6	2 267,2	10,1	8,1
Djibouti	50,5	184,9	292,2	27,3	17,3
Érythrée ^b	6,9	97,7	499,7	7,1	1,4
Gambie	36,8	229,0	281,8	16,1	13,1
Guinée	118,3	734,4	871,9	16,1	13,6
Guinée-Bissau	16,9	56,9	88,6	29,7	19,1
Haïti	187,0	192,4	801,7	97,2	23,3
Madagascar	196,0	1 187,8	1 519,5	16,5	12,9
Mauritanie	123,7	424,4	585,3	29,2	21,1
Mozambique	182,9	689,4	1 491,8	26,5	12,3
Myanmar	26,8	2 139,4	2 493,5	1,3	1,1
Rép.-Unie de Tanzanie	223,9	1 290,7	2 050,0	17,3	10,9
Sénégal	291,7	1 276,3	1 567,7	22,9	18,6
Sierra Leone	16,8	176,8	248,7	9,5	6,8
Soudan	555,4	1 834,1	2 013,9	30,3	27,6
Togo	98,7	423,6	602,1	23,3	16,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après le FMI, *Balance of Payments Statistics 2003*.

Note: Aucune donnée n'était disponible pour l'Afghanistan, le Bhoutan, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Somalie, Tuvalu et le Yémen.

a Les données correspondent aux années 1991 pour les Comores; 1992 pour le Rwanda; 1994 pour la République centrafricaine, le Tchad et Kiribati; 1995 pour Djibouti, Haïti, la Mauritanie, Myanmar, le Népal, le Niger et la Sierra Leone; 1997 pour la Gambie et la Guinée-Bissau; 1998 pour la République démocratique populaire lao et le Lesotho; et 1999 pour Samoa, le Sénégal et les Îles Salomon.

b Unités monétaires locales.

processus de croissance peut être particulièrement fragilisé par les perturbations qui peuvent survenir dans les réseaux de transport en transit (tableau 28).

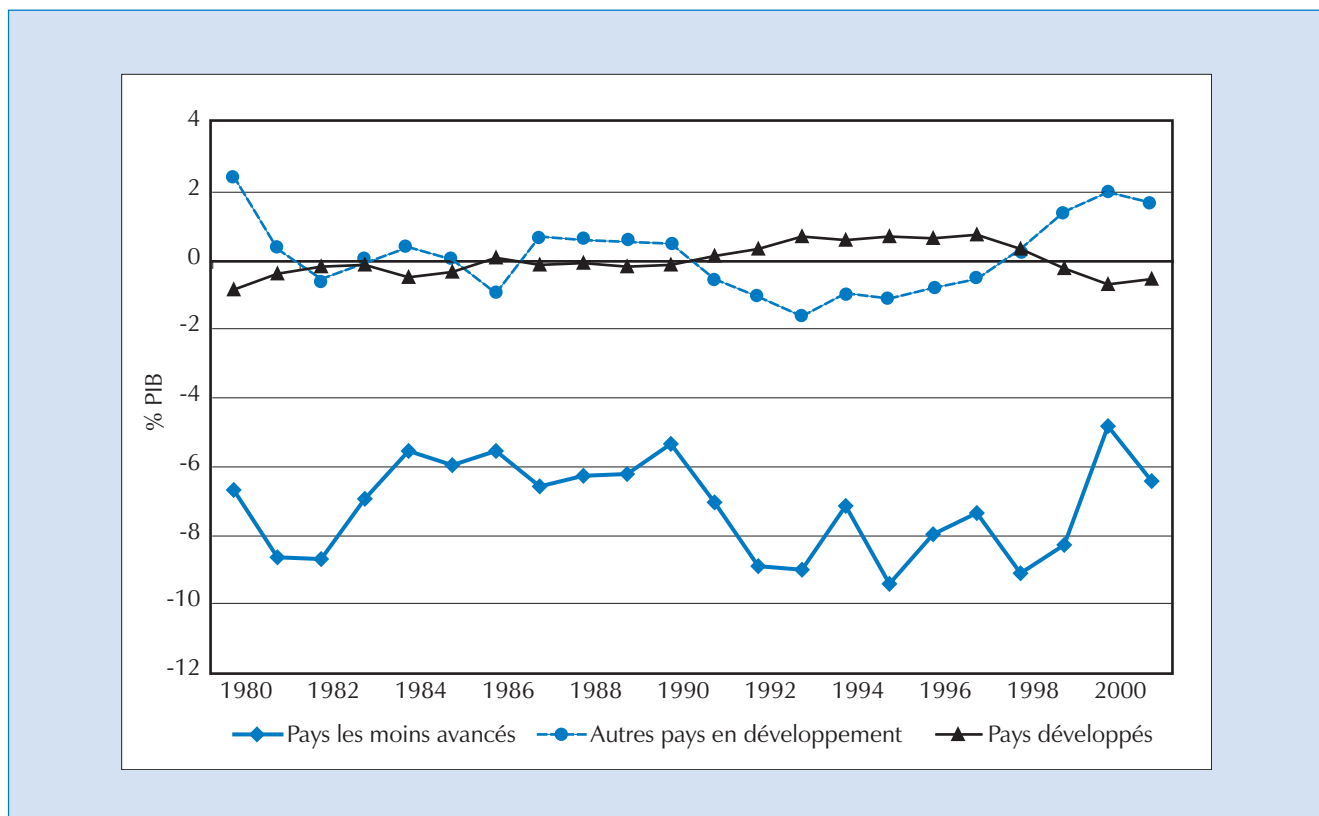
3. STRUCTURE DE LA CONTRAINTE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'accroissement des exportations peut financer, par le biais des recettes en devises, l'augmentation des importations qui sont indispensables pour parvenir à une croissance économique soutenue et réduire la pauvreté. Toutefois, l'augmentation des entrées de capitaux et la réduction de la charge du service de la dette peuvent aboutir aux mêmes résultats.

Il importe d'avoir cet élément à l'esprit étant donné que dans presque tous les PMA, l'économie est grevée par des déficits commerciaux considérables et persistants. Ceux-ci sont principalement financés par les flux d'aide, même si les repatriements de salaires sont de plus en plus importants, en particulier dans certains PMA, tandis que d'autres accueillent des flux d'IED non négligeables. Comme le montre le graphique 15, les déficits commerciaux des PMA considérés collectivement ont oscillé entre 5 et 10 % du PIB tout au long des années 90. Durant la période 1999-2001, le déficit commercial a dépassé 10 % du PIB dans 25 des 44 PMA pour lesquels on dispose de données, et 20 % du PIB dans 11 d'entre eux (tableau 26). On constate que les recettes d'exportation des PMA pris collectivement ont financé seulement 77 % des importations pendant ces années, chiffre qui tombe à seulement 65 % si on exclut les exportateurs de pétrole, qui affichent le plus souvent des excédents commerciaux. Dans près de la moitié des PMA pour lesquels on dispose de données, les recettes d'exportation ont financé moins des deux tiers des importations (tableau 26). En outre, dans les PMA qui exportent principalement

L'accroissement des exportations peut financer l'augmentation des importations qui sont indispensables pour parvenir à une croissance économique soutenue et réduire la pauvreté. Toutefois, l'augmentation des entrées de capitaux et la réduction de la charge du service de la dette peuvent aboutir aux mêmes résultats.

GRAPHIQUE 15. COMMERCE NET DE BIENS ET DE SERVICES DE DIFFÉRENTS GROUPES DE PAYS, 1980-2001
(en pourcentage du PIB)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

des produits agricoles, les recettes d'exportation ont couvert à peine 54 % des dépenses d'importation durant la période 1999-2001.

La contribution des exportations au développement des capacités d'importation et à la réduction de la contrainte de change qui pèse sur la croissance économique doit être envisagée dans ce contexte. Le fait que les exportations ne financent qu'une partie des dépenses totales d'importation et que des déficits commerciaux persistent, tout en étant principalement financés par des flux d'aide considérables, peut conduire à deux conclusions différentes. La première, qui pourrait être celle des PMA, consiste à dire que les entrées de capitaux, et particulièrement les flux d'aide, peuvent suppléer les exportations. La seconde, qui pourrait être celle des donateurs, consiste à dire que les exportations peuvent tenir le rôle de l'aide. L'une comme l'autre peuvent être invalidées.

Si exportations et aide peuvent sembler avoir les mêmes effets sur la contrainte de change, en particulier lorsque l'aide vient supporter la balance des paiements, les effets de l'aide sur les importations sont toutefois moins susceptibles de générer de la croissance que ceux des exportations.

La première conclusion s'appuie sur l'idée que les déficits commerciaux persistants financés par l'aide ne sont pas problématiques. Cela peut être vrai à condition que l'aide soit fournie sous forme de dons et à long terme, et/ou que des prêts à des conditions de faveur soient utilisés pour encourager l'investissement et non la consommation, renforcer les capacités de production et produire suffisamment de recettes en devises pour permettre de rembourser la dette. Mais si exportations et aide peuvent sembler avoir les mêmes effets sur la contrainte de change, en particulier lorsque l'aide vient soutenir la balance des paiements, les effets de l'aide sur les importations sont toutefois moins susceptibles de générer de la croissance que ceux des exportations. Cela s'explique par le caractère fluctuant de l'aide (ce qui vaut également pour les exportations de produits de base), l'aide liée à l'achat de produits importés, les coûts de transaction élevés et les problèmes de coordination qui se posent inévitablement lors de la fourniture de l'aide, et la difficulté pour le pays de se sentir véritablement maître des politiques menées dans le cas d'une forte dépendance à l'égard de l'aide extérieure et d'un endettement non viable auprès de créanciers publics. On tente de résoudre ces problèmes en s'appuyant sur les DSRP, mais les résultats obtenus jusqu'ici sont inégaux. Les PMA doivent néanmoins tout faire pour réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide et parvenir progressivement à une croissance soutenue qui repose de plus en plus sur la mobilisation des ressources intérieures, l'entrée d'IED favorables au développement et l'accès aux marchés financiers internationaux. L'expansion des exportations est un élément essentiel de cette transition en même temps qu'un moyen de renforcer la contribution des ressources intérieures à la croissance économique.

Réduire les flux d'aide et augmenter les paiements au titre du service de la dette annuleraient les effets positifs de l'expansion des exportations sur les importations. Un pays risquerait alors de se retrouver à son point de départ après avoir fourni des efforts considérables pour renforcer sa capacité de financer son propre développement.

La deuxième conclusion serait de dire que les exportations peuvent se substituer à l'aide. Dans cette perspective, l'expansion des exportations pourrait être perçue comme l'occasion pour les donateurs de revoir leurs engagements à la baisse sans provoquer une crise économique, ou encore comme le moyen d'éviter un nouveau cycle d'allègements de la dette et même d'augmenter les paiements au titre du service de la dette. Cette conclusion est aussi erronée que la précédente et sa mise en pratique serait contre-productive. En effet, réduire les flux d'aide et augmenter les paiements au titre du service de la dette annuleraient les effets positifs de l'expansion des exportations sur les importations. Un pays risquerait alors de se retrouver à son point de départ après avoir fourni des efforts considérables pour renforcer sa capacité de financer son propre développement. En outre, si on réduisait les flux d'aide, ou si on augmentait les paiements au titre du service de la dette, non seulement l'accroissement des exportations n'aurait eu aucun effet sur les importations, mais l'investissement et le budget de l'État pourraient en pâtir. Les flux d'aide ne

sont pas seulement importants pour l'équilibre de la balance des paiements; ils sont également au cœur du processus budgétaire et du processus d'accumulation des PMA. Comme le démontre la section suivante, les retombées les plus bénéfiques de la croissance des exportations ne pourraient se matérialiser que si ladite croissance va de pair avec un accroissement des investissements. Toutefois, ces effets d'entraînement entre croissance des exportations et hausse des investissements ne peuvent pas se produire si on réduit les flux d'aide en même temps que les exportations augmentent.

4. SYNERGIE ENTRE L'INVESTISSEMENT ET L'EXPORTATION

Dans les pays pauvres où l'économie est essentiellement agricole, ce qui est le cas de la plupart des PMA, la croissance économique nécessite la mise en place de capacités, institutions et services divers. Il faut adapter les techniques agricoles existantes, ou en concevoir de nouvelles, en tenant compte des conditions agroclimatiques et de la nature des sols du pays. Écoles, universités, hôpitaux, centres de formation technique et instituts de recherche et de développement doivent être consolidés ou créés. Il faut construire des routes et mettre en place des services de vulgarisation pour faire entrer la majorité de la population agricole dans la sphère de l'économie moderne. Des institutions et des politiques nouvelles sont nécessaires pour créer un environnement stable afin d'encourager les producteurs agricoles à adopter les nouvelles technologies et les nouveaux facteurs de production. Il faut garantir la paix et la stabilité politique, renforcer la primauté du droit et réduire les activités monopolistiques qui servent des intérêts particuliers. En résumé, il faut investir dans le capital physique, humain, social et institutionnel ainsi que dans l'innovation et le progrès technologique, en accord avec la situation des pays concernés. L'accumulation de capital et le progrès technologique sont les moteurs de la croissance, et le commerce international en est le carburant. Sans carburant, le moteur ne peut pas tourner.

Pour parvenir à une croissance économique soutenue, il faut donc non seulement que les exportations augmentent, mais aussi qu'elles soient en synergie avec l'investissement afin de bien utiliser les biens d'équipement, les matières premières et les facteurs de production importés et d'avoir en conséquence une productivité du travail en constante progression dans l'ensemble de l'économie. Si investissement et croissance des exportations sont associés, un cercle vertueux peut naître, dans lequel l'investissement dans les activités d'exportation améliore la productivité de ces dernières et débouche sur une compétitivité accrue, et l'expansion des exportations favorise en retour l'augmentation de l'investissement. Ce processus a également à voir avec l'évolution de la structure des exportations au profit de produits à plus forte valeur ajoutée et plus dynamiques. On peut procéder par étape, les recettes en devises et les ressources issues des exportations traditionnelles finançant dans un premier temps la diversification au profit de nouveaux produits d'exportation. Un bon exemple de ce cercle vertueux est Maurice, où les recettes dégagées grâce à l'essor du commerce du sucre dans les années 70 ont servi à financer les investissements dans les exportations de produits manufacturés dans la zone franche (Dabee, 2002).

L'une des raisons de la difficulté des PMA à renforcer la synergie entre investissement et exportations est l'absence de ressources intérieures pour financer de nouveaux investissements. Il est frappant de constater à cet égard que pendant la période 1995-1999, le revenu moyen par habitant des PMA, aux prix courants et aux taux de change officiels (et non en dollars PPA de

L'une des raisons de la difficulté des PMA à renforcer la synergie entre investissement et exportations est l'absence de ressources intérieures pour financer de nouveaux investissements.

1985), était de 0,72 dollar par jour, et la consommation moyenne par habitant de 0,57 dollar par jour (voir le tableau 25 ci-dessus). Cela veut dire, qu'il n'y avait en moyenne que 0,15 dollar par jour et par personne à consacrer à la formation de capital privé, à l'investissement public dans les infrastructures et au fonctionnement de services publics essentiels tels que la santé, l'éducation, l'administration et le maintien de l'ordre.

Il est plus que probable, pour la plupart des PMA, que la mise en place d'une synergie entre investissement et exportations passe par l'association efficace d'un accroissement des échanges et d'une augmentation de l'aide.

C'est en raison de tous ces éléments que le financement extérieur prend tant d'importance. Les flux de capitaux privés peuvent avoir un rôle à jouer. Toutefois, il est plus que probable, pour la plupart des PMA, que la mise en place d'une synergie entre investissement et exportations passe par l'association efficace d'un accroissement des échanges et d'une augmentation de l'aide.

D. Expansion des exportations et croissance économique «inclusive»

La réduction de la pauvreté nécessite une croissance économique soutenue, laquelle ne peut contribuer à réduire la pauvreté que si elle s'accompagne d'une augmentation substantielle de la consommation moyenne des ménages grâce à la création d'activités productives génératrices de revenus en nombre suffisant. Dans les PMA, il est difficile de parvenir à un tel résultat par le seul biais de l'accroissement des exportations. En fait, on peut craindre que l'accroissement des exportations ne s'appuie pas sur une large base mais se concentre dans une enclave tournée vers l'extérieur et entretenant peu de liens avec le reste de l'économie.

1. LES ACTIVITÉS D'EXPORTATION: SOURCES D'EMPLOIS ET DE MOYENS D'EXISTENCE

Le risque que l'expansion des exportations ne s'appuie pas sur une base diversifiée tient à la structure de l'économie des PMA en termes de composition sectorielle, de types d'entreprises et de catégories d'emplois. Bien que la part du commerce international dans le PIB total soit généralement élevée, dans la plupart des PMA, la majorité des emplois et des moyens d'existence ne dépendent pas des exportations. De plus, les liens entre les activités axées sur l'exportation et le reste de l'économie ne sont pas systématiques.

Bien que la part du commerce international dans le PIB total soit généralement élevée, dans la plupart des PMA, la majorité des emplois et des moyens d'existence ne dépendent pas des exportations. De plus, les liens entre les activités axées sur l'exportation et le reste de l'économie ne sont pas systématiques.

Il est difficile de mesurer la proportion de la population nationale directement employée dans des activités d'exportation. Comme le montre le graphique 13, les exportations ne se sont élevées qu'à 113 dollars par travailleur dans les PMA pendant la période 1999-2001, contre 552 dollars dans les pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire, et 8 455 dollars dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. Toutefois, ces écarts considérables témoignent davantage de la très faible productivité de la main-d'œuvre dans les PMA que de différences dans le degré de participation de la population aux activités d'exportation.

À quelques exceptions près, l'agriculture est la principale source de revenus dans les PMA. En 2000, dans les PMA pris collectivement, 71 % de la population en âge de travailler étaient employés dans l'agriculture, et la proportion de travailleurs agricoles excédait 50 % dans tous les PMA pour lesquels on dispose de données, sauf sept d'entre eux (Cap-Vert, Kiribati, Lesotho, les Maldives, Samoa, Ouganda et Yémen). Il existe de grandes

exploitations capitalistes (plantations, agro-industries), mais la production agricole est essentiellement organisée à l'échelle des ménages, au sein desquels production et consommation se superposent, une partie de la production totale du ménage n'étant pas mise sur le marché, mais consommée par le ménage lui-même. Les unités de production agricole plus importantes produisent essentiellement pour vendre, embauchent de la main-d'œuvre et achètent des produits manufacturés, et sont parfois associées à des agro-industries en qualité de fournisseurs de matières premières. En revanche, les exploitations plus modestes, bien que partiellement intégrées aux marchés de produits et de l'emploi, sont plutôt tournées vers une agriculture de subsistance, une tendance renforcée par la précarité liée à l'extrême pauvreté et par le fait que le réseau interne de commercialisation, de transport et de communications est insuffisamment développé.

Les agro-industries comme les petits agriculteurs produisent pour l'exportation, bien que d'une manière générale, une part réduite de leur production totale est exportée. Dans plus de la moitié des PMA pour lesquels on dispose de données, on constate que les exportations agricoles ont représenté moins de 10 % de la valeur ajoutée issue de l'agriculture (tableau 29). Le ratio exportations de produits agricoles/valeur ajoutée du secteur agricole n'est sans doute pas le meilleur moyen de mesurer l'importance des exportations comme source de revenus agricoles. Toutefois, il semble indiquer que dans les PMA, la participation directe des agriculteurs aux activités d'exportation est plutôt limitée, à quelques notables exceptions près, notamment la Guinée-Bissau, le Malawi et les PMA d'Afrique de l'Ouest exportateurs de coton.

Les autres secteurs d'activité sont l'exploitation des ressources minières, l'industrie et les services, dans lesquels, à l'instar de l'agriculture, la production est organisée selon une structure très hétérogène. En résumé, comme indiqué dans le *Rapport 2000 sur les pays les moins avancés*, on peut dégager trois types d'entreprises (CNUCED, 2000, p. 95 à 97). À l'une des extrémités du spectre (strate A), on trouve une poignée de grandes entreprises, nationales ou étrangères, viables, qui offrent des emplois fixes à plein temps à la main-d'œuvre qualifiée et ont des liens avec les marchés mondiaux. À l'autre extrémité du spectre (strate C), une multitude de microentreprises et de petites entreprises emploie de façon informelle la plus grande partie de la main-d'œuvre non qualifiée, notamment sous forme d'emplois occasionnels. Ces entreprises ciblent généralement le marché national en fournissant des services ou en produisant des biens accessibles aux pauvres.

Entre ces deux types d'activité se trouve une fine strate composée d'entreprises nationales de taille moyenne qui peuvent, dans une certaine mesure, avoir des activités à vocation exportatrice (strate B). L'une des caractéristiques de ces activités est qu'il est difficile de financer leur développement à des conditions commerciales. On les a appelées le «milieu manquant» dans la structure du secteur des entreprises des PMA (CNUCED, 2001).

Comme dans le cas de l'agriculture, il est difficile d'estimer le nombre de personnes qui travaillent à l'exportation, en particulier dans les industries extractives, l'industrie textile et du vêtement et les services de tourisme. Toutefois, il ressort des données existantes que la valeur ajoutée manufacturière n'a représenté que 10 % du PIB dans le groupe des PMA durant la période 1999-2001, et demeure faible même dans les PMA qui se sont diversifiés en exportant des textiles et des vêtements. Au Bangladesh, en République

Dans les PMA pris collectivement, 71 % de la population en âge de travailler étaient employés dans l'agriculture... Dans plus de la moitié des PMA pour lesquels on dispose de données, on constate que les exportations agricoles ont représenté moins de 10 % de la valeur ajoutée issue de l'agriculture.

TABLEAU 29. INDICATEURS DE L'IMPORTANCE DES EXPORTATIONS DANS L'EMPLOI TOTAL DANS LES PMA, PAR PAYS, 1999-2001
(Pourcentage)

	Population rurale en % de la population totale	Main-d'œuvre agricole en % de la main-d'œuvre totale	Exportations agricoles en % de la valeur ajoutée agricole	Valeur ajoutée manufacturière en % du PIB ^a	Emplois du secteur manufacturier en % de la main d'œuvre totale ^b
Pays dont le degré d'«ouverture» est supérieur à la moyenne^c					
Guinée équatoriale	51,9	70,4	7,0
Maldives	72,4	22,5	..	4,3	7,2
Angola	65,8	71,8	0,5	3,3	0,3
Vanuatu	78,3	80,1	14,0	3,4	1,1
Îles Salomon	80,3	73,1	2,1
Sao Tomé-et-Principe	53,1	64,4	44,2	4,4	..
Lesotho	72,1	37,9	5,4	12,7	1,8
Gambie	69,3	79,0	10,3	5,0	0,4
Djibouti	16,0	79,0	17,3	2,7	..
Cambodge	83,1	70,1	2,1	5,8	5,7
Samoa	77,9	34,5	14,1	15,4	..
Érythrée	81,2	77,5	1,4	10,5	..
Guinée Bissau	68,5	82,8	59,3	10,1	..
Mauritanie	42,3	52,9	17,3	8,8	0,2
Bhoutan	92,9	93,7	9,8	10,4	..
Cap-Vert	38,0	23,0	0,4	8,7	..
Togo	66,6	59,7	20,1	9,3	..
Yémen	75,3	36,7	32,6	7,0	0,4
Sénégal	52,6	73,7	16,7	17,4	0,8
Malawi	85,3	82,9	77,8	12,9	0,8
Mali	69,8	81,0	23,7	3,8	..
Rép. dém. pop. lao	80,7	76,5	3,7	17,2	..
Libéria	55,1	67,5
Madagascar	70,5	74,2	9,6	12,1	..
Zambie	60,3	50,9	4,8	11,6	1,1
Pays dont le degré d'«ouverture» est inférieur à la moyenne^c					
Mozambique	67,9	80,5	5,8	12,1	0,3
Népal	88,1	93,0	2,6	9,4	4,4
Tchad	76,2	75,2	21,9	11,1	..
Guinée	72,5	83,8	4,3	4,2	..
Sierra Leone	63,4	62,1	2,5	4,7	0,6
Comores	66,8	73,7	6,7	4,0	..
Éthiopie	84,5	82,4	9,6	7,0	0,3
Haïti	64,3	62,2
Bénin	57,7	54,0	21,7	8,9	..
Niger	79,4	87,7	9,4	6,6	..
Rép. dém. du Congo	..	63,2	1,4	4,5	..
Rép. Unie de Tanzanie	67,8	80,4	13,3	7,4	0,8
Burkina Faso	83,5	92,3	13,7	14,1	0,2
Ouganda	85,8	25,0	..	9,8	..
Bangladesh	75,0	55,6	0,9	14,9	5,6
Rwanda	103,5	90,3	5,3	10,0	..
Soudan	63,9	61,0	8,6	9,7	..
Burundi	91,0	90,4	11,8	8,7	0,2
Rép. centrafricaine	58,8	72,6	4,5	9,2	0,3
<i>Pour mémoire:</i>					
Afghanistan	78,1	67,0
Kiribati	61,8	26,5	..	1,1	..
Myanmar	72,3	70,2	..	6,9	5,5
Somalie	72,5	71,1
PMA	69,1	69,1	17,1	10,3	1,8
Pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire	57,8	70,5	9,8	21,3	..

Source: Estimations de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; base de données en ligne de la FAO; ONUDI, *Statistiques industrielles 2003*, CD-ROM; et Banque asiatique de développement, *Key Indicators 2003*.

Note: Tuvalu a été exclu faute de données.

a 1996-1998 pour le Cambodge, Kiribati et les Maldives.

b Les données se rapportent aux périodes suivantes: 1991-1993 pour l'Angola, 1990-1991 pour le Burundi, 1991-1993 pour la République centrafricaine, 2000 pour le Bangladesh, le Cambodge, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Mozambique et le Vanuatu, 1999 pour le Népal, 1998 pour le Lesotho et le Burkina Faso, 1996-1998 pour le Malawi, 1995 pour Myanmar, 1995-1997 pour le Sénégal, 1997-1999 pour la République-Unie de Tanzanie, 1994-1996 pour le Yémen, 1993 pour la Gambie et la Sierra Leone et 1994 pour la Zambie.

c On mesure l'«ouverture» en fonction de la part du commerce dans le PIB. Les PMA dont le degré d'ouverture est supérieur à la moyenne sont ceux dont le ratio commerce/PIB est supérieur à celui des pays à revenu faible et pays à revenu intermédiaire.

démocratique populaire lao, au Lesotho et à Madagascar, la valeur ajoutée manufacturière a représenté entre 12 et 17 % du PIB. En revanche, au Cambodge et au Népal, elle a représenté, respectivement, que 6 et 9 % du PIB. Il est peu probable que la part de la main-d'œuvre totale absorbée par le secteur manufacturier dépasse ces pourcentages. En réalité, selon les données de l'ONUDI, qui se concentrent sur l'emploi salarié fixe, le secteur manufacturier a représenté, dans les années 90, moins de 2 % du total des emplois dans presque tous les PMA pour lesquels il existait des données (tableau 29).

2. LES POINTS FAIBLES DE LA «CROISSANCE ENCLAVÉE»

Étant donné la structure de la production, du secteur des entreprises et de l'emploi décrite précédemment, rien ne garantit que l'accroissement des exportations débouche sur une forme de croissance économique qui soit «inclusive». En effet, il est fort probable que l'accroissement des exportations soit associé à une «croissance enclavée»³, c'est-à-dire une forme de croissance concentrée dans une petite partie de l'économie, d'un point de vue tant géographique que sectoriel. Le modèle de développement des PMA d'Afrique à l'époque coloniale en est un bon exemple, avec d'un côté, un secteur d'exportation de produits de base assez prospère, bien desservi par les liaisons routières et portuaires et appuyé par des services auxiliaires, et de l'autre, de vastes arrière-pays non développés où vivait la plus grande partie de la population. Toutefois, ce type de phénomène peut tout aussi bien se produire lorsque l'accroissement des exportations de produits manufacturés est confiné à une zone franche consacrée à l'assemblage de produits importés, ou à des enclaves touristiques approvisionnées par les importations, ou encore à des exploitations minières à forte intensité de capital financées par l'IED.

La croissance enclavée offre une solution à court terme face aux multiples contraintes qui pèsent inévitablement sur la croissance économique dans les pays à faible revenu pris dans l'engrenage du sous-développement et de la pauvreté généralisée. Les ressources extérieures peuvent compenser efficacement aussi bien le manque d'investissements que l'insuffisance de la demande intérieure réelle ou le manque de fiabilité des fournisseurs locaux: l'épargne extérieure peut pallier l'insuffisance de l'épargne locale; les exportations, celle de la demande locale, et les importations permettent d'acquérir des facteurs de production conformes aux normes internationales. En cas d'inélasticité de l'offre de denrées alimentaires produites localement, le surcroît de demande résultant du plus grand nombre de travailleurs en activité et/ou de la hausse des salaires au sein de l'enclave peut également être satisfait en augmentant les importations alimentaires. Mais la croissance économique générée au sein de l'enclave grâce aux marchés et fournisseurs extérieurs, et l'augmentation du PIB par habitant qui en résulte, n'empêchent pas l'existence d'un sous-emploi généralisé et d'une pauvreté persistante par ailleurs (Mhone, 2001).

Une croissance économique concentrée uniquement dans une enclave à vocation exportatrice ne peut pas être «inclusive», pas plus qu'elle ne peut être durable. Dans les pays très pauvres, le creusement des inégalités associé à une croissance enclavée peut déclencher une crise de légitimité, qui pourrait même dégénérer en conflit civil (voir le chapitre 4).

Étant donné la structure de la production, du secteur des entreprises et de l'emploi, il est fort probable que l'accroissement des exportations soit associé à une «croissance enclavée».

La croissance enclavée offre une solution à court terme face aux multiples contraintes qui pèsent inévitablement sur la croissance économique dans les pays à faible revenu pris dans l'engrenage du sous-développement et de la pauvreté généralisée...

... Mais une croissance économique concentrée uniquement dans une enclave à vocation exportatrice ne peut pas être «inclusive», pas plus qu'elle ne peut être durable.

3. LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE «INCLUSIVE»

Une croissance économique soutenue qui se veut «inclusive», ou solidaire, doit être de nature à accroître notablement le revenu moyen des ménages grâce à la création en nombre suffisant d'activités productives génératrices de revenus (emplois et moyens d'existence). Il faut donc non seulement accroître la production par habitant mais aussi atteindre des taux de croissance économique et d'intensité d'emploi de la croissance qui permettent à la population en âge de travailler de s'intégrer de plus en plus pleinement et de manière de plus en plus productive sur le marché du travail. Plus la croissance démographique sera rapide, plus le rythme de la croissance économique devra être soutenu et le taux d'intensité d'emploi de la croissance, élevé, pour remplir cette condition.

L'accroissement des exportations contribue à atteindre cet objectif dans la mesure où les activités d'exportation créent des emplois et sont à plus forte composante de main-d'œuvre que certaines activités de substitution aux importations axées sur le marché intérieur. Quoi qu'il en soit, la contribution totale du secteur marchand à l'emploi peut être négligeable, voire négative, si les emplois créés sous l'effet de l'accroissement des exportations sont contrebalancés par la suppression d'emplois dans les secteurs marchands axés sur le marché intérieur qui ne peuvent pas soutenir la concurrence des importations. Ce pourrait être le cas de nombreuses entreprises de la strate B, dont la disparition aggraverait le problème du «milieu manquant» dans la structure du secteur des entreprises des PMA. Par ailleurs, la création d'emplois dans tous les secteurs de l'économie dépend autant de la croissance du secteur non marchand que de celle du secteur marchand⁴.

Bien que la croissance économique ait peu de chances d'être durable si elle ne s'accompagne pas d'un accroissement des exportations, elle a tout aussi peu de chances d'être «inclusive» si elle ignore le marché intérieur.

Dans les pays où ont été adoptées des mesures fiscales et autres mesures dissuasives qui ont découragé la production destinée à l'exportation, des gains de productivité peuvent être réalisés en réaffectant des ressources jusque-là consacrées aux activités qui concurrencent les importations et aux biens marchands, au profit de produits exportables. Grâce à ces gains d'efficacité issus des échanges, les possibilités de consommation d'un pays sont accrues pour un apport de travail donné. Si les exportations ne sont plus défavorisées, il ne faut pas pour autant négliger les activités qui concurrencent les importations ou les biens non marchands. La multiplication de ces sources potentielles de revenus est un élément essentiel de la croissance totale de l'emploi dans le cadre d'une croissance «inclusive».

Ainsi, bien que la croissance économique ait peu de chances d'être durable si elle ne s'accompagne pas d'un accroissement des exportations, elle a tout aussi peu de chances d'être «inclusive» si elle ignore le marché intérieur. C'est ce que mettent en évidence les analyses qui évaluent l'importance relative de différents éléments de la demande qui interviennent dans la croissance économique, à savoir l'accroissement de la demande locale, la substitution aux importations et la croissance des exportations. Par exemple, les travaux de Chenery *et al.* (1986) sur l'évolution de la croissance au cours de la période 1950-1983 montrent qu'au début du processus de développement, l'augmentation de la demande locale comptait pour pratiquement 75 % de la croissance économique, tant dans les petits pays où le secteur primaire était prépondérant que dans les petits pays où le secteur manufacturier était prédominant. En République de Corée (1955-1971) et dans la province chinoise de Taiwan (1956-1971), généralement considérées comme les modèles par excellence de la «croissance tirée par les exportations», l'augmentation de la demande locale comptait respectivement pour 68 % et 55 % de la croissance économique totale, et l'accroissement des exportations, pour 35 % et 43 % (Chenery, 1986, tableau 6.4).

La croissance «inclusive» est également facilitée si l'expansion des exportations est liée à la croissance du reste de l'économie, comme c'est le cas lorsqu'il existe des synergies positives entre les entreprises exportatrices et les fournisseurs locaux de facteurs de production, les prestataires de services, les sous-traitants et les achats locaux de biens salariaux. Il est capital que l'accroissement des exportations contribue à renforcer les liens locaux et les complémentarités favorables au développement entre l'agriculture, dont la majorité de la population tire ses moyens de subsistance, et les activités nouvelles autres qu'agricoles.

E. Conclusions

L'idée centrale de ce chapitre est que le commerce international peut contribuer de manière déterminante à la réduction de la pauvreté dans les PMA dans la mesure où il existe une pauvreté généralisée, une pauvreté de masse. Dans ces conditions, la réduction de la pauvreté nécessite une croissance économique soutenue, qui passe par l'expansion des exportations. Celles-ci sont essentielles étant donné que l'économie des PMA est sensible aux importations et soumise à des contraintes rigoureuses en matière de change. Les difficultés d'importation font obstacle à la pleine utilisation et au développement efficace des capacités productives locales. Dans certains pays, la sécurité alimentaire est également sensible aux importations.

Grâce aux exportations, les ressources naturelles sous-utilisées et la main-d'œuvre excédentaire peuvent être exploitées pour financer des importations qui stimulent la croissance économique. Mais si l'accroissement des exportations est une condition préalable, elle n'est pas en soi suffisante pour déboucher sur une croissance économique soutenue. Il faut pour cela que l'accroissement des exportations soit lié aux principaux moteurs de la croissance économique, à savoir la hausse de l'investissement et le progrès technologique. Étant donné le peu de ressources intérieures dont disposent les PMA pour financer l'investissement, l'intensification des échanges et une aide accrue sont souvent nécessaires pour mettre en place une interaction forte entre investissement et exportations.

Pour faire reculer la pauvreté, la croissance économique doit être non seulement «inclusive», mais également soutenue. D'où la nécessité d'une croissance économique qui s'appuie sur une base diversifiée et permette une augmentation substantielle du revenu moyen des ménages grâce à la création, en nombre suffisant, d'activités productives génératrices de revenus. La situation des PMA rend la chose difficile dans la mesure où en dépit de l'ouverture notable de leur économie (mesurée d'après la part du commerce dans le PIB), la plus grande partie de la population ne participe pas directement à des activités d'exportation. En effet, la structure de la production, du secteur des entreprises et de l'emploi au sein des PMA est davantage propre à générer une croissance «enclavée» qu'une croissance reposant sur une large base.

Les conditions qui doivent impérativement être remplies pour que l'accroissement des exportations s'inscrive dans un processus de croissance économique à la fois soutenue et «inclusive» sont les suivantes:

- L'accroissement des exportations doit permettre d'importer les biens et les services nécessaires à la pleine utilisation et au développement efficace des capacités productives aux fins d'une croissance économique soutenue.

Pour faire reculer la pauvreté, la croissance économique doit être non seulement «inclusive», mais également soutenue. D'où la nécessité d'une croissance économique qui s'appuie sur une base diversifiée et permette une augmentation substantielle du revenu moyen des ménages grâce à la création, en nombre suffisant, d'activités productives génératrices de revenus.

- La réduction de la contrainte de change grâce à l'accroissement des recettes d'exportation ne doit pas être contrebalancée par la réduction des flux d'aide ou l'augmentation des paiements au titre du service de la dette.
- L'accroissement des exportations doit renforcer l'accumulation de capital et le progrès technologique dans le pays, et réciproquement.
- Des interactions positives qui contribuent au développement doivent se mettre en place entre les activités d'exportation en pleine croissance et le reste de l'économie, et il faut en particulier que le commerce international renforce les complémentarités favorables au développement entre l'agriculture et les activités non agricoles.
- Les sources potentielles de revenus doivent se multiplier dans tous les secteurs de l'économie, qu'il s'agisse des activités d'exportation, des activités qui concurrencent les importations ou des secteurs marchands ou non marchands, à un rythme plus rapide que celui de l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler.

Une fois ces conditions réunies, l'accroissement des exportations devrait permettre de réduire la pauvreté.

Notes

- 1 L'échantillon rassemble des pays pour lesquels on disposait de données, notamment des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur dont les niveaux de consommation privée par habitant se situent en dessous de 2 400 dollars par an (en dollars PPA de 1985). C'est la valeur plafond jusqu'à laquelle il est possible d'établir des estimations de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour.
- 2 La croissance économique est également capitale pour la sécurité alimentaire. Pour une analyse théorique des liens entre la sécurité alimentaire d'une part, et la croissance économique, la répartition du revenu et le niveau des prix des produits alimentaires, d'autre part, voir Timmer (2000). Les liens entre croissance des revenus et sécurité alimentaire sont analysés par Haddad et al. (2003).
- 3 L'expression «croissance enclavée» est empruntée à Jones et Marjit (1995), qui l'utilisent pour désigner un processus plus positif dans le cadre duquel l'enclave sert de «révélateur» des talents humains dans une société.
- 4 Les biens marchands sont tous les biens produits ou consommés localement qui sont de parfaits produits de substitution pour les biens faisant l'objet d'échanges internationaux et qui pourraient éventuellement faire eux aussi l'objet de tels échanges. Les biens non marchands sont tous les biens produits ou consommés localement pour lesquels il n'existe pas de parfaits produits de substitution parmi les biens faisant l'objet d'échanges et qui n'ont de débouchés qu'au niveau local.

Bibliographie

- Banque mondiale (2003). *Rapport sur le développement dans le monde 2003*, Washington DC.
- Berthélemy, J. C. and Morrison, C. (1989) *Agricultural Development in Africa and the Supply of Manufactured Goods*, OCDE, Centre de développement, Paris.
- Bhalla, S. S. (2002). *Imagine There is No Country: Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalization*, Institute for International Economics, Washington DC.
- Chenery, H., Robinson, S., Syrquin, M. (1986). *Industrialization and Growth: A Comparative Study*, Oxford University Press, New York.
- CNUCED (1996). *Rapport sur le commerce et le développement, 1996*, UNCTAD/TDR/1996, Genève.
- CNUCED (1998). *Rapport sur le commerce et le développement, 1998*. UNCTAD/TDR/1998, Genève.
- CNUCED (2000). *Les pays les moins avancés, Rapport 2000*, United Nations publication, sales No. F.00.II.D.21, Genève.
- CNUCED (2001). Growing micro and small enterprises in LDCs — The “missing middle” in LDCs: Why micro and small enterprises are not growing, UNCTAD/ITE/TEB/5, Genève.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés, Rapport 2002 — Échapper au piège de la pauvreté*, United Nations publication, sales No. F.02.II.D.13, Genève.
- CNUCED (2003). *Rapport sur le commerce et le développement, 2003*, United Nations publication, sales No. F.03.II.D.7, Genève.
- Dabee, B. (2002). The role of non-traditional exports in Mauritius. In: Helleiner, G. (éd.), *Non-Traditional Export Promotion in Africa: Experience and Issues*, Palgrave, Hampshire.
- Deaton, A. (2004). Measuring poverty in a growing world (or measuring growth in a poor world) (disponible à l'adresse suivante: http://www.wss.princeton.edu/%7Erpds/downloads/deaton_measuringpoverty_204.pdf).
- FAO (2003a). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, Rome, (Italie) (disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/j0083f/j0083f00.pdf>).
- FAO (2003b). *Food Import Profiles of Least Developed Countries and Net Food Importing Developing Countries*, Rome, (Italie).
- Haddad, L., Aldermann, H., Appleton, S., Song, L. and Yohannes, Y. (2003). Reducing child malnutrition: how far does income growth take us?, *World Bank Economic Review*, 17:107-131.
- Helleiner, G. (1993). Trade, trade policy and economic development in very low-income countries. In: Nissanke, M., Hewitt, A. (éd.), *Economic Crisis in Developing Countries: New Perspectives on Commodities, Trade and Finance: Essays in Honour of Alfred Maizels*, St Martin's Press, Londres et New York.
- Jones, R. W., Marjit, S. (1995). Labour-market aspects of enclaved-led growth, *Canadian Journal of Economics*, 28 (special issue): S76–S93.
- Karshenas, M. (2004). Global poverty trends and the millennium goals, Employment Strategy Paper No. 2004/5, Bureau international du Travail, Genève.
- Mhone, G. C. Z. (2001). Enclavity and constrained labour absorptive capacity in Southern African economies, Paper prepared for the UNRISD meeting on “Rethinking Development Economics”, 7–8 September 2001, Le Cap, (Afrique du Sud).
- Pyatt, G. (2003). Development and the distribution of living standards: a critique of the evolving database, *Review of Income and Wealth*, 49 (3): 333–358.
- Ravallion, M. (2003). Measuring aggregate welfare in developing countries: how well do national accounts and surveys agree, *Review of Economics and Statistics*, 85 (3): 645–652.
- Sachs, I. (2003). From poverty trap to inclusive development in LDCs, document de base établi pour les pays les moins avancés, Rapport 2004, Genève.
- Timmer, C. P. (2000). The macro dimensions of food security: economic growth, equitable distribution, and food price stability, *Food Policy*, 25: 283–295.

Comment fonctionne la relation commerce-pauvreté dans la pratique?

Chapitre

3

A. Introduction

Ainsi qu'il ressort de l'analyse qui vient d'être présentée, le commerce international peut à l'évidence jouer un grand rôle en faisant reculer la pauvreté dans les PMA. Cependant, il est également évident que le lien entre l'expansion des exportations et la réduction de la pauvreté n'est pas automatique, mais reste subordonné à diverses conditions tant internes qu'externes. Le présent chapitre étudie la façon dont la relation commerce-pauvreté fonctionne dans la pratique dans les PMA.

Le message essentiel à retenir est qu'en réalité, dans bon nombre de PMA, le rôle positif que le commerce pourrait jouer dans la réduction de la pauvreté ne se concrétise pas. Le principal problème de politique à surmonter pour associer commerce international et réduction de la pauvreté dans les PMA consiste à combler l'écart entre le rôle positif du commerce envisagé au chapitre précédent et la relation souvent neutre, si ce n'est négative, entre commerce et pauvreté qui, comme on le constatera ci-après prévaut actuellement dans un trop grand nombre de PMA.

En réalité, dans bon nombre de PMA, le rôle positif que le commerce pourrait jouer dans la réduction de la pauvreté ne se concrétise pas.

Trois grands domaines dans lesquels le commerce international ne fonctionne sans doute pas assez efficacement pour réduire la pauvreté dans les PMA sont ici passés en revue, à savoir les résultats commerciaux, les liens entre commerce et croissance et la forme de croissance économique associée à l'expansion des exportations. La section B examine les résultats commerciaux des PMA, en montrant en particulier le lien entre la structure et le dynamisme des exportations. Vu que les résultats commerciaux de nombreux PMA ont connu une embellie dans les années 90, la section C montre dans quelle mesure le développement des exportations est allé de pair avec une réduction de la pauvreté durant cette période. Dans les sections D et E, il est question de certains des «maillons manquants» entre la croissance des exportations et la réduction de la pauvreté: ces sections analysent, premièrement, la relation entre le commerce et le taux de croissance et, deuxièmement, la relation entre le commerce et la forme de la croissance économique. Une attention particulière est accordée dans la section E, aux différences existant entre les PMA en ce qui concerne le degré d'inégalité des revenus, l'équilibre entre demande intérieure et expansion des exportations en tant que sources de croissance économique, et l'intensité des efforts de mobilisation des ressources intérieures. La section F récapitule les principales conclusions.

B. Structure des exportations, résultats commerciaux et engrenage international de la pauvreté

La faiblesse des résultats commerciaux d'un pays est la raison la plus simple qui puisse expliquer l'effritement du lien commerce-pauvreté. Le dynamisme plus ou moins grand des exportations est étroitement lié à la structure de celles-ci.

1. ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS DES PMA

La structure des exportations des PMA a été examinée en détail dans l'édition de 2002 du rapport *Les pays les moins avancés*¹. Il convient d'en rappeler ici les aspects essentiels:

Dans les PMA, le dynamisme plus ou moins grand des exportations est étroitement lié à la structure de celles-ci.

Les PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole se caractérisent par un secteur de produits de base à faible productivité, à faible valeur ajoutée et à faible compétitivité, qui se limite généralement à un éventail restreint de produits destinés à des marchés internationaux en perte de vitesse ou peu dynamiques.

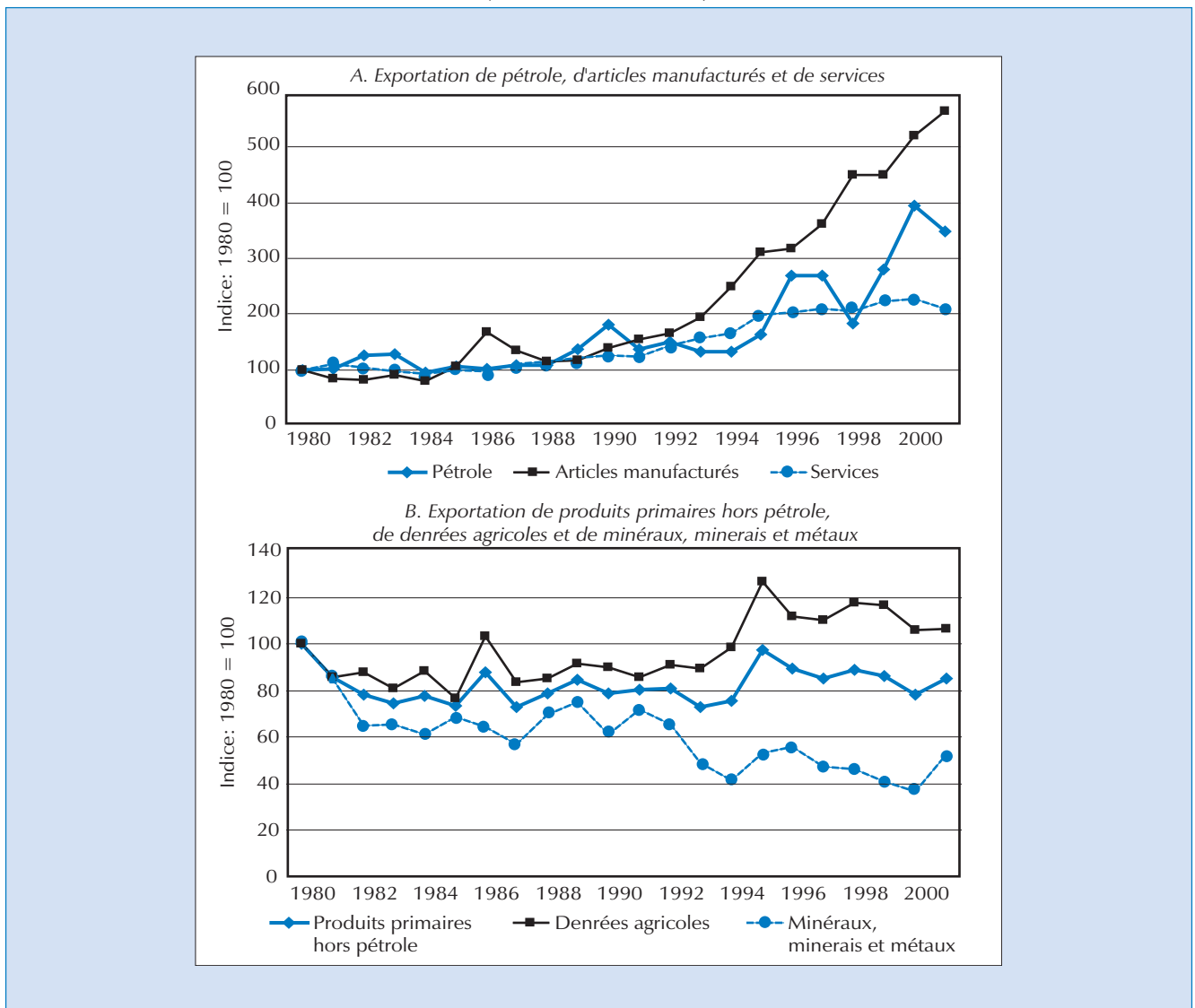
- Les exportations totales de marchandises des PMA se divisent plus ou moins également entre les produits pétroliers, les produits primaires hors pétrole et les articles manufacturés. Dans la période 1999-2001, le pétrole constituait 35 % des exportations totales de marchandises, les articles manufacturés² 33 % et les produits primaires autres que le pétrole 32 %.
- Les exportations de services représentent une part appréciable des exportations totales de biens et de services des PMA. En 1999-2001, elles comptaient pour 17 % du total.
- Sur la base d'un classement effectué à la fin des années 90, les produits primaires sont la principale source de recettes d'exportation dans 31 PMA sur 49. Quatre pays sont des exportateurs de pétrole; sept autres exportent essentiellement des ressources minérales; et 20 pays sont principalement des exportateurs de produits agricoles. Les 18 autres PMA exportent pour l'essentiel des articles manufacturés (surtout des textiles et des vêtements) ou des services (touristiques notamment), ou une combinaison des deux³.
- Il y a une grande différence entre les PMA d'Afrique et les PMA d'Asie concernant la diversification de leurs exportations d'articles manufacturés. En 1999-2001, les exportations de textiles et de vêtements constituaient 61 % des exportations totales de marchandises des PMA d'Asie et 2 % de celles des PMA d'Afrique. Les principales exceptions à la tendance générale observée en Afrique sont le Lesotho et Madagascar. Les PMA insulaires se spécialisent généralement dans les exportations de services. Cependant, les exportations de textiles et de vêtements sont également importantes au Cap-Vert et aux Maldives.
- Quelles que soient leurs principales exportations, la plupart des PMA se concentrent sur une gamme étroite de produits. Pour le groupe des PMA dans son ensemble, les trois principaux produits exportés constituaient 76 % du total des exportations de marchandises en 1997-1999.
- Les PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole se caractérisent par un secteur de produits de base à faible productivité, à faible valeur ajoutée et à faible compétitivité, qui se limite généralement à un éventail restreint de produits destinés à des marchés internationaux en perte de vitesse ou peu dynamiques. En 1997-1999, la part des produits primaires non transformés avant l'exportation représentait, pour ce groupe de pays, 84 % du total des exportations.
- En général, les exportations d'articles manufacturés se limitent également à quelques lignes de fabrication exigeant peu de compétences dans lesquelles la concurrence s'exerce sur la base des coûts: les industries se sont souvent développées en fonction de préférences commerciales accordées par des pays développés, notamment l'Union européenne et les États-Unis, et de l'accès préférentiel aux marchés accordé en vertu d'accords multilatéraux, en l'occurrence l'Accord sur les textiles et les vêtements (communément appelé l'Arrangement multifibres) qui sera éliminé au 1^{er} janvier 2005.

2. RÉSULTATS COMMERCIAUX ENREGISTRÉS DANS LES ANNÉES 80 ET 90

Le commerce des PMA a connu, dans les années 80 et 90, deux types d'évolution. D'une part, les exportations de pétrole, d'articles manufacturés et de services se sont considérablement accrues. Comme le montre le graphique 16A, la valeur des exportations d'articles manufacturés a plus que quintuplé entre 1980 et 2001, les exportations de services ont doublé et les exportations pétrolières quasiment quadruplé. D'autre part, ces succès ont été contrebalancés par la stagnation et la diminution de la valeur des exportations de produits primaires hors pétrole. En 2001, la valeur courante des exportations de produits primaires hors pétrole des PMA était inférieure de 15 % à celle de 1980. Leurs exportations de minéraux ont brutalement reculé au cours de cette période, tandis que les exportations de denrées agricoles — après s'être redressées entre 1986 et 1995 — sont retombées à un niveau supérieur de 5 % à peine à celui de 1980 en valeur (graphique 16B). Les éléments qui ont contribué à cette piètre tenue des exportations pour les PMA tributaires des produits de base sont examinés dans l'encadré 7.

Entre 1980 et 2001, les exportations de pétrole, d'articles manufacturés et de services ont considérablement augmenté. Cependant, ces succès ont été contrebalancés par la stagnation et la baisse de la valeur des exportations de produits primaires hors pétrole.

GRAPHIQUE 16. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PMA, 1980-2001
(Indice: 1980 = 100)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après des données de la base COMTRADE de l'ONU (exportations de marchandises) et des données de la CNUCED (exportations de services).

Note: Calculs fondés sur des données en dollars courants.

ENCADRÉ 7. FACTEURS SUSCEPTIBLES D'EXPLIQUER LA PIÈTRE TENUE DES EXPORTATIONS DES PMA TRIBUTAIRES DE PRODUITS DE BASE

On peut mieux se rendre compte de la piètre tenue des exportations des PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole en passant en revue certains des facteurs qui y contribuent directement, à savoir la baisse des prix des produits de base, la modeste part détenue par ces pays sur le marché des produits dynamiques et le manque de compétitivité.

Il est difficile de distinguer l'influence respective de ces trois facteurs. Cependant, la baisse des prix mondiaux des produits de base a été très préjudiciable à la tenue des exportations des PMA exportant ce type de produits. Entre 1980 et 2003, le prix des denrées alimentaires, y compris les boissons, a chuté de 73,3 % (s'établissant à 26,7 % de sa valeur de 1980), celui des matières premières d'origine agricole de 60,7 % (à 39,3 % de sa valeur de 1980) et celui des minéraux, minerais et métaux de 59,5 % (à 40,5 % de sa valeur de 1980). Cette baisse a atteint certaines des exportations les plus importantes pour les pays les moins avancés. Au premier semestre de 2003, le cours du café représentait à peine 17 % de sa valeur de 1980, celui du coton 33 % et celui du cuivre 42 %.

Le tassement des prix des produits de base s'est traduit par une déperdition sensible de ressources¹. Dans le tableau 1 de l'encadré, on s'est efforcé de quantifier l'effet direct des variations des prix des produits de base sur les exportations des PMA en calculant quelle aurait été la valeur des exportations des PMA en 2001 si les prix mondiaux de certains produits pour lesquels des données sont disponibles étaient restés les mêmes qu'en 1980. Le tableau montre que les PMA auraient pu tirer 1,2 milliard de dollars de plus de l'exportation de ces produits si leur prix n'avait pas diminué. Cela correspond à une majoration de 12,6 % par rapport à la valeur de ces produits en 2001. Les PMA exportateurs de café auraient pu encaisser 312 millions de dollars en plus et les PMA exportateurs de coton 386 millions en plus. Les exportations de minéraux, minerais et métaux auraient procuré un surcroît de recettes de 715 millions de dollars, chiffre supérieur de 25,1 % environ à celui de 2001.

L'une des principales raisons pour lesquelles les pays tributaires de produits de base ont du mal à parvenir à une croissance soutenue des exportations est que, au niveau mondial, les exportations de produits de ce type ne progressent guère. Cela tient en partie à la baisse des prix, mais également à la faiblesse de la demande d'importation. D'après des estimations du CCI, il semble que 12 % seulement des produits primaires exportés par les PMA en 1998 étaient des produits «dynamiques», pour lesquels la demande mondiale d'importation augmentait plus rapidement que la moyenne. En revanche, 70 % des articles manufacturés exportés par les PMA se classaient parmi les produits dynamiques.

Cependant, les PMA exportateurs de produits de base exportent non seulement des produits pour lesquels les taux de croissance des exportations mondiales sont très bas, mais perdent également des parts de marché dans certains de leurs secteurs d'exportation. Le tableau 1 de l'encadré présente des estimations de l'incidence directe des pertes de parts de marché pour différents produits primaires. Il est à noter que ces pertes peuvent ne pas être liées à un manque de compétitivité, mais tiennent plutôt au fait que, dans les groupes de produits considérés, certains sont plus dynamiques que d'autres sur le marché. Cela dit, les tendances constatées s'avèrent intéressantes.

Si la part des PMA dans les exportations mondiales de denrées alimentaires, de matières premières d'origine agricole et de minéraux, minerais et métaux mentionnés dans le tableau était restée la même en 2001 qu'en 1980, la valeur de leurs exportations de produits primaires hors pétrole aurait atteint 14,8 milliards de dollars au lieu de 9,3 milliards de dollars (tableau 1 de l'encadré). Les principales pertes de recettes d'exportation sont dues à une réduction de la part de marché détenue dans les exportations de denrées alimentaires et de minéraux et métaux, contribuant pour moitié environ aux pertes totales de recettes d'exportation dans les deux cas. Les chiffres ne font apparaître qu'une faible perte de part de marché dans les exportations de matières premières d'origine agricole. Dans ces grands groupes de produits de base, il y a à la fois des succès et des revers. Dans les exportations de denrées alimentaires, les PMA ont gagné des parts de marché en ce qui concerne le poisson, le froment et le sucre, mais ont beaucoup perdu dans les secteurs du cacao, du café, des fruits, du riz et des huiles végétales et graines oléagineuses. Dans les exportations de matières premières d'origine agricole, ils ont gagné des parts de marché pour le coton brut, les produits ligneux ainsi que le jute et le sisal, mais leur part s'est sensiblement amenuisée en ce qui concerne le tabac et le caoutchouc. Parmi les minéraux, ils ont subi d'importantes pertes de part de marché dans les exportations de minerai et de cuivre qui, ensemble, comptent pour 68 % environ des pertes totales de part de marché des produits considérés. En revanche, leur part s'est accrue sur le marché de l'aluminium et de l'or.

Si l'on ventile ces données, elles font apparaître des aspects positifs dans la tenue des exportations des PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole. L'amélioration des résultats à l'exportation obtenus dans les années 90 et le coup de frein donné à la marginalisation de ces pays tiennent au fait qu'ils ont commencé à gagner des parts de marché pour un certain nombre de produits. Cependant, la tenue globale de leurs exportations reste précaire, car ils exportent surtout des produits pour lesquels la croissance des importations mondiales est soit en baisse, soit inférieure à la moyenne.

Enfin, le tableau 1 de l'encadré donne une estimation de ce qu'aurait été la valeur des produits exportés par les PMA en 2001 dans les secteurs considérés s'ils avaient conservé la part qu'ils détenaient en 1980 dans les exportations mondiales et si les prix mondiaux étaient restés au même niveau qu'en 1980. Ce simple changement d'hypothèses fait abstraction de l'éventuel surcroît de production et d'investissement qui aurait pu se produire si les prix n'avaient pas diminué. Cependant, une telle analyse donne à penser que, sans perte de parts de marché ni baisse des prix mondiaux, les exportations de produits primaires hors pétrole des PMA auraient totalisé 16,7 milliards de dollars plutôt que 9,3 milliards. Cette différence équivaut à 3,8 % environ du PIB des PMA pour 2001.

¹ Il convient de rappeler à cet égard que la Banque mondiale (2000) a estimé que les pertes cumulées des pays non exportateurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne (non compris l'Afrique du Sud) dues aux mouvements défavorables des termes de l'échange durant la période 1970-1997 représentaient 119 % du PIB combiné de ces pays pour 1997 et 51 % des apports cumulés nets de ressources vers ces pays. Autrement dit, la détérioration des termes de l'échange liée aux baisses des prix des produits de base équivalait à la moitié de la valeur des entrées totales de capitaux dans ces pays pour la période considérée.

Encadré 7 (suite)

TABLEAU 1. ESTIMATIONS DES PERTES HYPOTHÉTIQUES DE RECETTES D'EXPORTATION SUBIES PAR LES PMA POUR CERTAINS PRODUITS, 1980-2001

Produits et groupes de produits	Indicatifs correspondants de la CTCI Rev.2	Valeur effective des exportations 2001 Millions de dollars	Scénario 1: Si la part des PMA dans les exportations mondiales était restée au niveau de 1980				Scénario 2: Si les prix des produits de base sur les marchés mondiaux étaient restés au niveau de 1980			Scénario 3: Si la part des PMA et les prix des produits de base étaient restés au niveau de 1980		
			Valeur hypothétique des exportations des PMA en 2001 Millions de dollars	Pertes de recettes d'exportation ^b (=valeur effective moins valeur hypothétique des exportations) Millions de dollars % de la valeur effective des exportations		Valeur hypothétique des exportations des PMA en 2001 Millions de dollars	Pertes de recettes d'exportation ^b (=valeur effective moins valeur hypothétique des exportations) Millions de dollars % de la valeur effective des exportations		Valeur hypothétique des exportations des PMA en 2001 Millions de dollars	Pertes de recettes d'exportation ^b (=valeur effective moins valeur hypothétique des exportations) Millions de dollars % de la valeur effective des exportations		
Produits primaires hors pétrole^a		9 290,2	14 798,5	5 508,3	59,3	10 460,1	1 169,9	12,6	16 683,8	7 393,6	79,6	
Produits alimentaires, boissons, huiles		3 290,8	5 347,6	2 056,8	62,5	3 821,0	530,2	16,1	6 370,9	3 080,1	93,6	
Boissons		613,0	1 768,5	1 155,5	188,5	911,8	298,8	48,7	2 746,5	2 133,5	348,0	
Cacao et produits dérivés	072, 073	27,7	321,0	293,3	1 060,3	42,9	15,2	55,1	497,8	470,1	1 699,6	
Café et succédanés	071	443,6	1 208,1	764,5	172,3	755,1	311,5	70,2	2 056,4	1 612,9	363,6	
Thé et maté	074	141,8	239,5	97,7	68,9	113,8	-27,9	-19,7	192,3	50,5	35,7	
Produits alimentaires		2 345,6	2 980,7	635,1	27,1	2 455,6	109,9	4,7	2 799,2	453,5	19,3	
Bananes et autres fruits	057	186,4	808,7	622,3	333,8	82,5	-104,0	-55,8	357,7	171,3	91,9	
Bœuf et autres viandes	011, 012, 014	37,1	85,7	48,6	130,9	45,7	8,6	23,3	105,6	68,5	184,6	
Poissons	034-037	1 562,1	1 289,4	-272,7	-17,5	1 617,1	54,9	3,5	1 334,8	-227,4	-14,6	
Maïs	044	32,0	61,3	29,3	91,6	38,6	6,6	20,6	73,9	41,9	131,1	
Piments et autres légumes	054	239,0	328,4	89,4	37,4	192,4	-46,6	-19,5	264,4	25,4	10,6	
Riz	042	36,8	291,0	254,2	690,1	59,0	22,2	60,2	466,2	429,4	1 165,9	
Sucre et produits dérivés	061, 062	228,7	113,2	-115,4	-50,5	388,4	159,7	69,9	192,3	36,4	15,9	
Froment	041, 046	23,5	3,1	-20,4	-86,7	31,9	8,4	35,7	4,3	-19,2	-81,9	
Graines oléagineuses et huiles végétales		333,2	598,3	266,1	80,1	453,6	121,4	36,5	825,3	493,1	148,4	
Graines oléagineuses, y compris les fèves de soja	222, 223	235,7	339,2	103,5	43,9	315,3	79,5	33,7	453,7	218,0	92,5	
Huiles, y compris l'huile de lin	423, 424	96,5	259,1	162,7	168,6	138,3	41,9	43,4	371,6	275,1	285,1	
Matières premières d'origine agricole		3 156,6	2 868,0	-288,6	-9,1	3 081,9	-74,7	-2,4	2 846,6	-310,0	-9,8	
Textiles		1 291,4	1 086,6	-204,8	-15,9	1 723,5	432,1	33,5	1 442,4	151,0	11,7	
Coton, brut	263	831,5	624,4	-207,0	-24,9	1 217,0	385,6	46,4	914,0	82,5	9,9	
Coton, manufacturé	652	97,1	135,5	38,4	39,5	142,2	45,0	46,4	198,4	101,2	104,2	
Jute	264	59,4	50,4	-8,9	-15,1	56,3	-3,1	-5,1	47,8	-11,5	-19,4	
Sisal et autres textiles	651, 659	300,8	265,9	-34,8	-11,6	304,6	3,9	1,3	269,4	-31,4	-10,4	
Laine	268	2,6	10,3	7,7	289,6	3,3	0,7	24,6	12,8	10,2	385,6	
Bois		937,7	557,0	-380,6	-40,6	657,4	-280,3	-29,9	389,6	-548,1	-58,5	
Bois, brut	245-248	862,8	508,2	-354,6	-41,1	619,7	-243,1	-28,2	365,0	-497,8	-57,7	
Contreplaqué et autres ouvrages en bois	634, 635	74,9	48,8	-26,0	-34,8	37,7	-37,2	-49,7	24,6	-50,3	-67,2	
Autres		927,5	1 224,3	296,8	32,0	701,0	-226,5	-24,4	1 014,6	87,1	9,4	
Peaux de bovins et autres, brutes	211	125,6	198,6	73,0	58,1	91,8	-33,8	-26,9	145,1	19,5	15,5	
Peaux de bovins et autres, préparées	611, 612	377,8	399,0	21,2	5,6	276,1	-101,7	-26,9	291,6	-86,2	-22,8	
Caoutchouc, brut	232, 233	36,4	140,7	104,3	286,3	57,4	21,0	57,6	221,7	185,3	508,8	
Caoutchouc, manufacturé	621, 625, 628	10,4	24,8	14,4	139,2	16,3	6,0	57,6	39,1	28,7	277,0	
Tabac	121, 122	377,4	461,3	83,9	22,2	259,4	-118,0	-31,3	317,1	-60,3	-16,0	
Minéraux, minerais et métaux		27, 28, 68	2 842,8	6 582,9	3 740,1	131,6	3 557,3	714,5	25,1	7 466,3	4 623,5	162,6
Minéraux			60,6	116,7	56,1	92,6	62,4	1,8	2,9	120,1	59,5	98,3
Phosphate naturel et autres minéraux	271	60,6	116,7	56,1	92,6	62,4	1,8	2,9	120,1	59,5	98,3	
Minerais			971,5	2 562,5	1 591,0	163,8	1 058,7	87,2	9,0	2 792,6	1 821,1	187,5
Minerais, bruts (fer, mang., tungst. compris)	281,282,287	697,5	1 637,4	939,9	134,7	760,1	62,6	9,0	1 784,3	1 086,9	155,8	
Minerais, ouvrés (fer, mang., tungst. compris)	67,689,699	274,0	925,2	651,2	237,7	298,6	24,6	9,0	1 008,2	734,2	268,0	
Métaux			3 784,6	2 793,9	282,0	1 157,6	167,0	16,9	4 366,6	3 375,9	340,8	
Aluminium	684	387,7	6,4	-381,3	-98,4	451,6	63,8	16,5	7,4	-380,3	-98,1	
Cuivre	682	601,8	3 576,9	2 975,1	494,4	704,7	102,9	17,1	4 188,5	3 586,7	596,0	
Plomb	685	0,4	5,7	5,3	1 348,7	0,5	0,1	21,2	6,9	6,5	1 656,3	
Nickel	683	0,4	0,5	0,1	24,6	0,5	0,0	9,8	0,6	0,2	36,8	
Étain	687	0,2	1,3	1,1	652,4	0,3	0,1	-67,1	2,2	2,0	1 157,5	
Zinc	686	0,2	193,8	193,6	117330,8	0,1	0,0	-16,9	161,1	160,9	97 506,1	
Métaux précieux			820,0	119,1	-701,0	-85,5	1 278,6	458,5	55,9	187,0	-633,0	-77,2
Or	971	811,0	109,0	-702,0	-86,6	1 263,3	452,3	55,8	169,8	-641,2	-79,1	
Argent	681	2,1	3,1	1,0	49,4	3,7	1,6	78,7	5,6	3,5	166,9	
Bijoux d'or, d'argent, etc.	897	6,9	6,9	0,0	0,3	11,5	4,6	67,2	11,6	4,7	67,7	

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la base COMTRADE de l'ONU, et du *Bulletin des prix des produits de base* de la CNUCED, divers numéros.

Note: Les produits pris en considération dans le *Bulletin des prix des produits de base* de la CNUCED ne correspondent pas toujours à ceux qui figurent dans la base de données COMTRADE de l'ONU au niveau des indicatifs à trois chiffres de la CTCI, révision 2. La classification par groupes de produits est également différente dans les deux bases de données. Il se peut que les choix opérés pour faire cadrer les deux bases de données aient entraîné tant une surestimation qu'une sous-estimation des chiffres. Le *Bulletin des prix des produits de base* de la CNUCED classe les contreplaqués et le sisal parmi les matières premières d'origine agricole, alors que la base de données COMTRADE de l'ONU les classe parmi les articles manufacturés. Ils figurent ici sous la rubrique matières premières d'origine agricole. Cependant, comme le contreplaqué (indicatif 634 de la CTCI) a été classé comme une matière première d'origine agricole, les autres ouvrages en bois n.d.a. (indicatif 635 de la CTCI) ont eux aussi été rangés parmi les matières premières agricoles. Les autres articles manufacturés se caractérisant par leur forte teneur en matières brutes d'après la CTCI ont également été inclus, aux fins de la présente analyse, dans le groupe des matières premières. Au moment où il a été procédé à la présente analyse, le *Bulletin des prix des produits de base* de la CNUCED fournissait des données sur les prix des produits de base pour le premier semestre de 2003, alors que la base de données COMTRADE de l'ONU ne contenait suffisamment de données sur le commerce que jusqu'en 2001. Si les données sur les prix de 2003 avaient été appliquées au volume des exportations de 2001, le manque à gagner associé aux baisses de prix des produits primaires hors pétrole considérés aurait été de 4,91 milliards de dollars au lieu de 1,17 milliard.

a Les valeurs des différents agrégats correspondent à la somme des variations de la valeur des produits considérés dans le tableau.

b Le signe moins signifie que les recettes d'exportation ont augmenté au lieu de diminuer.

Il n'y aurait rien à redire à ces deux aspects de l'évolution du commerce dans les PMA — stagnation et baisse des exportations de produits hors pétrole, d'une part, et, de l'autre, expansion des exportations d'articles manufacturés, de services et de pétrole — s'ils s'équilibraient pour chaque pays. Or, dans la pratique, tel n'est pas le cas. Les principaux exportateurs de pétrole parmi les PMA sont l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan (depuis 2000) et le Yémen; les principaux exportateurs d'articles manufacturés sont le Bangladesh, le Cambodge, Haïti, le Lesotho, Madagascar, le Myanmar, le Népal et la République démocratique populaire lao; enfin, les principaux exportateurs de services sont le Cap-Vert, les Comores, Djibouti, la Gambie, les Maldives, le Samoa, Tuvalu et Vanuatu. Ce sont essentiellement ces pays qui ont contribué à l'évolution relativement positive des exportations constatée dans les années 90 pour le groupe des PMA. La majorité des PMA — 27 sur 49 — exporte des produits primaires autres que le pétrole. Les taux de croissance de leurs exportations ont été nettement plus faibles, et également plus instables.

Le tableau 30 montre les divers résultats obtenus à cet égard. Il fait notamment apparaître une bien meilleure tenue des exportations des PMA dans les années 90. En valeur réelle par habitant, les exportations totales de biens et de services de ce groupe de pays ont à peine progressé dans les années 80, passant de 15 dollars par habitant en 1979-1981 à 16 dollars par habitant en 1989-1991. En fait, pour cette période, les exportations réelles par habitant ont stagné ou diminué dans 25 des 43 PMA pour lesquels des données sont disponibles (à savoir 58 % des cas). Or, pendant la décennie suivante, les exportations totales de biens et de services du groupe des PMA se sont considérablement accrues en termes réels par habitant. Entre 1989-1991 et 1999-2001, elles ont augmenté d'un tiers environ, atteignant 21 dollars par habitant. Dans les années 90, les exportations réelles par habitant ont stagné ou diminué dans huit seulement des 44 pays (soit 18 % des cas). En revanche, elles ont plus que doublé dans 16 PMA (tableau 30).

Le tableau d'ensemble s'avère certes plus positif, mais les PMA exportant des produits primaires autres que le pétrole demeurent un sujet de préoccupation. Sur les six exportateurs de minéraux pour lesquels on dispose de données dans toutes les périodes, quatre ont accusé une baisse en valeur réelle des exportations par habitant en 1999-2001 par rapport à 1979-1981, tandis que dans les deux autres, les exportations réelles par habitant étaient inférieures à la fin des années 90 à ce qu'elles étaient au début de la décennie. Certains exportateurs de produits agricoles ont nettement amélioré leurs résultats à l'exportation dans les années 90. Cependant, parmi ces exportateurs, les exportations réelles par habitant en fin de décennie étaient, dans 6 des 17 pays en question, soit inférieures à leur niveau de 1979-1981, soit d'une valeur sensiblement équivalente, et ce en dépit de l'embellie affichée au cours de cette décennie (tableau 30).

L'autre moyen de décrire la tenue des exportations des PMA consiste à déterminer leur part dans les exportations mondiales de biens et de services. En 2001, celle-ci se chiffrait à 0,63 %, soit 31 % de moins qu'en 1980. La diminution de leur part, processus souvent qualifié de marginalisation des PMA dans le commerce mondial, tient au fait que leurs exportations progressent plus lentement que les exportations mondiales⁴. Les résultats semblent s'être améliorés dans les années 90 dans la mesure où la marginalisation des PMA dans le commerce mondial s'est constamment accentuée de 1980 à 1994, mais où leur part dans les exportations mondiales a en fait cessé de décroître depuis 1994.

TABLEAU 30. EXPORTATIONS RÉELLES DE BIENS ET DE SERVICES DES PMA, PAR PAYS,
1979–1981, 1989–1991 ET 1999–2001
(Moyenne annuelle par habitant, dollars constants de 1995)

	1979–1981	1989–1991	1999–2001
Exportateurs de produits primaires			
<i>Exportateurs de denrées agricoles</i>			
Afghanistan	14,6	4,4	..
Bénin	24,0	38,1	42,2
Bhoutan	17,4	50,7	61,2
Burkina Faso	13,4	7,5	10,3
Burundi	5,3	5,7	12,8
Érythrée	7,9
Éthiopie	5,9	5,8	6,4
Guinée-Bissau	11,2	8,1	24,3
îles Salomon	154,6	139,0	178,5
Kiribati	114,3	74,2	..
Malawi	17,3	14,9	17,3
Mali	11,3	14,3	29,2
Mauritanie	77,1	77,1	68,7
Ouganda	13,4	5,3	19,2
République-Unie de Tanzanie	11,3	6,3	13,5
Rwanda	10,7	10,5	7,0
Sao Tomé-et-Principe	72,5	26,4	42,2
Somalie	9,1
Tchad	7,4	15,2	10,2
Togo	40,3	31,8	34,4
<i>Exportateurs de minéraux</i>			
Guinée	31,8	44,7	37,2
Libéria	92,5
Niger	24,5	12,5	10,9
République centrafricaine	18,0	21,1	15,5
Rép. dém. du Congo	12,8	23,5	15,8
Sierra Leone	40,2	31,1	0,2
Zambie	99,9	64,7	75,0
<i>Exportateurs de pétrole</i>			
Angola	74,4	124,1	181,6
Guinée équatoriale	35,5	48,9	891,7
Soudan	13,9	8,5	16,7
Yémen	31,1	23,1	69,3
Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services			
<i>Exportateurs d'articles manufacturés</i>			
Bangladesh	3,0	5,9	17,7
Cambodge	48,9
Haïti	16,6	8,6	21,5
Lesotho	22,8	25,5	59,1
Madagascar	25,1	18,0	18,4
Myanmar	6,5	4,0	19,3
Népal	6,1	7,7	19,8
Rép. dém. pop. lao	5,0	11,1	38,6
<i>Exportateurs de services</i>			
Cap-Vert	15,4	37,2	103,7
Comores	30,1	30,6	35,3
Djibouti	53,7
Gambie	47,9	40,4	42,7
Maldives	102,8	233,4	547,3
Samoa	62,5	112,6	198,9
Tuvalu
Vanuatu	264,9	217,0	309,5
<i>Exportateurs d'articles manufacturés et de services</i>			
Mozambique	8,4	4,8	19,6
Sénégal	64,2	58,2	69,3
PMA	15,2	15,8	21,1

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après le *Manuel de statistiques* de la CNUCED, 2003, pour les données sur les exportations de biens et de services en dollars courants; et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM, pour les coefficients déflateurs des exportations de biens et de services.

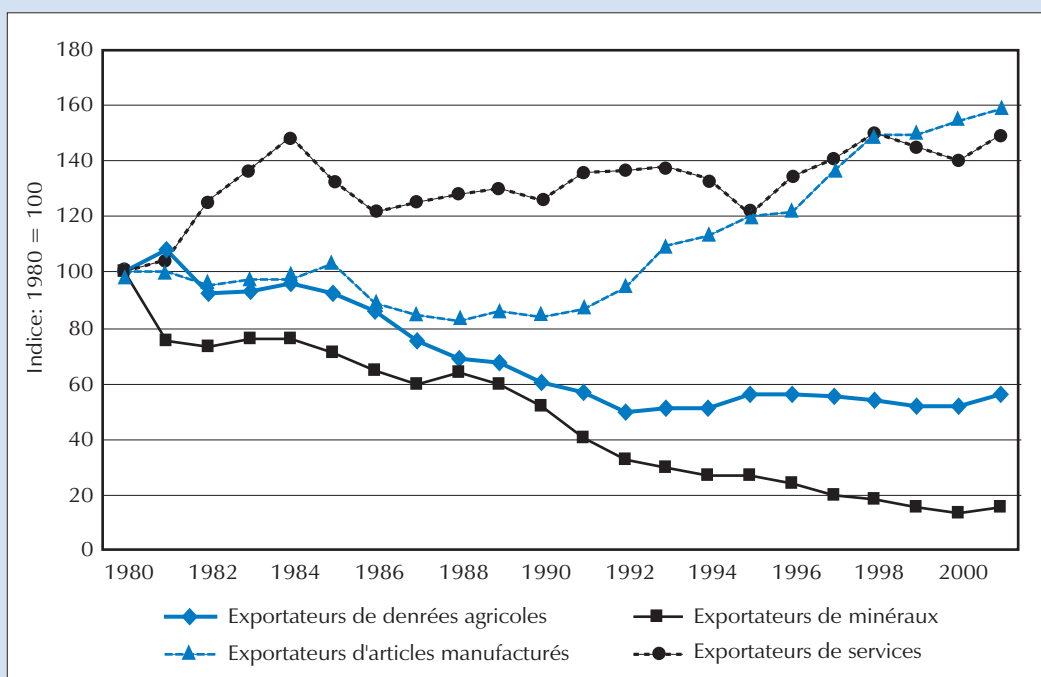
Note: Pas de données disponibles pour l'Afghanistan, le Cambodge, Djibouti, Kiribati, l'Ouganda et la Somalie. Les données sur les exportations ont été déflatées par les coefficients déflateurs dérivés de données de la Banque mondiale sur les exportations de biens et de services (*Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM). Pour tous les pays pour lesquels aucun coefficient déflateur ne pouvait être calculé, des déflateurs régionaux ont été appliqués. Pour les îles Salomon, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Samoa, le déflateur utilisé est celui de la région Asie orientale/Pacifique; pour le Bhoutan et le Népal, celui de la région de l'Asie du Sud; pour l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Libéria, les Maldives, la République centrafricaine, la République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan et le Yémen, celui de l'Afrique subsaharienne. Ce dernier a également été appliqué au Yémen, bien que la Banque mondiale considère ce pays comme faisant partie de la région Moyen-Orient/Afrique du Nord. Cependant, aucun déflateur n'a pu être calculé pour cette région. Le déflateur utilisé pour les pays les moins avancés est celui qui a été retenu pour le groupe des pays à faible revenu.

Le graphique 17 montre la part des différents sous-groupes de PMA dans les exportations mondiales de biens et de services entre 1980 et 2001. Il apparaît clairement que les seuls sous-groupes qui soient parvenus à enrayer le processus de marginalisation sont les PMA qui opèrent une diversification dans les exportations d'articles manufacturés et, d'une façon moins soutenue, les exportateurs de services. Depuis 1990, la part des exportateurs d'articles manufacturés dans le commerce mondial est passée de 16 % au-dessous du niveau de 1980 en 1990 à 58 % au-dessus de ce niveau en 2001. Les PMA qui exportent surtout des produits agricoles ont temporairement accru leur part dans les exportations mondiales de biens et de services dans la période 1992-1995, mais cette tendance ascendante s'est ensuite interrompue. En 2001, leur part représentait à peine 56 % de celle qu'ils détenaient en 1980. Les PMA exportant des minéraux ont continué d'afficher de piètres résultats à l'exportation. En 2001, leur part dans les exportations mondiales de biens et de services représentait à peine 16 % de ce qu'elle était en 1980 (graphique 17).

Si les parts de marché détenues par les PMA en 1980 étaient restées constantes, leurs recettes d'exportation en 2001 auraient été supérieures de 44 %. Ce sont essentiellement les PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole qui ont pâti de ce manque à gagner.

On peut se faire une idée de l'importance économique de ces variations en procédant à une estimation de ce que les exportations du groupe des PMA, considéré globalement, auraient été si les PMA n'avaient pas perdu ainsi des parts de marché⁵. Selon un tel calcul, les recettes d'exportation auraient atteint en 2001 68,5 milliards de dollars au lieu de 47,7 milliards, soit 44 % de plus. La différence (20,8 milliards de dollars) aurait majoré de 153 % le montant des décaissements nets d'APD de 2001. Ce sont essentiellement les PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole qui ont pâti de ce manque à gagner.

GRAPHIQUE 17. ÉVOLUTION DE LA PART DES DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES DE PMA DANS LES EXPORTATIONS MONDIALES DE BIENS ET DE SERVICES, 1980-2001



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Les calculs se fondent sur 16 exportateurs de denrées agricoles, 6 exportateurs de minéraux, 5 exportateurs d'articles manufacturés et 6 exportateurs de services parmi les PMA pour lesquels des données étaient disponibles. Pour la classification des PMA en fonction de la spécialisation de leurs exportations, voir l'annexe au chapitre 1 de la première partie.

Lorsque les résultats à l'exportation laissent à désirer, la capacité d'importation s'en ressent. Le graphique 18 fait apparaître l'évolution des exportations et des importations entre 1980 et 2002 dans les PMA, regroupés en fonction de leur spécialisation à l'exportation. Il montre que, mis à part les exportateurs de pétrole, tous les groupes de PMA accusent de manière chronique d'importants déficits commerciaux. Il en ressort également que l'évolution des importations ne suit pas exactement celle des exportations. Mais à long terme, ce sont les exportateurs d'articles manufacturés, de services et de pétrole qui ont le plus accru leurs importations.

Entre 1990 et 2002, la valeur courante des importations des exportateurs de produits primaires hors pétrole a augmenté de 2,8 milliards de dollars tandis que la valeur courante des importations des exportateurs d'articles manufacturés a progressé de 10 milliards de dollars (voir le graphique 18). Si l'on considère les chiffres par habitant, le contraste est encore plus frappant. Les importations par habitant ont, entre 1990 et 2002, reculé de 11,3 dollars dans les pays exportateurs de produits primaires hors pétrole et augmenté de 31 dollars dans les pays exportateurs d'articles manufacturés. Parmi les exportateurs de produits primaires hors pétrole, il y a également une nette différence entre les exportateurs de minéraux et les exportateurs de denrées agricoles. Entre 1990 et 2002, la valeur courante des produits importés par les exportateurs de minéraux a baissé de 1,5 milliard de dollars, tandis que la valeur courante des produits importés par les exportateurs de denrées agricoles a crû de 4,3 milliards de dollars. Cependant, après un bond en 1993-1996, les importations des pays exportant des denrées agricoles n'ont guère augmenté et leur valeur par habitant a en fait fléchi, passant de 72 dollars en 1996 à 65 dollars en 2001.

3. L'ENGRENAGE INTERNATIONAL DE LA PAUVRETÉ

Il est très difficile de réduire la pauvreté dans un PMA si les exportations ne progressent pas, ou ne progressent que très lentement, et si la capacité d'importation est très limitée. On pourrait donc s'attendre à ce que les disparités des résultats commerciaux constatées parmi les PMA soient associées à des disparités dans l'incidence de la pauvreté. De fait, la dépendance à l'égard des produits primaires va généralement de pair, dans ces pays, avec l'incidence de la pauvreté à 1 dollar par jour.

Comme l'ont montré les données présentées dans l'édition de 2002 du rapport *Les pays les moins avancés*, 69 % de la population des PMA exportant des produits primaires autres que le pétrole vivaient, en 1997-1999, avec moins d'un dollar par jour, la proportion étant supérieure à 80 % dans les PMA exportant des minéraux (graphique 19). La part de la population vivant avec moins d'un dollar par jour était en moyenne inférieure dans les PMA exportant des services (43 %), tandis que, dans les PMA qui ont réussi à diversifier leur économie en exportant des articles manufacturés, l'incidence de l'extrême pauvreté était encore plus basse (25 %). Dans l'ensemble, l'incidence de l'extrême pauvreté a en outre été plus persistante dans les PMA tributaires de produits de base. Dans les pays exportant des minéraux, l'incidence de la pauvreté à un dollar par jour est passée en moyenne de 61 % à 82 % entre 1981-1983 et 1997-1999 (graphique 19). Cependant, les chiffres varient suivant les sous-groupes, notamment pour les années 90.

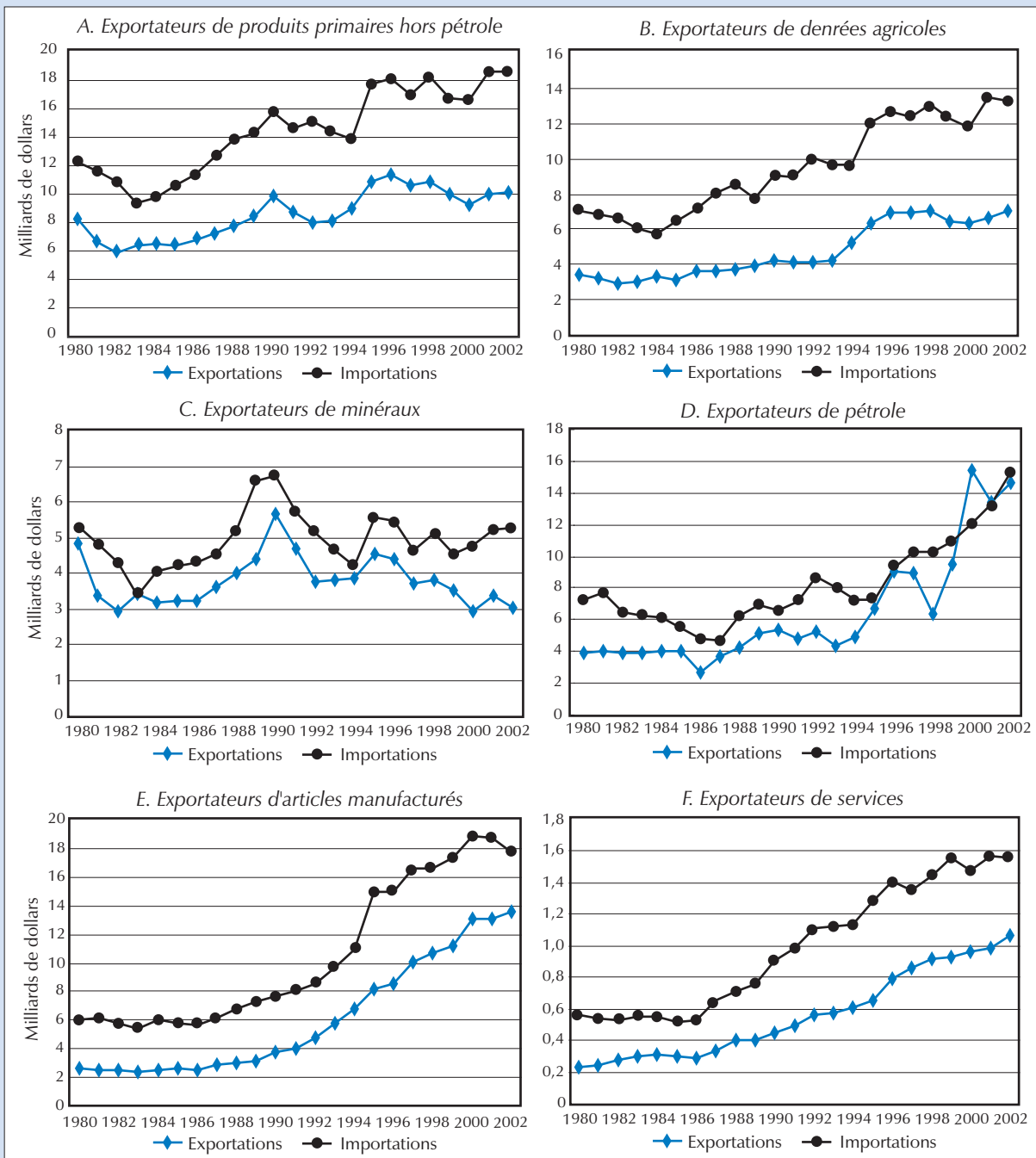
Cette relation générale entre la dépendance à l'égard des produits de base et l'incidence de l'extrême pauvreté s'explique tant par l'effet de la structure des

Lorsque les résultats à l'exportation laissent à désirer, la capacité d'importation s'en ressent.

Il est très difficile de réduire la pauvreté dans un PMA si les exportations ne progressent pas, ou ne progressent que très lentement, et si la capacité d'importation est très limitée.

Dans l'ensemble, l'incidence de l'extrême pauvreté a en outre été plus forte et plus persistante dans les PMA tributaires de produits de base.

GRAPHIQUE 18. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES DES DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES DE PMA, 1980-2002



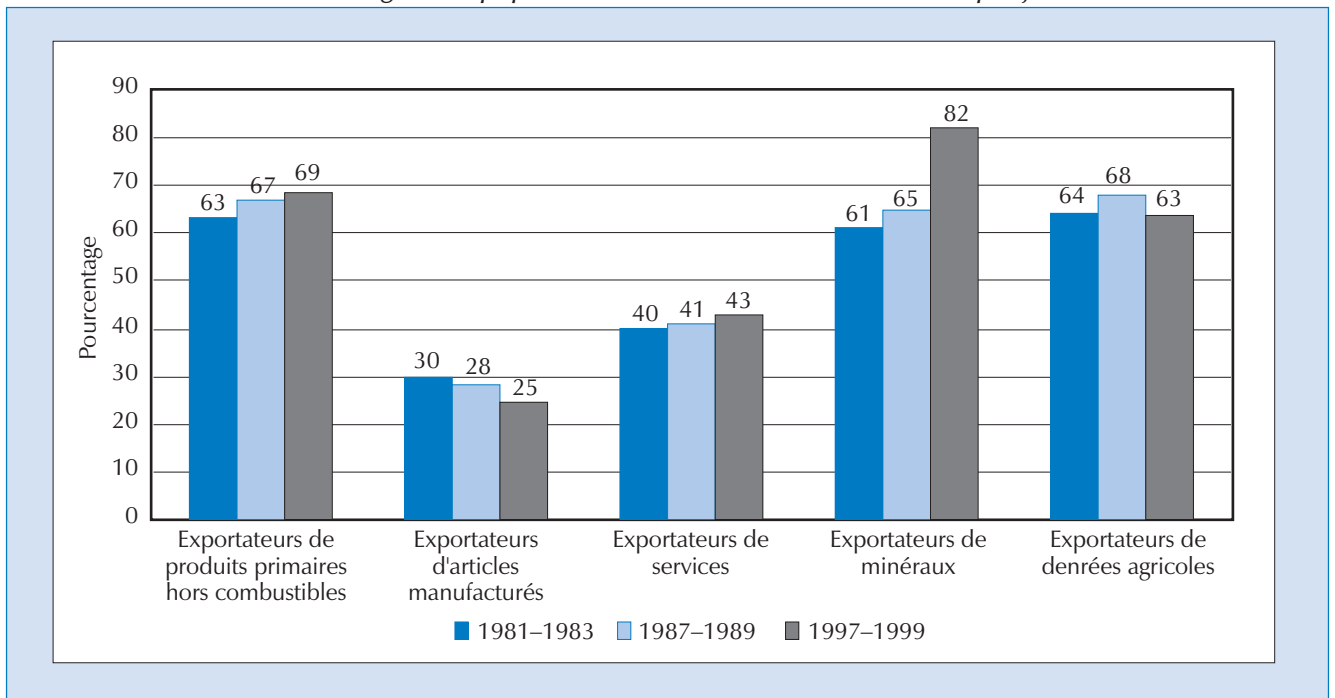
Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la CNUCED sur le commerce de marchandises et de services.

Note: Les calculs sont fondés sur 23 exportateurs de produits primaires hors pétrole (16 exportateurs de denrées agricoles et 7 exportateurs de minéraux), 4 exportateurs de pétrole, 7 exportateurs d'articles manufacturés et 6 exportateurs de services parmi les PMA pour lesquels des données étaient disponibles.

exportations sur les résultats commerciaux que par les difficultés que de nombreux pays tributaires de ces produits ont éprouvées pour lancer et entretenir la croissance. Au vu de leur évolution globale depuis les années 80, la situation s'est certes améliorée depuis le milieu des années 90, mais force est de constater que l'économie de bon nombre de PMA tributaires de produits de base s'est caractérisée par une stagnation ou une régression, ou par de brefs épisodes de croissance suivis d'un effondrement de l'activité parfois provoqué

GRAPHIQUE 19. INCIDENCE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ DANS DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES DE PMA, 1981-1983, 1987-1989 ET 1997-1999

(Pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour)



Source: CNUCED (2002: 124, graphique 36A).

par une catastrophe naturelle, une crise de légitimité se soldant par des conflits civils dans des cas extrêmes, ou une forme ou une autre de choc extérieur.

Un tel état de choses tient au fait que beaucoup de PMA tributaires de produits de base sont enfermés dans un engrenage international de la pauvreté. Comme on l'a vu au chapitre précédent, les pays très pauvres sont tous pris au niveau intérieur dans des cercles vicieux liés les uns aux autres qui ne font que perpétuer un cycle de stagnation économique et de pauvreté de masse. L'intégration dans l'économie mondiale — que ce soit par le biais du commerce, de l'investissement, des importations de technologie, des flux financiers ou de la circulation des personnes et des idées — peut grandement les aider à en sortir. Cependant, la forme de l'intégration doit s'y prêter. Dans le cas des PMA tributaires de produits de base, la forme d'intégration n'est guère favorable. En fait, le commerce extérieur et les relations financières renforcent les cercles vicieux internes perpétuant la pauvreté, au lieu de les briser. C'est dans ce sens que le piège de la pauvreté peut être qualifié d'international.

La faiblesse des résultats commerciaux contribue dans une large mesure à ce piège international de la pauvreté. Cela dit, la dépendance à l'égard des produits primaires est liée à la pauvreté non seulement par le biais du commerce, mais également par la façon dont de mauvais résultats commerciaux vont de pair avec l'endettement extérieur, et dont l'endettement extérieur est lui-même lié à l'accès aux capitaux extérieurs privés et au degré d'efficacité de l'aide. En sus de la croissance poussive des exportations, ainsi que des fortes secousses extérieures dues à l'instabilité des prix des produits de base, la dette extérieure des pays exportateurs de produits primaires autres que le pétrole a atteint des niveaux intenable. En 1998-2000, avant que l'initiative PPTE renforcée commence à alléger sensiblement leur dette, tous les PMA exportant des produits primaires sauf le Bhoutan, l'Érythrée, les Îles Salomon et l'Ouganda avaient un endettement extérieur considéré comme excessif selon les normes internationales définies par cette initiative⁶. À mesure que la dette —

La dépendance à l'égard des produits primaires est liée à la pauvreté non seulement par le biais du commerce, mais également par la façon dont de mauvais résultats commerciaux vont de pair avec l'endettement extérieur, et dont l'endettement extérieur est lui-même lié à l'accès aux capitaux extérieurs privés et au degré d'efficacité de l'aide.

principalement contractée envers des créanciers publics — s'alourdissait, l'aide versée a eu de plus en plus souvent pour objet, implicitement ou explicitement, d'assurer le service de la dette publique, ce qui a inévitablement réduit l'impact de l'aide sur le développement. Cependant, l'endettement est également un des facteurs qui ont contribué à rendre les PMA moins attrayants pour les investisseurs et les prêteurs étrangers privés, d'où une dépendance accrue à l'égard des apports de capitaux publics.

Toute réduction de la pauvreté nécessite donc un effort concerté visant à échapper à cet engrenage international (voir l'édition de 2002 du rapport *Les pays les moins avancés*). De meilleurs résultats commerciaux, ainsi qu'une capacité accrue d'importation, sont assurément des conditions nécessaires. Cependant, il reste à déterminer si la croissance des exportations, à elle seule, s'avérera suffisante.

La dépendance à l'égard des produits primaires est liée à la pauvreté non seulement par le biais du commerce, mais également par la façon dont de mauvais résultats commerciaux vont de pair avec l'endettement extérieur, et dont l'endettement extérieur est lui-même lié à l'accès aux capitaux extérieurs privés et au degré d'efficacité de l'aide.

C. Croissance des exportations et réduction de la pauvreté

1. ÉVOLUTION GLOBALE DANS LES ANNÉES 90

Même s'il est très difficile de réduire la pauvreté dans un PMA lorsque les exportations ne progressent pas et que de lourdes contraintes pèsent sur la capacité d'importation, cela ne signifie pas que l'inverse soit vrai — à savoir que la croissance des exportations permettra d'atténuer la pauvreté. L'amélioration de la tenue des exportations constatée dans de nombreux PMA à partir de la fin des années 80 et au cours de la décennie suivante en fournit l'illustration. La présente section porte sur la question de savoir dans quelle mesure la croissance des exportations va de pair avec une réduction de la pauvreté dans les PMA.

L'analyse se fonde sur les graphiques figurant dans l'annexe au présent chapitre. Ceux-ci montrent les tendances observées dans la consommation privée moyenne par habitant (en dollars PPA de 1985) et les exportations réelles au cours des deux dernières décennies dans tous les PMA pour lesquels des données étaient disponibles. Sur la base des courbes de pauvreté du chapitre précédent, l'évolution de la consommation privée moyenne par habitant sera utilisée, comme indicateur supplétif du sens de la variation de l'incidence de la pauvreté à 1 dollar par jour et à 2 dollars par jour (voir l'encadré 8). Une telle approche ne fournit pas d'estimations quantitatives précises de l'incidence et de l'ampleur de la pauvreté ni du nombre de pauvres. Cependant, vu l'étroite relation entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté à 1 et 2 dollars par jour dans des pays se trouvant au niveau de développement des PMA, elle permet de déterminer les pays et les périodes dans lesquels la croissance des exportations semble aller de pair avec une réduction, une stagnation ou une accentuation de la pauvreté. Si les hausses de la consommation privée moyenne par habitant sont substantielles et persistantes, l'incidence de la pauvreté à 1 et 2 dollars par jour aura certainement tendance à diminuer. Si la consommation privée moyenne n'évolue guère, l'incidence de la pauvreté sera moins susceptible de diminuer. Si la consommation privée moyenne par habitant décroît, l'incidence de la pauvreté risque alors d'augmenter.

Les graphiques de l'annexe montrent que, dans 19 PMA sur 32 pour lesquels des séries chronologiques suffisamment longues sont disponibles, la

ENCADRÉ 8. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION PRIVÉE MOYENNE PAR HABITANT EN TANT QU'INDICATEUR SUPPLÉTIF DE L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ

Dans le présent chapitre et les deux suivants, l'évolution de la consommation privée par habitant (en dollars PPA constants de 1985) est utilisée comme indicateur supplétif de l'évolution de la pauvreté. Une telle approche est envisageable dans le cas des PMA parce que, sur le plan statistique, la consommation privée moyenne par habitant est étroitement liée à l'incidence de la pauvreté à 1 et 2 dollars par jour dans les pays d'Afrique et d'Asie ayant une consommation privée inférieure à 2 400 dollars par an (en dollars PPA de 1985), comme on l'a vu au chapitre précédent. Compte tenu de ce lien, on peut utiliser les données relatives à la consommation privée moyenne par habitant pour analyser l'évolution générale à long terme de la pauvreté, sans entrer toutefois dans les controverses statistiques quant au niveau précis de pauvreté dans tel ou tel pays. Suivant cette approche, on a également pu tirer parti des estimations les plus complètes et les plus à jour de la consommation privée dans les PMA provenant de la Penn World Table version 6.1, qui ont été publiées pendant que le rapport de 2004 était en cours d'élaboration.

Un indicateur supplétif contient moins d'informations que l'objet qu'il est censé mesurer. La relation entre la consommation moyenne privée par habitant et la pauvreté n'étant pas linéaire (voir le chapitre précédent, graphique 9), une hausse de la consommation privée par habitant peut être associée à une réduction plus au moins grande de la pauvreté suivant les PMA. Or, l'indicateur supplétif ne permet pas d'en rendre compte.

En outre, la relation statistique entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté correspond à une régularité empirique à long terme qui est fondée sur un échantillon de PMA et d'autres pays à faible revenu à partir de données portant sur différentes années. Elle montre le profil typique de la relation qu'on serait censé obtenir si un pays affichait une croissance soutenue de la consommation privée par habitant. Cela dit, il se peut que la tendance précise observée à court terme en matière de pauvreté diverge du profil à long terme. De telles divergences entre la relation à court terme et la relation à long terme peuvent être observées. Dans certains cas, elles donnent à penser que l'inégalité des dépenses de consommation s'accroît plus rapidement qu'on ne pourrait s'y attendre si le pays suivait exactement l'évolution à long terme. Cependant, même si ce processus ralentit la baisse de l'incidence de la pauvreté liée à l'accroissement de la consommation privée, force est de constater que, dans tous les PMA pour lesquels on dispose de données d'analyse permettant de dégager des tendances, la progression de la consommation privée par habitant a été associée à une diminution de l'incidence de la pauvreté, et vice versa.

L'autre argument de poids qui pourrait plaider contre l'utilisation de la consommation privée moyenne par habitant en tant qu'indicateur supplétif de la pauvreté est qu'elle comporte des erreurs de mesure et qu'elle englobe également des éléments autres que la consommation des ménages, notamment la consommation des institutions à but non lucratif (Deaton, 2004: 36). D'importantes erreurs de mesure figurent néanmoins dans les moyennes tirées des enquêtes sur les ménages et celles-ci excluent des éléments tels que la valeur locative imputée des immeubles occupés par leurs propriétaires, qui sont pris en considération dans les estimations de la comptabilité nationale. Le lecteur devra garder cette différence à l'esprit. En tout état de cause, comme on l'a indiqué plus haut (encadré 6), le rapport de 2004 part du principe que les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale sont aussi plausibles que celles qui sont fondées sur les enquêtes auprès des ménages, et que les données sur la consommation privée provenant de la comptabilité nationale sont à prendre en considération.

En fin de compte, l'analyse de l'évolution des PMA en matière de développement, de commerce et de pauvreté est toujours fondée sur des statistiques imparfaites. L'objectif consiste à tirer le meilleur parti possible de ce dont on dispose afin d'identifier et d'explicitier les tendances qui se dégagent. Tel est l'objectif poursuivi dans la présente analyse.

consommation privée moyenne par habitant était en 2000 moindre qu'en 1980, ce qui est un symptôme de la «panne de croissance» examinée dans la section précédente. En revanche, dans la quasi-totalité des PMA pour lesquels une série chronologique suffisamment longue est disponible — 23 pays sur 25 — les exportations de biens et de services étaient, en 2001, supérieures à celles de 1980. Même si l'instabilité des exportations rend l'analyse relativement complexe, l'on constate un «décollage des exportations» plus ou moins spectaculaire dans bon nombre de ces pays au cours des deux dernières décennies. Ce décollage, qui se manifeste soit par une accélération de la croissance des exportations, soit par un renversement de la tendance à la baisse des exportations, est survenu, suivant les pays, approximativement aux dates suivantes (d'après les graphiques de l'annexe):

- Accélération de la croissance des exportations: 1985 et 1994 au Bangladesh; 1996 au Bénin; 1996 au Burundi; 1992 au Cap-Vert; 1994 en Guinée; 1993 en Guinée équatoriale; 1993 et 1998 en Guinée-Bissau; 1990 au Lesotho; 1998 à Madagascar; 1995 au Malawi; 1988 et 1996 au Mali; 1997 en Mauritanie; 1990 au Mozambique; 1987 et

1995 au Myanmar; 1993 en Ouganda; 1994 au Sénégal; 1998 au Soudan; 1995 en Zambie.

- Renversement de la tendance à la baisse des exportations: 1990 au Bénin; 1998 aux Comores; 1994 en République démocratique du Congo; 1992 en Éthiopie; 1988 à Madagascar; 1993 en Mauritanie; 1994 au Niger; 1994 au Rwanda; 1996 à Sao Tomé-et-Principe; 1990 en Zambie.

Les causes de l'essor des exportations varient selon les pays. Dans certains pays, cet essor est lié au développement des exportations de nouveaux articles manufacturés ou de nouveaux services, ou à l'exploitation de ressources minérales ou pétrolières. Dans d'autres, la cause réside dans une réforme d'orientation. Cela étant, il est intéressant de savoir dans quelle mesure l'expansion des exportations va de pair avec une augmentation de la consommation privée moyenne par habitant. Les graphiques font apparaître un schéma récurrent de fortes hausses des exportations s'accompagnant de variations insignifiantes, voire de baisses de la consommation privée par habitant. De tels cas de figure sont ici qualifiés de situations de «croissance des exportations sans réduction de la pauvreté» ou, lorsque la consommation privée moyenne par habitant diminue de façon appréciable, de situations où le commerce a un «effet appauvrissant».

On observe un schéma récurrent de fortes hausses des exportations s'accompagnant de variations insignifiantes, voire de baisses de la consommation privée par habitant.

Le tableau 31 récapitule les différentes situations observées dans les PMA pour lesquels les données sont disponibles pour les périodes 1990-1995 et/ou 1995-2000. Les observations (par pays et par période) sont classées en six groupes selon que les exportations ont augmenté ou diminué au cours de la période considérée et que la consommation privée par habitant a progressé de plus de 1 % par an, a régressé de plus de 1 % par an, ou a faiblement augmenté ou diminué (entre +1 % et -1 % par an). Un certain nombre de tendances se dégagent des données du tableau 31:

- Des taux de croissance négative des exportations apparaissent seulement dans 15 cas sur 66.
- La consommation privée moyenne par habitant progresse de plus de 1 % par an dans un seul des 15 cas faisant apparaître des taux de croissance négative des exportations.
- Cependant, sur les 51 cas se caractérisant par des taux de croissance positive des exportations, la consommation privée moyenne par habitant progresse également de plus de 1 % par an dans 22 cas.
- Dans 18 cas sur les 51 qui font apparaître des taux de croissance positive des exportations, la consommation privée moyenne par habitant régresse de plus de 1 % par an.

Ces constatations donnent à penser qu'une croissance positive des exportations est indispensable pour réduire la pauvreté, mais que l'expansion des exportations ne garantit pas un recul de ce fléau. De fait, les cas de croissance des exportations s'accompagnant d'une réduction de la pauvreté sont moins fréquents dans les PMA que les cas de croissance des exportations sans réduction de pauvreté et d'effet commercial appauvrissant. Pour les années 90, le commerce a effectivement un effet appauvrissant dans un tiers des cas.

Un des aspects positifs de l'évolution constatée est que les cas de croissance des exportations associée à une augmentation de la consommation privée moyenne par habitant sont plus nombreux dans la période 1995-2000 que

TABLEAU 31. CLASSEMENT DES PMA EN FONCTION DE LEURS TAUX RÉELS DE CROISSANCE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT ET DES EXPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES, 1990-1995 ET 1995-2000

		Taux réel de croissance, par an, de la consommation privée par habitant (dollars PPA de 1985)						
		Supérieur à 1 %		Compris entre -1 % et 1 %		Inférieur à -1 %		
Taux réel de croissance des exportations de biens et de services par an (%)	Positive	Bangladesh	1990-1995	Bénin	1990-1995	Angola	1990-1994	
		Érythrée ^a	1992-1995	Cap-Vert	1990-1995	Burundi	1990-1995	
		Éthiopie	1990-1995	Malawi	1990-1995	Comores	1990-1995	
		Guinée	1990-1995	Rép.-Unie de Tanzanie	1990-1995	Guinée équatoriale	1990-1995	
		Guinée-Bissau	1990-1995	Burkina Faso	1995-2000	Lesotho	1990-1995	
		Mauritanie	1990-1995	Cambodge ^a	1995-2000	Madagascar	1990-1995	
		Myanmar ^a	1990-1995	Éthiopie	1995-2000	Mali	1990-1995	
		Ouganda	1990-1995	Mali	1995-2000	Mozambique	1990-1995	
		Yémen ^a	1990-1995	Myanmar ^a	1995-2000	Tchad	1990-1995	
		Zambie	1990-1995	Niger	1995-1999	Vanuatu ^a	1990-1995	
		Bangladesh	1995-2000	Zambie	1995-2000	Burundi	1995-2000	
		Bénin	1995-2000			Guinée-Bissau	1995-2000	
		Cap-Vert	1995-2000			Lesotho	1995-2000	
		Gambie	1995-2000			Maldives ^a	1995-2000	
		Guinée	1995-2000			Rép. dém. du Congo	1995-2000	
		Guinée équatoriale	1995-2000			Rép.-Unie de Tanzanie	1995-2000	
	Madagascar	1995-2000			Sao Tomé-et-Principe	1995-2000		
	Malawi	1995-2000			Yémen ^a	1995-2000		
	Mozambique	1995-2000						
	Ouganda	1995-2000						
	Rwanda	1995-2000						
	Sénégal	1995-2000						
		Negative	Togo	1995-2000	Burkina Faso	1990-1995	Niger	1990-1995
					Gambie	1990-1995	Rép. dém. du Congo	1990-1995
					Mauritanie	1995-2000	Rwanda	1990-1995
							Sao Tomé-et-Principe	1990-1995
							Sénégal	1990-1995
							Sierra Leone	1990-1995
							Togo	1990-1995
							Comores	1995-2000
						Érythrée ^a	1995-2000	
						Sierra Leone	1995-2000	
					Tchad	1995-2000		

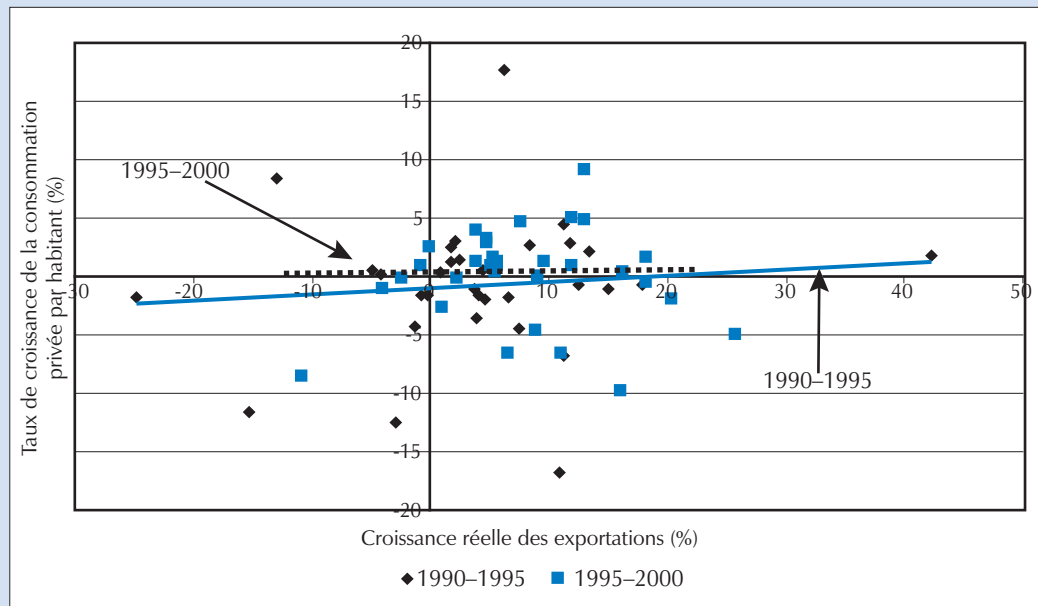
Source: Classification du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

Note: Les pays mentionnés en *italique* sont ceux qui affichent une croissance atone mais négative de la consommation privée par habitant.

- ^a Faute de données, le taux de croissance réel de la consommation privée par habitant a été calculé sur la base de données exprimées en unités monétaires locales constantes.

dans la période 1990-1995 (graphique 20). En outre, si l'on divise simplement les pays entre ceux dans lesquels la consommation privée moyenne par habitant augmente et ceux dans lesquels elle diminue, la croissance des exportations s'accompagne d'une hausse de la consommation privée par habitant dans 59 % de cas (30 sur 51). Cependant, comme le montre le graphique 20, on n'observe aucune relation statistiquement significative entre la croissance des exportations et la croissance de la consommation privée moyenne par habitant dans la première moitié des années 90 ni dans la seconde. De surcroît, ainsi qu'il est indiqué dans le dernier chapitre, tout porte à croire qu'une réduction de l'incidence de la pauvreté à 1 dollar par jour dans les PMA nécessite une croissance soutenue et substantielle de la consommation privée moyenne par habitant. Parmi les 51 cas de croissance positive des exportations, on ne

GRAPHIQUE 20. RELATION ENTRE LA CROISSANCE RÉELLE DES EXPORTATIONS ET LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT (EN DOLLARS PPA DE 1985) DANS LES PMA, 1990-2000
(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

Note: Le coefficient de corrélation linéaire de Pearson entre la croissance réelle des exportations et la croissance de la consommation privée par habitant était de $P = 0,1$ pour la période 1990-1995 et de $P = 0,02$ pour la période 1995-2000. La relation n'est statistiquement significative au niveau de 10 % dans aucun des cas. La Guinée équatoriale et la Sierra Leone ont été exclues de l'échantillon car elles faisaient apparaître des valeurs aberrantes. Le taux de croissance des exportations est calculé en dollars constants de 1995.

compte que trois pays — Bangladesh, Guinée et Ouganda — dans lesquels les taux de croissance de la consommation privée moyenne ont été supérieurs à 1 % par an tant en 1990-1995 qu'en 1995-2000.

2. FRÉQUENCE DES CAS DANS LESQUELS CROISSANCE DES EXPORTATIONS N'ÉGÈLE PAS RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La pauvreté s'est accentuée dans bon nombre de pays exportateurs de minéraux en raison de leurs mauvais résultats commerciaux.

L'on observe une croissance des exportations sans réduction de la pauvreté et un effet appauvrissant du commerce dans un large éventail de pays, indépendamment de la structure de leurs exportations. En bonne logique, ces phénomènes devraient se produire tant dans les pays exportant du pétrole que dans ceux qui exportent des minéraux, où la croissance des exportations et de l'activité économique est parfois concentrée dans une enclave. En réalité, la pauvreté s'est accentuée dans bon nombre de pays exportateurs de minéraux en raison de leurs mauvais résultats commerciaux. Cela étant, des taux de croissance réels des exportations supérieurs à 5 % par an au Niger et en Zambie pour la période 1995-2000 vont de pair avec une progression très lente de la consommation privée moyenne par habitant — inférieure à 1 % par an dans l'un et l'autre cas — et la République démocratique du Congo est, pour la même période, un cas où le commerce a eu un effet appauvrissant. Dans ce pays, une croissance des exportations de 11,1 % par an s'accompagne d'une baisse de la consommation privée moyenne par habitant de 6,6 % par an.

Parmi les exportateurs de pétrole, le commerce a eu un effet appauvrissant, en Angola et en Guinée équatoriale dans la première moitié des années 90 ainsi qu'au Yémen dans la seconde moitié de la décennie. Tant le Yémen (1990-1995) que la Guinée équatoriale (1995-2000) semblent être des cas où la croissance des exportations est allée de pair avec une réduction de la pauvreté. Or, dans chacun de ces cas, les exportations de pétrole ont massivement augmenté alors que la croissance de la consommation restait très en retrait. L'expérience de la Guinée semble être la plus favorable parmi les exportateurs de minéraux. Cependant, les éléments présentés à la section F du chapitre 5 donnent à penser que la consommation privée par habitant y a faiblement progressé en raison du lien ténu existant entre le secteur minier à forte intensité de capital et le reste de l'économie.

Les PMA exportant des matières premières agricoles font apparaître un tableau disparate dénotant tant des différences dans les résultats à l'exportation que dans le caractère plus ou moins inclusif de la croissance des exportations, ce qui tient à la fois à l'organisation de la production (plantations ou petits exploitants), aux modalités d'accès des agriculteurs aux facteurs de production (crédit, terres et main-d'œuvre), à l'évolution de la productivité et des prix, au pouvoir de négociation des agriculteurs vis-à-vis des négociants et des entreprises de transformation, et au lien entre le développement des cultures d'exportation et les prix des denrées alimentaires. Parmi les pays dont les exportations ont fait un bond spectaculaire dans les années 90 mais dont le niveau de consommation privée par habitant ne s'est guère amélioré, il convient de mentionner l'Éthiopie (1995-2000), le Mali (1995-2000) et la République-Unie de Tanzanie (1990-1995). Dans ces pays, les taux de croissance des exportations dans les périodes indiquées ont été de 9,2 %, 11,9 % et 17,8 % par an respectivement, mais la consommation privée moyenne par habitant a stagné en Éthiopie, n'a augmenté que de 0,9 % par an au Mali et a diminué de 0,7 % par an en République-Unie de Tanzanie. Le Burundi est un des cas dans lesquels le commerce a eu un effet appauvrissant dans les deux périodes considérées et cet effet a également été constaté au Tchad (1990-1995), au Mali (1990-1995), à Sao Tomé-et-Principe (1995-2000), en Guinée-Bissau (1995-2000) et en République-Unie de Tanzanie (1995-2000) (voir l'encadré 9). Dans trois de ces cas (Mali, Guinée-Bissau et Sao Tomé-et-Principe), le taux de croissance des exportations dans la période considérée était supérieur à 5 % par an. L'Ouganda sort du lot en tant qu'exemple positif de pays dont les exportations ont augmenté tandis que la pauvreté ne cessait de régresser. Le Malawi a également connu une croissance des exportations associée à une réduction de la pauvreté en 1995-2000 mais la tendance observée vers la fin de cette période ne semblait plus aussi favorable (voir les graphiques de l'annexe).

On pourrait penser que la relation commerce-pauvreté devrait s'avérer plus positive dans les pays exportant des articles manufacturés ou des services que dans les autres groupes de pays. Les exportateurs d'articles manufacturés et de services ont affiché de meilleurs résultats à l'exportation et les canaux par lesquels la croissance des exportations peut déboucher sur une amélioration des revenus et de la consommation semblent plus directes que dans les pays ayant une économie fondée sur les ressources minérales et le pétrole (où les institutions qui encadrent la distribution des rentes jouent un rôle crucial) et les pays agricoles (où les moyens de répercuter au niveau des exploitations les gains procurés par le commerce peuvent être aléatoires).

Parmi les exportateurs de services, la croissance des exportations est allée de pair avec une réduction de la pauvreté au Cap-Vert et en Gambie au cours de la

Les PMA exportant des matières premières agricoles font apparaître un tableau disparate dénotant tant des différences dans les résultats à l'exportation que dans le caractère plus ou moins inclusif de la croissance des exportations.

L'Ouganda sort du lot en tant qu'exemple positif de pays dont les exportations ont augmenté tandis que la pauvreté ne cessait de régresser.

ENCADRÉ 9. LE "PARADOXE MICRO-MACRO" DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Des économistes tanzaniens ont décrit la situation de leur pays, où les résultats macroéconomiques se sont améliorés dans les années 90, et surtout à partir du milieu de la décennie, sans réduction connexe de la pauvreté, comme un exemple du paradoxe micro-macro. En examinant les éléments susceptibles d'être considérés comme les chaînons manquants entre la croissance macroéconomique et la réduction de la pauvreté au niveau microéconomique, Wuyts (2003) met en évidence cinq aspects importants de la relation entre commerce, croissance et pauvreté en République-Unie de Tanzanie.

Premièrement, la croissance du PIB a été de l'ordre de 3 à 6 % par an entre 1991 et 2001 mais la population s'est accrue de 2,8 % par an, d'où un taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant de 0,8 % seulement. Même avec des hypothèses optimistes quant à l'élasticité globale de la réduction de la pauvreté par rapport au PIB par habitant, l'effet sur la réduction de la pauvreté aurait été modeste, d'autant que l'inégalité des revenus s'est légèrement accentuée au cours de la période en question.

Deuxièmement, le volume des exportations s'est accru de près de 10 % par an pour les biens et les services et de 7,8 % pour les biens en 1987-2001. Cependant, en raison de variations défavorables des termes de l'échange, le pouvoir d'achat des exportations a moins progressé (de 7,2 % par an pour les biens et les services et de 4 % pour les biens uniquement). En volume, les importations de biens et de services ont augmenté de 2,4 % seulement par an dans la période 1987-2001 et les importations de biens de 1,6 %. En effet, compte tenu des mouvements des termes de l'échange, les efforts accrus de production n'ont pas produit une augmentation correspondante de la capacité d'importation.

Troisièmement, pour les principales cultures marchandes exportables, la croissance des exportations en volume a été relativement lente, de l'ordre de 3,6 % par an en moyenne pour la période 1987-2001. La dégradation des termes de l'échange fait que le pouvoir d'achat de ces cultures a en fait diminué de 1 % par an au cours de la période considérée, ce qui est d'une importance considérable en matière de réduction de la pauvreté. C'est un des éléments qui permettent de comprendre pourquoi la pauvreté n'a pas sensiblement régressé dans les zones rurales au cours de cette période en dépit de la forte croissance des exportations. L'indice des prix des cultures de rapport s'établissait en 2001 à 54 % à peine de ce qu'il était en 1994. La chute des prix à l'exportation comme le recul de la production ont laminé les revenus des collectivités rurales.

Quatrièmement, la croissance rapide des exportations observée dans les années 90 s'est accompagnée de profonds changements dans leur composition. La part des articles manufacturés dans les exportations totales de marchandises a été ramenée de 24 % en 1990 à 7 % en 2001. Durant la même période, l'importance relative des produits agricoles et des minéraux dans les exportations de marchandises s'est inversée. Entre 1994 et 2001, la part des premiers est passée de 65 % à 28 %, et celle des seconds de 17 % environ à 39 %. Depuis le milieu des années 90, la part des services, touristiques notamment, dans les exportations totales de biens et de services est passée de 20 % environ à 43-48 % des recettes totales d'exportation.

Cinquièmement, même si les industries extractives et le tourisme sont devenus les nouveaux moteurs de la croissance dans l'économie tanzanienne, les cultures commerciales restent un moyen de subsistance nettement plus important pour la population que l'une ou l'autre de ces branches d'activité. Par conséquent, les effets exercés par les secteurs en expansion sur l'emploi et le revenu n'ont sans doute pas été suffisants pour contrebalancer l'effet négatif de la chute des prix internationaux des produits agricoles sur le revenu rural.

Wuyts en conclut que «pour réduire effectivement la pauvreté, il convient de déterminer comment un pays tel que la Tanzanie peut tirer parti avec réalisme et opérer une transformation dynamique des avantages comparatifs dont elle dispose en vue d'améliorer la productivité et le niveau de vie au lieu de déployer toujours plus d'efforts pour un résultat incertain» (Wuyts, 2003: 28).

Source: Wuyts, 2003.

période 1995-2000. Cependant, les Comores (1990-1995), Vanuatu (1990-1995) et les Maldives (1995-2000) sont des exemples flagrants de pays où le commerce a eu un effet appauvrissant. Leurs exportations ont progressé de 7,7 %, 3,7 % et 8,9 % par an, respectivement, mais la consommation privée par habitant a diminué de 4,5 %, 1,1 % et 4,6 % par an, respectivement.

En ce qui concerne les exportateurs d'articles manufacturés, le Bangladesh affiche de bons résultats tant sur le plan de la croissance des exportations que sur celui de la consommation privée par habitant, mais comme en Ouganda, le taux de croissance de la consommation est nettement en retrait par rapport à l'accroissement des exportations. Au Cambodge (1995-2000), une croissance des exportations de 18,3 % par an s'accompagne d'une diminution de la consommation privée par habitant de 0,6 % par an. Le Lesotho semble avoir connu une situation d'appauvrissement lié au commerce dans les deux périodes, les exportations progressant de 11,2 % par an en 1990-1995 et

6,6 % par an en 1995-2000, et la consommation privée par habitant baissant de 6,8 % et de 6,5 % par an au cours des mêmes périodes. Madagascar est un exemple intéressant de pays qui a diversifié son activité pour exporter des articles manufacturés dans les années 90. Dans la première moitié de cette période, le commerce a eu un effet appauvrissant, mais dans la seconde, une croissance des exportations de 4 % par an a été associée à une hausse de la consommation privée par habitant de 1 % par an.

D. La relation commerce-croissance

Deux éléments peuvent expliquer que la croissance des exportations ne s'accompagne pas souvent d'une réduction de la pauvreté dans les PMA. Premièrement, il se peut que la croissance des exportations ne favorise pas une croissance économique suffisamment soutenue pour réduire sensiblement la pauvreté. Deuxièmement, la croissance économique peut ne pas avoir un caractère suffisamment solidaire (inclusif) pour relever le revenu moyen des ménages et leur consommation. Le premier de ces éléments est examiné ci-après.

1. EXPORTATIONS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La relation entre croissance des exportations et croissance de la production varie suivant les pays et les périodes. La partie A du graphique 21 montre la relation entre croissance des exportations et croissance du PIB dans les PMA et d'autres pays en développement dans les années 90. Dans l'ensemble, comme on pourrait s'y attendre dans la mesure où les exportations sont une composante du PIB dans la comptabilité nationale, il y a une relation positive entre les deux variables: plus le taux de croissance des exportations est élevé, plus le PIB augmente. Cependant, le lien entre les deux variables est un peu plus étroit dans les autres pays en développement que dans les PMA. Il convient de noter également que le surplus de croissance du PIB lié au surplus de croissance des exportations est analogue dans les PMA et dans les autres pays en développement. La pente des deux courbes de tendance qui représentent la relation moyenne est en effet similaire. Cependant, quel que soit le taux de croissance des exportations, il va de pair avec un taux de croissance de la production légèrement plus bas dans les PMA.

Cela est très important car une des conditions nécessaires de la réduction de la pauvreté est que la croissance économique doit être assez rapide pour permettre une augmentation du PIB par habitant. La croissance démographique est généralement plus forte dans les PMA qu'ailleurs et, dans ces conditions, bien que l'accroissement des exportations stimule celui de la production, il se peut que la progression de celle-ci ne soit pas assez rapide pour améliorer le PIB par habitant.

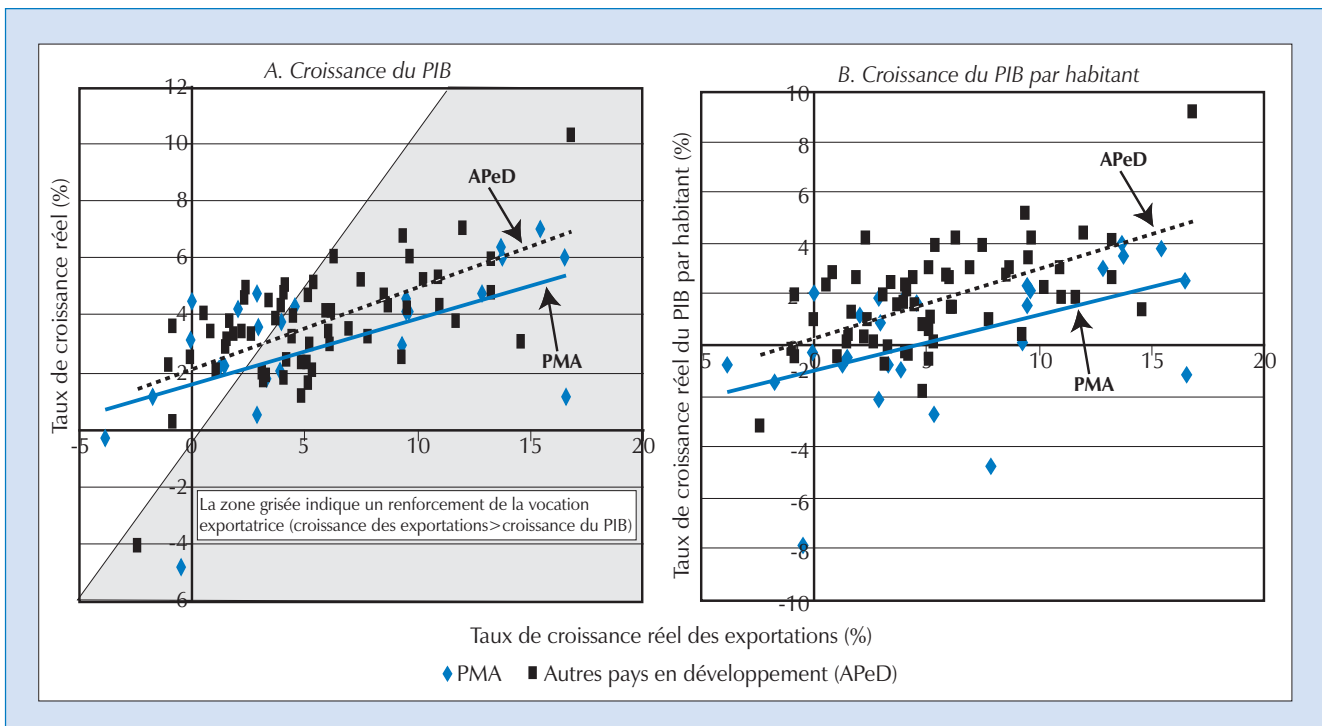
La partie B du graphique 21 montre la relation observée dans les années 90 entre la croissance des exportations et la croissance du PIB par habitant dans les PMA et dans les autres pays en développement. Là encore, la relation entre ces deux variables est dans l'ensemble positive: plus le taux de croissance des exportations est élevé, plus le PIB par habitant augmente. En outre, cette relation est de nouveau sensiblement plus prononcée dans les autres pays en développement que dans les PMA tant en ce qui concerne la relation entre les deux variables que le supplément de croissance du PIB par habitant lié au supplément de croissance des exportations. Cependant, quel que

En ce qui concerne les exportateurs d'articles manufacturés, le Bangladesh affiche de bons résultats tant sur le plan de la croissance des exportations que sur celui de la consommation privée par habitant, mais comme en Ouganda, le taux de croissance de la consommation est nettement en retrait par rapport à l'accroissement des exportations.

Quel que soit le taux de croissance des exportations, il va de pair avec un taux de croissance de la production légèrement plus bas dans les PMA que dans les autres pays en développement.

GRAPHIQUE 21. RELATION ENTRE LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS ET LA CROISSANCE DU PIB, (GLOBALE ET PAR HABITANT) DANS LES PMA ET DANS LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1990–2000

(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Le coefficient de corrélation linéaire de Pearson correspondant à la relation entre le taux de croissance réel des exportations et la croissance réelle du PIB est de $P = 0,51^*$ pour les PMA et de $P = 0,62^*$ pour les autres pays en développement. Le coefficient de corrélation linéaire de Pearson correspondant à la relation entre le taux de croissance réel des exportations et la croissance réelle du PIB par habitant est de $P = 0,49^*$ pour les PMA et de $P = 0,59^*$ pour les autres pays en développement.

* Implique un seuil de signification de 1 %.

soit le taux de croissance des exportations, il s'accompagne d'une croissance plus faible du PIB par habitant dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Pour les PMA, la relation entre la croissance des exportations et celle du PIB par habitant est en réalité telle que pour un taux de croissance positive des exportations compris entre 0 % et 5 % par an, il y a une plus forte probabilité que la croissance des exportations s'accompagne d'une baisse plutôt que d'une hausse du PIB par habitant.

Parmi les PMA, une croissance positive des exportations s'accompagne d'une baisse du PIB par habitant dans un tiers environ des cas.

Il va sans dire que, dans la quasi-totalité des cas, qu'il s'agisse de PMA ou d'autres pays en développement, une baisse des exportations est associée à une baisse du PIB par habitant. Cependant, parmi les PMA, une croissance positive des exportations s'accompagne d'une baisse du PIB par habitant dans un tiers environ des cas. Cette proportion est environ trois fois plus élevée que pour le groupe des autres pays en développement, ce qui tient au fait qu'une plus forte proportion de PMA affiche des taux de croissance réels des exportations inférieurs à 5 % par an. Il s'agit d'une «zone d'ambiguïté» dans laquelle la croissance des exportations peut être associée ou non à des taux de croissance de la production suffisamment élevés pour accroître le PIB par habitant. Cependant, on a également observé une baisse du PIB par habitant dans certains PMA qui affichent des taux plus élevés de croissance des exportations.

La relation entre croissance des exportations et croissance économique peut également être analysée en fonction des transformations survenues dans la vocation exportatrice de l'économie nationale (mesurée par le ratio

exportations/PIB). La partie A du graphique 21 indique les pays dans lesquels les exportations réelles ont progressé plus rapidement que le PIB réel, dénotant ainsi un renforcement de la vocation exportatrice du pays. De toute évidence, le seuil de 5 % par an fixé pour le taux de croissance réel des exportations est également important sur le plan de la vocation exportatrice. Celle-ci s'accroît dans tous les pays — PMA ou autres pays en développement — dont les taux de croissance des exportations sont supérieurs au seuil en question. Au-dessous de ce niveau, il y a des pays dans lesquels la croissance des exportations est associée à un renforcement de la vocation exportatrice et d'autres dans lesquels elle est au contraire associée à une moindre vocation exportatrice.

Il apparaît clairement que les PMA dans lesquels la croissance du PIB par habitant a été la plus rapide ont également accentué la vocation exportatrice de leur économie intérieure. Cependant, le renforcement de la vocation exportatrice n'a pas toujours été associé à des hausses du PIB par habitant, surtout pour les PMA se trouvant dans la «zone d'ambiguïté», qui affichent des taux positifs de croissance des exportations inférieurs à 5 %. Cela dit, le renforcement de la vocation exportatrice va également de pair avec une stagnation ou une baisse du PIB par habitant dans quelques PMA.

En résumé, un certain nombre d'éléments viennent conforter l'hypothèse selon laquelle le lien entre croissance des exportations et croissance de la production est plus fragile dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Une baisse des exportations est associée à un recul du PIB par habitant tant dans les PMA que dans d'autres pays en développement, mais une plus forte proportion de PMA (près d'un tiers) affichent des taux de croissance positive des exportations et une baisse du PIB par habitant. Cela tient à trois facteurs. Premièrement, les taux d'accroissement de la population y sont plus élevés. Deuxièmement, quel que soit le taux de croissance des exportations, la croissance de la production est généralement plus faible dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Troisièmement, une plus forte proportion de PMA ayant des taux positifs de croissance des exportations se trouvent dans la «zone d'ambiguïté» où les taux de croissance des exportations sont inférieurs à 5 % par an. Pour ces pays, la croissance des exportations peut aussi bien être associée à une baisse qu'à une hausse du PIB par habitant.

2. IMPORTATIONS, INVESTISSEMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Au chapitre précédent on a fait valoir que, dans les PMA, les exportations pouvaient exercer un effet important sur la croissance de l'économie en influant sur l'offre d'importations et que, pour alimenter ainsi la croissance économique, une des conditions essentielles tenait à l'existence d'une synergie dynamique entre l'investissement et les exportations. On peut mettre en évidence certains des maillons manquants dans la relation entre les exportations et la croissance économique dans les PMA en examinant les liens entre croissance des exportations et croissance des importations, entre croissance des importations et croissance de l'investissement, enfin entre croissance de l'investissement et croissance de la production.

Vu qu'une incidence positive importante des exportations sur la croissance correspond aux effets exercés sur l'offre d'importations, la croissance des exportations doit, pour stimuler celle de la production, être associée à une expansion de la capacité d'importation. Le graphique 22 montre dans quelle mesure cela s'est effectivement produit. Il en ressort que, dans les années 90, les importations n'ont pas progressé au même rythme que les exportations dans

La croissance des exportations doit, pour stimuler celle de la production, être associée à une expansion de la capacité d'importation. Cependant, dans les années 90, les importations n'ont pas progressé au même rythme que les exportations dans la plupart des PMA.

la plupart des PMA. Les taux de croissance des importations (en valeur constante) étaient inférieurs aux taux de croissance des exportations dans 24 des 32 PMA pour lesquels des données sont disponibles pour la période 1990-1995 et dans 20 des 32 pays considérés pour la période 1995-2001.

Un supplément de croissance des importations est associé à une plus forte augmentation de l'investissement dans les PMA que dans les autres pays en développement...

Il est difficile de déterminer précisément pourquoi les importations n'ont pas autant augmenté que les exportations. Cependant, dans certains pays tels que le Bangladesh, cela peut s'expliquer par la baisse des apports d'aide parallèlement à la hausse des exportations. Dans d'autres cas, cela tient à la fois à la diminution de l'aide et à des changements dans les obligations à assumer au titre du service de la dette. En l'occurrence, la situation est d'autant plus complexe que l'initiative PPTTE a certes réduit la charge du service de la dette contractuelle, mais que bon nombre de pays avaient auparavant accumulé des arriérés dans le remboursement de leur dette envers des créanciers extérieurs. Dans quelques cas, la «normalisation» des remboursements à effectuer au titre du service de la dette a ainsi entraîné une diminution des versements au titre du service de la dette contractuelle, mais une augmentation des paiements effectifs liés au service de la dette. La croissance des exportations ne pourra se traduire par une augmentation concomitante de la capacité d'importation tant que les mesures d'allègement de la dette ne viendront pas s'ajouter aux apports d'aide.

... Toutefois, contrairement à la relation importation-investissement, la corrélation entre croissance de l'investissement et croissance de la production est plus étroite dans les autres pays en développement que dans les PMA.

L'économie des PMA étant sensible à l'effet des importations, l'accroissement de celles-ci devrait en principe être étroitement lié à la croissance de l'investissement. La partie A du graphique 23 représente la relation entre ces deux variables dans les PMA et d'autres pays en développement dans les années 90. L'on constate globalement une relation positive; les hausses des importations étant associées à des hausses de l'investissement. Cela étant, la croissance des importations est plus étroitement liée à la croissance de l'investissement dans les PMA que dans les autres pays en développement. En outre, un supplément de croissance des importations y est associé à une plus forte augmentation de l'investissement. L'accroissement de la capacité d'importation devrait ainsi se traduire par un accroissement de l'investissement dans les PMA.

Cependant, la question de savoir si cela stimulera la croissance économique dépend également d'autres facteurs. La partie B du graphique 23 représente la relation entre croissance de l'investissement et croissance économique dans les PMA et d'autres pays en développement dans les années 90. Dans l'ensemble, il y a une relation positive, les hausses de l'investissement étant associées à une croissance de la production. Toutefois, contrairement à la relation importation-investissement, la relation entre croissance de l'investissement et croissance de la production est plus étroite dans les autres pays en développement que dans les PMA. En outre, un supplément d'investissement est associé à de plus fortes hausses de la production dans les autres pays en développement. La progression de l'investissement devrait donc avoir des effets moins sensibles sur la croissance dans les PMA que dans d'autres pays en développement.

La relation entre la croissance de l'investissement et celle de la production est un maillon essentiel de la chaîne par laquelle l'accroissement des exportations peut déboucher sur des taux de croissance économique suffisamment élevés pour entraîner une réduction de la pauvreté. Ainsi qu'il a été constaté dans l'édition de 2000 du rapport *Les pays les moins avancés* (deuxième partie, chap. 1), la faible efficacité de l'investissement dans les PMA est liée à divers facteurs, dont le niveau relativement bas des investissements, la fragilité de l'entrepreneuriat local et le fait que, dans ces pays, l'accumulation centralisée et les mécanismes budgétaires ont été essentiellement alimentés par

GRAPHIQUE 22. RELATION ENTRE LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS ET LA CROISSANCE DES IMPORTATIONS DANS LES PMA, PAR PAYS, 1990-1995 ET 1995-2001
(Taux annuel moyen de croissance réelle, en pourcentage)

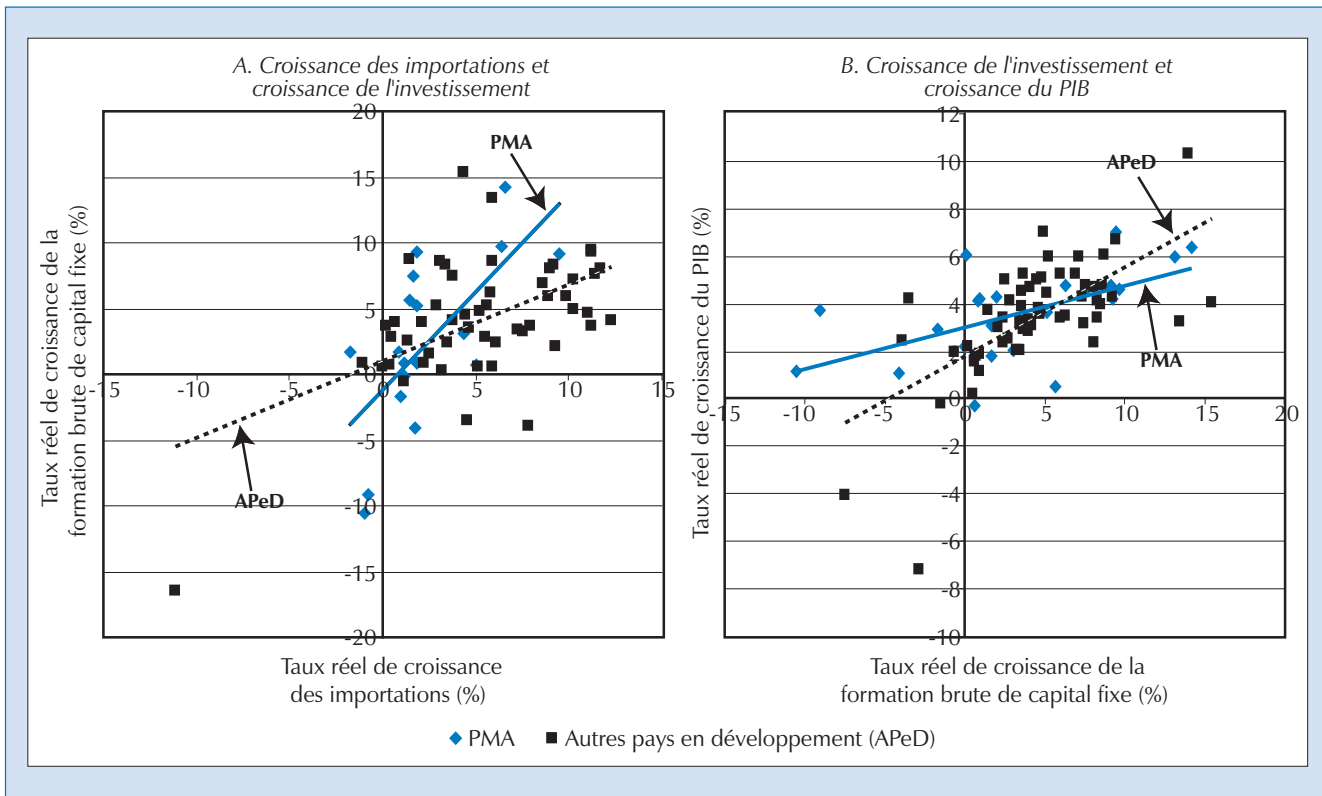


Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Les calculs sont fondés sur des données en monnaie locale constante.

GRAPHIQUE 23. RELATION ENTRE CROISSANCE DES IMPORTATIONS, CROISSANCE DE L'INVESTISSEMENT ET CROISSANCE DU PIB DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1990-2000

(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Le coefficient de corrélation linéaire de Pearson correspondant à la relation entre les taux de croissance des importations et le taux de croissance réel de la formation brute de capital fixe est de $P = 0,67^*$ pour les PMA et de $P = 0,54^*$ pour les autres pays en développement.

Le coefficient de corrélation linéaire de Pearson correspondant à la relation entre le taux de croissance de la formation brute de capital fixe et la croissance réelle du PIB est de $P = 0,57^*$ pour les PMA et de $P = 0,66^*$ pour les autres pays en développement.

* Implique un seuil de signification de 1 %.

La faible efficacité de l'investissement dans les PMA est liée à divers facteurs, dont le niveau relativement bas des investissements, la fragilité de l'entrepreneuriat local et le fait que, dans ces pays, l'accumulation centralisée et les mécanismes budgétaires ont été essentiellement alimentés par des sources extérieures de financement (APD principalement).

des sources extérieures de financement (APD principalement) plutôt que par les ressources intérieures. Au cours de la période de 1990 à 2001, l'aide a compté pour 50 % dans la formation annuelle totale de capital dans les PMA en tant que groupe, contre 5 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'importance de l'aide dans la formation de capital a diminué au cours de la seconde moitié de la décennie. Cependant, en 2001, la contribution médiane de l'aide représentait 62 % de la formation totale de capital. Dans ces conditions, des carences dans l'acheminement de l'aide, notamment d'importants problèmes de coordination, le manque de prise en charge au niveau national et de prise en compte des priorités nationales, l'instabilité et le manque de prévisibilité sont autant de facteurs qui peuvent compromettre le lien investissement-croissance. C'est la raison pour laquelle l'amélioration de la relation entre bénéficiaires et donateurs par le biais des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) — approche introduite à la fin de 1999 — tout comme le règlement du problème de la dette publique sont d'une telle importance en vue d'améliorer la relation commerce-pauvreté dans les PMA.

E. Expansion du commerce, mobilisation des ressources intérieures et forme de croissance économique

La réduction de la pauvreté nécessite une croissance économique soutenue, mais également solidaire. La présente section examine trois facteurs liés à la forme de la croissance qui peuvent contribuer à une expansion du commerce sans réduction de la pauvreté, voire à un effet appauvrissant du commerce. Il s'agit du degré d'inégalité des revenus, des sources de croissance économique liées à la demande et de l'ampleur des efforts de mobilisation des ressources intérieures.

1. DEGRÉ D'INÉGALITÉ

Un des facteurs qui influent sur la relation entre la croissance des exportations et la croissance de la consommation privée par habitant est le degré d'inégalité dans un pays donné. On pourrait supposer que les pays très inégalitaires connaissent un mode de croissance «enclavé», tous les avantages procurés par l'expansion des exportations étant concentrés entre les mains d'une minorité.

Il est difficile d'analyser l'impact du degré d'inégalité sur le lien commerce-pauvreté en raison des problèmes de données. On dispose d'estimations de la répartition des revenus dans les années 90 pour 18 PMA. Lorsqu'on les classe en trois catégories (pays fortement, moyennement ou peu inégalitaires) selon qu'ils se situent dans le tiers supérieur, le tiers intermédiaire ou le tiers inférieur des pays en développement classés en fonction des coefficients de Gini pour les années 90, certains éléments semblent indiquer que l'expansion des exportations est moins susceptible d'entraîner une réduction de la pauvreté dans les pays se caractérisant par un degré élevé d'inégalité. La croissance des exportations dans les PMA fortement inégalitaires est quasiment identique à celle des PMA peu ou moyennement inégalitaires, mais elle est associée à une diminution régulière au lieu d'une augmentation progressive de la consommation privée moyenne par habitant (graphique 24).

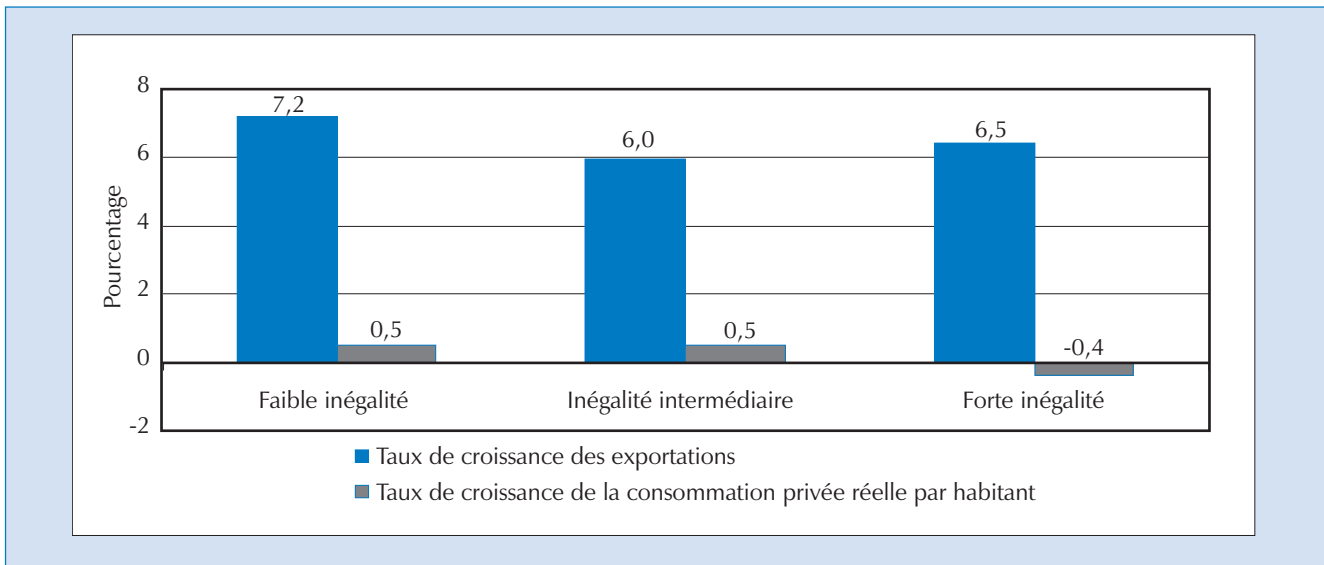
L'expansion des exportations est moins susceptible d'entraîner une réduction de la pauvreté dans les pays se caractérisant par un degré élevé d'inégalité.

Ces tendances nécessitent des recherches beaucoup plus approfondies. Il y a des PMA peu inégalitaires, telle la République-Unie de Tanzanie, où la croissance des exportations n'est pas associée à une croissance de la consommation privée moyenne par habitant, et des PMA fortement inégalitaires, tel le Malawi, où l'une est allée de pair avec l'autre dans les années 90. Ce qui compte en l'occurrence, c'est non seulement le degré initial d'inégalité, mais également la façon dont il évolue au fil du temps avec la croissance de l'économie et des exportations.

2. ÉQUILIBRE ENTRE LES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU CÔTÉ DE LA DEMANDE

Le deuxième facteur qui peut influencer sur le lien commerce-pauvreté est l'importance relative des différentes composantes de la croissance économique du côté de la demande, à savoir l'expansion de la demande intérieure, l'expansion des exportations et la substitution de produits locaux aux importations. On peut supposer que le lien entre croissance des exportations et croissance de la consommation privée par habitant est plus fragile dans les pays

GRAPHIQUE 24. CROISSANCE RÉELLE DES EXPORTATIONS ET CROISSANCE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT (EN DOLLARS PPA DE 1985) DANS 18 PMA^a CLASSÉS EN FONCTION DU DEGRÉ D'INÉGALITÉ^b, 1990-2000
(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et PNUD (2003).

- a Ces 18 PMA sont ceux pour lesquels on dispose de données sur l'indice de concentration de Gini, les exportations réelles (en dollars constants de 1995) et la consommation privée réelle (en dollars PPA de 1985), à savoir: le Bangladesh, le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie. La Sierra Leone n'a pas été prise en compte parce que les données la concernant étaient aberrantes.
- b Les pays à faible inégalité ont un indice de Gini inférieur à 42; les pays se caractérisant par une inégalité intermédiaire ont des indices de Gini compris entre 42 et 50; enfin, les pays à forte inégalité ont des indices de Gini supérieurs à 50.

où l'expansion des exportations est la principale composante de la croissance économique du côté de la demande que dans les pays se caractérisant par une forme plus équilibrée de croissance économique alimentée à la fois par l'expansion des exportations, la demande intérieure et le remplacement des importations. Une telle hypothèse découle du fait que, d'un point de vue comptable, rien ne justifie une progression de la consommation privée moyenne par habitant si la croissance économique est essentiellement due à l'expansion des exportations. La croissance de la demande intérieure peut être fondée sur un accroissement de l'investissement, de la consommation privée ou de la consommation du secteur public. En fonction des contributions relatives de ces trois éléments, la consommation privée moyenne par habitant tend à augmenter dans les pays où la demande intérieure contribue sensiblement, à la croissance globale de la production parallèlement à l'expansion des exportations. Vu le lien étroit existant entre l'évolution de la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté, il est donc à prévoir que, dans les cas où l'expansion de la demande intérieure est la composante la plus importante de la croissance économique du côté de la demande, l'incidence de la pauvreté diminuera.

Le tableau 32 présente les éléments qui, du côté de la demande, ont contribué aux variations du PIB dans les PMA en 1990-1995 et 1995-2000. La méthode retenue pour déterminer la contribution de chacun de ces éléments est dérivée de Chenery (1979) et explicitée dans Morley et Vos (2000). Cette opération a uniquement été appliquée aux pays ayant affiché une croissance économique dans les périodes considérées. Elle indique dans quelle mesure l'accroissement du PIB au cours de chaque période peut être attribué, dans un sens purement comptable, à l'expansion de la demande intérieure, au remplacement des importations et à l'expansion des exportations⁷.

TABLEAU 32. CONTRIBUTION DE L'EXPANSION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE, DU REMPLACEMENT DES IMPORTATIONS ET DE L'EXPANSION DES EXPORTATIONS À LA CROISSANCE DU PIB DANS CERTAINS PMA, 1990–1995 ET 1995–2000

	Variation du PIB ^a		Contribution de la demande intérieure (DI)		Contribution du remplacement des importations (RI)		Contribution de l'expansion des exportations (EE)		Classement des pays par type de croissance réelle du PIB	
	<i>(En millions de dollars constants de 1995)</i>		<i>(En pourcentage de la variation réelle du PIB)</i>							
	1990–1995	1995–2000	1990–1995	1995–2000	1990–1995	1995–2000	1990–1995	1995–2000	1990–1995	1995–2000
Bangladesh	7 335,2	10 966,3	89,8	80,5	-12,7	1,1	22,9	18,4	DI(1)	DI(2)
Bénin	377,1	588,4	72,0	78,1	11,0	7,0	17,0	14,8	DI(2)	DI(2)
Burkina Faso	440,3	552,6	79,7	80,9	31,5	13,0	-11,3	6,2	DI(2)	DI(2)
Cambodge	-	718,5	-	27,8	-	-26,0	-	98,2	-	EE
Cap-Vert	109,9	179,3	108,4	84,0	-33,4	-5,9	25,0	22,0	DI(1)	DI(1)
Comores	8,5	11,2	127,7	45,1	-147,9	78,4	120,2	-23,5	DI(1)	DI(2)
Érythrée	-	42,2	-	199,2	-	-80,2	-	-19,0	-	DI(2)
Éthiopie	645,0	1 584,9	99,7	99,0	3,6	-27,2	-3,3	28,2	DI(2)	DI(1)
Gambie	37,7	100,8	138,6	44,6	-8,6	30,0	-30,0	25,4	DI(2)	DI(1)
Guinée	616,8	797,0	66,3	70,9	21,6	7,4	12,2	21,7	DI(2)	DI(1)
Guinée-Bissau	36,7	-	21,6	-	59,8	-	18,5	-	RI	-
Madagascar	-	654,1	-	111,8	-	-36,5	-	24,7	-	DI(1)
Malawi	194,9	310,5	15,6	56,0	76,0	26,1	8,4	17,9	RI	DI(2)
Maldives	-	131,7	-	34,9	-	-22,8	-	87,9	-	EE
Mali	330,2	723,0	40,7	53,3	26,7	11,8	32,6	34,9	DI(1)	DI(1)
Mauritanie	181,4	250,4	57,1	77,4	16,2	22,6	26,7	0,0	DI(1)	DI(2)
Mozambique	344,1	1 070,9	44,6	100,8	19,0	-22,4	36,4	21,6	DI(1)	DI(1)
Niger	67,8	-	-129,2	-	229,5	-	-0,3	-	RI	-
Ouganda	1 654,0	1 972,1	91,5	102,8	-6,5	-26,4	15,0	23,6	DI(2)	DI(1)
Rép.- Unie de Tanzanie	447,3	1 163,4	35,9	62,6	-30,9	26,4	95,0	11,0	EE	DI(2)
Rwanda	-	767,1	-	80,0	-	9,9	-	10,0	-	DI(2)
Samoa	-	43,8	-	206,8	-	-152,8	-	46,0	-	DI(1)
Sao Tomé-et-Principe	3,6	5,0	17,0	-50,9	85,2	70,8	-2,1	80,1	RI	EE
Tchad	127,2	237,6	-43,9	77,0	109,3	39,7	34,7	-16,7	RI	DI(2)
Vanuatu	38,1	-	27,1	-	49,7	-	23,2	-	RI	-
Yémen	1 005,2	1 303,1	93,4	27,3	-133,2	59,6	139,8	13,1	EE	DI(2)
Zambie	-	500,1	-	6,4	-	58,0	-	35,6	-	RI

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

Note: Un tiret (-) indique les périodes dans lesquelles la variation du PIB a été négative ou pour lesquelles on ne disposait pas de données. Les pays classés RI, EE et DI sont ceux dans lesquels le remplacement des importations, l'expansion des exportations et l'expansion de la demande intérieure, respectivement, sont les principales composantes de la croissance économique du côté de la demande. Dans les pays DI(1), l'expansion des exportations contribue pour plus de 20 % à la variation du PIB, mais la demande intérieure en reste la principale composante. Les pays DI(2) sont les autres pays dans lesquels la demande intérieure est l'élément qui contribue le plus à la variation du PIB.

^a Différence entre l'année de fin de période et l'année de début de période.

Il est à noter que l'opération effectuée est une simple procédure comptable visant à déterminer la contribution relative de chacun des trois éléments aux variations du PIB au cours des périodes considérées. Elle n'implique aucun lien de causalité, ni ne décrit la politique suivie. Des travaux de recherche approfondis s'avèrent nécessaires pour analyser la situation de façon plus détaillée en procédant à une ventilation par secteur (cas dans lequel cette opération de «décomposition» est généralement pratiquée) ainsi que pour déterminer les effets multiplicateurs des exportations. Soulignons également qu'il est préférable de compléter la décomposition de la croissance économique du côté de la demande par une décomposition du côté de l'offre. Cependant, aussi simple que soit la méthode retenue, elle fait apparaître des résultats intéressants.

Premièrement, pour la plupart des PMA, c'est l'expansion de la demande intérieure qui a le plus contribué à la croissance du PIB dans les années 90. Dans la période 1995-2000, elle a été la principale composante de la croissance économique du côté de la demande dans 20 des 24 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Pour 14 de ces 24 PMA, l'expansion de la demande intérieure a contribué pour plus de 70 % à la progression totale du PIB. Ce chiffre concorde avec les estimations faites par Chenery de l'importance de la demande intérieure pour les pays se trouvant à un stade précoce de développement (voir le chapitre précédent). Vu le rôle considérable de la demande intérieure, les gouvernements des PMA seraient bien malavisés de ne pas tenir compte de la nécessité d'une expansion du marché intérieur pour la croissance économique.

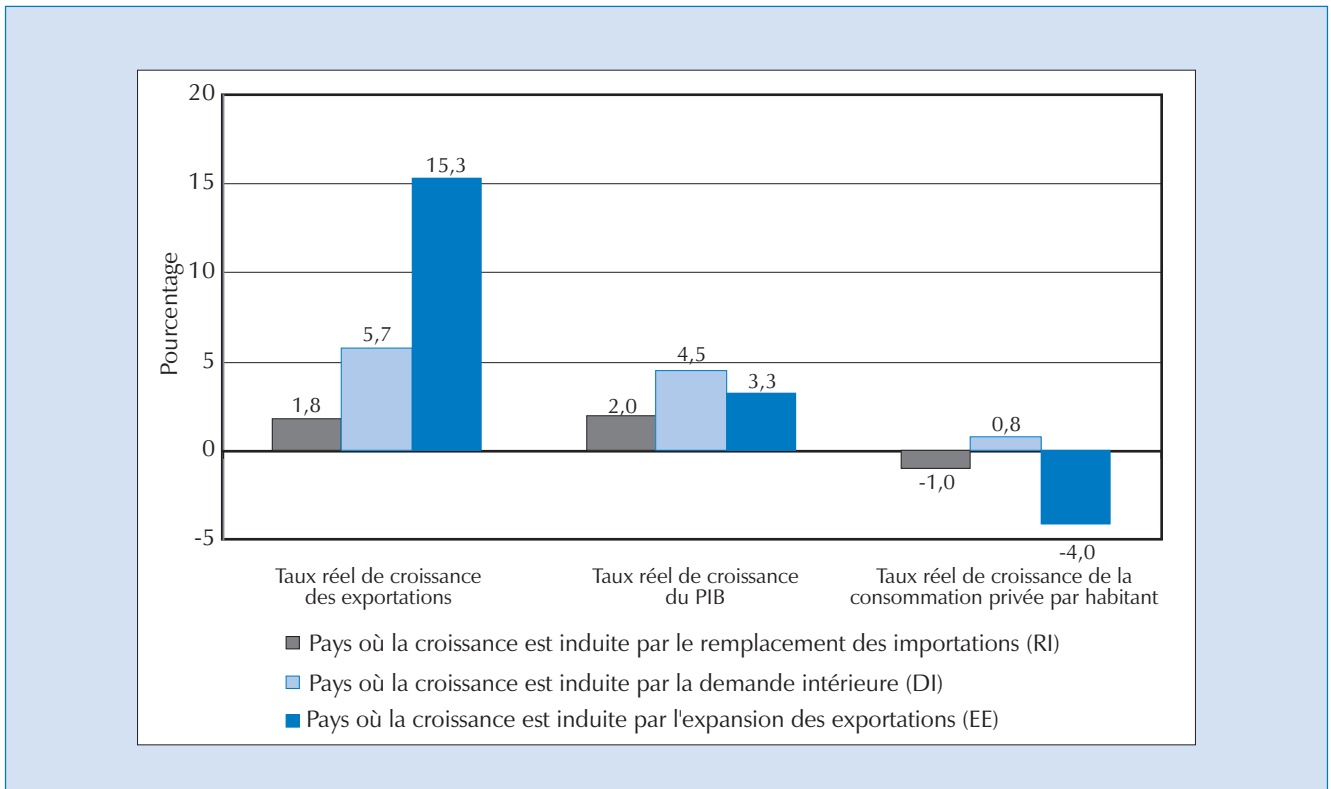
Pour la plupart des PMA, c'est l'expansion de la demande intérieure qui a le plus contribué à la croissance du PIB dans les années 90.

Deuxièmement, la contribution apportée à la croissance du PIB par le remplacement des importations a diminué dans le courant de la décennie. Elle représentait la principale composante de la progression du PIB du côté de la demande dans un seul des 24 PMA pour lesquels des données sont disponibles pour 1995-2000, alors qu'elle prédominait dans 6 pays sur 20 en 1990-1995. Cependant, le plus frappant est que, loin de remplacer les importations, de nombreux pays suivent une évolution contraire. Lorsque le rapport des importations au PIB augmente, une plus forte proportion de la consommation intérieure et de l'investissement est couverte par les importations plutôt que par la production intérieure. Les chiffres font apparaître une évolution allant à l'opposé du remplacement des importations dans 9 PMA sur 24. De surcroît, dans 5 PMA (Éthiopie, Madagascar, Mozambique, Ouganda et Samoa), la contribution négative de la pénétration accrue des importations a été si importante qu'elle a complètement neutralisé la contribution positive de l'expansion des exportations à la croissance économique du côté de la demande.

Troisièmement, certains éléments donnent à penser que l'économie des PMA s'est davantage orientée vers l'exportation dans les années 90. Une telle évolution n'apparaît guère parmi les pays dans lesquels l'expansion des exportations a été la principale source de croissance économique du côté de la demande, dont le nombre est passé de deux (République-Unie de Tanzanie et Yémen) en 1990-1995 à trois en 1995-2000 (Cambodge, Maldives et Sao Tomé-et-Principe). Cependant, l'on dénombre plus de pays où l'expansion des exportations a contribué pour plus de 20 % à la croissance économique dans cette seconde moitié de décennie que dans la première.

La relation commerce-pauvreté est-elle associée à des modes de croissance économique différents selon qu'ils reposent sur l'expansion de la demande intérieure, l'expansion des exportations ou le remplacement des importations? Tout porte à croire que c'est bien le cas. Comme le montre le graphique 25, les pays dans lesquels le remplacement des importations est la principale composante de la croissance économique du côté de la demande affichent les taux les plus faibles de croissance des exportations ainsi qu'une baisse de la consommation privée par tête. Les pays dans lesquels l'expansion des exportations est la principale composante de la croissance économique du côté de la demande ont les taux les plus élevés de croissance des exportations, mais la consommation privée par tête diminue, accusant également les plus fortes baisses. En moyenne, la meilleure relation commerce-pauvreté est celle que l'on trouve dans les PMA où l'expansion de la demande intérieure est la principale composante de la croissance économique du côté de la demande. Dans ces pays, les exportations ne progressent pas aussi rapidement que dans ceux où l'expansion des exportations est la principale composante de la croissance

GRAPHIQUE 25. CROISSANCE RÉELLE DES EXPORTATIONS, DU PIB ET DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT (EN DOLLARS PPA DE 1985) DANS LES PMA, CLASSÉS EN FONCTION DES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DU CÔTÉ DE LA DEMANDE, 1990-1995 ET 1995-2000^a
(Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

Note: Les données sur les exportations et le PIB sont exprimées en dollars constants de 1995. Les pays RI, EE et DI sont ceux dans lesquels la principale contribution, du côté de la demande, à la variation du PIB, provient du remplacement des importations, de l'expansion des exportations et de l'expansion de la demande intérieure, respectivement.

a Sur la base du nombre total d'observations (un pays par période); voir le tableau précédent.

économique du côté de la demande, mais la consommation privée par tête est en hausse.

Un examen plus approfondi des PMA dans lesquels la demande intérieure est la principale composante de la croissance économique fait entrevoir différents cas de figure. La consommation privée par habitant tend à diminuer dans ces pays, mais les exportations y sont également en baisse. Dans la période 1995-2000, la relation commerce-pauvreté la plus favorable semble apparaître dans les pays où l'expansion de la demande intérieure contribue le plus à la croissance économique et où la progression des exportations apporte une importante contribution complémentaire. L'on peut plausiblement supposer que la relation commerce-pauvreté est en principe plus favorable lorsque la contribution positive de la croissance des exportations n'est pas largement contrebalancée par la contribution négative découlant du fait qu'une part croissante de la consommation intérieure et de l'investissement est couverte par les importations. Cependant, il n'y a pas d'éléments qui le prouvent clairement.

La relation commerce-pauvreté la plus favorable semble apparaître dans les pays où l'expansion de la demande intérieure contribue le plus à la croissance économique et où la progression des exportations apporte une importante contribution complémentaire.

3. MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES

L'autre facteur influant sur la relation commerce-pauvreté est l'effort de mobilisation des ressources intérieures qui accompagne l'expansion des

exportations. Vu le peu de données disponibles, il est difficile d'examiner cet aspect sur la base des indicateurs traditionnels de l'épargne intérieure, tant privée que publique. Cependant, comme le montre le rapport de 2000 *Les pays les moins avancés* (deuxième partie, chap. 1), l'effort de mobilisation des ressources intérieures peut être mesuré par l'indicateur des «ressources intérieures disponibles pour financement» (RIDF) en pourcentage du PIB. La présente section analyse l'évolution de cette variable par rapport à l'expansion des exportations.

L'autre facteur influant sur la relation commerce-pauvreté est l'effort de mobilisation des ressources intérieures qui accompagne l'expansion des exportations.

Le montant des «ressources intérieures disponibles pour financement» correspond à la différence entre le PIB et la consommation privée. Sur le plan comptable, cela équivaut à la somme de l'investissement intérieur, des dépenses publiques et de l'excédent (ou déduction faite du déficit) des exportations sur les importations de biens et de services. Un ratio RIDF/PIB en hausse dénote un effort accru de mobilisation des ressources intérieures. La part de la consommation privée dans le PIB diminue et, à supposer que l'augmentation ne soit pas liée à un excédent à l'exportation (équivalant à des investissements à l'étranger), il y a ainsi davantage de ressources au niveau intérieur pour financer l'utilisation maximale et le développement des capacités de production, les dépenses publiques nécessaires au maintien d'une fonction publique efficace, de l'ordre public et de relations sociales stables dans la société civile ainsi que les dépenses essentielles de santé, d'éducation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Les PMA se caractérisent notamment par le fait que, dans la plupart d'entre eux, la consommation privée représente une part importante du PIB et que les ressources financières intérieures disponibles pour utiliser pleinement et développer les capacités de production et financer les dépenses publiques essentielles sont très modestes. Dans un échantillon de 29 PMA pour lesquels des données étaient disponibles, la consommation privée représentait 81 % du PIB dans la période 1990-2000 contre 60 % dans d'autres pays en développement⁸.

Un tel état de choses s'explique par le fait que, dans les pays pauvres où une grande partie de la population survit à des niveaux de consommation proches du minimum vital, les gens doivent dans leur majorité consacrer le plus gros de leurs ressources à des dépenses essentielles de consommation. Il n'y a guère moyen d'épargner et d'investir. Les faibles ratios RIDF/PIB ne dénotent ni une propension effrénée à consommer de la part de la population ni une répugnance à épargner et à investir. Ils résultent en fait de niveaux très bas de consommation moyenne par habitant. Dans ces conditions, une augmentation du ratio RIDF/PIB, correspondant à un effort accru de mobilisation des ressources intérieures, risque d'être difficile à réaliser. Si elle se produit, cela implique de la part de la population un sérieux régime d'austérité. En outre, si le PIB par habitant ne progresse pas dans le même temps, la consommation privée moyenne par tête diminuera forcément.

Compte tenu de tous ces liens, on comprend mieux pourquoi, dans les PMA, il arrive si souvent que les exportations progressent sans que la pauvreté diminue, ou que le commerce ait un effet appauvrissant. Quoique généralement faibles dans les PMA, les ratios RIDF/PIB ont augmenté ces dernières années dans plusieurs d'entre eux. Ces hausses sont souvent, mais pas toujours, liées à l'accroissement des exportations.

Dans l'optique d'une croissance économique soutenue, une hausse du ratio RIDF/PIB assortie d'une expansion des exportations s'avère positive. Pour

déterminer exactement ce qu'il en est, il faut procéder à une nouvelle ventilation des ressources financières intérieures disponibles. L'analyse laisse en principe entrevoir un accroissement de l'investissement parallèle à l'expansion des exportations. Cependant, le problème des pays très pauvres est qu'un régime d'austérité réduit d'autant la consommation privée moyenne par habitant. Si le lien commerce-croissance est fragile et si l'expansion des exportations ne se traduit pas par un accroissement du PIB par habitant, une hausse du ratio RIDF/PIB ne peut se produire qu'au prix d'une diminution des niveaux de consommation privée par habitant. De surcroît, même si le PIB par habitant progresse, l'augmentation du ratio RIDF/PIB freinera le taux de croissance de la consommation privée par habitant.

Le tableau 33 montre l'évolution du PIB par habitant, des exportations, du ratio RIDF/PIB, de l'investissement et de la consommation privée moyenne par habitant dans les PMA pour lesquels des données sont disponibles pour les périodes 1990-1995 et 1995-2000. Ainsi qu'il ressort de ce tableau, la relation commerce-pauvreté se désagrège essentiellement de deux façons. Premièrement, la croissance des exportations n'est pas associée à une hausse du PIB par habitant. L'on dénombre 23 cas où le PIB par habitant diminue et, dans 11 d'entre eux, les exportations sont en hausse. Dans 9 de ces 11 cas, la consommation privée moyenne par habitant est également en train de reculer. Deuxièmement, la croissance des exportations s'accompagne d'une hausse du PIB par habitant, mais le degré d'austérité associé à la mobilisation des ressources intérieures laisse supposer que la consommation privée moyenne par habitant diminue. Il y a en fait 34 cas où le PIB par habitant augmente: les exportations sont en hausse dans 31 d'entre eux. Mais parmi ces 31 cas, il y en a 9 dans lesquels la consommation privée par habitant régresse. Dans 8 de ces cas, les ressources intérieures ont été largement mobilisées, en ce sens que le ratio RIDF/PIB progresse de plus de 1,5 point de pourcentage par an et que la part de la consommation privée par habitant diminue parallèlement.

Compte tenu de ce qui précède, il convient de revenir au tableau 33, qui permet de déterminer la fréquence des cas d'expansion des exportations avec réduction de la pauvreté, d'expansion des exportations sans réduction de la pauvreté et d'effet appauvrissant du commerce. Lorsqu'un rapprochement est opéré entre l'effort de mobilisation des ressources intérieures et la tendance constatée, il apparaît clairement qu'un grand nombre de cas d'expansion des exportations sans réduction de la pauvreté et d'effet appauvrissant du commerce sont liés à un effort de mobilisation des ressources intérieures. Sur les 16 cas d'effet appauvrissant du commerce pour lesquels on dispose de données sur le ratio RIDF/PIB, 10 laissent entrevoir une forte mobilisation des ressources intérieures, en ce sens que le ratio RIDF/PIB s'accroît de plus de 1,5 point de pourcentage par an dans 8 d'entre eux. Parmi les 8 cas d'expansion des exportations sans réduction de la pauvreté pour lesquels des données sur le ratio RIDF/PIB sont disponibles, on constate un effort de mobilisation des ressources intérieures dans 5 d'entre eux, voire une forte mobilisation dans 3 cas. Ainsi, dans pratiquement les deux tiers des cas où l'expansion des exportations ne semble pas s'accompagner d'une réduction de la pauvreté, la désagrégation de la relation commerce-pauvreté est liée à un effort de mobilisation des ressources intérieures.

Le fait de recourir de plus en plus aux ressources intérieures tandis que les exportations s'accroissent peut, comme on l'a vu, s'avérer positif dans l'optique d'une croissance durable. Si les exportations progressent parallèlement à une augmentation de la part de la consommation privée dans le PIB et à un recul du ratio RIDF/PIB, la croissance des exportations risque alors de faire long feu. De

Dans l'optique d'une croissance économique soutenue, une hausse du ratio RIDF/PIB assortie d'une expansion des exportations s'avère positive. Cependant, le problème des pays très pauvres est qu'un régime d'austérité réduit d'autant la consommation privée moyenne par habitant.

Dans pratiquement les deux tiers des cas où l'expansion des exportations ne semble pas s'accompagner d'une réduction de la pauvreté, la désagrégation de la relation commerce-pauvreté est liée à un effort de mobilisation des ressources intérieures.

TABLEAU 33. TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE RÉELLE DES EXPORTATIONS, DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT^a, DU PIB, ET DU PIB PAR HABITANT, ET VARIATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES INTÉRIEURES DISPONIBLES EN POURCENTAGE DU PIB^b, 1990–1995 ET 1995–2000

		Taux annuel moyen de croissance réelle:		Variation annuelle moyenne du ratio RIDF/PIB (point de pourcentage)	Taux annuel moyen de croissance réelle:	
		Des exportations de biens et de services (%)	De la consommation privée par habitant (%)		Du PIB (%)	Du PIB par habitant (%)
Accroissement des exportations et de la consommation privée par habitant						
Guinée équatoriale	1995–2000	46,9	29,0	2,7	36,6	32,9
Rwanda	1995–2000	18,3	1,7	1,9	9,8	3,5
Bangladesh	1990–1995	13,5	2,2	0,6	4,4	2,6
Mozambique	1995–2000	13,0	4,8	2,4	8,7	6,3
Ouganda	1995–2000	12,0	5,0	-1,5	6,0	3,0
Mali	1995–2000	11,9	0,9	-0,4	5,6	3,1
Ouganda	1990–1995	11,8	2,8	0,1	6,8	3,4
Guinée-Bissau	1990–1995	11,3	4,4	-1,9	2,9	0,2
Bangladesh	1995–2000	9,7	1,3	1,4	5,2	3,4
Éthiopie	1995–2000	9,2	0,0	2,0	4,3	1,7
Cap-Vert	1995–2000	7,7	4,7	-3,2	6,6	3,9
Guinée	1995–2000	5,6	1,2	0,6	4,1	1,7
Burkina Faso	1995–2000	5,6	1,0	2,6	4,5	2,0
Bénin	1995–2000	5,4	1,6	0,3	5,2	2,4
Zambie	1995–2000	5,2	0,9	0,3	2,2	-0,2
Sénégal	1995–2000	4,8	2,9	0,0	5,4	2,5
Gambie	1995–2000	4,8	3,1	0,6	5,0	1,7
Bénin	1990–1995	4,4	0,6	0,5	4,2	1,0
Madagascar	1995–2000	4,0	1,2	-0,1	3,9	0,7
Malawi	1995–2000	3,8	3,9	0,2	3,9	1,6
Éthiopie	1990–1995	2,5	1,4	-0,8	3,0	1,3
Mauritanie	1990–1995	2,0	3,1	-1,4	3,9	1,1
Guinée	1990–1995	1,8	1,2	-0,1	3,9	1,1
Zambie	1990–1995	1,7	2,4	4,7	-1,1	-3,9
Malawi	1990–1995	0,9	0,4	-1,7	1,6	0,0
Accroissement des exportations et diminution de la consommation privée par habitant						
Guinée équatoriale	1990–1995	29,2	-2,0	1,9	7,0	4,3
Guinée-Bissau	1995–2000	25,9	-4,9	0,9	-2,7	-4,7
Burundi	1995–2000	20,3	-2,0	2,5	-0,3	-2,3
Rép.-Unie de Tanzanie	1990–1995	17,8	-0,7	-0,1	1,6	-1,4
Sao Tomé-et-Principe	1995–2000	16,1	-9,8	6,2	2,1	-0,2
Mozambique	1990–1995	14,9	-1,0	2,3	3,2	0,9
Cap-Vert	1990–1995	12,5	-0,7	3,0	5,4	3,0
Lesotho	1990–1995	11,2	-6,8	1,9	4,1	1,9
République dém. du Congo	1995–2000	11,1	-6,6	-1,7	-3,7	-6,6
Angola	1990–1995	11,0 ^c	-11,9	-1,0	-6,7	-9,8
Maldives	1995–2000	8,9	-4,6 ^d	2,6	5,5	3,0
Comores	1990–1995	7,4	-4,5	-0,9	1,1	-1,5
Mali	1990–1995	6,7	-1,8	0,0	2,6	0,0
Lesotho	1995–2000	6,6	-6,5	3,5	2,9	1,2
Madagascar	1990–1995	4,5	-1,9	-0,7	0,1	-2,6
Burundi	1990–1995	4,1	-1,5	-1,3	-2,6	-4,9
Rép.-Unie de Tanzanie	1995–2000	2,3	-0,2 ^d	1,6	3,9	1,3
Yémen	1995–2000	1,0	-0,5 ^d	4,4	5,6	2,6
Diminution des exportations et accroissement de la consommation privée par habitant						
Togo	1995–2000	-0,1	2,6	-1,9	1,9	-1,0
Mauritanie	1995–2000	-0,8	0,9	3,9	4,1	0,9
Gambie	1990–1995	-4,1	0,2	-3,0	2,1	-1,5
Burkina Faso	1990–1995	-4,8	0,5	-1,3	4,2	1,8
Diminution des exportations et de la consommation privée par habitant						
Sénégal	1990–1995	-0,2	-1,6	-0,1	1,3	-1,2
Niger	1990–1995	-0,8	-1,5	-0,4	0,4	-2,9
Sao Tomé-et-Principe	1990–1995	-1,4	-4,3	0,9	1,5	-1,2
Tchad	1995–2000	-2,5	-0,3	1,6	3,5	0,7
Togo	1990–1995	-2,9	-12,4	-0,2	-1,0	-3,4
Comores	1995–2000	-4,1	-1,1	-2,0	1,3	-1,2
Érythrée	1995–2000	-10,9	-8,5 ^d	6,2	2,1	-0,6
Sierra Leone	1990–1995	-11,2	-3,8	-9,3	-5,6	-7,9
République dém. du Congo	1990–1995	-15,3	-11,5	0,1	-8,0	-11,1
Rwanda	1990–1995	-24,9	-1,7	-4,9	-12,1	-7,2
Sierra Leone	1995–2000	-47,0	-10,5	1,4	-5,1	-7,1

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

^a En dollars PPA de 1985 sauf indication contraire.

^b Le ratio RIDF/PIB correspond au rapport des ressources intérieures disponibles pour financement au PIB, à savoir (PIB – consommation des ménages) % PIB. Les calculs sont fondés sur des données exprimées en unités monétaires locales constantes.

^c 1990–1994.

^d En unités monétaires locales constantes.

même, dans les cas où la majorité de la population a un niveau de consommation équivalant *grosso modo* au minimum vital, le fait que la consommation privée diminue en pourcentage du PIB ne fera qu'ajouter à la précarité de sa situation. En fait, cette précarité peut freiner le processus d'expansion des exportations ainsi que la mobilisation des ressources intérieures. L'évolution observée en Gambie au début des années 80 en est un exemple: la diminution brutale de la part de la consommation privée dans le PIB et l'augmentation concomitante du ratio RIDF/PIB sont allées de pair avec une croissance rapide des exportations. Cependant, la consommation privée par habitant ayant également reculé, le processus s'est enrayé en 1984.

Les pays très pauvres peuvent afficher à la fois un accroissement des exportations, une diminution de la part de la consommation privée dans le PIB et une hausse du ratio RIDF/PIB, ainsi qu'une progression de la consommation privée moyenne par habitant. Cependant, il est préoccupant de constater que, sur les 19 cas d'expansion des exportations assortie d'une réduction de la pauvreté pour lesquels des données sur le ratio RIDF/PIB sont disponibles, quatre seulement se caractérisent par une forte mobilisation des ressources intérieures, se traduisant par une progression du ratio RIDF/PIB de plus de 1,5 point de pourcentage par an. Les exportations, la mobilisation des ressources intérieures (à des degrés divers) et la consommation privée par habitant ont progressé dans deux PMA seulement — à savoir le Bangladesh et le Bénin — tant en 1990-1995 qu'en 1995-2000. Une configuration aussi favorable apparaît en Ouganda dans la première période, en Guinée, au Malawi, au Mozambique et au Rwanda, dans la seconde.

En résumé, il semble très difficile de parvenir à la fois à une croissance soutenue des exportations et à une réduction de la pauvreté dans les pays les plus démunis. Un effort de mobilisation des ressources intérieures peut contribuer à soutenir la croissance des exportations, mais réduit d'autant les ressources disponibles pour assurer un niveau de consommation correspondant au minimum vital, ce qui est très difficile dans une situation de pauvreté généralisée. Si les ressources intérieures sont excessivement mises à contribution, l'expansion des exportations risque de tourner court car des ressources devront être réaffectées à la consommation. Lorsque l'expansion des exportations est étroitement liée à une progression du PIB par habitant, il se peut qu'elle aille de pair avec une diminution de la part de la consommation dans le PIB et un accroissement de la consommation moyenne par habitant. Cependant, si le lien commerce-croissance est fragile, ce qui est le cas dans de nombreux PMA, il sera particulièrement difficile de concilier la mobilisation des ressources intérieures et la réduction de la pauvreté. L'apport de ressources extérieures peut grandement contribuer à réduire un tel dilemme. Si elles favorisent des investissements efficaces et le développement des exportations, il sera nettement plus facile de faire en sorte que la croissance des exportations s'accompagne d'une réduction de la pauvreté et d'éviter que le commerce ait un effet appauvrissant.

Si le lien commerce-croissance est fragile, ce qui est le cas dans de nombreux PMA, il sera particulièrement difficile de concilier la mobilisation des ressources intérieures et la réduction de la pauvreté.

F. Conclusion

Comme on l'a vu dans ce chapitre, trois éléments essentiels font que le commerce international ne contribue guère à réduire la pauvreté dans les PMA: de mauvais résultats commerciaux, la fragilité des liens entre le commerce et la croissance, et le fait que le développement des exportations est associé à une forme de croissance économique ne profitant pas aux pauvres.

En premier lieu, si la relation entre le commerce et la pauvreté s'est désagrégée, cela tient à une raison bien simple, à savoir que les résultats commerciaux de certains PMA ont été insuffisants pour stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté. Ce problème a tout particulièrement touché les PMA tributaires de produits de base. Ils ont subi une importante déperdition de ressources en raison de la baisse des prix de ces produits et également parce qu'ils ont perdu des parts de marché. Ce dernier phénomène a été particulièrement prononcé pour les exportations de denrées alimentaires et les minéraux, minerais et métaux, mais l'a moins été pour les matières premières d'origine agricole. Les PMA gagnent des parts de marché dans certains produits primaires, mais ceux-ci occupent généralement des marchés peu dynamiques. La croissance poussive et erratique des exportations s'est accompagnée d'un alourdissement de l'endettement extérieur et de la mise en place d'un système alliant l'aide et le service de la dette, qui a amoindri l'efficacité de l'aide du point de vue du développement.

L'amélioration des résultats commerciaux est une condition nécessaire pour échapper à ce piège complexe de la pauvreté. Mais l'augmentation des exportations ne se traduit pas nécessairement par un recul de la pauvreté.

L'amélioration des résultats commerciaux est une condition nécessaire pour échapper à ce piège complexe de la pauvreté. Cependant, l'expérience des années 90 — période durant laquelle le commerce de nombreux PMA, y compris des pays exportateurs de produits de base, a affiché de meilleures performances — montre que la relation entre le commerce et la pauvreté est asymétrique. Si la baisse des exportations s'accompagne presque toujours d'une recrudescence de la pauvreté, leur augmentation ne se traduit pas nécessairement par un recul de ce fléau.

En utilisant l'évolution de la consommation privée par habitant comme indicateur supplétif de l'évolution de l'incidence de la pauvreté à 1 dollar par jour et à 2 dollars par jour, et en analysant les tendances qui se dessinent dans les PMA dans les deux moitiés des années 90, l'on constate que, dans un tiers des cas de croissance des exportations, le commerce a un effet appauvrissant. En l'occurrence, en même temps que les exportations augmentent, la consommation privée moyenne par habitant diminue de plus de 1 % par an. Certains éléments font apparaître une légère amélioration de la relation commerce-pauvreté durant la décennie en ce sens qu'il y a eu plus souvent un accroissement conjoint des exportations et de la consommation privée moyenne par habitant pendant la période 1995-2000 que pendant la période 1990-1995. Mais il n'y a pas de rapport significatif, du point de vue statistique, entre la croissance des exportations et l'évolution de la consommation privée par habitant dans l'une ou l'autre de ces périodes. En outre, la croissance des exportations est associée à une progression de la consommation privée par habitant supérieure à 1 % par an durant les deux périodes dans trois PMA seulement. Un recul de la pauvreté est envisageable dans les PMA si le niveau moyen de la consommation privée par habitant augmente de façon sensible et durable. Or, dans la plupart des cas, la croissance des exportations n'a pas eu cet effet.

À cet égard, la deuxième raison pour laquelle la relation entre le commerce et la pauvreté s'effrite tient à la fragilité des liens entre le commerce et la

croissance. Pour les PMA, l'effet des exportations sur l'offre d'importation est un mécanisme important par lequel la croissance des exportations influe de façon positive sur la croissance de la production. La croissance des importations est, de fait, plus intimement liée à celle de l'investissement dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Cela laisse entrevoir la possibilité d'un rapport étroit entre l'investissement et les exportations — l'augmentation de celles-ci permettant une augmentation des importations qui, à son tour, permet un accroissement des investissements dans l'économie nationale, lequel entraîne une accélération de la croissance économique. Cependant, dans la pratique, les liens entre croissance des exportations et croissance de la production sont relativement plus fragiles dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Dans les années 90, quel que soit le taux de croissance des exportations, la production a moins augmenté dans les PMA.

Il semble qu'il manque deux maillons dans la relation entre exportations, importations, investissements et croissance économique. D'une part, la capacité d'importation a progressé beaucoup moins vite que les exportations dans les années 90, sans doute à cause de la diminution des apports d'aide et des changements survenus dans les obligations au titre du service de la dette contractuelle. D'autre part, l'augmentation des investissements dans les PMA n'est pas aussi étroitement liée à l'accélération de la croissance économique que dans les autres pays en développement. Le commerce international ne peut contribuer à réduire la pauvreté dans les pays où le volume et l'efficacité de l'investissement ne sont pas suffisants pour étayer une croissance économique soutenue. Comme l'a montré l'analyse du *Rapport 2000 sur les pays les moins avancés*, les principales raisons de la dislocation de la relation investissement-croissance sont la faiblesse de l'entrepreneuriat local, la forte dépendance des mécanismes budgétaires centralisés et des processus d'accumulation des PMA à l'égard de l'aide, et l'endettement extérieur. Pour que le commerce puisse contribuer davantage à la réduction de la pauvreté dans les PMA, il est indispensable de favoriser l'éclosion d'un entrepreneuriat local axé sur les activités productives, d'accroître le montant et l'efficacité de l'aide et de trouver une solution durable au problème de la dette. Si ces conditions ne sont pas remplies, il n'est guère probable que la synergie entre l'investissement et les exportations devienne suffisamment solide pour contribuer à une croissance économique soutenue.

Des taux élevés d'accroissement de la population signifient également qu'il faut parvenir à des taux de croissance des exportations plus élevés pour faire en sorte que la production progresse à un rythme suffisamment rapide qui permettra d'accroître le PIB par habitant. Parmi les PMA, le PIB par habitant diminue presque toujours dans les pays où les exportations sont en baisse et s'accroît dans la quasi-totalité des cas où les exportations augmentent de plus de 5 % par an. Entre ces deux cas de figure, lorsque les taux de croissance des exportations sont positifs mais restent inférieurs au seuil de 5 % par an, l'on se trouve dans une «zone d'ambiguïté». Dans cette zone, la croissance des exportations peut s'accompagner d'une hausse ou d'une baisse du PIB par habitant. De fait, dans les PMA, la relation entre la croissance des exportations, la croissance de la production et les taux d'accroissement de la population est telle qu'il est plus probable que l'expansion des exportations s'accompagne d'une baisse du PIB par habitant si les taux de croissance réels des exportations sont positifs, mais inférieurs au seuil de 5 %.

La troisième raison pour laquelle le lien entre le commerce et la pauvreté est en train de se défaire, c'est que l'essor des exportations ne s'accompagne pas d'une forme de croissance économique susceptible de réduire la pauvreté. On

Le commerce international ne peut contribuer à réduire la pauvreté dans les pays où le volume et l'efficacité de l'investissement ne sont pas suffisants pour étayer une croissance économique soutenue.

ne dispose pas de données suffisantes pour en dégager des conclusions générales quant au caractère solidaire (inclusif) ou non de la croissance économique. Certains éléments donnent à penser que le commerce tend à avoir un effet appauvrissant dans les PMA où les inégalités sont très marquées. Cependant, cette question devra faire l'objet d'études de cas plus approfondies tenant compte des liens entre le commerce et l'emploi. Deux importantes constatations ont néanmoins été faites dans ce chapitre en ce qui concerne la forme de la croissance.

Premièrement, l'accroissement des exportations est d'autant plus susceptible de s'accompagner d'une réduction de la pauvreté que l'économie connaît un mode de croissance équilibré, dans lequel l'augmentation de la demande intérieure représente, du côté de la demande, la principale composante de la croissance économique, mais où la croissance des exportations apporte également une contribution appréciable à l'ensemble du processus. Dans les années 90, c'est dans des pays où le remplacement des importations contribuait le plus à la croissance économique, ainsi que dans ceux où l'expansion des exportations apportait la principale contribution du côté de la demande, que les liens commerce-pauvreté étaient les moins favorables.

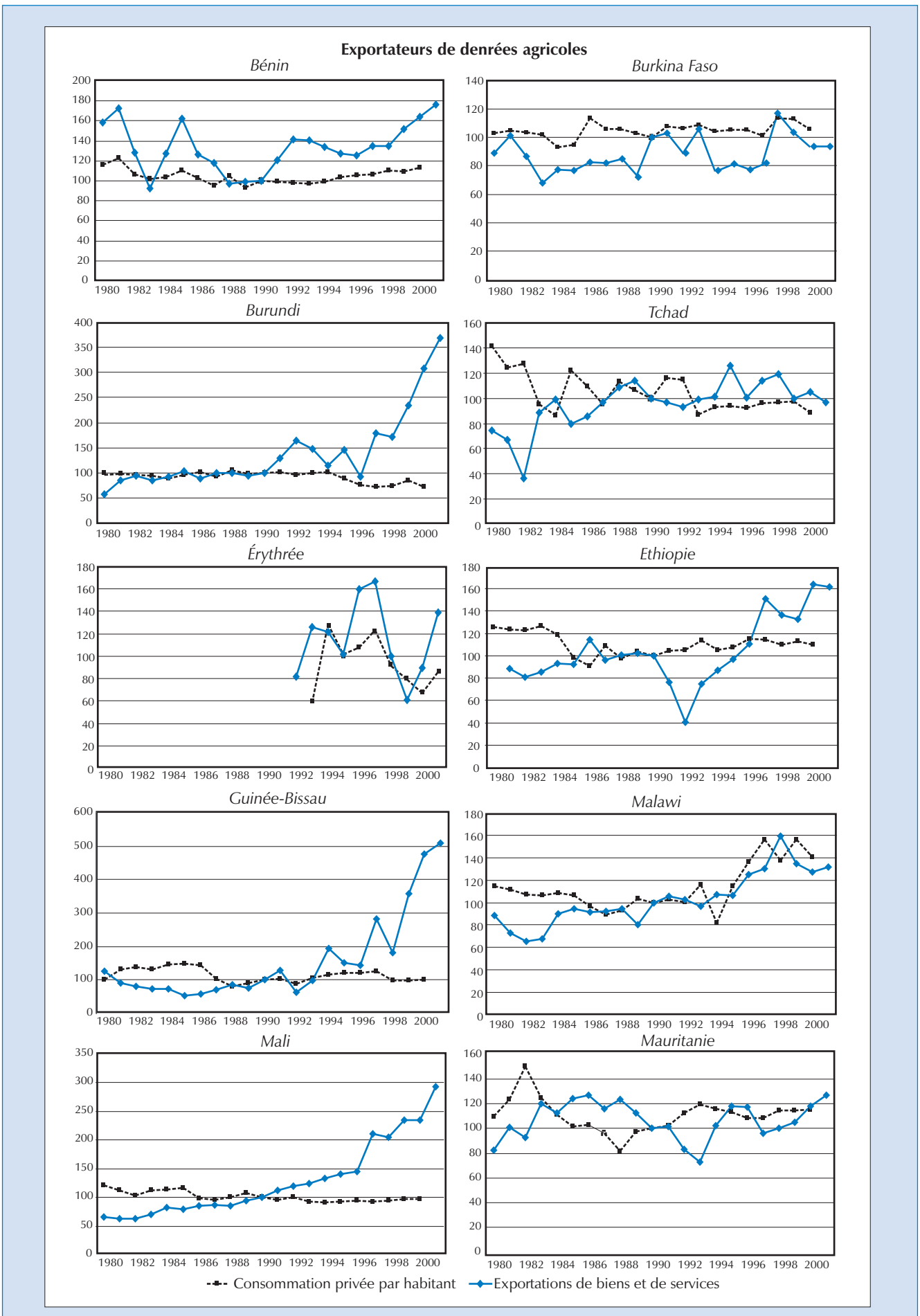
L'octroi de ressources extérieures peut jouer un rôle majeur en permettant aux PMA à la fois de développer leurs exportations, de mobiliser davantage leurs propres ressources et de réduire la pauvreté.

Deuxièmement, la relation commerce-pauvreté se dégrade en partie à cause des efforts de mobilisation des ressources intérieures liés à l'expansion des exportations. Dans les deux tiers des cas où le commerce a eu un effet appauvrissant et où les exportations ont augmenté sans réduction concomitante de la pauvreté dans les PMA au cours des périodes 1990-1995 et 1995-2000, les ressources intérieures ont été davantage sollicitées et la part de la consommation privée dans le PIB a diminué. Mettre les ressources intérieures au service de l'expansion des exportations peut contribuer à la viabilité de la croissance si l'on procède à des investissements efficaces. Mais dans les pays très pauvres, où la consommation moyenne de la population équivaut à 1 dollar seulement par jour, il est rare que ce régime «d'austérité» n'entraîne pas une recrudescence de la pauvreté. En outre, si l'austérité liée au développement des exportations devient excessive, elle peut compromettre l'ensemble du processus de croissance.

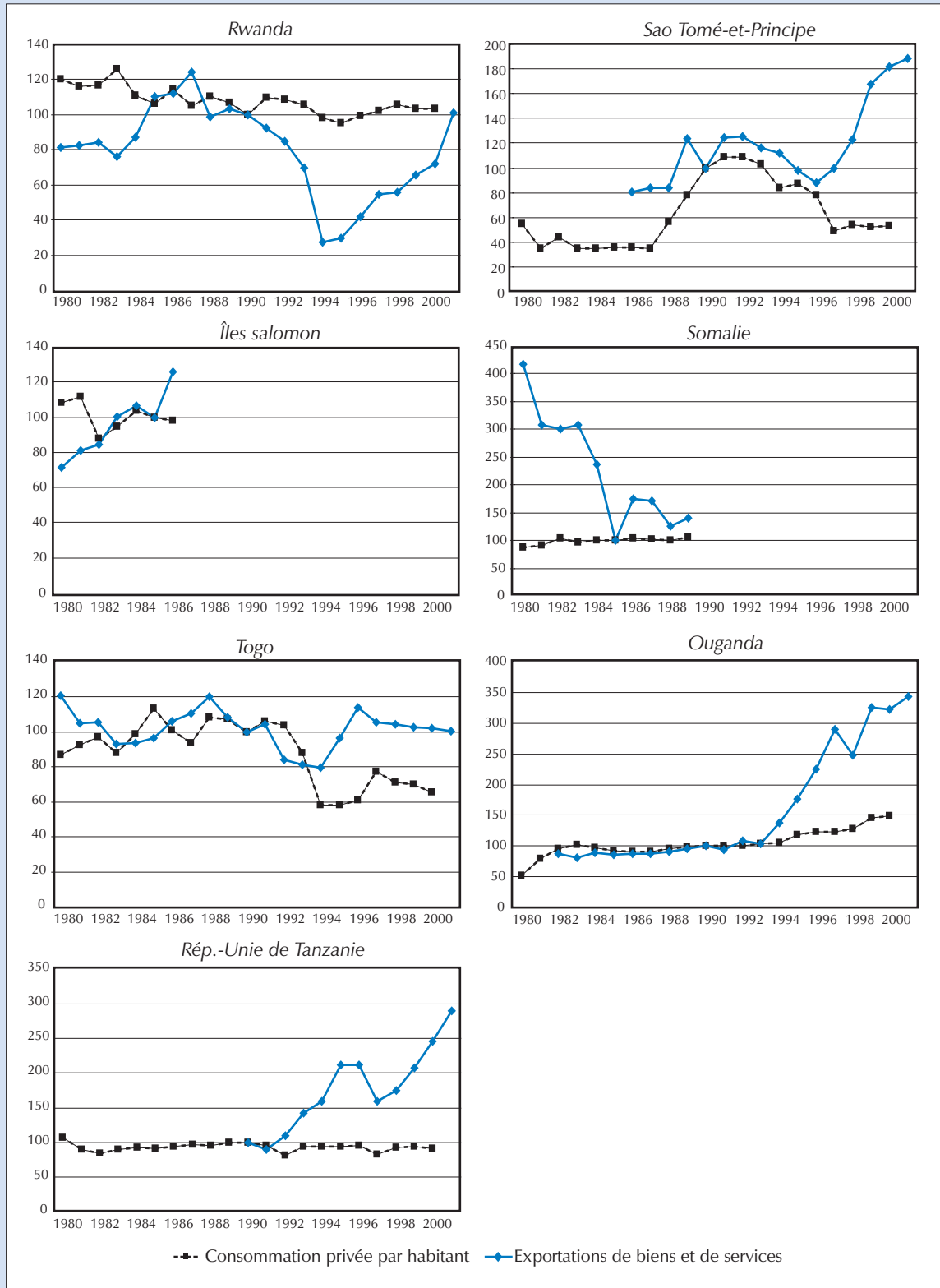
Les pays pauvres ont donc bien du mal à concilier la mobilisation des ressources intérieures, qui peut aider à dynamiser les exportations, et la réduction de la pauvreté. Le dilemme est moins cruel lorsque la misère n'est pas omniprésente et que le niveau moyen de la consommation privée par habitant est supérieur au minimum vital. De plus, l'incompatibilité entre les deux objectifs s'atténue quand les liens entre le commerce et la croissance sont plus étroits. Mais si l'augmentation des exportations s'accompagne d'une faible progression du PIB par habitant, comme c'est le cas dans de nombreux PMA, la situation est particulièrement délicate. L'octroi de ressources extérieures peut jouer un rôle majeur en permettant aux PMA à la fois de développer leurs exportations, de mobiliser davantage leurs propres ressources et de réduire la pauvreté.

Ces constatations ont d'importantes incidences sur le plan de la politique générale. Cependant, avant de les passer en revue, le chapitre suivant complète l'analyse de la relation entre le commerce et la pauvreté dans les PMA en examinant comment cette relation pâtit des conflits civils.

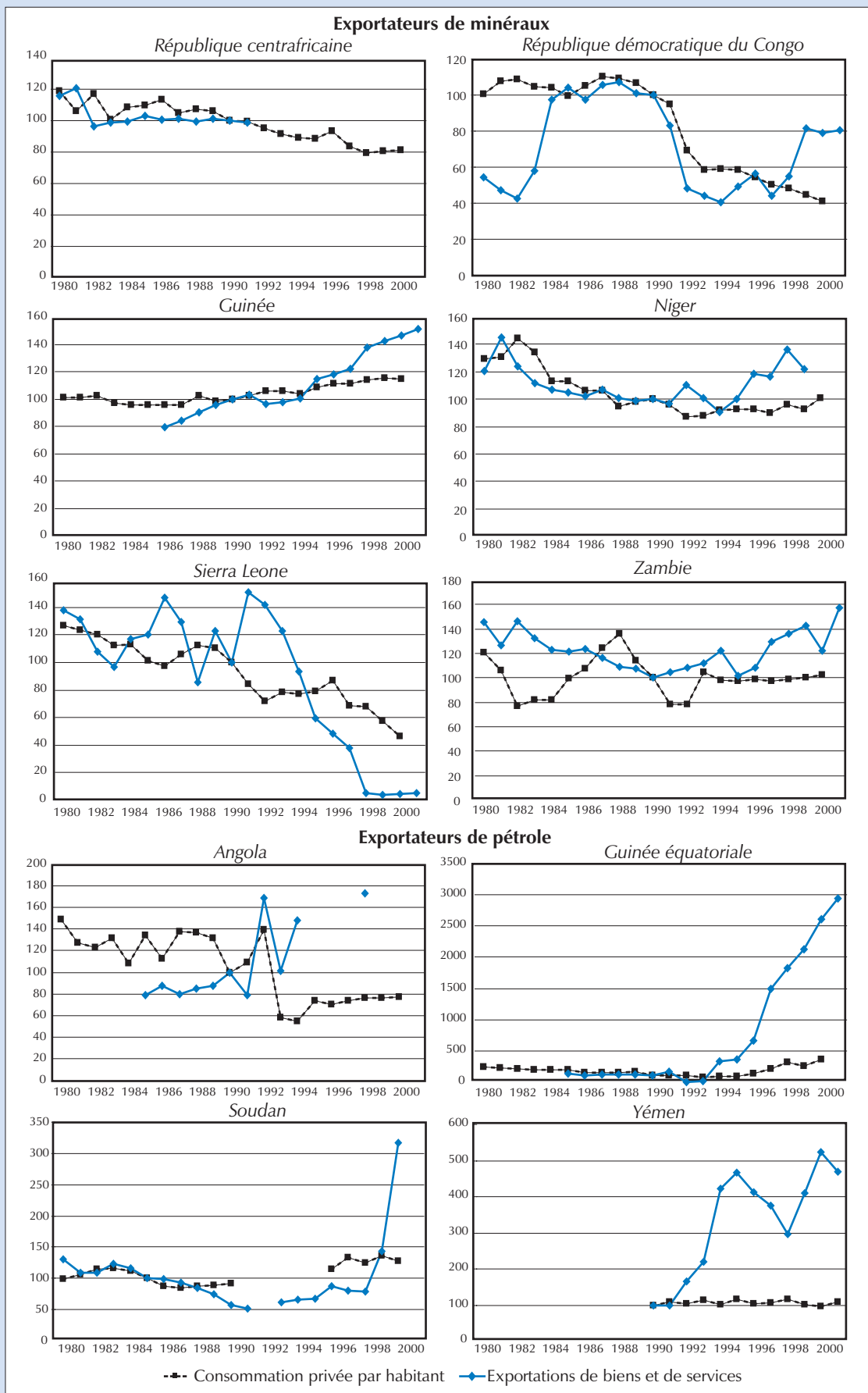
GRAPHIQUE 1 (ANNEXE). INDICES DES EXPORTATIONS RÉELLES ET DE LA CONSOMMATION PRIVÉE RÉELLE PAR HABITANT, 1980-2001
(Année de base 1990 = 100)



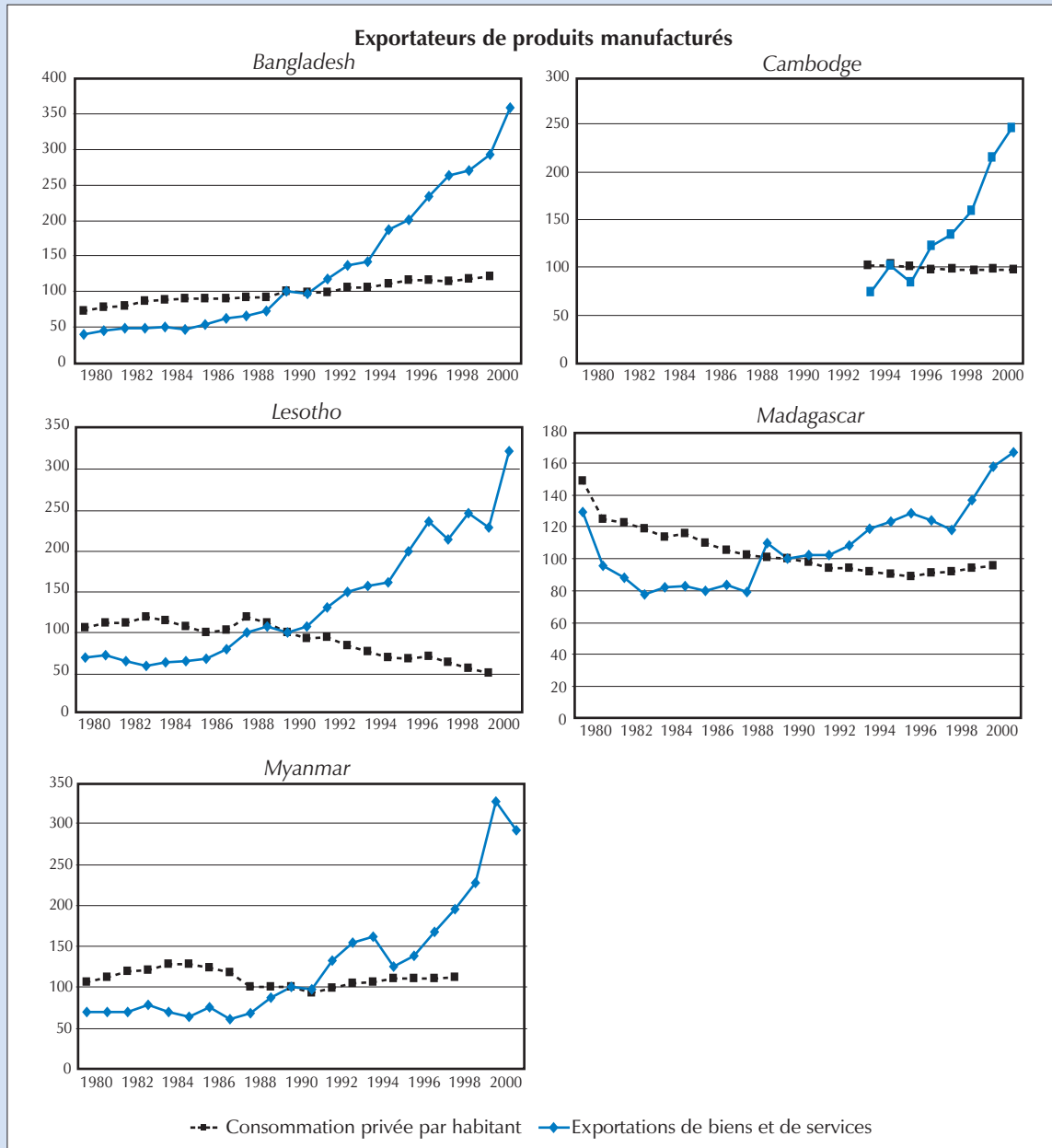
Graphique 1(annexe) (suite)



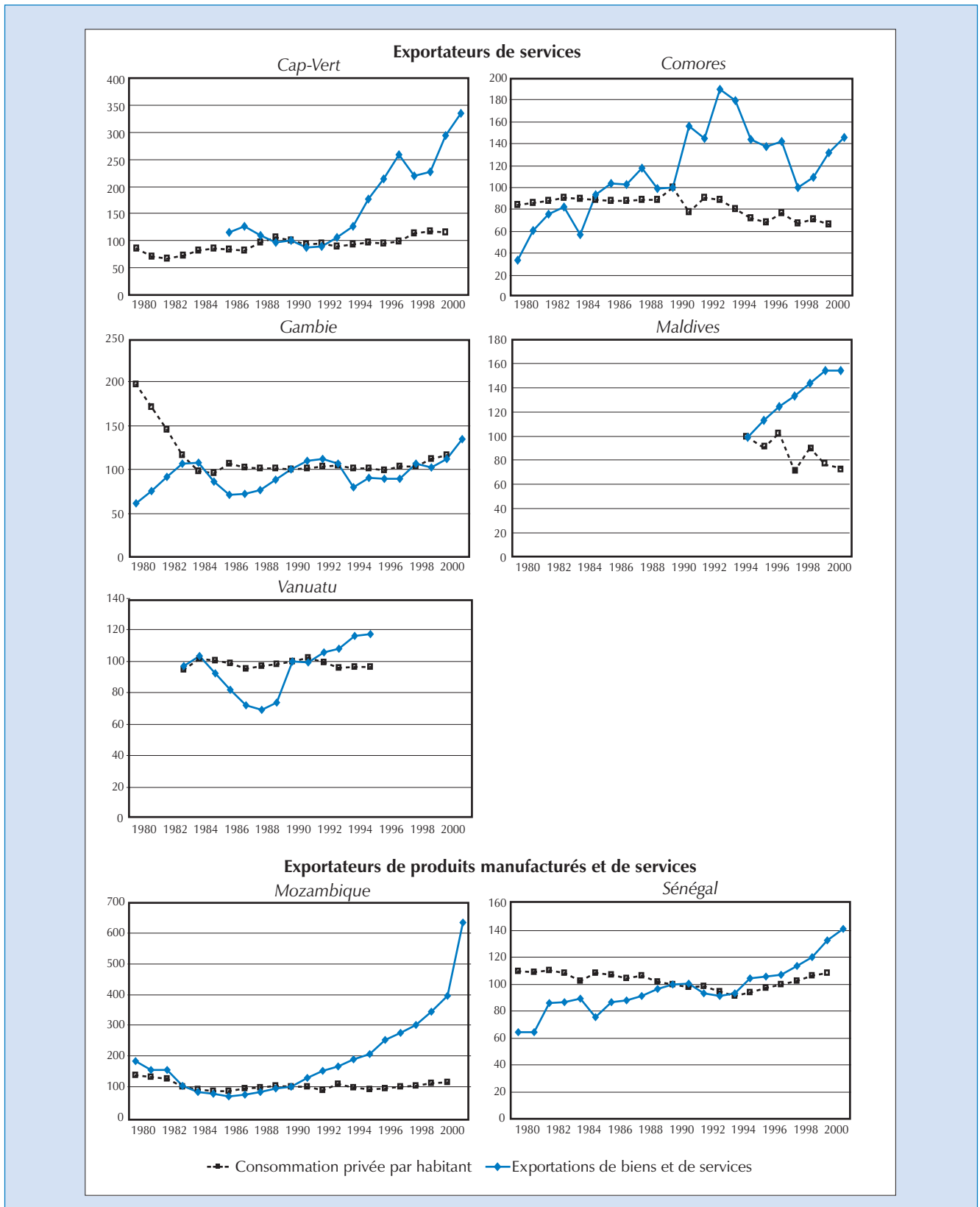
Graphique 1(annexe) (suite)



Graphique 1(annexe) (suite)



Graphique 1(annexe) (fin)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

Note: L'indice des exportations réelles de biens et de services a été calculé sur la base de données sur les exportations exprimées en unités monétaires locales constantes. L'indice de la consommation privée réelle par habitant est dérivé de données exprimées en dollars PPA de 1985, sauf pour le Cambodge, l'Érythrée, les Îles Salomon, les Maldives, la Somalie et le Soudan. Pour ces pays, l'indice de la consommation privée réelle par habitant a été calculé sur la base de données en unités monétaires locales constantes, car on ne disposait pas de données en dollars PPA de 1985. L'année de référence est 1990 pour tous les PMA sauf le Cambodge (1995), l'Érythrée (1995), les Îles Salomon (1985), les Maldives (1995), la Somalie (1985) et le Soudan (1985). Aucune donnée disponible pour l'Afghanistan, le Bhoutan, Djibouti, Haïti, le Libéria, le Népal, la République démocratique populaire lao, le Samoa ou Tuvalu.

Notes

- 1 Voir la deuxième partie, chap. 3 et 4.
- 2 Selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les articles manufacturés correspondent aux indicatifs 5 à 8, moins la division 68.
- 3 Tout au long de ce chapitre, les PMA sont classés en fonction de la spécialisation de leurs exportations à la fin des années 90, comme suit: 1) exportateurs de produits primaires hors pétrole, dont i) exportateurs de denrées agricoles et ii) exportateurs de minéraux; 2) exportateurs de pétrole; et 3) exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services. Dans le cas de ces derniers, la structure de leurs exportations s'est en règle générale transformée au cours des 20 dernières années, à savoir que la proportion des produits primaires dans les exportations totales a diminué (en valeur relative ou en valeur absolue) et que les activités de fabrication ou celles de service sont devenues les principales activités d'exportation.
- 4 Pour un examen des résultats commerciaux des pays de l'Afrique subsaharienne, qui met en évidence des constatations analogues, voir Ng et Yeats (2000).
- 5 Calculs fondés sur les *Indicateurs du développement dans le monde 2003* de la Banque mondiale, CD-ROM. Les calculs ont été effectués d'après les exportations de biens et de services consignées dans la balance des paiements. La part des exportations des PMA dans les exportations mondiales de 1980 (0,91 %) a été appliquée à la valeur des exportations mondiales de 2001. Le manque à gagner correspond à la différence entre la part effective des PMA dans les exportations mondiales de 2001 et leur part hypothétique dans ces mêmes exportations.
- 6 En 2003, les seuls PMA exportateurs de produits primaires autres que le pétrole qui avaient un endettement excessif étaient le Bhoutan, l'Érythrée, les Îles Salomon et Kiribati.
- 7 Ces trois composantes sont définies par le biais de l'équation suivante:

$$(Y_t - Y_{t-1}) = \alpha_{t-1}(D_t - D_{t-1}) + (\alpha_t - \alpha_{t-1})S_t + \alpha_{t-1}(X_t - X_{t-1})$$

Accroissement du PIB	Contribution de la demande intérieure	Contribution du remplacement des importations	Contribution de l'effet des exportations
-------------------------	---	---	--

Où: Y = PIB, D = demande intérieure (= Y+M-X), S = offre totale (= Y+M), X = exportations totales de biens et de services (fab), M = importations totales de biens et de services (caf) α = PIB en tant que part de l'offre totale (Y/S), t = dernière année de la période, t-1 = première année de la période. Voir Morley et Vos (2000).
- 8 Les ratios sont calculés sur la base de valeurs en dollars constants de 1995 et représentent des moyennes pondérées.

Bibliographie

- Banque mondiale (2000), *Can Africa Claim the 21st Century*, Washington, DC.
- Bhalla, S.S. (2002). *Imagine There is no Country: Poverty, Inequality, and Growth in the Era of Globalization*, Institute for International Economics, Washington, DC.
- Chenery, H.B. (1979). *Structural change and development policy*, Oxford University Press, Oxford, New York.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés. Rapport 2002. Échapper au piège de la pauvreté*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.02.II.D.13, New York et Genève.
- David, M. et Herrmann, M. (2002). Recent price changes in primary commodities, 1998-2000: Implications for least developed countries, document de travail établi pour le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*, Genève.
- Deaton, A. (2003). Measuring poverty in a growing world (or measuring growth in a poor world)(http://www.wws.princeton.edu/%7Erpds/downloads/deaton_measuringpoverty_204.pdf).
- Heston, A., Summers, R. et Aten, B. (2002). Penn World Table version 6.1, Center for International Comparison, Université de Pennsylvanie (CICUP), octobre 2002.
- Karshenas, M. (2004). Global poverty estimates and the millennium goal: Towards a unified framework, ILO Employment Strategy Papers 2004/5.
- Morley, S. et Vos, R. (2000). Export-led economic strategies: Effects on poverty, inequality and growth in Latin America and the Caribbean — research methodology, document ronéotypé.
- Ng, F. et Yeats, A. (2000). On the recent trade performance of Sub-Saharan African countries: Cause for hope, or more of the same? Banque mondiale, série de documents de travail 22697, Washington, DC.
- PNUD (2003). *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, Economica, Paris.
- Prichett, L. (2003). Who is not poor? Proposing a higher international standard for poverty Centre for Global Development, Working Paper 33, Washington, DC.
- Ravallion, M. (2003). Measuring aggregate welfare in developing countries: How well do national accounts and surveys agree, *Review of Economics and Statistics*, 85 (3): 645-52.
- Vos, R., Morley, S., Enrique, G. et Sherman, R. (2004, à paraître). *Does Trade Liberalization and Export-led Growth Help Reduce Poverty? Success and Failure in Latin America in the 1990s*, Edward Elgar, Royaume-Uni.
- Wuyts, M. (2003). Terms of trade, wage goods and the working poor: reflections on economic development and trade integration, based on the Tanzanian experience, document de travail établi pour le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*.

Conflits civils et relation commerce-pauvreté

Chapitre

4

A. Introduction

Le chapitre qui va suivre complète l'analyse de la relation commerce-pauvreté telle qu'elle fonctionne dans les PMA par l'étude de certaines des interactions entre conflit civil, commerce et pauvreté. C'est un sujet important pour les PMA, dont beaucoup ont connu dans les années 70, 80 et 90 des conflits civils qui ont eu des répercussions à la fois sur l'incidence de la pauvreté chez eux et sur leurs résultats commerciaux. Le chapitre s'ouvre (sect. B) sur une brève présentation générale des tendances des conflits civils dans les PMA et autres pays en développement. Le schéma des conflits sera ensuite examiné, en particulier sous l'angle de leurs rapports avec la faiblesse du revenu, la récession économique et la spécialisation des exportations (sect. C et D). On verra enfin comment les conflits civils influent sur les échanges et la pauvreté dans les PMA. Les conclusions finales seront présentées dans la dernière section.

Il faut dès le départ insister sur le fait qu'il ne s'agit pas ici d'analyser exhaustivement la configuration des conflits civils, leurs causes et leurs conséquences dans les PMA. Parmi toutes leurs causes, on peut citer non seulement des facteurs économiques et commerciaux mais aussi des problèmes sociaux et politiques comme l'absence de perspectives politiques; fragmentation sociale provoquée par la discrimination ethnique, raciale, religieuse ou linguistique (Banque mondiale, 2000: 126); décalage, hérité des temps coloniaux, entre frontières territoriales et appartenances sociales (Banque mondiale, 2000); absence de libertés de toutes sortes; état de non-droit et violation des droits fondamentaux des citoyens (Organisation des Nations Unies, 2001a); disparités étroitement liées à l'identité des groupes (Goodhand, 2001); dégradation de l'environnement (Homer-Dixon, 1994); influence d'intérêts économiques et politiques externes (Stewart et Fitzgerald, 2000: vol. I, chap. 8). La question des rapports entre facteurs internes et facteurs externes tant au début des conflits que pendant leur déroulement est très complexe. On ne cherchera pas à y répondre ici, car il s'agit plutôt d'approfondir et de raffiner l'analyse de la relation commerce-pauvreté présentée dans le dernier chapitre.

Il faut également insister sur le fait que la présentation générale des divers cas de conflit civil se fonde sur une base de données internationale, celle de l'Université d'Uppsala et de l'Institut international d'Oslo de recherches sur la paix (Uppsala/PRIO)¹. L'une des grandes difficultés que présente l'étude des conflits tient au fait que chaque base de données utilise sur sa propre définition du conflit et amène ainsi à des conclusions différentes quant au lieu et au moment où un conflit se produit. Les conceptions divergent également quant au déclenchement et à la fin des troubles et quant au seuil de violences à partir duquel on peut parler d'un conflit. Selon la définition de la base Uppsala/PRIO, un conflit armé est «un cas litigieux d'incompatibilité impliquant un gouvernement et/ou un territoire, dans lequel l'emploi de la force armée entre deux parties, dont l'une au moins est le gouvernement de l'État, provoque au moins 25 décès du fait des combats» (Strand, Wilhelmsen et Gleditsch, 2004: 3). Ce seuil de 25 décès est inférieur aux 1 000 décès que retiennent certaines autres bases de données². La base Uppsala/PRIO, largement utilisée (voir par

Beaucoup de PMA ont connu dans les années 70, 80 et 90 des conflits civils qui ont eu des répercussions à la fois sur l'incidence de la pauvreté et chez eux et sur leurs résultats commerciaux.

exemple: PNUD, 2004), renseigne sur la durée des conflits en années, sur leur nature et sur leur intensité³, qui sert de base à la classification. Mais celle-ci ne reflète pas nécessairement l'opinion des pays concernés. Enfin, le terme «conflit civil» désignera (d'après définition Uppsala/PRIO) tout au long du présent chapitre un conflit armé interne, national ou internationalisé, qui se déroule dans un pays entre le gouvernement de ce pays et des groupes d'opposition interne avec éventuellement l'intervention d'autres États (Strand, Wilhelmsen et Gleditsch, 2004: 4).

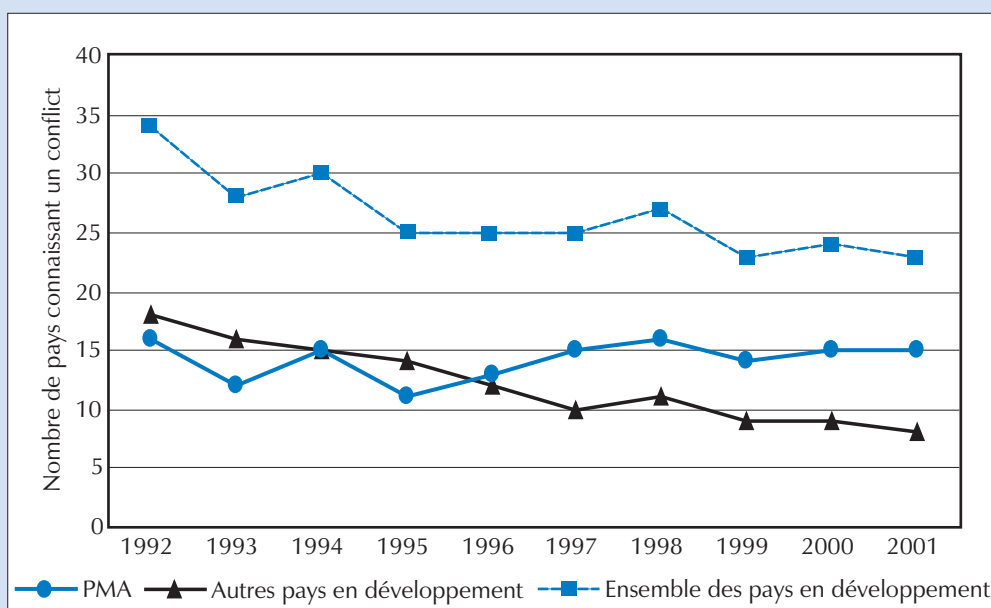
B. Tendances générales des conflits civils dans les PMA et autres pays en développement

Entre 1992 et 2001, le nombre de conflits civils dans les pays en développement hors PMA a diminué de plus de la moitié; il n'a pas diminué dans les PMA.

Selon la base de données Uppsala/PRIO, une centaine de pays ont connu au moins un épisode de conflit armé dans les trois dernières décennies, dont 87 % sont des pays en développement⁴, parmi lesquels 36 PMA. Plus de 90 % de ces pays en développement ont connu un conflit civil, d'où l'on peut conclure qu'il s'agit là de la forme la plus courante de conflit armé.

Alors que le nombre de pays en développement connaissant un conflit civil (de durée et d'intensité variables) a presque doublé entre 1970 et 1992, — il est passé de 18 à 34 — il tend à baisser depuis la fin de la guerre froide. Comme le montre la graphique 26, le nombre de conflits civils dans les pays en développement hors PMA a diminué de plus de la moitié entre 1992 et 2001, mais il n'a pas diminué dans les PMA. Selon la base de données Uppsala/PRIO, 16 PMA connaissaient un conflit civil en 1992. Leur nombre a ensuite baissé jusqu'en 1995, pour remonter une fois encore et atteindre en 1998 le même niveau qu'en 1992.

GRAPHIQUE 26. TENDANCES DES CONFLITS CIVILS DANS LES PMA ET AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1992-2001



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données Uppsala/PRIO sur les conflits armés.

D'une manière générale, la période 1990-2001 a été beaucoup plus marquée par les conflits dans les PMA que la période 1978-1989. Le nombre de ces pays connaissant un conflit civil est passé de 20 (14 africains, 6 asiatiques) en 1978-1989 à 30 (22 africains, 7 asiatiques, et 1 caraïbe) en 1990-2001. Ainsi, il y avait entre 1990 et 2001 plus de PMA en proie à un conflit que de PMA en paix.

Les données montrent que pendant toutes les décennies qui ont succédé à 1970, la proportion de pays connaissant un conflit était plus élevée parmi les PMA que parmi les autres pays en développement. Dans les années 70, 36 % des 49 PMA de la liste de 2002 ont connu un conflit civil, par comparaison avec moins de 25 % des autres pays en développement⁵. Mais pendant la période 1990-2001, plus de 60 % des mêmes PMA ont connu un conflit civil, contre moins de 25 % des autres pays en développement. Plus de 40 % des pays touchés par un conflit étaient des PMA dans les années 70 et 80, proportion passée à 50 % en 1990-1995 et à 58 % en 1996-2001.

Pendant la période 1970-2001, 12 pays (7 africains, 5 asiatiques) parmi les 49 PMA de la liste de 2002 ont connu au moins 18 années consécutives de conflit civil⁶. Il convient de noter qu'un tiers d'entre eux ont intégré le groupe des PMA après plusieurs dizaines d'années de conflit civil. Les combats ont cessé en 1992 dans deux de ces 12 pays⁷. Mais des conflits civils ont éclaté dans d'autres PMA dans les années 90. Depuis 1990, huit nouveaux PMA (7 africains, 1 asiatique) ont connu au moins six années de guerre ou de conflit civil selon la base de données Uppsala/PRIO⁸.

Selon une idée répandue, l'Afrique serait particulièrement sujette aux conflits. La base de données Uppsala/PRIO ne corrobore pas cette opinion concernant les PMA pour les trois décennies qui ont suivi 1970. Jusqu'au milieu des années 90, l'incidence des conflits civils a toujours été plus élevée dans les PMA d'Asie que dans ceux d'Afrique. Dans les années 90, cependant, elle a fléchi dans les premiers et augmenté dans les seconds. Entre 1990 et 1995, six PMA d'Asie sur neuf ont connu des conflits civils, contre 16 PMA d'Afrique sur 34. Autrement dit, le taux de prévalence des conflits était de 67 % dans les PMA d'Asie et de 47 % dans les PMA d'Afrique. Pendant la période de 1996-2001, ce taux a fléchi jusqu'à 44 % dans les PMA d'Asie, mais a augmenté jusqu'à 53 % dans les PMA d'Afrique. Vers la fin des années 90, l'Afrique (et surtout les PMA du continent) est devenue l'épicentre des conflits civils dans le monde en développement.

Les données indiquent que les PMA sont plus exposés aux conflits civils que les autres pays en développement: depuis le milieu des années 90, ils en sont devenus le principal théâtre dans le monde. Selon le PNUD (2003), plus de 3,6 millions de civils ont été tués au cours de conflits internes dans les années 90, et plus de 50 % des victimes étaient des enfants. Sur ce total, plus de 1,8 million de personnes (soit environ la moitié du total) sont mortes dans les 15 PMA pour lesquels on dispose de données sur les victimes des combats⁹ et plus de 3,6 millions de réfugiés ont fui les pays en cause. On estime qu'entre 1980 et 2000, le quart au moins de la population totale des PMA, environ 130 millions de civils, a été touché par un conflit¹⁰. Mais les victimes à long terme, c'est-à-dire les civils subissant les effets de la destruction des récoltes, du cheptel et des moyens de subsistance, de la propagation de maladies comme le VIH/sida et le paludisme et de la prolifération des mines terrestres, pourraient être plus nombreuses que les victimes directes (FAO, 2000; ONUSIDA, 2003: 1; OMS, 2000: 4).

Dans les années 70 et 80, plus de 40 % des pays touchés par un conflit étaient des PMA, proportion passée à 50 % en 1990-1995 et à 58 % en 1996-2001.

On estime qu'entre 1980 et 2000, le quart au moins de la population totale des PMA, soit environ 130 millions de civils, a été touché par un conflit.

C. La faiblesse du revenu et la régression économique, facteurs de conflit civil

1. FAIBLESSE DU REVENU PAR HABITANT

Selon le schéma que les conflits civils ont en commun, les pays à faible revenu sont particulièrement exposés. En conséquence de la prolongation de conflits civils anciens et de l'apparition de conflits nouveaux, la proportion de pays à faible revenu concernés est passée de 48 % dans les années 80 à 60 % pendant la période 1990-2001¹¹. Par comparaison, elle est restée à 28 % environ pour les pays à revenu moyen pendant les deux mêmes périodes. La proportion de pays à faible revenu ayant connu un conflit civil était plus que deux fois supérieure à celle des pays à revenu moyen pendant l'ensemble de la période 1990-2001, et trois fois plus pendant la période 1995-2001.

Même si les risques de conflit sont particulièrement élevés dans les pays à faible revenu, la faiblesse du revenu n'est pas à elle seule un facteur déclenchant des conflits civils.

Sur l'ensemble des pays en développement ayant connu un conflit civil dans les années 80, 49 % étaient des pays à faible revenu. Cette proportion est passée à 56 % au début des années 90 et à 73 % pendant la période 1995-2001.

2. MARASME ET RÉGRESSION ÉCONOMIQUES

Il faut souligner que même si les risques de conflit sont particulièrement élevés dans les pays à faible revenu, la faiblesse du revenu n'est pas à elle seule un facteur déclenchant des conflits civils. On le constate facilement si l'on considère que 40 % des pays à faible revenu ont connu la paix civile pendant la période 1990-2001. Le facteur déclenchant qui paraît important, c'est l'interaction entre la faiblesse du revenu et d'autres circonstances négatives, surtout le marasme, la régression et l'instabilité économiques. Dans le cas des PMA qui étaient en paix dans les années 80 mais ont connu un conflit civil dans la période 1990-2001, les résultats économiques des années 80 étaient systématiquement soit médiocres soit négatifs. Au total, 14 PMA qui avaient joui de la paix civile dans les années 80 ont été la proie de conflits civils d'intensité et de durée variables pendant la période 1990-2001¹². Deux seulement présentaient un taux annuel de croissance par habitant supérieur à 2 % pendant les années 80¹³. Tous les autres PMA dans lesquels un conflit civil a éclaté dans les années 90 affichaient des taux de croissance faibles ou négatifs dans les années 80 (voir tableau 34)¹⁴. On peut en conclure comme Nafziger et Auvinen (2002) que beaucoup de conflits civils des années 90 se sont produits dans les PMA en réaction aux échecs économiques des années 80. Le taux de croissance réelle du PIB dans ces pays a également fluctué largement d'une année à l'autre dans les années 80, surtout si on le compare à celui des pays à faible revenu. Il semble donc que l'instabilité économique ait elle aussi joué un rôle dans l'éclatement des conflits civils dans ces pays.

Comme le faisait remarquer le *Rapport sur les pays les moins avancés 1997*, la régression économique s'est généralement accompagnée d'une dégénérescence des capacités administratives et coercitives de l'État et de sa capacité d'assurer le fonctionnement des services publics, et souvent, mais pas toujours, de l'apparition de conflits armés (CNUCED, 1997: 97). Dans un certain nombre de pays, le marasme ou la régression économique non seulement ont concouru à l'effondrement des capacités d'un État déjà faible, mais ont également privé les élites gouvernantes de leur légitimité. C'est ainsi que plusieurs PMA ont abordé les années 90 avec un revenu par habitant plus

TABLEAU 34. SPÉCIALISATION DES EXPORTATIONS ET CROISSANCE RÉELLE DU PIB PAR HABITANT DES PMA EN PAIX DANS LES ANNÉES 80 MAIS AYANT CONNU AU MOINS UN ÉPISODE DE CONFLIT CIVIL ENTRE 1990 ET 2001

	Spécialisation des exportations	Taux annuel moyen de croissance réelle du PIB par habitant	Écart type de la croissance réelle du PIB ^a
	Fin des années 90	Années 80 (%)	Années 80
Burundi	Agriculture	1,6	4,6
Djibouti	Service	-1,9 ^b	1,8 ^b
Guinée	Minerai	0,5 ^b	3,4 ^b
Guinée-Bissau	Agriculture	1,5	8,8
Haïti	Articles manufacturés	0,5	2,9
Lesotho	Articles manufacturés	2,0	4,6
Mali	Agriculture	-1,9	7,0
Népal	Articles manufacturés	2,3	4,2
Niger	Minerai	-3,5	7,2
République centrafricaine	Minerai	-1,0	5,7
République dém. du Congo	Minerai	-1,1	2,2
Rwanda	Agriculture	-0,7	3,8
Sénégal	Articles manufacturés/services	0,3	5,6
Sierra Leone	Minerai	-1,6	4,7
Pays à faible revenu	..	4,3	1,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, les *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM, et les données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, consultées en ligne.

a En points de pourcentage.

b Calculs effectués à partir des données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, consultés en ligne.

faible, une assiette fiscale plus étroite, un réseau de services sociaux plus fragile, des moyens de maintien de l'ordre moins importants, une cohésion sociale moins forte, des capacités institutionnelles diminuées et une moindre aptitude à conduire ou à maîtriser leur politique de développement. Dans un certain nombre de PMA, l'échec du développement associé à la déchéance de l'État a été un facteur des crises de légitimité.

D. La spécialisation des exportations et les conflits civils

On a soutenu que la dépendance à l'égard d'un produit primaire (dépendance exprimée par le rapport en pourcentage entre les exportations de produits primaires et le PIB) était un facteur déterminant des conflits civils dans les pays à faible revenu: les matières premières «offrent des occasions d'extorsion, rendent la rébellion possible et peut-être même tentante» (Collier et Hoeffler, 2001: 16). Les éléments dont on dispose invitent à la prudence face à cette argumentation, dans la mesure où, selon les produits primaires, les risques de conflit motivé par la cupidité sont plus ou moins élevés. De surcroît, après la guerre froide, on a assisté dans les exportations des PMA à une évolution des conflits civils du point de vue de la spécialisation des exportations.

Dans un certain nombre de PMA, l'échec du développement associé à la déchéance de l'État a été un facteur des crises de légitimité.

1. DIFFÉRENCES ENTRE LES ANNÉES 80 ET LES ANNÉES 90

Le profil des conflits civils dans les PMA présente une différence majeure entre les années 80 et les années 90. Sur les 18 PMA déjà en conflit dans les années 80, 80 % étaient essentiellement des exportateurs agricoles. Au contraire, sur les 14 PMA connaissant un conflit civil nouveau dans les années 90, 4 étaient des exportateurs de produits agricoles et 5 des

exportateurs de minerais, les 5 autres se spécialisant de plus en plus dans l'exportation d'articles manufacturés et/ou de services¹⁵. Comme le montre le tableau 34, l'évolution du PIB par habitant de tous les PMA sauf deux (principalement exportateurs d'articles manufacturés) a été soit médiocre soit négative dans les années 80¹⁶. Ces données font apparaître que les PMA qui exportent principalement du minerai, des articles manufacturés et/ou des services étaient plus exposés au conflit civil dans les années 90 que dans les années 80.

Les PMA qui exportent principalement du minerai, des articles manufacturés et/ou des services étaient plus exposés aux conflits civils dans les années 90 que dans les années 80.

Cette évolution de la configuration des conflits est liée à l'apparition d'une nouvelle dynamique de paix et de conflit civil depuis la fin de la guerre froide (voir, par exemple, Luckham *et al.*, 2001). Elle correspond aussi à la tendance à la diversification des exportations dans certains PMA. Autrement dit, les PMA qui diversifiaient leurs exportations dans les années 90 pour passer des produits primaires aux produits manufacturés et/ou aux services sont aussi devenus sujets au conflit. Il est curieux de voir figurer parmi eux deux pays qui présentaient de bons résultats économiques pendant la période précédant le conflit¹⁷. Leur cas amène à penser que l'adoption d'une stratégie de développement solidaire est un facteur décisif de réduction des risques de conflit dans les pays pauvres. Cela vaut tant dans les situations de marasme ou de régression que dans les situations de croissance. Comme l'ont soutenu un certain nombre d'auteurs, dont Nazfiger et Auvinen (2002) et Stewart (2003), l'inégalité verticale (inégalité de revenus) et l'inégalité horizontale¹⁸ (inégalité entre groupes identitaires) se chevauchent souvent et se traduisent par un sentiment aigu de privation comparative dans certaines couches de la population, et par un accroissement des risques de conflit.

2. LES CONFLITS CIVILS DANS LES PMA TRIBUTAIRES DE PRODUITS PRIMAIRES

Les risques de conflit ne sont pas les mêmes dans tous les PMA tributaires de produits primaires. Une variable semble importante (Guillaumont *et al.*, 2003; Banque mondiale, 2003): la vulnérabilité de certains de ces pays à la volatilité des cours des matières premières et à la chute de ces cours sur la longue période. On soutient également que les pays dont les exportations sont fortement concentrées sur un petit nombre de produits primaires sont particulièrement vulnérables (Humphreys, 2003). Le lien entre la chute et la volatilité des cours des matières premières et la médiocrité des résultats économiques est indirectement l'un des liens entre les conflits civils et la dépendance à l'égard des produits primaires. Cela ne signifie pas que le rapport est automatique entre l'éclatement d'un conflit civil et la chute du cours des matières premières dans les pays à faible revenu qui sont en régression économique¹⁹. Il faudra étudier davantage les rapports entre les «chocs» des cours des matières premières et les conflits civils.

Le lien entre la chute et la volatilité des cours des matières premières et la médiocrité des résultats économiques est indirectement l'un des liens entre les conflits civils et la dépendance à l'égard d'un produit primaire.

On remarquera à propos du groupe des PMA à faible revenu tributaires de produits primaires qui ont connu la paix civile dans les années 80 et affiché un taux de croissance qui était soit médiocre soit négatif que les risques de conflit étaient plus élevés dans les exportateurs de produits minéraux que dans les exportateurs de produits agricoles. Parmi les six PMA de ce groupe tributaires de produits minéraux, un seul est resté en paix dans les années 1990-2001²⁰. Sur les neuf PMA de ce groupe tributaires de produits agricoles, plus de la moitié ont continué de jouir de la paix civile dans les années 1990 à 2001. Ainsi, dans le groupe de PMA tributaires de produits minéraux, aux faibles résultats économiques et en paix dans les années 80,

83 % ont été la proie de conflits civils dans les années 1990 à 2001, contre 45 % dans celui des PMA tributaires de produits agricoles²¹.

Certaines matières premières comportent des risques de conflit plus élevés que d'autres (Lujala, 2003; Stewart, 2003)²². Parmi les pays exportateurs de minerais, les plus exposés aux conflits sont les PMA ayant une production à forte intensité de main-d'œuvre et pour laquelle il existe un commerce international illicite lucratif. Dans les pays qui exportent des ressources naturelles (pétrole, gaz, minerais), l'opacité de la gestion et la répartition inéquitable des revenus (notamment entre régions) accroissent les risques de conflit civil (Global Witness, 2004: 73; Herbst, 2001: 5)²³. La bonne gouvernance dans le secteur des ressources naturelles au niveau national comme au niveau international joue donc un rôle central dans la réduction des risques de conflit dans les pays tributaires de produits primaires²⁴. Le Botswana n'a pas connu de conflit civil, sans doute parce qu'il ajoute à la bonne gouvernance une gestion saine et équitable des recettes de ces ressources minérales²⁵.

Il est utile de noter que tous les PMA qui exportent des minerais, sauf un,²⁶ et où ont éclaté de nouveaux conflits civils dans les années 1990 à 2001 étaient exportateurs de diamants. On ajoutera que ce n'est qu'après la découverte récente de diamants dans des dépôts alluviaux qu'un grand exportateur de bauxite²⁷ s'est trouvé plongé dans un conflit civil en 2000. Dans ce cas particulier, ce n'était pas le fait d'être tributaire d'un produit minéral à forte intensité de capital comme l'est la bauxite qui était lié au déclenchement du conflit civil, mais bien l'expansion du secteur du diamant dans ce pays ainsi que les conflits qui sévissaient dans les PMA voisins.

Dans le contexte des conflits civils, on parle de «diamants du sang», c'est-à-dire de «diamants bruts utilisés par les mouvements rebelles pour financer leurs activités militaires, en particulier les tentatives visant à ébranler ou renverser des gouvernements légitimes» (Organisation des Nations Unies, 2001b).

Le cas des alluvions diamantifères illustre de façon tout à fait frappante l'idée qu'un conflit peut être ouvert ou se prolonger du fait de la cupidité des personnes et du pillage des richesses nationales à des fins personnelles. Selon Le Billon, Sherman et Hartwell (2002: 1), «Dans certains cas, la prise en main de l'activité économique peut être la motivation principale du déclenchement ou du prolongement d'un conflit. Cela ne veut pas dire que la guerre obéit seulement à l'appât du gain. Elle devient souvent un autre système de profit et de pouvoir qui favorise certains groupes au détriment de certains autres, en reprenant à l'occasion des revendications antérieures.». Reconnaisant «qu'il faut s'attaquer au problème posé par les diamants bruts» qui alimentent les conflits dans nombre de pays et voyant dans les diamants provenant de zones en conflit un sujet de grave préoccupation pour la communauté internationale, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a pris en décembre 2000 une résolution soutenant le Processus de Kimberley (Nations Unies, 2001b). Ce processus consultatif avait été mis en place plus tôt dans l'année par les pays africains producteurs de diamants afin d'élaborer un système de certification internationale qui éliminerait les «diamants du sang» et protégerait les diamantaires légitimes. Après une série de réunions auxquelles assistaient des représentants de la profession, des ONG et des gouvernements, le Système de certification des diamants bruts du Processus de Kimberley a été adopté en novembre 2002.

Il ne faut pas pour autant généraliser le rôle des comportements opportunistes dans le déclenchement des conflits armés dans tous les pays tributaires de produits primaires. Selon Stewart (2003: 21), des produits comme

Dans les pays qui exportent des ressources naturelles (pétrole, gaz, minerais), l'opacité de la gestion et les disparités de la répartition des revenus (notamment entre régions) accroissent les risques de conflit civil.

La spécialisation des exportations dans les produits primaires — en particulier des produits comme le diamant, le pétrole, le bois tropicaux et les plantes servant à la fabrication des stupéfiants — accroît les risques de conflit, et elle se combine à la faiblesse du revenu et à la médiocrité ou à l'instabilité des résultats économiques pour former un faisceau de circonstances qui conduit au conflit civil.

Un conflit civil est le plus souvent la résultante des revendications légitimes de certains acteurs et du comportement opportuniste de certains autres, avides d'avantages personnels. Une gestion économique saine et transparente des recettes des richesses naturelles, une gouvernance démocratique profondément ancrée et une stratégie de développement solidaire sont indispensables si l'on veut réduire les risques de conflit dans les PMA.

le café, le coton, le tabac ou le thé ne peuvent pas être considérés comme de grandes sources de financement de conflits motivés par l'appât du gain et les exportations de ressources naturelles quelles qu'elles soient ne sauraient être considérées comme un bon indicateur de la soif de richesse. Ce qui apparaît à l'évidence c'est qu'un comportement opportuniste a beaucoup plus de chances de se manifester dans un pays à faible revenu et aux résultats médiocres qui exploite une certaine catégorie de produits, susceptibles de générer des ressources suffisantes pour soutenir, voire prolonger, un conflit. Parmi ces produits, on citera spécialement les diamants des gisements alluviaux, les bois tropicaux et les plantes servant à la fabrication des stupéfiants.

Le profil des conflits présente un trait particulièrement troublant: certaines exportations peuvent alimenter de graves conflits civils lorsque l'exploitation illégale des ressources dont il s'agit devient l'une des sources de financement des groupes qui s'attachent à perpétuer le conflit²⁸. Un cycle de violences peut alors s'instaurer, dans lequel l'exploitation illicite et illégale des ressources naturelles est liée à la contrebande d'armes, elle-même liée au conflit²⁹.

Les faits amènent à conclure que dans beaucoup de PMA qui ont connu un conflit civil dans les années 90, les synergies négatives entre faiblesse du revenu, marasme ou régression économiques dans les années 80, instabilité économique et mauvaise gouvernance expliquent en grande partie le déclenchement des crises. La spécialisation des exportations dans les produits primaires — en particulier dans des produits comme le diamant, le pétrole, le bois tropicaux et les plantes servant à la fabrication de stupéfiants — accroît les risques de conflit et elle se combine à la faiblesse du revenu et à la médiocrité ou à l'instabilité des résultats économiques pour former un faisceau de circonstances qui conduit au conflit civil. Dans les pays qui exportent des produits comme du pétrole, du gaz et du minerai, l'opacité de la gestion et la répartition inéquitable des recettes tirées de ces richesses naturelles avivent aussi les tensions.

On ne peut négliger le rôle des revendications comme point de départ des conflits civils dans les pays tributaires de produits primaires mais, dans ces pays — en particulier ceux qui exploitent des produits comme les diamants d'alluvions, le pétrole, le bois tropicaux et les plantes servant à la fabrication des stupéfiants — un conflit civil est le plus souvent la résultante des revendications légitimes de certains acteurs et du comportement opportuniste de certains autres avides d'avantages personnels. Une gestion économique saine et transparente des recettes des richesses naturelles, une gouvernance démocratique profondément ancrée et une stratégie de développement solidaire sont indispensables si l'on veut réduire les risques de conflit dans les PMA.

E. Le commerce et la pauvreté pendant les épisodes de conflit civil

Les effets des conflits civils sur les échanges commerciaux sont beaucoup moins étudiés que le rôle de ces échanges dans l'apparition des conflits. D'une manière générale, on suppose pourtant que les conflits civils sont néfastes pour le commerce. Ainsi, on a souvent vu dans les conflits civils l'une des causes des piètres résultats à l'exportation des PMA (Banque mondiale, 2003: p. 69). C'est cette idée qui sera examinée ci-dessous.

Il faut dès le départ souligner les problèmes majeurs de fiabilité des données auxquels on se heurte en période de conflit³⁰. Pendant les troubles civils, en

effet, on voit en général s'accroître la part et le volume des exportations informelles (non déclarées) et illicites, et s'élargir le secteur informel dans ces pays. Mais, malgré ces problèmes de données, certains schémas intéressants sont discernables.

L'analyse porte sur 28 épisodes de conflit civil pour lesquels on dispose de données sur les exportations, les importations et le PIB pendant les cinq années précédant l'épisode, pendant les années de conflit et pendant les intervalles entre les épisodes. Les épisodes en question se sont déroulés dans 19 PMA au total, dont 15 tributaires de produits primaires. Ils sont classés selon leur intensité et l'existence de conflits antérieurs, deux grandes variables influant sur le PIB, les exportations et les importations. Sur ces 28 épisodes, 18 sont considérés comme «mineurs» dans la base Uppsala/PRIO et 10 comme «conflits moyens» ou «guerres»³¹. Quinze épisodes ont eu pour théâtre des PMA qui n'avaient pas encore connu de conflits civils, et 13 étaient la reprise de conflits antérieurs³².

La conclusion fondamentale de cette analyse est que, selon leur intensité et leurs antécédents dans le pays, les conflits civils ne se traduisent pas toujours par un PIB ou des résultats commerciaux négatifs ou affaiblis. Cependant, le volet absorption du PIB (consommation intérieure plus investissements) est plus vulnérable à leurs effets que les échanges commerciaux³³.

La graphique 27A montre le taux annuel moyen de croissance réelle des exportations, des importations, de l'absorption et du PIB pendant les 28 épisodes de conflit pour lesquels on dispose de données. La somme de la consommation et de l'investissement (c'est-à-dire l'absorption) a augmenté légèrement, de 0,5 % par année de conflit, alors que les importations augmentaient de 3,5 % et les exportations de 4,6 %. Pendant les épisodes de conflit, l'absorption était inférieure de 2,3 points de pourcentage à son niveau des années précédant le conflit; au contraire, la croissance des exportations était plus élevée de 2,2 points de pourcentage, et celle des importations de 3,6 points de pourcentage (fig. 27B). Il y a évidemment des nuances dans ce schéma général, mais la croissance des exportations a été positive pendant 21 des 28 épisodes de conflit, et même plus élevée pendant 16 d'entre eux que pendant la période antérieure.

Le fait qu'un pays ait ou non déjà connu un épisode de conflit est une variable importante dans cette évolution. Les taux de croissance du PIB, de l'absorption, des importations et des exportations sont en moyenne plus faibles pendant un premier épisode de conflit que pendant les épisodes subséquents, tant en termes absolus que relativement à la période antérieure à l'épisode considéré (fig. 28A et 28B). Cela tient en partie au fait que lorsque les conflits civils se répètent, certains agents économiques apprennent à s'adopter ou même à en tirer profit (Fitzgerald, 2001: Introduction, 21). L'exploitation de certains produits peut même se révéler plus lucrative pendant un conflit, d'une part parce qu'ils sont rares (c'est le cas par exemple des produits alimentaires et des devises) et d'autre part parce que l'effondrement de l'état de droit laisse le champ libre à une exploitation illicite et illégale.

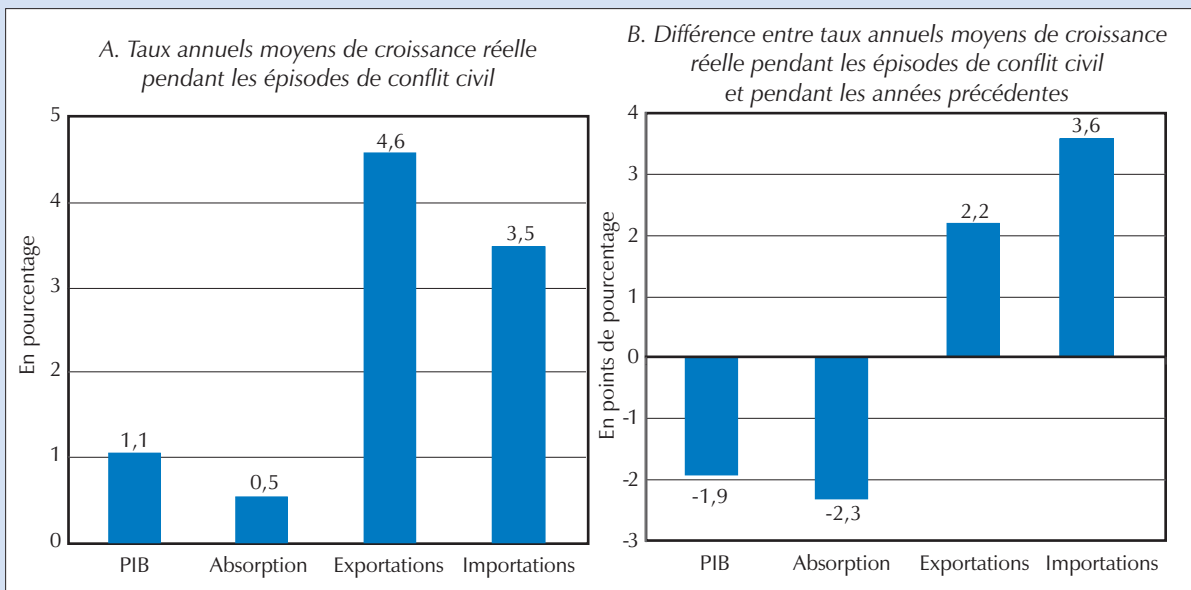
Pendant les 15 épisodes de premier conflit, les taux annuels de croissance réelle du PIB et de l'absorption étaient négatifs, s'établissant respectivement à -1,6 et -2,1 % par année de conflit. Les mêmes taux étaient au contraire positifs pour les exportations et les importations, s'établissant en moyenne à 1,1 % par année de conflit. Ces chiffres montrent bien que l'absorption est beaucoup plus vulnérable aux conflits civils que les échanges commerciaux. Bien que positif, le taux annuel de croissance réelle des exportations était pendant les années de

Selon leur intensité et leurs antécédents dans le pays, les conflits civils ne se traduisent pas toujours par un PIB ou des résultats commerciaux négatifs ou affaiblis. Cependant, le volet absorption du PIB (consommation intérieure plus investissements) est plus vulnérable à leurs effets que les échanges commerciaux.

Lorsque les conflits civils se répètent, certains agents économiques apprennent à s'en accommoder ou même à en tirer profit.

Pendant les 15 épisodes de premier conflit, les taux annuels de croissance réelle du PIB et de l'absorption étaient négatifs, s'établissant respectivement à -1,6 et -2,1 % par année de conflit. Les mêmes taux étaient au contraire positifs pour les exportations et les importations, s'établissant en moyenne à 1,1 % par année de conflit.

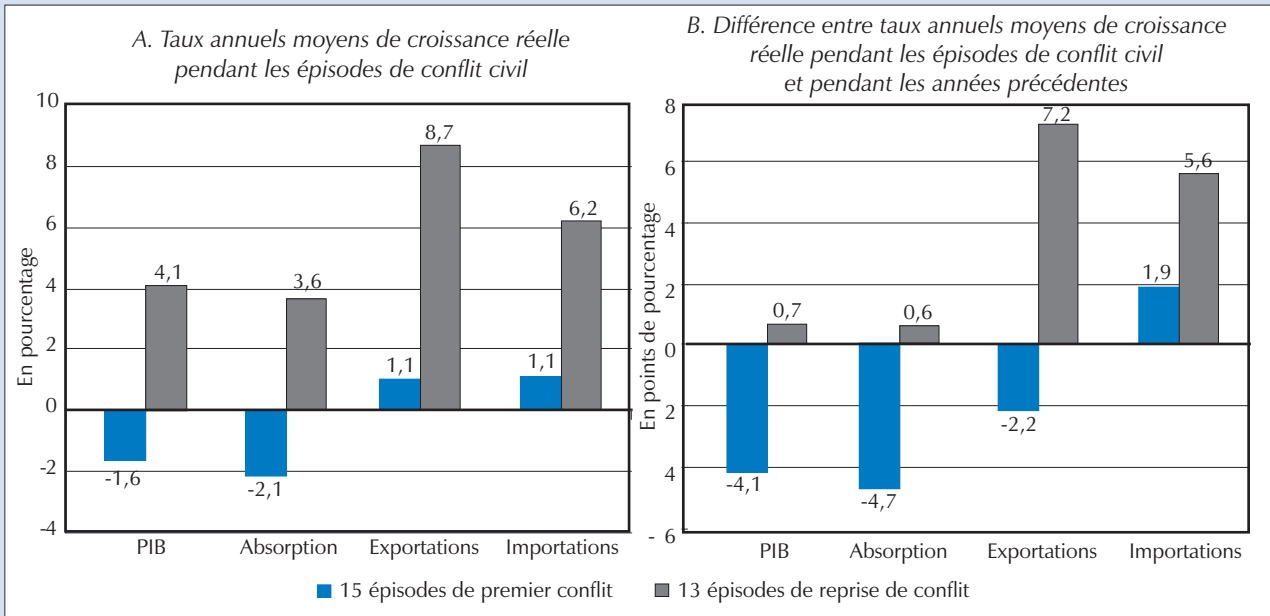
GRAPHIQUE 27. TENDANCES GÉNÉRALES DU PIB, DE L'ABSORPTION, DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS PENDANT LES ÉPISODES DE CONFLIT CIVIL DANS LES PMA



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, les *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM, et la base de données Uppsala/PRIO sur les conflits armés.

Note: Pour la composition de l'échantillon, voir note 31; pour la définition et le calcul de l'absorption, voir note 32; les moyennes sont des moyennes arithmétiques.

GRAPHIQUE 28. TENDANCES DU PIB, DE L'ABSORPTION, DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DANS LES PMA: COMPARAISON ENTRE LES ÉPISODES DE PREMIER CONFLIT ET LES ÉPISODES DE REPRISE DE CONFLIT



Source: Voir graphique 27.

Note: Pour la composition de l'échantillon, voir note 31; pour la définition et le calcul de l'absorption, voir note 32; les moyennes sont des moyennes arithmétiques.

conflit de 2,2 points de pourcentage inférieur en moyenne à son niveau des cinq années précédentes; celui des importations était de 1,8 % supérieur. Cela peut s'expliquer par la faible croissance des importations pendant la période d'avant le conflit (-0,7 % par an en moyenne, contre 3,2 % par an pour les exportations) et par l'augmentation des importations liées à l'aide d'urgence.

Pour ce qui est des 13 épisodes de reprise de conflit, il est intéressant de noter que les taux annuels moyens de croissance réelle du PIB, de l'absorption, des exportations et des importations étaient positifs, et même plus élevés pendant les années de conflit que pendant la période précédente. Le dynamisme des exportations est un phénomène particulièrement curieux dans cette configuration. En moyenne, les exportations réelles ont augmenté de 8,7 % par an pendant les années de conflit, soit 7,2 points de pourcentage de plus que pendant la période antérieure³⁴. Là encore, il y a des différences entre les pays, mais la croissance des exportations était positive dans 12 cas de reprise de conflit sur 13.

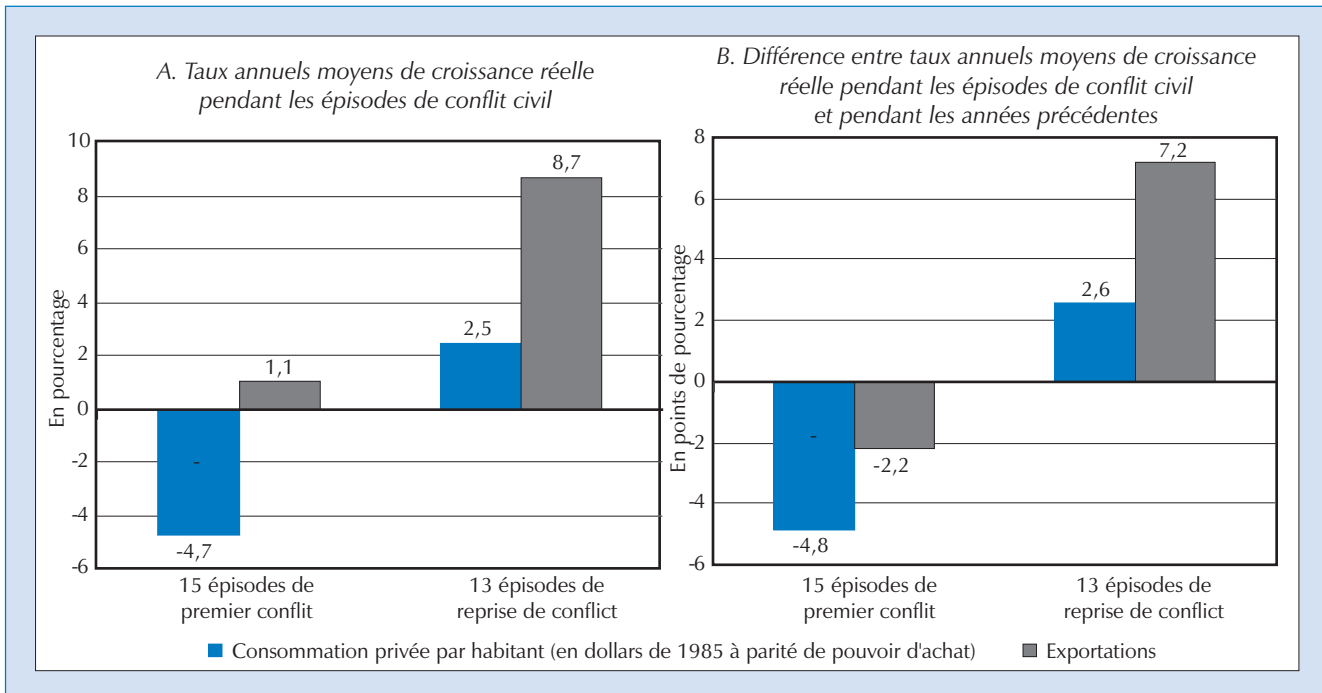
Sur le plan du PIB, on constate le même phénomène d'une résilience croissante aux effets des conflits. Le PIB réel a décliné en moyenne de 1,6 % par an pendant les 15 épisodes de premier conflit, mais il a augmenté d'environ 4 % par an pendant les 13 épisodes de reprise. Il a augmenté pendant les 13 épisodes de reprise de 0,7 point de pourcentage de plus que pendant les périodes antérieures. Par comparaison, son taux de croissance était pendant les épisodes de premier conflit de 4 points de pourcentage inférieur au taux des cinq années précédentes. Il était positif dans 10 des 13 épisodes de reprise de conflit mais dans 7 seulement des 15 épisodes de premier conflit.

La résilience constatée pendant les reprises de conflit est moins nette pour l'absorption, mais elle est encore perceptible. Le taux de croissance réelle de l'absorption était positif dans 9 des 13 épisodes de reprise, à comparer avec 5 cas sur 15 épisodes de premier conflit. L'absorption réelle a augmenté de 3,6 % par an en moyenne dans les 13 épisodes de reprise, soit 0,6 point de pourcentage de plus que pendant les années précédentes. Par comparaison, l'absorption réelle a fléchi de 2,1 % par an dans les 15 épisodes de premier conflit, c'est-à-dire qu'elle était de 4,7 points de pourcentage inférieure à son niveau des cinq années précédentes.

La tendance de la consommation privée par habitant (en dollars de 1985 à parité de pouvoir d'achat) ne fait pas exception à ce phénomène de résilience croissante. Elle a en moyenne baissé de 1,4 % par an pendant la totalité des 28 épisodes de conflit sur lesquels on dispose de données. Pendant les 15 épisodes de premier conflit, le taux annuel de croissance de la consommation privée réelle par habitant s'établissait en moyenne à -4,7 % par année de conflit et n'a été positif que dans deux cas. Pendant les 13 épisodes de reprise de conflit, ce taux est passé de -0,1 % par an dans la période antérieure à la reprise à 2,5 % par an pendant les années de conflit; il a été positif dans 9 cas sur 13. Cette augmentation ne signifie pas nécessairement que la pauvreté a reculé pendant les années de conflit. Elle invite plutôt à analyser les conséquences des conflits civils sur la répartition des revenus. Selon Stewart et Fitzgerald (2001: vol. I, Introduction, p. 10), «L'analyse de l'impact de la guerre doit faire la distinction entre les effets du conflit sur l'ensemble de l'offre de biens et de services d'une part et, de l'autre, sur ce que possèdent les groupes vulnérables dont les besoins fondamentaux ne sont satisfaits qu'au niveau de la subsistance; la guerre est une période de changements spectaculaires, c'est-à-dire qu'un certain groupe peut y perdre énormément bien que la production soit globalement en augmentation...». Les répercussions des conflits civils sur les schémas de répartition font que l'accroissement des exportations est davantage susceptible de s'accompagner d'une aggravation de la pauvreté, même si la consommation privée par habitant augmente (voir les graphiques 29A et 29B). Cela est loin d'être sans conséquence pour l'analyse de la relation commerce-pauvreté.

Pour ce qui est des 13 épisodes de reprise de conflit, il est intéressant de noter que les taux annuels moyens de croissance réelle du PIB, de l'absorption, des exportations et des importations étaient positifs, et même plus élevés pendant les années de conflit que pendant la période précédente.

GRAPHIQUE 29. TENDANCES DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT ET DES EXPORTATIONS DANS LES PMA: COMPARAISON ENTRE LES ÉPISODES DE PREMIER CONFLIT ET LES ÉPISODES DE REPRISE DE CONFLIT



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, les *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; Heston, Summers and Aten (2002); base de données Uppsala/PRIO sur les conflits armés.

Note: Pour la composition de l'échantillon, voir note 31; pour la définition et le calcul de l'absorption, voir note 32; les moyennes sont des moyennes arithmétiques.

Les résultats qui précèdent donnent à penser que le fait qu'un pays ait ou non déjà connu un conflit civil pèse lourd dans ses résultats économiques. La capacité croissante d'un pays qui a fait l'expérience du conflit d'atténuer les dommages économiques des conflits suivants et d'afficher par la suite des taux positifs de croissance de son PIB tient en partie au fait que les diverses variables de son économie se trouvaient au départ à un niveau affaibli par le premier épisode de conflit. Mais cela est peut-être aussi le résultat des modifications apportées par le conflit au schéma de répartition et du fait que certains agents économiques poursuivent simplement leurs affaires en dépit de conflits récurrents et même en s'adaptant au nouvel environnement. Le poids qui revient à chacune de ces circonstances dans la résilience d'un pays face aux reprises de conflit mérite une analyse plus approfondie.

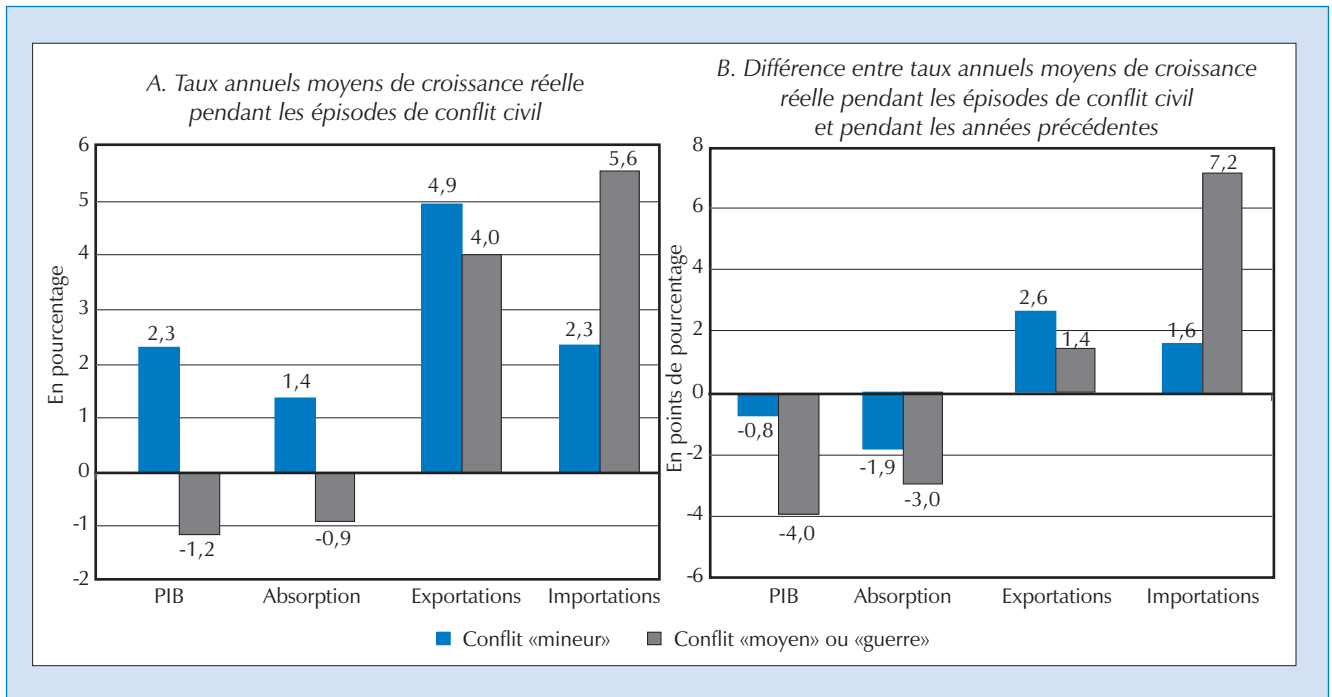
Il est clair que les conflits civils sont parmi les grandes causes de la pauvreté.

Du point de vue de l'intensité des conflits, les résultats montrent que les conflits «mineurs» ont des effets beaucoup moins importants sur le PIB et l'absorption que les conflits «moyens» ou «majeurs» (fig. 30A et 30B). Quand on considère qu'un conflit civil «mineur» se produit le plus souvent dans une région reculée sans atteindre les grands centres de production et d'exportation, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'économie continue d'afficher un taux positif de croissance. L'accroissement des importations est plus fort pendant les conflits «non mineurs» que pendant les conflits «mineurs». Cela s'explique sans doute par l'entrée dans le pays de l'aide d'urgence.

Ces résultats sont riches d'enseignement. En premier lieu, il est clair que les conflits civils sont parmi les grandes causes de la pauvreté. Ils agissent, au moins en partie, en modifiant le niveau et la répartition des revenus.

En deuxième lieu, les exportations tendent d'une manière générale à augmenter en moyenne pendant les épisodes de conflit. Cette dynamique est particulièrement évidente dans les pays qui ont déjà connu un épisode de

GRAPHIQUE 30. TENDANCES DU PIB, DE L'ABSORPTION, DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DANS LES PMA: COMPARAISON ENTRE LES ÉPISODES DE CONFLIT «MINEUR» ET DE CONFLIT «MOYEN» OU DE «GUERRE»



Source: voir graphique 27.

conflit. Comme l'état de non-droit qui caractérise un conflit civil peut faciliter les exportations illégales et illicites, il est tout à fait possible que la statistique officielle sous-estime de fait l'accroissement des exportations pendant les troubles.

En troisième lieu, si le commerce tend à résister mieux aux effets des conflits civils que l'absorption, il faut repenser l'interprétation de la variable qui sert traditionnellement à mesurer l'«ouverture» commerciale d'un pays, à savoir la somme des exportations et des importations rapportée au PIB. Cette variable est l'indicateur clef de l'intégration dans les échanges internationaux et sert aussi parfois à mesurer la libéralisation du commerce. De plus, il est en général entendu que plus l'intégration est poussée, plus cela est avantageux pour le pays. Or, les données montrent que dans les pays sujets aux conflits, cette variable est un mauvais indicateur de la qualité de la politique commerciale ou des avantages de l'intégration dans l'économie mondiale. Comme les résultats commerciaux présentent une meilleure résilience aux effets des conflits civils que l'absorption et le PIB, le rapport commerce-PIB tend à augmenter pendant les années de conflit. La variable traditionnelle dénote non plus une évolution économique positive, mais une détresse économique et une absorption en baisse, conséquences directes des conflits civils (tableau 35).

Enfin, le fait que les échanges tendent à s'accroître pendant les conflits civils est aussi d'une grande signification du point de vue de la relation commerce-pauvreté. Si l'on considère l'ensemble des années 90, il apparaît que le taux de croissance des exportations est en fait plus élevé dans les PMA touchés par un conflit que dans les PMA en paix (fig. 31), différence qui semble aller à l'opposé du sens commun. Cela correspond pourtant à l'évolution des exportations pendant les épisodes de conflit que nous avons vue et au fait que les taux de croissance couvrent la période antérieure au conflit, l'épisode de conflit et la période postérieure. Mais alors que le taux de croissance des exportations était dans les années 90 plus élevé dans les PMA en proie à un conflit que dans les PMA en paix, la consommation privée moyenne par habitant augmentait dans ce dernier groupe tandis qu'elle fléchissait dans le premier. Cela signifie que

Comme les résultats commerciaux présentent une meilleure résilience aux effets des conflits civils que l'absorption et le PIB, le rapport commerce-PIB tend à augmenter pendant les années de conflit. La variable traditionnelle dénote non plus une évolution économique positive, mais une détresse économique et une absorption en baisse, conséquences directes des conflits civils.

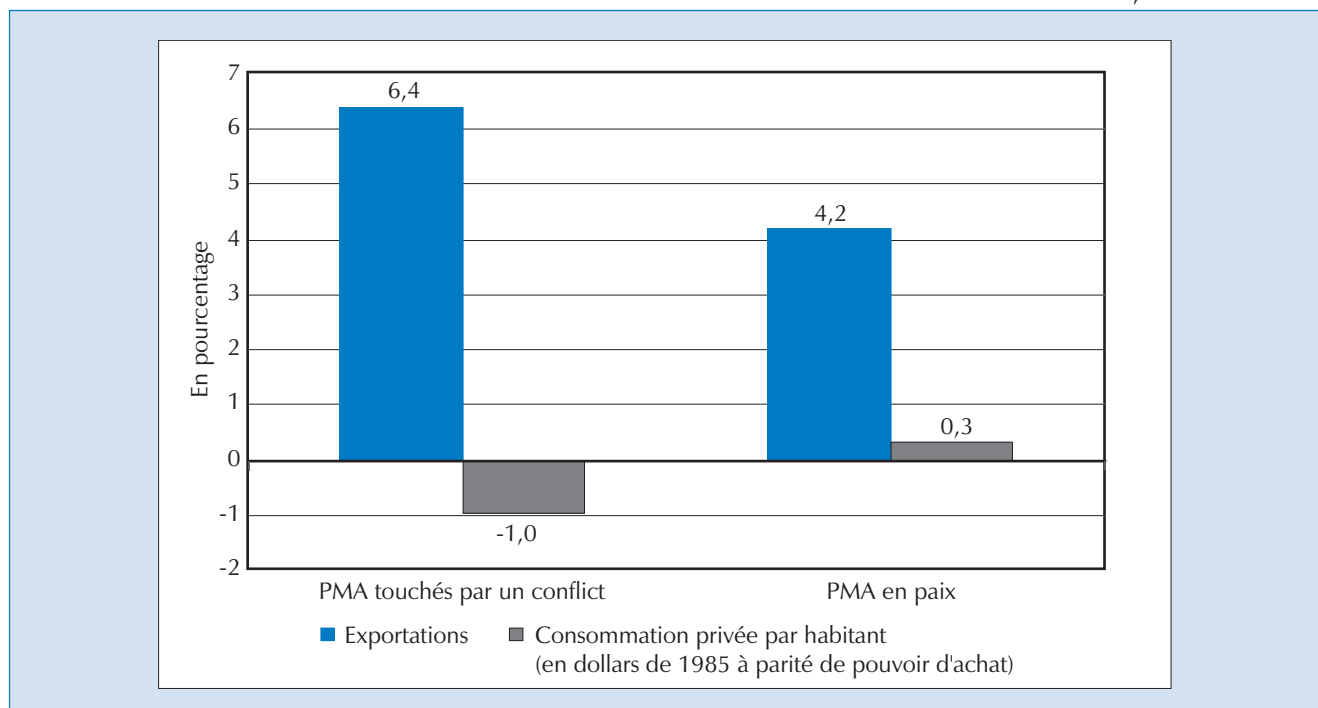
TABLEAU 35. ÉVOLUTION DE L'«OUVERTURE» COMMERCIALE, DE L'ABSORPTION ET DES ÉCHANGES DANS CERTAINS PMA TOUCHÉS PAR DES CONFLITS

	«Ouverture» ^a		Taux annuel de croissance réelle pendant les années de conflit	
	Avant le conflit	Pendant le conflit	Absorption	Exportations + Importations
Burundi	37,9	52,0	-2,5	13,2
Guinée-Bissau	25,0	34,8	-15,0	5,4
République dém. du Congo	35,4	57,0	-1,8	15,5
Rwanda	25,6	34,2	-4,4	5,7

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, les *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM et la base de données Uppsala/PRIO sur les conflits armés.

a L'«ouverture» est la somme des exportations et des importations de biens et de services exprimée en pourcentage du PIB; les calculs reposent sur des données exprimées en dollars constants de 1995.

GRAPHIQUE 31. TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE RÉELLE DES EXPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES ET DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT DANS LES PMA TOUCHÉS PAR UN CONFLIT ET LES PMA EN PAIX, 1990-2000



Source: Voir graphique 29.

Note: L'échantillon est un groupe de 26 PMA pour lesquels on disposait de données sur les exportations réelles et la consommation privée par habitant (en dollars de 1985 à parité de pouvoir d'achat) pour la période de 1990-2000. Sur ce groupe, 16 pays ont connu au moins un épisode de conflit civil pendant la période considérée et 10 n'en avaient connu aucun pendant les deux décennies précédentes. La Sierra Leone et la Guinée équatoriale ne font pas partie de l'échantillon. Les moyennes sont des moyennes arithmétiques.

dans les années 90 la pauvreté s'est aggravée dans les pays touchés par un conflit en même temps que s'accélérait fortement le rythme de leurs exportations.

F. Conclusions

La conclusion principale du présent chapitre est que le conflit civil est une variable importante dans la relation commerce-pauvreté dans les PMA. Cela dit, la dialectique entre échanges commerciaux, conflit civil et pauvreté n'est pas sans complexité.

Pendant la période 1990-2001, il y a eu plus de PMA en conflit que de PMA en paix. De plus, depuis la fin des années 90, les PMA sont devenus le théâtre principal des conflits civils dans le monde. De nombreux facteurs, d'ordre

interne et externe et imputables à des circonstances sociales, politiques et économiques, expliquent cette situation. Mais le schéma qui affecte ces conflits, quel que soit le pays considéré, donne à penser que la combinaison de la faiblesse du revenu par habitant et du marasme ou de la régression économiques joue un grand rôle dans leur déclenchement dans les PMA.

La plupart des PMA qui ont connu un conflit pendant la guerre froide étaient exportateurs de produits primaires, notamment de produits agricoles. Les conflits civils apparus pendant les années 90 ont eu pour théâtre des PMA dont la gamme des exportations allait jusqu'aux articles manufacturés et/ou aux services ainsi que des pays spécialisés dans les matières premières. Il est pourtant clair que les pays qui exportent certains produits de base sont particulièrement sujets aux conflits, notamment les exportateurs de pétrole et de gaz et ceux dont la production a une forte intensité de main-d'œuvre ou donne lieu à un commerce international illicite et lucratif. D'autre part, les pays exportateurs de minerais qui traversaient une période de marasme ou de régression économiques dans les années 80 avaient de très forts risques de connaître un conflit dans les années 90.

Une fois un conflit civil éclaté, on voit normalement fléchir la consommation intérieure et les investissements. Comme il y a un rapport étroit entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence et l'intensité de la pauvreté, cela signifie que la pauvreté s'aggrave pendant les conflits, ce qui n'est pas inattendu. Dans les pays où un conflit reprend, la consommation privée par habitant tend à augmenter pendant les années de troubles. Ce phénomène s'explique sans doute plutôt par une nouvelle répartition des revenus que par un recul de la pauvreté. Un conflit civil ne se traduit pas toujours par de mauvais résultats commerciaux. Au contraire, il est plus fréquent de voir les exportations et les importations s'accroître. Et même les exportations tendent fortement à augmenter dans les pays qui ont déjà connu un conflit, parce que les agents économiques apprennent à s'adapter ou même à tirer profit des situations de troubles.

Il faudrait étudier de façon plus approfondie la nature de ces tendances. On peut dire cependant que le fait que la consommation intérieure et l'investissement soient beaucoup plus vulnérables aux effets des conflits que les exportations et les importations signifie que l'«ouverture» des pays touchés (mesurée en termes d'échanges rapportés au PIB) s'accroît en période de conflit. Cet effet risque d'être sous-estimé dans la mesure où la disparition de l'état de droit offre des occasions de profit sous forme d'opérations auparavant illégales. De plus, comme la pauvreté et les exportations tendent à s'accroître pendant les épisodes de conflit, un conflit civil aggrave le phénomène de l'appauvrissement lié au commerce. Sans une paix durable, il est peu probable que la relation commerce-pauvreté soit vertueuse.

Enfin, le déclenchement et la durée des conflits civils résultent de la combinaison des revendications légitimes de certains acteurs et des comportements opportunistes de certains autres dans un climat de pénurie, de risque et d'incertitude. Pour éviter à l'avenir de nouveaux conflits civils, la véritable difficulté consiste à trouver au niveau national le moyen de promouvoir un développement solidaire et partagé accompagné d'une répartition suffisante et transparente des ressources du pays, notamment les ressources du secteur primaire, selon des modalités jugées équitables par la société locale. Le mieux est pour cela de lancer une série d'actions coordonnées faisant intervenir des agents nationaux et internationaux issus des secteurs privé et public et visant à protéger et à améliorer la gouvernance nationale et internationale dans le domaine des ressources naturelles.

Le taux de croissance des exportations était dans les années 90 plus élevé dans les PMA touchés par un conflit que dans les PMA en paix.

Le conflit civil est une variable importante dans la relation commerce-pauvreté dans les PMA.

De plus, comme la pauvreté et les exportations tendent à s'accroître pendant les épisodes de conflit, un conflit civil aggrave le phénomène de l'appauvrissement des échanges. Sans une paix durable, la relation commerce-pauvreté devient un cercle vicieux.

Notes

- 1 Cette base de données est le fruit de l'effort commun du Département des études sur la paix et les conflits de l'Université d'Uppsala et du Centre pour l'étude de la guerre civile de l'Institut international d'Oslo de recherches sur la paix (PRIO).
- 2 Par exemple, *Civil War Termination (CWT)*, *Correlates of War (COW)*, Doyle et Sambanis, et *Major Armed Conflicts*.
- 3 Un conflit armé «mineur» est un conflit qui a causé «au moins 25 décès résultant des combats par année, et moins de 1 000 décès résultant des combats sur toute sa durée»; un conflit armé «moyen» est un conflit qui a causé «au moins 25 décès résultant des combats par an et un total cumulatif d'au moins 1 000 décès, mais moins de 1 000 décès en une année donnée»; une «guerre» est un conflit qui provoque «au moins 1 000 décès résultant des combats par an» (Strand, Wilhelmsen et Gleditsch, 2004: 4).
- 4 Non compris les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.
- 5 Le Timor-Leste n'était pas compris dans cette comparaison.
- 6 Afghanistan, Angola, Bangladesh, Cambodge, Éthiopie, Mozambique, Myanmar, Ouganda, République démocratique populaire lao, Somalie, Soudan et Tchad. Selon la base de données Uppsala/PRIO, la République démocratique populaire lao a connu 24 années de conflit civil pendant la période 1970-2001. Le niveau d'intensité de ce conflit (conflit «mineur» ou «moyen», «guerre») a été jugé incertain pendant 18 de ces 24 années.
- 7 Le Mozambique et le Bangladesh. La base de données Uppsala/PRIO considère comme une «guerre» les deux tiers du conflit au Mozambique, et comme «mineur» le conflit au Bangladesh.
- 8 Le Burundi, le Libéria, le Népal, le Niger, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal et la Sierra Leone.
- 9 Calculs effectués à partir des chiffres tirés de la base de données sur les conflits armés de l'Institute for Strategic Studies.
- 10 Calculs effectués à partir des données du PNUD (2004: Annexe statistique).
- 11 Ces estimations tiennent compte des pays qui passent d'un revenu moyen à un revenu faible à la suite d'un conflit civil. Elles sont fondées sur un groupe de 127 pays en développement (hors Europe centrale et Europe de l'Est) dont on connaît le revenu brut par habitant et que l'on peut donc classer par niveau de revenu dans les années 80 et 90. Dans les années 80, les pays à faible revenu étaient des pays dont le revenu national brut par habitant était inférieur à 410 dollars en 1980. Dans les années 90, ils étaient définis comme les pays où le revenu national brut par habitant était inférieur à 635 dollars en 1990.
- 12 Il s'agit du Burundi, de Djibouti, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, d'Haïti, du Lesotho, du Mali, du Népal, du Niger, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sénégal et de la Sierra Leone.
- 13 Il s'agit du Lesotho, qui a été en 1998 le théâtre d'un conflit civil classé «mineur» dans la base de données Uppsala/PRIO, et du Népal où le conflit civil qui a éclaté à la fin des années 90 n'était pas encore terminé en 2002.
- 14 En République centrafricaine et en Guinée, des conflits civils «mineurs» ont éclaté en 2001 et 2000 respectivement. Le taux de croissance réelle de leur PIB par habitant n'avait pas dépassé 1 % dans les années 90.
- 15 Le Burundi, la Guinée-Bissau, le Mali et le Rwanda étaient des exportateurs de produits agricoles; la Guinée, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone, étaient exportateurs de minerais; Djibouti, Haïti, le Népal et le Sénégal étaient exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services.
- 16 Dix PMA ont affiché une croissance médiocre ou négative du PIB réel par habitant dans les années 80 sans connaître de conflit civil dans les années 80 et 90: le Bénin, la Guinée équatoriale, Kiribati, Madagascar, le Malawi, la République-Unie de Tanzanie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Vanuatu et la Zambie. Les données sur le PIB de Tuvalu ne sont pas disponibles.
- 17 Pendant les cinq années qui ont précédé l'éclatement d'un conflit sur leur territoire, le taux de croissance réelle du PIB par habitant du Lesotho et du Népal s'est établi en moyenne à 4,4 et 2,8 % par an respectivement.
- 18 Le manque de données sur les inégalités, notamment sur l'inégalité horizontale, empêche d'analyser sérieusement les rapports entre inégalités et conflit.
- 19 Par exemple, le Bénin a affiché des résultats économiques négatifs dans les années 80, mais il n'a pas connu de conflit civil dans les trois décennies passées, alors que ses exportations reposaient largement sur le coton, produit dont le cours mondial a très nettement baissé dans les années 90. L'attachement du pays aux principes de la démocratie explique sans doute en partie ce résultat.
- 20 Il s'agit de la Guinée, du Niger, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la Sierra Leone et de la Zambie. La Zambie est le seul pays

qui n'ait pas connu de conflit civil dans les années 90. Le Libéria, septième PMA tributaire de produits minéraux, ne figure pas sur la liste parce qu'il a connu deux épisodes de conflit considéré comme «mineur» dans les années 80, avant la guerre qui a éclaté au début des années 90.

- 21 De Soysa (2001) a montré que la probabilité de conflit civil était particulièrement élevée dans les pays qui disposaient de ressources naturelles mais non renouvelables.
- 22 Lujala (2003: 3) souligne la nécessité de classer les richesses naturelles selon leurs caractéristiques propres: «Il ne suffit pas [...] de dire que les richesses naturelles provoquent et alimentent les conflits», car elles ne sont pas toutes également exposées au pillage.
- 23 La découverte de champs pétrolifères a peut-être entretenu et avivé les tensions en Angola, au Soudan et au Tchad.
- 24 Pour une analyse plus détaillée de la nécessité de rendre plus transparentes les recettes et redevances provenant des industries extractives, se reporter à la section C du chapitre 6 du présent Rapport.
- 25 Essentiellement des diamants tirés des mines de kimberlite.
- 26 Le Niger.
- 27 La Guinée.
- 28 Collier et Hoeffler (2001: 3-4) ont identifié trois sources principales de financement des rebelles pendant les conflits civils: produits de base, gouvernements étrangers, diasporas. Ils soutiennent que si les deux premières sources correspondent à la théorie des motivations opportunistes, la troisième y échappe.
- 29 Selon certains, le mécanisme serait assez simple. On a par exemple fait remarquer que la rébellion était chose facile au Zaïre (juste avant qu'il ne devienne la République démocratique du Congo), parce qu'il suffisait de posséder 10 000 dollars et un téléphone satellitaire. L'argent permettait de recruter une petite armée et le téléphone de négocier l'extraction des minerais (Collier 2002: 9). Dans un cas comme celui de la République démocratique du Congo, l'exploitation des ressources se caractérise par une intense concurrence entre les divers intervenants politiques et militaires qui cherchent à conserver, ou à élargir, leur emprise sur un territoire (Nations Unies, 2003: 14).
- 30 L'exemple de la Sierra Leone est tout à fait éloquent. Selon les données officielles, les exportations de ce pays ont décliné de plus de 95 % entre 1990, dernière année avant le conflit, et 2000. Mais, Smillie, Gberie et Hazleton (2000: 4) font observer qu'«alors que le Gouvernement sierra-léonais n'a enregistré que 8 500 carats exportés en 1998, le HRD (Haut Conseil du diamant) enregistre des importations de 770 000 carats».
- 31 La note 3 donne les seuils de violence qui différencient les conflits armés «mineurs» et «moyens» et les «guerres».
- 32 Le groupe des 15 épisodes de premier conflit est un échantillon de 15 PMA pour lesquels on dispose de données sur les cinq années précédant l'ouverture du conflit et pendant les années de conflit entre 1970 et 2001: Bangladesh, Burkina Faso, Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Le groupe des 13 épisodes de reprise de conflit est un échantillon de 11 PMA pour lesquels on dispose de données sur la période précédant la reprise du conflit et pendant les années de conflit entre 1970 et 2001: Burundi, Tchad, Comores, Éthiopie, Mali, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal (deux reprises), Soudan (deux reprises) et Togo.
- 33 Il n'y a pas assez de données pour faire la distinction entre la partie privée et la partie publique de la consommation et des investissements. L'absorption (A) est dérivée des données du PIB, des exportations (XGS) et des importations (MGS) des marchandises et des services en termes réels ($A = PIB - XGS + MGS$). L'absorption est la somme des dépenses de consommation (privée et publique) et des investissements (privés et publics).
- 34 Le Rwanda a connu deux épisodes de guerre, le premier de 1990 à 1994, le deuxième à partir de 1998. Ses exportations ont baissé de plus de 20 % pendant le premier, mais elles ont augmenté de 16 % entre 1998 et 2001. En 2001, elles atteignaient presque le volume de 1989, c'est-à-dire avant la guerre.

Bibliographie

- Banque mondiale (2000). *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 — Réduire la pauvreté*, Oxford University Press, New York (États-Unis).
- Banque mondiale (2003). *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, World Bank Policy Research Report n° 26671, Banque mondiale et Oxford University Press.
- CNUCED (1997). *Les pays les moins avancés — Rapport 1997*, Publication des Nations Unies, numéro de vente F.97.IID.6, Genève (Suisse).
- Collier P. et Hoeffler A. (2001). Greed and grievance in civil war, Working Paper n° 2355, Banque mondiale, Washington.
- Collier P. (2002). Primary commodity dependence and Africa's future, Working Paper n° 14984, Banque mondiale, Washington.
- de Soysa I. (2001). Paradise is a bazaar? Greed, creed, grievance and governance, Discussion Paper n° 2001/42, WIDER University, Helsinki.
- FAO (2000). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture — SOFA 2000*, Rome (<http://www.fao.org/docrep/X4400E/X4400E00.htm>).
- Global Witness (2004). *Time for Transparency — Coming Clean on Oil, Mining and Gas Revenues* (<http://www.globalwitness.org/reports/show.php/en.00049.html>).
- Goodhand J. (2001). Violent conflict, poverty and chronic poverty, Working Paper n° 6, Chronic Poverty Research Centre, Manchester (Royaume-Uni).
- Guillaumont P. et al. (2003). Dampening the vulnerability to price shocks: a role for aid, Document de travail de la série *Études et Documents*, E2003.25, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Clermont-Ferrand (France).
- Herbst J. (2001). The politics of revenue sharing in resource-dependent States, Discussion Paper n° 2001/43, WIDER University, Helsinki.
- Homer-Dixon T. (1994). Environmental scarcities and violent conflict: Evidence from cases? Peace and Conflict Studies Program, University of Toronto, Toronto (Canada), 19(1):5-40 (<http://www.library.utoronto.ca/pcs/evidence/evid1.htm>).
- Humphreys M. (2003). Economics and Violent Conflict, Harvard University, Cambridge, (États-Unis) (<http://www.preventconflict.org/portal/economics/Essay.pdf>).
- Le Billon P., Sherman J. et Hartwell M. (2002). Controlling resources flows to civil wars: a review and analysis of current policies and legal instruments, Communication de fond à la conférence *Policies and Practices for Regulating Resource Flows to Armed Conflicts*, organisée par l'Economic Agendas in Civil Wars Project, de l'International Peace Academy's, Rockefeller Foundation Study and Conference Center, Bellagio (Italie) 20-24 mai 2002.
- Luckham R. et al. (2001). Conflict and poverty in sub-Saharan Africa: an assessment of the issues and evidence, Working Paper n° 128, Institute of Development Studies, Sussex.
- Lujala P. (2003). Classification of Natural Resources, Department of Economics, Norwegian University of Science and Technology, Trondheim (Norvège).
- Nazfiger, E. W. et Auvinen J. (2002). Economic development, inequality war and State violence, *World Development*, 30(2):153-163.
- OMS (2000). Outline Strategy for Malaria Control in Complex Emergencies, Roll Back Malaria Complex Emergencies Network (WHO/CDS/RBM/2000.22), Genève (Suisse).
- ONUSIDA (2003). HIV/AIDS and conflict, Fact Sheet n° 2, août 2003 (http://www.unaids.org/html/pub/Topics/Security/FS2conflict_en_doc.htm).
- Organisation des Nations Unies (2001a). Rapport de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (A/CONF.189/12), Durban (Afrique du Sud), 2001.
- Organisation des Nations Unies (2001b). Assemblée générale, 79^e séance plénière, 1^{er} décembre 2000, résolution 55/56 (A/RES/55/56), New York (États-Unis).
- Organisation des Nations Unies (2003). Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo (S/2003/1027), 23 octobre 2003.
- PNUD (2003). *Rapport mondial sur le développement humain 2003 — Les Objectifs du Millénaire pour le développement: Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*, Oxford University Press, New York (États-Unis).
- PNUD (2004). *Réduction des catastrophes naturelles*, Unité de prévention des catastrophes naturelles, New York (États-Unis).
- Smillie I., Gberie L. et Hazleton R. (2000). *The Heart of the Matter — Sierra Leone, Diamonds & Human Security*, Partnership Africa Canada Publication (<http://www.pacweb.org/e/pdf/heart%20of%20the%20matter.doc>).
- Stewart F. et Fitzgerald E. V. K. (éds.) (2000). *War and Underdevelopment*, vol. 1, Oxford University Press, Oxford.
- Stewart F. (2003). Global economic influences and policies towards violent self-determination movements: an overview, Queen Elizabeth House Working Paper Series n° 98, University of Oxford (Royaume-Uni).
- Strand H., Wilhelmsen L. et Gleditsch N. P. (2004). *Armed Conflict Datas Codebook*, Institut international d'Oslo de recherche sur la paix.

Libéralisation des échanges et réduction de la pauvreté dans les PMA

A. Introduction

Le présent chapitre traite de la principale mesure de politique commerciale — la libéralisation des échanges — adoptée ces dernières années par les gouvernements des PMA et examine s’il est oui ou non probable que la mise en œuvre de cette politique se traduise par un lien plus efficace entre la politique commerciale et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Le chapitre est divisé en cinq sections. La section B décrit l’ampleur et la profondeur de la libéralisation des échanges dans les PMA en utilisant l’indice d’ouverture commerciale du FMI pour mesurer le degré d’ouverture de leurs économies. La section C décrit le processus de libéralisation dans les PMA, y compris ses étapes, son calendrier et son rythme. La section D analyse l’évolution de la pauvreté dans les PMA pendant et immédiatement après la libéralisation. Les deux sections suivantes examinent dans quelle mesure la libéralisation des échanges a influé sur les perspectives d’une réduction soutenue et substantielle de la pauvreté: d’abord le point de savoir si la croissance économique est ou non une croissance durable (section E), puis le problème de l’inclusivité de la croissance économique — croissance solidaire ou non solidaire (section F). La section finale récapitule les principales constatations.

B. La profondeur et l’ampleur de la libéralisation des échanges

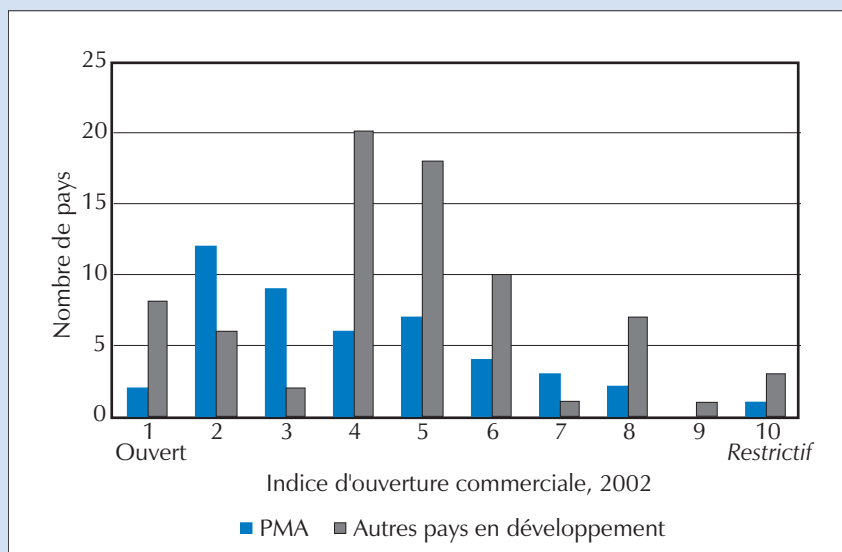
La profondeur et l’ampleur de la libéralisation des échanges dans les PMA peuvent être évaluées en utilisant l’indice d’ouverture commerciale du FMI qui classe les pays en fonction de leur taux de droits moyen et de leur recours plus ou moins important aux mesures non tarifaires. En 2002, sur la base de ces critères, sur 46 PMA pour lesquels des données étaient disponibles:

- Le taux de droits moyen était inférieur à 25 % dans 42 pays;
- Le taux de droits moyen était inférieur à 20 % dans 36 pays;
- Le taux de droits moyen était inférieur à 15 % dans 23 pays;
- Dans 29 PMA, les mesures non tarifaires étaient inexistantes ou négligeables, en ce sens qu’elles concernaient moins de 1 % de la production et des échanges; et
- Dans 28 PMA, il n’y avait pas de mesures non tarifaires, ou ces mesures étaient négligeables, et les taux de droits moyens étaient inférieurs à 25 %.

Pour mettre ces chiffres en perspective, il est intéressant de comparer le degré d’ouverture commerciale dans les PMA avec l’indicateur correspondant pour les autres pays en développement, ainsi qu’avec le degré d’ouverture commerciale, mesuré par le même indice, dans l’UE, au Japon et aux États-Unis. Le graphique 32 indique la distribution de fréquence de l’indice

La libéralisation des échanges est allée plus loin dans les PMA que dans les autres pays en développement.

GRAPHIQUE 32. PMA ET AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT - INDICE D'OUVERTURE COMMERCIALE, 2002



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après l'indice FMI d'ouverture commerciale.

Note: L'indice repose sur la classification suivante:

Droits de douane	Ouvert	Modéré	Restrictif
Ouvert	1	4	7
Relativement ouvert	2	5	8
Modéré	3	6	9
Relativement restrictif	4	7	10
Restrictif	5	8	10

Les droits de douane sont classés comme suit:

Ouvert: fourchette tarifaire moyenne $0 \leq t < 10\%$. Relativement ouvert: $10 \leq t < 15\%$. Modéré: $15 \leq t < 20\%$. Relativement restrictif: $20 \leq t < 25\%$. Restrictif: 25 % et plus.

Les obstacles non tarifaires sont classés comme suit:

Ouvert: pas ou peu d'obstacles; moins de 1 % de la production ou des échanges sont touchés. Modéré: obstacles très présents dans au moins un important secteur de l'économie; de 1 à 25 % de la production ou des échanges sont touchés. Restrictif: de nombreux secteurs ou des pans entiers de production sont touchés, soit plus de 25 % de la production ou des échanges.

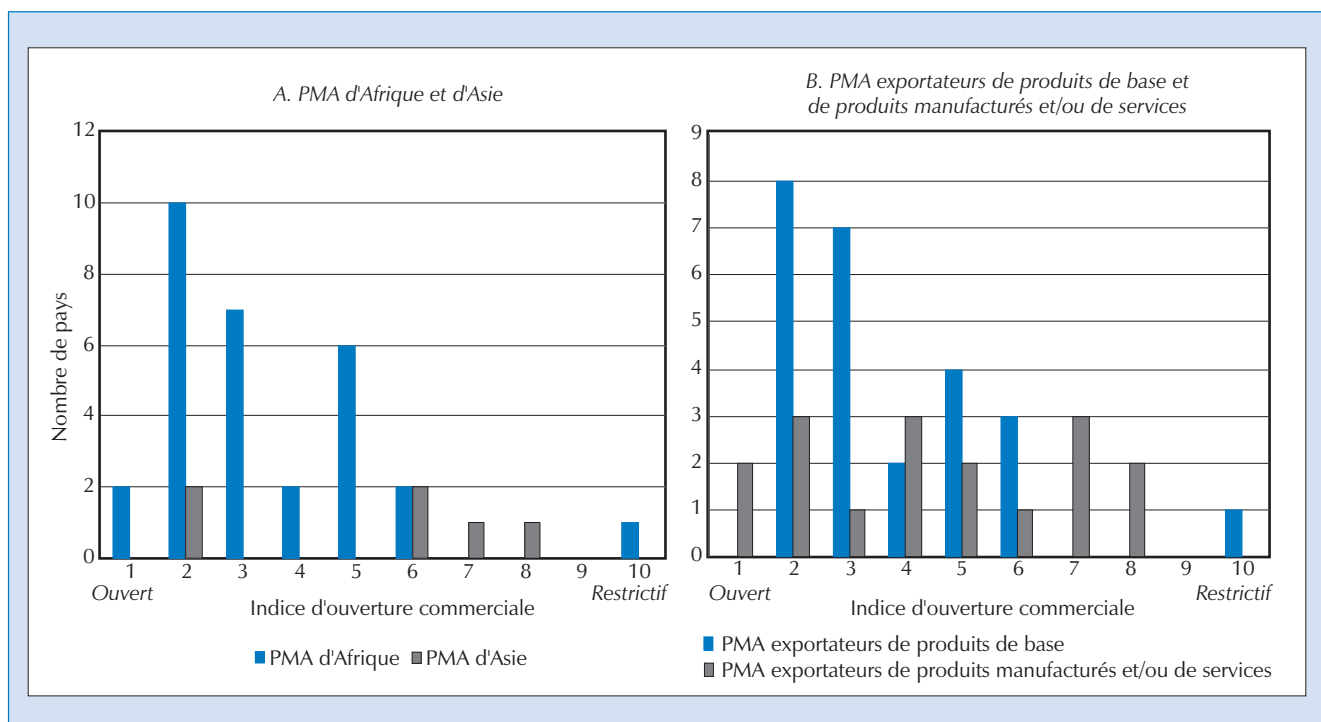
Pas de données disponibles pour l'Afghanistan et la Somalie dans la catégorie des PMA et pour les Palaos et les Tonga dans la catégorie des autres pays en développement.

La libéralisation des échanges est plus profonde dans les PMA d'Afrique que dans ceux d'Asie, et plus profonde dans les PMA exportateurs de produits de base que dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services.

d'ouverture aux importations en 2002, obtenue en utilisant le système de classement du FMI. De ce graphique, il ressort clairement que la libéralisation des échanges est allée plus loin dans les PMA que dans les autres pays en développement. Sur la base de ce critère, la libéralisation commerciale a été plus poussée dans la plupart des PMA que dans les principaux pays d'Asie et d'Amérique latine en cours d'industrialisation. L'indice moyen pour les PMA en tant que groupe était de quatre, ce que le FMI considère comme typique d'une économie ouverte, et était exactement le même que l'indice moyen pour l'UE, le Japon et les États-Unis.

Parmi les PMA, la libéralisation des échanges est plus profonde dans les PMA d'Afrique que dans ceux d'Asie (graphique 33A), et plus profonde dans les PMA exportateurs de produits de base que dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services (graphique 33B). C'est là un schéma déconcertant car, en général, les résultats à l'exportation obtenus par les PMA d'Asie ont été meilleurs que ceux des PMA d'Afrique, en raison le plus souvent

GRAPHIQUE 33. PMA D'AFRIQUE ET D'ASIE ET PMA EXPORTATEURS DE PRODUITS DE BASE ET D'ARTICLES MANUFACTURÉS ET/OU DE SERVICES - INDICE D'OUVERTURE COMMERCIALE, 2002



Source: Même que pour le graphique 32.

Note: Pas de données disponibles pour l'Afghanistan et la Somalie.

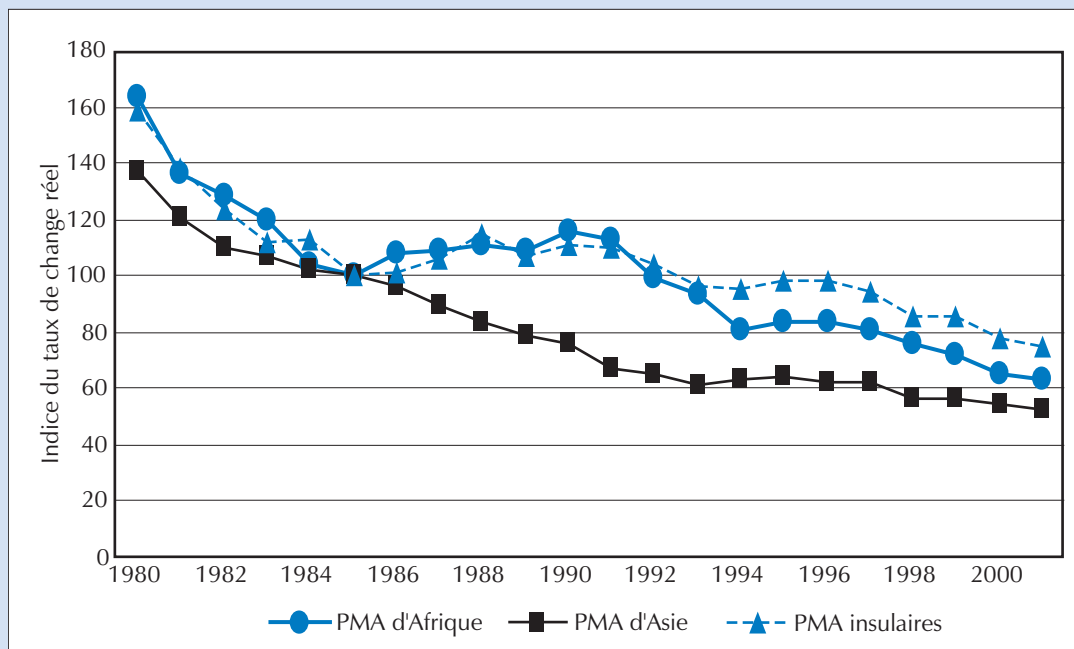
de leur plus grande spécialisation dans les exportations de produits manufacturés. Ce serait pourtant une erreur de penser que parce que les PMA d'Asie ont des régimes commerciaux plus restrictifs, d'après le classement du FMI, il n'y a pas eu de libéralisation dans ces pays. Le Bangladesh et la République démocratique populaire lao, par exemple, se sont tous deux engagés dans une libéralisation de grande ampleur dans les années 90. Au Bangladesh, le taux de droits moyen sur tous les produits a été abaissé de 114 % en 1989 à 22 % en 1999 (Khondker et Mujeri, 2002). En 1995, une libéralisation tarifaire de grande ampleur a eu lieu en République démocratique populaire lao lorsque le tarif douanier, qui comportait un taux maximum *ad valorem* de 150 %, a été remplacé par un tarif à six fourchettes, correspondant au nombre de taux de droits différents, avec un taux maximum de 40 % (Fane, 2003).

La question qui se pose ici concerne l'ampleur de la libéralisation réalisée. L'argument avancé n'est pas que les PMA d'Asie et ceux qui exportent des produits manufacturés et des services n'ont pas libéralisé les échanges. C'est que la libéralisation a été d'une telle profondeur parmi les PMA d'Afrique et les PMA exportateurs de produits de base. Cette idée peut être illustrée par une récente étude qui proposait de faire du Rwanda une zone franche englobant la totalité de l'économie, sur le modèle de Hong Kong (Chine) ou de Singapour. Cette proposition était considérée comme réaliste parce que le régime de politique commerciale du Rwanda n'était déjà «pas très éloigné de ceux de Hong Kong ou de Singapour» (de Rosa et Roningén, 2002:31)¹. Il y a lieu aussi de rappeler que dans le fameux indice d'ouverture de Sachs-Warner qui, bien qu'amplement critiqué, a été fréquemment utilisé pour estimer le rapport entre ouverture et croissance économique, un seuil tarifaire de 40 % est l'un des indicateurs retenus pour distinguer une économie «ouverte» d'une économie «fermée» (Sachs et Warner, 1995). D'après ce critère, tous les PMA sont aujourd'hui des économies «ouvertes».

Les PMA aussi bien d'Afrique que d'Asie ont déprécié leurs monnaies dans une mesure analogue entre 1980 et 2002, mais le profil temporel du changement a considérablement varié. Ces profils temporels contrastés s'expliquent probablement par l'accroissement de l'endettement extérieur dans les PMA d'Afrique au début des années 80 et par le fait qu'ils n'étaient pas prêts à accepter les conséquences d'une dévaluation dans ce contexte.

Enfin, parallèlement à la libéralisation de leur commerce extérieur, les PMA ont aussi adopté des politiques de taux de change plus souples, accompagnées de dévaluations substantielles² de leur taux de change. Comme indiqué au graphique 34, les PMA aussi bien d'Afrique que d'Asie ont déprécié leurs monnaies dans une mesure analogue entre 1980 et 2002, mais le profil temporel du changement a considérablement varié. Dans les années 80, le taux de change réel moyen a été beaucoup plus fortement dévalué dans les PMA d'Asie que dans ceux d'Afrique. Dans les années 90, c'est le schéma inverse qui a prévalu, le taux de change réel moyen étant dévalué de plus de 50 % dans les PMA d'Afrique et de 23 % dans les PMA d'Asie au cours de la période 1990-2001. Ces profils temporels contrastés s'expliquent probablement par l'accroissement de l'endettement extérieur dans les PMA d'Afrique au début des années 80 et par le fait qu'ils n'étaient pas prêts à accepter les conséquences d'une dévaluation dans ce contexte. Avec l'introduction des programmes financés par le FMI au titre de la Facilité d'ajustement structurel (FAS) et de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) à la fin des années 80, les taux de change réels moyens ont été fortement dévalués. La libéralisation des échanges et la dévaluation ont également eu lieu dans un contexte caractérisé par l'adoption générale de politiques économiques intérieures plus libérales passant par la privatisation, la réduction du rôle direct de l'État dans l'économie et la libéralisation du système financier national.

GRAPHIQUE 34. TENDANCES DES TAUX DE CHANGE RÉELS DANS LES PMA, 1980–2001
(Indice 1985 = 100)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2003, CD-ROM.

Note: Une hausse correspond à une appréciation, et une baisse à une dépréciation. Les taux de change réels ont été calculés comme correspondant à l'indice des prix intérieurs (approximé par le déflateur du PIB) sur le taux de change nominal multiplié par l'indice des prix à la consommation aux États-Unis.

C. Étapes, calendrier et rythme de la libéralisation des échanges

La libéralisation des échanges a généralement eu lieu dans les PMA dans le cadre des programmes d'ajustement structurel que la plupart d'entre eux ont entrepris depuis le début des années 80. Elle ne s'inscrivait pas dans un processus global négocié de libéralisation des échanges. Elle était plutôt associée à la conditionnalité à laquelle le FMI et la Banque mondiale subordonnaient les apports d'aide et les allègements de dette. La promesse de réussites économiques devant résulter de l'ajustement, ainsi que la marginalisation des PMA dans le contexte des flux internationaux de capitaux privés et le fait que ces pays étaient tributaires des allègements de dette et de l'aide, expliquent pourquoi les PMA sont allés plus loin que les autres pays en développement sur la voie de la libéralisation des échanges.

1. ÉTAPES DU PROCESSUS DE LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Quelques économistes commerciaux (par exemple Rodrik, 1990; Edwards, 1997) soutiennent que la stabilisation économique devrait précéder les réformes structurelles. En effet, l'instabilité macroéconomique est souvent l'une des causes les plus importantes d'une inversion des politiques (Edwards, 1992). En pratique, cependant, le processus de stabilisation coïncide généralement avec les réformes structurelles. En ce qui concerne la conduite du processus de libéralisation des échanges, qui fait partie intégrante du processus de réforme structurelle, Edwards (1997), sur la base de l'expérience, a défini comme suit la séquence la plus appropriée:

- a) L'État devrait identifier d'autres sources de recettes avant de procéder à des réductions tarifaires;
- b) Les licences d'importation et les interdictions devraient être éliminées aux premiers stades du programme de libéralisation et remplacées, si nécessaire, par des droits de douane;
- c) Une surévaluation du taux de change réel devrait être évitée et une politique d'ancrage nominal du taux de change devrait être adoptée au début de la réforme; et
- d) Une structure tarifaire uniforme devrait être adoptée pour des motifs d'efficacité.

À partir d'informations recueillies directement auprès des ministères du commerce de 16 pays³, complétées par des sources internationales pour 11 autres pays⁴, il a été possible de distinguer une série d'étapes communes généralement suivies par les PMA sur la voie de leur libéralisation. Ces étapes correspondent plus ou moins à la séquence, évoquée plus haut, recommandée par Edwards, mais il y a certaines divergences qui reflètent plus fidèlement d'autres conceptions de ce qui constitue la meilleure pratique (voir, par exemple, Michaely, 1986; et Balassa, 1985). En général, la réforme macroéconomique a débuté par:

- a) Une réforme du taux de change, nécessaire pour atténuer les tensions auxquelles étaient soumis les exportateurs, et une dévaluation monétaire;
- b) Les mesures de contrôle des prix et les restrictions à l'exportation ont été supprimées et la privatisation a démarré, afin de renforcer le rôle du secteur privé en éliminant les monopoles du commerce extérieur et en promulguant des lois sur l'investissement étranger;

La libéralisation des échanges a généralement eu lieu dans les PMA dans le cadre des programmes d'ajustement structurel que la plupart d'entre eux ont entrepris depuis le début des années 80.

À partir d'informations recueillies directement auprès des ministères du commerce de 16 pays, complétées par des sources internationales pour 11 autres pays, il a été possible de distinguer une série d'étapes communes généralement suivies par les PMA sur la voie de leur libéralisation.

- c) Les mesures quantitatives et les restrictions à l'importation ont été éliminées et/ou converties en droits *ad valorem*. Le régime tarifaire a été rationalisé et simplifié, ce qui passait par la réduction du nombre de fourchettes tarifaires. En outre, les taux appliqués ont été, en moyenne, réduits. L'introduction d'impôts indirects a généralement eu lieu à ce stade, ou peu après, afin de compenser le manque à gagner que représentait pour l'État la perte des recettes provenant des droits de douane;
- d) Des mesures visant à faciliter et soutenir les exportations sont entrées en vigueur;
- e) De nouvelles mesures de libéralisation ont été prises, sur une base régionale, lors de l'adhésion des pays à des zones de libre-échange ou à des unions douanières (Borgatti, 2003).

Certaines mesures ont été prises avant d'autres. Le Népal, Haïti et le Cap-Vert, par exemple, ont adopté des politiques de promotion des exportations plusieurs années avant de procéder à des réformes de leur tarif douanier. Si des mesures fiscales de substitution ont été prises dans la plupart des PMA avant que n'intervienne la réduction des droits de douane, une taxe à la valeur ajoutée (TVA) n'est entrée en vigueur en Guinée, en Ouganda et au Soudan qu'après la libéralisation du secteur des marchandises. Au Sénégal, une réduction des taux de droits intervenue dans le milieu des années 80 a été inversée à la fin de la décennie, en raison en partie de l'absence des recettes nécessaires pour remplacer celles provenant des droits de douane⁵.

En ce qui concerne les étapes du processus, les auteurs conseillent souvent aux pays qui libéralisent dans un environnement inflationniste d'entreprendre une réforme commerciale graduelle (Edwards, 1992). Pourtant, la Gambie, le Mozambique et le Soudan ont réalisé avec succès des réformes macroéconomiques et commerciales simultanées, à un rythme rapide et dans un environnement fortement inflationniste. Le risque que court un gouvernement qui entreprend des réformes dans un tel environnement, c'est d'être contraint de renoncer à ses engagements et de devoir retourner à ses politiques antérieures.

Pour les PMA, la fin du processus de libéralisation se caractérise par une participation générale à des accords régionaux. La fin des années 90, en particulier, a été marquée par un rapide progrès du régionalisme, sous forme de zones de libre-échange ou d'unions douanières. Le régionalisme a contribué à l'uniformité générale des taux de droits qui caractérise aujourd'hui les régimes commerciaux de nombreux PMA. Les membres de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMAO), du Marché commun d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (MECAFMO) et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM) ont tous adopté un tarif extérieur à quatre fourchettes. D'autres pays ont eux aussi adopté des taux uniformes: la Gambie, la Mauritanie et le Cambodge ont un tarif à quatre fourchettes, l'Ouganda un tarif à trois fourchettes et la République-Unie de Tanzanie à cinq fourchettes⁶. Certains PMA d'Asie conservent une structure tarifaire «en cascade», les biens d'équipement et les intrants industriels étant assujettis à des droits faibles, tandis que des droits plus élevés s'appliquent aux produits de luxe non essentiels.

D'après les renseignements disponibles sur la séquence de la libéralisation du compte de capital, les PMA semblent avoir libéralisé simultanément leur secteur financier et leur secteur des marchandises. En Gambie, en Haïti, en Mauritanie et en Ouganda, la libéralisation du compte de capital a coïncidé avec la libéralisation du secteur des marchandises. Au Népal et au Togo,

Le régionalisme a contribué à l'uniformité générale des taux de droits qui caractérise aujourd'hui les régimes commerciaux de nombreux PMA.

lorsque les taux d'intérêt ont été libérés, la libéralisation du secteur des marchandises avait débuté mais n'était pas achevée. De même, la République-Unie de Tanzanie a assoupli les contrôles quatre ans environ avant la libéralisation du secteur des marchandises. En Zambie, le compte de capital a été libéralisé une première fois en 1982, au moment de la première libéralisation du secteur des marchandises. S'en est suivi en 1994 un revirement, puis une deuxième libéralisation du compte de capital, qui a eu lieu deux ans après le début de la libéralisation du secteur des marchandises. On notera que dans tous les pays étudiés, la libéralisation du compte de capital n'a jamais eu lieu après la libéralisation du secteur des marchandises (Borgatti, 2003).

Une caractéristique générale de la séquence du processus de libéralisation des échanges dans les PMA, c'est le fait que les mesures de soutien financier et autres mesures d'appui à leurs entreprises exportatrices n'ont pas été adoptées avant ou pendant les étapes initiales de la libéralisation du commerce extérieur. Le Cap-Vert, Haïti et le Népal avaient tous adopté des mesures de promotion des exportations avant l'entrée en vigueur des réformes du tarif douanier. Au Cap-Vert et au Népal, la stratégie de promotion des exportations a démarré cinq et neuf ans, respectivement, avant le début de la libéralisation des échanges. Dans le cas d'Haïti, les mesures prises comportaient un renforcement des liens commerciaux avec les États-Unis. Il convient de noter que dans chacun de ces pays, les exportations de produits manufacturés représentent la plus large part des exportations de marchandises.

Enfin, il est évident que la nécessité de mesures pour assurer la compétitivité des entreprises locales a été plus fortement ressentie à la suite de la libéralisation des échanges. La libéralisation a eu lieu alors que les entreprises locales n'étaient pas encore prêtes à affronter la concurrence internationale.

2. LE CALENDRIER ET LE RYTHME DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

En fonction du rythme de la libéralisation, les PMA peuvent être répartis en trois groupes (tableau 36):

- Pays où la libéralisation a été rapide — pays où la libéralisation a été réalisée dans un délai de cinq ans: Bénin, Cap-Vert, Gambie, Malawi, Mozambique, Soudan et Zambie;
- Pays où la libéralisation a été progressive — pays où la libéralisation a été réalisée au cours d'une période de 6 à 15 ans: Guinée, Haïti, Lesotho, Madagascar, Mali, Mauritanie, Népal, Ouganda et Togo; et
- Pays en cours de libéralisation – pays où les réformes se poursuivent: Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Éthiopie, Maldives, Îles Salomon, République démocratique populaire lao et Sénégal.

La plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles ont commencé à libéraliser dans les années 80, et seul un petit nombre n'ont pas encore achevé le processus. Parmi les pays où le processus a démarré dans les années 90, seuls le Cap-Vert, la Mauritanie et le Soudan avaient achevé la libéralisation de leur économie à la fin de la décennie. Le Bhoutan, le Burundi, les Îles Salomon et les Maldives n'ont commencé à assouplir les mesures de protection qu'à la fin des années 90 et la libéralisation s'y poursuit.

Il ressort d'une comparaison que certains PMA ont libéralisé leur économie plus rapidement que les pays qui sont souvent cités en exemple pour avoir

Dans tous les pays étudiés, la libéralisation du compte de capital n'a jamais eu lieu après la libéralisation du secteur des marchandises.

La libéralisation a eu lieu alors que les entreprises locales n'étaient pas encore prêtes à affronter la concurrence internationale.

La plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles ont commencé à libéraliser dans les années 80, et seul un petit nombre n'ont pas encore achevé le processus.

TABLEAU 36. CLASSEMENT DE CERTAINS PMA EN FONCTION DU RYTHME DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Libéralisation rapide	Libéralisation progressive	Libéralisation en cours
Bénin (5 ans)	Guinée (13 ans)	Bangladesh
Cap-Vert (5 ans)	Haïti (10 ans)	Bhoutan
Gambie (4 ans)	Lesotho (6 ans)	Burkina Faso
Malawi (5 ans)	Madagascar (8 ans)	Burundi
Mozambique (2 ans)	Mali (10 ans)	Cambodge
Soudan (5 ans)	Mauritanie (6 ans)	Éthiopie
Zambie (4 ans)	Népal (7 ans)	Îles Salomon
	Ouganda (6 ans)	Maldives
	Togo (9 ans)	République démocratique populaire lao
		Sénégal

Source: Borgatti (2003), d'après des données communiquées par les autorités nationales et d'autres sources internationales.

Note: La durée de l'épisode de libéralisation est indiquée entre parenthèses.

Certains PMA ont libéralisé leur économie plus rapidement que les pays qui sont souvent cités en exemple pour avoir rapidement réformé et libéralisé leur économie.

rapidement réformé et libéralisé leur économie, plus particulièrement le Chili. Le Chili a réalisé en cinq ans (1974-1979) la libéralisation de son économie dans une conjoncture économique qui était loin d'être optimale (Meller, 1994). Les sept PMA où la libéralisation de l'économie a été la plus rapide ont libéralisé au même rythme ou plus rapidement que le Chili.

Le tableau 37 indique les années de lancement du processus de libéralisation pour 26 pays. Les années retenues ont été choisies à partir d'une analyse reposant essentiellement sur l'évolution des droits de douane, des mesures non tarifaires et des politiques de taux de change. La première colonne indique la date de lancement du processus de libéralisation dans chaque pays étudié, et la deuxième colonne les principaux épisodes de libéralisation, à l'issue desquels un pays est classé dans le groupe des pays à économie ouverte. Les épisodes correspondent, aussi objectivement que possible, aux années où la gamme complète des mesures de libéralisation a été appliquée dans chaque pays.

Un aspect intéressant du calendrier de la libéralisation du commerce extérieur dans les PMA, c'est que la plupart des PMA exportateurs de minéraux sont les pays qui sont allés le plus loin, le plus tôt. En 1997, première année pour laquelle des données ont été publiées sur l'indice d'ouverture commerciale du FMI, 6 des 14 PMA ayant un indice de 1, 2 ou 3 — catégories les plus ouvertes — étaient des exportateurs de minéraux et tous les PMA exportateurs de minéraux, à l'exception du Libéria, étaient du nombre. La raison en est peut-être que les inquiétudes suscitées par les conséquences de la libéralisation des échanges pour l'agriculture et l'industrie locales étaient moins vives dans ces pays qu'ailleurs.

Les auteurs qui traitent de la libéralisation du commerce extérieur soulignent la nécessité, pour un pays qui libéralise, d'éviter de recourir aux surévaluations du taux de change... Sur 18 PMA, 11 avaient un taux de change sous-évalué au cours de leurs épisodes de libéralisation.

Les auteurs qui traitent de la libéralisation du commerce extérieur soulignent la nécessité, pour un pays qui libéralise, d'éviter de recourir aux surévaluations du taux de change, utilisées pour maintenir des barrières commerciales élevées. Shatz et Tarr (2000) soutiennent que les pays qui «se protègent» se trouvent dans l'impossibilité d'adopter des politiques de libre-échange sans procéder à un ajustement du taux de change. Il ressort des données disponibles pour 18 PMA que 11 d'entre eux avaient un taux de change sous-évalué au cours de leurs épisodes de libéralisation, et 5 un taux de change modestement surévalué, dans une proportion de 20 % ou moins. Seules la Mauritanie et la Zambie avaient des taux de change fortement surévalués pendant leurs épisodes de libéralisation (Borgatti, 2003).

TABLEAU 37. DATES DES ÉPISODES DE LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES DANS LES PMA

Pays	Année de lancement du processus de libéralisation	Épisodes de libéralisation
Bangladesh	1986	1992 à aujourd'hui
Bénin	1988	1990–1994
Bhoutan	1996	1996 à aujourd'hui
Burkina Faso	1991	1992 à aujourd'hui
Burundi	2002	2002 à aujourd'hui
Cambodge	1994	1994 à aujourd'hui
Cap-Vert	1987	1997–2001
Éthiopie	1992	1996 à aujourd'hui
Gambie	1985	1985–1988
Guinée	1985	1985–1997
Haïti	1986	1987–1996
Îles Salomon	1997	1998 à aujourd'hui
Lesotho	1984	1994–1999
Madagascar	1988	1988–1996
Malawi	1988	1997–2001
Maldives	1998	1998 à aujourd'hui
Mali	1986	1991–2000
Mauritanie	1992	1992–1997
Mozambique	1987	1992–1993
Népal	1986	1986–1992
Ouganda	1981	1991–1996
République démocratique populaire lao	1988	1995 à aujourd'hui
République-Unie de Tanzanie	1984	1990 à aujourd'hui
Sénégal	1986	1994 à aujourd'hui
Soudan	1992	1996–2000
Togo	1988	1988–1996
Zambie	1982	1992–1995

Source: Même que pour le tableau 36.

Le tableau 38 montre que, dans un échantillon de 13 PMA qui avaient achevé l'ouverture de leur économie en 2001 ou avant et pour lesquels des données étaient disponibles, les taux de change réels s'étaient appréciés avant le démarrage du processus de libéralisation et dépréciés ensuite. Il n'y a que trois exceptions à cette règle, la Gambie, le Togo et la Zambie dont les taux de change réels se sont dépréciés au cours des cinq années qui ont précédé le début des épisodes de libéralisation. Les années de référence pour lesquelles ont été construits les indices du taux de change réel sont indiquées au tableau 39. L'ampleur de la dépréciation qui a suivi la libéralisation se situe dans un intervalle d'environ 30 % (en Guinée, en Ouganda et au Togo) à 4 % (au Mozambique). Il est intéressant de noter que la Zambie a enregistré une dépréciation de son taux de change réel avant de s'engager sur la voie de la libéralisation, mais que la dépréciation initiale s'est ensuite inversée pour faire place à une appréciation de 8 % après la libéralisation, avant d'amorcer une nouvelle dépréciation qui a ramenée le taux de change réel au même niveau que pendant la libéralisation.

Une importante particularité des processus de libéralisation dans les PMA, c'est qu'ils ont coïncidé avec de fortes augmentations de l'aide étrangère à ces pays.

3. L'AIDE ET LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Une importante particularité des processus de libéralisation dans les PMA, c'est qu'ils ont coïncidé avec de fortes augmentations de l'aide étrangère à ces pays (Borgatti, 2003). Il y a aussi le fait que la libéralisation des échanges n'a pas été entreprise dans le contexte de négociations multilatérales, mais plutôt de façon unilatérale par les pays, généralement en tant que partie intégrante de

TABLEAU 38. INDICES DES TAUX DE CHANGE RÉELS^a PENDANT, AVANT ET APRÈS LA LIBÉRALISATION

Pays	Avant la libéralisation	Épisodes de libéralisation	Après la libéralisation
Bénin	100,3	100	79,2
Cap-Vert	119,8	100	..
Gambie	65,9	100	91,7
Guinée ^b	..	100	67,3
Lesotho	120,5	100	75,1
Madagascar	135,1	100	86,3
Malawi	134,1	100	..
Mali	126,0	100	..
Mauritanie	132,6	100	70,9
Mozambique	127,6	100	96,5
Ouganda	155,4	100	69,8
Togo	93,2	100	65,7
Zambie	80,0	100	108,2

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Haïti, le Népal et le Soudan n'ont pas été inclus faute de données.

^a Les indices des taux de change réels ont été calculés sur la base des périodes définies au tableau 39, avec une moyenne de 100 pour les épisodes de libéralisation. Les taux de change réels ont été calculés comme correspondant à l'indice des prix intérieurs (mesuré de manière approchée en fonction du déflateur du PIB) sur le taux de change nominal multiplié par l'indice des prix à la consommation aux États-Unis.

^b Faute de données, la période 1986–1997 a été retenue pour l'épisode de libéralisation de la Guinée.

TABLEAU 39. PÉRIODES DE RÉFÉRENCE^a PENDANT, AVANT ET APRÈS LA LIBÉRALISATION

Pays	Périodes de prélibéralisation	Épisodes de libéralisation	Périodes de postlibéralisation
Bénin	1985-1989	1990-1994	1995-1999
Cap-Vert	1992-1996	1997-2001	..
Gambie	1980-1984	1985-1988	1989-1993
Guinée	1980-1984	1985-1997	1998-2001
Haïti	1982-1986	1987-1996	1997-2001
Lesotho	1989-1993	1994-1999	2000-2001
Madagascar	1983-1987	1988-1996	1997-2001
Malawi	1992-1996	1997-2001	..
Mali	1986-1990	1991-2000	..
Mauritanie	1987-1991	1992-1997	1998-2001
Mozambique	1987-1991	1992-1993	1994-1998
Népal	1981-1985	1986-1992	1993-1997
Ouganda	1986-1990	1991-1996	1997-2001
Togo	1983-1987	1988-1996	1997-2001
Zambie	1987-1991	1992-1995	1996-2000

Source: Borgatti (2003).

^a Les périodes de référence correspondent aux dates retenues pour définir les épisodes de libéralisation et les périodes de pré et de postlibéralisation.

programmes d'ajustement structurel du FMI/de la Banque mondiale. Comme il est indiqué dans *Les pays les moins avancés, Rapport 2000* de la CNUCED, il y a eu un accroissement considérable de l'aide par habitant dans les PMA appliquant des programmes financés par la FAS et la FASR (CNUCED, 2000: graphique 40). La coïncidence dans le temps entre des apports d'aide accrus et la libéralisation des échanges est liée à l'augmentation des financements fournis aux pays lorsque les programmes d'ajustement structurel étaient correctement exécutés. En utilisant un modèle économétrique probit, Borgatti (2003) constate que la probabilité que les apports d'aide internationale influent sur le calendrier de la libéralisation des échanges dans les PMA est statistiquement significative, même en tenant compte de la présence des facilités d'ajustement structurel du FMI.

D. L'impact à court terme de la libéralisation des échanges sur la pauvreté

1. OUVERTURE COMMERCIALE ET ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION PRIVÉE ET DE LA PAUVRETÉ DANS LES ANNÉES 90

L'évolution de la part de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour au cours des années 90 a été examinée dans «*Les pays les moins avancés Rapport 2002* de la CNUCED» sur la base d'un échantillon de 36 PMA, classés en fonction du degré d'ouverture commerciale, à la fin des années 90. Il ne s'agissait pas de comparer la situation avant et après la libéralisation des échanges. Il est cependant raisonnable de penser que la plupart des pays ont abordé la décennie avec des régimes commerciaux beaucoup plus restrictifs, et qu'en conséquence la classification regroupe les pays en fonction de l'ampleur de la libéralisation réalisée. Les résultats, qui sont reproduits au graphique 35, montrent que l'incidence de la pauvreté a incontestablement augmenté dans les pays qui ont adopté les régimes commerciaux les plus ouverts et dans ceux qui ont maintenu les régimes commerciaux les plus fermés. Mais entre ces extrêmes, on observe une tendance au recul de la pauvreté dans les pays qui ont moins fortement libéralisé leurs régimes commerciaux, et à une aggravation de la pauvreté dans ceux où les régimes commerciaux ont été libéralisés dans une plus large mesure.

Une analyse des tendances de la consommation privée par habitant, effectuée à partir des données les plus récentes, confirme cette conclusion. De l'analyse des taux de croissance des exportations et de la consommation privée par habitant, il ressort que la relation commerce-pauvreté s'est améliorée entre la première et la deuxième moitié des années 90 dans les pays qui étaient «ouverts», et dans ceux qui appliquaient une politique commerciale «modérément ouverte» et «restrictive», d'après l'indice d'ouverture commerciale du FMI pour 2000. Mais la plus grande amélioration s'observe dans les pays qui ont modérément ouvert leur économie au cours de la décennie plutôt que dans ceux qui sont allés le plus loin dans l'ouverture (graphique 36).

Comme il l'était souligné par la CNUCED (2002), ce serait une erreur de conclure, au vu de ces tendances, que la libéralisation des échanges est cause de pauvreté. Les différences observées entre les groupes traduisent des influences très diverses et, en particulier, le fait que si les PMA exportateurs de produits manufacturés et de services ont entrepris de libéraliser leur commerce extérieur, ils sont allés moins loin dans cette voie que les PMA exportateurs de produits agricoles. C'est par ce facteur que s'explique la tendance apparemment atypique qui fait que les pays qui appliquent la politique commerciale la plus restrictive sont ceux qui enregistrent les taux les plus élevés de croissance des exportations. Mais il n'y a là aucune base permettant de conclure que la libéralisation du commerce extérieur, à court terme, réduit la pauvreté ou se traduit par une relation plus vertueuse entre commerce et pauvreté.

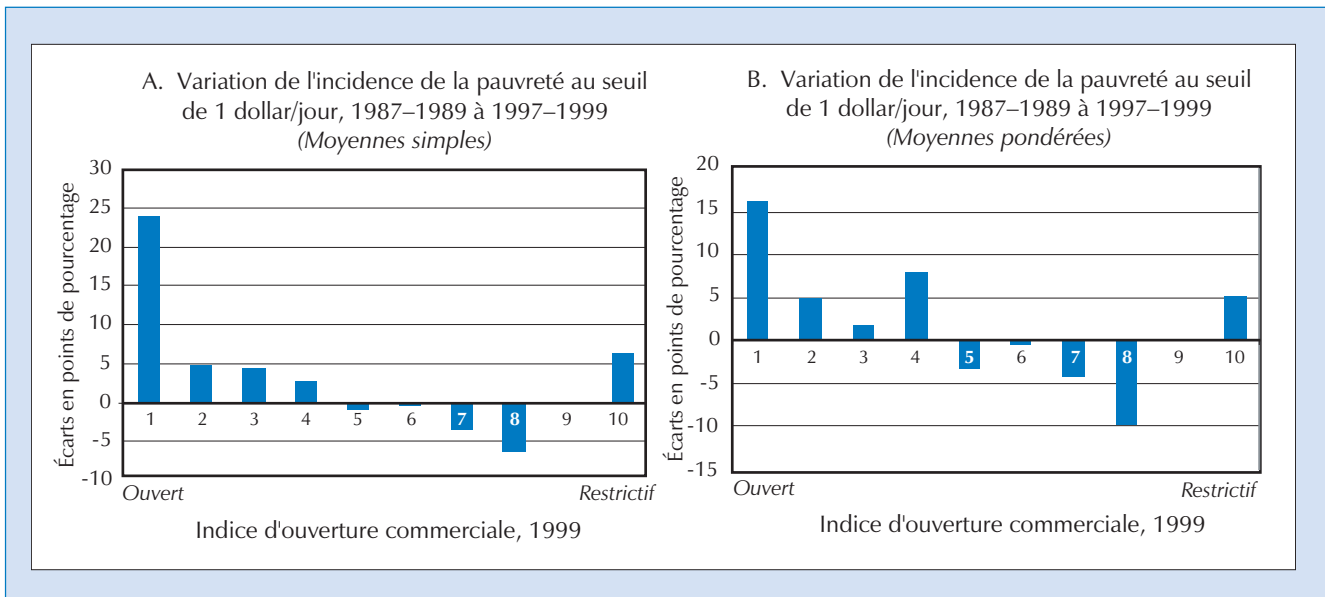
L'incidence de la pauvreté a incontestablement augmenté dans les pays qui ont adopté les régimes commerciaux les plus ouverts et dans ceux qui ont maintenu les régimes commerciaux les plus fermés.

La plus grande amélioration s'observe dans les pays qui ont modérément ouvert leur économie au cours de la décennie plutôt que dans ceux qui sont allés le plus loin dans l'ouverture.

2. LA DIVERSITÉ DE L'IMPACT

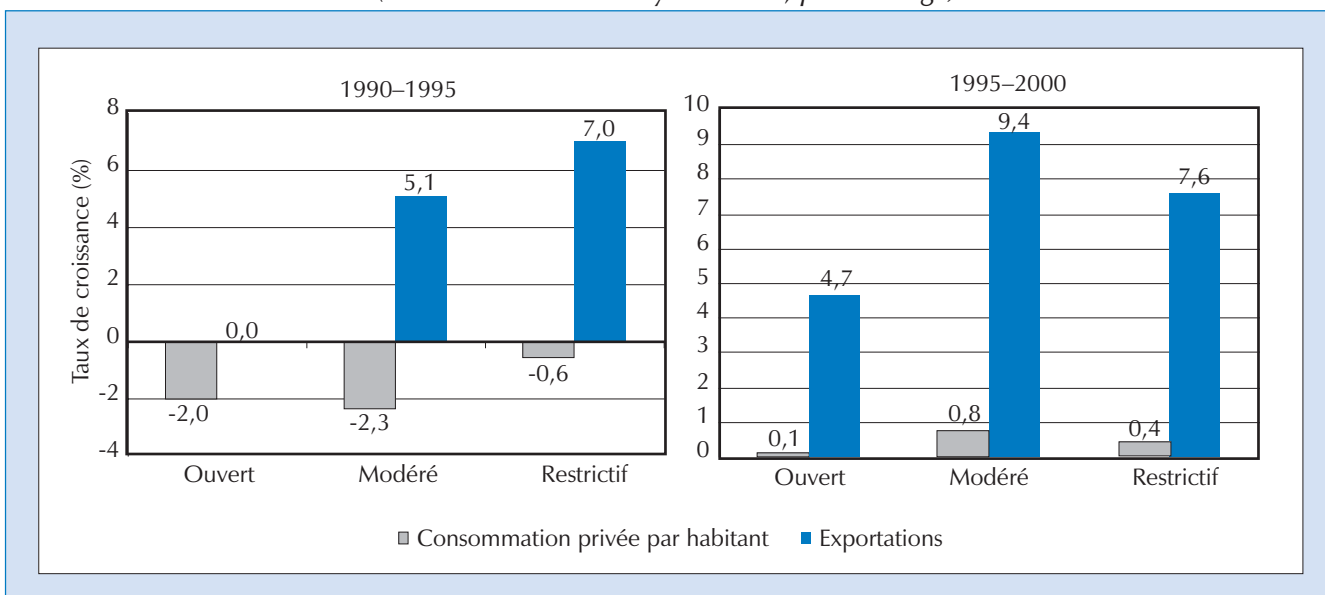
L'une des principales conclusions qui se dégage des données de plus en plus nombreuses tirées d'études de cas sur l'impact à court terme de la libéralisation du commerce extérieur dans les PMA, c'est qu'il y a des différences

GRAPHIQUE 35. LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET TENDANCES DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA PENDANT LES ANNÉES 90



Source: CNUCED (2002, graphique 33).

GRAPHIQUE 36. LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET TENDANCES DES EXPORTATIONS RÉELLES ET DE LA CONSOMMATION PRIVÉE PAR HABITANT DANS LES PMA, 1990-1995 ET 1995-2000 (Taux de croissance moyen annuel, pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM; et Heston, Summers et Aten (2002).

Note: Les PMA ont été classés comme «ouverts», «modérés» et «restrictifs» sur la base des définitions du FMI et de l'indice d'ouverture commerciale du FMI en 2000. Une économie est qualifiée d'«ouverte» si l'indice qui lui correspond se situe entre 1 et 4; de «modérée» si l'indice est de 5 et 6; et de «restrictive» si l'indice se situe entre 7 et 10. Les pays exportateurs de pétrole et Haïti n'ont pas été pris en compte pour le calcul des moyennes.

considérables entre les pays, ainsi qu'entre les groupes sociaux et les zones géographiques. Pour mettre plus clairement en lumière les profils de changement, il est utile à établir des distinctions entre les PMA en fonction de leur principale spécialisation à l'exportation.

a) PMA exportateurs de produits agricoles

L'impact à court terme de la suppression des droits à l'exportation et des droits de douane sur les importations dans les pays exportateurs de produits

agricoles est une augmentation des prix encaissés par les exportateurs de produits et une réduction des prix des marchandises importées. Selon les rapports de production existant dans le secteur exportateur de produits et selon la nature de l'intermédiation entre les producteurs et le marché international, les conséquences pour la réduction de la pauvreté pourraient se manifester de manières différentes. Par exemple, si les produits d'exportation proviennent en majeure partie de grandes plantations, l'effet immédiat sera une augmentation des profits des propriétaires de la plantation sans retombées à court terme appréciables pour la réduction de la pauvreté dans ce secteur. D'un autre côté, si les cultures commerciales d'exportation proviennent de moyennes et petites exploitations, et si la nature de l'intermédiation commerciale est telle que les augmentations de prix sont répercutées sur ces producteurs, l'impact immédiat de la libéralisation sera un accroissement des revenus d'un plus large segment de la population participant à la production de cultures commerciales. Dans ce cas, il y aura un double avantage pour les bénéficiaires, parce que les prix des biens de consommation et de production importés baisseront également sous l'effet de la libéralisation des échanges. Quant aux très petits paysans qui sont probablement, avec les travailleurs ruraux sans terre, les plus pauvres des pauvres, il est bien peu probable qu'ils profitent des augmentations de prix dont bénéficient les intermédiaires et les prêteurs sur gage, à moins que des mesures spécifiques ne soient prises pour permettre à ces agriculteurs d'avoir accès à des intrants, à des crédits et à des filières compétitives d'accès au marché. En fait, si des négociants ou des sociétés de négoce ont le monopole de la commercialisation, même les paysans moyens et riches ne profiteront pas pleinement des augmentations de prix. L'expérience de l'Ouganda illustre quelques-unes de ces tendances (voir l'encadré 10).

Bon nombre de pauvres dans les PMA exportateurs de produits agricoles vivent dans les zones rurales et se concentrent plutôt sur des cultures vivrières traditionnelles de subsistance que sur des activités d'exportation. Ce groupe peut bénéficier du raffermissement des prix à l'exportation à condition de modifier sa gamme de produits. Mais ce changement n'est pas toujours possible en raison de l'aversion au risque et des incertitudes, et à cause aussi de contraintes structurelles, celles par exemple qui résultent de la division du travail par sexe. De plus, ce groupe ne bénéficiera guère d'une réduction des prix à l'importation des biens salariaux et des biens de production consécutive à la libéralisation, vu que la part des importations dans leurs dépenses est très faible. Par ailleurs, si la libéralisation aboutit, dans la structure des dépenses des couches les plus favorisées de la société, au remplacement des produits alimentaires traditionnels obtenus sur place par des produits alimentaires importés bon marché, les producteurs de denrées traditionnelles peuvent subir le contrecoup du recul de la demande et de la baisse des prix de leurs produits. Dans l'immédiat, cela peut, dans une certaine mesure, favoriser les pauvres sans terre qui sont les consommateurs de ces produits vivriers.

À Madagascar, il y a une forte corrélation entre les changements observés dans l'incidence de la pauvreté, d'une part, et l'isolement, de l'autre, les habitants des zones rurales les plus reculées devant faire face à la baisse des prix des produits qu'ils vendent, à la hausse des prix des produits qu'ils consomment, à de plus rares possibilités de diversification et à une plus faible productivité (Stifel *et al.*, 2003). Il y a donc eu une tendance à l'aggravation de la pauvreté dans les zones isolées. Des études précédentes ont déjà donné une idée de ce qui pourrait se passer dans certaines des zones les plus défavorisées: les ménages pauvres durement touchés par les fluctuations et l'instabilité des prix se voient contraints d'accroître leur production pour maintenir leur niveau minimum de subsistance (Barrett, 1998).

Bon nombre de pauvres dans les PMA exportateurs de produits agricoles vivent dans les zones rurales et se concentrent plutôt sur des cultures vivrières traditionnelles de subsistance que sur des activités d'exportation. Ce groupe ne bénéficiera guère d'une réduction des prix à l'importation des biens salariaux et des biens de production consécutive à la libéralisation, vu que la part des importations dans leurs dépenses est très faible.

ENCADRÉ 10: LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES, EXPORTATIONS ET PAUVRETÉ EN OUGANDA

Les données de l'*Uganda Poverty Status Report 2001* (PMAU, 2002) montrent qu'il y a eu, au cours de la période de libéralisation des échanges, une réduction substantielle de l'incidence de la pauvreté, qui a été ramenée de 56 % en 1992 à 35 % en 2000. La réduction de la pauvreté a eu lieu aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales: elle a chuté de 29 % à 10 % dans les premières, et de 60 % à 39 % dans les secondes (voir également Appelton, 1998). Dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté parmi les paysans pratiquant des cultures commerciales est tombée de 63 % à 34 %. Mais, parmi les paysans pratiquant des cultures vivrières, elle a beaucoup moins nettement diminué — tombant de 60 % à 46 % — et elle a en fait augmenté de 3 % de 1992 à 1996, période qui coïncide avec l'épisode de libéralisation des échanges (Morrissey, O., Rudaheeranwa, N., et Moller, L., 2003).

Les producteurs de café ont obtenu de très bons résultats dans cette période de hausse des cours du café; les observations montrent que cette évolution des prix, tout en contribuant à l'amélioration des revenus des producteurs existants, a suscité, au niveau de l'offre, une importante réaction de la part des moins nantis, ce qui a permis aux pauvres de tirer un meilleur parti de leur travail (Deininger et Okidi, 2003). Sur la base de l'enquête de 1999-2000 sur les ménages, on peut estimer que 27 % des membres des ménages agricoles producteurs de café sont des pauvres, contre 41 % parmi les ménages ne produisant pas de café (Booth et al., 2003).

Le bénéfice des exportations agricoles ne profite pas toujours aux pauvres, comme le montre le cas des producteurs de tabac et de thé et des pêcheurs (Morrissey, O., Rudaheeranwa, N., et Moller, L., 2003). Dans l'Ouganda du Nord, les producteurs de tabac qui cultivent du tabac sur la base de contrats annuels sont confrontés à un marché où il n'y a qu'un seul acheteur, *British American Tobacco (BAT) Uganda Ltd.*, et les paysans risquent d'être lésés par les décisions prises en ce qui concerne la qualité et la fixation des prix de leur tabac. Les travailleurs occasionnels employés dans de grandes plantations de thé sont parmi les habitants les plus pauvres du pays. Dans le secteur de la pêche, sur le lac Victoria, les pêcheurs louent leurs bateaux et parfois leurs filets aux propriétaires des bateaux, partagent avec ceux-ci les prises (en général dans une proportion de 50/50, mais leur part est parfois minime, de 20 % seulement), puis vendent leur part aux transformateurs, souvent à des prix très bas puisqu'il s'agit d'un produit périssable. La promotion sociale est un phénomène rare dans les communautés de pêcheurs, et peu nombreux sont les pêcheurs qui deviennent propriétaires de bateaux. Les femmes ne possèdent généralement pas de bateau et sont exclues de la pratique de la pêche par la tradition et les normes culturelles.

Il y a en outre des différences régionales dans les taux de réduction de la pauvreté. Bien que l'incidence de la pauvreté ait diminué dans l'ensemble du pays, elle n'a guère reculé dans la région septentrionale, qui est touchée par le conflit (PMAU, 2002).

Un problème particulier pour les PMA exportateurs de produits agricoles, c'est que l'adoption généralisée de politiques de libéralisation commerciale axées sur l'exportation s'est accompagnée d'une baisse des cours mondiaux des produits agricoles.

Un problème particulier pour les PMA exportateurs de produits agricoles, c'est que l'adoption généralisée de politiques de libéralisation commerciale axées sur l'exportation s'est accompagnée d'une baisse des cours mondiaux des produits agricoles. En conséquence, les avantages potentiels que les producteurs agricoles peuvent attendre de la hausse des prix au niveau national risquent d'être réduits à néant par la baisse des cours internationaux. Dans le pire des cas, un appauvrissement lié au commerce sera l'aboutissement du processus (voir chap. 3). L'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) consacrée à l'Éthiopie⁷ donne une image frappante de la situation pour les producteurs de café et leurs familles. À supposer qu'un ménage compte en moyenne six ou sept personnes, on peut estimer à 7,5 ou 8 millions le nombre de personnes tributaires de ce secteur. Mais comme le note l'étude diagnostique, sans commentaire et comme en passant, «la marge négative entre le prix à la ferme et les coûts de production montre clairement qu'aujourd'hui la production n'est pas rentable» (Cadre intégré, 2003a: 49). D'après les estimations de l'étude diagnostique, le café représentait en valeur, 40 % des exportations éthiopiennes en 2001/2002.

L'impact global à court terme de la libéralisation du commerce dans les PMA exportateurs de produits agricoles dépend de ce qui se passe non seulement

dans les zones rurales, mais aussi dans les centres urbains. Des importations meilleur marché auront un effet négatif sur les secteurs en concurrence avec les importations, ce qui peut avoir un effet déflationniste dans l'économie urbaine. Les usines qui ne peuvent pas affronter la concurrence des importations bon marché devront fermer. Il pourrait en être de même pour les entreprises de transformation en aval des cultures commerciales d'exportation libéralisées qui ne peuvent plus rivaliser avec la concurrence étrangère. Le cas du traitement de la noix de cajou au Mozambique offre un exemple frappant; d'après les estimations, la libéralisation des échanges, qui s'est traduite par la suppression des contingents à l'exportation et des taxes à l'exportation sur les noix de cajou brutes a causé la perte d'environ 10 000 emplois (Cramer, 1999; McMillan, M., Rodrik, D., Welch, K., 2002). Sans couverture de sécurité sociale, les travailleurs sans emploi des usines contraintes à la fermeture viennent grossir les rangs des pauvres dans les villes. Les travailleurs pouvant garder leur emploi en travaillant dans le tertiaire ou dans des entreprises qui parviennent à survivre à la concurrence étrangère, peuvent bénéficier de l'offre de biens salariaux importés meilleur marché. Mais c'est là un avantage qui risque d'être éphémère. Les dévaluations du taux de change qui accompagnent et suivent un épisode de libéralisation neutralisent les effets sur le salaire réel de l'importation de biens salariaux bon marché. En fait, les dévaluations substantielles du taux de change réel des PMA évoquées précédemment, qui indiquent l'évolution des prix des biens non marchands par rapport à ceux des biens marchands, impliquent une baisse importante du salaire réel dans ces pays⁸.

Si la libéralisation des échanges a eu souvent un effet négatif sur l'emploi urbain salarié, les anciennes industries de remplacement des importations ou les industries spécialisées dans la transformation de produits d'exportation ne pouvant plus rivaliser avec la concurrence, cette libéralisation s'accompagne souvent d'une expansion considérable du secteur urbain informel. Ce phénomène tient au fait que les épisodes de libéralisation dans les PMA ont généralement coïncidé avec de fortes augmentations de l'aide étrangère à ces pays. Ces augmentations, dont l'effet est renforcé par les dévaluations du taux de change — qui accroissent la valeur en monnaie nationale des dépenses financées au moyen de l'aide — se traduisent par une activité économique dynamique, dans les zones urbaines et dans les secteurs tertiaires surtout. Ce phénomène peut avoir un effet multiplicateur dans le secteur urbain informel et peut induire une expansion de l'emploi et des revenus dans ce secteur. La République-Unie de Tanzanie dans les années 90 offre un bon exemple d'un tel schéma (Wuyts, 2001). Mais une expansion de ce type ne résulte pas de la libéralisation du commerce. Elle tire au contraire son impulsion de l'aide extérieure et peut être — et sera — inversée lorsque l'aide diminuera dans les phases ultérieures.

b) PMA exportateurs de minéraux et de pétrole

L'impact à court terme de la libéralisation du commerce dans les PMA exportateurs de minéraux et de pétrole est un phénomène complexe, parce que les recettes provenant des exportations de minéraux sont souvent encaissées directement par l'État. Les dépenses directes et les politiques de crédit de l'État peuvent donc masquer l'effet d'autres mesures. Des complications particulières peuvent apparaître dans les petits pays exportateurs de pétrole et de minéraux face à une flambée des cours des matières premières. Si les taux de change sont peut-être appropriés pour leur principal produit d'exportation, ils sont probablement surévalués pour d'autres secteurs de l'économie. Les pays se trouvant dans cette situation éprouvent des difficultés supplémentaires pour assurer la compétitivité de leurs exportations de produits agricoles et

Si la libéralisation des échanges a eu souvent un effet négatif sur l'emploi urbain salarié, les anciennes industries de remplacement des importations ou les industries spécialisées dans la transformation de produits d'exportation ne pouvant plus rivaliser avec la concurrence, cette libéralisation s'accompagne souvent d'une expansion considérable du secteur urbain informel.

Si le gouvernement n'utilise pas les recettes tirées des exportations de minéraux pour investir et pour développer les zones agricoles retardataires, ce type d'économie créera des structures fortement dualistes.

manufacturés, compte tenu tout au moins de leurs niveaux actuels de compétence et de développement technologique, leurs taux de change étant surévalués pour leurs secteurs agricole et manufacturier. Cependant, il ne peut être remédié à ce type de surévaluation en recourant à des dévaluations monétaires, car ces dévaluations auraient pour effet d'accroître encore davantage le montant en monnaie nationale des recettes provenant des exportations de minéraux et entraîneraient, compte tenu de la politique de finances publiques de l'État, une surchauffe inflationniste encore plus forte. Si le gouvernement n'utilise pas les recettes tirées des exportations de minéraux pour investir et pour développer les zones agricoles retardataires, ce type d'économie créera des structures fortement dualistes, où les zones urbaines, et en particulier la capitale, afficheront les caractéristiques les plus récentes de la modernité, à côté d'un secteur rural laissé en arrière. Dans des sociétés de ce type, les tensions économiques et sociales peuvent s'exacerber, car l'accès aux ressources de l'État sous la forme de rentes provenant des exportations de minéraux devient la principale source de la richesse. Dans de telles conditions, la libéralisation du commerce extérieur ne fera généralement qu'aggraver la polarisation et les tensions sociopolitiques car, dans le contexte de la libéralisation, l'enclave moderne, du fait qu'elle importe de l'étranger tout ce dont elle a besoin, sera totalement coupée du secteur agricole. L'expérience de la Zambie illustre clairement l'impact à court terme de la libéralisation des échanges sur la pauvreté dans une économie minière qui n'a pas connu de tels problèmes (voir l'encadré 11).

c) PMA exportateurs de produits manufacturés

La libéralisation des échanges progresse lentement dans les PMA exportateurs de produits manufacturés. Il en est particulièrement ainsi dans les PMA d'Asie à la main-d'œuvre fortement excédentaire, comme le Bangladesh, le Cambodge et la République démocratique populaire lao, où les indices moyens d'ouverture commerciale sont plus proches de ceux d'autres exportateurs asiatiques dynamiques de produits manufacturés tels que l'Inde ou le Viet Nam. Dans des situations de ce type, pour que la libéralisation commerciale contribue à promouvoir la réduction de la pauvreté, il faut qu'elle stimule le taux de croissance de l'emploi industriel et qu'elle favorise des complémentarités dynamiques entre l'agriculture et l'industrie.

Dans les PMA exportateurs de produits manufacturés, pour que la libéralisation commerciale contribue à promouvoir la réduction de la pauvreté, il faut qu'elle stimule le taux de croissance de l'emploi industriel et qu'elle favorise des complémentarités dynamiques entre l'agriculture et l'industrie.

Au Bangladesh, il ressort des statistiques de l'emploi que les exportations de produits manufacturés ont joué un rôle clef dans l'accélération du taux de croissance de l'emploi dans le pays. Cette expansion s'explique plutôt par les préférences accordées par l'UE en matière d'accès au marché plutôt que par la libéralisation des échanges (voir chap. 6). L'impact sur l'emploi du processus de libéralisation des échanges amorcé dans les années 90 est la résultante, d'une part, des effets positifs sur l'emploi dans le secteur manufacturier liés à la croissance de la demande intérieure et des exportations sous l'impulsion de la libéralisation et, d'autre part, des retombées négatives de la pénétration des importations. Une étude montre qu'à la suite de la libéralisation des échanges des années 90, il y a eu effectivement un accroissement des pertes d'emplois imputables à la pénétration des importations. Parallèlement, cependant, les exportations ont été à l'origine d'une forte augmentation des créations d'emplois, ce qui a largement compensé cet effet négatif. Au cours de la période 1985-1990, 274 194 emplois ont été créés grâce à la croissance des exportations, et 8 486 grâce à la politique de remplacement des importations. En 1990-1995, les créations d'emplois liées à l'expansion des exportations se sont accélérées pour atteindre 802 205 postes, alors que 57 296 emplois étaient perdus du fait de la pénétration des importations (tableau 40; Jenkins et Sen, 2004). Parmi les PMA, le processus de libéralisation des échanges a été

ENCADRÉ 11 : LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ EN ZAMBIE

À partir des données de l'enquête sur les ménages pour 1991, 1996 et 1998, la part de la population vivant dans la pauvreté a augmenté dans des proportions spectaculaires entre 1991 et 1996, pendant et immédiatement après une libéralisation commerciale rapide et générale. Mais la situation s'est quelque peu améliorée après 1996, et en 1998 l'incidence nationale de la pauvreté était à peu près au même niveau qu'en 1991. En utilisant la limite supérieure du seuil de pauvreté nationale, on constate que l'incidence de la pauvreté s'est accrue passant de 70 à 81 % de la population entre 1991 et 1996, pour retomber ensuite à 72 % en 1998.

À l'intérieur de ces tendances, il y a d'importantes différences entre les zones rurales et les zones urbaines. En 1991, l'incidence de la pauvreté était beaucoup plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines, 89 % de la population vivant au-dessous de la limite supérieure du seuil de pauvreté dans les zones rurales et 47 % dans les zones urbaines. De 1991 à 1996, dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté a augmenté d'un point de pourcentage, pour diminuer ensuite et s'établir à 77 % en 1998. En revanche, l'incidence de la pauvreté a augmenté brutalement dans les zones urbaines entre 1991 et 1996, passant de 47 % à 65 %, puis elle a légèrement diminué par la suite, tombant à 63 % en 1998.

Le recul de l'emploi dans le secteur formel à la suite de la libéralisation des échanges et de la réforme économique a joué un rôle important dans l'aggravation de la pauvreté dans les zones urbaines. Depuis 1991, la Zambie a mis en œuvre des réformes économiques de grande ampleur. Elles comportent des mesures de stabilisation, des réformes de la commercialisation agricole, un grand programme de privatisation, des réformes de la politique commerciale et une réforme du secteur public. D'après les estimations, la population active de la Zambie est passée d'environ 3,2 millions en 1991 à plus de 4,7 millions en 1998. La population active a augmenté de 46 %, mais l'emploi dans le secteur formel a diminué de 15 %. Cette contraction est due essentiellement à la vaste restructuration des industries extractives, où le nombre des salariés a chuté de 39 %, tombant de 64 800 en 1991 à 39 434 en 1998. De même, dans le secteur manufacturier, l'emploi formel a chuté de 43 %, passant de 75 400 à 43 320 au cours de la même période. D'après les estimations, 2,3 millions de personnes étaient occupées dans le secteur informel en 1993. L'emploi informel non agricole a progressé de 15 % entre 1995 et 1998.

Dans les zones rurales, les groupes socioéconomiques n'ont pas tous bénéficié d'une réduction de l'incidence de la pauvreté. Parmi les gros exploitants agricoles, l'incidence de la pauvreté a accusé une baisse spectaculaire, passant de 70 % en 1991 à 18 % en 1998. Des progrès évidents, mais de moindre ampleur, ont également été enregistrés parmi les petits exploitants, l'incidence de la pauvreté s'abaissant de 90 % à 78 % au cours de la période. Cependant, parmi les ménages ruraux non agricoles, l'incidence de la pauvreté a augmenté, passant de 70 % en 1991 à 80 % en 1998. Cette augmentation est probablement due en grande partie à la situation des travailleurs agricoles occasionnels plutôt qu'à celle des commerçants et des petits fournisseurs de services en zone rurale. À cet égard, il faut rappeler que l'emploi agricole informel a augmenté de 35 % entre 1995 et 1998. Cette augmentation de l'emploi est sans doute imputable en grande partie à l'importance croissante de la grande exploitation agricole.

Source: McCulloch, N., Baulch et Cherel-Robson (2000).

relativement lent au Bangladesh, et c'est probablement grâce à cette politique que les pertes d'emplois résultant de la pénétration des importations n'ont pas été aussi considérables que dans des PMA d'Afrique comme Madagascar et le Malawi, dont il sera question plus loin.

L'expérience de la République démocratique populaire lao offre également l'exemple d'une évolution généralement positive de la pauvreté sous l'effet de la libéralisation des échanges (Fane, 2003). La consommation privée moyenne par habitant a progressé dans une fourchette de 2,5 à 5,8 % entre 1992/93 et 1997/98, et la proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté est tombée de 45 % à 38 %. La plupart des régions ont bénéficié de la plus grande prospérité, mais c'est dans la capitale, Vientiane, qu'ont été enregistrés les plus forts accroissements de la consommation privée moyenne par habitant et les plus fortes réductions de la pauvreté. Parallèlement, l'incidence de la pauvreté s'est accrue dans les régions montagneuses et isolées de l'extrême nord-ouest du pays, où l'abattage illégal du bois, qui était auparavant une importante source de subsistance, a été interdit. Il s'est également produit une forte augmentation des inégalités, l'indice de Gini de

Le processus de libéralisation des échanges a été relativement lent au Bangladesh, et c'est probablement grâce à cette politique que les pertes d'emplois résultant de la pénétration des importations n'ont pas été aussi considérables que dans des PMA d'Afrique comme Madagascar et le Malawi.

TABLEAU 40. CROISSANCE DE L'EMPLOI MANUFACTURIER LIÉE AU COMMERCE AU BANGLADESH, 1975–1997

	Demande intérieure	Croissance des exportations	Pénétration des importations	Croissance de la productivité	Effet total sur l'emploi	Croissance nette de l'emploi liée au commerce
	a	b	c	d	(a+b+c+d)	(b+c)
1975–1980	3 165	60 362	-25 892	17 512	55 147	34 469
1980–1985	75 254	50 714	-20 699	-48 783	56 486	30 015
1985–1990	276 717	247 194	8 486	27 043	559 440	255 679
1990–1997	435 119	802 205	-57 296	-316 015	864 013	744 909

Source: Jenkins and Sen (2004).

Note: Pour déterminer l'impact du commerce sur l'emploi, on a décomposé comme suit les causes de l'évolution de l'emploi: variations de la demande intérieure, évolution des exportations, évolution des importations et croissance de la productivité.

distribution de la consommation passant de 29 à 35. Les pauvres ont moins profité que le reste de la population, et le quintile le plus pauvre a sans doute été perdant au cours des cinq dernières années du processus de réforme (Fane, 2003).

3. LA QUESTION DE L'IMPACT DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Il convient de souligner que toutes ces tendances font référence à ce qui se passe pendant et immédiatement après le processus de libéralisation des échanges. Cependant, tous les phénomènes ne devraient pas être attribués à la libéralisation. Bien d'autres changements ont eu lieu dans la même période, et les économies ont aussi subi des chocs exogènes de diverse nature. Il est particulièrement difficile de cerner l'impact de la libéralisation des échanges dans les PMA parce que les épisodes de libéralisation se sont accompagnés d'une augmentation de l'aide extérieure. Ce qui semble être un effet positif de la libéralisation des échanges pourrait être également dû à l'impact de l'accroissement des apports d'aide sur la balance des paiements d'un pays. L'amélioration du taux de croissance des exportations, par exemple, est liée en grande partie aux dévaluations monétaires. Cela est vrai, de toute évidence, du décollage des exportations au Bangladesh, au Burundi, au Cap-Vert, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, en Mauritanie, au Mozambique, au Sénégal et en Zambie.

L'impact de la libéralisation des échanges varie beaucoup d'un pays à l'autre et entre différents groupes, selon la dotation en facteurs et la structure des dépenses.

Le seul moyen de cerner exactement l'impact de la libéralisation des échanges, c'est de construire un scénario simulant ce qui se serait passé sans libéralisation, et de comparer les résultats avec ce qui se serait produit dans un contexte de libéralisation. Des modèles types d'équilibre général peuvent être utilisés à cette fin. Les estimations effectuées pour les PMA mettent en évidence divers schémas qui dépendent du pays étudié et de la nature du scénario modélisé. Des études qui comparent la situation avec et sans barrières tarifaires montrent que la libéralisation des échanges a eu un effet positif au Bangladesh (Khondker et Mujeri, 2002), un effet négatif en Ouganda (Morissey, 2003), et un effet mitigé au Népal, où la population rurale a été perdante et la population urbaine gagnante (Cockburn, 2002). Une autre approche, qui a été utilisée pour évaluer l'impact de la libéralisation du commerce extérieur et du taux de change en Afrique subsaharienne, met l'accent sur différentes stratégies adoptées à la suite des chocs négatifs de la fin des années 70 et du début des années 80. Elle consiste à comparer le résultat qui serait obtenu face à ces chocs avec un régime de change libéralisé et avec un rationnement de facto des ressources de change. La conclusion tirée de cette comparaison c'est qu'en Gambie, à Madagascar et au Niger, la libéralisation du commerce extérieur et du taux de change a eu généralement des effets favorables pour les ménages pauvres aussi bien dans les

zones rurales que dans les zones urbaines (Dorosh, P., Sahn, D.E. et Younger, S., 1996; Dorosh et Sahn, 2000).

Ces études par pays montrent que l'impact de la libéralisation des échanges varie beaucoup d'un pays à l'autre et entre différents groupes, selon la dotation en facteurs et la structure des dépenses. Au demeurant, les conclusions relatives à l'impact varient également en fonction du type de scénario adopté.

E. Perspectives d'une réduction substantielle de la pauvreté après la libéralisation des échanges: croissance économique durable

La vaste libéralisation des échanges qui a eu lieu dans la plupart des PMA au milieu des années 80 a créé un nouvel environnement politique pour le développement et la réduction de la pauvreté. Les faits évoqués plus haut semblent indiquer que la pauvreté peut s'aggraver ou diminuer pendant et immédiatement après la libéralisation des échanges. Ces résultats divergents tiennent en particulier à des différences dans les structures économiques. Une meilleure connaissance des différences existant entre les pays pourraient aider les gouvernements à gérer le processus de libéralisation des échanges de manière à éviter que les pauvres en soient à court terme les victimes. Cependant, le débat de fond doit maintenant aller au-delà du problème des mesures correctives de réduction de la pauvreté. Les questions clés sont les suivantes:

- Quelles sont les perspectives d'une réduction à long terme soutenue et substantielle de la pauvreté après la libéralisation des échanges?
- Comment favoriser le développement et promouvoir la réduction de la pauvreté dans une économie récemment libéralisée?

Une réduction substantielle de la pauvreté dans les PMA dépend en premier lieu de la capacité à maintenir des taux de croissance économique élevés et, deuxièmement, du caractère inclusif du processus de croissance. L'objet de la présente section et de la section suivante est de déterminer si les perspectives d'une réduction substantielle de la pauvreté se sont améliorées ou dégradées dans le nouvel environnement politique, et quels facteurs peuvent donner des motifs d'optimisme et d'inquiétude dans chacun de ces domaines. Le débat repose sur l'observation de ce qui se passe dans les PMA. Malgré la diversité des expériences et le fait que l'environnement libéralisé n'est pas en place depuis bien longtemps, il est néanmoins possible de distinguer certains profils de changement qui sont en train d'apparaître.

1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE, EXPORTATIONS, INVESTISSEMENT ET ÉPARGNE

Le principal aspect positif des tendances économiques de la période postérieure à la libéralisation dans les PMA, c'est le fait que les taux de croissance économique, de croissance des exportations et de croissance de l'investissement sont généralement plus élevés qu'avant la libéralisation des échanges et les réformes économiques qui l'ont accompagnée. C'est ce qui ressort clairement du tableau 41, qui donne une vue synoptique des tendances économiques avant et après la libéralisation dans un échantillon de 11 PMA. Ces pays ont été choisis parce que, d'après les critères et l'indice d'ouverture commercial du FMI, ils étaient déjà considérés comme des économies

La vaste libéralisation des échanges qui a eu lieu dans la plupart des PMA au milieu des années 80 a créé un nouvel environnement politique pour le développement et la réduction de la pauvreté.

Le principal aspect positif des tendances économiques de la période postérieure à la libéralisation dans les PMA, c'est le fait que les taux de croissance économique, de croissance des exportations et de croissance de l'investissement sont généralement plus élevés qu'avant la libéralisation des échanges et les réformes économiques qui l'ont accompagnée.

TABLEAU 41. PRINCIPALES TENDANCES DE L'ÉCONOMIE PENDANT LES PÉRIODES DE PRÉ ET DE POSTLIBÉRALISATION

	Croissance du PIB		Croissance du PIB par habitant		Croissance des exportations		Croissance des importations		Croissance de la formation brute de capital fixe		Formation brute de capital fixe en % du PIB		Épargne intérieure brute en % du PIB		Croissance de l'aide par habitant	
	(% annuel)		(% annuel)		(% annuel)		(% annuel)		(% annuel)		(%)		(%)		(% annuel)	
	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.	Pré-libér.	Post-libér.
Bénin	0,4	5,1	-2,7	-2,3	-11,9	6,8	-9,3	5,0	3,0	8,7	12,5	17,3	-2,3	5,4	21,3	-6,7
Gambie	4,3	3,3	1,2	-0,9	15,6	4,9	-8,8	6,8	-3,1	4,4	21,2	21,6	5,4	8,9	-8,2	-6,1
Guinée	..	3,1	..	0,8	..	3,2	..	3,7	..	5,4	..	20,6	..	17,5	-0,8	-13,9
Haïti	0,3	1,3	-1,6	-0,8	-0,7	5,6	3,7	4,6	-5,0	..	15,8	26,4	5,6	8,7	6,6	-19,9
Madagascar	1,5	4,8	-1,2	1,7	1,2	9,2	-3,7	11,5	..	12,8	9,1	14,6	3,5	7,8	17,8	-21,5
Mauritanie	1,7	4,6	-0,7	1,3	-4,7	8,6	-3,5	6,8	-10,3	14,7	22,6	23,4	10,5	10,7	2,4	10,9
Mozambique	4,8	8,8	3,8	6,2	13,7	12,9	1,0	1,0	5,4	12,6	14,7	21,9	-13,2	-1,9	9,8	-6,2
Népal	3,9	5,3	1,7	2,8	18,1	21,8	10,5	14,2	2,9	-1,8
Ouganda	6,5	5,3	3,3	2,5	3,6	6,1	5,6	15,4	12,0	8,3	10,6	18,2	1,6	6,8	2,8	-25,1
Togo	3,3	0,2	-0,2	-2,7	4,8	1,1	11,6	1,0	17,0	5,7	17,3	16,7	11,1	4,3	29,7	-1,1
Zambie	0,8	1,5	-2,2	-0,8	-2,9	3,4	-10,8	1,7	-1,5	9,4	9,6	14,5	12,7	5,1	12,3	3,3

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM.

Note: Les chiffres ont été calculés sur la base des valeurs exprimées dans les monnaies locales constantes, à l'exception du montant de l'aide par habitant, exprimé en dollars courants. Pour les dates des périodes de pré et de postlibéralisation, voir le tableau 39.

«ouvertes» en 1997. Au demeurant, à la lumière de nos recherches exposées précédemment sur le processus de libéralisation des échanges dans les PMA, il est également possible de dater les épisodes de libéralisation dans ces pays, et par conséquent de comparer les tendances économiques observées avant la libéralisation avec l'évolution de l'économie récemment libéralisée.

Le tableau montre que dans 7 des 10 pays pour lesquels des données sont disponibles, les taux de croissance annuels moyens du PIB étaient plus élevés dans la période qui a suivi la libéralisation que dans la période qui l'a précédée. De même, les taux de croissance des exportations étaient plus élevés dans 6 cas sur 9, et le taux de croissance de la formation brute de capital fixe était plus élevé dans 5 cas sur 9. La formation brute de capital fixe a progressé en pourcentage du PIB dans 9 cas sur 10. Par ailleurs, les taux de croissance des exportations ont dépassé dans 6 pays sur 9 le seuil de 5 %, considéré au chapitre 3 comme un niveau clef au-dessous duquel les liens entre commerce et croissance sont ambigus. Il est remarquable que les améliorations s'observent dans des pays ayant des structures économiques différentes.

Trois aspects des tendances de la croissance au lendemain de la libéralisation peuvent susciter des inquiétudes: les taux de croissance

économique compte tenu des taux élevés d'accroissement démographique, les faibles taux d'épargne intérieure, et la fatigue de l'aide au lendemain de la libéralisation.

À côté de ces évolutions positives en termes de croissance économique, de croissance des exportations et de croissance de l'investissement, il y a trois aspects des tendances de la croissance au lendemain de la libéralisation qui peuvent susciter des inquiétudes. Premièrement, étant donné les taux élevés de croissance démographique, les taux de croissance économique n'ont pas été suffisamment dynamiques pour générer les taux de croissance du PIB par habitant nécessaires pour vraiment ouvrir une brèche dans la pauvreté. Dans 6 seulement des 11 pays, les taux de croissance du PIB étaient supérieurs à 1 % par an. Deuxièmement, malgré des améliorations générales, le taux d'épargne intérieure est resté faible: dans 8 cas sur 11, l'épargne intérieure brute était inférieure à 10 % du PIB. Troisièmement, il y a des indices forts d'une «fatigue de l'aide» au lendemain de la libéralisation, en ce sens qu'il y a eu une réduction des apports d'aide à l'économie récemment libéralisée. Il se peut que ces tendances se soient inversées récemment (voir le chapitre I de la première partie), mais dans 9 des 11 pays examinés ici le taux de croissance de l'aide par

habitant était plus faible au cours des cinq dernières années qui ont suivi la libéralisation qu'au cours des cinq années qui l'ont précédée. Dans 5 de ces pays, le taux de croissance de l'aide par habitant était inférieur de plus de 20 % dans la période postérieure à la libéralisation, par rapport à son niveau d'avant la libéralisation.

Vu le très faible niveau des taux d'épargne intérieure enregistrés dans la période qui a suivi la libéralisation, une croissance économique durable demeure fortement tributaire des apports d'aide et de leur utilisation efficace permettant de renforcer les capacités productives et d'éviter l'accumulation d'un endettement extérieur intolérable. De plus amples recherches sur la composition de l'investissement sont nécessaires pour déterminer si les taux de croissance positifs observés dans ce domaine résultent d'une augmentation de l'investissement dans les biens d'équipement ou dans la construction (logements et travaux publics). Les données limitées disponibles pour les PMA d'Afrique semblent indiquer que la libéralisation des échanges s'est accompagnée d'un essor de la construction (Collier et Gunning, 1999).

2. CHANGEMENTS SURVENUS DANS LA COMPOSITION ET LA CONCENTRATION DES EXPORTATIONS

Bien que les exportations aient progressé plus vite qu'au cours des périodes précédentes, la croissance économique durable dépend de la réponse qui sera apportée à cette question cruciale: oui ou non la composition des exportations se modifie-t-elle et les pays commencent-ils à se diversifier dans des produits dynamiques? Le tableau 42 indique les changements intervenus dans les indices de l'avantage comparatif révélé (ACR)⁹ pour les 10 principaux produits d'exportation des 11 PMA avant et après la libération. Le tableau indique également le classement de ces produits sur une liste de 225 produits dynamiques, allant du plus dynamique (1) au moins dynamique (225).

Le tableau offre une image contrastée: au lendemain de la libéralisation des échanges, certains pays ont renforcé le profil de spécialisation existant, mais dans d'autres le profil de spécialisation est assez différent après leur épisode de libéralisation de ce qu'il était avant. Le Bénin, la Guinée, la Mauritanie, le Mozambique et le Togo, les cinq pays dont l'ACR était le plus élevé avant la libéralisation, ont enregistré une amélioration de cet indice dans la période qui a suivi. Le Bénin, par exemple, a multiplié par quatre sa spécialisation dans les exportations de coton, tandis que le Togo a doublé sa spécialisation dans les exportations d'engrais bruts. Le profil de spécialisation s'est en revanche modifié en Gambie, à Madagascar et en Ouganda, bien que les produits agricoles et minéraux se placent en tête des principaux produits pour lesquels ces pays bénéficient d'un avantage comparatif révélé. Haïti, la Guinée et le Togo, à la suite de leur libéralisation du secteur des marchandises, ont renforcé leur spécialisation dans les produits manufacturés. Il est intéressant de noter qu'en Guinée deux des secteurs qui affichent l'ARC le plus élevé au lendemain de la libéralisation des échanges sont des secteurs manufacturiers (à savoir, certains éléments de chimie minérale et les imprimés).

Malgré ces changements, la principale conclusion qui se dégage du tableau, c'est que ces pays ont débuté, dans la période qui a précédé la libéralisation, avec une structure de leurs exportations rien moins que dynamique, et que ce problème n'a pas été rectifié dans la période qui a suivi. Le classement moyen des 10 produits pour lesquels ces pays affichaient la plus forte spécialisation a progressé dans 7 des 11 pays (ce qui dénote une évolution vers une structure

L'avantage comparatif révélé pour les 10 principaux produits d'exportation de 11 PMA montre ... que ces pays ont débuté, dans la période qui a précédé la libéralisation, avec une structure de leurs exportations rien moins que dynamique, et que ce problème n'a pas été rectifié dans la période qui a suivi.

TABLEAU 42. PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION DANS LESQUELS ÉTAIENT SPÉCIALISÉS LES PMA^a PENDANT LES PÉRIODES DE PRÉ ET POSTLIBÉRALISATION, CLASSÉS PAR ORDRE D'IMPORTANCE EN FONCTION DU DYNAMISME DU MARCHÉ^b

Pays	Période de pré-libéralisation				Période de post-libéralisation			
	CTCI Rev.2 codes	Produits	ACR	Classement de produit	CTCI Rev.2 codes	Produits	ACR	Classement de produit
Bénin	263	Coton	133,6	197	263	Coton	408,9	197
	072	Cacao	60,5	207	223	Graines pour autres huiles fixes	33,4	196
	424	Autres huiles végétales fixes	39,6	151	222	Graines pour huiles fixes, fluides	21,9	191
	223	Graines pour autres huiles fixes	12,1	196	057	Fruits, noix, frais, séchés	7,1	130
	222	Graines pour huiles fixes, fluides	7,3	191	122	Tabac, manufacturé	5,7	52
	423	Huiles végétales fixes, fluides	4,1	144	652	Tissus de coton	4,6	119
	333	Pétrole brut	3,9		042	Riz	2,4	165
	071	Café et succédanés	3,4	210	661	Chaux, ciment et matériaux de construction	1,9	143
	211	Peaux brutes, fourrures exceptées	2,5	190	248	Bois façonnés, traverses pour voies ferrées	1,6	133
	667	Perles, pierres précieuses, semi précieuses	2,4	87	036	Crustacés frais, congelés	1,5	83
		Classement moyen		175		Classement moyen		141
	Gambie	423	Huiles végétales fixes, fluides	80,7	144	035	Poissons salés, séchés, fumés	69,7
034		Poissons frais, réfrigérés, congelés	69,9	76	036	Crustacés frais, congelés	48,8	83
222		Graines pour huiles fixes, fluides	64,7	191	014	Viandes préparées, conservées, n.d.a. ^d , etc.	40,2	135
035		Poissons salés, séchés, fumés	30,8	171	289	Minerais de métaux précieux, déchets, n.d.a. ^d	34,6	169
223		Graines pour autres huiles fixes	23,9	196	423	Huiles végétales fixes, fluides	31,5	144
277		Abrasifs naturels, n.d.a. ^d	12,3	184	222	Graines pour huiles fixes, fluides	28,8	191
667		Perles, pierres précieuses, semiprécieuses	8,6	87	034	Poissons frais, réfrigérés, congelés	25,1	76
036		Crustacés frais, congelés	7,3	83	072	Cacao	18,7	207
263		Coton	5,4	197	263	Coton	11,0	197
081		Aliments pour animaux	5,2	163	075	Épices	8,0	160
		Classement moyen		149		Classement moyen		153
Guinée	287	Minerais de métaux et leurs concentrés, n.d.a. ^d	151,2	181	287	Minerais de métaux et leurs concentrés, n.d.a. ^d	174,6	181
	223	Graines pour autres huiles fixes	9,7	196	277	Abrasifs naturels, n.d.a. ^d	61,0	184
	071	Café et succédanés	2,8	210	522	Composés inorganiques, oxydes, etc.	50,8	153
	247	Autres bois bruts, équarris	2,0	186	892	Imprimés	8,3	89
	667	Perles, pierres précieuses, semiprécieuses	1,4	87	071	Café et succédanés	6,1	210
	072	Cacao	1,1	207	072	Cacao	4,3	207
	281	Minerais de fer et leurs concentrés	0,8	201	047	Autres semoules et farines de céréales	3,8	198
	074	Thé et maté	0,5	187	263	Coton	3,0	197
	551	Huiles essentielles, parfums, etc.	0,5	46	694	Pointes, clous, punaises, etc.	2,3	68
	424	Autres huiles végétales fixes	0,4	151	046	Blé, etc., semoule ou farine	0,8	203
		Classement moyen		165		Classement moyen		169
Haïti	612	Articles en cuir	56,1	17	846	Sous-vêtements en bonneterie	42,9	7
	223	Graines pour autres huiles fixes	32,7	196	847	Accessoires du vêtement confectionnés, n.d.a. ^d	30,3	40
	846	Sous-vêtements en bonneterie	26,2	7	551	Huiles essentielles, parfums, etc.	28,3	46
	071	Café et succédanés	22,9	210	843	Vêtements de dessus pour femmes en matière autre que de bonneterie	21,1	37
	894	Jouets, articles de sport, etc.	19,1	69	071	Café et succédanés	18,1	210
	551	Huiles essentielles, parfums, etc.	19,0	46	842	Vêtements de dessus pour hommes en matière autre que de bonneterie	14,6	48
	844	Sous-vêtements en matière autre que de bonneterie	15,0	21	845	Vêtements de dessus en bonneterie, non élastiques	12,6	50
	771	Appareils électriques, n.d.a. ^d	12,2	5	896	Œuvres d'art, etc.	10,6	156
	772	Appareillage, etc., parties, n.d.a. ^d	10,7	19	848	Coiffures, vêtements en matière non textile	8,8	95
	658	Articles en matière textile, n.d.a. ^d	9,5	57	072	Cacao	8,4	207
		Classement moyen		65		Classement moyen		90
Madagascar ^c	075	Épices	427,3	160	075	Épices	261,9	160
	071	Café et succédanés	59,6	210	265	Fibres végétales, à l'exception du coton et du jute	94,0	208
	265	Fibres végétales, à l'exception du coton et du jute	30,4	208	941	Animaux pour zoos, animaux de compagnie, etc.	80,6	82
	036	Crustacés frais, congelés	25,5	43	071	Café et succédanés	41,1	210
	551	Huiles essentielles, parfums, etc.	13,1	46	652	Tissus de coton	33,9	119
	278	Autres minéraux bruts	11,9	185	036	Crustacés frais, congelés	30,7	83
	652	Tissus de coton	7,8	119	654	Autres tissus en matière textile	24,7	127
	072	Cacao	5,2	207	278	Autres minéraux bruts	20,1	185
	263	Coton	4,4	197	058	Fruits en conserve, préparés	18,0	121
	061	Sucre et miel	4,3	205	551	Huiles essentielles, parfums, etc.	17,8	46
		Classement moyen		158		Classement moyen		134
Mauritanie	281	Minerais de fer et leurs concentrés	189,0	201	281	Minerais de fer et leurs concentrés	261,9	201
	036	Crustacés frais, congelés	101,2	83	036	Crustacés frais, congelés	87,1	83
	034	Poissons frais, réfrigérés, congelés	20,1	76	034	Poissons frais, réfrigérés, congelés	73,5	76
	035	Poissons salés, séchés, fumés	5,0	171	035	Poissons salés, séchés, fumés	8,6	171
	941	Animaux pour zoos, animaux de compagnie, etc.	1,1	82	081	Aliments pour animaux	3,8	163
	334	Produits pétroliers, raffinés	0,9		037	Poissons, etc., préparés, en conserve, n.d.a. ^d	2,0	96
	037	Poissons, etc., préparés, en conserve, n.d.a. ^d	0,8	96	411	Huiles et graisses d'origine animale	1,3	213
	211	Peaux brutes, fourrures exceptées	0,7	190	211	Peaux brutes, fourrures exceptées	0,9	190
	273	Pierres, sable et gravier	0,4	97	291	Produits bruts d'origine animale, n.d.a. ^d	0,8	141
	292	Produits bruts d'origine végétale, n.d.a. ^d	0,3	114	334	Produits pétroliers raffinés	0,7	
		Classement moyen		123		Classement moyen		148

Tableau 42 (suite)

Pays	Période de pré-libéralisation				Période de post-libéralisation			
	CTCI Rev.2 codes	Produits	ACR	Classement de produit	CTCI Rev.2 codes	Produits	ACR	Classement de produit
Mozambique	223	Graines pour autres huiles fixes	69,1	196	223	Graines pour autres huiles fixes	127,7	196
	036	Crustacés, frais, congelés	67,4	83	036	Crustacés, frais, congelés	121,5	83
	532	Matières colorantes, n.d.a. ^d , produits de tannage	26,0	117	263	Coton	41,8	197
	673	Produits laminés de fer ou d'acier, etc.	14,5	173	046	Blé, etc., semoule ou farine	32,7	203
	263	Coton	12,6	197	057	Fruits, noix, frais, séchés	23,6	130
	061	Sucre et miel	12,5	205	061	Sucre et miel	19,4	205
	672	Formes primaires de fer ou d'acier	11,6	67	035	Poissons, salés, séchés, fumés	13,9	171
	057	Fruits, noix, frais, séchés	11,5	130	044	Maïs, non moulu	13,3	214
	674	Produits laminés plats de fer ou d'acier, plaqués	7,7	134	247	Autres bois bruts, équarris	12,8	186
	282	Déchets et débris de fer et d'acier	7,6	126	121	Tabac brut, déchets	11,5	189
		<i>Classement moyen</i>		143		<i>Classement moyen</i>		177
Népal	264	Jute, autres fibres textiles libériennes	730,1	224	659	Revêtements de sols, etc.	217,2	159
	532	Matières colorantes, n.d.a. ^d , produits de tannage	183,3	117	264	Jute, autres fibres textiles libériennes	114,4	224
	659	Revêtements de sols, etc.	61,3	159	223	Graines pour autres huiles fixes	100,6	196
	223	Graines pour autres huiles fixes	53,2	196	075	Épices	31,3	160
	042	Riz	48,6	165	842	Vêtements de dessus pour hommes, en matière autre que de bonneterie	19,6	48
	075	Épices	43,6	160	844	Sousvêtements, en matière autre que de bonneterie	14,9	21
	611	Cuir	33,9	61	843	Vêtements de dessus pour femmes, en matière autre que de bonneterie	8,7	37
	658	Articles textiles, n.d.a. ^d	21,8	57	532	Matières colorantes, n.d.a. ^d , produits de tannage	8,5	117
	654	Autres tissus de textiles	17,8	127	054	Légumes, etc., frais, en conserve	7,7	103
	054	Légumes, etc., frais, en conserve	16,2	103	611	Cuir	7,3	61
		<i>Classement moyen</i>		137		<i>Classement moyen</i>		113
Ouganda	071	Café et succédanés	214,8	210	071	Café et succédanés	172,4	210
	211	Peaux brutes, fourrures exceptées	23,6	190	074	Thé et maté	113,1	187
	074	Thé et maté	13,8	187	047	Autres céréales, semoules, farines	84,7	198
	291	Produits bruts d'origine animale, n.d.a. ^d	7,8	141	121	Tabac brut, déchets	45,0	189
	263	Coton	7,2	197	291	Produits bruts d'origine animale, n.d.a. ^d	34,5	141
	121	Tabac brut, déchets	2,4	189	211	Peaux brutes, fourrures exceptées	30,5	190
	941	Animaux pour zoos, animaux de compagnie, etc.	2,0	82	263	Coton	26,5	197
	222	Graines pour huiles fixes, fluides	2,0	191	034	Poissons frais, réfrigérés, congelés	25,7	76
	072	Cacao	1,5	207	35	Courant électrique	11,0	
	044	Maïs, non moulu	1,3	214	269	Produits en matières textiles sous forme de déchets	10,3	80
		<i>Classement moyen</i>		181		<i>Classement moyen</i>		163
Togo	271	Engrais, bruts	590,7	221	271	Engrais, bruts	1 024,7	221
	072	Cacao	55,2	207	263	Coton	167,0	197
	263	Coton	40,4	197	661	Chaux, ciment et matériaux de construction	69,1	143
	223	Graines pour autres huiles fixes	33,9	196	046	Blé, etc., semoule ou farine	66,9	203
	661	Chaux, ciment et matériaux de construction	25,5	143	072	Cacao	37,9	207
	071	Café et succédanés	15,7	210	071	Café et succédanés	27,7	210
	277	Abrasifs naturels, n.d.a. ^d	14,7	184	223	Graines pour autres huiles fixes	13,0	196
	941	Animaux pour zoos, animaux de compagnie, etc.	13,0	82	693	Produits tréfilés, non électriques	7,1	152
	269	Articles en matières textiles sous forme de déchets	6,1	80	673	Produits laminés de fer, d'acier, etc.	4,6	173
	046	Blé, etc., semoule ou farine	3,5	203	247	Autres bois bruts, équarris	4,6	186
		<i>Classement moyen</i>		172		<i>Classement moyen</i>		189
Zambie	682	Cuivre	132,8	116	682	Cuivre	111,8	116
	689	Métaux non ferreux, n.d.a. ^d	79,5	107	689	Métaux non ferreux, n.d.a. ^d	81,2	107
	686	Zinc	11,7	140	269	Tissus en matières textiles sous forme de déchets	29,4	80
	121	Tabac brut, déchets	6,3	189	263	Coton	13,1	197
	685	Plomb	2,9	204	061	Sucre et miel	10,0	205
	667	Perles, pierres précieuses, semi-précieuses	2,1	87	287	Minerais de métaux communs et leurs concentrés, n.d.a. ^d	9,1	181
	35	Courant électrique	2,0		351	Courant électrique	9,0	
	681	Argent, platine, etc.	1,6	180	046	Blé, etc., semoule ou farine	8,2	203
	263	Coton	1,5	197	661	Chaux, ciment et matériaux de construction	7,7	143
	278	Autres minéraux bruts	1,1	185	121	Tabac brut, déchets	6,7	189
		<i>Classement moyen</i>		156		<i>Classement moyen</i>		158

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU et le *Manuel de statistiques 2003* de la CNUCED; voir Butkevicius *et al.* (2003) pour la méthodologie appliquée au classement des produits.

Note: Pour les périodes de référence, voir le tableau 39.

^a La spécialisation est déterminée par les avantages comparatifs révélés (ACR). Pour la méthodologie, voir le texte.

^b Le dynamisme du marché est déterminé par la croissance de la valeur à l'exportation de 225 produits. La croissance moyenne annuelle de la valeur à l'exportation est supérieure à 10 % pour les 29 premiers produits et supérieure à 5 % pour les produits classés de la 30^e à la 153^e place.

^c Les données communiquées pour Madagascar ne concernent pas les exportations en provenance des zones industrielles travaillant pour l'exportation.

^d n.d.a. = non dénommé ailleurs.

des exportations moins dynamique). Parmi les 10 produits venant en tête, le nombre des produits d'exportation pour lesquels le taux de croissance des exportations a été supérieur à 5 % (en dollars courants) au cours de la période 1980-2001 a diminué dans huit des 11 pays.

Le tableau 43 fournit d'autres éléments de réponse sur le point de savoir si la composition des exportations évolue d'une manière qui permettra à ces pays d'être moins marginalisés dans l'économie mondiale. Il indique si la part de ces pays dans le commerce mondial des marchandises était en augmentation dans les périodes qui ont précédé et suivi la libéralisation, et met en lumière les principaux facteurs qui sont à l'origine de ces tendances, à savoir: i) l'absence de produits dynamiques dans la composition de leurs exportations (mesurée d'après l'effet sur la structure du marché); ii) la compétitivité des produits d'exportation (mesurée d'après l'effet sur la part de marché, qui indique si le pays gagne ou perd des parts de marché pour les produits qu'il exporte); et iii) la diversification dans des produits plus dynamiques (effet d'adaptation à la croissance du marché) ou dans des produits moins dynamiques

TABLEAU 43. ANALYSE À PARTS DE MARCHÉ CONSTANTES^a POUR LES PÉRIODES DE PRÉ ET DE POSTLIBÉRALISATION

	Période de prélibéralisation ^b						
	Part de marché à l'exportation au moment t ₁ (1) %	Part de marché à l'exportation au moment t ₂ (2) %	Variation (2-1) %	Effet sur la part de marché (3)	Effet sur la structure du marché (4)	Adaptation à la croissance du marché (5)	Adaptation à la stagnation du marché (6)
Bénin	0,079	0,029	-0,05	-0,04	-0,017	-0,0009	0,01
Gambie	0,017	0,027	0,01	0,008	0,003	0,0005	-0,0006
Guinée	0,22	0,27	0,05	0,098	-0,03	0,0002	-0,014
Haïti	0,093	0,31	0,22	0,15	0,016	0,033	-0,0005
Madagascar	0,19	0,15	-0,038	-0,05	0,016	-0,007	0,003
Mauritanie	0,16	0,14	-0,02	-0,012	0,001	0,0002	0,001
Mozambique	0,072	0,043	-0,029	-0,028	-0,001	-0,0004	0,002
Népal	0,039	0,069	0,03	0,023	-0,0006	0,003	-0,0002
Ouganda	0,21	0,08	-0,13	-0,047	-0,11	-0,0004	0,022
Togo	0,11	0,105	-0,005	0,037	-0,021	-0,00013	-0,006
Zambie	0,34	0,25	-0,11	-0,13	-0,03	-0,0005	0,012
	Période de postlibéralisation ^b						
Bénin	0,041	0,04	-0,01	0,013	-0,015	-0,0003	-0,0054
Gambie	0,012	0,017	0,005	0,006	-0,0004	0,0003	0,0003
Guinée	0,098	0,092	-0,006	-0,0098	0,0026	-0,0011	-0,0008
Haïti	0,023	0,037	0,014	0,018	-0,0017	0,0014	-0,0017
Madagascar	0,049	0,042	-0,007	-0,0002	-0,0054	-0,0004	-0,0004
Mauritanie	0,12	0,075	-0,045	-0,035	-0,006	-0,001	0,002
Mozambique	0,037	0,045	0,008	0,014	-0,0041	0,0001	-0,002
Népal	0,097	0,074	-0,023	-0,022	-0,01	-0,0001	0,004
Ouganda	0,09	0,07	-0,02	-0,0012	-0,023	0,0005	0,003
Togo	0,05	0,035	-0,015	-0,0044	-0,015	0,00004	0,004
Zambie	0,24	0,2	-0,04	-0,01	-0,03	0,00033	0,002

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après le *Manuel de statistiques 2003* de la CNUCED.

^a Pour la méthodologie utilisée et les définitions de l'effet sur la part de marché (3), de l'effet sur la structure du marché (4), de l'adaptation à la croissance du marché (5) et de l'adaptation à la stagnation du marché (6), voir le texte. La somme de (3), (4), (5) et (6) correspond à peu près à la différence entre (1) et (2). En raison du nombre élevé de valeurs estimatives, la somme des quatre effets ne correspond pas à la variation de la part de marché à l'exportation pour la Mauritanie, le Togo et la Zambie.

^b Pour les périodes de pré-libéralisation et du post-libéralisation, voir le tableau 39. Dans chacune de ces périodes, les deux premières (t₁) et deux dernières (t₂) années ont été ramenées à une valeur moyenne pour corriger les effets d'années inhabituelles.

(effet d'adaptation à la stagnation du marché). La méthode utilisée est la méthode présentée par Laursen (1997, 1998)¹⁰.

Il ressort du tableau que 7 des 11 pays ont perdu des parts de marché dans la période précédant la libéralisation et que huit ont perdu des parts de marché dans la période postérieure à la libéralisation. Les seuls pays qui n'ont pas perdu de parts de marché au cours des cinq années qui ont suivi la vaste libéralisation des échanges étaient la Gambie, Haïti et le Mozambique. Pour ces pays, le principal facteur qui explique cette situation était plutôt l'amélioration de la compétitivité de leurs exportations existantes que la diversification. Pour les huit PMA qui ont perdu des parts de marché après la libéralisation, les principaux facteurs qui sous-tendent cette évolution étaient le manque de produits d'exportation bénéficiant d'un marché dynamique et une perte de parts de marché pour les produits d'exportation existants. Cinq des 11 pays ont amélioré leur compétitivité sur les marchés existants dans la période qui a précédé la libéralisation, quatre seulement l'ont améliorée dans la période qui a suivi. La diversification n'a joué qu'un rôle très minime dans le profil du changement, aussi bien avant qu'après la libéralisation, dans tous les pays de l'échantillon, sauf en Haïti dans la période qui a précédé la libéralisation. Il y a des indices un peu plus nombreux, dans la période qui a suivi la libéralisation, d'une tendance à une diversification, certes modeste, portant sur un plus grand nombre de produits dynamiques que de produits statiques. Mais l'effet de cette tendance est finalement si minime que le résultat global n'en est pas modifié.

Un dernier aspect de l'évolution de la structure des exportations concerne le point de savoir dans quelle mesure cette structure devient plus ou moins concentrée. Le tableau 44 indique les changements intervenus en ce qui concerne la concentration des exportations des PMA entre les périodes antérieures et postérieures à la libéralisation pour les 11 pays utilisant un indicateur de la concentration des exportations — qui mesure la part des trois principaux produits d'exportation dans le total des exportations de marchandises — et en ce qui concerne le nombre des produits d'exportation.

TABLEAU 44. CONCENTRATION DES EXPORTATIONS ET NOMBRE DE PRODUITS EXPORTÉS PENDANT LES PÉRIODES DE PRÉ ET DE POSTLIBÉRALISATION

Pays	Indice de concentration des exportations ^a		Part des trois principaux produits d'exportation dans le total des exportations (Pourcentage)		Nombre de produits exportés ^b	
	Pré-libéralisation	Post-libéralisation	Pré-libéralisation	Post-libéralisation	Pré-libéralisation	Post-libéralisation
Bénin	0,48	0,76	77,5	87,1	21	25
Gambie	0,44	0,33	74,0	42,3	..	30
Guinée	0,92	0,59	96,1	88,6	..	24
Haïti	0,20	0,35	35,5	51,7	..	36
Madagascar	0,45	0,22	74,1	33,8	47	71
Mauritanie	0,62	0,53	94,6	93,8	20	25
Mozambique	0,31	0,40	40,1	60,4	51	62
Népal	0,25	0,49	30,9	66,0	33	47
Ouganda	0,86	0,43	96,0	59,6	19	73
Togo	0,51	0,41	72,1	69,4	38	45
Zambie	0,86	0,62	91,8	72,4	48	119

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après le *Manuel de statistiques 2003* de la CNUCED.

Note: Pour les périodes de référence, voir le tableau 39.

^a D'après l'indice Hirschmann normalisé pour obtenir des valeurs comprises entre 0 et 1 (concentration maximale).

^b Positions à trois chiffres de la CTIC, Révision 2.

Le tableau semble indiquer que la concentration des exportations a diminué et que la diversité, mesurée par le nombre des produits exportés, a augmenté dans la période qui a suivi la libéralisation. Le nombre des produits exportés a augmenté dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, tandis que l'indice de concentration des exportations régressait dans six des 11 pays et que la part des trois principaux produits diminuait dans sept pays. Cette évolution constitue une tendance positive. Mais l'analyse des parts de marché montre que ces phénomènes n'ont pas une ampleur suffisante pour avoir eu un impact majeur sur les parts de marché à l'exportation. Au demeurant, le nombre moyen de produits exportés par ces pays au lendemain de la libéralisation des échanges était de 51, chiffre encore très faible par rapport au chiffre de 129 enregistré pour les autres pays en développement au cours de la période 1995-2001.

3. L'IMPACT DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les incidences sur la balance des paiements occupent généralement peu de place dans le débat sur l'impact de la libéralisation des échanges dans les pays en développement. Cependant, un rapport de la CNUCED (1999), ainsi que des travaux récents (Santos-Paulino, 2002a; 2002b; Santos-Paulino et Thirlwall, 2004) donnent à penser qu'il s'agit là d'une sérieuse omission. En effet, «si la libéralisation du commerce extérieur peut promouvoir la croissance du côté de l'offre grâce à une allocation plus efficiente des ressources, elle peut aussi freiner la croissance induite par la demande s'il n'est pas possible de maintenir l'équilibre entre les importations et les exportations par le biais d'une dépréciation monétaire ou de financer les déficits par des apports de capitaux soutenables» (Santos-Paulino et Thirlwall, 2004:68).

Une analyse récente de l'évolution dans l'ensemble des pays en développement a tenté d'évaluer l'impact de la libéralisation des échanges sur les exportations, les importations et la balance commerciale, en dissociant les effets de la suppression des droits à l'exportation et à l'importation, des incidences du calendrier de tout le processus de libéralisation, y compris de la réduction et/ou de la suppression des droits de douane, des mesures non tarifaires et des restrictions administratives à l'exportation et à l'importation. Les principales constatations concernant les pays en développement sont les suivantes:

- Une réduction d'un point de pourcentage des droits à l'exportation et à l'importation a pour conséquence une croissance des exportations inférieure à 0,2 %, compensée par une croissance des importations se situant entre 0,2 et 0,4 %;
- Indépendamment de toute modification des taux de droits, une comparaison entre les régimes en vigueur avant et après la libéralisation montre que les exportations ont progressé de 2 % et les importations de 6 %;
- Les élasticités-revenu de la demande d'importations et d'exportations ont réagi pratiquement dans une égale mesure à la libéralisation du commerce extérieur. Cependant, l'élasticité-prix de la demande a progressé davantage pour les importations que pour les exportations;
- La libéralisation des échanges s'est traduite par une détérioration de la balance des paiements supérieure à 2 % du PIB et par une détérioration du compte courant évaluée à 0,8 % du PIB;

“Si la libéralisation du commerce extérieur peut promouvoir la croissance du côté de l'offre, ... elle peut aussi freiner la croissance induite par la demande s'il n'est pas possible de maintenir l'équilibre entre les importations et les exportations par le biais d'une dépréciation monétaire ou de financer les déficits par des apports de capitaux soutenables.”

- Toutes les régions étudiées (Afrique, Asie et Amérique latine) ont dû faire face à une dégradation de leur balance commerciale et de leur compte courant dans la période postérieure à la libéralisation;
- L'effet positif de la libéralisation sur la croissance des importations et l'effet négatif sur la balance commerciale et le compte courant sont d'autant plus prononcés que les pays ont entamé leur libéralisation à partir d'un régime fortement protectionniste;
- La libéralisation des échanges a eu un effet positif net sur la croissance du revenu, mais les incidences sur la balance des paiements ont peut-être fait tomber la croissance à un niveau inférieur au niveau qui aurait pu être obtenu si un équilibre avait été maintenu entre les exportations et les importations (Santos-Paulino et Thirlwall, 2004:69-70).

Il est donc possible que les pressions exercées sur la croissance l'aient maintenue en deçà de son potentiel productif en raison des incidences de la libéralisation des échanges sur la balance des paiements.

Les recherches sur l'impact de la libéralisation des échanges dans les PMA confirment le schéma général mis en lumière par Santos-Paulino et Thirlwall (2004) pour les pays en développement. Huit constatations essentielles se dégagent des recherches sur les PMA:

- Dans les PMA, une réduction d'un point de pourcentage des droits à l'exportation ajoute 0,19 point de pourcentage à la croissance des exportations, et une réduction d'un point de pourcentage des droits à l'importation ajoute 0,12 point de pourcentage à la croissance des importations (voir l'encadré 12). Ces résultats sont du même ordre de grandeur que ceux obtenus pour les pays en développement;
- Dans les PMA, comme dans les pays en développement, le passage à un régime commercial récemment libéralisé a, sur les exportations, les importations et la balance des paiements, une plus forte incidence qu'une réduction limitée aux seuls droits à l'exportation et à l'importation;
- Le passage à un régime commercial libéralisé a sur les exportations un impact beaucoup plus faible dans les PMA que dans l'ensemble des pays en développement. Indépendamment des modifications apportées aux taux de droits, une comparaison entre les régimes en vigueur avant et après la libéralisation montre que les exportations ont progressé de 0,5 % dans les PMA, mais de 2 % dans les pays en développement;
- De même, le passage à un régime commercial libéralisé a sur les importations un impact plus faible dans les PMA que dans les pays en développement. Indépendamment des modifications apportées aux taux de droits, une comparaison entre les régimes en vigueur avant et après la libéralisation montre que les importations ont progressé de 1 % dans les PMA, mais de 6 % dans les pays en développement;
- Dans les PMA, comme dans les pays en développement, la libéralisation des échanges a un impact notable non seulement sur la croissance autonome des importations, mais aussi sur leur sensibilité aux variations des revenus et des prix;
- Le passage à un régime commercial libéralisé se traduit par une dégradation de la balance commerciale à la fois dans les PMA et dans les pays en développement, mais dans une moindre mesure dans les PMA. La libéralisation des échanges a entraîné une détérioration de la balance

Le passage à un régime commercial libéralisé se traduit par une dégradation de la balance commerciale à la fois dans les PMA et dans les pays en développement, mais dans une moindre mesure dans les PMA.

commerciale évaluée à 1,3 % du PIB dans les PMA, mais de 2 % du PIB dans les pays en développement;

- Aussi bien dans les PMA que dans les pays en développement, la dégradation de la balance commerciale n'est pas due seulement à la réaction autonome des importations à la libéralisation des échanges, mais également au fait que la libéralisation des échanges a stimulé le taux de croissance, ce qui à son tour a renforcé la croissance des importations;
- Dans les PMA, la réponse autonome des importations à la libéralisation, et l'effet revenu de la libéralisation des échanges sur les importations, ont été en partie neutralisés par l'interaction entre les apports d'aide et la libéralisation des échanges. L'aide a diminué dans la période postérieure à la libéralisation, ce qui, à son tour, a fait pression sur la croissance des importations et limité la détérioration de la balance commerciale.

Ces conclusions sont importantes pour comprendre l'impact de la libéralisation des échanges sur la balance des paiements dans les PMA. Elles donnent à penser que la réaction des exportations à la libéralisation du commerce extérieur a été plus limitée dans les PMA que dans les autres pays en développement. Cela s'explique probablement par les faiblesses des capacités de production nationale et par le développement incomplet de l'économie de marché dans le pays. Mais, dans le même temps, la réaction des importations est elle aussi plus limitée dans les PMA. La raison en est que les épisodes de libéralisation dans les PMA se sont accompagnés d'apports d'aide plus importants, et que ces apports ont diminué une fois que l'économie a été libéralisée. En revanche, bien qu'il n'y ait pas de données pour étayer cette hypothèse, on peut supposer que dans les autres pays en développement, la libéralisation du commerce s'est accompagnée d'apports accrus de capitaux privés, ce qui a amplifié l'impact de la libéralisation des échanges sur les importations. Le résultat global est une détérioration de la balance commerciale à la fois dans les PMA et dans les autres pays en développement, mais plus prononcée dans les autres pays en développement.

Le fait que l'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance des importations est plus fort que l'impact sur la croissance des exportations signifie que le passage à un régime commercial libéralisé exacerbe la dépendance à l'égard de l'aide ainsi que le problème du financement soutenable du déficit commercial, auquel les PMA se trouvent toujours confrontés.

Bien que la détérioration de la balance commerciale ait été moindre dans les PMA que dans les autres pays en développement, le fait que l'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance des importations est plus fort que l'impact sur la croissance des exportations signifie que le passage à un régime commercial libéralisé exacerbe le problème du financement soutenable du déficit commercial, auquel les PMA se trouvent toujours confrontés. La situation tendue de la balance des paiements au lendemain de la libéralisation des échanges dans les pays en développement amène Santos-Paulino et Thirlwall à la conclusion que «somme toute, le libre-échange et les taux de change flexibles ne garantissent aucunement que des ressources intérieures inutilisées peuvent être aisément converties en devises dont le pays a cruellement besoin» (Santos-Paulino et Thirlwall, 2004:70). Les observations faites sur les pays en développement suggèrent une conclusion analogue pour les PMA. Au demeurant, étant donné la marginalisation persistante des PMA par rapport aux flux de capitaux privés au lendemain des réformes économiques (voir *Les pays les moins avancés, Rapport 2002*, chap. 3), le processus de libéralisation des échanges a exacerbé la dépendance vis-à-vis de l'aide et, dans la mesure où l'aide n'est pas fournie sous forme de dons et ne contribue pas à renforcer la capacité commerciale, elle n'a fait qu'accroître la probabilité d'une nouvelle crise de la dette dans l'avenir.

ENCADRÉ 12. TEST DE L'IMPACT DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES SUR LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS, LA CROISSANCE DES IMPORTATIONS ET LA BALANCE COMMERCIALE

Le présent encadré décrit brièvement les modèles utilisés par Santos-Paulino (2003) pour tester l'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance des exportations, la croissance des importations et la balance commerciale dans les PMA, et rend compte des résultats obtenus.

On peut utiliser une équation de la croissance des exportations qui relie la croissance des exportations à la croissance du revenu mondial et à la compétitivité, mesurée sur la base des prix des exportations d'un pays par rapport aux prix sur les marchés extérieurs de biens analogues exprimés dans une monnaie commune. Pour estimer l'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance des exportations, ce modèle de base a été modifié de manière à: i) tenir compte du fait que l'adaptation de la demande d'exportations à l'évolution des prix ou des revenus n'est pas instantanée; ii) incorporer deux mesures différentes de la libéralisation des échanges: les droits à l'exportation (mesurés en pourcentage de la valeur totale des exportations), d'une part, et une variable muette pour l'année des plus importantes mesures de libéralisation, de l'autre; et iii) inclure des variables qui reflètent la sensibilité des exportations aux variations des prix et du revenu.

La même approche est utilisée pour modéliser l'effet de la libéralisation des échanges sur la croissance des importations. Une fonction dynamique traditionnelle de la demande d'importations reliant les importations aux prix relatifs et aux revenus intérieurs est estimée. Mais en plus, une fonction de croissance des importations augmentée est estimée, à laquelle l'aide est incorporée sous forme de ratio du PIB. Une liaison positive est attendue entre la croissance des importations et les apports d'aide.

Pour modéliser l'effet de la libéralisation des échanges sur la balance commerciale, il est élaboré une combinaison des deux modèles précédents avec la performance du commerce extérieur mesurée en tant qu'écart nominal entre les importations et les exportations.

En utilisant la technique d'estimation GMM¹, les effets de la libéralisation des échanges sur la croissance des importations et des exportations et sur la balance commerciale ont été estimés pour un groupe de 17 PMA pour la période allant de 1970 à 2001. Trois modèles distincts ont été utilisés pour saisir les effets respectifs de la libéralisation sur les exportations, les importations et la balance commerciale. Les équations ou les variables utilisées pour cette analyse sont présentées ci-dessous, ainsi que les constatations du modèle, qui ont été analysées dans le corps du texte.

La fonction estimée de croissance des exportations augmentée prend la forme suivante:-

$$x_{it} = \beta_1 px_{it} + \beta_2 wy_{it} + \beta_3 x_{it-1} + \beta_4 d_{it} + \beta_5 lib + \beta_6 (px \times lib)_{it} + \beta_7 (wy \times lib)_{it} + \mu_t$$

x_{it} = croissance des exportations pour le pays i et le temps t;

px_{it} = variation du taux de change réel;

wy_{it} = variation du revenu mondial;

x_{it-1} = croissance des exportations différée pendant une période;

d_{it} = taux des droits à l'exportation;

lib = variable muette égale à 0 avant l'année de début des épisodes de libéralisation (voir tableau 37) et à 1 par la suite;

$wy \times lib$ et $px \times lib$ sont des variables d'interaction;

μ_t = résidu.

Une application de ce modèle donne les résultats suivants:

Variabes explicatives	Résultats de la régression
Croissance du taux de change réel	-0,03 (3,33)**
Croissance du revenu mondial	1,72 (5,02)**
Croissance des exportations différée	0,07 (0,92)
Droits à l'exportation	-0,19 (2,12)*
Libéralisation, <i>lib</i>	0,50 (5,15)**
Variable muette relative à la pente, <i>wy lib</i>	0,15 (5,05)**
Variable muette relative à la pente, <i>px lib</i>	-0,02 (2,94)*
Élasticité revenu à long terme	1,85
Élasticité prix à long terme	-0,003

Note: colonne ii) du tableau 2, où les chiffres entre parenthèses () sont des ratios t et **, * indiquent qu'un coefficient est significatif aux niveaux de signification 1 et 5 respectivement.

La fonction estimée de croissance des importations augmentée prend la forme suivante:

$$m_{it} = \alpha_i + \beta_1 pm_{it} + \beta_2 y_{it} + \beta_3 m_{it-1} + \beta_4 d_{it} + \beta_5 lib_{it} + \beta_6 aid_{it} + \beta_7 (pm \times lib)_{it} + \beta_8 (y \times lib)_{it} + \beta_9 (aid \times lib) + \varepsilon_{it}$$

Encadré 12 (suite)

où:

 m_{it} = la croissance des importations α_i = les effets spécifiques par pays; pm = la croissance en prix relatifs; y = la croissance du revenu réel; d_{it} = les droits à l'importation; lib_{it} = la variable muette qui est égale à 0 avant l'année de début des épisodes de libéralisation (voir tableau 37) et à 1 par la suite; aid = la variable de l'aide en pourcentage du PIB; ε_{it} = le résidu.

L'application de ce modèle donne les résultats suivants:

Variables explicatives	Résultats de la régression
Croissance du taux de change réel	-0,11 (4,82)**
Croissance du revenu	1,63 (5,99)**
Croissance des importations différée	0,13 (1,50)
Droits à l'importation	-0,12 (2,09)*
Libéralisation	1,87 (5,94)**
Croissance de l'aide	0,29 (4,29)**
Variable muette relative à la pente, $y \times lib$	0,21 (6,05)**
Variable muette relative à la pente, $pm \times lib$	-0,12 (6,41)**
Variable muette relative à la pente, $aid \times lib$	0,53 (4,44)**
Élasticité: revenu à long terme	1,87
Élasticité: prix à long terme	-0,13

Note: Colonne ii) du tableau 5.

L'équation estimée pour la balance commerciale (TB) et le compte courant (CA) prend la forme suivante:

$$TB/GDP_{it} \text{ or } CA/GDP_{it} = \beta_1 + \beta_2(TB \text{ or } CA)_{t-1} + \beta_3(w)_{it} + \beta_4(y)_{it} + \beta_5(p)_{it} + \beta_6(d_x)_{it} + \beta_7(d_m)_{it} + \beta_8(TOT)_{it} + \beta_9(lib)_{it} + \beta_{10}(y \times lib)_{it} + \beta_{11}(aid)_{it} + \beta_{12}(aid \times lib)_{it} + \varepsilon_{it}$$

où:

 w = la croissance du commerce mondial; y = la croissance du revenu intérieur; p = la variation du taux de change réel; d_x = les droits à l'exportation en pourcentage du total des exportations; d_m = les droits à l'importation en pourcentage du total des importations;

TOT = les termes nominaux de l'échange;

 lib = une variable muette qui est égale à 0 avant l'année du début des épisodes de libéralisation (voir tableau 37) et à 1 par la suite; aid = le ratio aide/PIB.

L'application de ce modèle donne les résultats suivants:

Variables explicatives	Balance commerciale
Balance commerciale différée	0,97 (5,70)**
Croissance du revenu mondial	0,31 (2,73)*
Croissance du revenu	-0,2 (2,5)*
Croissance du taux de change réel	0,01 (0,22)
Droits à l'exportation	-0,18 (0,14)
Droits à l'importation	0,15 (0,48)
Variable muette de libéralisation	-1,30 (3,21)**
Aid	0,95 (2,23)*
$y \times lib$	-0,33 (2,91)*
$aid \times lib$	0,13 (2,72)*
TOT	-0,09 (1,12)

Source: Santos-Paulino (2003).

¹ Pour un exposé de la technique d'estimation GMM, voir Greene (1997).

4. CHANGEMENTS SURVENUS DANS LA COMPOSITION DES IMPORTATIONS

L'accélération de la croissance des importations à la suite de la libéralisation des échanges pourrait avoir des effets positifs sur le taux de croissance et la durabilité de la croissance si l'augmentation des importations avait pour corollaire une augmentation de l'investissement. Mais la situation dans les PMA après la libéralisation des échanges a été marquée par d'importants changements dans la composition des importations. Le graphique 37 met en évidence le schéma qui est en train d'apparaître. Dans chaque cas, les importations de machines représentent, après la libéralisation des échanges, une plus faible part du total des importations de marchandises qu'avant la libéralisation. Dans tous les cas, les importations de biens de consommation représentent une plus forte part du total des importations de marchandises après la libéralisation qu'avant la libéralisation. Dans la majorité des cas, la part des importations de produits alimentaires a également tendance à augmenter dans le total des importations de marchandises.

Compte tenu de ces tendances, il semble probable que si la croissance des importations consécutive à la libéralisation des échanges peut être salutaire pour la consommation, elle ne favorise pas nécessairement une accélération soutenue du taux de croissance économique sur la base de l'investissement productif.

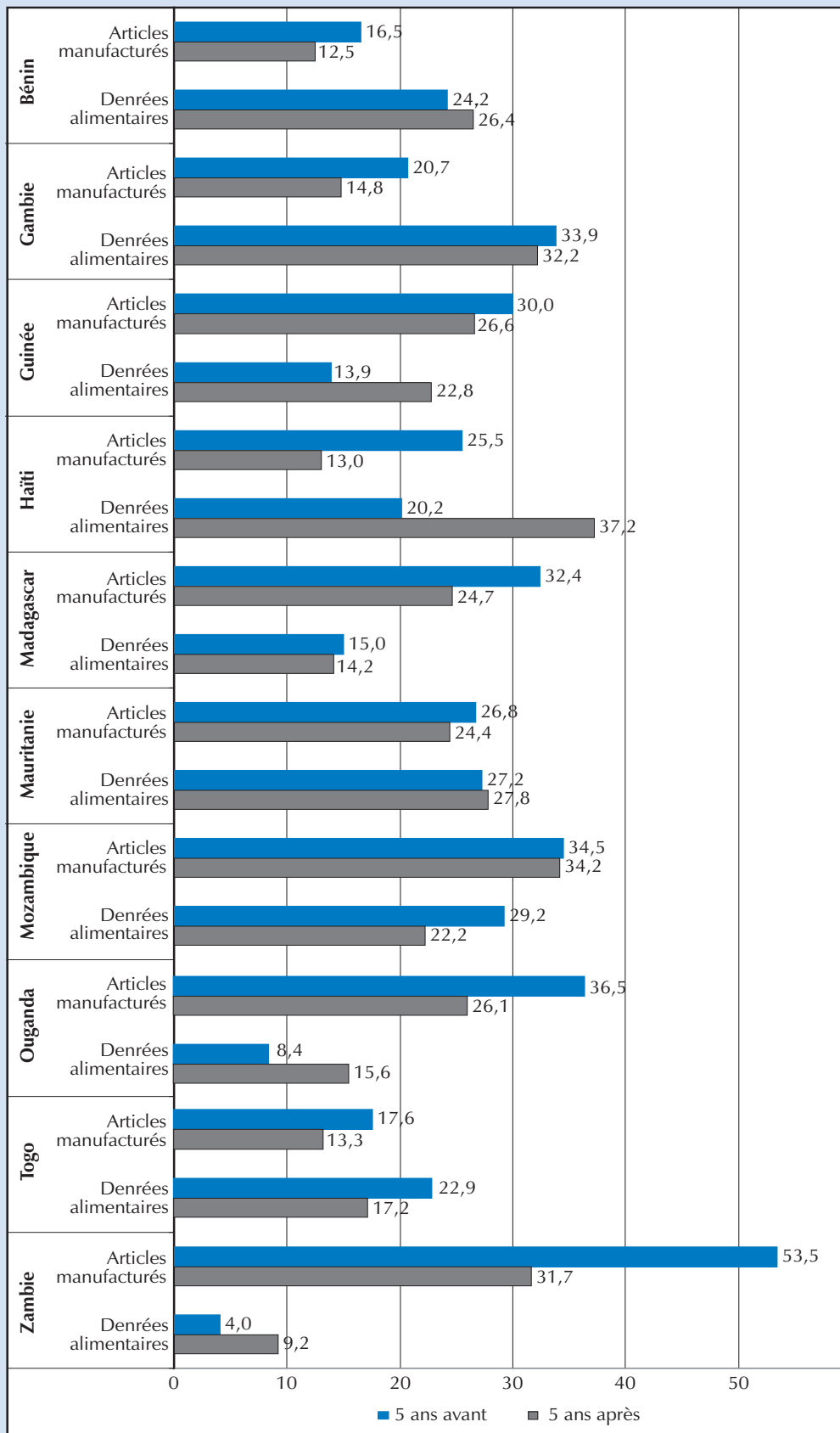
F. Perspectives d'une réduction substantielle de la pauvreté après la libéralisation des échanges: inclusivité de la croissance économique

Une analyse de «l'inclusivité» de la croissance économique dans le régime commercial qui suit la libéralisation est beaucoup plus difficile qu'une analyse de la durabilité de cette croissance. Elle nécessite des données sur les changements intervenus en ce qui concerne les inégalités et l'emploi, données qui n'existent tout simplement pas à l'heure actuelle faute d'études détaillées par pays. Cependant, certaines tendances commencent à apparaître et donnent des motifs d'inquiétude. En partie sur la base de constatations tirées des EDIC, trois grands sujets de préoccupation sont examinés ici:

- i) La croissance impulsée par les enclaves dans les PMA dont les principales exportations sont des produits manufacturés, des produits des industries extractives ou le tourisme;
- ii) L'absence d'intégration du marché intérieur et les limites de la commercialisation agricole, qui peuvent exacerber les inconvénients d'une croissance impulsée par les enclaves, mais qui s'observent également dans les PMA à faible densité de population exportateurs de produits agricoles;
- iii) L'intensification de la pression démographique et de la dégradation environnementale dans les PMA à forte densité de population exportateurs de produits agricoles, où les exportations non agricoles ne progressent pas assez rapidement.

Dans chaque cas, les importations de machines représentent, après la libéralisation des échanges, une plus faible part du total des importations de marchandises qu'avant la libéralisation. Dans la majorité des cas, la part des importations de produits alimentaires a également tendance à augmenter dans le total des importations de marchandises.

GRAPHIQUE 37. IMPORTATIONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET D'ARTICLES MANUFACTURÉS DANS QUELQUES PMA
AVANT ET APRÈS LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES
(En pourcentage des importations totales de marchandises)



Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Note: Conformément à la CTCl, Rev.2, les importations de denrées alimentaires correspondent aux codes 0+1+22+4 et les importations d'articles manufacturés aux codes 7-775-781+87+881+884. Pour les périodes de référence, voir le tableau 39.

1. CROISSANCE IMPULSÉE PAR LES ENCLAVES (OU CROISSANCE «ENCLAVÉE»)

Le problème de la croissance impulsée par les enclaves est illustré par l'exemple de deux PMA qui ont libéralisé en profondeur — la Guinée et Madagascar. Ces deux pays méritent de retenir l'attention parce que leurs résultats à l'exportation se sont notablement améliorés dans les années 90 et, du point de vue du classement en fonction de la relation commerce-pauvreté sur la base de l'évolution de la consommation privée par habitant (voir tableau 31, chap. 3), tous deux sont des exemples «vertueux» d'une expansion des exportations accompagnée d'un accroissement de la consommation privée moyenne par habitant supérieur à 1 % par an. Parallèlement à la progression des exportations, la consommation privée moyenne par habitant s'est accrue de plus de 1 % par an entre 1990 et 2000 en Guinée et entre 1995 et 2000 à Madagascar. Cependant, la croissance économique de ces deux pays ne reposait pas sur de larges bases.

En Guinée, l'enclave exportatrice qui alimente la croissance économique est une industrie extractive fortement capitaliste axée sur la bauxite et l'aluminium. Il existe un sous-secteur minier artisanal spécialisé dans les diamants, dans lequel environ 100 000 personnes sont occupées. Ce sous-secteur accroît légèrement l'intensité d'emploi des activités minières. L'agriculture est la principale source de subsistance de la majorité de la population, puisqu'elle emploie les deux tiers de la population active, mais sa contribution au PIB n'est que de 17 %. D'après les données d'une enquête sur les ménages, 88 % des pauvres vivaient en zone rurale en 1994. L'incidence totale de la pauvreté pour l'ensemble du pays était de 40 %: de 7 % dans la capitale, Conakry, mais de 53 % dans les zones rurales et de 62 % dans le nord du pays (Haute-Guinée).

Depuis 1986, la Guinée s'est profondément libéralisée; dans le cadre du régime commercial récemment libéralisé, les exportations sont passées, en pourcentage du PIB, de 19 % en 1996 à 28 % en 2001. Pourtant, l'EDIC a constaté que l'expansion des exportations et l'ouverture des marchés avaient eu un «impact négligeable» sur la pauvreté. Il y est dit que «la position actuelle de la Guinée dans le commerce mondial, étant donné sa forte dépendance à l'égard des industries extractives, n'a pas permis une véritable réduction de la pauvreté. Cela est dû principalement à la nature assez fortement capitaliste du secteur minier, à ses liens fragiles avec le reste de l'économie, et à la faiblesse de la base d'imposition, qui ne permet guère aux pouvoirs publics d'utiliser dans des programmes de réduction de la pauvreté les recettes provenant du secteur des industries extractives» (Cadre intégré, 2003b:8 et 9). En dehors des industries extractives, les industries de substitution des importations ont perdu beaucoup de leur importance, «le secteur privé n'ayant pas repris les entreprises publiques dont un grand nombre ont été fermées» (Cadre intégré, 2003b:5). La disparition des entreprises publiques s'est accompagnée d'une chute des exportations de produits manufacturés. Par ailleurs, le processus de libéralisation des échanges ne s'est pas traduit par une augmentation des exportations agricoles. Au contraire, la part relative des exportations agricoles a reculé à la suite de l'instauration du nouveau régime commercial libéralisé. Le tourisme se développe, mais joue encore un rôle mineur dans l'économie.

Si la Guinée offre l'exemple d'une croissance non solidaire (non inclusive) dans un pays comportant une enclave fortement capitaliste, Madagascar illustre une forme de croissance économique non solidaire dans un pays comportant une enclave à forte intensité de main-d'œuvre. C'est un aspect

Le problème de la croissance impulsée par les enclaves est illustré par l'exemple de deux PMA qui ont libéralisé en profondeur — la Guinée et Madagascar. Tous deux sont des exemples «vertueux» d'une expansion des exportations accompagnée d'un accroissement de la consommation privée moyenne par habitant. Cependant, la croissance économique de ces deux pays ne reposait pas sur de larges bases.

particulièrement important parce que Madagascar pourrait être considérée, à bien des égards, comme un modèle de réussite. La libéralisation du commerce extérieur s'est accompagnée d'une diversification vers des exportations de produits manufacturés à croissance rapide. Le pays est parvenu à attirer des apports d'IED, qui ont fourni les investissements, la technologie et le savoir-faire commerciaux nécessaires pour prendre pied sur les marchés internationaux. Au niveau national, tout le processus a été grandement facilité par des innovations originales sur le plan institutionnel, avec la création d'une zone franche industrielle travaillant pour l'exportation. Par ailleurs, au niveau international, le processus a été accéléré grâce à l'octroi de l'accès préférentiel aux marchés des pays de l'OCDE (voir le chapitre suivant). La part des exportations de biens et de services dans le PIB s'est accrue d'un tiers depuis 1996 et, d'après le FMI, le taux de change reflète les caractéristiques fondamentales de l'économie (Cadre intégré, 2003c, aperçu: 11). Cependant, avec le régime commercial postlibéral, un schéma de croissance économique à deux vitesses est apparu, qui risque de laisser la majorité de la population enlisée dans l'extrême pauvreté.

Si la Guinée offre l'exemple d'une croissance non solidaire dans un pays comportant une enclave fortement capitalistique, Madagascar illustre une forme de croissance économique non solidaire dans un pays comportant une enclave à forte intensité de main-d'œuvre.

Les trois éléments clefs de la structure de l'économie sont: le secteur agricole, qui emploie 75 % de la population active et fournit plus de 40 % du PIB; la zone franche industrielle, qui fournit 2 % du PIB, et qui employait en 1997 0,06 % de la population active totale; et les industries locales qui contribuent au PIB pour un peu plus de 12 % et représentent de 150 000 à 200 000 emplois. La plupart des pauvres vivent dans les zones rurales et sont employés dans des activités agricoles. Mais la croissance de l'agriculture a été lente et volatile, et des craintes ont été exprimées au sujet des importations de riz qui pourraient rendre moins efficaces les incitations à la production. Avec la libéralisation du commerce extérieur, le recul des exportations agricoles observé dans les années 80 a été inversé et l'agriculture s'est diversifiée dans de nouveaux produits. Les exportations agricoles étaient pourtant inférieures en 1999 à leur niveau de 1980, la progression des exportations non traditionnelles (en particulier des fruits, des légumes, du poisson et du coton) étant insuffisante pour compenser le recul des exportations traditionnelles (café, épices, sucre et sisal). Ce sont les exportations de poisson, en particulier de crevettes, qui ont le plus fortement progressé, mais la participation des pauvres à cette activité se limite à des emplois dans des opérations à moyenne ou grande échelle.

Dans les zones franches industrielles, le taux de croissance de la production et de l'emploi a été dynamique. En revanche, dans l'économie récemment libéralisée, les industries locales en dehors des zones franches industrielles «ont du mal à supporter la concurrence des importations et s'essoufflent» (Cadre intégré, 2003c, rapports de base: 62). Dans l'agroalimentaire, les boissons et le textile, les importations ne représentaient en 1996 que 22 %, 12 % et 5 % de la consommation intérieure, respectivement. Mais dans la période 1997-1999, moins de 40 % de la croissance du marché intérieur dans ces secteurs étaient dus à des producteurs locaux; le reste était couvert par les importations. Dans les secteurs du papier et de l'imprimerie et dans le secteur du cuir, la production nationale a chuté de 15 % et 47 % respectivement, alors que les importations progressaient fortement, de 88 % et 159 % respectivement (ibid.: p. 62 et 63). Les seuls secteurs de l'industrie malgache qui ont progressé en dehors des zones franches industrielles dans la seconde moitié de la décennie sont le tabac et les boissons. En conséquence, «l'économie malgache se caractérise de plus en plus par une croissance segmentée, le dynamisme de la zone franche industrielle travaillant pour l'exportation tranchant sur l'[anémie] du secteur industriel qui n'en fait pas partie» (Cadre intégré, 2003c, aperçu: viii).

Si les résultats médiocres du secteur industriel local hors zone franche industrielle sont si importants, c'est parce que c'est le secteur qui a les liens les plus étroits avec l'économie agricole. L'EDIC signale un cercle vicieux dans lequel les industriels des secteurs d'aval doivent supporter les coûts élevés des intrants d'origine locale. Ces coûts élevés s'expliquent par l'impossibilité pour les producteurs d'aval de réaliser des économies d'échelle en raison de l'exiguïté du marché intérieur et du faible niveau des exportations des entreprises opérant en dehors de la zone franche. Les coûts de production élevés imputables à la production à petite échelle se répercutent sur le coût des produits finaux. Vu le coût élevé des produits finaux, il est difficile d'accroître leur part du marché intérieur ou de les exporter, ce qui exacerbe le problème de l'échelle de production suboptimale. La libération des forces du marché a aggravé ce cercle vicieux au lieu de permettre le développement de complémentarités dans la production. Comme il est dit dans l'EDIC, il est peu probable qu'«une solution uniquement fondée sur le marché puisse avoir l'ampleur nécessaire pour remédier à cette situation et elle pourrait être à elle seule insuffisante» (Cadre intégré, 2003c, rapports de base, 67).

Les perspectives de réduction de la pauvreté ne sont pas encourageantes. L'EDIC comporte une simulation fondée sur l'hypothèse d'une croissance des exportations de vêtements de 20 % par an dans la période 2002-2003, puis de 10 % par an dans la période 2003-2009; l'autre hypothèse retenue est une croissance du tourisme de 10 % par an sur l'ensemble de la période. Cependant, si la production agricole progresse de 1,5 % par an, au même rythme que dans les années 90, et si l'industrie locale hors zone franche industrielle progresse de 2 % par an, il ressort de la projection que la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté passera de 71 % en 1999 à 72 % en 2009. Cela veut dire qu'avec un taux annuel moyen de croissance des exportations de 13 % pour les vêtements et de 10 % pour le tourisme au cours de la période 2000-2009, il n'y aura aucun changement en ce qui concerne l'incidence de la pauvreté, et le nombre des pauvres augmentera de 3,8 millions.

C'est du secteur agricole que dépend la réduction de la pauvreté à Madagascar. Mais l'EDIC note que les causes du recul régulier de l'agriculture «sont à rechercher bien au-delà des incitations commerciales et des incitations par les prix» et qu'«une amélioration des politiques commerciales ne sera sans doute pas suffisante pour permettre au secteur agricole de retrouver une croissance soutenue» (Cadre intégré, 2003c, aperçu: 41; Cogneau et Robilliard, 2000). Les simulations montrent que la libéralisation des importations de riz est en fait le moyen le moins efficace pour la promotion de l'agriculture (Stifel et Randrianarisoa, 2004).

Les cas de la Guinée et de Madagascar sont importants car ce sont deux pays «qui ont réussi», en ce sens qu'ils ont développé leurs exportations et réalisé une lente amélioration de la consommation privée moyenne par habitant. Mais le schéma de croissance qui est en train d'apparaître dans ces économies récemment libéralisées dénote une croissance non inclusive. Il se peut aussi que la croissance ne soit pas durable parce qu'elle ne repose pas sur de larges bases. À cet égard, on notera que ces deux pays ont connu des turbulences politiques au cours des cinq dernières années.

Éviter une croissance «enclavée» implique que le développement agricole mobilise autant l'attention que l'expansion des exportations. L'expérience du Bangladesh offre l'exemple d'une réduction soutenue et substantielle de la pauvreté. Cette réduction résulte d'une productivité accrue des cultures

Pour Madagascar, il ressort de la projection qu'avec un taux annuel moyen de croissance des exportations de 13 % pour les vêtements et de 10 % pour le tourisme au cours de la période 2000-2009, il n'y aura aucun changement en ce qui concerne l'incidence de la pauvreté, et le nombre des pauvres augmentera de 3,8 millions.

rizicoles en zone rurale, obtenue grâce à un ensemble de mesures comportant l'utilisation de semences améliorées, un plus large recours aux engrais et des investissements publics et privés dans l'irrigation, ainsi que le développement des exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre (Arndt *et al.*, 2002). Mais même là, les migrations internationales et l'augmentation des rapatriements de salaires ont joué un rôle clef dans tout le processus.

2. MANQUE D'INTÉGRATION DES MARCHÉS INTÉRIEURS ET NIVEAU ÉLEVÉ DE LA PRODUCTION DE SUBSISTANCE

Un deuxième problème lié à l'inclusivité du processus de croissance se pose dans le cas d'une libéralisation rapide et poussée des échanges dans les pays où l'intégration du marché intérieur est très faible et où les productions de subsistance occupent une large place en zone rurale. Ce problème est signalé dans plusieurs EDIC, y compris dans ceux consacrés à Madagascar, à l'Éthiopie et à la Guinée (voir aussi Tsikata, 2003). Il peut se poser dans le contexte, évoqué plus haut, d'une croissance impulsée par les enclaves. Mais il est également probable qu'il touche des pays à faible densité de population exportateurs de produits agricoles.

La compétitivité des marchés intérieurs est compromise par le mauvais état de l'infrastructure physique et le manque de services de transport. Les coûts de transaction élevés que les agriculteurs doivent supporter pour acheminer les produits de l'exploitation jusqu'aux marchés, ainsi que les coûts et les risques inhérents à l'achat de denrées alimentaires, ont encouragé les ménages à maintenir un certain niveau de production de subsistance, quand bien même ils pourraient espérer une meilleure rentabilité de la spécialisation dans des cultures d'exportation ou dans des cultures vivrières, et de leur commercialisation.

Des pays comme le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali et la République-Unie de Tanzanie ont un réseau routier à faible densité, et la qualité des routes rurales y est généralement médiocre. Dans ces conditions, les services de transport coûtent cher. Les zones reculées peuvent être alors entraînées dans un cercle vicieux, le coût élevé des transports réduisant la demande de transport, et la faible demande de transport poussant les coûts de transport à la hausse. La compétitivité des marchés intérieurs est compromise par le mauvais état de l'infrastructure physique et le manque de services de transport. Les paysans n'ont guère d'autres débouchés pour vendre ce qu'ils produisent ou d'autres possibilités pour acheter des biens de consommation simples. Avec l'abolition du système des prix fixés pour tout un territoire, système lié aux offices de commercialisation, les termes de l'échange se sont dégradés pour les agriculteurs des zones reculées et le commerce privé a été souvent incapable de remplacer le secteur public pour la fourniture d'intrants de production comme les engrais ou les semences.

Les coûts de transaction élevés que les agriculteurs doivent supporter pour acheminer les produits de l'exploitation jusqu'aux marchés, ainsi que les coûts et les risques inhérents à l'achat de denrées alimentaires, ont encouragé les ménages à maintenir un certain niveau de production de subsistance, quand bien même ils pourraient espérer une meilleure rentabilité de la spécialisation dans des cultures d'exportation ou dans des cultures vivrières, et de leur commercialisation. D'après le Cadre intégré (2003a, vol. 2, annexe 12, encadré 12.2), des dysfonctionnements du marché se produisent parce qu'il faut atteindre un seuil minimum de développement du marché avant que les agriculteurs ne puissent amorcer le passage à des activités de marché; la possibilité de bénéficier de ces activités dépend en effet du nombre de membres de la communauté qui y participent. De plus, en raison des coûts de transaction élevés, d'importants segments de l'économie rurale dans les PMA d'Afrique se concentrent sur des biens non marchands comme les services, les denrées traditionnelles volumineuses du type féculents, les produits périssables et les produits alimentaires transformés sur place. La forte proportion de biens non marchands signifie que l'on peut attendre de puissants effets multiplicateurs du développement du marché et d'une meilleure intégration de ces

communautés rurales avec le reste de l'économie nationale. Mais en l'absence de telles évolutions, une large part de l'économie rurale risque d'être déprimée par la faiblesse de la demande, bon nombre de ruraux pouvant rester sans travail pendant de longues périodes s'il n'y a pas de demande locale effective pour ce qu'ils produisent (Delgado, 1992; 1996).

Comme on l'a vu plus haut, bon nombre de pauvres dans les PMA exportateurs de produits agricoles vivent dans les zones rurales et se consacrent à une agriculture de subsistance basée sur des cultures vivrières traditionnelles, plutôt qu'à des activités d'exportation. L'absence d'intégration du marché intérieur, l'importance considérable des productions de subsistance pour les ménages ruraux et la forte proportion de biens non marchands expliquent que d'importants segments de la population la plus pauvre restent généralement en dehors du processus de libéralisation commerciale et de réforme économique.

3. LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE RURALE ET L'ABSENCE D'EMPLOIS NON AGRICOLES

Le problème de la croissance enclavée se pose lorsque la croissance dans le secteur non agricole (produits manufacturés, industries extractives ou tourisme) n'est pas suffisamment liée au développement agricole. Mais il y a un autre problème, inverse du précédent, lorsque la croissance repose sur les exportations agricoles mais que l'emploi non agricole ne progresse pas assez vite pour absorber la pression démographique de plus en plus forte à laquelle sont soumises les ressources foncières. À la différence des deux premiers problèmes, cet aspect n'est pas mentionné dans l'EDIC. Mais de toute évidence, c'est un problème qui commence à se poser dans les PMA exportateurs de produits agricoles à forte densité démographique, par exemple au Burundi, au Malawi et au Rwanda.

Le Malawi est un exemple particulièrement intéressant qui montre comment une vaste libéralisation des échanges permet de s'attaquer à ce problème. Dans les années 70, la croissance économique reposait sur l'expansion des exportations agricoles — d'abord le thé et le tabac, puis le sucre — qui provenaient de grandes plantations employant une main-d'œuvre salariée ou permettant à de petits exploitants de travailler comme métayers. Pendant un certain temps, cette stratégie de croissance s'est révélée très efficace et le pays était présenté comme un exemple de réussite parce qu'il semblait avoir évité la «prédominance de la ville». Les taux de croissance des exportations étaient très élevés et le taux d'investissement accusait également une progression dynamique. Cependant, c'était une stratégie très inégalitaire. Des limites étaient imposées aux petits exploitants en ce qui concerne aussi bien les variétés de tabac qu'ils pouvaient cultiver que les organisations auxquelles ils pouvaient vendre leurs récoltes.

Les réformes économiques ont démarré au début des années 80 à la suite d'une crise économique. La stratégie initiale consistait à augmenter la production de cultures commerciales exportables provenant des petites exploitations en améliorant les incitations par les prix et en libéralisant les marchés agricoles. Cependant, l'application de cette politique a été freinée par les craintes du Gouvernement qui redoutait que cette politique ne compromette l'autosuffisance alimentaire. La dépendance à l'égard des produits alimentaires importés était un sujet de préoccupation particulier, en raison de la position géographique du Malawi, pays sans littoral, et des coûts d'importation élevés qui en résultent et à cause également de la situation de dépendance de nombreux

L'absence d'intégration du marché intérieur, l'importance considérable des productions de subsistance pour les ménages ruraux et la forte proportion de biens non marchands expliquent que d'importants segments de la population la plus pauvre restent généralement en dehors du processus de libéralisation commerciale et de réforme économique.

ménages pauvres qui doivent acheter les produits alimentaires qu'ils consomment. Les restrictions imposées à la participation des petits exploitants dans la plupart des régions de culture du tabac restaient en place. Cependant, devant le mécontentement suscité par ce modèle de croissance très inégalitaire, les dirigeants politiques ont encouragé la création de plantations de plus petite taille par des petits entrepreneurs et des petits exploitants agricoles dynamiques. D'après l'EDIC du Malawi, le système de mesures de contrôle de la production en vigueur dans les années 70 et 80 dans le secteur du tabac «était essentiellement un moyen d'accorder les faveurs et de distribuer le revenu et la richesse dans le pays» (Cadre intégré, 2003d:2).

En 1994, les premières élections démocratiques organisées depuis 1960 ont eu lieu dans le pays. Le nouveau Gouvernement souhaitait promouvoir un type de croissance reposant sur des bases plus larges. Une pièce maîtresse de son action a consisté à amender le *Special Crops Act* de manière à permettre une plus large participation des petits exploitants aux exportations de tabac. En 1996, jusqu'à 200 000 petits exploitants s'étaient lancés dans la culture du tabac (Cadre intégré, 2003d:3) et leur part dans la production de burley du Malawi est passée de 16 % en 1994 à 70 % en 2001. Ce type de croissance plus solidaire a contribué à renforcer la relation vertueuse observée au Malawi dans la deuxième moitié des années 90 entre le commerce et la pauvreté. En 2001 et en 2002, pourtant, de plus en plus de problèmes sont apparus, avec le recul de la productivité, la chute des prix et la baisse de la qualité.

Le processus de croissance plus solidaire des années 90 a coïncidé avec l'approfondissement de la libéralisation des échanges. Mais la libéralisation des échanges s'est également accompagnée d'une désindustrialisation. La croissance annuelle de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier était de l'ordre de 3,3 % entre 1987 et 1995 mais elle a stagné entre 1996 et 1999 (Harrigan, 2001). Beaucoup d'entreprises ont réduit leur activité en raison de la concurrence des importations. En 1996, la production textile s'était contractée de 44 % par rapport à son niveau de 1990, de grandes entreprises fabriquant du savon, des détergents et des huiles ont cessé leur production locale, et l'aviculture s'est effondrée (ibid.: 309). Par ailleurs, «la libéralisation des importations qui a eu lieu au début des années 90 a pratiquement éliminé l'industrie locale du vêtement en raison d'importations considérables d'articles meilleur marché en provenance d'Asie et d'importantes quantités de vêtements d'occasion» (Cadre intégré, 2003d, aperçu: 84). Quand bien même le secteur manufacturier formel comptait pour moins de 2 % dans l'emploi total, les déperditions d'emplois et les moindres possibilités d'embauche dans le secteur non agricole ont créé des situations de détresse, et le développement des exportations de produits manufacturés s'est révélé difficile pour un pays sans littoral comme le Malawi. Les exportations de tissu de coton ont chuté de moitié entre 1996 et 2000 (ibid.: 85).

La Banque mondiale (1997) a noté qu'à long terme il ne fallait pas attendre de la petite agriculture qu'elle génère l'accroissement des revenus ou de l'emploi indispensable pour 80 % d'une population de plus en plus nombreuse dans un pays déjà très peuplé. La fertilité du sol diminue et beaucoup de ménages vivent dans des exploitations qui sont trop petites pour eux. La question cruciale est maintenant de savoir comment réaliser dans ce pays sans littoral, après la libéralisation des échanges, une transformation structurelle qui permettrait à davantage d'actifs de trouver un emploi en dehors de l'agriculture.

G. Conclusions

Le présent chapitre a montré qu'un processus extensif de libéralisation des échanges s'était déroulé dans les PMA depuis la fin des années 80. Bien peu de ces pays ont aujourd'hui des régimes commerciaux restrictifs. En fait, beaucoup ont entrepris une vaste libéralisation des échanges, libéralisant dans certains cas plus vite que le Chili ne l'a fait dans les années 70 et 80, ce qui s'est traduit par un régime commercial très ouvert d'après les critères internationaux. Les PMA d'Afrique ont réalisé une libéralisation des échanges qui a été plus profonde que dans les PMA d'Asie. Dans les années 80, les PMA d'Asie ont déprécié leurs monnaies bien davantage que les PMA d'Afrique, mais la situation s'est inversée dans les années 90.

Le processus de libéralisation a eu lieu dans le cadre de programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, plutôt que dans le contexte d'une réduction, résultant de négociations multilatérales, des barrières tarifaires en vigueur dans le monde. Le processus de libéralisation des échanges s'est généralement accompagné d'une augmentation de l'aide. Par son ampleur et sa profondeur, la libéralisation des échanges traduit la large participation, déjà ancienne, de la plupart des PMA à des programmes d'ajustement structurel. En utilisant l'indice d'ouverture commerciale du FMI pour mesurer le degré d'ouverture de l'économie, on constate que quelques-uns des PMA ont aujourd'hui des régimes commerciaux plus ouverts que ceux d'autres pays en développement, et aussi ouverts que ceux des pays de l'OCDE à revenu élevé. Récemment encore, il n'y avait pas, sur le plan des politiques, d'effort délibéré pour faire en sorte que la libéralisation des échanges contribue à la réduction de la pauvreté. Mais le processus de libéralisation des échanges a maintenant créé un nouveau climat pour le développement et la réduction de la pauvreté dans les PMA.

Les incidences à court terme du processus de libéralisation des échanges sur la pauvreté varient considérablement selon les pays, certains groupes étant gagnants et d'autres perdants. Selon la tendance observée, la relation commerce-pauvreté est plus favorable dans les pays qui ont ouvert leur économie plus progressivement et moins profondément que dans ceux qui sont allés plus loin et plus vite sur la voie de l'ouverture, et plus favorable que dans ceux qui se sont montrés plus restrictifs. Cela dépend autant de la spécialisation des exportations que de la libéralisation des échanges, ainsi que de différences qui tiennent au rythme de la libéralisation des échanges dans les PMA d'Asie et d'Afrique.

Le problème central est maintenant de savoir si le nouvel environnement a des chances de faciliter une réduction à long terme substantielle et soutenue de la pauvreté. À cet égard, il y a certains éléments positifs et certains éléments négatifs. Pour les PMA qui se sont engagés dans une vaste libéralisation des échanges, les comparaisons entre les tendances de l'économie avant et après la libéralisation indiquent que les taux de croissance du PIB, des exportations et de l'investissement sont tous plus élevés dans l'environnement économique qui a suivi la libéralisation. Mais étant donné les taux élevés d'accroissement démographique, les taux de croissance économique réalisés aujourd'hui ne sont pas dans bien des cas suffisants pour générer des taux de croissance du PIB par habitant qui ouvriront une brèche dans la pauvreté. Il y a d'ailleurs des raisons de penser que la possibilité de maintenir des tendances positives en termes de croissance, d'exportations et d'investissement n'est pas encore garantie. Premièrement, le taux d'épargne intérieure reste très faible, de sorte qu'au lendemain de la libéralisation les pays restent fortement tributaires de l'épargne

Bien peu de PMA ont aujourd'hui des régimes commerciaux restrictifs. Beaucoup ont entrepris une vaste libéralisation des échanges, ce qui s'est traduit par un régime commercial très ouvert d'après les critères internationaux.

Récemment encore, il n'y avait pas, sur le plan des politiques, d'effort délibéré pour faire en sorte que la libéralisation des échanges contribue à la réduction de la pauvreté.

Les incidences à court terme du processus de libéralisation des échanges sur la pauvreté varient considérablement selon les pays, certains groupes étant gagnants et d'autres perdants. Selon la tendance observée, la relation commerce-pauvreté est plus favorable dans les pays qui ont ouvert leur économie plus progressivement et moins profondément.

Le processus de libéralisation des échanges dans les PMA n'a pas encouragé un recentrage sur les exportations de produits manufacturés, mais il a plutôt renforcé la spécialisation dans les exportations de produits primaires.

Étant donné la marginalisation persistante des PMA par rapport aux flux internationaux de capitaux privés, l'incidence sur la balance commerciale signifie que le processus de libéralisation des échanges a exacerbé la dépendance vis-à-vis de l'aide.

La croissance enclavée commence à poser un problème dans certains PMA dont les principaux produits d'exportation proviennent du secteur manufacturier et des industries extractives.

extérieure, notamment de l'aide, dans la période postérieure à la libéralisation. Deuxièmement, il y a des symptômes d'une «fatigue de l'aide» au lendemain de la libéralisation; autrement dit, les apports d'aide sont allés en diminuant une fois que la libéralisation des échanges s'est accélérée. Troisièmement, malgré des taux plus élevés de croissance des exportations, la composition des exportations n'évolue pas encore dans un sens favorable, vers une plus grande spécialisation dans des produits dynamiques et plus compétitifs. On peut certes observer une tendance positive qui va dans le sens d'une moindre concentration des exportations, en même temps que l'émergence de nouveaux produits d'exportation. Mais cette évolution positive est encore si peu significative qu'elle n'influe pas sur le résultat global à l'exportation en inversant la marginalisation de ces pays dans l'économie mondiale. Le processus de libéralisation des échanges dans les PMA n'a pas encouragé un recentrage sur les exportations de produits manufacturés, mais il a plutôt renforcé la spécialisation dans les exportations de produits primaires. Comme le montre le chapitre suivant, ce phénomène s'explique plutôt par l'accès préférentiel aux marchés des pays développés que par les mesures de libéralisation des échanges prises dans les PMA eux-mêmes.

Une analyse de l'incidence de la libéralisation des échanges sur la balance des paiements dans les PMA montre que le processus s'est traduit par une augmentation des exportations et, plus encore, des importations. Cependant, par rapport à l'ensemble des pays en développement, le processus de libéralisation des échanges a eu un effet plus modeste sur les exportations et les importations dans les PMA. Dans les PMA, l'augmentation des exportations est probablement due à la réactivité de l'offre, mais le passage à un régime commercial plus ouvert s'est accompagné d'une réduction de l'aide, ce qui a eu à son tour un effet négatif sur la croissance des importations. Dans le cas des pays en développement, il se peut que des taux de croissance plus dynamiques des importations résultent d'une augmentation des apports de capitaux privés dans la période postérieure à la libéralisation. Le processus de libéralisation des échanges entraîne une dégradation de la balance commerciale à la fois dans les PMA et dans les pays en développement. L'effet est plus faible dans les PMA que dans les pays en développement en raison de l'incidence plus limitée de la libéralisation sur la croissance des importations. Mais étant donné la marginalisation persistante des PMA par rapport aux flux internationaux de capitaux privés, l'incidence sur la balance commerciale signifie que le processus de libéralisation des échanges a exacerbé la dépendance vis-à-vis de l'aide. Au demeurant, dans la mesure où l'aide n'est pas fournie sous forme de dons et ne contribue pas au renforcement des capacités commerciales, elle a rendu plus probable la réapparition d'une crise de la dette dans l'avenir.

La nature du processus de croissance — solidaire ou non solidaire — dans la période qui suit la libéralisation est un autre motif de préoccupation. Le manque de données souligne la nécessité d'études par pays sur les changements intervenus en ce qui concerne les inégalités et l'emploi dans les PMA. Cependant, à partir des renseignements tirés des EDIC, il est clair que la croissance enclavée commence à poser un problème dans certains PMA dont les principaux produits d'exportation proviennent du secteur manufacturier et des industries extractives. Avec cette forme de croissance économique, les liens sont fragiles entre l'enclave exportatrice à croissance rapide et le secteur agricole d'où la majorité de la population et la majorité des pauvres tirent leur subsistance. Dans ces conditions, il peut y avoir des taux très élevés de croissance des exportations sans aucun changement dans l'incidence de la pauvreté.

Il y a encore un autre problème, qui restreint la portée du processus de croissance dans la période postérieure à la libéralisation. Une vaste libéralisation des échanges a eu lieu aux frontières nationales dans des pays où l'infrastructure des transports et des communications intérieurs est très peu développée, où les niveaux d'intégration du marché intérieur sont très faibles, et où la part de la production de subsistance est très élevée. Dans ces conditions, beaucoup de pauvres et de régions pauvres restent à l'écart du processus de croissance, et la libéralisation ne peut pas, à elle seule, rompre les cercles vicieux qui empêchent les ménages ruraux de participer davantage aux marchés et font qu'une forte proportion de la production ne peut être commercialisée qu'à l'échelon local. Cette situation exacerbe le problème de la croissance enclavée dans les pays qui exportent des produits manufacturés, des minéraux et du pétrole; elle s'observe également dans les PMA à faible densité de population, exportateurs de produits agricoles.

Dans les PMA à forte densité de population et exportateurs de produits agricoles, un problème différent commence à se poser, lié à une pression démographique de plus en plus forte sur les sols, à la dégradation de l'environnement et à l'appauvrissement résultant d'exploitations trop petites et de rendements trop faibles pour assurer la subsistance des ménages. Le développement de l'emploi non agricole est nécessaire pour atténuer les pressions auxquelles sont soumises les ressources foncières. Mais dans les PMA pour lesquels les tendances en cours sont examinées dans les EDIC, une libéralisation rapide et poussée est allée de pair avec la désindustrialisation, parce que les entreprises de substitution des importations font faillite quand elles sont exposées à la concurrence internationale sans préparation préalable, et parce que la transformation des produits primaires destinés à l'exportation connaît un net ralentissement. Il s'est avéré difficile pour les PMA à forte densité de population et exportateurs de produits agricoles de développer suffisamment, pour l'exportation, leurs productions manufacturières ou leurs services pour que ces secteurs puissent constituer une nouvelle source d'emplois non agricoles, de sorte que les sols sont soumis à des pressions de plus en plus fortes qui continuent de s'intensifier.

Le défi que doivent relever les PMA et leurs partenaires de développement consiste maintenant à déterminer comment favoriser le développement et promouvoir la réduction de la pauvreté dans une économie nationale très ouverte, opérant dans une économie internationale asymétriquement libéralisée. Au niveau national, cela nécessite bien davantage que l'adoption de mesures «intérieures autres qu'à la frontière» pour que les effets bénéfiques éventuels de la libéralisation des échanges soient «répercutés» sur les pauvres. Ce qu'il faut, c'est plutôt une réflexion novatrice sur les moyens de favoriser le développement et de promouvoir la réduction de la pauvreté dans une économie récemment libéralisée. Il faut définir les éléments d'une stratégie de développement adaptée à la période postérieure à la libéralisation et capable de réduire effectivement la pauvreté dans les pays où l'extrême pauvreté est omniprésente. Par ailleurs, il faut aussi s'interroger sur les moyens d'améliorer l'aide au développement commercial et le régime du commerce international de manière à contribuer au développement et à promouvoir la réduction de la pauvreté dans ces pays. Les deux derniers chapitres du présent rapport traitent de ces questions.

Le défi que doivent relever les PMA et leurs partenaires de développement consiste maintenant à déterminer comment favoriser le développement et promouvoir la réduction de la pauvreté dans une économie nationale très ouverte, opérant dans une économie internationale asymétriquement libéralisée.

Il faut une réflexion novatrice sur les moyens de favoriser le développement et de promouvoir la réduction de la pauvreté dans une économie récemment libéralisée.

Notes

- 1 D'après l'indice d'ouverture commerciale du FMI, le Rwanda a un régime commercial ouvert, mais pas tout à fait aussi ouvert que ceux de Hong Kong (Chine) et de Singapour.
- 2 Tout au long du présent chapitre, en raison de la diversité des régimes de taux de change adoptés par les PMA, dévaluation et dépréciation sont traitées comme synonymes.
- 3 Bénin, Burundi, Cap-Vert, Éthiopie, Gambie, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Népal, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Togo et Zambie. Nous tenons à remercier les ministères du commerce de ces pays de l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée en nous communiquant des renseignements sur les changements apportés à leurs régimes de politique commerciale.
- 4 Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Îles Salomon, Lesotho, Malawi, Maldives, Mozambique et République démocratique populaire lao.
- 5 Keen et Lighthart (2002) voient dans l'incapacité à trouver d'autres sources de recettes l'une des causes principales de l'inversion de la politique commerciale. Dans le cas du Sénégal, le changement de cap était peut-être également dû au fait que le pays ne pouvait pas dévaluer unilatéralement.
- 6 Rodrik (1992) considère que l'uniformité implique un maximum de trois taux de droits. Cependant, compte tenu des caractéristiques des PMA, un tarif à quatre ou cinq taux peut encore être qualifié d'uniforme.
- 7 Les études diagnostique d'intégration du commerce sont entreprises dans le contexte du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce (CI, en abrégé).
- 8 À moins bien entendu d'une hausse substantielle de la productivité dans le secteur des biens non marchands dans ces pays, ce qui est très improbable.
- 9 Cet indicateur est calculé sous forme de ratio de deux ratios: le ratio entre les exportations de chaque secteur d'une économie et les exportations totales de cette économie par rapport au ratio entre les exportations mondiales pour chaque secteur et le total des exportations mondiales. Plus l'ARC d'un secteur est élevé, plus l'économie se spécialise dans ce secteur compte tenu des profils mondiaux de spécialisation, ce qui révèle un avantage comparatif plus fort dans ce secteur.
- 10 En termes mathématiques, les quatre éléments sont les suivants:

	Effet sur la part de marché	Effet sur la structure du marché	Effet d'adaptation à la croissance du marché	Effet d'adapta- -tion à la stagnation du marché
où:				
$x_j = \sum_i X_{ij} / \sum_i \sum_j X_{ij}$				est la part totale des exportations d'un pays dans le total des exportations mondiales.
$x_{ij} = X_{ij} / \sum_j X_{ij}$				est la part d'un secteur donné d'un pays par rapport au total de ses exportations.
$y_{ij} = \sum_j X_{ij} / \sum_i \sum_j X_{ij}$				est la part du total des exportations d'un secteur dans le total des exportations mondiales.
X_{ij}				les exportations des firmes situées dans un pays j dans le secteur i.

Bibliographie

- Appleton, S. (1998). Changes in poverty in Uganda, 1992-1996, Centre for Study of African Economies, Oxford University, document ronéotypé.
- Arndt, C., Dorosh, P., Fontana, M., Zohir, S., El-Said, M., et Lungren, C. (2002). Opportunities and challenges in agriculture and garments: a general equilibrium analysis of the Bangladesh economy, Discussion Paper No. 107, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Balassa, B. (1985). Exports, policy choices, and economic growth in developing countries after the 1973 oil shock, *Journal of Development Economics*, 18: 23-35.
- Banque mondiale (1997). Accelerating Malawi's growth: Long-term Prospects and Transitional Problems, Southern Africa Department, Washington, DC.
- Barrett C. (1998). Immiserized growth in liberalized agriculture, *World Development*, 26 (5): 743-753.
- Booth, D., Kasente, D., Mavrotas, G., Mugambe, G. et Muwonge, A. (2003). Ex ante poverty and social impact analysis: Uganda demonstration exercise, (http://poverty.worldbank.org/files/14689_Uganda_Final_PSIa.doc).
- Borgatti, L. (2003). Trade policy regimes of the least developed countries, document de travail établi dans le cadre de la préparation de *Les pays les moins avancés, Rapport 2004*, CNUCED, Genève.
- Butkevicius, A., Kadri, A., Mayer, J. et Pizarro, J. (2003). Dynamic Products in World Exports, *Review of World Economics*, 139(4).
- CNUCED (1999). *Rapport sur le commerce et le développement 1999. Commerce, financement et croissance*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.II.D.1, Genève.
- CNUCED (2000). *Les pays les moins avancés, Rapport 2000 — Aide, flux de capitaux privés et dette extérieure: le défi du financement du développement dans les PMA*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.II.D.21, Genève.
- CNUCED (2002). *Les pays les moins avancés, Rapport 2002 — Échapper au piège de la pauvreté*, publication des Nations Unies, numéro de vente: F.02.II.D.13, Genève.
- Cockburn, J. (2002). Trade liberalization and poverty in Nepal. A computable general equilibrium micro simulation analysis, Department of CREFA, Université du Québec et Department of CSAE, Université d'Oxford, Oxford.
- Cogneau, D. et Robilliard, A. S. (2000). Growth, distribution and poverty in Madagascar: Learning from a microsimulation model in a general equilibrium framework. TMD Discussion Paper No. 61, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Collier, P., et Gunning, J. W. (1999). The microeconomics of African growth, 1950-2000, AERC Collaborative Research Project on *Explaining African Economic Growth, 1950-2000*, (http://www.gdnet.org/pdf/308_Collier-Gunning.pdf).
- Cramer, C. (1999). Can Africa industrialise by processing primary commodities? The case of Mozambican cashew nuts, *World Development*, 27 (7): 1247-1266.
- Deininger, K. et Okidi, J. (2003). Growth and poverty reduction in Uganda: 1999-2000, panel data evidence, *Development Policy Review*, 21(4): 481-509.
- Delgado, C. L. (1992). Why domestic food prices matter to growth strategy in semi-open West African economies, *Journal of African Economies* 1(3): 446-71.
- Delgado, C. L. (1996). Agricultural transformation: the key to broad-based growth and poverty alleviation in Africa, in B. Ndulu, N. van de Walle, and Contributors (eds.), *Agenda for Africa's Economic Renewal*, Transaction Publishers, New Brunswick (États-Unis).
- De Rosa, D. et Roningen, V. (2002). Rwanda as a free trade zone: an inquiry into the economic impacts, Rapport établi pour la Mission des États-Unis au Rwanda de l'Agency for International Development des États-Unis, ADR Policy Brief No. 11, Virginie (États-Unis).
- Dorosh, P. et Sahn, D.E. (2000). A general equilibrium analysis of the effect of macroeconomic adjustment on poverty in Africa, *Journal of Policy Modeling*, 22 (6): 753-776.
- Dorosh, P., Sahn, D.E. et Younger, S. (1996). Exchange rate, fiscal and agricultural policies in Africa: does adjustment hurt the poor?, *World Development*, 24 (4): 719-747.
- Edwards, S. (1992). The sequencing of structural adjustment and stabilization, Occasional Paper No. 34, International Center for Economic Growth, Université du Pacifique, Californie.
- Edwards, S. (1997). Trade liberalisation reforms and the World Bank, *American Economic Review*, cent quatrième réunion annuelle de l'American Economic Association, 87 (2): 43-48.
- Fane, G. (2003). Trade liberalisation and poverty reduction in Lao PDR, Economics Division of the Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University, document de travail à l'intention de l'UNU/WIDER Conference on Sharing Global Prosperity, 5-7 septembre 2003, Helsinki.
- Greene, W. (1997). *Econometric Analysis*, Prentice-Hall, New Jersey.

- Harrigan, J. (2001). *From Dictatorship to Democracy: Economic Policy in Malawi 1964-2000*, Ashgate Publishing Company, Vermont (États-Unis).
- Heston, A., Summers, R., et Aten, B. (2002). Penn World Table version 6.1, Center for International Comparisons, Université de Pennsylvanie.
- Cadre intégré (2003a). Diagnostic Trade Integration Study: Ethiopia, vol. 2, annexe 8.
- Cadre intégré (2003b). Diagnostic Trade Integration Study: Guinea, vol. 1, annexes 8 et 9.
- Cadre intégré (2003c). Diagnostic Trade Integration Study: Madagascar, vol. 1, overview and background report.
- Cadre intégré (2003d). Diagnostic Trade Integration Study: Malawi, vol. 2, annexe 8.
- Jenkins, R. et Sen, K. (2004). International trade and employment outcomes in the south: four country case-studies, School of Development Studies, University of East Anglia, Norwich (Royaume-Uni).
- Keen, M. et Lighthart, J. (2002). Coordinating tariff reduction and domestic tax reform, *Journal of International Economics*, 56(2): 407-425.
- Khondker, B. et Mujeri, M. (2002). Poverty implications for trade liberalization in Bangladesh: a general equilibrium approach, Bangladesh Institute of Development Studies, University of Dhaka, Dhaka.
- Laursen, K. (1997). The impact of technological opportunity on the dynamics of trade performance, Working Paper No. 96-12, Danish Research Unit for Industrial Dynamics (Danemark).
- Laursen, K. (1998). How structural change differs, and why it matters (for economic growth), Working Paper No. 98-25, Danish Research Unit for Industrial Dynamics (Danemark).
- McCulloch, N., Baulch, B. et Cherel-Robson, M. (2000). Poverty, inequality and growth in Zambia during the 1990s, Institute for Development Studies Discussion Paper No. 67, Brighton, Sussex.
- McMillan, M., Rodrik, D., Welch, K. (2002). When economic reform goes wrong: Cashews in Mozambique, document ronéotypé (<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik.academic.ksg/>).
- Meller, P. (1994). The Chilean trade liberalization and export expansion process 1974-90. In: Helleiner, G., éd., *Trade Policy and Industrialization in Turbulent Times*, Routledge, Londres.
- Michaely, M. (1986). The timing and sequencing of a trade liberalisation policy. In: Choksi, S. et Papageorgiu, D. éd., *Economic Liberalisation in Developing Countries*, Basil Blackwell Ltd., Oxford.
- Morrissey, O., Rudaheranwa, N., et Moller, L. (2003). Trade policies, performance and poverty in Uganda, Uganda Trade and Poverty Project (http://www.odi.org.uk/iedg/projects/utpp_summary.pdf).
- PMAU (2002). Uganda poverty status report 2001, PMAU, Ministère des finances, de la planification et du développement économique, Kampala.
- Rodrik, D. (1990). How should structural adjustment programs be designed?, *World Development*, 18(7): 933-947.
- Rodrik, D. (1992). The limits of trade policy reform in developing countries, *Journal of Economic Perspectives*, 6(1): 87-105.
- Sachs, J. et Warner A. (1995). Economic reform and the process of global integration, *Brookings Papers on Economic Activity*, 1-118.
- Santos-Paulino, A. (2002a). Trade liberalization and export performance in selected developing countries, *Journal of Development Studies*, 39: 140-164.
- Santos-Paulino, A. (2002b). The effect of trade liberalization on import growth in developing countries, *World Development*, 30: 959-974.
- Santos-Paulino, A. (2003). Trade liberalization, exports, imports, aid, and the balance of payments in least developed countries, document de travail établi dans le cadre de la préparation de *Les pays les moins avancés, Rapport 2004*, CNUCED, Genève.
- Santos-Paulino, A. et Thirlwall, A. P. (2004). The impact of trade liberalization on exports, imports and the balance of payments of developing countries, *The Economic Journal*, 114(493): 50-73.
- Shatz, H. et Tarr, D.G. (2000). Exchange rate overvaluation and trade protection: lessons from experience, World Bank Working Paper No. 2289, Banque mondiale, Washington, DC.
- Stifel, D. et Randrianarisoa, J.-C. (2004). Rice prices, agricultural input subsidies, transactions costs and seasonality: a multi-market model poverty and social impact analysis (PSIA) for Madagascar, Lafayette College, Cornell University, and FOFIFA (États-Unis).
- Stifel, D., Minten, B. et Dorosh, P. (2003). Transaction costs and agricultural productivity: implications of isolation for rural poverty in Madagascar, MSSD Discussion Paper No. 56, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Tsikata, Y. (2003). Making trade work for the poor, Réunion de haut niveau sur le commerce et le développement, Copenhague, (<http://www.um.dk/udenrigspolitik/handel&udvikling/background/DTIS-paper.pdf>).
- Wuyts, M. (2001). Informal economy, wage goods and accumulation under structural adjustment theoretical reflections based on the Tanzanian experience, *Cambridge Journal of Economics*, 25(3): 417-432.

Régime commercial international et relation commerce-pauvreté

Chapitre

6

A. Introduction

Dans le présent chapitre et le suivant, nous examinerons comment on peut faire du commerce international un mécanisme plus efficace pour la réduction de la pauvreté dans les PMA en mettant en œuvre des politiques nationales et internationales appropriées. Le présent chapitre est axé sur le régime du commerce international, et le prochain analyse la façon dont on peut intégrer le commerce extérieur dans les stratégies nationales de développement de manière à favoriser la réduction de la pauvreté.

Le raisonnement général est que l'amélioration des interactions entre commerce et pauvreté exige une synergie cohérente de trois éléments: premièrement, de meilleures stratégies nationales de développement intégrant le commerce extérieur comme élément central; deuxièmement, un accroissement et une plus grande efficacité de l'aide financière et de l'assistance technique visant à renforcer les capacités de production et d'exportation; et troisièmement, un environnement commercial international plus porteur. L'amélioration du régime du commerce international n'entraînera une réduction de la pauvreté dans les PMA que si les gouvernements de ces derniers formulent et appliquent des stratégies nationales de développement appropriées et si les bailleurs de fonds appuient suffisamment ces stratégies, notamment en offrant une aide renforcée et plus efficace pour la promotion du commerce extérieur. Toutefois, réciproquement, l'amélioration des stratégies nationales et de l'aide internationale ne pourra faire reculer la pauvreté dans les PMA que si le régime du commerce international y est propice. Tout l'excellent travail fait au niveau national pour améliorer les stratégies nationales de développement et pour accroître les flux de ressources internationales et les employer plus efficacement n'aura qu'un impact limité si le régime du commerce international continue de faire obstacle à la réduction de la pauvreté et peut même parfois être une cause de paupérisation.

Tout l'excellent travail fait au niveau national pour améliorer les stratégies nationales de développement et pour accroître les flux de ressources internationales et les employer plus efficacement n'aura qu'un impact limité si le régime du commerce international continue de faire obstacle à la réduction de la pauvreté et peut même parfois être une cause de paupérisation.

Nous entendons ici par régime de commerce international non seulement les règles de l'OMC, mais aussi les normes, règles et pratiques multilatérales qui dépassent le cadre juridique de l'OMC. A cet égard, l'essentiel est le fonctionnement du marché international des produits primaires, qui n'est qu'en partie déterminé par les règles de l'OMC. La nature des accords commerciaux préférentiels conclus entre les pays développés et les PMA ainsi qu'entre les pays en développement et les PMA, et celle des accords commerciaux régionaux ont aussi une importance considérable. Il faut définir le régime du commerce international en termes aussi larges parce qu'en pratique, comme nous le verrons, bon nombre des principaux problèmes que rencontrent les PMA dans le commerce international ne relèvent en fait pas de l'OMC. En limitant l'analyse aux points traités par l'OMC, on négligerait une grande partie des améliorations du régime du commerce international qui permettraient de mettre le commerce international au service de la réduction de la pauvreté dans les PMA.

La démarche employée dans le présent chapitre consiste à déterminer quels sont les aspects du régime commercial international qui font le plus obstacle à la réduction de la pauvreté dans les PMA et quelles sont les mesures concrètes qu'on pourrait prendre pour améliorer ce régime de façon qu'il contribue davantage à faire reculer la pauvreté dans les PMA. Cette démarche est similaire, sur le plan conceptuel, à celle de William Cline, qui s'articule autour de l'idée de l'intensité de pauvreté du commerce extérieur" (Cline, 2004). Selon cet auteur, l'impact que peut avoir le commerce entre pays développés et pays en développement dépendra du degré auquel ce commerce s'effectue avec des pays où il y a beaucoup de pauvres et porte sur des produits importants pour les pauvres. Dans le présent chapitre, nous chercherons à analyser non seulement les effets de la structure géographique et de la composition des échanges internationaux sur la réduction de la pauvreté, mais aussi les effets de réduction de la pauvreté de diverses modifications qu'on pourrait envisager d'apporter au régime du commerce international. De plus, conformément à l'approche du développement sur laquelle se fonde l'ensemble du présent rapport, nous chercherons à introduire dans la notion d'intensité de pauvreté du commerce un point de vue dynamique. Ce qui compte, ce n'est pas seulement où sont les pauvres aujourd'hui, mais aussi où ils en seront dans 15 ans. Aujourd'hui, la pauvreté extrême est essentiellement un phénomène rural associé à l'économie agraire. Toutefois, dans toutes les régions du monde, elle devient de plus en plus un phénomène urbain. En outre, du fait de l'importance de la transformation structurelle pour la mise en valeur des moyens de production, il est probable que le développement d'activités non agricoles sera aussi important pour la réduction de la pauvreté que le développement des activités agricoles.

Nous chercherons à introduire dans la notion "d'intensité de pauvreté du commerce" un point de vue dynamique. Ce qui compte, ce n'est pas seulement où sont les pauvres aujourd'hui, mais aussi où ils en seront dans 15 ans.

Dans le présent chapitre, nous examinerons trois aspects distincts du régime du commerce international et, en nous concentrant sur l'action des pouvoirs publics, les types de mesures qui pourraient être prises pour l'améliorer. La première catégorie de mesures est celle des mesures d'application générale, dans le sens où elles concernent tous les pays ou, du moins, tous les pays en développement. Ces mesures sont notamment la poursuite de la libéralisation du commerce au niveau multilatéral et des mesures permettant d'atténuer les effets négatifs de l'instabilité des prix des produits primaires. La seconde catégorie de mesures est celle des mesures propres aux PMA, dans le sens où elles sont expressément conçues pour ces pays. Ces mesures sont notamment l'accès préférentiel aux marchés accordé par les pays développés et les autres dispositions de traitement spécial et différencié des Accords de l'OMC. La troisième catégorie de mesures est la coopération Sud-Sud. Les mesures en question sont notamment l'accès préférentiel aux marchés accordé aux PMA par les autres pays en développement et la coopération dans le cadre d'accords commerciaux régionaux. Les principales questions auxquelles nous chercherons à répondre ici sont les suivantes:

- Quelles sont les mesures d'application générale qui ont le plus de chances d'avoir un effet positif en renforçant l'action du commerce international sur la réduction de la pauvreté dans les PMA?
- Quelle est l'efficacité des mesures internationales d'appui spécialement conçues pour les PMA et comment serait-il possible de les renforcer de façon que le commerce international contribue plus efficacement à faire reculer la pauvreté dans les PMA?
- Quelle peut être l'importance du renforcement de la coopération Sud-Sud en matière de développement des échanges pour réduire la pauvreté dans les PMA et quelles sont les mesures qui ont le plus grand effet sur la pauvreté dans les PMA et les autres pays en développement?

Le présent chapitre est divisé en cinq grandes sections. Dans la section B, nous examinerons l'effet que peut avoir la libéralisation commerciale multilatérale sur les PMA, en soulignant l'importance des capacités de production des pays en développement et des mesures de soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE pour les PMA dans le cadre du cycle de négociations en cours. La section C est consacrée aux mesures systémiques allant au-delà de la libéralisation des échanges et qui sont susceptibles de beaucoup contribuer à réduire la pauvreté dans les PMA. A cet égard, nous prêterons une attention particulière aux nouvelles politiques internationales concernant les produits primaires. La section D récapitule les mesures internationales actuelles d'aide aux PMA dans le domaine du commerce extérieur et évalue leur efficacité; dans la section E, nous suggérerons diverses manières de les améliorer. La section F est consacrée à la nécessité croissante de compléter ces mesures plus efficacement par la coopération Sud-Sud dans le domaine du commerce international. Les principaux éléments de l'argument sont résumés dans la conclusion.

B. L'impact de la libéralisation commerciale multilatérale sur la pauvreté

1. LIBÉRALISATION COMMERCIALE MULTILATÉRALE ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

Les effets que la libéralisation des échanges consécutifs au Cycle d'Uruguay pourraient avoir sur les pays développés et en développement ont été évalués au moyen de modèles d'équilibre général calculables dans plusieurs études récentes (pour un aperçu général, voir CNUCED, 2003a). Ces modèles estiment les gains statiques résultant de la libéralisation multilatérale, calculés à partir de l'élasticité de l'offre et de la demande de différents produits, qui établissent un lien entre les variations de la production et de la demande et les variations des prix associées à la réduction des droits de douane, et les gains dynamiques qui se fondent sur diverses hypothèses concernant la formation de capital induite et les gains de productivité résultant de la libéralisation du commerce. Dans aucune de ces études les PMA ne sont considérés comme une catégorie à part de pays en développement. De plus, lorsqu'on interprète les gains estimatifs, il importe de ne pas oublier que les modèles se fondent sur certains postulats qui ne sont pas tout à fait conformes à la réalité, notamment que les facteurs de production sont pleinement employés et que les différentes branches de production sont en concurrence parfaite, si bien que les rendements d'échelle sont constants, de même que les élasticités de substitution. Néanmoins, ces études fournissent une base pour évaluer l'ordre de grandeur que pourrait avoir l'impact de la libéralisation commerciale multilatérale sur les PMA.

Les résultats de ces analyses donnent à penser que les PMA ne devraient guère retirer d'avantages d'une poursuite de la libéralisation multilatérale, à moins de pouvoir renforcer leurs capacités de production de façon à pouvoir exploiter toute expansion ultérieure du commerce mondial. Cette conclusion se fonde sur l'ampleur globale des gains résultant de la libéralisation multilatérale du commerce et sur le degré auquel on peut s'attendre à ce que les PMA s'approprient une partie de ces gains.

Selon la plupart des modèles récents, la libéralisation multilatérale devrait faire augmenter le revenu des pays en développement d'environ 3 à 5 pour

Les PMA ne devraient guère retirer d'avantages d'une poursuite de la libéralisation multilatérale, à moins de pouvoir renforcer leurs capacités de production de façon à pouvoir exploiter toute expansion ultérieure du commerce mondial.

cent du PIB (Cline, 2004).¹ Les gains statiques sont plus modiques, entre 1 et 2,5 pour cent du PIB. Ces gains devraient se matérialiser après une période d'ajustement et on prévoit généralement qu'ils ne seront pas sensibles avant 2010 ou 2015.

Les effets que ces gains statiques et dynamiques pourraient avoir sur la pauvreté dépendent des postulats que l'on retient en ce qui concerne la relation entre l'augmentation des revenus et la pauvreté. D'après les estimations de la Banque mondiale (2003), les gains dynamiques résultant d'une libéralisation commerciale multilatérale «réaliste»² se traduiraient en 2015 par une augmentation du revenu réel de 518 milliards de dollars pour l'ensemble du monde, dont 349 milliards de dollars pour les pays à revenus faible et intermédiaire, en dollars constants de 1997. Sans cette libéralisation, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les pays à revenus faible et intermédiaire devrait tomber de 1,1 milliard en 2000 à 734 millions en 2015, tandis que le nombre de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour passerait de 2,7 milliards à 2,1 milliards. La libéralisation du commerce décrite dans cette étude ferait baisser, d'ici à 2015, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême dans les pays à revenus faible et intermédiaire de 61 millions de personnes supplémentaires (8 % du niveau projeté pour 2015) et le nombre de personnes vivant avec moins de personnes supplémentaires de 2 dollars par jour de 144 millions de personnes supplémentaires (7 % du niveau projeté pour 2015).

Le degré auquel les PMA retireraient des avantages en termes de gains de bien-être et de réduction de la pauvreté dépend de la nature des effets de la libéralisation sur les PMA, comparés à ceux qu'ils pourront avoir sur les autres pays en développement. Si l'on admet pour le moment que ces effets sont identiques, et que les gains de revenus résultant de la libéralisation correspondent à 5 % du PIB (estimation la plus élevée de celles mentionnées ci-dessus), cela signifie que la libéralisation multilatérale ferait croître les revenus réels par habitant de 5 %. Pour un pays comme l'Éthiopie, si la libéralisation multilatérale avait commencé en 2000 et si les gains avaient été immédiats, en 2001, le revenu réel par habitant aurait été de 127 dollars plutôt que de 121 dollars. En 2000, la population des PMA représentait 13 pour cent de la population totale des pays à revenus faible et intermédiaire. Si l'on admet que la réduction de la pauvreté associée à une élévation des revenus est linéaire, cela signifie que quelque 8 millions des 61 millions de personnes supplémentaires que la libéralisation aiderait à échapper à l'extrême pauvreté seraient des habitants des PMA.³

Cela serait certes un résultat non négligeable. Toutefois, il faut analyser la situation en tenant compte du fait que la proportion de personnes vivant dans la pauvreté extrême n'a pas diminué dans les PMA durant les années 90 et que, contrairement à ce qui se passe dans les pays à revenus faible et intermédiaire, dans les PMA la pauvreté devrait s'aggraver si l'évolution observée durant les années 90 se poursuit. Le tableau de la distribution de la pauvreté extrême dans les PMA n'est pas le même selon qu'on se fonde sur des estimations basées sur la comptabilité nationale ou sur des enquêtes sur les ménages. Toutefois, dans les deux cas, on estime que la proportion de personnes vivant dans la pauvreté extrême, rapportée à la population de l'ensemble des PMA, est restée d'environ 49 à 50 pour cent dans les années 90.⁴ Si l'on extrapole les tendances passées en se fondant sur les prévisions démographiques de l'ONU, on peut estimer que, à moins d'une réorientation des politiques, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême dans les PMA passera de

À moins d'une réorientation des politiques, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême dans les PMA passera de 334 millions en 2000 à 471 millions en 2015.

334 millions en 2000 à 471 millions en 2015.⁵ La libéralisation multilatérale pourrait freiner l'augmentation du nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans les PMA. Pour être plus précis, et en partant de l'hypothèse que la libéralisation multilatérale permettra à 8 millions de personnes de plus d'échapper à la pauvreté extrême, cela signifie que l'effet de la libéralisation sera de limiter à 129 millions l'augmentation du nombre de personnes extrêmement pauvres entre 2000 et 2015, au lieu des 137 millions projetés.

On peut soutenir qu'il ne faut pas accorder une valeur absolue aux chiffres obtenus au moyen d'un modèle d'équilibre général calculable, étant donné qu'ils dépendent forcément des postulats retenus pour la simulation. Toutefois, même les études qui postulent des effets dynamiques plus importants et un effet de réduction de la pauvreté dû à la croissance économique plus fort que celui postulé par la Banque mondiale donnent des estimations montrant que la libéralisation multilatérale du commerce ne fera guère reculer la pauvreté dans les PMA. Par exemple, Cline (2004), employant un autre modèle et des effets dynamiques plus forts, ainsi qu'une plus grande élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la hausse des revenus, estime que le libre-échange à l'échelle mondiale permettrait de faire échapper à la pauvreté (moins de 2 dollars par jour) 650 millions de personnes de plus en 2015. Toutefois, même si ces projections signifient que le nombre de personnes qui échapperont à la pauvreté sera quatre fois plus élevé que celui estimé par la Banque mondiale, l'impact global de la libéralisation multilatérale sur la pauvreté dans les PMA serait bien moindre: la population de pauvres n'augmenterait que de 105 millions de personnes au lieu de 137 millions.

Soulignons encore une fois que le fait de permettre à 32 millions de personnes supplémentaires d'échapper à la pauvreté en 15 ans serait certainement un résultat considérable. Toutefois, il est probable que ces estimations de l'impact de la libéralisation multilatérale sur la pauvreté dans les PMA sont trop optimistes. Une des raisons fondamentales en est que, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, de nombreux PMA ont déjà entrepris une importante libéralisation unilatérale et que, par conséquent, les gains qui résulteraient d'une libéralisation multilatérale se traduisant par une plus grande ouverture de leurs propres marchés seront probablement modiques. Cela est important car la plupart des modèles, y compris celui employé par la Banque mondiale, donnent à penser que les principaux gains résultant de la libéralisation multilatérale pour les pays en développement sont dus à la libéralisation de leur propre commerce extérieur. En outre, la libéralisation multilatérale entraînera une érosion des préférences, alors que l'accès préférentiel aux marchés a été une des principales politiques internationales d'appui aux PMA jusqu'à présent. C'est une question que nous examinerons plus loin. Enfin, la libéralisation multilatérale ne contribuera à réduire la pauvreté que si les pays pauvres parviennent à exporter davantage. À cet égard, le problème est que les PMA ont beaucoup de mal à accroître leurs exportations en raison de l'insuffisance de leurs capacités de production.

Les Ministres du commerce extérieur des PMA eux-mêmes soulignent fréquemment que le meilleur moyen d'accroître l'efficacité du commerce international en tant que mécanisme de développement et de réduction de la pauvreté est de renforcer leurs capacités de production (voir tableau annexé au présent chapitre). Cela est logique dans la mesure où, si la libéralisation multilatérale ouvre de nouveaux débouchés, les PMA pourront en tirer parti. Toutefois, ils ne le pourront que s'ils parviennent à conserver leur part du commerce mondial de biens et de services, ce qui dépendra du développement de leurs capacités de production. S'ils continuent d'être marginalisés dans le

L'effet de la libéralisation sera de limiter à 129 millions l'augmentation du nombre de personnes extrêmement pauvres entre 2000 et 2015, au lieu des 137 millions projetés.

Toutefois, il est probable que ces estimations de l'impact de la libéralisation multilatérale sur la pauvreté dans les PMA sont trop optimistes.

commerce mondial, ils ne pourront tout simplement pas exploiter les possibilités que celui-ci offre et leur croissance économique restera très insuffisante.

Si les PMA étaient parvenus à conserver en 2001 la part du marché mondial qu'ils détenaient en 1980, leurs exportations de biens et de services auraient été de 20,8 milliards de dollars plus élevées qu'elles ne l'ont été en fait.

L'importance de cet aspect est soulignée par l'analyse décrite dans le chapitre 3. Cette analyse a montré que si les PMA étaient parvenus à conserver en 2001 la part du marché mondial qu'ils détenaient en 1980, leurs exportations de biens et de services auraient été de 20,8 milliards de dollars plus élevées qu'elles ne l'ont été en fait. Ce manque à gagner est dû à plusieurs facteurs nationaux et internationaux, dont notamment l'évolution de la composition du commerce mondial et le déclin des prix des produits primaires depuis 1980. Ce montant est loin d'être négligeable en termes de croissance et de réduction de la pauvreté puisqu'en 2001 il représentait l'équivalent de 11 pour cent du PIB des PMA.

Il serait bon de pouvoir croire que la libéralisation du commerce en elle-même induit une expansion des capacités de production des PMA. Toutefois, les éléments exposés dans le chapitre précédent donnent peu de raisons d'être optimiste à cet égard. Il faut au contraire agir directement sur les capacités de production des PMA pour éviter qu'ils soient encore plus marginalisés (pertes de parts de marché) dans le commerce mondial.

2. LES EFFETS DES MESURES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE DES PAYS DE L'OCDE SUR LES PMA

Il faut agir directement sur les capacités de production des PMA pour éviter qu'ils soient encore plus marginalisés (pertes de parts de marché) dans le commerce mondial.

L'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture des pays riches, qui mettrait un terme aux distorsions que ce soutien introduit dans le commerce international, est un aspect de la libéralisation multilatérale qui aura probablement des effets importants sur la réduction de la pauvreté dans les PMA à long terme. C'est une question essentielle pour les PMA car l'agriculture pèse très lourd dans leur économie, puisqu'elle représente 35 % du PIB, emploie 69 % de la population active et a fourni 24 % du total des exportations sur la période 1999-2001.

L'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture pourrait contribuer à réduire la pauvreté dans les PMA essentiellement du fait qu'elle empêchera que la faiblesse des cours internationaux et les importations bradées fassent obstacle à l'investissement et aux gains de productivité de l'agriculture des PMA.

Dans le débat international sur les mesures de soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE, on s'est surtout penché sur le cas du coton. Cela peut se comprendre, car le coton est le produit pour lequel les effets néfastes sur la pauvreté des mesures de soutien ont été le plus clairement mis en évidence (voir encadré 13). Toutefois, dans la pratique, même si le coton est un produit d'exportation très important pour plusieurs PMA, les mesures de soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE n'ont un impact négatif que sur une proportion relativement modique du total des exportations des PMA (voir analyse ci-après). L'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture pourrait contribuer à réduire la pauvreté dans les PMA essentiellement du fait qu'elle empêchera que la faiblesse des cours internationaux et les importations bradées fassent obstacle à l'investissement et aux gains de productivité de l'agriculture des PMA.

Néanmoins, les effets de l'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE sur les PMA seront complexes. Ils dépendront de ce que les PMA produisent, exportent et importent actuellement et de ce qu'ils pourraient produire, exporter et importer à l'avenir. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, au chapitre 2, les PMA sont de plus en plus tributaires de l'importation de produits alimentaires. A court terme, l'élimination progressive des mesures de soutien agricole se traduira par une hausse des prix

ENCADRÉ 13. L'IMPACT DES SUBVENTIONS AUX CULTIVATEURS DE COTON

Les subventions que certains pays industriels versent à leurs producteurs de coton ont d'importants effets négatifs sur certains PMA. Ces effets — qui se transmettent par l'intermédiaire de la chute du cours du coton sur le marché mondial — sont particulièrement ressentis dans les PMA spécialisés dans la production de coton. En valeur, le Mali est le premier exportateur de coton parmi les PMA. Toutefois, le Bénin, le Burkina Faso et le Tchad sont plus tributaires de l'exportation de ce produit qui représente une part considérable du total de leurs exportations. En 1999–2001, cette part était comprise entre 60,3 et 77,9 % et la production de coton représentait entre 5,0 et 9,4 pour cent du PIB de ces pays.

Les subventions dépriment le cours mondial du coton. Selon certaines estimations, postulant que le cours international du coton aurait été de 12 cents plus élevé en 2001 qu'il ne l'était en fait si les États-Unis avaient cessé de subventionner ce produit, on a pu calculer que le manque à gagner des pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, en termes de recettes en devises, aurait été de 250 milliards de dollars (Badine et al., 2002). Faisant une analyse similaire fondée sur une hypothèse de 11 cents, Oxfam a estimé ce manque à gagner à 302 millions de dollars (Oxfam, 2003). Ce montant se répartit comme suit: Bénin, 33 millions de dollars; Burkina Faso, 28 millions de dollars; Éthiopie, 5 millions de dollars; Guinée, 3 millions de dollars; Madagascar, 3 millions de dollars; Malawi, 2 millions de dollars; Mali, 43 millions de dollars; Mozambique, 6 millions de dollars; Ouganda, 5 millions de dollars; République centrafricaine, 2 millions de dollars; République-Unie de Tanzanie, 21 millions de dollars; Somalie, 1 million de dollars; Soudan, 17 millions de dollars; Tchad, 16 millions de dollars; Togo, 16 millions de dollars et Zambie, 8 millions de dollars.

Des simulations ont montré que si l'industrie du coton était totalement libéralisée, c'est-à-dire si l'on supprimait à la fois les obstacles au commerce et les aides à la production (parallèlement à une libéralisation de tous les autres marchés des produits primaires), le cours du coton serait plus élevé. Selon les estimations, au cours des dix prochaines années, le prix du coton augmenterait en moyenne de 12,7 pour cent. Le commerce mondial du coton augmenterait de 5,8 pour cent et les exportations de coton de l'Afrique de 12,6 pour cent (FMI, 2003a).

des produits alimentaires et une forte pression sur la balance des paiements de nombreux PMA.⁶

Les modèles employés pour estimer les effets de l'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture dans l'OCDE donnent des résultats contradictoires, puisque Hoekman et al. (2002) constatent que cette élimination entraînerait des gains de bien-être pour les PMA tandis que Peters (2004) obtient un résultat opposé.⁷ Il est probable que les modèles sous-estiment les avantages que l'élimination du soutien à l'agriculture dans l'OCDE apporterait aux PMA pour trois raisons au moins. Premièrement, ils postulent que les facteurs de production sont pleinement utilisés. Ils se concentrent sur les produits agricoles bénéficiant d'un soutien sans tenir compte des éventuels produits de substitution. Leur point de départ est la structure actuelle de la production et du commerce des produits agricoles, qui est en grande partie déterminée par les mesures de soutien à l'agriculture et non par l'avantage comparatif. A long terme, les PMA qui jouissent d'un avantage comparatif pour l'agriculture devraient être favorisés par l'élimination progressive des mesures de soutien. D'après Cline (2004), bien que de nombreux PMA soient importateurs nets de produits alimentaires, plus de la moitié d'entre eux ont un avantage comparatif pour la production de ces produits.

Bien que de nombreux PMA soient importateurs nets de produits alimentaires, plus de la moitié d'entre eux ont un avantage comparatif pour la production de ces produits.

L'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture est importante pour les PMA car dans beaucoup d'entre eux, pour obtenir une réduction importante et durable de la pauvreté, il faut accroître la productivité de l'agriculture et exploiter la complémentarité entre l'agriculture et les autres activités économiques. En l'absence de cette complémentarité, on risque de voir apparaître des îlots de prospérité dans un océan de pauvreté. Les effets nocifs du soutien de l'agriculture sont justement dus au fait qu'il encourage cette désarticulation de l'économie, ce qui empêche l'intégration de l'économie agraire dans l'économie marchande et entrave le développement des marchés nationaux. Le scénario le plus pessimiste en ce qui concerne l'évolution de la pauvreté dans les PMA est celui qui se réaliserait en cas d'accélération de l'exode rural due à l'impossibilité de trouver des moyens de subsistance dans les campagnes alors qu'en même temps la création d'emplois non agricoles dans les centres urbains resterait insuffisante. La conjugaison d'une large libéralisation du

commerce extérieur des PMA et d'une augmentation des mesures de soutien dans les pays riches pourrait bien faire de ce scénario catastrophe une réalité dans certains PMA.

La situation est d'autant plus inquiétante que de nombreux PMA ne se sont pas contentés de prendre d'importantes mesures de libéralisation du commerce extérieur mais ont en outre réduit toutes sortes de mesures de soutien à leur propre agriculture. Cela est dû au fait qu'avant les programmes d'ajustement structurel, ces pays menaient une politique agricole qui consistait à taxer les cultures d'exportation tout en subventionnant les cultures vivrières. Ce soutien a été considérablement réduit, ce qui a, entre autres, fait avorter la révolution verte dans les PMA d'Afrique. Les efforts faits par les PMA pour réduire les distorsions de leur agriculture sont voués à l'échec en raison des distorsions de l'agriculture des autres pays.

Les efforts faits par les PMA pour réduire les distorsions de leur agriculture sont voués à l'échec en raison des distorsions de l'agriculture des autres pays.

Pour illustrer les liens entre le soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE et la production et le développement de l'agriculture dans les PMA, il est utile de comparer les produits bénéficiant de mesures de soutien dans les pays développés et dans les PMA. Cette comparaison n'est pas simple car les nomenclatures employées pour estimer le soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE diffèrent de celles employées pour calculer la production agricole des autres pays. Les statistiques relatives aux mesures de soutien à l'agriculture et à la production agricole dans les pays de l'OCDE sont établies par l'OCDE, alors que les statistiques les plus complètes relatives à la production agricole des autres pays sont établies par la FAO. De plus, pour faire une évaluation complète de l'impact que pourraient avoir les mesures de soutien à l'agriculture des pays développés sur la production agricole des PMA, il faudrait analyser non seulement les produits bénéficiant de mesures de soutien, mais aussi leurs substituts, tant bruts que transformés (Herrmann, 2003a).

Le tableau 45 donne la liste de tous les produits actuellement soutenus dans les pays de l'OCDE, quels que soient la nature et le niveau du soutien, qui sont également produits dans des PMA.⁸ Il montre l'importance de ces produits pour les PMA en termes de production totale et de production par habitant. Il indique aussi la proportion de la production des PMA rapportée à celle des pays de l'OCDE. Les produits qui sont soutenus dans les pays développés et qui ont une grande importance dans les PMA sont les haricots, la viande bovine, le coton, le maïs, le lait, les pommes de terre, le riz, le sorgho, le sucre et le blé. Certains de ces produits sont nettement plus soutenus que les autres. D'après les estimations de l'OCDE, la moyenne du soutien aux producteurs par tonne sur la période 1991–2001 était particulièrement élevée dans le cas de la laine, de la viande ovine, de la viande bovine, de la viande de volailles, du riz, de la viande porcine, des œufs, des graines oléagineuses (colza, soja, tournesol), du lait, des céréales secondaires (avoine, orge, sorgho), du sucre raffiné, du blé et du maïs. Le niveau estimatif du soutien global aux producteurs, par tonne, allait de 72 dollars pour le maïs à 3 020 dollars pour la laine.⁹

Les PMA qui souffrent le plus des mesures de soutien à l'agriculture sont ceux qui sont très spécialisés dans ces produits ou leurs substituts. Le tableau 46 indique quels sont les cinq premiers PMA producteurs des produits et substituts en question.¹⁰ Les cinq premiers producteurs parmi les PMA sont classés d'après leur production globale en tonne et non leur production par habitant. Cela signifie que ces pays sont ceux qui retireront probablement le plus d'avantages globaux de l'élimination progressive des mesures de soutien mais que, par rapport à leur population, d'autres PMA pourraient aussi en retirer des avantages importants. Par exemple, les PMA qui retireront probablement le plus d'avantages en termes absolus de l'élimination progressive des mesures de

TABLEAU 45. LES PRODUITS BÉNÉFICIAIRES DE MESURES DE SOUTIEN DANS LES PAYS DE L'OCDE^a
ET LEUR IMPORTANCE POUR LES PMA, 1991–2000

Rang	Production annuelle moyenne des PMA				Production annuelle moyenne des PMA en pourcentage de la production annuelle moyenne des pays de l'OCDE			
	En tonnes		En kg/habitant		%, en tonnes		%, en kg/habitant	
10 premiers								
1	Riz	61 155 943	Riz	102,7	Fèves de café ^b	35 747,4	Fèves de café ^b	50 713,6
2	Sucre	34 289 431	Sucre	60,8	Riz	255,0	Riz	354,4
3	Maïs	15 628 671	Maïs	26,1	Haricots	64,7	Haricots	90,4
4	Lait (vache)	10 267 425	Lait (vache)	17,1	Sorgho	56,3	Sorgho	79,0
5	Sorgho	9 844 374	Sorgho	16,5	Tabac	27,6	Tabac	38,7
6	Blé	6 522 028	Blé	10,9	Viande ovine	21,1	Ail	28,8
7	Pommes de Terre	5 637 666	Pommes de Terre	9,4	Ail	20,5	Viande ovine	26,8
8	Coton	3 248 227	Coton	5,4	Coton	18,9	Coton	26,3
9	Haricots	3 134 699	Haricots	5,2	Sucre	16,3	Sucre	21,1
10	Viande bovine	2 189 747	Viande bovine	4,3	Oignons	13,0	Oignons	18,2
20 premiers								
11	Œufs	1 376 286	Orge	4,2	Viande bovine	9,2	Viande bovine	13,7
12	Orge	1 222 525	Œufs	2,3	Pommes de Terre	7,1	Pommes de Terre	9,9
13	Oignons	1 154 560	Oignons	1,9	Laine	6,4	Laine	8,9
14	Tomates	1 129 871	Tomates	1,9	Maïs	5,8	Maïs	8,0
15	Viande de volaille	880 889	Viande de volaille	1,5	Œufs	5,3	Œufs	7,3
16	Fèves de café ^b	802 350	Fèves de café ^b	1,3	Lait (vache)	4,4	Lait (vache)	6,1
17	Porc	548 852	Colza	1,2	Tournesol	4,3	Tomates	5,7
18	Viande ovine	514 498	Viande ovine	1,0	Tomates	4,1	Tournesol	5,2
19	Raisin	504 773	Porc	0,9	Viande de volaille	3,5	Viande de volaille	4,9
20	Tabac	332 715	Raisin	0,9	Blé	3,2	Blé	4,5
30 premiers								
21	Colza	326 920	Tournesol	0,7	Choux	2,7	Choux	3,8
22	Fèves de soja	269 086	Tabac	0,6	Épinard	2,1	Colza	3,6
23	Tournesol	243 646	Fèves de soja	0,5	Colza	2,1	Épinard	2,9
24	Choux	223 572	Choux	0,4	Porc	2,0	Porc	2,7
25	Ail	113 516	Ail	0,2	Poivre, rouge	1,8	Poivre, rouge	2,5
26	Laine	81 998	Laine	0,1	Orge	1,6	Orge	2,4
27	Avoine	53 511	Avoine	0,1	Raisin	1,5	Mandarines	1,6
28	Mandarines	50 104	Mandarines	0,1	Mandarines	1,1	Raisin	1,4
29	Poivre, rouge	46 376	Poivre, rouge	0,1	Concombres	0,8	Concombres	1,1
30	Pommes	30 810	Pommes	0,1	Fèves de soja	0,4	Avoine	0,5
Autres								
31	Concombres	30 394	Concombres	0,1	Avoine	0,4	Fèves de soja	0,4
32	Épinards	22 817	Épinards	0,0	Pommes	0,2	Pommes	0,3
33	Poires	4 120	Poires	0,0	Poires	0,1	Poires	0,1
34	Fraises	0	Fraises	0,0	Fraises	0,0	Fraises	0,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données ESP/ESC de l'OCDE et les données de la FAO en ligne sur la production agricole.

Note: Sont inclus dans ce tableau tous les produits qui bénéficient d'un soutien dans les pays de l'OCDE, quels qu'en soient la nature et le niveau. Ce soutien prend généralement la forme de subventions, mais pas seulement. Les pays de l'OCDE soutiennent la production d'oléagineux (colza, soja, tournesol) et de céréales secondaires (orge, avoine, sorgho). Dans le présent tableau, ces subventions globales sont ventilées par produit.

a Les produits sont classés dans l'ordre de la production annuelle moyenne en tonnes.

b Parmi les pays de l'OCDE, le Mexique est le seul qui fournisse un soutien aux producteurs de café, ce soutien prenant la forme d'une subvention à la consommation.

soutien à la riziculture sont le Bangladesh, le Cambodge, Madagascar, le Myanmar et le Népal, qui sont parmi les principaux producteurs mondiaux de riz, mais aussi le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Niger et l'Ouganda, qui sont d'importants producteurs de substituts du riz (tableau 46).

Pour estimer l'impact quantitatif des mesures de soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE sur les PMA, il faudrait faire des études de cas par pays, ce à quoi s'emploie actuellement la FAO pour quelques-uns d'entre eux. Toutefois, on peut se faire une idée approximative en estimant ce que les PMA auraient gagné si leur production avait été autant subventionnée que celle des pays de l'OCDE. Si l'on multipliait le paiement moyen par tonne reçu par les agriculteurs

TABLEAU 46. PRODUITS BÉNÉFICIAIRES D'UN SOUTIEN DANS LES PAYS DE L'OCDE ET CINQ PREMIERS PMA PRODUCTEURS DE CES PRODUITS^a, SUR LA BASE DE LA PRODUCTION ANNUELLE MOYENNE EN TONNES, 1991-2000

	Produits du règne animal				Cultures primaires																																	
	Viandes		Autres		Céréales			Oléagineux	Fruits				Légumes					Autres	Textiles																			
	Viande bovine	Porc	Viande de volaille	Viande ovine	Œufs	Lait (vache)	Orge	Mais	Avoine	Riz	Sorgho	Blé	Colza	Fèves de soja	Tournesol	Pommes	Raisin	Mandarines	Poires	Fraises	Haricots	Choux	Concombres	Ail	Oignons	Poivrier, rouge	Pommes de terre	Épinards	Tomates	Fèves de café	Sucre	Coton	Laine	Tabac				
PMA producteurs de produits équivalents^b																																						
Afghanistan			1			2						1			4	1	1		1														2					
Angola																5																						
Bangladesh	4		2		1	3			1		2	1										1	1	2	3		1	1	5	1				3				
Bénin																											1		4					2				
Bhoutan																3											3							3				
Burkina Faso											2																4											
Burundi																						4																
Cambodge		1							4					3																								
Érytrée							5																															
Éthiopie	3		3	3	3	4	1	2	1		3	4	2	5		5	4					3	2								2			3				
Haïti																		3											2									
Lesotho									2																													
Madagascar	5	3							5							2	4		2			5	3				5			4	4							
Malawi								3														3						3								1		
Mali											4																								1			
Mozambique																5																						
Myanmar		2	1			2				2			2	1								1			1	1						3				2		
Népal							4	4		3		3																										
Niger																											2											
Ouganda		4											1									2					4		4					1				
Sénégal			4																					4														
Somalie				4																																		
Soudan	1			2	5	1				1	5			3											3	5			1	2	4	1				1		
Rép. dém. du Congo		5							5													4	5									3						
Rép. dém. pop. lao																		1																			5	
Rép.-Unie de Tanzanie	2					4				1		5			2									5		5				3	5						4	
Tchad																																			5			
Yémen			5	5			3									4	2	2	3					2	4	5	2								4			
Zambie													4						4																			
PMA producteurs de produits de substitution^b																																						
Afghanistan																																		5				
Angola																																		2				
Bangladesh	5	5	5	5																																	1	
Burkina Faso							3	3	3	3	3	3																										1
Burundi																5	5	5	5	5																		1
Éthiopie	2	2	2	2			2	2	2	2	2	2										5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
Madagascar																																						5
Mali							4	4	4	4	4	4																										
Mozambique														5	5	5																						
Myanmar														2	2	2																						3
Népal	4	4	4	4																															4			
Niger							1	1	1	1	1	1																										
Ouganda							5	5	5	5	5	5				1	1	1	1	1			3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3		
Rép. centrafricaine																																						4
Rép. dém. du Congo	3	3	3	3									4	4	4																							
Rép.-Unie de Tanzanie																																						
Rwanda																																						
Sénégal														3	3	3																						
Somalie																																				1		
Soudan	1	1	1	1										1	1	1																			2			

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données ESP/ESC de l'OCDE et les données de la FAO en ligne sur la production agricole.

Note: Sont inclus dans ce tableau tous les produits qui bénéficient d'un soutien dans les pays de l'OCDE, quels qu'en soient la nature et le niveau. En général, ce soutien prend la forme d'une subvention, mais pas uniquement.

a Le premier PMA producteur de chacun des produits est identifié par le chiffre 1 et le cinquième par le chiffre 5. Dans le cas des fraises, il n'y a pas de PMA producteur important de produit équivalent; dans le cas de l'orge et du colza, seuls deux PMA produisent des produits équivalents; dans le cas des épinards, ils ne sont que trois; et dans le cas des poires, ils ne sont que quatre. Pour tous les autres produits, il y a au moins cinq PMA producteurs d'équivalents. Aucun produit de substitution n'a été identifié pour les œufs, le café et le tabac.

b Les produits "équivalents" sont les produits qui figurent dans la base de données de la FAO sur la production agricole qui peuvent être directement comparés à des produits bénéficiant d'un soutien dans les pays de l'OCDE, tandis que les produits "de substitution" sont les produits qui ont des propriétés similaires aux produits bénéficiant d'un soutien dans les pays de l'OCDE. La catégorie des produits "équivalents" ne contient que des produits non transformés, alors que pour la catégorie des produits "de substitution" on a tenu compte à la fois du produit brut et du produit transformé. Pour une description détaillée de la méthode, voir Herrmann (2003a).

c Le Mexique est le seul des pays de l'OCDE qui soutienne la production de café, sous la forme d'une subvention à la consommation.

de l'OCDE par la production moyenne des PMA durant les années 90, les agriculteurs des PMA auraient reçu environ 11,7 milliards de dollars par an.¹¹ En moyenne, cela équivaut à 7 % du PIB de ces pays pendant cette période. Plus de la moitié de ce montant (7,9 milliards de dollars) serait imputable au soutien de la riziculture. Si les producteurs de viande bovine, de sucre, de viande ovine, de sorgho, de maïs et de blé des PMA avaient reçu les mêmes subventions que ceux de l'OCDE sur la période 1991-2001, le montant reçu pour chacun de ces produits aurait été respectivement de 857 millions, 741 millions, 605 millions, 434 millions, 382 millions et 311 millions de dollars.

Une des approches proposées consisterait à supprimer les subventions visant les produits vendus à certains groupes de pays. Par exemple, le gouvernement français a proposé de supprimer les subventions à l'exportation de toutes les marchandises destinées à l'Afrique. Cette proposition est importante car elle reconnaît implicitement que les mesures de soutien à l'agriculture des pays développés ont des effets néfastes, mais elle risque de créer un double prix sur le marché mondial, si bien que les prix payés par les pays non africains pour leurs importations de produits alimentaires seraient toujours très bas tandis que les pays africains paieraient un prix relativement élevé. On peut se demander si une telle situation serait dans l'intérêt des pays d'Afrique et si elle est même possible. En effet, les pays d'Afrique pourraient alors acheter des produits agricoles d'origine européenne par l'intermédiaire de pays tiers plutôt que directement à l'Union européenne. Pour promouvoir la production agricole des pays en développement, il paraît beaucoup plus rationnel de miser sur une élimination progressive des subventions à l'exportation vers tous les pays en même temps. Toutefois, on pourrait commencer le processus en donnant la priorité à des produits agricoles stratégiques particulièrement importants pour les pays en développement les plus pauvres. Si l'on optait pour cette solution en prenant comme pays de référence les PMA, le classement des produits donné au tableau 45 serait important. Selon la méthode de calcul employée, les produits stratégiques essentiels seraient, dans l'ordre alphabétique, l'ail, le blé, le coton, les haricots, le lait, le maïs, les oignons, les pommes de terre, le riz, le sorgho, le sucre, la viande bovine et la viande ovine. Le café est un produit important pour les PMA, mais le soutien accordé par les pays de l'OCDE aux caféiculteurs n'est pas un problème puisque la production des PMA est beaucoup plus importante que celle de l'OCDE et que les aides versées par les pays de l'OCDE sont modiques comparées à celles dont bénéficient d'autres produits.¹² Toutefois, si l'on tient compte des produits de substitution et des produits équivalents mentionnés dans le tableau 46, cette élimination partielle du soutien ne serait qu'un pis-aller et il serait préférable d'opter pour une approche globale.

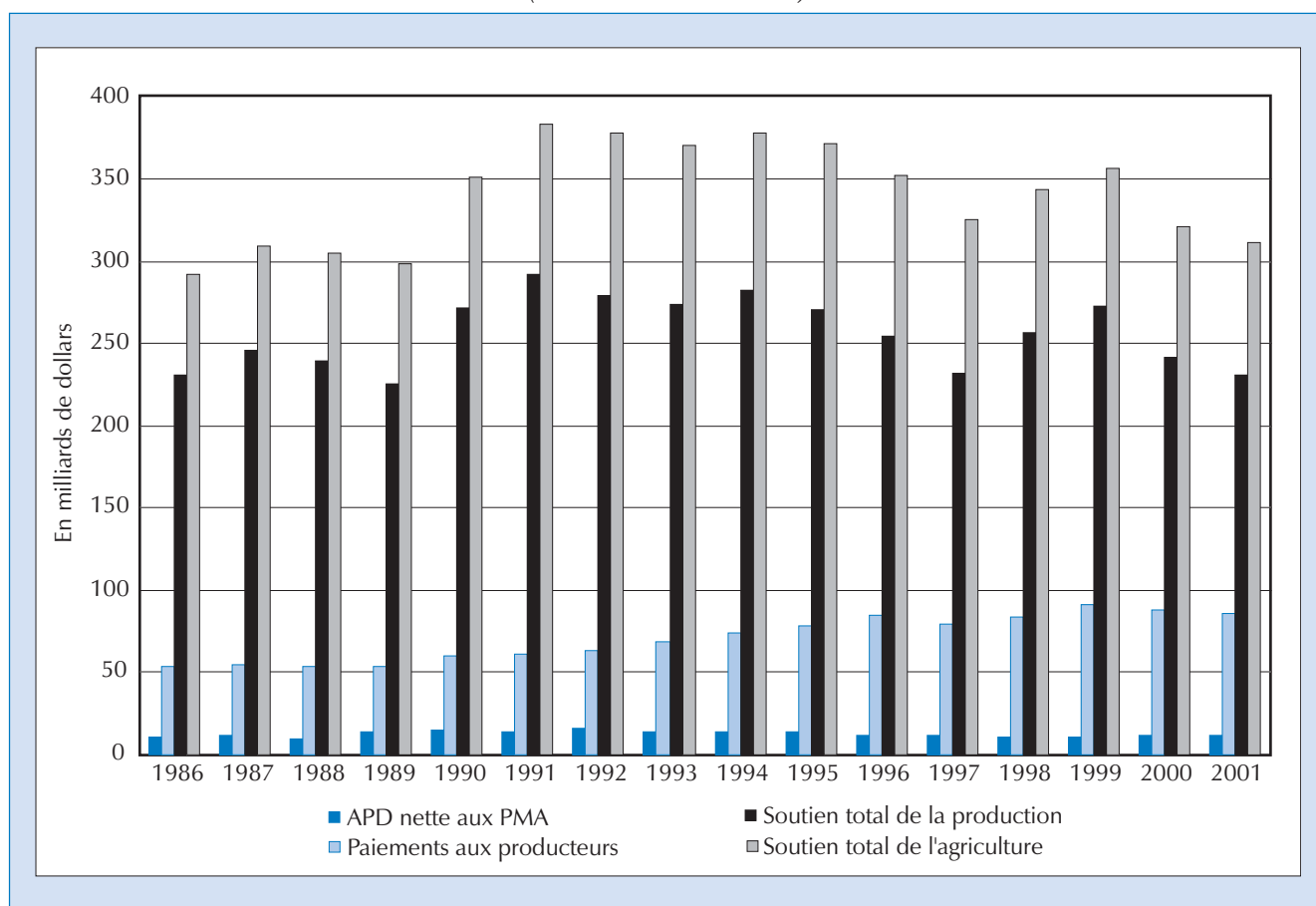
Enfin, il convient de souligner que, pour que les PMA puissent tirer le meilleur parti de l'élimination progressive des mesures de soutien à l'agriculture, il faudrait que cette élimination soit associée à un accroissement de l'aide financière et de l'assistance technique internationales afin d'accroître la productivité et d'améliorer la commercialisation de leur agriculture. L'agriculture étant une activité très importante dans les PMA, il est inquiétant qu'en valeur réelle l'aide internationale à cette activité ait diminué de moitié entre les années 80 et les années 90. Le graphique 38 montre qu'en 2001 les aides budgétaires aux agriculteurs des pays de l'OCDE — c'est-à-dire le total des montants versés aux producteurs — étaient sept fois plus élevées que le total de l'APD en faveur des PMA. En 2001, les flux nets d'APD aux PMA auraient doublé si 14 pour cent des soutiens financiers aux producteurs agricoles de l'OCDE y avaient été consacrés. On peut donc faire beaucoup pour réduire la

Il paraît beaucoup plus rationnel de miser sur une élimination progressive des subventions à l'exportation vers tous les pays en même temps. Toutefois, on pourrait commencer le processus en donnant la priorité à des produits agricoles stratégiques particulièrement importants pour les pays en développement les plus pauvres.

L'agriculture étant une activité très importante dans les PMA, il est inquiétant qu'en valeur réelle l'aide internationale à cette activité ait diminué de moitié entre les années 80 et les années 90.

GRAPHIQUE 38. VERSEMENTS NETS^a D'APD DES PAYS DE L'OCDE EN FAVEUR DES PMA, COMPARÉS AU SOUTIEN^b DE CES PAYS À LEUR AGRICULTURE, 1986–2001

(en milliards de dollars)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données ESP/ESC de l'OCDE.

a Le montant net de l'APD comprend les décaissements nets, y compris les flux multilatéraux imputés.

b Les données relatives à 2001 étaient provisoires au moment où le calcul a été fait.

pauvreté non seulement en supprimant les soutiens à l'agriculture dans les pays riches, mais aussi en accroissant l'aide internationale pour promouvoir l'agriculture des PMA.

C. De l'importance des mesures d'application générale au-delà de la libéralisation du commerce international

1. IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES CONTRAINTES INTERNATIONALES

Pour se faire une idée des mesures d'application générale dans le domaine du commerce international qui pourraient avoir le plus d'effets sur la pauvreté dans les PMA, il faut se poser les questions suivantes:

- Quels sont les aspects du régime du commerce international qui ont le plus d'effets négatifs sur les exportations et la production des PMA?
- Quels sont les aspects de l'exportation et de la production qui sont les plus importants pour lutter contre la pauvreté dans les PMA?

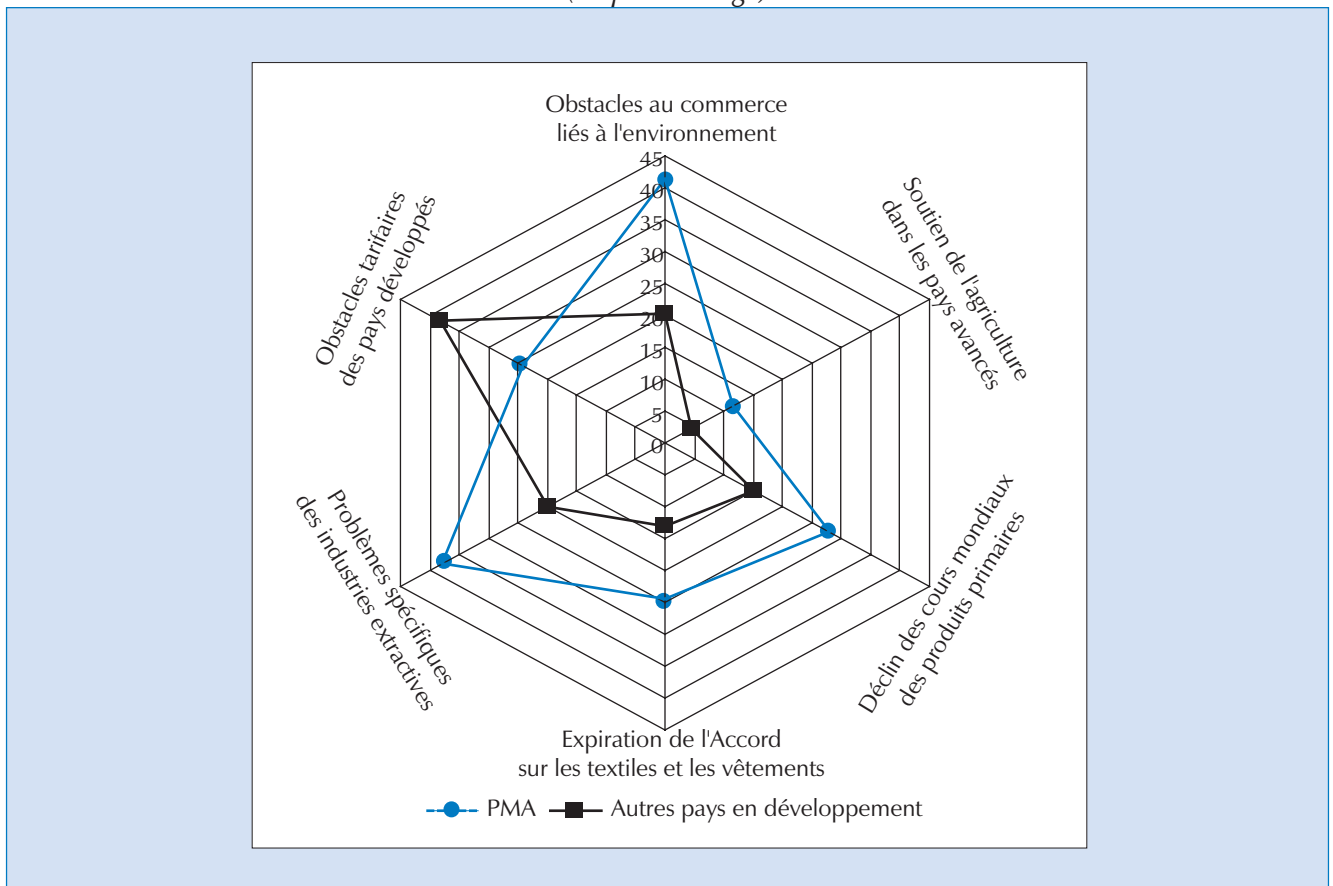
Le graphique 39 donne une estimation de la proportion des exportations des PMA et des autres pays en développement susceptible d'être affectée par six types de contraintes internationales sur la période 1999-2001. Ces contraintes sont les suivantes: obstacles au commerce liés à l'environnement (y compris les normes sanitaires et phytosanitaires et les normes techniques concernant les produits);¹³ restrictions à l'importation des pays développés (mesurées par la proportion des exportations qui ne sont pas admises en franchise de droits de douane sur les marchés de ces pays); expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements; mesures de soutien à l'agriculture des pays développés; baisse des cours des produits primaires sur le marché mondial; et difficultés particulières liées aux industries extractives (pétrole, gaz et minéraux).¹⁴ Cette dernière contrainte a des aspects à la fois nationaux et internationaux et ce sont ces derniers que nous analyserons ici.

Le graphique 39 permet de formuler plusieurs conclusions.

Premièrement, les exportations des PMA dans leur ensemble sont plus affectées que celles des autres pays en développement par cinq des six aspects ci-dessus du système commercial international. La proportion des exportations des PMA (en valeur) affectée par des obstacles au commerce liés à

La proportion des exportations des PMA (en valeur) affectée par des obstacles au commerce liés à l'environnement, par les problèmes associés aux industries extractives, par la baisse des cours des produits primaires, par les mesures de soutien à l'agriculture des pays développés et par expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements est plus de deux fois plus élevée que celle des exportations des autres pays en développement.

GRAPHIQUE 39. PART DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DES PMA ET DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AFFECTÉES PAR DIVERS OBSTACLES, MOYENNE 1999–2001
(en pourcentage)



Source: Herrmann (2003b).

Note: Les obstacles tarifaires des pays développés sont l'inverse de la part de marchandises bénéficiant d'un accès en franchise de droits sur leurs marchés, qui est un des indicateurs employés pour suivre la réalisation de l'objectif 8 des Objectifs de développement du Millénaire. L'admission en franchise de droits ne concerne pas les armes et munitions. Les obstacles au commerce liés à l'environnement sont ceux définis dans Fontagné, von Kirchbach et Mimouni (2001). Il s'agit des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des obstacles techniques au commerce (OTC) qui sont généralement motivés par la volonté de protéger l'environnement, la faune et la flore sauvages, la santé des végétaux et des animaux et la santé et la vie des personnes.

l'environnement, par les problèmes associés aux industries extractives, par la baisse des cours des produits primaires, par les mesures de soutien à l'agriculture des pays développés et par expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements est plus de deux fois plus élevée que celle des exportations des autres pays en développement. La seule contrainte qui fait exception est celle des restrictions à l'importation dans les pays développés. Sur la période 1999-2001, le pourcentage des exportations (à l'exclusion des armes et munitions) qui n'étaient pas admises en franchise de droits était de 38 pour cent pour les autres pays en développement et de 24 pour cent pour les PMA.¹⁵ Toutefois, compte tenu des nouvelles initiatives d'accès préférentiel aux marchés, il est probable qu'une moyenne sur cinq ans reflète mieux la situation relative de ces deux groupes de pays.

La contrainte la plus importante pour l'ensemble des PMA est celle constituée par les obstacles au commerce liés à la protection de l'environnement, qui affectaient 42 pour cent de leurs exportations sur la période 1999-2001.

Deuxièmement, les aspects du système commercial international qui affectent le plus les exportations des PMA sont ceux liés aux produits. La contrainte la plus importante pour l'ensemble des PMA est celle constituée par les obstacles au commerce liés à la protection de l'environnement, qui affectaient 42 pour cent de leurs exportations sur la période 1999-2001. Vient ensuite le problème lié au développement des industries extractives, qui affectait 38 pour cent des exportations des PMA durant la même période, et le déclin des cours internationaux des produits primaires, qui affectait 28 pour cent de ces exportations. Les mesures de soutien à l'agriculture sont une autre contrainte liée aux produits. Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, leurs effets négatifs se manifestent plutôt par le fait que les importations sont bradées, ce qui déprime la production intérieure, que par des obstacles à l'exportation des produits des PMA dans la plupart des cas (l'exception majeure étant celle des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale producteurs de coton). En ce qui concerne les produits équivalents, on estime que 11 pour cent des exportations des PMA étaient affectées par les mesures de soutien à l'agriculture des pays développés. Toutefois, ce chiffre, de même que l'estimation pour les autres pays en développement, serait plus élevé si l'on tenait compte des produits de substitution et des effets du soutien à l'agriculture sur les possibilités de diversification.

Troisièmement, outre les problèmes liés aux produits, l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements posera de nombreuses difficultés aux PMA. Cette transformation du système commercial international affectera 24 pour cent du total de leurs exportations. Comme leur industrie des textiles et des vêtements s'est développée grâce à l'accès préférentiel aux marchés, le problème le plus urgent sera de s'adapter pour rester compétitif dans le nouvel environnement commercial. Les autres aspects de ce problème sont décrits dans l'encadré 14.

Enfin, il convient de souligner que le graphique 39 concerne les PMA ou les autres pays en développement dans leur ensemble mais qu'au sein de ces groupes de pays, certains sont beaucoup plus sensibles à ces contraintes que les autres. Dans le cas des PMA, les problèmes associés aux industries extractives sont évidemment pertinents pour ceux qui sont spécialisés dans l'exportation de pétrole ou d'autres produits minéraux. Les problèmes associés à l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements sont pertinents pour ceux qui se sont spécialisés dans l'industrie des textiles et des vêtements. Les mesures de soutien à l'agriculture sont particulièrement importantes pour ceux qui exportent du coton ou pour ceux qui sont très spécialisés dans d'autres productions agricoles. Le déclin ou l'instabilité des prix des produits primaires sont pertinents pour les PMA tributaires de l'exportation de ces produits.

ENCADRÉ 14. L'EXPIRATION DE L'ACCORD SUR LES TEXTILES ET LES VÊTEMENTS

Depuis 1974 jusqu'à la fin du Cycle d'Uruguay, le commerce international des textiles était encadré par l'Arrangement multi-fibres (AMF) et, depuis 1995, il est régi par l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV). Bien que le but de l'OMC ait été de transformer en droits de douane toutes les restrictions quantitatives (c'est ce qu'on appelle la tarification), l'ATV a permis de maintenir des restrictions quantitatives sous forme de contingents visant certains produits. En outre, le commerce des textiles et des vêtements se caractérisait par des exceptions au principe NPF, en vertu duquel tous les membres du système commercial multilatéral doivent appliquer le même traitement à tous les autres membres. Dans le cadre des accords régissant le commerce des textiles, les membres étaient autorisés à appliquer un traitement inégal, c'est-à-dire qu'ils pouvaient fixer des contingents d'importation différents pour les textiles exportés par différents pays. Toutefois, alors que pour la plupart des pays exportateurs, il y avait d'importants obstacles à l'importation, les PMA et les pays considérés comme petits fournisseurs de textiles bénéficiaient d'un accès préférentiel. Ce système établissait une marge de préférence considérable en faveur des PMA.

C'est grâce à cela que certains PMA ont réussi à diversifier leurs exportations et à devenir moins tributaires de l'exportation des produits primaires. Comme le montre le graphique 2 du présent encadré, ce sont plus particulièrement les PMA d'Asie qui ont tiré parti des préférences. Leurs exportations de textiles représentaient 61 pour cent du total de leurs exportations de marchandises, alors que la proportion n'était que de 2 pour cent dans le cas des PMA d'Afrique. Sur la période 1999-2001, les exportations de 14 PMA d'Asie représentaient 94,2 pour cent du total des exportations de textiles des 49 PMA.

L'Accord sur les textiles et les vêtements comporte un calendrier de dix ans pour intégrer le commerce des textiles et des vêtements dans le régime ordinaire du GATT. En vertu de ce calendrier, un premier groupe de produits (au moins 16 pour cent de toutes les catégories pertinentes) a été intégré dans le régime ordinaire entre 1995 et 1997, un deuxième groupe (au moins 17 pour cent) l'a été entre 1998 et 2001, et un troisième groupe (18 pour cent) l'a été entre 2002 et 2004; un dernier groupe de produits (c'est-à-dire les 49 pour cent restants) devra être intégré le 1^{er} janvier 2005 au plus tard. Cette évolution a progressivement érodé la marge de préférence dont jouissaient les PMA et celle-ci aura complètement disparu en 2005 avec la suppression des contingents d'importation.

Toutefois, le résultat effectif dépendra aussi de la possibilité d'accorder aux PMA de façon unilatérale des préférences en matière d'accès aux marchés qui pourraient compenser les effets négatifs de l'expiration de l'ATV. Il est probable que la plupart des PMA non asiatiques ne souffriront guère de la suppression du régime d'encadrement du commerce des textiles mais, dans le cas des PMA d'Asie, la perte pourrait être importante. Ainsi, le Bangladesh et le Népal ont beaucoup accru ces dernières années leur production et leurs exportations de textiles grâce à l'accès préférentiel accordé par les pays développés, notamment ceux de l'UE et les États-Unis (Appelbaum, 2003). Après l'expiration de l'Accord, les PMA d'Asie devraient encore bénéficier d'importantes préférences en matière d'accès aux marchés de l'UE car ils ont droit aux préférences accordées en vertu de l'initiative Tout sauf les armes, mais ils auront perdu l'accès préférentiel au marché des États-Unis, n'ayant pas droit aux préférences accordées en vertu de l'AGOA.

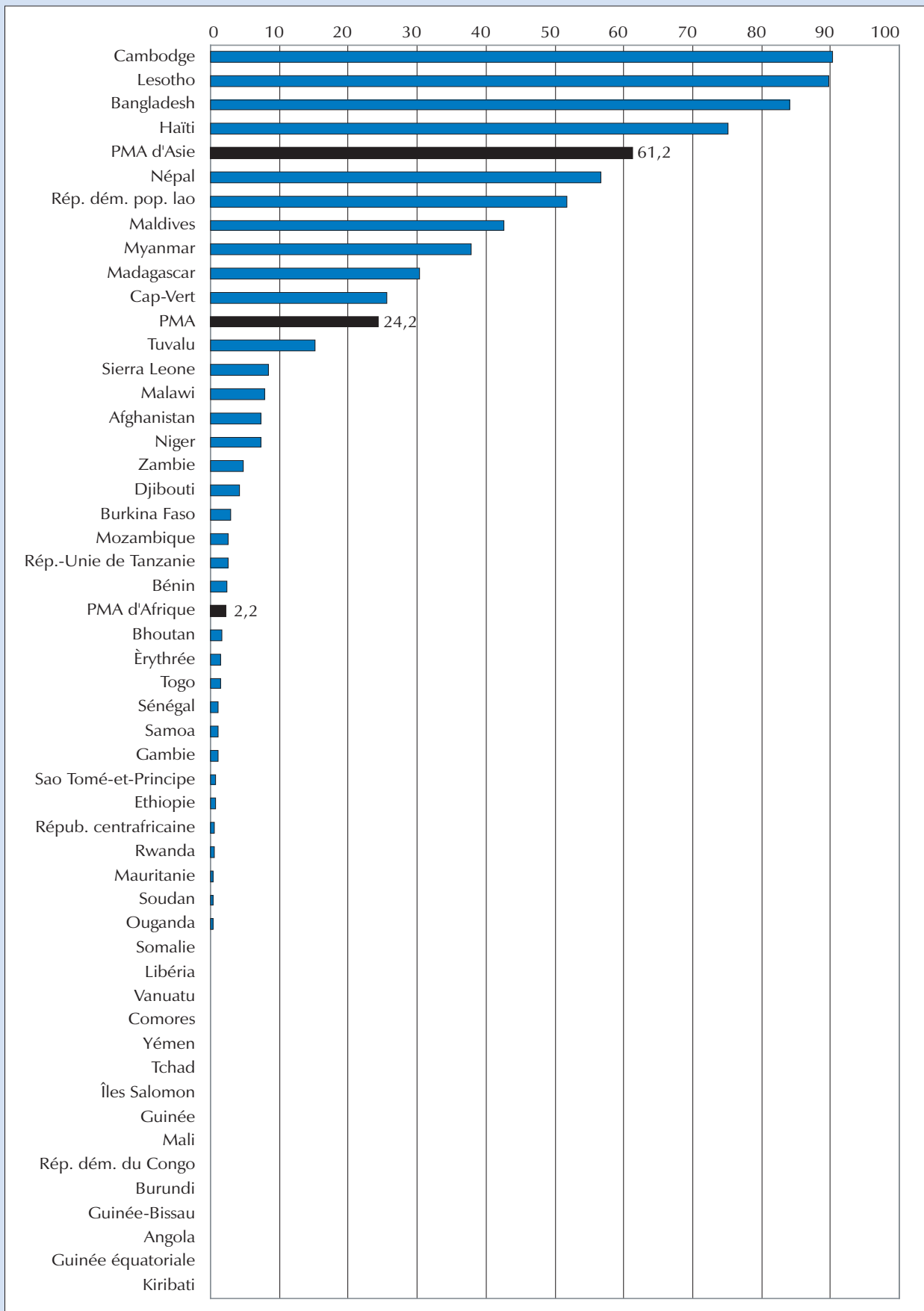
Actuellement, les États-Unis accordent un accès préférentiel aux PMA au moyen de trois mécanismes. En vertu de l'AGOA, ils accordent un ensemble de préférences aux PMA (et à d'autres pays) d'Afrique subsaharienne; en vertu de l'Initiative en faveur du bassin des Caraïbes, ils accordent une autre série de préférences à Haïti et à d'autres pays des Caraïbes; enfin, dans le cadre du Système généralisé de préférences, ils appliquent un schéma de préférences à tous les autres PMA, c'est-à-dire ceux d'Asie. Une des principales différences entre ces régimes concerne l'accès des textiles. L'accès des textiles et vêtements est relativement bon dans le cadre de l'AGOA et de l'Initiative en faveur du bassin des Caraïbes, mais très limité dans le cadre du SGP. Cela signifie que les PMA d'Asie, qui sont les PMA les plus spécialisés dans l'exportation de textiles, seront confrontés à l'érosion des préférences dont bénéficient leurs exportations de textiles vers le marché des États-Unis.

L'effet global de l'expiration de l'ATV, d'une part, et de la mise en place de mesures internationales d'aide, d'autre part, dépendra de l'interaction entre les modifications intervenues aux différents niveaux et de leurs effets sur d'autres variables économiques, telles que les flux d'investissement.

Le graphique 39 montre que, pour faire du commerce international un moyen plus efficace de réduire la pauvreté dans les PMA, il faut adopter une approche globale allant au-delà de la libéralisation multilatérale. Dans le cadre de cette approche, les questions liées aux produits primaires sont particulièrement importantes. Cela est dû en partie au fait qu'une grande proportion des exportations des PMA sont affectées par des contraintes internationales, mais aussi à l'étroite relation entre le fait d'être tributaire de l'exportation de ces produits et la pauvreté extrême, mis en évidence dans *Le rapport sur les pays les moins avancés 2002* et analysée au chapitre 3 du présent rapport. D'après nos estimations, 79 pour cent des personnes qui vivaient avec moins de 1 dollar par jour dans les PMA à la fin des années 90 étaient des habitants de PMA dont les principaux produits d'exportation étaient des produits primaires (CNUCED, 2002a: 157, tableau 31). Il est donc probable que les mesures d'application générale visant à desserrer les contraintes qui entravent la production et l'exportation des produits primaires

Encadré 14 (suite)

GRAPHIQUE 2 DE L'ENCADRÉ. LES EXPORTATIONS DE TEXTILES DES PMA, 1999–2001
(en pourcentage des exportations de marchandises)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données COMTRADE de l'ONU.

Note: Les produits textiles exportés sont ceux des sections 65, 82, 83, 84 et 85 de la CTCl, révision 2.

seront particulièrement efficaces pour réduire la pauvreté dans les PMA. Il faut en particulier se préoccuper du cas des PMA dont les principaux produits d'exportation sont des minéraux, des minerais et des métaux et où la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour est passée de 61 pour cent au début des années 80 à 82 pour cent à la fin des années 90. Comme nous l'avons vu au chapitre 4, cela est lié aux conflits civils qui ont affecté ces pays. Néanmoins, des mesures internationales visant à améliorer la situation des industries extractives, qui ne sont pas envisagées dans les actuelles analyses des effets de la libéralisation multilatérale du commerce (axées sur l'agriculture et l'industrie manufacturière), seront probablement très importantes.

2. LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE POLITIQUE INTERNATIONALE DES PRODUITS PRIMAIRES

L'omission de mesures visant à rompre le lien entre la pauvreté extrême et le fonctionnement du marché international des produits primaires est le péché majeur de l'approche internationale actuelle de la réduction de la pauvreté. Comme l'a dit le Président français Jacques Chirac dans son discours au Trente-deuxième Sommet des chefs d'État africains et français le 20 février 2003, il y a au sujet des produits primaires une sorte de conspiration du silence. Les solutions ne sont pas simples, mais rien ne justifie l'indifférence actuelle.

En fait, l'année dernière, on a commencé à avoir de nouvelles idées à ce sujet. À cet égard, le rapport de la réunion de personnes éminentes sur les problèmes des produits primaires demandé par l'Assemblée générale (CNUCED, 2003c) est particulièrement important. Il contient une série de propositions concrètes, y compris des propositions réalisables à court terme, qui appellent une action immédiate et urgente pour résoudre les graves crises subies par certains sous-secteurs de produits de base ces dernières années, des propositions réalisables à moyen terme comprenant une réorientation réaliste des politiques nationales et internationales et des propositions à long terme au sujet desquelles il faudrait engager un débat dès aujourd'hui. Les personnes éminentes auteurs du rapport ont considéré comme particulièrement prioritaires les mesures suivantes:

- amélioration de l'accès aux marchés, de façon équitable et prévisible, pour les produits primaires particulièrement importants pour les pays en développement (à court terme dans le cadre des négociations de l'OMC, y compris en ce qui concerne les mesures de soutien à l'agriculture);
- moyens de faire disparaître l'excédent de production de nombreux produits primaires (à court terme et à moyen terme);
- mise en place de systèmes de financement compensatoire opérationnels tenant compte des problèmes des pays concernés (à moyen terme);
- renforcement des capacités et des institutions nationales pour accroître les capacités de production et faciliter l'entrée sur les marchés (à moyen terme);
- exploration des possibilités offertes par la création d'un nouveau fonds international pour la diversification qui aurait pour mission essentielle de promouvoir la diversification des activités du secteur privé (à long terme).

Parmi les propositions à court terme particulièrement pertinentes pour les PMA figurent les mesures visant à éliminer les effets des subventions versées par les pays développés aux producteurs de coton (soit en supprimant rapidement

Des mesures internationales visant à améliorer la situation des industries extractives, qui ne sont pas envisagées dans les actuelles analyses des effets de la libéralisation multilatérale du commerce (axées sur l'agriculture et l'industrie manufacturière), seront probablement très importantes.

L'omission de mesures visant à rompre le lien entre la pauvreté extrême et le fonctionnement du marché international des produits primaires est le péché majeur de l'approche internationale actuelle de la réduction de la pauvreté.

ces subventions soit en prenant des mesures pour atténuer leurs effets négatifs) et pour lutter contre la pauvreté due au faible prix du café. Ce problème est particulièrement complexe et il n'y a pas de solution facile (voir encadré 15). Outre la question des mesures de soutien à l'agriculture des pays développés, à laquelle on peut s'attaquer dans le cadre des négociations multilatérales sur la libéralisation du commerce, les deux éléments prioritaires de la nouvelle politique internationale des produits primaires qui pourraient le plus contribuer à réduire la pauvreté dans les PMA sont, d'une part, des mesures conçues pour limiter la vulnérabilité en cas de forte baisse des cours des produits primaires et, d'autre part, une plus grande transparence des recettes publiques provenant des industries extractives (hydrocarbures et mines) ainsi que des redevances payées par les compagnies minières aux États.

En moyenne, les économies des PMA ont subi au cours des trois dernières décennies des chocs externes dont l'impact, durant les pires années, a été à peu près deux fois plus élevé que l'impact des mêmes chocs sur la moyenne des pays en développement.

(a) Réduire la vulnérabilité aux brutales variations des cours des produits primaires

Cette vulnérabilité concerne un grand nombre de PMA où l'incidence de l'extrême pauvreté (1\$/jour) est la plus forte. Elle dépend à la fois du degré de dépendance à l'égard des produits concernés et des moyens dont ces pays disposent pour y faire face. Les PMA sont souvent très vulnérables car ils sont très tributaires de l'exportation d'un ou deux produits primaires. En outre, les ressources intérieures dont ils disposent pour faire face aux chocs sont très insuffisantes. Dans le *Rapport sur les pays les moins avancés 2000*, nous avons constaté que dans 14 des 24 PMA pour lesquels on disposait de données, la perte de revenu maximale sur deux ans liée à la dégradation des termes de l'échange dans les années 90 a dépassé l'intégralité des ressources intérieures disponibles en sus de la consommation privée pour financer l'investissement privé et les dépenses publiques (CNUCED, 2000a: 38–39). Par rapport au montant de ces ressources intérieures disponibles (que nous avons analysé au chapitre 3), en moyenne, les économies des PMA ont subi au cours des trois dernières décennies des chocs externes dont l'impact, durant les pires années, a été à peu près deux fois plus élevé que l'impact des mêmes chocs sur la moyenne des pays en développement.

La chute des cours aggrave la pauvreté non seulement directement par ses effets sur les producteurs, mais aussi indirectement par ses effets macroéconomiques.

Ces chocs peuvent avoir un impact économique considérable. D'après le FMI (2003b), dans les pays en développement, entre 1981 et 2000, la chute des prix des produits primaires a, en moyenne, entraîné une perte directe de revenu équivalant à 3,5 pour cent du PIB. D'après Collier et Dehn (2001), cette perte serait encore plus élevée, de l'ordre de 6,8 pour cent du PIB. Il est intéressant de comparer l'ampleur de ces chocs aux avantages que les PMA pourraient retirer de la libéralisation multilatérale du commerce, dont nous avons fait état plus haut et qui sont généralement compris entre 3 et 5 pour cent du PIB.

La chute des cours aggrave la pauvreté non seulement directement par ses effets sur les producteurs, mais aussi indirectement par ses effets macroéconomiques (Guillaumont et al., 2003). Au niveau microéconomique, les chocs ont un effet direct sur les revenus et découragent l'investissement et l'innovation chez les producteurs. Toutefois, il est probable que la chute des cours aggrave la pauvreté surtout par des mécanismes macroéconomiques. Plusieurs études ont montré que la chute des cours des produits primaires ralentit considérablement la croissance des pays dont l'économie est tributaire de ces produits (par exemple, Collier et Dehn, 2001; Dehn, 2000). L'effet négatif sur la croissance est dû notamment au fait que la chute des cours empêche d'utiliser pleinement les capacités de production, alors qu'une hausse des cours n'a pas d'effet positif compensateur similaire. Les mécanismes macroéconomiques dont la recherche a montré qu'ils sont des courroies de transmission importantes sont la volatilité du taux de change réel, qui se traduit

ENCADRÉ 15. LES RÉPONSES ENVISAGEABLES FACE AU DÉCLIN DES PRIX DES PRODUITS PRIMAIRES: LE CAFÉ

Comme dans le cas d'autres produits agricoles primaires, le marché mondial du café se caractérise par une forte instabilité ainsi que, depuis 1980, par un déclin prononcé des cours. En 2003, le cours mondial du café n'était que de 17 pour cent du cours de 1980. Cette chute des cours s'est accompagnée d'un phénomène qui l'a encore aggravée, à savoir une grande redistribution du revenu entre les producteurs et les autres opérateurs qui interviennent dans la commercialisation du café. D'après l'Organisation internationale du café, les recettes d'exportation (f.a.b.) des pays producteurs de café ne représentent que 5,5 milliards de dollars alors que le chiffre d'affaires total au niveau de la vente au détail est de 70 milliards de dollars; au début des années 90, les recettes des exportateurs étaient de 10 à 12 milliards de dollars sur un total de 30 milliards de dollars (voir <http://www.ico.org>, 25 avril 2004).

Il y a 18 PMA qui exportent du café et, pour certains d'entre eux, notamment le Burundi, l'Éthiopie, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République démocratique populaire lao, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda, cette activité est particulièrement importante. Toutefois, en raison de la chute du cours mondial, le prix à la production est tombé si bas qu'une grande partie de leur production n'est plus rentable. D'après l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce concernant l'Éthiopie, en 2001/2002, les exportations de café représentaient 40 pour cent du total des exportations de l'Éthiopie et, si l'on tient compte des personnes à charge, elles faisaient vivre 7,5 millions d'habitants. Toutefois, comme aujourd'hui le prix sortie exploitation est inférieur au prix de revient, il est évident que cette culture n'est pas rentable (Cadre intégré, 2003).

Les moyens de résoudre ce problème sont d'améliorer la qualité du café produit, de gérer l'offre afin de soutenir les prix et de diversifier les activités d'exportation.

Les possibilités qu'offre la montée en gamme ressortent clairement du graphique ci-après. Ce graphique fait apparaître non seulement l'écart considérable qu'il y a entre les prix à la production et les prix au détail, mais aussi que les producteurs de café des PMA vendent généralement leurs produits moins cher que ceux des autres pays en développement. Le prix à la production de l'Arabica acheté aux PMA était en moyenne de seulement 33 pour cent de celui pratiqué par les autres pays en développement; pour le Robusta, la proportion était de 55 pour cent.

Ces différences entre producteurs ont tendance à s'accroître en même temps que l'écart entre le prix au détail et le prix à la production se creuse. Elles sont dues à la division du marché entre le café d'origines diverses et le café d'origines reconnues, en particulier dans le cas du Robusta et de l'Arabica fort, et au développement de la vente de cafés spéciaux ou de premier choix, qui sont principalement des Arabicas moyens (Gibbon, 2003). Les producteurs qui parviennent à échapper à l'anonymat sont essentiellement des grandes entreprises de culture et d'exportation, situées pour la plupart dans des grands pays producteurs d'Amérique latine, qui sont capables de fournir régulièrement des volumes importants, de satisfaire les exigences qualitatives et de fournir une logistique efficace jusqu'au chargement des navires. Ces exportateurs peuvent obtenir des prix de référence et des engagements à moyen ou à long terme des négociants pour l'achat de leur café. En revanche, les producteurs qui vendent dans l'anonymat vendent en général un volume restreint de produits relativement médiocres en passant par toute une série d'intermédiaires. Ils emploient moins d'intrants et leur culture est plus tributaire des aléas climatiques; en outre, leur productivité est moindre que celle des gros exportateurs. Enfin, les producteurs de cafés spéciaux (cafés cultivés à l'ombre, cafés de la culture biologique ou cafés vendus dans le cadre du commerce équitable) parviennent à obtenir des primes importantes.

Les PMA pourraient obtenir des prix plus élevés s'ils parvenaient à prendre pied sur le marché des cafés d'origine ou des cafés spéciaux. Cela exige des investissements et de nouveaux mécanismes institutionnels. Il est peu probable que les petits cultivateurs qui ne font pas partie de grandes associations puissent faire les investissements requis. En outre, il faudrait commencer par défricher des terres, créer des infrastructures et développer la recherche publique sur l'amélioration des variétés et la lutte contre les ravageurs. Pour pénétrer sur le marché des cafés spéciaux, il faut aussi assumer le coût de la certification. Par exemple, l'essentiel du café éthiopien est cultivé sans intrant agrochimique et il suffirait qu'il soit certifié pour pouvoir être vendu plus cher sur le marché international. On a estimé qu'avec une initiative de commerce équitable du café grâce à laquelle 50 pour cent de la production éthiopienne serait qualifiée, le revenu des caféiculteurs augmenterait de 25 pour cent et le bien-être de l'ensemble de la population pauvre du pays de 2 pour cent (Cadre intégré, 2003). L'aide internationale peut jouer un rôle majeur pour faciliter cette montée en gamme.

La deuxième option, c'est-à-dire l'encadrement de l'offre, exige un accord des producteurs. D'après Hermann, Burger et Smit (1993), l'année où les dispositions de l'Accord international sur le café étaient opérationnelles, le cours a été de 24 à 30 pour cent plus élevé qu'il ne l'aurait été sans intervention. D'après une simulation, si le Brésil, la Colombie, l'Indonésie et le Viet Nam (dont les recettes représentaient globalement 53 pour cent du chiffre d'affaires mondial de la vente de café non torréfié) réduisaient leurs exportations de 10 pour cent, le cours mondial augmenterait de 17 pour cent et les recettes d'exportation de café des PMA de 21 pour cent (Gabriele et Vanzetti, 2004).

On peut douter qu'un tel encadrement de l'offre soit aujourd'hui possible compte tenu de l'ouverture et de la compétitivité du système commercial multilatéral. En outre, le fait que les gains seraient inégalement répartis est un obstacle majeur à la mise en place d'un tel dispositif. Qu'il soit possible ou non d'encadrer la production, ces simulations montrent comment le cours mondial des produits primaires pourrait évoluer si les pays en développement plus avancés délaissaient quelque peu les activités primaires au profit des industries manufacturières. Actuellement, les possibilités qui s'offrent à ces pays pour moderniser leur appareil de production, accroître leurs exportations et se spécialiser dans des industries plus rentables sont limitées par les obstacles relativement élevés qui entravent l'accès aux marchés des pays développés.

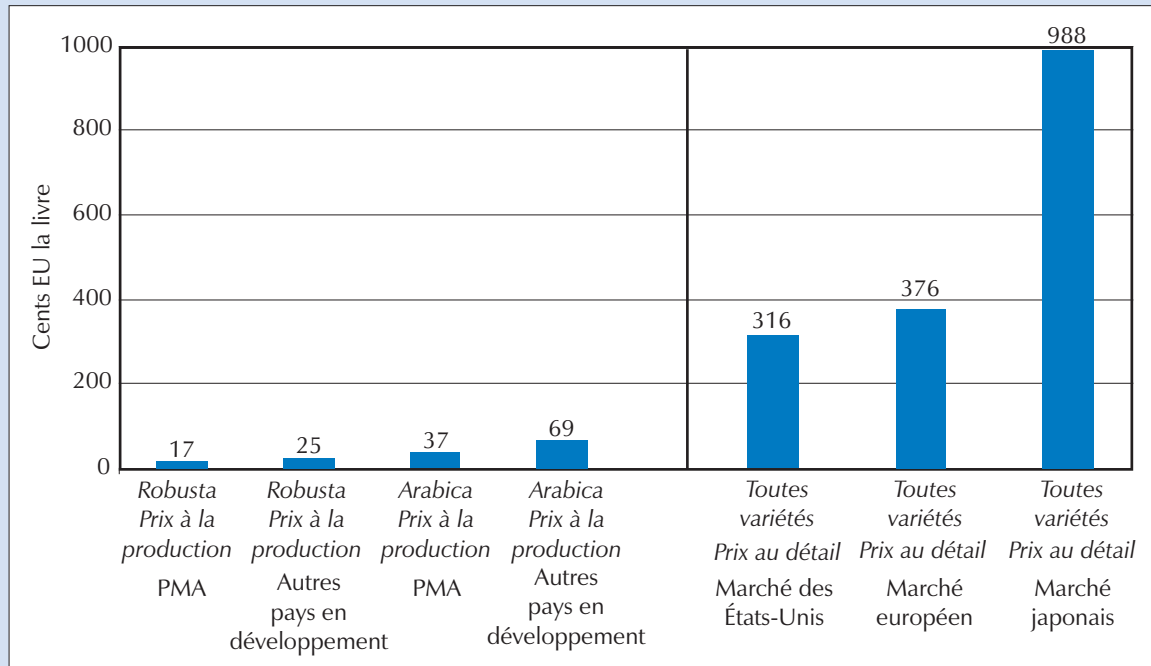
La troisième option qui s'offre aux PMA exportateurs de café est la diversification. À long terme, c'est la meilleure solution. Toutefois, la diversification des exportations, tant verticale qu'horizontale, doit s'intégrer dans une stratégie nationale de

Encadré 15 (suite)

développement et exigera une importante aide financière et technique internationale pour la promotion de nouvelles industries d'exportation (voir prochain chapitre). A cet égard, la proposition de créer un fonds pour la diversification est très judicieuse.

Le cas de l'Éthiopie illustre l'ampleur du problème. L'étude diagnostique a montré que, pour aucun des produits exportés par l'Éthiopie, il n'y avait eu une augmentation de la demande mondiale à la fin des années 90. Pour toutes les catégories de produits au niveau des positions à quatre chiffres du SH, la demande a en fait diminué, même si l'Éthiopie est parvenue à obtenir des résultats supérieurs à la moyenne dans quelques cas (Cadre intégré, 2003). C'est sur la base d'un tel constat qu'il faut entreprendre un effort de diversification.

GRAPHIQUE 3 DE L'ENCADRÉ. ÉCARTS DE PRIX SELON LES TYPES DE CAFÉ ET LES MARCHÉS D'EXPORTATION, 2000-2002



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données communiquées par l'Organisation internationale du café.

Note: Moyenne des prix à la production et des prix au détail dans les pays consommateurs.

en particulier par une allocation inefficace des ressources et une baisse de la productivité des facteurs, et l'instabilité budgétaire, qui contribue à l'endettement et réduit le niveau de l'investissement et sa rentabilité (Guillaumont et al., 2003). Comme nous l'avons vu au chapitre 4, il semble y avoir aussi un lien entre la chute et l'instabilité des cours des produits primaires et des recettes d'exportation et les conflits civils.

Il serait possible d'atténuer considérablement l'aggravation de la pauvreté due à la chute des cours au moyen de mécanismes de désendettement et d'aide internationale.

Autrefois, les offices de commercialisation et les caisses de stabilisation atténuaient quelque peu les effets des variations des cours sur les producteurs. Toutefois, la plupart de ces organismes ont aujourd'hui été démantelés. La constitution de stocks tampons internationaux est trop coûteuse. Les initiatives internationales qui peuvent aider les PMA à faire face aux variations négatives des cours des produits primaires sont en particulier l'emploi d'instruments de gestion du risque et la restructuration des mécanismes de financement conçus pour compenser les pertes de recettes d'exportation dues à un effondrement des prix. Le grand problème qui se pose au sujet des mécanismes de gestion des risques fondés sur le marché est de trouver le moyen de les faire fonctionner dans les pays très pauvres. Pour ce qui est des mécanismes de compensation, il pourrait être judicieux de commencer par déterminer les points forts et les faiblesses des mécanismes employés par le passé (comme le STABEX et le SYSMIN) et de définir des critères qui garantiraient l'efficacité d'un mécanisme de financement compensatoire répondant aux besoins des pays pauvres tributaires de l'exportation de produits primaires (CNUCED, 2003c).

Enfin, il serait possible d'atténuer considérablement l'aggravation de la pauvreté due à la chute des cours au moyen de mécanismes de désendettement et d'aide internationale. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, il existe une étroite relation entre la dépendance à l'égard des produits de base et l'accumulation d'une dette extérieure insupportable dans les pays pauvres. C'est pourquoi il serait judicieux d'examiner sérieusement les possibilités d'ajustement automatique du service de la dette en cas de chute des cours, qui consisteraient à réduire les paiements lorsque les recettes fiscales diminuent en raison d'une baisse des cours internationaux. En outre, il serait très judicieux d'employer l'aide internationale de façon plus anticyclique car il apparaît que, par le passé, l'aide extérieure aux PMA n'a généralement pas atténué les effets des chocs externes à court terme mais les a au contraire aggravés (CNUCED, 2000a: 185-188). On pourrait même envisager l'octroi d'aides automatiques sous forme de dons aux pays pauvres en cas de forte chute des cours. Les modalités qu'on pourrait envisager pour l'ajustement automatique du service de la dette et pour l'octroi automatique de dons aux PMA en pareille situation sont esquissées dans Guillaumont et al. (2003).

*(b) Transparence des recettes et des redevances
provenant des industries extractives*

Il y a de plus en plus de groupes qui militent en faveur d'une approche multilatérale visant à accroître la transparence des redevances versées aux États par les sociétés pétrolières et minières transnationales (Global Witness, 2004). Cela est indispensable pour la lutte contre la pauvreté dans les PMA tributaires de l'exportation d'hydrocarbures et de minéraux, où les problèmes de pauvreté extrême sont pires qu'ailleurs et semblent insolubles. Dans le cas des PMA, une telle approche se fonde sur le fait que les recettes tirées des industries extractives sont essentielles pour la croissance et le développement et que, par le passé, ces pays n'ont pas su utiliser leurs ressources naturelles pour financer leur développement et la lutte contre la pauvreté. Il est certes très difficile de bien gérer les richesses minières et pétrolières d'autant que, dans un certain nombre de pays, ces recettes sont considérables rapportées au revenu national, que les cours des produits minéraux et pétroliers sont particulièrement volatils et que les ressources naturelles ne sont pas éternelles (DFID, 2003). La promotion de la transparence dans le cadre de mécanismes internationaux pourrait faire partie d'une approche plus générale visant à améliorer la gestion des ressources pétrolières et minérales qui inclurait des mesures propres à assurer une meilleure gestion des finances publiques au niveau national (voir chapitre suivant).

La transparence concerne non seulement les gouvernements, mais aussi les entreprises. Pour ce qui est des gouvernements, il faudrait qu'ils rendent publiques toutes les recettes en nature ou en espèces, y compris recettes fiscales, redevances, redevances de concessions, loyers, primes, partage de la production, dividendes et autres transferts de bénéfices ou recettes tirées de la vente d'actifs. En ce qui concerne les entreprises, elles devraient rendre publics les paiements faits au gouvernement du pays d'accueil et aux autres organismes officiels et en particulier les transferts en nature ou en espèces en contrepartie d'un bien et les impôts, dividendes, redevances, loyers ou primes (DFID, 2003). Actuellement, les entreprises ne sont pas tenues de donner des informations financières ventilées par pays et ne le font généralement pas. En outre, elles peuvent en être dissuadées par les clauses de confidentialité des contrats conclus avec les pays d'accueil. Il est peu probable qu'une compagnie décide unilatéralement de publier des renseignements car ses concurrents qui s'en abstiendraient obtiendraient un avantage compétitif.

Il y a de plus en plus de groupes qui militent en faveur d'une approche multilatérale visant à accroître la transparence des redevances versées aux États par les sociétés pétrolières et minières transnationales.

La transparence concerne non seulement les gouvernements, mais aussi les entreprises... On pourrait employer plusieurs mécanismes internationaux pour accroître la transparence des entreprises.

On pourrait employer plusieurs mécanismes internationaux pour accroître la transparence des entreprises, notamment les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le Pacte mondial de l'ONU (en tant que forum plaçant pour la transparence), un accord sur des règles comptables internationales concernant les industries extractives, les règles de divulgation des marchés boursiers et les critères des agences de crédit à l'exportation.. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives a montré que, quel que soit le mécanisme adopté en définitive, il importe que les États comme les entreprises jouent le jeu de la transparence et que les critères essentiels à satisfaire pour assurer l'efficacité d'une telle action sont les suivants: action collective (c'est-à-dire rassemblement d'une masse suffisante d'agents pour établir un large consensus et rendre l'initiative aussi acceptable et applicable que possible); confidentialité (protection des secrets d'affaires et respect des clauses contractuelles en vigueur); exhaustivité (comptabilisation de l'essentiel des paiements, recettes et flux); et comparabilité (avec des données pouvant facilement être synthétisées) (DFID, 2003: par. 30).

Une nouvelle approche volontaire pilote est actuellement mise en œuvre dans le cadre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Il reste toutefois de nombreux problèmes en suspens:

- Comment le système sera-t-il contrôlé? Comment pourra-t-on faire en sorte que les entreprises le respectent?
- L'information sera-t-elle divulguée dans le pays d'origine ou dans le pays producteur? Comment faire en sorte que les données soient harmonisées ou que les entreprises respectent un minimum de normes comptables allant au-delà de celles proposées dans le cadre de l'Initiative?
- Problème de collecte des données. Les données relatives à chaque pays seraient-elles agrégées pour protéger les secrets d'affaires? Cela ne risque-t-il pas de nuire à la transparence?
- Assistance technique. Comment les pays désireux de participer au Pacte financeront-ils le coût de leur participation?
- Normes comptables. Il n'existe pas d'accord international concernant les normes d'information financière des industries extractives.

L'approche volontaire est une première étape importante qui devrait aider à répondre aux questions ci-dessus. C'est en se fondant sur une telle approche ainsi que sur un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes qu'on pourra évaluer les avantages et les inconvénients d'un mécanisme d'information financière contraignant et assorti de sanctions qui est préconisé par la coalition d'ONG "Publish What You Pay" et par l'association Global Witness (2004).

D. L'efficacité des mesures d'aide internationale actuelles en faveur des PMA

Dans le cas des PMA, les effets des mesures généralement appliquées dans le cadre du commerce international pourront avoir un plus grand effet sur la réduction de la pauvreté si l'on adopte des approches ne se limitant pas à la libéralisation multilatérale. Il y a en outre des arguments solides en faveur de mesures internationales d'aide spécialement destinées aux PMA.

La nécessité de mesures internationales en faveur des PMA se fonde sur l'expérience qui a montré que la plupart d'entre eux sont de plus en plus marginalisés dans le commerce international et ont eu du mal à s'intégrer dans

La nécessité de mesures internationales en faveur des PMA se fonde sur l'expérience qui a montré que la plupart d'entre eux sont de plus en plus marginalisés dans le commerce international et ont eu du mal à s'intégrer dans le système commercial multilatéral d'une manière qui faciliterait leur développement.

le système commercial multilatéral d'une manière qui faciliterait leur développement. Il y a un consensus au sujet de la nécessité de ces mesures pour la raison mentionnée ci-dessus. Toutefois, du point de vue de la lutte contre la pauvreté, il y a aussi des arguments solides en faveur d'une aide internationale spéciale réservée aux PMA. Cela est lié au fait que la pauvreté extrême est très concentrée géographiquement. Comme une grande partie de la population mondiale vivant avec moins de 1 dollar par jour vit dans des PMA, des mesures qui faciliteraient l'exportation de ces pays et qui renforceraient leurs capacités de production contribueraient beaucoup à réduire la pauvreté à l'échelle mondiale.

Malheureusement, les estimations de la répartition géographique de la pauvreté extrême dépendent des méthodes employées. D'après les estimations de la Banque mondiale, fondées sur des enquêtes auprès des ménages, la plupart des gens très pauvres vivent dans les campagnes des pays en développement, en particulier l'Inde et la Chine (Banque mondiale, 2003: 106, tableau 3.1). Si l'on se fonde les estimations basées sur la comptabilité nationale, la population vivant dans la pauvreté extrême paraît moindre; toutefois, d'après les estimations faites pour le *Rapport sur les pays les moins avancés 2002*, dans de nombreux PMA, notamment ceux d'Afrique, la proportion de pauvres serait plus importante que celle estimée au moyen des enquêtes auprès des ménages. La pauvreté extrême est très concentrée dans les PMA (CNUCED, 2002a: 39–100, chapitres 1 et 2). Il est impératif de redoubler d'efforts pour harmoniser les différentes estimations de l'ampleur et de la répartition de la pauvreté dans le monde. Sans cela, les données objectives qui justifient un ciblage géographique, par exemple pour les mesures internationales d'aide aux PMA, risquent d'être constamment contestées. Toutefois, il importe de souligner que, si l'évolution observée dans les années 90 se poursuit, le problème de la pauvreté extrême sera de plus en plus un problème des PMA et, en 2015, la majorité de la population mondiale vivant avec moins de 1 dollar par jour sera concentrée dans les PMA et en particulier dans les PMA africains. Les arguments en faveur d'une action internationale ciblée restent solides malgré les divergences de vues au sujet de la répartition géographique de la population extrêmement pauvre, car il est urgent de prendre des mesures préventives et d'assurer à la population des PMA un meilleur avenir.

Le consensus international au sujet de la nécessité de mesures internationales d'aide spécifiques dans le domaine du commerce international est une des raisons pour lesquelles les Accords du GATT et de l'OMC comportent des dispositions de traitement spécial et différencié. En général, ces dispositions consistent à ménager une certaine marge de manœuvre pour l'application des accords et à encourager la fourniture d'une assistance technique et d'un accès préférentiel aux marchés. Dans certains cas, l'accès préférentiel est octroyé directement par les accords multilatéraux mais, dans la plupart des cas, il est accordé par des pays ou groupes de pays de façon autonome.

Ces mesures sont des exceptions au principe de la nation la plus favorisée (NPF), principe fondamental du système commercial multilatéral qui exige que tous les membres du système appliquent le même traitement à tous les autres membres. L'accès préférentiel peut être accordé en vertu de la Clause d'habilitation, introduite dans l'Accord général en 1979, et du régime dérogatoire défini à l'article IX:3 de l'Accord instituant l'OMC. Ces clauses permettent aux pays importateurs d'accorder un traitement spécial à d'autres pays sans l'accorder *ipso facto* à tous les membres. La Clause d'habilitation est la

Les arguments en faveur d'une action internationale ciblée restent solides malgré les divergences de vues au sujet de la répartition géographique de la population extrêmement pauvre, car il est urgent de prendre des mesures préventives et d'assurer à la population des PMA un meilleur avenir.

base juridique du Système généralisé de préférences (SGP) dans le cadre duquel les pays développés accordent un accès préférentiel aux produits des pays en développement et du Système global de préférences commerciales (SGPC) dans le cadre duquel des pays en développement accordent un accès préférentiel à d'autres pays en développement. En outre, des mesures en faveur de pays en développement, pris individuellement ou collectivement, allant au-delà des dispositions expresses des Accords de l'OMC peuvent être adoptées en vertu de dérogations. La Décision du Conseil général sur les dérogations concernant le traitement tarifaire préférentiel des pays les moins avancés, prise en 1999, autorise les pays en développement membres à accorder un traitement tarifaire préférentiel aux produits exportés par les PMA.

Au moyen de ces deux mécanismes, plusieurs mécanismes internationaux d'appui aux PMA ont été mis en place. Toutefois, sauf rares exceptions, les avantages que les PMA retirent du traitement spécial et différencié et notamment de l'accès préférentiel aux marchés sont minimes.

Les dispositions de traitement spécial et différencié prévues par les différents Accords de l'OMC pour différentes catégories de membres sont complexes. Elles concernent différents aspects du système commercial multilatéral et diffèrent aussi par leur teneur, leur champ d'application géographique et leur durée.

1. TRAITEMENT SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ

Les dispositions de traitement spécial et différencié prévues par les différents Accords de l'OMC pour différentes catégories de membres sont complexes. Elles concernent différents aspects du système commercial multilatéral et diffèrent aussi par leur teneur, leur champ d'application géographique et leur durée. Certaines sont assorties de droits et obligations clairs alors que d'autres sont plutôt des déclarations d'intention et des appels à une assistance spéciale. Certaines s'appliquent à tous les pays en développement, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'à certains pays. Certaines sont valables pour une durée indéterminée, d'autres ont une durée limitée (OMC, 2000a; Michalopoulos, 2000; Hoekman, Michalopoulos et Winters, 2003).

Les Accords de l'OMC contiennent 124 articles ou paragraphes qui comportent quelque 160 dispositions de traitement spécial et différencié (OMC, 2000a). On trouvera ci-après un aperçu¹⁶ de ces dispositions, de leur caractère plus ou moins contraignant et de leurs limites prédéterminées, ainsi que de leur applicabilité à différents groupes de pays:

- Mesures recommandées: 38 dispositions exhortent les pays développés membres de l'OMC à tenir compte de la situation spéciale des PMA membres; 31 encouragent diverses formes d'aide financière et/ou d'assistance technique; 21 préconisent une certaine marge de manœuvre dans la mise en œuvre des accords; 20 préconisent une application souple des accords; 18 autorisent différents types de subventions; 12 encouragent l'octroi de préférences en matière d'accès aux marchés; huit préconisent un traitement favorable en matière de sauvegardes; cinq autorisent l'emploi de différents types de restrictions à l'importation; une encourage à ne pas insister sur la réciprocité intégrale; et une dernière préconise des mesures de stabilisation des prix des produits primaires. Il y a en outre cinq dispositions à des fins diverses.
- Caractère contraignant: La plupart des dispositions n'instituent que des obligations de moyens. Il s'agit des 38 dispositions encourageant les pays riches à tenir compte des difficultés particulières des pays pauvres, des 31 qui encouragent à fournir une aide financière et/ou une assistance technique, des 12 qui encouragent l'octroi d'un accès préférentiel, de celle qui préconise une action pour stabiliser les cours des produits primaires et des cinq dispositions diverses. La plupart des dispositions à

caractère contraignant sont celles qui laissent aux pays en développement une plus grande souplesse pour le délai ou les modalités d'application des Accords de l'OMC.

- **Durée:** Sur les 124 articles et paragraphes des Accords de l'OMC qui comportent des dispositions de traitement spécial et différencié, 19 définissent explicitement ou implicitement une durée maximale qui concerne 21 dispositions. La majorité des dispositions de durée limitée sont celles qui accordent aux pays pauvres une plus grande marge de manœuvre pour la mise en oeuvre ou l'application des accords, mais plusieurs contiennent aussi des clauses qui permettent une certaine flexibilité en matière de politique commerciale. Sur les six articles et paragraphes qui limitent la durée de l'emploi de certaines mesures de politique commerciale, trois concernent les restrictions à l'importation et les trois autres les subventions à l'exportation. Cela signifie que trois des cinq dispositions qui accordent une certaine marge de manœuvre en matière de restrictions à l'importation n'ont qu'une durée de validité limitée tandis que ce n'est le cas que de trois des 18 dispositions qui accordent une certaine flexibilité en matière de subventions. Les autres articles et paragraphes qui limitent la durée des dispositions de traitement spécial et différencié visent des dispositions qui exhortent à tenir compte des besoins particuliers des pays en développement ou qui permettent d'accorder un accès préférentiel aux produits exportés par les PMA.

Dans cet ensemble complexe, il y a relativement peu de dispositions visant uniquement les PMA. Sur les 124 articles et paragraphes contenant des clauses de traitement spécial et différencié, 104 s'appliquent à l'ensemble des pays en développement, y compris les PMA, et les 20 autres s'appliquent à différents sous-groupes de pays en développement, qui comprennent eux aussi un grand nombre de PMA. Toutefois, même si la plupart des dispositions de traitement spécial et différencié s'appliquent également aux PMA, très peu sont conçues uniquement pour eux. Cela signifie qu'il y a très peu de dispositions expressément conçues pour aider cette catégorie de pays en développement à éviter d'être marginalisés dans l'économie mondiale. Au total, les Accords de l'OMC contiennent 24 articles et paragraphes comportant des dispositions de traitement spécial et différencié visant expressément les PMA. Sur ce total, 15 appliquent ce traitement à la fois aux autres pays en développement et aux PMA, six le réservent aux PMA, deux l'appliquent aux PMA et aux petits fournisseurs, un l'applique aux PMA et aux pays à bas revenu et le dernier l'applique aux PMA et aux pays importateurs nets de produits alimentaires. Il y a une dernière disposition qui vise tous les pays en développement, y compris les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires.

La majorité des articles et paragraphes visant expressément les PMA, c'est-à-dire 14 sur 24, contiennent des dispositions qui exhortent les membres de l'OMC à tenir compte des difficultés particulières des PMA, et un bon nombre d'entre eux (six sur 14) s'en tiennent là.

Le tableau 47 récapitule les 24 articles et paragraphes visant expressément les PMA ainsi que sept autres articles et paragraphes qui visent d'autres catégories vulnérables de pays en développement. Ces derniers sous-groupes de pays vulnérables comportent en général un grand nombre de PMA. C'est pourquoi nous avons repris dans un même tableau les différents types d'articles et de dispositions. Ces 31 articles et paragraphes contiennent 42 dispositions de traitement spécial et différencié. Ce tableau montre qu'il y a cinq dispositions qui autorisent les PMA à employer des mesures de politique commerciale aux

Il y a très peu de dispositions expressément conçues pour aider cette catégorie de pays en développement à éviter d'être marginalisés dans l'économie mondiale.

fins du développement du secteur productif, une d'entre elles étant contenue dans l'Accord sur l'agriculture et les quatre autres dans l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires. La première permet aux PMA de ne pas prendre d'engagements supplémentaires de réduction des droits de douane et la seconde leur permet d'employer des subventions à l'exportation. En outre, les articles 27.9 et 27.10 exemptent les petits fournisseurs des enquêtes en matière de droits compensateurs. Enfin, il y a huit dispositions qui accordent une certaine flexibilité dans la mise en œuvre ou l'application d'un accord, cinq qui encouragent les pays riches à accorder un accès préférentiel à leurs marchés ou à améliorer les conditions d'accès et quelques-unes qui invitent les pays riches à fournir une assistance technique. Toutefois, ni l'amélioration de l'accès aux marchés ni l'assistance technique n'ont de caractère contraignant pour les pays développés. Il est intéressant de constater que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce invite les pays avancés à prendre des mesures pour promouvoir l'investissement dans les PMA. Ces mesures sont très importantes pour le renforcement des capacités productives de ces pays.

La grande majorité des dispositions de traitement spécial et différencié sont valables pour tous les pays en développement et pas seulement pour les PMA.

En résumé, ce tour d'horizon montre que la grande majorité des dispositions de traitement spécial et différencié sont valables pour tous les pays en développement et pas seulement pour les PMA. En outre, la majeure partie des dispositions visant uniquement les PMA encouragent les membres riches de l'OMC à tenir compte des intérêts des membres qui sont des PMA, plutôt que d'autoriser les PMA membres à déroger aux règles de l'OMC en fonction de leur niveau de développement. Bon nombre des dispositions ne sont que des obligations de moyens. Elles sont par leur nature même de caractère transitoire. Plutôt que de chercher à promouvoir le développement des capacités de production, elles sont conçues pour a) faciliter la mise en œuvre des Accords de l'OMC par les PMA et les autres pays en développement et b) encourager ces pays à formuler et à appliquer une politique commerciale conforme aux dispositions de l'OMC. Il faudrait faire plus de recherches pour déterminer dans quelle mesure les dispositions de traitement spécial et différencié sont opérationnelles et quels sont les avantages concrets que les PMA en retirent (voir, par exemple, des études telles que CNUCED, 2001a).¹⁷ Toutefois, la présente étude préliminaire donne à penser qu'il est peu probable que les dispositions actuelles soient suffisantes pour permettre aux PMA d'accélérer leur développement économique et de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale.

2. ACCÈS PRÉFÉRENTIEL AUX MARCHÉS

(a) La portée de l'accès préférentiel aux marchés

Suite à la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Singapour en 1996, en particulier dans le cadre de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, de nombreux pays développés ou en développement ont élargi ou introduit des mesures d'accès préférentiel à leurs marchés pour les pays en développement marginalisés et notamment les PMA. En 2001, l'OMC avait recensé au total 28 initiatives d'amélioration de l'accès des PMA aux marchés, dont 19 prises par des pays en développement ou en transition et neuf par des pays développés, y compris les quatre grands partenaires commerciaux (dits de la Quadrilatérale: Canada, États-Unis, Union européenne et Japon) (OMC, 2001a). Le tableau 48 fait le point sur la situation actuelle en ce qui concerne les récentes initiatives d'accès aux marchés des pays de la Quadrilatérale et le tableau 49 récapitule les initiatives prises par d'autres pays en 2001, année la plus récente pour laquelle on dispose d'un recensement systématique.

TABLEAU 47. APERÇU DES DISPOSITIONS RELATIVES AU TRAITEMENT SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ DES PMA

Articles/paragraphes des Accords de l'OMC		Dispositions relatives au traitement spécial et différencié	
	Texte	Type	Pays visés
Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce			
Paragraphe introductif	Les Parties au présent accord, Reconnaissant que leurs rapports dans le domaine commercial et économique devraient être orientés vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel et de la demande effective, et l'accroissement de la production et du commerce de marchandises et de services, tout en permettant l'utilisation optimale des ressources mondiales conformément à l'objectif de développement durable, en vue à la fois de protéger et préserver l'environnement et de renforcer les moyens d'y parvenir d'une manière qui soit compatible avec leurs besoins et soucis respectifs à différents niveaux de développement économique, Reconnaissant en outre qu'il est nécessaire de faire des efforts positifs pour que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce international qui corresponde aux nécessités de leur développement économique ... Conviennent de ce qui suit... (Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, paragraphe introductif)	Prise en considération de la spécificité des pays concernés	Pays en développement PMA
Accès aux marchés			
<i>Accord sur l'Agriculture</i>			
Préambule	Reconnaissance de la nécessité d'un traitement spécial et différencié; dans la mise en œuvre de leurs engagements en matière d'accès aux marchés, les pays développés membres tiendront pleinement compte des besoins et de la situation particuliers des pays en développement Membres en prévoyant une amélioration plus marquée des possibilités et modalités d'accès pour les produits agricoles présentant un intérêt particulier pour ces Membres, y compris la libéralisation la plus complète du commerce des produits agricoles tropicaux et tiendront compte des éventuels effets négatifs de la mise en œuvre du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits agricoles.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Accès préférentiel aux marchés	Pays en développement PMA Importateurs nets de produits alimentaires
Art. 12.2	Disciplines concernant les prohibitions et restrictions à l'exportation: cette disposition ne sera pas appliquée sauf si le pays en développement Membre est exportateur net du produit alimentaire considéré.	Mise en œuvre souple ^a	Importateurs nets de produits alimentaires
Art. 15.2 et Listes	Les pays en développement Membres disposeront de dix ans (contre six) pour mettre en œuvre leurs engagements de réduction. Les PMA Membres ne sont pas tenus de prendre des engagements de réduction.	Restrictions à l'importation	Pays en développement PMA
Art. 16	Les pays développés Membres prendront les mesures prévues dans le cadre de la Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Le Comité de l'agriculture surveillera la suite donnée à cette décision.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Aide Autres	PMA Importateurs nets de produits alimentaires
Notification	Les PMA pourraient être dispensés de certaines obligations de notification des soutiens internes, sur demande, par le Comité de l'agriculture. Dans le cas des PMA, certaines notifications ne seront requises qu'une année sur deux.	Mise en œuvre souple	Pays en développement PMA
<i>Accord sur les textiles et les vêtements</i>			
Art. 1.2 Les (et note 1)	Membres conviennent d'utiliser les dispositions du paragraphe 18 de l'article 2 et du paragraphe 6 b) de l'article 6 (voir plus loin) de manière à permettre des augmentations significatives des possibilités d'accès pour les petits fournisseurs et pour les nouveaux venus.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Accès préférentiel aux marchés	Petits fournisseurs
Art. 1.4	Les Membres conviennent qu'il faudrait, en consultation avec les Membres exportateurs producteurs de coton, tenir compte des intérêts particuliers de ces Membres dans la mise en œuvre de l'Accord.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés	Exportateurs et producteurs de coton
Art. 2.18	En ce qui concerne les Membres dont les exportations étaient assujetties à des restrictions au 31 décembre 1994, dans la mesure où ces restrictions représentent 1,2 pour cent ou moins du volume total des restrictions appliquées par le Membre importateur au 31 décembre 1991, une "amélioration significative de l'accès" sera assurée par l'augmentation des coefficients de croissance ou par des modifications au moins équivalentes qui pourront être convenues mutuellement au sujet d'un dosage différent des niveaux de base, des coefficients de croissance et des dispositions relatives à la flexibilité.	Accès préférentiel aux marchés	Petits fournisseurs
Art. 6.6 (a)	Les Membres qui recourent à des mesures de sauvegarde transitoires devront accorder un traitement nettement plus favorable aux PMA.	Sauvegardes, application favorable	PMA
Art. 6.6 (b)	Les Membres dont le volume total des exportations de textiles et de vêtements est faible par rapport au volume total des exportations des autres Membres et qui ne fournissent qu'un faible pourcentage des importations totales du produit considéré dans le Membre importateur se verront accorder un traitement différencié et plus favorable dans la fixation des conditions de caractère économique visées aux paragraphes 8, 13 et 14 (de l'article 6), à savoir le niveau de restriction des exportations, les coefficients de croissance et la flexibilité (voir aussi l'article 1.2).	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Accès préférentiel aux marchés	Petits fournisseurs
<i>Accord général sur le commerce des services</i>			
Art. IV:3	Une priorité spéciale sera accordée aux pays les moins avancés Membres dans la mise en œuvre des paragraphes 1 et 2 de l'article IV. Il sera tenu compte en particulier des graves difficultés que les pays les moins avancés ont à accepter des engagements spécifiques négociés en raison de leur situation économique spéciale et des besoins de leur développement, de leur commerce et de leurs finances.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés	PMA
<i>Annexe de l'AGCS sur les télécommunications</i>			
Art. 6 (d)	Les Membres accorderont une attention spéciale aux possibilités, pour les pays les moins avancés, d'encourager les fournisseurs étrangers de services de télécommunication à les aider en ce qui concerne le transfert de technologies, la formation et d'autres activités à l'appui du développement de leur commerce de services de télécommunication.	Aide	PMA
<i>Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires</i>			
Art. 10.1	Dans l'élaboration et l'application des mesures sanitaires ou phytosanitaires, les Membres tiendront compte des besoins spéciaux des pays en développement Membres et en particulier des PMA Membres.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés	Pays en développement PMA

Tableau 47 (suite)

Articles/paragraphes des Accords de l'OMC		Dispositions relatives au traitement spécial et différencié	
	Texte	Type	Pays visés
Art. 14	Les pays en développement Membres pourront différer l'application des dispositions de l'Accord en ce qui concerne les mesures sanitaires ou phytosanitaires affectant l'importation des produits concernés (hormis les mesures non fondées sur des normes pertinentes ou internationales existantes). Les PMA Membres pourront différer de cinq ans l'application des dispositions de l'Accord.	Mise en œuvre souple ^a	Pays en développement PMA
<i>Accord sur les obstacles techniques au commerce</i>			
Art. 12.3, 12.7	Dans l'élaboration et l'application des règlements techniques, des normes et des procédures d'évaluation de la conformité, les Membres tiendront compte des besoins spéciaux du développement, des finances et du commerce des pays en développement Membres, pour faire en sorte que ces mesures ne créent pas d'obstacles non nécessaires aux exportations de ces pays. Les Membres fourniront une assistance technique aux pays en développement Membres à cet effet, en tenant compte de leur degré de développement et en particulier de celui des pays les moins avancés Membres.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Aide	Pays en développement PMA
Accords auxiliaires			
<i>Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce</i>			
Préambule	Reconnaissance des besoins spéciaux des pays les moins avancés Membres en ce qui concerne la mise en œuvre des lois et réglementations intérieures avec un maximum de flexibilité pour que ces pays puissent se doter d'une base technologique solide et viable.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Mise en œuvre souple ^a Mise en œuvre souple ^a	Pays en développement PMA PMA
Art. 66	PMA: Délai de dix ans pour l'application de la plupart des obligations découlant de l'Accord sur les ADPIC avec possibilité de prorogation sur demande dûment motivée.		PMA
Art. 66.2	Les pays développés Membres offriront des incitations aux entreprises et institutions sur leurs territoires afin de promouvoir le transfert de technologies vers les PMA.	Aide	PMA
<i>Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce</i>			
Préambule	Prise en compte des besoins du commerce, du développement et des finances des pays en développement et en particulier des PMA.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Mise en œuvre souple ^a	Pays en développement PMA Pays en développement PMA
Art. 5.2	Les pays en développement disposeront d'un délai de cinq ans (contre deux) pour éliminer les MIC qui ne sont pas compatibles avec l'Accord. Le délai est de sept ans dans le cas des PMA.		
Règles régissant le commerce international			
<i>Accord sur les subventions et les mesures compensatoires</i>			
Art. 27.2 (a)	Les pays en développement dont le revenu par habitant est inférieur à 1 000 dollars (dont la liste est donnée à l'annexe VII) sont exemptés de la prohibition des subventions à l'exportation. Les PMA ne sont pas assujettis à cette prohibition.	Subventions,divers	PMA Pays à bas revenu
Art. 27.3	La prohibition des subventions subordonnées aux résultats à l'exportation ne s'appliquera pas aux pays en développement pendant cinq ans et aux PMA pendant huit ans.	Subventions,divers/ Mise en œuvre souple ^a	Pays en développement PMA
Art. 27.5, 27.6	Les pays en développement dont les exportations d'un produit donné sont devenues "compétitives" supprimeront les subventions à l'exportation dans un délai de deux ans; le délai est de huit ans pour les Membres dont la liste est donnée à l'annexe VII. La compétitivité est définie de la façon suivante: les exportations d'un produit d'un pays en développement ont atteint au moins 3,25 pour cent du commerce mondial de ce produit (section du SH) pendant deux années consécutives. Pour les PMA, le délai est de huit ans.	Subventions,divers Mise en œuvre souple ^a	Pays en développement PMA
Art. 27.9, 27.10	Les subventions ne pourront donner lieu à une action que si elles ont pour effet d'annuler ou de compromettre des concessions faites aux autres Membres dans le cadre de l'Accord général de 1994. Les enquêtes en matière de droits compensateurs portant sur des pays en développement Membres seront closes dès lors que le volume des importations subventionnées représente moins de 4 pour cent du total des importations du produit similaire dans le Membre importateur, à condition que la part globale des pays en développement exportateurs dont la part individuelle est de moins de 4 pour cent ne dépasse pas 9 pour cent.	Subventions,divers	Petits fournisseurs
<i>Accord sur les sauvegardes</i>			
Art. 9.1, note 2	Des mesures de sauvegarde "ne seront pas appliquées" à l'égard d'un produit originaire d'un pays en développement Membre tant que la part de ce Membre dans les importations du produit considéré ne dépassera pas 3 pour cent, à condition que la part globale des pays en développement Membres dont la part individuelle est inférieure à 3 pour cent ne dépasse pas 9 pour cent des importations totales.	Exemption des mesures de sauvegarde	Petits fournisseurs
<i>Accord sur les licences d'importation</i>			
Art. 3.5 (j)	Dans la répartition des licences non automatiques, une attention spéciale devrait être accordée aux importateurs qui importent des produits originaires de pays en développement Membres et en particulier des PMA.	Aide	Pays en développement PMA
<i>Mémoire d'accord sur les règles et procédures de règlement des différends</i>			
Art. 21.8	Il faudra tenir en particulier compte de la situation spéciale des PMA Membres à toutes les étapes de la détermination des causes des différends et de leur règlement.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés	Pays en développement PMA
Art. 24.1	Les Membres feront preuve de "modération" lorsqu'ils soulèvent des questions au titre des procédures de règlement des différends concernant un PMA Membre. S'il est constaté qu'une mesure prise par un PMA Membre a pour effet d'annuler ou de compromettre des avantages, les plaignants feront preuve de modération lorsqu'ils demanderont une compensation ou l'autorisation de suspendre l'application de concessions ou d'autres obligations conformément aux présentes procédures.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Sauvegardes, application favorable	PMA
Art. 24.2	Lorsque aucune solution satisfaisante n'aura été trouvée, le Directeur général de l'OMC ou le Président de l'organe de règlement des différends offrira, à la demande d'un PMA Membre, ses bons offices en vue d'aider les parties à régler le différend avant qu'une demande d'établissement de groupe spécial ne soit faite.	Aide	PMA

Tableau 47 (fin)

Articles/paragraphes des Accords de l'OMC		Dispositions relatives au traitement spécial et différencié	
	Texte	Type	Pays visés
Traitement spécial et différencié			
<i>Décision portant octroi d'une dérogation</i>			
Art. 1, 2, 3, 4	Considérant que les Parties à l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce ont reconnu qu'il était nécessaire de faire des efforts positifs pour que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce international qui corresponde aux nécessités de leur développement économique... Les Membres, agissant conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article IX de l'Accord sur l'OMC, décident ce qui suit: 1. Sous réserve des conditions et modalités énoncées ci-après, il sera dérogé aux dispositions du paragraphe 1 de l'article premier du GATT de 1994 jusqu'au 30 juin 2009, dans la mesure nécessaire pour permettre aux pays en développement Membres d'accorder un traitement tarifaire préférentiel aux produits en provenance des pays les moins avancés, désignés comme tels par l'Organisation des Nations Unies, sans être tenus d'appliquer les mêmes taux de droits aux produits similaires importés en provenance d'autres Membres. 2. Les pays en développement Membres désireux de prendre des mesures conformément aux dispositions de la présente dérogation notifieront au Conseil du commerce des marchandises la liste de tous les produits des pays les moins avancés pour lesquels doit être octroyé un traitement tarifaire préférentiel généralisé, sans réciprocité ni discrimination, ainsi que les marges de préférence devant être accordées. Les modifications apportées ultérieurement aux préférences seront notifiées de la même manière. 3. Tout traitement tarifaire préférentiel accordé conformément à la présente dérogation sera conçu pour faciliter et promouvoir le commerce des pays les moins avancés et non pour élever des obstacles ou créer des difficultés indues au commerce de tout autre Membre. Ce traitement tarifaire préférentiel ne constituera pas une entrave à la réduction ou à l'élimination des droits de douane sur la base du traitement de la nation la plus favorisée. 4. Conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article IX de l'Accord sur l'OMC, le Conseil général procédera chaque année à un réexamen pour déterminer si les circonstances exceptionnelles qui avaient justifié la dérogation existent encore et si les modalités et conditions attachées à la dérogation ont été respectées.	Prise en considération de la spécificité des pays concernés Accès préférentiel aux marchés ^a	PMA

Source: Compilation faite par le secrétariat de la CNUCED, d'après l'OMC (1999b, 2000a) et site de l'OMC: http://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/anexi_e.doc; http://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/anexii_e.doc (17 décembre 2003).

Note: Toutes les dispositions qui s'appliquent aux pays en développement en général s'appliquent également aux PMA. Sauf indication contraire, les informations entre parenthèses correspondent aux modalités d'application de la disposition pertinente aux pays en développement Membres de l'OMC. À l'OMC, sont définis comme pays à bas revenu ceux dont le PNB par habitant est inférieur à 1 000 dollars.

a Dispositions de durée limitée.

Les préférences permettent aux exportateurs des PMA de payer des droits de douane moins élevés ou même d'obtenir un accès en franchise de contingents et de droits. L'avantage commercial qui peut en découler dépend surtout de la marge de préférence dont ils bénéficient par rapport aux autres exportateurs. Les préférences accordées aux PMA sont généralement d'une portée beaucoup plus grande que celles que les pays importateurs accordent aux autres pays bénéficiaires du SGP ou du SGPC. Toutefois, certains pays en développement bénéficient de préférences encore plus larges. Il s'agit en général de pays qui sont partie à un accord régional avec le pays donneur de préférences ou qui ont un régime de libre-échange spécial avec ce pays.¹⁸ En outre, la plupart des régimes préférentiels comportent des exceptions. Ainsi, le Canada continue de restreindre l'importation de produits laitiers, d'œufs et de volailles; le Japon l'importation de certains produits agricoles; et les Etats-Unis l'importation de textiles et de vêtements; enfin, dans le cadre de l'initiative Tout sauf les armes de l'Union européenne, les dernières restrictions à l'importation seront progressivement éliminées entre 2006 (bananes) et 2009 (riz et sucre).

(b) Les avantages effectifs de l'accès préférentiel aux marchés

Il est trop tôt pour que l'on puisse évaluer l'efficacité des récentes initiatives d'accès préférentiel en faveur des PMA. Les chiffres repris dans le tableau 50 montrent que la part des PMA dans les importations des pays de la Quadrilatérale a légèrement augmenté depuis 1999 et, qu'entre 2001 et 2002, les importations provenant des PMA ont progressé plus vite que celles provenant d'autres pays en développement. Il se peut que l'augmentation de la part de marché des PMA dans les pays de la Quadrilatérale soit partiellement imputable en partie au moins aux préférences qui leur ont été accordées, mais il convient de souligner qu'il n'y a pas de concordance parfaite entre l'année durant laquelle leurs exportations vers ces quatre marchés ont augmenté et l'année durant laquelle les pays ont lancé leurs initiatives. La forte hausse observée au

Les préférences accordées aux PMA sont généralement d'une portée beaucoup plus grande que celles que les pays importateurs accordent aux autres pays bénéficiaires du SGP ou du SGPC. Toutefois, certains pays en développement bénéficient de préférences encore plus larges.

Il est trop tôt pour que l'on puisse évaluer l'efficacité des récentes initiatives d'accès préférentiel en faveur des PMA.

TABLEAU 48. APERÇU DES INITIATIVES DES PAYS DE LA QUADRILATÉRALE VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS DES PMA À LEURS MARCHÉS, SITUATION EN 2003

Canada

En septembre 2000, le gouvernement canadien a élargi la gamme des produits jouissant d'un accès préférentiel en vertu du Système généralisé de préférences (SGP) au bénéfice des PMA et il a à nouveau élargi les préférences accordées à ces pays en janvier 2003. Contrairement au schéma antérieur, le nouveau schéma a amélioré l'accès des textiles et des vêtements, mais il continue d'exclure des produits agricoles sensibles tels que les produits laitiers, les œufs et les volailles. À part ces produits, le Canada admet désormais en franchise de droits les produits importés des PMA pour toutes les positions tarifaires. Cette nouvelle initiative a aussi modifié les règles d'origine en introduisant un système de cumul des intrants provenant de tous les pays bénéficiaires.

États-Unis d'Amérique

Contrairement aux autres pays de la Quadrilatérale, qui aujourd'hui accordent le même ensemble de préférences à tous les PMA, les États-Unis appliquent trois régimes distincts. Il y a un régime en faveur des PMA d'Afrique dans le cadre de la Loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique (AGOA); un deuxième régime en faveur des PMA d'Asie dans le cadre du schéma SGP pour les PMA; et un troisième dans le cadre de l'Initiative en faveur du bassin des Caraïbes, qui intéresse Haïti, seul PMA de cette région. Le schéma SGP PMA a expiré en septembre 2001 mais il a été reconduit jusqu'en décembre 2006. En revanche, les deux autres régimes d'accès préférentiel ont été considérablement révisés et élargis ces dernières années, notamment pour ce qui concerne les vêtements. Ainsi, le schéma SGP en faveur des PMA exclut des produits sensibles tels que les textiles, les gants de travail, les chaussures, les sacs à main, les bagages et les montres, tandis que l'AGOA institue un accès préférentiel pour de nombreux produits généralement considérés comme sensibles, tels que les montres, les produits électroniques, les articles en acier, les chaussures, les sacs à main, les bagages, les couverts, les gants de travail, les vêtements de cuir et les articles en verre semi-manufacturés et manufacturés. Les améliorations apportées à l'AGOA concernent essentiellement les textiles et les vêtements. Les vêtements tricotés ont été inclus dans le schéma, la définition technique de la laine mérinos a été révisée, la règle spéciale concernant l'origine du filé pour les PMA concernés a été clarifiée et la préférence a été élargie aux articles de confection «hybride». Autre différence importante entre le schéma SGP et le schéma AGOA, les États-Unis révisent chaque année la liste des produits admis au titre du schéma SGP en faveur des PMA mais ont décidé de ne pas réviser aussi fréquemment la liste des produits admis au titre du schéma AGOA. Si les révisions sont moins fréquentes, cela rend les préférences plus stables et prévisibles. En résumé, les différences entre les deux schémas signifient que les PMA d'Asie ne bénéficient pas de préférences aussi favorables pour l'accès aux marchés des États-Unis que les PMA d'Afrique. C'est pourquoi on désigne parfois le régime AGOA par l'expression «super SGP». Les différences entre ces régimes ont d'importantes incidences sur l'exportation et la production de textiles et de vêtements, qu'il faut aussi analyser en tenant compte de l'expiration prochaine de l'Accord sur les textiles et les vêtements (voir encadré 2 du présent chapitre).

Japon

Le Japon a récemment révisé son schéma SGP en le prolongeant pour dix ans (jusqu'en mars 2014). Durant l'exercice budgétaire 2001/2002, le traitement spécial accordé aux PMA a été amélioré par l'addition de plusieurs lignes tarifaires. En vertu du schéma japonais, tous les produits exportés par les PMA sont admis en franchise de droits et certain nombre le sont en dérogation des restrictions quantitatives. Au début de 2003, le Japon a encore amélioré son schéma SGP au bénéfice des PMA. De nombreux produits industriels bénéficiaient déjà d'un accès préférentiel très favorable dans le cadre du schéma antérieur, mais le nouveau schéma a amélioré les préférences visant essentiellement les produits agricoles et différents produits alimentaires tels que les crevettes et les filets de poisson congelés.

Union européenne

Au début, l'UE accordait deux types d'accès préférentiel aux PMA. Elle accordait un accès préférentiel relativement large aux pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), parmi lesquels il y a de nombreux PMA, et un accès moins généreux aux autres pays en développement, y compris les PMA non ACP. L'accès des pays ACP était régi par les Conventions de Lomé, auxquelles a succédé l'Accord de Cotonou, tandis que l'accès des autres pays en développement était régi par le schéma SGP. En raison de l'existence de plusieurs régimes d'accès préférentiel, les PMA ACP avaient des conditions nettement meilleures que les autres PMA. Toutefois, en 2001, l'UE a lancé l'initiative Tout sauf les armes, qui a consolidé et amélioré l'accès préférentiel accordé à l'ensemble des PMA. L'UE admet en franchise de droits et de contingents tous les produits exportés par les PMA, sauf les armes et munitions de façon permanente et les bananes, le riz et le sucre à titre temporaire. Les restrictions visant ces derniers produits seront progressivement éliminées entre 2006 (pour les bananes) et 2009 (pour le riz et le sucre). Comme il y avait au départ plusieurs régimes d'accès préférentiel pour les PMA, les PMA ACP retireront probablement moins d'avantages de cette initiative que les autres PMA. Le faible taux d'utilisation des préférences s'explique avant tout par les règles d'origine de l'UE, bien qu'elles aient été déjà simplifiées et permettent des dérogations et le cumul régional.

Source: Compilation établie par le secrétariat de la CNUCED, d'après l'OMC (2001a), CNUCED (2003e) et UE (<http://europa.eu.int/comm/trade/miti/devl/eba.htm>) (12 mars 2003).

TABLEAU 49. APERÇU DES AUTRES INITIATIVES VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS DES PMA AUX MARCHÉS, SITUATION EN 2001

Argentine/Mercosur

En mai 2000, l'Argentine a annoncé, au nom du Mercosur, qu'elle accorderait des préférences tarifaires aux PMA dans le cadre du Système global de préférences commerciales (SGPC) et que, après l'achèvement du processus de ratification des offres faites dans le cadre du deuxième cycle de négociations sur le SGPC, les pays du Mercosur pourraient améliorer ces préférences.

Australie

L'Australie accordait des conditions très libérales dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP). En mai 2000, 93,2 pour cent des produits exportés par les PMA étaient admis en franchise de droits et de contingents. Les droits étaient nuls pour près de 84 pour cent des lignes tarifaires, y compris en ce qui concerne des produits importants pour les PMA, tels que les produits agricoles, les produits de la pêche, les textiles et les vêtements. En 1997, l'Australie admettait en franchises de droits 98 pour cent des produits exportés par les PMA. Elle accordait en outre la franchise de droits aux pays membres du Forum du Pacifique Sud dans le cadre de l'Accord régional de commerce et de coopération économique pour le Pacifique Sud (SPARTECA).

Bulgarie

Continuait d'admettre en franchise de droits et de contingents un large éventail de produits exportés par les PMA. En 1997, tous les produits exportés par les PMA étaient admis en franchise de droits.

Chili

En mai 2000, le gouvernement était en train d'évaluer le traitement préférentiel des produits originaires des PMA dans le cadre de ses obligations juridiques. Il a aussi annoncé qu'il avait l'intention d'examiner ou de prendre une initiative d'amélioration de l'accès des PMA à son marché lors de la Réunion de haut niveau de 1997.

Corée, République de

En janvier 2000, la République de Corée a notifié un accès préférentiel en franchise de droits pour 80 produits (positions à six chiffres du SH) exportés par des PMA et dont l'exportation présente un intérêt majeur pour ces pays, à compter du 1^{er} janvier 2000. En mai 2000, elle a indiqué qu'elle envisagerait d'élargir son régime d'accès préférentiel en faveur des PMA.

Égypte

Suite à la Réunion de haut niveau de l'OMC sur les initiatives intégrées en faveur du développement du commerce des PMA, tenue en octobre 1997, l'Égypte a notifié en 1998 que, dans le cadre du SGPC, elle réduirait ses droits au niveau des positions à huit chiffres du SH pour les ramener à une fourchette de 10 à 20 % des droits effectivement appliqués antérieurement dans le cas de 77 produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour les PMA et qu'elle admettrait en franchise de droits une cinquantaine de produits. En outre, elle a consolidé ses droits de douane avec une réduction de 10 % des droits sur les produits industriels provenant des PMA.

Hong Kong, Chine

Admission en franchise de droits et de contingents sur une base NPF de tous les produits, quelle que soit leur provenance, y compris ceux exportés par les PMA.

Hongrie

En vertu du schéma SGP, tous les produits exportés par les PMA sont admis en franchise de droits et de contingents. La loi douanière de 1996 a renforcé la prévisibilité de l'accès préférentiel pour les PMA en apportant des garanties juridiques. Les règles d'origine ne sont pas contraignantes.

Inde

L'Inde accordait des préférences dans le cadre de l'Arrangement d'échanges préférentiels (SAPTA) de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) aux PMA parties à cet arrangement. En 1997, elle accordait des préférences tarifaires pour 574 lignes tarifaires mais uniquement en faveur des PMA membres de la SAARC, et elle a supprimé les restrictions quantitatives visant 180 lignes tarifaires, toujours exclusivement en faveur de ces pays. En outre, dans le cadre du SGPC, elle accordait un accès préférentiel à sept PMA (Bangladesh, Bénin, Guinée, Haïti, Mozambique, Soudan et la République Unie de Tanzanie). Elle a accordé un accès préférentiel au Bangladesh dans le cadre de l'Accord de Bangkok ainsi qu'au Myanmar et au Népal en vertu d'accords bilatéraux.

Indonésie

A annoncé son intention d'examiner des initiatives visant à améliorer l'accès des PMA à son marché à l'occasion de la Réunion de haut niveau en 1997.

Islande

En mai 2000, le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'admettre en franchise de droits et de contingents l'essentiel des produits originaires des PMA. Il entendait faire une notification à cet effet dans les meilleurs délais. Ce régime s'appliquerait aux produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour les PMA, y compris les textiles.

Malaisie

A annoncé à l'occasion de la Réunion de haut niveau de 1997 son intention d'examiner des initiatives visant à améliorer l'accès des PMA à son marché.

Maroc

A proposé à la Réunion de haut niveau de 1997 d'accorder un accès préférentiel aux PMA d'Afrique.

Maurice

A notifié, avec entrée en vigueur en septembre 1998, un accès en franchise de droits pour les produits correspondant à cinq lignes tarifaires provenant des PMA. Ces produits sont certains crustacés, les goyaves, les mangues, les mangoustans, les haches, les scies à main et les limes.

Norvège

La Norvège a notifié en 2000/01 des modifications et améliorations de son schéma SGP. Elle admet en franchise de droits et de contingents tous les produits industriels et agricoles provenant des PMA visés par le SGP, à l'exception de la farine, des céréales et des aliments pour

Tableau 49 (suite)

animaux; pour ces produits, elle accorde une marge préférentielle de 30 pour cent par rapport aux droits plafond indicatifs. Elle a révisé et progressivement simplifié ses règles d'origine. Suite à l'harmonisation de l'application des règles d'origine avec l'UE et la Suisse, depuis le 1^{er} mars 1998 le cumul bilatéral est autorisé et les pays intéressés envisageaient d'autoriser le cumul diagonal. À la Réunion de haut niveau, la Norvège a annoncé qu'elle avait accéléré, sur une base NPF, les réductions de droits de douane convenues dans le cadre du Cycle d'Uruguay pour les produits agricoles, en leur donnant effet le 1 janvier 1995 plutôt qu'en 1999. De même, elle a supprimé presque toutes les restrictions visant les textiles et les vêtements en 1997 et 1998, sans attendre 2004.

Nouvelle-Zélande

En novembre 2000, la Nouvelle-Zélande a notifié sa décision d'admettre en franchise de droits et de contingents tous les produits importés des PMA à partir du 1 juillet 2001. Auparavant, en 1999, elle admettait en franchise de droits les produits correspondant à 96,7 pour cent de ses lignes tarifaires et à 99,3 pour cent de ses importations en provenance des PMA.

Pologne

Depuis 1990, la Pologne applique un traitement préférentiel aux produits provenant des PMA et, en mai 2000, elle a annoncé qu'elle examinait des améliorations unilatérales du régime préférentiel existant en vue d'admettre en franchise de droits et de contingents l'essentiel des produits originaires des PMA, conformément à sa législation et aux accords internationaux pertinents.

République tchèque

En mai 2000, les produits originaires des PMA admis dans le cadre du schéma SGP étaient admis en franchise de droits.

Singapour

À la Réunion de haut niveau, Singapour a notifié qu'elle admettait en franchise de droits 107 produits (positions à six chiffres du SH) dont l'exportation présentait de l'intérêt pour les PMA, et qu'en outre elle accordait une quasi-franchise de droits de douane sur une base NPF.

Slovaquie

La Slovaquie admettait en franchise de droits et de contingents tous les produits importés des PMA dans le cadre de son schéma SGP. Elle a confirmé en mai 2000 qu'elle conserverait ce régime.

Slovénie

En mai 2000, la Slovénie a annoncé qu'elle était disposée à admettre en franchise de droits et de contingents l'essentiel des produits originaires des PMA, qu'ils soient ou non membres de l'OMC, de manière conforme à ses prescriptions légales nationales et aux accords internationaux pertinents, dans le cadre du nouveau schéma qu'elle avait établi. Le gouvernement a pris à cet effet une décision générale qui serait confirmée par des décrets.

Suisse

La Suisse a entrepris de réviser sa liste de droits préférentiels et, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle liste le 1^{er} mars 1997, tous les produits industriels et la plupart des produits agricoles provenant des PMA sont admis en franchise de droits. Dans le cadre du schéma préférentiel notifié et des améliorations qui y ont été apportées ultérieurement, quelque 98 % des produits provenant des PMA étaient admis en franchise de droits. En outre, les règles d'origine employées pour déterminer l'accès préférentiel ont été simplifiées. La Suisse a harmonisé sa réglementation avec celle de l'UE et, dans un proche avenir, les matières originaires de Suisse, de l'UE et de la Norvège pourraient être prises en compte aux fins du cumul. En vertu des nouvelles règles d'origine, les groupements économiques et régionaux de pays en développement jouissent aussi d'un droit de cumul.

Thaïlande

À la Réunion de haut niveau de 1997, la Thaïlande a annoncé des préférences tarifaires visant 74 groupes de produits (positions à six chiffres du SH), en vertu desquelles certains produits seraient admis en franchise de droits tandis que les autres bénéficieraient d'une marge de préférence égale à 20 pour cent du taux effectivement appliqué. Cette liste serait réexaminée chaque année.

Turquie

A notifié de nouveaux taux préférentiels pour les produits importés des PMA, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1998. Ces taux préférentiels unilatéraux visent 556 produits au niveau des positions à 12 chiffres du SH. La Turquie admet en franchise de droits tous ces produits, sauf le café.

Source: Compilation établie par le secrétariat de la CNUCED, d'après l'OMC (2001a).

Contrairement à ce qui s'est passé au Canada et au Japon, la part des PMA sur le marché de l'UE n'a guère augmenté et leurs exportations vers les États-Unis ont même diminué.

Canada, où la part de marché des PMA a progressé de 35 % en 2001, et au Japon, où elle a progressé de 39 % en 2002, donne à penser que les initiatives prises par ces deux pays pourraient avoir des effets concrets. Toutefois, les PMA partaient de très loin. En 2002 leur part des importations canadiennes était de 0,18 pour cent et leur part des importations japonaises de 0,44 pour cent.

Contrairement à ce qui s'est passé au Canada et au Japon, la part des PMA sur le marché de l'UE n'a guère augmenté et leurs exportations vers les États-Unis ont même diminué. En ce qui concerne l'UE, cela pourrait s'expliquer par le fait que l'initiative Tout sauf les armes n'a entraîné qu'une amélioration modeste des conditions d'accès aux marchés. Des études ont montré que les plus grands avantages que les PMA peuvent attendre de cette initiative seront la possibilité d'exporter davantage de produits qui en sont actuellement exclus, notamment le sucre (Cernat, Laird et Turrini, 2002). Cette initiative a suscité un

TABLEAU 50. LES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES DES PAYS DE LA QUADRILATÉRALE EN PROVENANCE DES PMA ET DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, DIVERSES ANNÉES ENTRE 1982 ET 2002

Importateur/déclarant	Exportateur/partenaire	% du total des importations			% de variation par rapport à l'année précédente				
		1982	1992	2002	1998	1999	2000	2001	2002
Canada	Pays les moins avancés	0,1	0,2	0,2	-2,7	-12,5	12,6	35,3	11,3
	Autres pays en développement	12,4	12,5	17,4	-3,0	-4,5	12,0	2,1	7,4
Union européenne	Pays les moins avancés	0,8	0,5	0,6	-3,0	-24,2	9,5	14,0	1,9
	Autres pays en développement	21,2	13,9	16,5	-0,2	4,4	11,5	-1,4	-1,3
Japon	Pays les moins avancés	0,7	0,5	0,4	-4,9	-1,1	-1,1	-3,1	39,2
	Autres pays en développement	62,4	49,7	59,4	-1,3	1,5	9,3	0,4	1,0
États-Unis	Pays les moins avancés	1,0	0,8	0,8	0,6	-14,8	14,5	7,5	-4,1
	Autres pays en développement	41,3	40,3	47,2	-4,4	6,2	4,2	-0,5	2,9

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, *Directions of Trade 2003*.

Note: En septembre 2000, le gouvernement canadien a élargi la gamme des produits bénéficiant de son schéma SGP en faveur des PMA; en 2001, l'UE a adopté l'initiative Tout sauf les armes; en 2001/02, le gouvernement japonais a élargi l'éventail des produits visés par son schéma SGP en faveur des PMA; en 2000 les États-Unis ont adopté l'AGOA, en faveur de certains pays d'Afrique subsaharienne, qu'ils ont améliorée en 2002. En 2003 le Canada et le Japon ont amélioré leurs schémas SGP en faveur des PMA.

vaste débat au sujet des moyens concrets et novateurs d'améliorer l'accès des PMA aux marchés. Toutefois, l'avantage commercial que pourraient en retirer les producteurs des PMA, compte tenu du fait que les produits les plus importants en sont exclus, ne peut être que modique car, avant même l'initiative, l'UE appliquait déjà un régime très libéral dans ses échanges avec les PMA. On a ainsi estimé qu'en 1997, c'est-à-dire avant l'initiative, seuls 11 des 502 produits exportés par l'ensemble des PMA vers l'UE pour un montant supérieur à 500 000 dollars ne bénéficiaient pas d'un accès en franchise de droits et de contingents (Stevens et Kennan, 2001). De plus, contrairement à ce qui se passe au Canada et aux États-Unis où, en 1999, 30 % et 15 % respectivement des produits importés de PMA étaient assujettis à des crêtes tarifaires supérieures à 15 %, dans le cas de l'UE, la proportion n'était que de 2,8 % avant l'initiative (Hoekman, Ng et Olarreaga, 2001). Dans ces conditions, il n'est sans doute guère étonnant de voir qu'en 2001 seuls trois centièmes de 1 % du total des exportations des PMA vers l'UE ont bénéficié de l'initiative Tout sauf les armes (Brenton, 2003: 6).

La Loi sur la croissance et les potentialités économiques de l'Afrique (AGOA) n'a eu apparemment qu'un effet très limité sur la part des PMA dans les importations des États-Unis. Néanmoins, elle a aidé certains PMA d'Afrique, notamment le Lesotho et Madagascar (CNUCED, 2003e). En 2002, les exportations du Lesotho vers les États-Unis bénéficiant du régime AGOA se sont montées à 318 millions de dollars, soit 99 % du total des exportations de ce pays vers les États-Unis; la même année, les exportations de Madagascar vers les États-Unis dans ce cadre se sont montées à 79,7 millions, soit 37 % de la valeur des exportations de Madagascar vers les États-Unis (Bureau du Représentant des États-Unis pour les questions commerciales internationales, 2003). Dans les deux cas, l'expansion des exportations de marchandises vers les États-Unis a été imputable essentiellement à l'augmentation des exportations de textiles et de vêtements. L'accès préférentiel accordé pour ces produits a aussi suscité d'importants investissements dans ces industries.

Ces deux cas montrent les effets positifs que peuvent avoir les préférences en matière d'accès aux marchés. Toutefois, ils montrent aussi que les pays bénéficiaires doivent avoir au moins un minimum de capacités de production pour en tirer parti. Un meilleur accès aux marchés n'a aucun effet commercial si les PMA ne peuvent pas produire les produits pour lesquels un traitement

Les pays bénéficiaires doivent avoir au moins un minimum de capacités de production pour tirer parti des préférences en matière d'accès aux marchés.

préférentiel leur est accordé et s'ils n'ont pas les compétences de commercialisation, l'information et les réseaux nécessaires pour exploiter les possibilités d'accès aux marchés. De plus, à moins que les nouvelles activités stimulées par l'octroi de préférences contribuent à renforcer les capacités technologiques et l'entrepreneuriat local, on peut s'interroger sur la durabilité du processus de développement. À cet égard, le cas de l'Initiative en faveur du bassin des Caraïbes donne à penser que l'industrialisation très fragmentée qui découle de la nature des préférences risque fort de freiner le renforcement des capacités technologiques et d'apprentissage dont les pays en développement ont besoin pour se doter d'une économie viable (Mortimore, 1999).

(c) Le problème de la sous-utilisation des préférences¹⁹

Un des problèmes qu'on constate dans tous les régimes d'accès préférentiel est que le taux d'utilisation des préférences est faible.

Un des problèmes qu'on constate dans tous les régimes d'accès préférentiel est que le taux d'utilisation des préférences est faible. Le taux d'utilisation estimatif, c'est-à-dire le rapport entre le total des importations bénéficiant effectivement de préférences et le total des importations qui pourraient en bénéficier sur un marché donné, montre bien ce problème. On peut voir dans le tableau 51 qu'en 2001 seuls 68,5 % du total des importations de produits provenant des PMA qui auraient pu bénéficier d'un droit préférentiel sur les marchés de la Quadrilatérale en ont effectivement bénéficié. Pour le reste des importations, c'est le taux NPF qui a été appliqué. Le taux d'utilisation a progressé de 20 points de pourcentage entre 1994 et 2001. Toutefois, cela s'explique essentiellement par l'augmentation du taux d'utilisation des États-Unis due à la hausse des importations de pétrole. Si l'on ne tient pas compte du pétrole, le taux d'utilisation des États-Unis en 2001 n'était que de 47 pour cent et non de 95,8 pour cent.

Ces faibles taux d'utilisation sont dûs essentiellement: au fait que les avantages commerciaux potentiels sont négligeables; à l'insuffisance des connaissances techniques, des ressources humaines et des capacités institutionnelles nécessaires pour tirer parti des arrangements préférentiels, qui exigent une connaissance approfondie du régime tarifaire des différents pays donneurs de préférences; et aux conditions auxquelles est subordonné l'octroi effectif des préférences. Les avantages réels découlant de l'accès préférentiel accordé par les pays de la Quadrilatérale sont aussi considérablement limités du fait qu'ils sont peu prévisibles et par des obstacles non tarifaires, notamment les règles d'origine et les normes de produits.

Les règles d'origine sont considérées, à juste titre, comme une des principales causes de la sous-utilisation des préférences commerciales.

En outre, les investisseurs des pays qui bénéficient de préférences peuvent hésiter à accroître leurs investissements en vue d'exporter vers les pays de la Quadrilatérale si ces derniers ne prennent pas d'engagements clairs en ce qui concerne la durée du régime préférentiel et les produits et les pays qui en bénéficient. Toutes les initiatives prises par les pays de la Quadrilatérale contiennent des engagements généraux en ce qui concerne les pays et produits bénéficiaires, mais se sont réservés la possibilité de réexaminer la liste de ces produits et pays ou d'introduire des mesures de sauvegarde spéciales. Le réexamen de la liste des produits se fait généralement en fonction de la sensibilité économique des branches de production concernées, tandis que la liste des pays bénéficiaires est arrêtée sur la base de critères sans rapport avec le commerce international.

Les règles d'origine sont considérées, à juste titre, comme une des principales causes de la sous-utilisation des préférences commerciales (voir, par exemple, CNUCED, 2001b, 2003e; Mattoo, Roy et Subramania, 2002). Les préférences étant accordées de façon unilatérale et non contractuelle, les pays

TABLEAU 51. EFFICACITÉ DE L'ACCÈS PRÉFÉRENTIEL^a ACCORDÉ PAR LES PAYS DE LA QUADRILATÉRALE AUX PMA, MESURÉE D'APRÈS LE POURCENTAGE DES IMPORTATIONS, LE TAUX D'UTILISATION ET LE TAUX D'UTILITÉ, 1994–2001

Pays/ Groupe de pays	Année	Total des importations	Importations assujetties à des droits de douane	Importations susceptibles de bénéficier des préférences SGP	Importations bénéficiant des préférences SGP	Pourcentage des importations visées par le schéma SGP	Taux d'utilisation du schéma SGP	Taux d'utilité du schéma SGP
		(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(b)	(d)/(c)	(d)/(a)
		(\$ million)				(%)		
Ensemble des quatre	1994	5 347,0	3 917,3	2 071,0	999,0	52,9	48,2	18,7
	1995	6 087,8	4 706,1	2 564,3	1 361,2	54,5	53,1	22,4
	1996	9 956,3	7 451,1	2 985,0	1 517,9	40,1	50,9	15,2
	1997	10 634,1	8 163,4	5 923,1	1 788,2	72,6	30,2	16,8
	1998	9 795,7	7 915,1	5 564,2	2 704,5	70,3	48,6	27,6
	1999	10 486,5	8 950,4	5 869,3	3 487,5	65,6	59,4	33,3
	2000	13 359,2	11 715,5	7 836,0	4 990,2	66,9	63,7	37,4
	2001	12 838,2	11 167,1	7 185,5	4 919,9	64,3	68,5	38,3
Canada	1994
	1995	175,9	41,3	6,4	4,1	15,5	64,1	2,3
	1996	336,9	34,5	6,3	2,9	18,3	46,0	0,9
	1997	205,3	47,3	8,6	4,7	18,2	54,7	2,3
	1998	256,0	92,1	9,8	5,8	10,6	59,2	2,3
	1999	154,6	60,7	8,2	4,9	13,5	59,8	3,2
	2000	180,1	75,9	9,9	7,2	13,0	72,7	4,0
	2001	243,2	94,6	11,4	8,0	12,1	70,2	3,3
États-Unis	1994	1 755,3	1 398,4	68,1	50,4	4,9	74,0	2,9
	1995	1 787,5	1 474,3	69,7	49,4	4,7	70,9	2,8
	1996	4 896,1	3 896,5	69,7	48,3	1,8	69,3	1,0
	1997	5 609,1	4 432,5	2 719,4	790,6	61,4	29,1	14,1
	1998	4 974,9	4 247,1	2 282,4	1 747,0	53,7	76,5	35,1
	1999	5 780,7	5 109,2	2 419,7	2 215,7	47,4	91,6	38,3
	2000	7 695,5	7 086,6	3 577,2	3 247,5	50,5	90,8	42,2
	2001	7 221,3	6 716,3	2 960,1	2 836,1	44,1	95,8	39,3
Japon	1994	1 120,5	695,5	211,2	200,5	30,4	94,9	17,9
	1995	1 309,8	912,7	241,9	230,1	26,5	95,1	17,6
	1996	1 504,3	939,8	388,9	269,9	41,4	69,4	17,9
	1997	1 204,9	757,3	306,3	222,1	40,4	72,5	18,4
	1998	1 045,4	643,8	364,0	189,9	56,5	52,2	18,2
	1999	989,0	679,6	366,2	231,9	53,9	63,3	23,4
	2000	1 236,5	881,3	615,3	236,0	69,8	38,4	19,1
	2001	1 001,3	398,1	278,3	228,4	69,9	82,1	22,8
Union européenne	1994	2 471,2	1 823,4	1 791,7	748,1	98,3	41,8	30,3
	1995	2 814,6	2 277,8	2 246,3	1 077,6	98,6	48,0	38,3
	1996	3 219,0	2 580,3	2 520,1	1 196,8	97,7	47,5	37,2
	1997	3 614,8	2 926,3	2 888,8	770,8	98,7	26,7	21,3
	1998	3 519,4	2 932,1	2 908,0	761,8	99,2	26,2	21,6
	1999	3 562,2	3 100,9	3 075,2	1 035,0	99,2	33,7	29,1
	2000	4 247,1	3 671,7	3 633,6	1 499,5	99,0	41,3	35,3
	2001	4 372,4	3 958,1	3 935,7	1 847,4	99,4	46,9	42,3

Source: CNUCED (2003e).

Note: Les chiffres relatifs aux pays de la Quadrilatérale pour 1995 ne tiennent pas compte du Canada; ils sont fondés sur les notifications faites par les États membres; dans le cas du Japon, les chiffres correspondent à l'exercice budgétaire; les chiffres relatifs à l'Union européenne pour 1994 et 1995 ne tiennent pas compte des importations de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

a Préférences accordées en vertu du Système généralisé de préférences (SGP).

qui les accordent ont toujours considéré qu'ils devaient être libres de décider les règles d'origine à appliquer, même s'ils se sont montrés disposés à entendre l'avis des pays bénéficiaires. Les pays donateurs de préférences considèrent en général que le processus d'harmonisation des règles d'origine peut se limiter à certains aspects pratiques, tels que la certification, le contrôle, la vérification, les sanctions et la coopération. Même en ce qui concerne ces aspects, les progrès ont été très limités, et les exigences fondamentales ainsi que la justification des règles d'origine sont restées presque inchangées depuis près de 30 ans. Au niveau des pays bénéficiaires, les difficultés de mise en œuvre sont liées en particulier à l'obligation d'employer un système comptable qui diffère, sur le plan conceptuel comme sur le plan opérationnel, des normes nationales et que les entreprises sont souvent incapables de respecter.²⁰

Les priorités en ce qui concerne l'amélioration des mesures internationales d'appui en faveur des PMA ont été un des grands thèmes de débat des trois réunions des ministres du commerce extérieur des PMA tenues en 1999, 2001 et 2003.

Surmonter les obstacles non tarifaires au commerce et respecter les normes de produits — qu'il s'agisse d'obstacles techniques au commerce (OTC) ou de normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) — est un problème considérable, peut-être encore plus ardu que celui des obstacles tarifaires. L'incapacité de respecter des normes sanitaires ou environnementales rigoureuses (teneurs en résidus de pesticides, emballages, écoétiquetage, etc.) risque de faire perdre du terrain sur le marché des produits concernés et, contrairement à la protection tarifaire, peut aussi limiter les possibilités d'exporter vers d'autres marchés (CNUCED, 2002b, 2002c). Il est donc possible que les avantages que l'accès préférentiel est censé apporter aux PMA soient sérieusement compromis par les obstacles non tarifaires. C'est un aspect que nous examinerons plus en détail en nous appuyant sur l'exemple du commerce du poisson dans l'encadré 16.

E. Le renforcement des mesures internationales d'appui en faveur des PMA

Les priorités en ce qui concerne l'amélioration des mesures internationales d'appui en faveur des PMA ont été un des grands thèmes de débat des trois réunions des ministres du commerce extérieur des PMA tenues à Sun City en 1999, à Zanzibar en 2001 et à Dhaka en 2003 (OMC, 1999a, 2001b, 2003b). Les résultats de ces réunions, résumés dans l'annexe du présent chapitre, sont la meilleure base pour déterminer ce que les PMA eux-mêmes considèrent comme prioritaire pour améliorer les mesures internationales d'appui aux PMA dans le domaine du commerce extérieur.

Aujourd'hui, l'efficacité du traitement spécial et différencié paraît limitée par le fait qu'un grand nombre des dispositions y relatives ne sont pas contraignantes pour les pays membres de l'OMC et que le droit d'en bénéficier n'est en rien facilité par le processus d'accession à l'OMC.

1. RENFORCEMENT DU TRAITEMENT SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ

Aujourd'hui, l'efficacité du traitement spécial et différencié paraît limitée par le fait qu'un grand nombre des dispositions y relatives ne sont pas contraignantes pour les pays membres de l'OMC et que le droit d'en bénéficier n'est en rien facilité par le processus d'accession à l'OMC, qui exige que les PMA négocient toutes les règles commerciales, y compris l'application de l'ensemble des dispositions de traitement spécial et différencié, sur une base individuelle. Pour accroître l'utilité et l'efficacité de ces dispositions, il paraît donc important de les transformer en droits pour les PMA et en obligations pour les autres pays, et de rendre automatique leur application à tous les PMA qui décident de devenir membres du système commercial multilatéral. Il est aussi très important de cibler ces dispositions, en choisissant bien les pays bénéficiaires et en cherchant à répondre aux vrais problèmes, et de les compléter par des actes au lieu de se contenter de déclarations d'intention.

**ENCADRÉ 16. LES EFFETS NÉGATIFS DES OBSTACLES ENVIRONNEMENTAUX
À L'EXPORTATION DE PRODUITS DE LA PÊCHE**

Les PMA manquent beaucoup de capacités pour satisfaire des normes techniques rigoureuses, appliquer les mesures sanitaires et phytosanitaires et respecter les exigences liées à l'environnement. Ils manquent d'infrastructures telles que des laboratoires d'essai reconnus et accrédités sur le plan international et disposant d'équipements modernes, leurs capacités législatives sont insuffisantes, la formation et les compétences du personnel sont limitées et les PMA ne participent guère aux processus internationaux de formulation des normes, ce qui est dû essentiellement au fait que leur communauté scientifique et leurs milieux d'affaires sont très restreints et que leurs ressources publiques sont limitées. Ces conditions et mesures aggravent l'insécurité et l'imprévisibilité de l'accès aux marchés des pays donneurs de préférences et donc le manque d'attractivité des pays bénéficiaires pour ce qui est des investissements étrangers directs axés sur l'exportation. À l'heure actuelle, aucune des grandes initiatives telles que l'AGOA ou l'initiative Tout sauf les armes ne comporte de mesures de renforcement des capacités visant à aider les pays bénéficiaires à respecter les normes, ce qui est indispensable pour accroître l'utilisation des préférences.

Les exportations de poissons et autres produits de la mer – qui sont parmi les produits d'exportation les plus importants pour les PMA – sont particulièrement sensibles aux modifications des normes sanitaires et phytosanitaires. Les restrictions à l'importation et les interdictions décidées par l'UE entre 1997 et 1999 pour les produits de la pêche exportés par l'Ouganda, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie, motivées par la crainte du choléra ou de la présence de pesticides toxiques dans les produits de la mer, montrent comment les exportations des PMA peuvent être affectées par ces mesures dont les effets économiques sur les pays concernés peuvent être dévastateurs. Par exemple, dans le cas de l'Ouganda, on estime que la perte de recettes d'exportation due à l'interdiction des exportations de poissons a été de 36,9 millions de dollars.¹

L'industrie de la crevetticulture au Bangladesh est un autre exemple des pertes considérables qu'un pays peut subir en raison de restrictions et de prohibitions à l'importation.. Les crevettes sont un des principaux produits d'exportation primaire du Bangladesh et les élevages de crevettes emploient une grande partie de la population active. D'après une étude faite par la Consumer Unity and Trust Society (CUTS), quelque 1,2 million de personnes sont directement employées par l'élevage de crevettes et 11 millions de personnes sont employées dans l'ensemble de l'industrie de la pêche. Lorsque l'Union européenne a interdit l'importation de crevettes du Bangladesh, entre août et décembre 1997, les exportations du Bangladesh vers l'Union européenne sont tombées de 65,1 millions de dollars à zéro, tandis que les exportations vers les autres principaux marchés ont progressé de quelques millions de dollars, ce qui a en grande partie compensé cette perte (voir tableau 1 de l'encadré) (CUTS, 2002).

**TABEAU 2 DE L'ENCADRÉ. ESTIMATION DES EFFETS NETS SUR LES EXPORTATIONS DE CREVETTES DU BANGLADESH
DE L'INTERDICTION D'IMPORTER DES CREVETTES EN UNION EUROPÉENNE À LA FIN DE 1997**
(en millions de dollars)

Région importatrice	Importations en l'absence d'interdiction	Importations durant la période d'interdiction	Effets nets
États-Unis	73,5	102,2	28,7
Union européenne	65,1	0,0	-65,1
Japon	22,7	26,1	3,4
Ensemble des autres importateurs	7,5	25,8	18,3
Total	168,8	154,1	-14,7

Source: Cato et Lima dos Santos (1998), in CUTS (2002).

¹ Pour plus d'informations, voir le site Internet de la de la CNUCED sur le commerce, l'environnement et le développement (http://r0.unctad.org/trade_env/index.htm).

Dans le cas contraire, ces dispositions resteront inefficaces et n'atteindront pas leurs objectifs.

À leurs différentes réunions, les ministres du commerce extérieur PMA ont renouvelé la demande d'un meilleur ciblage du traitement spécial et différencié prévu par le système commercial multilatéral, de façon qu'il réponde mieux à leurs besoins et tienne compte de leur niveau de développement. En outre, à la dernière réunion, ils ont défini plusieurs grandes priorités.

Premièrement, la Déclaration de Dhaka souligne qu'il importe que les membres de l'OMC donnent effet sans tarder aux lignes directrices pour l'accession adoptées par le Conseil général de l'OMC et, en matière de mise en œuvre, qu'ils s'attaquent aux questions mentionnées dans la Décision

ministérielle sur les questions et préoccupations liées à la mise en œuvre adoptée à la Conférence de Doha de l'OMC. Toutes les questions de mise en œuvre qui ne sont pas traitées dans cette décision sont censées devenir partie intégrante du programme de travail ultérieur. En outre, les PMA ont demandé qu'on ne les oblige pas à prendre des engagements incompatibles avec leur niveau de développement.

Deuxièmement, la Déclaration de Dhaka demande que les PMA soient exemptés de l'application des mesures de sauvegarde et des mesures antidumping et souligne qu'ils devraient également être exemptés de toute autre mesure conditionnelle. En outre, elle demande que les PMA aient le droit de recourir à des mesures de sauvegarde spéciales et à des mesures antidumping en cas de menace de dommage grave pour leur économie et en particulier pour leur agriculture, et pour se protéger contre la concurrence déloyale des producteurs étrangers dont la compétitivité internationale est artificiellement accrue au moyen de diverses subventions.

2. RENFORCEMENT DES PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX MARCHÉS

Les représentants des PMA se sont félicités des récentes améliorations apportées par les pays de la Quadripartite en matière d'accès préférentiel. Toutefois, ils ont demandé à leurs partenaires de développement d'élargir encore ces préférences et de leur garantir un accès en franchise totale de droits de douane et de contingents. Ils ont aussi exhorté les membres de l'OMC à accroître la stabilité et la prévisibilité des préférences en prenant un engagement ferme d'admettre sans restriction toutes les marchandises. L'admission en franchise totale de droits et de contingents implique que les produits actuellement exclus des régimes préférentiels devraient y être intégrés. Outre l'accès aux marchés des produits, les PMA ont demandé un meilleur accès au marché des services. Ils ont demandé en particulier que les pays développés ne restreignent pas l'accès aux marchés lorsque celui-ci implique un mouvement de personnes physiques (mode 4 de fourniture de services). Enfin, ils ont demandé aux pays développés de supprimer toutes les mesures de soutien à l'agriculture qui faussent le commerce et qui ont un impact négatif sur leurs capacités d'exportation.

Les PMA ont aussi exhorté les membres de l'OMC à accroître la stabilité et la prévisibilité des préférences en prenant un engagement ferme d'admettre sans restriction toutes les marchandises.

Ces mesures, s'ajoutant à une réduction des obstacles non tarifaires, en particulier de ceux qui sont liés aux règles d'origine, et à une assistance pour l'application des normes sanitaires et phytosanitaires, devraient considérablement accroître les avantages réels résultant de l'accès préférentiel aux marchés dans le court terme. Toutefois, avec les progrès de la libéralisation multilatérale, les avantages préférentiels vont lentement s'éroder.

Pour cette raison, certains ont soulevé la question de la compensation de l'érosion des préférences.²¹ Mais il y a en fait plus important. L'accès préférentiel aux marchés en tant que moyen de favoriser le développement a probablement été le principal nouveau thème du Programme d'action des Nations Unies en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010. La libéralisation multilatérale entraîne non seulement une érosion des préférences mais aussi un affaiblissement des principaux mécanismes fondés sur le marché au moyen desquels les partenaires de développement aident les PMA. Ces mécanismes, parallèlement à l'aide publique et au désendettement, sont un aspect important de l'appui international aux PMA. La grande question qui se pose est donc la suivante: que pourrait-on envisager pour compléter et renforcer l'accès préférentiel aux marchés en tant que mécanisme fondé sur les forces du marché pour aider les PMA à s'adapter à la libéralisation multilatérale du commerce?

3. "PRÉFÉRENCES AGISSANT SUR L'OFFRE"

Il pourrait être utile non seulement de se focaliser sur l'accès préférentiel aux marchés, mais aussi d'envisager simultanément ce qu'on pourrait appeler des "préférences agissant sur l'offre". Cette idée est apparue dans diverses propositions selon lesquelles il conviendrait de renforcer l'accès préférentiel des PMA aux marchés au moyen de mesures conçues pour accroître les synergies entre commerce et investissement. C'est ainsi que Cline (2004, chapitre 2: 29) a écrit que, si l'on veut accroître l'efficacité de l'accès aux marchés en tant que moyen de réduire la pauvreté à l'échelle mondiale, cet effort doit s'accompagner de mesures qui stimuleront directement l'investissement dans les pays concernés. De même, dans son évaluation de l'accès préférentiel accordé aux PMA, l'OMC est parvenue à la conclusion que considérés dans leur ensemble, ces résultats font apparaître que l'aide accordée aux PMA pour qu'ils améliorent leurs résultats à l'exportation doit se fonder sur une approche large. Celle-ci doit en outre être assortie d'efforts pour améliorer la capacité d'offre des PMA (OMC, 2002b: 21). En effet, l'approfondissement des préférences en matière d'accès aux marchés accroîtrait leur efficacité. Toutefois, avec la libéralisation multilatérale et la multiplication des arrangements commerciaux régionaux, l'érosion des préférences est inévitable. Il importe d'en faire le meilleur emploi tant qu'elles existent en tant qu'instrument de politique commerciale, mais il importe aussi de les compléter par d'autres moyens d'aider les PMA à éviter la marginalisation. Des préférences axées sur l'offre pourraient être la base d'une nouvelle génération de mesures internationales d'appui qui stimuleraient le commerce et le développement en renforçant les capacités de production des pays vulnérables.

L'idée de miser sur des préférences agissant sur l'offre doit encore être développée. Quoi qu'il en soit, on peut envisager des mesures dans trois domaines en particulier, la technologie, l'IED et les ressources financières. En matière de technologie, rappelons que l'article 66.2 de l'Accord sur les ADPIC exhorte les pays développés membres à offrir des incitations aux entreprises et institutions qui se trouvent sur leur territoire dans le but d'encourager le transfert de technologies vers les PMA. Aujourd'hui, la plupart des pays de l'OCDE ont adopté de telles mesures internes pour promouvoir à la fois le transfert de technologie et l'IED dans les pays en développement. En ce qui concerne le transfert de technologie, ils ont pris des initiatives en matière de services consultatifs, de formation, de promotion de l'emploi de certaines technologies, de recherche-développement et de partenariats (tableau 52). Les mesures prises pour promouvoir l'IED sont notamment un soutien financier sous forme de prises de participations et de prêts, l'offre d'incitations fiscales et d'assurance. On cherche aussi à diffuser des informations au sujet des éventuels investisseurs et à faciliter l'établissement de liens entre les investisseurs et les pays qui ont des projets à faire financer (voir tableau 53). Il y a aussi diverses mesures concernant la fiscalité des entreprises qui pourraient être employées pour encourager l'IED. Ces mesures consisteraient notamment à ramener à un taux très bas l'impôt sur les bénéfices tirés de certaines activités (celles qui sont les plus rentables) afin d'attirer des investisseurs étrangers directs dans les pays pauvres (Margalioth, 2003). On pourra trouver un exposé plus détaillé de ces différentes mesures de politique intérieure dans Krut et Moretz (1999).

Plusieurs suggestions novatrices ont également été faites pour limiter les risques et encourager l'IED dans les PMA. Le Ministère suédois des affaires étrangères a commandé une étude des différents types de risques qui découragent l'investissement dans les PMA et des différentes mesures publiques ou privées qu'on pourrait prendre pour les limiter (Ministère suédois des affaires

Il pourrait être utile non seulement de se focaliser sur l'accès préférentiel aux marchés, mais aussi d'envisager simultanément ce qu'on pourrait appeler des "préférences agissant sur l'offre".

Plusieurs suggestions novatrices ont également été faites pour limiter les risques et encourager l'IED dans les PMA.

TABLEAU 52. PRINCIPAUX TYPES DE MESURES APPLIQUÉES PAR LES PAYS D'ORIGINE POUR ENCOURAGER LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

	Partenariats	Promotion de l'emploi de certaines technologies	Offres de services d'experts		Recherche-développement
			Services consultatifs	Formation et éducation	
Union européenne	x	x	x	-	x
Australie	-	-	x	x	-
Autriche	-	-	-	-	x
Belgique	x	-	-	x	-
Canada	-	x	x	x	x
Danemark	x	-	x	-	x
Finlande	-	x	-	-	-
France	x	-	x	x	x
Allemagne	-	-	x	-	-
Japon	-	-	x	-	-
Pays-Bas	-	x	x	-	-
Nouvelle-Zélande	x	-	x	-	-
Norvège	x	x	x	x	-
Espagne	x	-	x	-	-
Suède	-	-	x	x	x
Suisse	-	x	x	-	-
Royaume-Uni	x	x	-	-	x
États-Unis	x	x	x	x	-

Source: CNUCED (2000b).

TABLEAU 53. PROGRAMMES DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DIRECT À L'ÉTRANGER DE CERTAINS PAYS MEMBRES DE L'OCDE

	Information et assistance technique					Financement		Mesures fiscales	Assurance
	Information	Inter-médiation	Missions	Études de faisabilité	projets et démarrage	Fonds propres	Crédits	Abattement d'impôt	Garanties
Australie	x	x	x	x	-	-	-	x	-
Autriche	x	-	-	-	-	x	x	-	x
Belgique	x	x	-	-	-	x	x	-	x
Canada	x	x	x	x	x	x	-	x	-
Danemark	-	-	-	-	-	x	x	x	x
Finlande	x	-	x	x	x	x	x	-	x
France	x	-	-	x	x	x	x	-	-
Allemagne	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Italie	x	x	x	x	x	x	x	-	x
Japon	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pays-Bas	x	x	x	x	-	x	x	x	x
Nouvelle-Zélande	x	x	-	x	-	x	-	x	-
Norvège	x	x	x	x	x	-	x	-	x
Portugal	x	x	x	-	-	-	x	-	-
Espagne	x	x	x	-	-	x	x	x	x
Suède	x	x	-	x	-	x	x	x	-
Suisse	x	x	x	x	x	x	x	-	x
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	x	x	x	x
États-Unis	x	x	x	x	x	-	x	-	x

Source: CNUCED (2000b).

étrangères, 2003). À cet égard, les actions immédiates suggérées par Mistry et Olesen (2003) sont les suivantes:

- accroître le financement des agences multilatérales d'assurance pour couvrir en partie le risque non commercial dans les PMA;
- concevoir des politiques d'assurance standard contre le risque non commercial dans les PMA;
- forger des partenariats public-privé entre les assureurs des pays développés qui couvrent le risque non commercial et les agences

officielles des pays en développement. Il convient en outre d'encourager le développement de partenariats public-privé entre les pays développés et les pays en développement qui commencent à être d'importants investisseurs étrangers directs dans les PMA (comme l'Afrique du Sud en Afrique);

- verser des subventions affectées à des projets pour couvrir le risque non commercial;
- accorder des abattements ou crédits d'impôt correspondant aux fonds propres investis par les entreprises dans des PMA, à valoir sur les impôts qu'elles paient dans leur pays d'origine.

Pour toutes ces mesures, il importe d'encourager des investissements étrangers favorables au développement. À cet effet, Te Velde (2002), par exemple, a suggéré de créer un fonds mondial pour renforcer les liens entre les sociétés transnationales et les PME locales des pays pauvres.

Enfin, pour ce qui concerne le financement, il est essentiel de trouver des moyens de permettre aux investisseurs tant étrangers que nationaux d'avoir accès à des crédits assortis de conditions de faveur amortissables sur une très longue période. Le secrétariat du Commonwealth est en train d'élaborer une proposition concrète dans ce domaine (voir Hughes et Brewster, 2002).

F. Renforcement de la coopération commerciale Sud-Sud

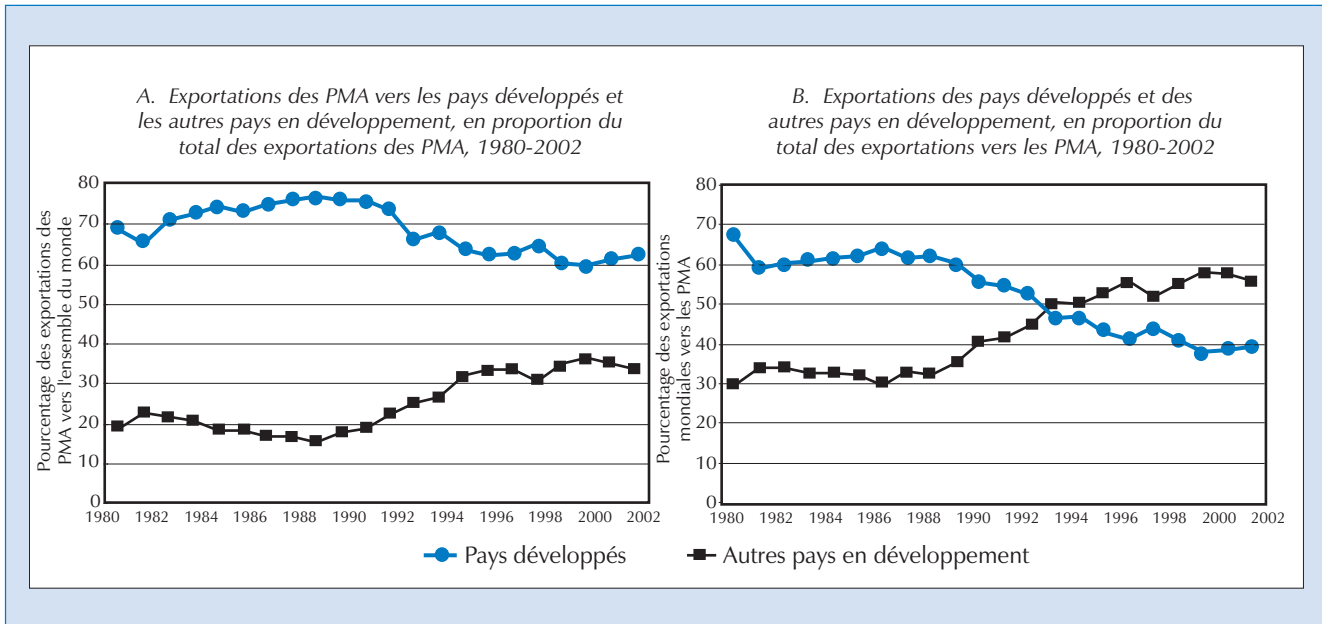
Le renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine du commerce international peut jouer un important rôle en complétant les politiques systémiques et les mesures internationales d'appui aux PMA en matière de politiques internationales afin de renforcer l'efficacité du commerce en tant que moyen de réduire la pauvreté. D'ailleurs, il y a de bonnes raisons de croire que la coopération Sud-Sud devient un élément de plus en plus important des politiques visant à lier le commerce extérieur à la réduction de la pauvreté dans les PMA.

La principale raison pour laquelle la coopération Sud-Sud devient de plus en plus importante est que la géographie du commerce extérieur des PMA a beaucoup évolué dans les années 90. D'un côté, ces pays se sont mis à acheter de plus en plus de marchandises à d'autres pays en développement. D'un autre côté, ils ont aussi commencé à vendre une plus grande partie de leurs exportations à d'autres pays en développement. Toutefois, cette évolution n'a pas été totalement équilibrée. Comme le montre le graphique 40, la structure géographique des échanges internationaux des PMA n'a guère changé entre 1980 et 1989. Mais, entre 1989 et 1997, la part des autres pays en développement dans le total des importations des PMA est passée de 32 à 56 %, et elle est restée à ce niveau en 2002. Dans le même temps, la part des exportations des PMA vers les autres pays en développement a aussi augmenté, mais seulement de 15 % en 1989 à 34 % en 1997, niveau auquel elle se trouvait toujours en 2002. Avec l'essor du commerce Sud-Sud, les pays développés ne sont plus la première source de marchandises importées par les PMA. Alors qu'en 1980 les importations provenant des pays développés représentaient environ 67 % du total des importations des PMA, en 2002 cette proportion était tombée à 39 %. En revanche, en tant que marché d'exportation pour les PMA, les pays développés ont conservé leur importance.

La coopération Sud-Sud devient un élément de plus en plus important des politiques visant à lier le commerce extérieur à la réduction de la pauvreté dans les PMA.

La géographie du commerce extérieur des PMA a beaucoup évolué dans les années 90.

GRAPHIQUE 40. EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PAYS, 1980–2002



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, *Direction of Trade* 2003.

La part des pays développés dans les exportations des PMA n'est tombée que de 69 % en 1980 à 62 % en 2002, ce qui s'explique en grande partie par le déclin de leurs exportations vers les ex-pays socialistes.

En raison de cette évolution, la part des PMA dans les importations des autres pays en développement était de 10 % moins élevée en 2002 qu'en 1980, malgré les progrès accomplis dans les années 90 (voir graphique 41). En revanche, la part des autres pays en développement dans le total des importations des PMA était de 82 % plus élevée en 2002 qu'en 1980. En termes relatifs, la part des PMA dans les importations des autres pays en développement est tombée de 0,73 % en 1980 à 0,66 % en 2002. En termes absolus, le solde des échanges entre les PMA et les autres pays en développement était de 15,6 milliards de dollars en 2002, contre 5,5 milliards en 1990 et 2,2 milliards en 1980 (en faveur des autres pays en développement).

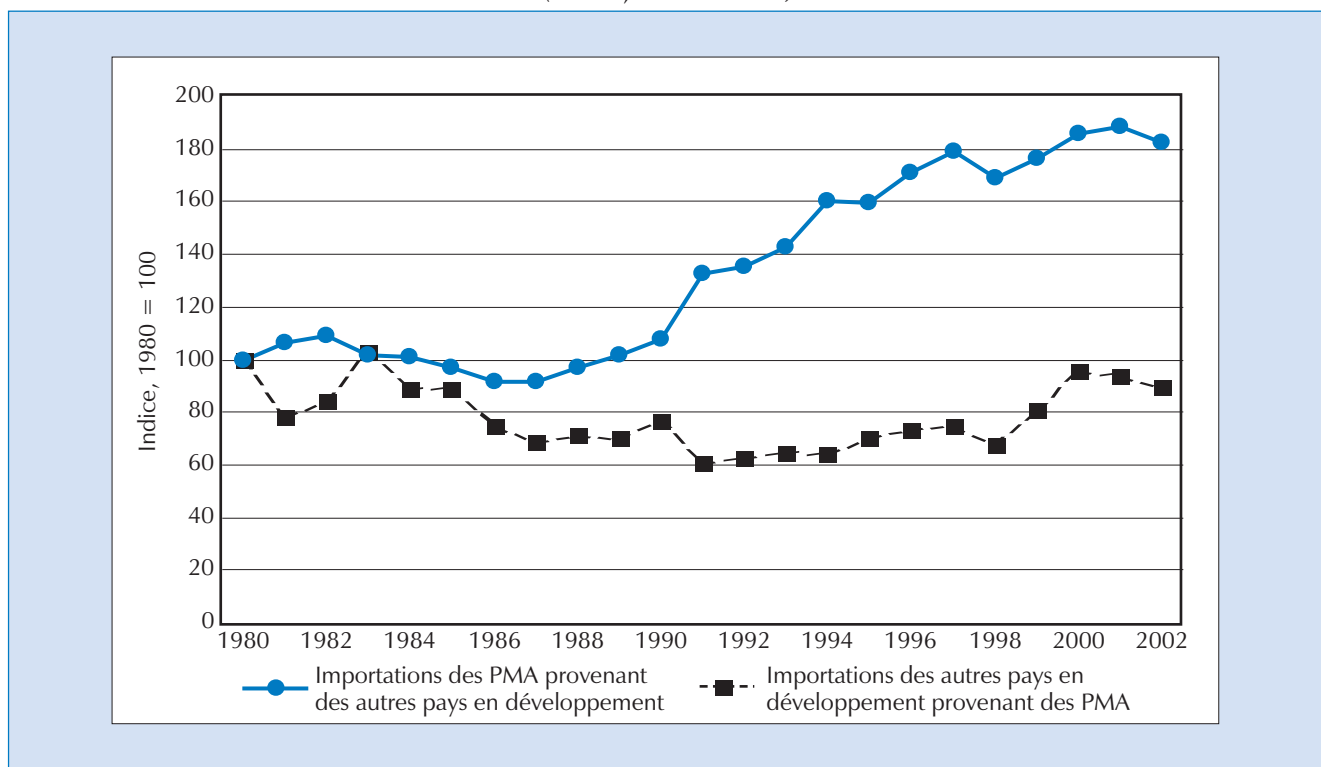
Comme on peut le voir d'après le tableau 54, durant la période 1999–2001, les principaux pays en développement fournisseurs des PMA étaient les suivants: la Chine, la province chinoise de Taiwan, la République de Corée, Singapour, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, l'Inde, la Côte d'Ivoire, l'Indonésie, la Malaisie, le Kenya et le Brésil. Ces pays sont aussi parmi les premiers clients des PMA. Toutefois, dans tous les cas, les PMA vendent moins aux autres pays en développement qu'ils ne leur achètent.

Il y a aussi une différence intéressante entre les PMA d'Afrique et d'Asie en ce qui concerne leur intégration dans l'économie régionale. La part des autres pays d'Afrique dans les exportations des PMA africains est restée très faible depuis le début des années 80, fluctuant entre 7 % et 10 % du total. En revanche, cette proportion est beaucoup plus élevée en Asie. Entre 1980-1982 et 2000–2002, la part des exportations des PMA d'Asie vers d'autres pays en développement de la région est passée de 38 % à 41 %. Cela donne à penser que les PMA d'Asie ont réussi à profiter de l'expansion très rapide de l'économie de certains pays d'Asie.

L'évolution de la structure du commerce international est due en partie aux types d'obstacles que les PMA rencontrent lorsqu'ils veulent accéder aux

GRAPHIQUE 41. IMPORTATIONS DES PMA EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET IMPORTATIONS DES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN PROVENANCE DES PMA EN PROPORTION DU TOTAL DE LEURS IMPORTATIONS^a, 1980–2002

(Indice, 1980 = 100)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FMI, *Direction of Trade* 2003.

a Importations de marchandises.

marchés d'autres pays en développement. À cet égard, la situation est très complexe. La plupart des grands pays en développement partenaires des PMA, leur ont accordé un accès préférentiel (voir tableau 49 ci-dessus). En outre, presque tous les PMA, sauf l'Afghanistan, Kiribati, les Îles Salomon, Tuvalu et le Vanuatu, font partie d'une union douanière ou d'un accord de libre-échange (tableau 55).²² Grâce à ces arrangements, les PMA jouissent d'un accès préférentiel ou réciproque. Ainsi, l'Inde offre un accès préférentiel à son marché pour les PMA membres de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC). Toutefois, de façon générale, les produits exportés par les PMA sont assujettis à des droits de douane plus élevés dans les pays en développement que dans les pays développés.

On trouvera dans le tableau 56 quelques données qui illustrent cette situation. Il montre qu'en dépit des préférences, les droits de douane appliqués par le Brésil, la Chine, l'Inde, la République de Corée, l'Afrique du Sud et la Thaïlande, qui sont tous des marchés importants pour les PMA, sont plus élevés. Le déséquilibre croissant des relations commerciales entre les PMA et les autres pays en développement est probablement dû en partie au fait que les PMA sont allés plus loin dans la libéralisation de leur régime de commerce extérieur, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, si bien que l'accès à leurs marchés s'est amélioré tant pour les pays développés que pour les autres pays en développement.

L'établissement de liens avec des pays en développement particulièrement dynamiques peut offrir aux PMA d'importants débouchés. Il peut notamment leur permettre de participer à la croissance de l'économie mondiale et d'apprendre à exporter. D'autre part, le développement des PMA offrira aussi de nouveaux débouchés aux pays en développement plus avancés. Il y a

La plupart des grands pays en développement partenaires des PMA, leur ont accordé un accès préférentiel... Toutefois, de façon générale, les produits exportés par les PMA sont assujettis à des droits de douane plus élevés dans les pays en développement que dans les pays développés.

TABLEAU 54. PRINCIPAUX EXPORTATEURS VERS LES PMA ET PRINCIPAUX IMPORTATEURS DE PRODUITS ORIGINAIRES DES PMA^a, MOYENNE 1999–2001

Principaux exportateurs vers les PMA	Exportations de marchandises	Solde des échanges de marchandises	Principaux importateurs de produits provenant des PMA	Importations de marchandises	Solde des échanges de marchandises
Millions \$	Millions \$	Millions \$	Millions \$	Millions \$	Millions \$
1 UE	10 956	-407	UE	11 363	-407
2 Chine, total	4 372	717	États-Unis	8 880	-6 490
Chine	3 254	473	Chine, total	3 656	717
Province chinoise de Taiwan	969	316	Chine	2 781	473
RAS de Hong Kong, Chine	150	-72	Province chinoise de Taiwan	653	316
RAS de Macao, Chine	0	0	RAS de Hong Kong, Chine	222	-72
3 Corée, Rép. de	2 662	1 268	RAS de Macao, Chine	0	0
4 États-Unis	2 390	-6 490	Thaïlande	1 448	428
5 Singapour	2 361	1 732	Corée, Rép. de	1 394	1 268
6 Afrique du Sud	2 356	2 184	Japon	1 122	1 036
7 Japon	2 158	1 036	Inde	1 059	730
8 Thaïlande	1 876	428	Singapour	629	1 732
9 Inde	1 789	730	Arabie saoudite ^b	323	-41
10 Côte d'Ivoire	826	760	Canada	289	-19
11 Indonésie	732	544	Malaisie	264	383
12 Malaisie	647	383	Brésil	212	168
13 Kenya	578	535	Indonésie	188	544
14 Australie	528	385	Éthiopie	184	-102
15 Brésil	380	168	Afrique du Sud	171	2 184
16 Pakistan	374	235	Norvège	157	74
17 Arabie saoudite ^b	282	-41	Australie	143	385
18 Canada	269	-19	Pakistan	140	235
19 Turquie	258	188	Fédération de Russie	132	98
20 Argentine	248	234	Égypte	120	27
21 Nigéria	236	133	Pologne	116	57
22 Zimbabwe	231	184	Nigéria	103	133
23 Norvège	230	74	Suisse et Liechtenstein	98	99
24 Fédération de Russie	230	98	Ghana	94	42
25 Oman	225	205	Cameroun	90	-1
26 Suisse et Lichtenstein	197	99	Mexique	80	-59
27 Croatie	178	158	Turquie	70	188
28 Pologne	173	57	Côte d'Ivoire	66	760
29 Sénégal	153	148	Ukraine	63	3
30 Égypte	147	27	Philippines	58	-26

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données sur le commerce de marchandises COMTRADE de l'ONU et le *Manuel de statistiques de la CNUCED 2003*.

a Exportateurs et importateurs classés d'après la valeur de la moyenne annuelle de leurs exportations et de leurs importations

b Valeur des exportations et des importations de l'Arabie saoudite en 2001.

également des possibilités de liens entre commerce et investissement qui pourraient être mutuellement bénéfiques. Les investissements directs d'autres pays en développement dans les PMA ont joué un grand rôle dans l'expansion de leurs capacités de production et de leurs exportations de produits non traditionnels. Il sera possible de réaliser des synergies importantes lorsque les pays en développement plus avancés auront progressé dans leur niveau de technicité mais continueront d'avoir intérêt à sous-traiter la production des produits les plus simples dans des PMA dans le cadre de relations commerciales triangulaires. Enfin, les PMA sans littoral et les pays de transit voisins ont tous à gagner d'un renforcement de la coopération dans le domaine du transport en transit.

Il est difficile d'exploiter ces possibilités de synergie dans une économie mondiale très asymétrique, qui empêche les pays en développement plus avancés de contribuer au développement et à la lutte contre la pauvreté dans les

TABLEAU 55. PARTICIPATION DES PMA À DES ARRANGEMENTS COMMERCIAUX RÉGIONAUX, 2002

	Afrique							Amérique	Asie	Afrique /Asie				
	Union du Maghreb arabe (UMA)	Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Initiative transfrontières (ITF)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	Union du fleuve Mano	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté de développement de l'Afrique australe (CDDA)	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté et Marché commun des Caraïbes (CARICOM) ^a	Zone de libre échange de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ZLE de l'ANASE)	Arrangement d'échanges préférentiels (SAPTA) de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC)	Zone de libreéchange des pays arabes
Afrique														
Angola			X			X					X			
Bénin						X					X			
Burkina Faso						X					X			
Burundi	X	X			X									
Cap-Vert						X								
Comores	X	X												
Djibouti	X													
Éthiopie	X													
Gambie						X								
Guinée						X	X							
Guinée équatoriale					X									
Guinée-Bissau						X					X			
Lesotho								X	X					
Libéria						X	X							
Madagascar	X	X												
Malawi	X	X								X				
Mali						X					X			
Mauritanie	X					X								
Mozambique										X				
Niger						X					X			
Ouganda	X	X												
République centrafricaine				X	X									
Rép. dém. du Congo	X				X					X				
Rép.-Unie de Tanzanie			X							X				
Rwanda	X	X			X									
Sao Tomé-et-Principe					X									
Sénégal						X					X			
Sierra Leone						X	X							
Somalie														X
Soudan	X													X
Tchad				X	X									
Togo						X					X			
Zambie	X	X								X				
Amérique														
Haïti											X			
Asie														
Bangladesh													X	
Bhoutan													X	
Cambodge												X		
Maldives													X	
Myanmar												X		
Népal													X	
République dém. pop. lao												X		
Yémen														X

Source: Compilation établie par le secrétariat de la CNUCED, d'après OMC (2000b, 2002b, 2003b).

Note: L'Afghanistan, Kiribati, Samoa, les Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu ne sont membres d'aucun arrangement de libre-échange ou union douanière au sens de l'OMC (2002b) mais font tous partie d'autres arrangements régionaux de coopération économique. Pour une description de ces arrangements, voir Herrmann (2004b).

a Seules la CARICOM et la SACU sont des unions douanières; tous les autres sont des accords de libre-échange.

TABLEAU 56. DROITS EFFECTIVEMENT APPLIQUÉS PAR LES PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DES PMA
AUX PRODUITS IMPORTÉS DES PMA, 1996–2001

Partenaire	Année	Taux NPF appliqués				Taux appliqué aux PMA			
		Moyenne simple	Moyenne pondérée	Minimum	Maximum	Moyenne simple	Moyenne pondérée	Minimum	Maximum
Les quatre premiers partenaires commerciaux développés									
Canada	2001	5,7	11,9	0,0	22,5	3,8	11,4	0,0	22,5
États-Unis	2001	5,9	10,9	0,0	350,0	5,6	6,1	0,0	350,0
Japon	2001	10,3	6,6	0,0	60,0	2,4	1,6	0,0	60,0
Union européenne	2001	5,9	5,3	0,0	74,9	0,3	0,2	0,0	25,0
Autres partenaires commerciaux développés									
Australie	2001	7,8	8,3	0,0	25,0	6,7	5,8	0,0	25,0
Norvège	1996	14,7	6,1	0,0	249,0	8,2	2,0	0,0	249,0
Suisse	2001	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Les quatre premiers partenaires commerciaux en développement									
Chine	2001	17,4	9,4	0,0	114,0	15,3	9,4	0,0	114,0
Province chinoise de Taiwan	2001	8,5	6,3	0,0	50,0	8,3	6,3	0,0	50,0
RAS de Hong Kong, Chine	1998	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corée (Rép. de)	1999	8,8	5,3	0,0	50,0	7,9	5,3	0,0	50,0
Inde	2001	32,9	22,8	0,0	210,0	26,0	18,9	0,0	210,0
Thaïlande	2000	20,9	5,3	0,0	80,0	18,9	5,3	0,0	80,0
Autres partenaires commerciaux en développement									
Afrique du Sud	2001	11,4	9,3	0,0	60,0	10,9	9,3	0,0	60,0
Brésil	2001	13,8	5,2	0,0	28,0	13,4	5,2	0,0	28,0
Indonésie	2000	8,7	2,7	0,0	170,0	8,3	2,6	0,0	170,0
Malaisie	1997	3,7	1,1	0,0	352,9	3,7	1,1	0,0	352,9
Singapour	2001	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: Compilation établie par le secrétariat de la CNUCED, d'après OMC (2002a).

autres pays. On peut envisager des innovations en matière de commerce régional. Toutefois, dans ce domaine, les progrès nécessiteront aussi un environnement mondial plus favorable aux pays en développement relativement avancés. Les PMA, comme les pays en développement avancés, ont tout à gagner mutuellement du renforcement de leurs liens en matière de commerce et d'investissement.

G. Conclusions

Les conclusions fondamentales du présent chapitre peuvent se résumer comme suit.

Les PMA, comme les pays en développement avancés, ont tout à gagner mutuellement du renforcement de leurs liens en matière de commerce et d'investissement.

Premièrement, les PMA n'ont pas grand-chose à attendre du cycle de négociations commerciales multilatérales en cours si l'on ne fait rien pour accroître leurs capacités de production afin de leur donner les moyens de tirer parti d'une éventuelle expansion du commerce mondial. Parmi les thèmes de négociation, celui de l'élimination progressive des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE reste particulièrement important pour les perspectives de développement des PMA. Certes, ces mesures de soutien à l'agriculture permettent à certains pays d'importer des denrées alimentaires bon marché et les aident ainsi à assurer leur sécurité alimentaire à court terme, mais elles ont tendance à déprimer la production agricole des PMA et à rompre les interactions entre le développement agricole et le développement non agricole, qui sont essentielles pour le processus de développement en général.

Deuxièmement, dans ces conditions, les mesures internationales spéciales d'appui, même si elles sont souvent considérées comme un pis-aller par rapport à la libéralisation multilatérale du commerce, ont encore un rôle important à jouer pour faire en sorte que le commerce international soit un moyen plus efficace de réduire la pauvreté dans les PMA. Les mesures actuellement

appliquées, c'est-à-dire l'accès préférentiel aux marchés et les autres mesures de traitement spécial et différencié des PMA, ont des limites qui réduisent leur efficacité. On pourrait faire encore beaucoup pour renforcer les mesures internationales d'appui et des propositions concrètes ont été formulées à cet effet. Toutefois, la poursuite de la libéralisation multilatérale va progressivement éroder les préférences dont bénéficient les PMA, ce qui compromettra l'efficacité de la principale modalité d'appui aux PMA fondée sur le marché. C'est pourquoi il importe d'envisager des mesures internationales d'appui complémentaires en faveur de ces pays. L'une des modalités proposées consisterait à introduire de nouvelles préférences basées sur l'offre. Ces préférences pourraient promouvoir l'IED et les transferts de technologies vers les PMA et donner aux investisseurs de ces pays accès à des financements moins coûteux. Elles pourraient utilement compléter et renforcer l'accès préférentiel aux marchés.

Troisièmement, il y a aussi un certain nombre de mesures systémiques concernant le commerce international et allant au-delà de la libéralisation multilatérale qui peuvent jouer un rôle très important pour accroître l'efficacité du commerce international en tant que moyen de lutter contre la pauvreté dans les PMA. La grande lacune de l'approche internationale actuelle de la lutte contre la pauvreté est qu'elle néglige le lien entre le fait d'être tributaire de l'exportation de produits primaires et l'extrême pauvreté. Toute mesure systémique visant les produits primaires aura probablement un effet important sur la pauvreté dans les PMA. Les priorités sont des mesures conçues pour réduire la vulnérabilité des PMA en cas de chute des cours des produits primaires et des initiatives visant à assurer la transparence internationale des recettes et redevances pétrolières et minières. Des mesures systémiques concernant en particulier les pays dont l'économie est fondée sur les industries extractives, qui ne sont pas du tout envisagées dans les analyses actuelles des effets de la libéralisation multilatérale du commerce (axées sur l'agriculture et les produits manufacturiers), pourraient être particulièrement importantes car la pauvreté extrême a eu tendance à s'aggraver encore dans la plupart des PMA de cette catégorie.

Enfin, on pourrait accroître l'efficacité du commerce international en tant que moyen de lutter contre la pauvreté dans les PMA par un renforcement de la coopération commerciale Sud-Sud. Ce facteur est de plus en plus important car les échanges Sud-Sud ont beaucoup augmenté. Toutefois, les PMA pourraient fort bien être aussi marginalisés dans le commerce Sud-Sud, comme ils le sont dans le commerce Nord-Sud. Pour éviter cette marginalisation, on pourrait notamment développer l'emploi du Système global de préférences commerciales, encourager les pays en développement plus avancés à faire des investissements directs dans les PMA de leur région, promouvoir le commerce triangulaire avec des pays développés, et introduire des dispositions spéciales dans les accords régionaux. En définitive, l'un des grands obstacles au renforcement de la coopération Sud-Sud est lié aux difficultés qu'ont les pays en développement plus avancés dans l'économie mondiale. Une fois ces obstacles éliminés, l'expansion de ces pays pourrait beaucoup contribuer à aider les PMA à tirer parti de la croissance de l'économie mondiale plutôt que de rester en marge.

On pourrait faire encore beaucoup pour renforcer les mesures internationales d'appui et des propositions concrètes ont été formulées à cet effet.

L'expansion de pays en développement les plus avancés pourrait beaucoup contribuer à aider les PMA à tirer parti de la croissance de l'économie mondiale plutôt que de rester en marge.

TABLEAU 3 DE L'ANNEXE. APERÇU DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LES PMA EN CE QUI CONCERNE LE PROGRAMME DE NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES AUX RÉUNIONS DE SUN CITY (1999), ZANZIBAR (2001) ET DHAKA (2003)

Recommandations	Sun City, 1999	Zanzibar, 2001	Dhaka, 2003	Traitement spécial et différencié	Accès préférentiel aux marchés	Assistance techn.	Généralités
	Par déclaration			Par catégorie			
Accession							
Les membres de l'OMC devront rapidement appliquer les principes directeurs pour l'accèsion des PMA adoptés par le Conseil général	X	X	X	X			X
Les membres de l'OMC reconnaîtront automatiquement le statut spécial des PMA en matière de développement, tel que défini par l'ONU	X	X	X				X
Les membres de l'OMC reconnaîtront automatiquement aux PMA le droit à un traitement spécial et différencié	X	X	X	X			
Les engagements pris dans le cadre du processus d'accèsion n'iront pas plus loin que ceux pris par les PMA déjà membres	X	X	X	X			
Les engagements pris dans le cadre du processus d'accèsion n'iront pas au-delà de ce qui est exigé par les accords commerciaux multilatéraux	X	X	X	X			
Les engagements pris dans le cadre du processus d'accèsion ne comporteront aucune exigence concernant les accords plurilatéraux	X	X	X	X			
Le processus d'accèsion devra être appuyé par une assistance technique et une aide financière suffisantes	X	X	X			X	
Le processus d'accèsion devra être facilité par l'adoption de procédures plus simples et plus claires	X	X	X	X			
Le processus d'accèsion devra être accéléré	X	X	X	X			
Accès aux marchés							
<i>Généralités</i>							
L'accès aux marchés des autres pays est jugé très important			X				X
Les PMA ont entrepris une profonde libéralisation de leurs régimes de commerce extérieur		X	X				X
Il convient que les organisations internationales harmonisent leurs politiques en ce qui concerne les demandes de libéralisation	X	X	X				X
<i>Agriculture</i>							
Les PMA membres ne devraient pas être invités à prendre des engagements de libéralisation supplémentaires dans les négociations	X	X	X	X			
Les pays développés membres devraient admettre en franchise de droits et de contingents tous les produits agricoles exportés par les PMA	X	X	X		X		
Les PMA devraient être autorisés à appliquer des mesures de soutien (traitement spécial et différencié, combiné avec la recommandation ci-dessous)	X	X		X			
Les mesures de soutien des pays développés devraient être éliminées (traitement spécial et différencié, combiné avec la recommandation ci-dessus)	X	X	X	X			
Normes: Il convient de fournir aux PMA une assistance technique et financière pour s'adapter aux mesures SPS et aux OTC		X	X				X
Sécurité alimentaire: Il convient que les États membres créent un fonds renouvelable pour lutter contre l'insécurité alimentaire	X	X	X				X
Sécurité alimentaire: Il faut que les membres soient autorisés à fournir une aide alimentaire aux pays qui en ont besoin		X	X				X
Développement de l'agriculture: Il convient que les États membres fournissent une assistance pour le développement de l'agriculture		X	X				X
Sauvegardes spéciales: Les PMA membres devraient avoir le droit d'employer des sauvegardes spéciales pour protéger leur agriculture			X	X			
<i>Produits non agricoles autres que les textiles</i>							
Pas de restrictions concernant l'emploi de subventions à l'exportation	X	X		X			
Exemption des seuils de compétitivité	X	X					
Élargissement des catégories de subventions ne donnant pas lieu à une action	X	X		X			
Fourniture aux PMA d'une aide financière pour financer leurs subventions	X	X		X			X
Les PMA ne devront pas être invités à prendre des engagements de libéralisation supplémentaires dans le cycle de négociations en cours			X	X ^a			
L'accès préférentiel aux marchés devra faire partie intégrante des modalités de négociation à définir		X	X	X			
<i>Textiles et vêtements</i>							
Exemption des droits antidumping et des mesures de sauvegarde	X			X			
Compensation de l'expiration de l'ATV au moyen de nouvelles préférences en matière d'accès aux marchés	X	X		X			
Simplification et harmonisation des règles d'origine et des procédures douanières des pays donneurs de préférences		X				X	
<i>Services</i>							
Il faut laisser aux PMA une marge de manœuvre s'agissant de prendre des engagements de libéralisation	X	X	X	X			
Il faut laisser aux PMA une marge de manœuvre dans l'application des dispositions		X		X			
Il convient que les PMA bénéficient d'un traitement spécial et différencié en ce qui concerne les subventions, les sauvegardes d'urgence et les marchés publics	X			X			
Les membres de l'OMC, en particulier les pays développés, accorderont un accès intégral à leurs marchés pour les services dont l'exportation présente de l'intérêt pour les PMA			X		X		
Les pays développés membres aideront les PMA en leur fournissant une assistance technique et une aide financière pour accroître la compétitivité de leurs services à l'exportation	X	X	X				X
Les organisations internationales compétentes aideront, par des programmes d'assistance, les PMA à développer leurs activités de services et à appliquer les règles convenues			X				X
Il convient que les membres de l'OMC établissent un mécanisme pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles		X	X				X
Les PMA devraient avoir le droit d'appliquer un traitement différent aux fournisseurs nationaux et aux fournisseurs étrangers		X		X			
Les PMA devraient avoir la possibilité de prendre des mesures de sauvegarde pour se protéger contre la concurrence des fournisseurs étrangers qui bénéficient de subventions faussant le commerce			X	X			
<i>Transport maritime</i>							
Les PMA ont besoin d'un appui pour la négociation	X						X
<i>Services financiers</i>							
Il convient de coordonner la libéralisation des activités financières avec les autres politiques macroéconomiques	X						X
<i>Services de télécommunication</i>							
Les PMA auront besoin d'une assistance technique pour renforcer leurs capacités humaines et leurs infrastructures	X						X
<i>Mouvement des personnes physiques</i>							
Il convient de n'imposer aux PMA aucune restriction à l'exportation par le biais de ce mode de fourniture	X	X	X		X		
Accès préférentiel aux marchés							
Accès aux marchés des pays développés: renforcer la stabilité et la prévisibilité au moyen d'engagements contraignants concernant l'admission en franchise de droits et de contingents de tous les produits	X	X	X	X			
L'accès aux marchés des autres pays en développement doit être encouragé		X	X		X		
Obstacles non tarifaires: améliorer le traitement spécial et différencié en matière de mesures non tarifaires		X	X	X			
Obstacles non tarifaires: fournir aux PMA une assistance technique et une aide financière pour appliquer les mesures SPS et les OTC		X				X	
Compensation de l'érosion des préférences			X	X			
<i>Normes sanitaires et phytosanitaires et normes techniques</i>							
Aider les PMA à satisfaire les normes sanitaires, phytosanitaires et techniques	X	X					X
Les normes sanitaires et phytosanitaires ne doivent pas aller au-delà de ce qu'exigent les normes internationales équivalentes	X						X
Aider les PMA à participer efficacement aux activités des organismes internationaux de normalisation	X	X					X
Les normes ne seront pas employées à des fins protectionnistes	X						X
Création d'un mécanisme de règlement des différends accéléré en cas de différends concernant les Accords SPS et OTC		X	X	X			
Compensation lorsque des normes sont incompatibles avec les Accords SPS et OTC	X	X		X			
<i>Règles d'origine</i>							
Dans le système commercial multilatéral, il convient d'harmoniser les règles d'origine pour tous les pays	X						X
Dans le système commercial multilatéral, les règles d'origine ne doivent pas entraver les exportations des PMA	X						X
Dans le cadre des arrangements commerciaux préférentiels, il convient d'harmoniser les règles d'origine et de les simplifier en ce qui concerne les PMA	X	X			X		
Accords auxiliaires							
<i>Droits de propriété intellectuelle liés au commerce</i>							
Brevets: Non-brevetabilité de toutes les formes de vie	X	X	X				X
Brevets: Ne seront pas accordés sans le consentement préalable du pays d'origine	X	X					X
Brevets: Les pays devraient avoir la possibilité de mettre au point leur propre régime de protection <i>sui generis</i>	X	X	X				X
Brevets: Les régimes nationaux de protection pourront viser les obtentions végétales, les savoirs traditionnels reconnus et le droit des paysans d'utiliser, de conserver et d'échanger des semences		X	X				X
Brevets: Les régimes nationaux de protection <i>sui generis</i> pourront protéger le folklore	X	X					X
Brevets: Les régimes nationaux de protection pourront protéger les ressources biologiques et génétiques		X	X				X
Brevets: Tous les régimes de protection seront compatibles avec la Convention sur la biodiversité	X	X	X				X
Brevets: Tous les régimes de protection seront compatibles avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			X				X
Brevets: L'Accord sur les ADPIC ne doit pas compromettre la sécurité alimentaire		X					X
Brevets: Des indications géographiques de produits autres que les vins et alcools pourront être protégées		X	X				X
Brevets: Indications géographiques: Les PMA ne seront pas tenus de mettre en place des moyens juridiques pour faire respecter les indications géographiques			X		X		

Tableau 3 de l'Annexe (suite)	Sun City, 1999	Zanzibar, 2001	Dhaka, 2003	Traitement spécial et différencié	Accès préférentiel aux marchés	Assistance tech.	Généralités
	Par déclaration			Par catégorie			
Recommandations							
Brevets: Il convient de donner aux PMA accès aux ressources génétiques		X		X			
Santé publique: Facilitation de l'accès aux médicaments essentiels		X	X	X			
Santé publique: Licences obligatoires automatiques pour les médicaments essentiels	X			X			
Santé publique: Non-brevetabilité des médicaments essentiels		X					X
Mise en œuvre: Prolongation de la période de transition pour la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC	X	X	X	X			
Assistance: Il convient que les États membres honorent leurs obligations de fournir une assistance	X	X	X			X	
Assistance: Il convient que les organisations compétentes aident aussi les PMA à donner effet à l'accord	X					X	
<i>Mesures concernant les investissements et liées au commerce</i>							
Période de transition de durée non limitée pour l'application de l'accord par les PMA	X			X			
Exemption des PMA concernant la mise en œuvre de l'accord		X		X			
Questions de Singapour							
<i>Généralités</i>							
Reconnaître le début des négociations après la Cinquième Conférence ministérielle de Cancún			X				X
Aider les PMA à comprendre les incidences des questions de Singapour sur leur économie			X				X
<i>Commerce et investissement</i>							
Les PMA ne sont pas demandeurs d'un accord multilatéral sur l'investissement		X					X
Le groupe de travail cherchera à déterminer si un accord peut aider les PMA à attirer des IED et à améliorer leur qualité	X	X	X		X		
<i>Commerce et environnement</i>							
Obstacles au commerce: Les PMA ne veulent pas que les normes environnementales soient employées à des fins protectionnistes			X				X
Obstacles au commerce: Les PMA veulent un système de notification des marchandises dont l'importation est interdite pour accroître la transparence du système	X						X
Obstacles au commerce: Les PMA demandent une obligation contraignante de fournir une assistance	X				X		
Obstacles au commerce: Les PMA veulent des mesures positives, c'est-à-dire une assistance pour le renforcement des capacités plutôt que des restrictions au commerce	X					X	
<i>Commerce et concurrence</i>							
Les PMA veulent que le groupe de travail étudie l'incidence de la politique de la concurrence sur leur économie	X		X				X
Les PMA ont besoin d'une aide pour appliquer le droit et la politique de la concurrence et pour créer les institutions compétentes		X	X				X
<i>Commerce et normes du travail</i>							
L'OMC n'a pas compétence en matière de normes du travail	X						X
Commerce et marchés publics							
Le groupe de travail devra étudier quelles seraient les incidences d'un accord sur les PMA		X	X				X
Règles commerciales internationales							
<i>Subventions et mesures compensatoires</i>							
Élargissement de la catégorie des subventions ne donnant pas lieu à une action	X	X		X			
<i>Sauvegardes</i>							
Les PMA ne devront être assujettis à aucune mesure de sauvegarde	X	X	X	X			
Les PMA devraient être autorisés à prendre des mesures de sauvegarde sans accorder de compensation	X	X		X			
<i>Mesures antidumping</i>							
Les PMA ne seront pas assujettis aux mesures anti-dumping	X		X	X			
Les PMA devraient pouvoir employer une procédure simplifiée pour prendre des mesures anti-dumping	X	X	X	X			
<i>Autres mesures conditionnelles</i>							
Les PMA ne devraient être assujettis à aucune autre mesure conditionnelle			X	X			
<i>Évaluation douanière</i>							
Les PMA devront obtenir une prolongation des délais de transition	X	X		X			
Les PMA devraient avoir la possibilité d'exprimer des réserves au sujet des valeurs minimums sur une période plus longue		X		X			
<i>Inspection avant expédition</i>							
Parfois utile, mais toujours très lourde							X
<i>Règlement des différends</i>							
Création d'un Centre de conseil juridique pour les PMA	X						X
<i>Questions générales de mise en œuvre</i>							
Flexibilité: Les questions mentionnées dans la Décision sur les questions et préoccupations liées à la mise en œuvre seront examinées à Cancún			X	X			
Flexibilité: Toutes les questions non mentionnées dans la Décision sur les questions et préoccupations liées à la mise en œuvre seront traitées en priorité			X	X			
Flexibilité: Les périodes de transition pour la mise en œuvre des Accords du Cycle d'Uruguay seront prolongées d'une durée réaliste	X			X			
Flexibilité: Les PMA ne seront pas tenus de prendre des engagements incompatibles avec leur niveau de développement		X		X			
Simplification des prescriptions de notification dans le cas des PMA	X			X			
Assistance technique liée au commerce							
L'assistance en général doit être un droit des PMA et une obligation pour les autres États membres et les principales organisations compétentes	X						X
Amélioration: Accroissement du budget des principales organisations, notamment le CCI, la CNUCED et l'OMC	X	X					X
Amélioration: Accroissement de la contribution au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour financer une aide accrue aux PMA			X				X
Amélioration: Il conviendrait d'accroître les contributions au Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC pour qu'elle puisse accroître son aide aux PMA			X				X
Amélioration: Assistance spéciale aux PMA qui ont des problèmes liés à leur petitesse, à leur isolement, à l'absence de façade maritime ou à la vulnérabilité économique			X				X
Nature: Assistance technique pour renforcer les capacités de négociation	X	X		X			X
Nature: Assistance technique pour le processus d'accession	X			X			X
Nature: Assistance technique pour renforcer les capacités humaines et l'appropriation des programmes		X	X	X			X
Nature: Assistance pour régler toutes les questions liées à la mise en œuvre	X	X	X	X			X
Nature: Assistance pour satisfaire les normes sanitaires, phytosanitaires et techniques		X		X			X
Nature: Assistance pour respecter les règles d'origine	X			X			X
Nature: Assistance pour respecter les prescriptions relatives à l'évaluation douanière et à l'inspection avant expédition	X			X			X
Nature: Assistance pour renforcer les capacités de production		X	X				X
Nature: Assistance pour renforcer les infrastructures liées au commerce		X		X			X
Nature: Cadre intégré: Renforcement de l'ensemble du Cadre	X			X			X
Nature: Cadre intégré: Accroissement des ressources mises à la disposition des organisations principales		X	X				X
Nature: Cadre intégré: Renforcement des capacités d'offre		X		X			X
Nature: Cadre intégré: Renforcement des capacités d'offre		X		X			X
Nature: Cadre intégré: Renforcement du suivi des études diagnostiques sur l'intégration commerciale et évolution vers des projets concrets				X			X
Nature: Cadre intégré: Suivi des activités menées dans le cadre du Cadre intégré et réponse aux besoins des PMA en matière de renforcement des capacités liées au commerce		X					X
Nature: Facilitation des échanges: N'exige pas de nouvelles règles, mais seulement une assistance accrue		X					X
Nature: Facilitation des échanges: Exige une aide importante pour la mise en œuvre			X				X
Traitement spécial et différencié							
Devrait être contraignant: Il convient de modifier en conséquence les dispositions prévoyant une obligation de moyens		X	X	X			
Devrait être mieux ciblé sur les besoins des PMA	X	X	X	X			
Devrait aider à promouvoir non seulement le commerce mais aussi l'investissement		X		X			
Totaux partiels							
Messages de la Déclaration de Sun City	70 ^b			30	3	23	15
Messages de la Déclaration de Zanzibar		76 ^b		31	3	25	18
Messages de la Déclaration de Dhaka			68	29	4	22	13

Source: Compilation établie par le secrétariat de la CNUCED, sur la base des trois déclarations des PMA qui sont reproduites dans OMC (1999a, 2001b, 2003a).

a Le traitement spécial et différencié n'est demandé qu'à titre temporaire. b Les Déclarations de Sun City et de Zanzibar comportent un message qui contient deux demandes concernant le traitement spécial et différencié et l'aide financière. Dans ces deux cas, le nombre de messages n'est donc pas égal au nombre de questions traitées.

Notes

1. Brown, Deardorff et Stern (2001) obtiennent des chiffres plus élevés et Van Meijl et Van Tongeren (2001) des chiffres moins élevés.
2. Est considérée comme libéralisation du commerce réaliste un processus dans lequel les pays industriels ramènent leurs droits sur les produits agricoles à 10 % maximum et à 5 % en moyenne et leurs droits sur les produits manufacturés à 5 % maximum et à 1 % en moyenne. Pour les pays en développement, les plafonds correspondants seraient de 15 % et 10 % pour les produits agricoles et de 10 % et 5 % pour les produits manufacturés. Tous les pays supprimeraient l'intégralité des subventions à l'exportation, des droits spécifiques et des contingents tarifaires, ainsi que les mesures antidumping (Banque mondiale, 2003).
3. On peut faire d'autres postulats, par exemple que le degré de réduction de la pauvreté est proportionnel au nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême dans les PMA rapporté à la population pauvre des pays à revenus intermédiaires et faibles, ou à la part des PMA dans le commerce international des pays à revenus intermédiaires et faibles.
4. D'après CNUCED (2002a) et Naschold (2001).
5. Cette projection se fonde sur le postulat que la part de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour (pauvreté extrême) restera constante, de l'ordre de 50 %.
6. Pour atténuer ces effets négatifs, il a été proposé de créer un mécanisme de financement des importations de produits alimentaires (CNUCED, 2003b).
7. Ces différences sont imputables aux différences des méthodes et des scénarios retenus. Alors que Hoekman et al. (2002) se fondent sur une réduction de 50 % des soutiens internes, Peters (2004) se fonde sur une réduction de 50 % des subventions à l'exportation seulement.
8. Ces produits sont les produits inclus dans la base de données de la FAO sur la production agricole qui peuvent être considérés comme équivalents aux produits figurant dans la base de données de l'OCDE sur le soutien à l'agriculture.
9. L'estimation du soutien à la production inclut le soutien résultant des mesures à la frontière, c'est-à-dire de la politique commerciale. Le soutien sous forme de paiements directs aux producteurs est moins élevé. Les chiffres relatifs à 2001 étaient provisoires au moment du calcul. Il convient de noter que le niveau du soutien aux producteurs n'est qu'un indicateur grossier du niveau d'assistance ou du niveau de protection. Il existe des indicateurs plus précis, à savoir le coefficient nominal d'aide et le coefficient nominal de protection. Pour les définitions, voir la base de données en ligne ESP/ESC de l'OCDE.
10. Les chiffres donnés dans les tableaux incluent les produits de substitution. Ces produits sont les produits de la même famille (en raison de leurs caractéristiques naturelles) ou ceux qui peuvent être employés à des fins similaires. Ainsi, les graines de carthame sont un substitut direct des graines de colza car ce sont toutes deux des graines oléagineuses, mais les palmistes sont aussi considérés être un substitut des graines de colza car on peut également les employer pour fabriquer de la margarine. La classification des substituts employée ici est la première tentative d'établir une telle classification systématique (Herrmann, 2003a).
11. Les transferts budgétaires sont égaux à la somme des paiements directs aux producteurs, y compris les paiements fondés sur la production, sur les superficies cultivées ou le nombre d'animaux élevés, sur les droits acquis, sur l'utilisation d'intrants, sur la limitation des intrants, à titre de complément global des revenus agricoles et pour diverses autres raisons. Le calcul de la moyenne du soutien dans les pays de l'OCDE a été fait sur la période 1991–2001 et la production moyenne des PMA a été calculée sur la période 1991–2000.
12. D'après la base de données ESP/ESC de l'OCDE, en 2001, le Mexique était le seul pays de l'OCDE qui subventionnait le café, sous la forme d'un soutien aux consommateurs.
13. Les obstacles au commerce et liés à l'environnement sont les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC), et ils sont généralement motivés par la volonté de protéger l'environnement, la faune et la flore sauvages, la santé des végétaux et des animaux et la santé et la vie des personnes; voir Fontagné, von Kirchbach et Mimouni (2001).
14. En particulier, il faut intégrer la politique minière et la gestion des recettes minières dans le programme national de développement en cherchant à la fois à obtenir un développement viable à long terme et à n'exclure personne; pour cela, il faut offrir des incitations suffisantes aux investisseurs et affecter une part équitable des recettes minières à des dépenses publiques, accroître la transparence et la responsabilisation de la gestion des ressources et des rentes minières, protéger l'environnement et les valeurs socioculturelles, mettre en œuvre une fiscalité minière et adopter des règles budgétaires saines, chercher des moyens de redistribuer plus équitablement la rente minière dans

l'ensemble de l'économie, établir des liens entre les enclaves de production et le reste de l'économie et gérer les chocs dus à l'instabilité des recettes minières et des cours des produits minéraux.

15. Cette estimation se fonde sur la base de données employée pour suivre la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire.
16. Cet aperçu est fondé sur les dispositions relatives au traitement spécial et différencié contenues dans les Accords de 1994 de l'OMC et sur la Décision de 1999 relative à la dérogation. Il ne tient pas compte des dispositions contenues dans les déclarations et les décisions ministérielles ultérieures. Il convient de souligner que, bien que les différents accords, déclarations et décisions soient de caractère contraignant, les dispositions relatives au traitement spécial et différencié qu'ils comportent ne le sont pas nécessairement.
17. En ce qui concerne la notion d'avantages effectifs, voir CNUCED (2001a).
18. Pour un aperçu des différents schémas de préférences accordés par les pays de la Quadrilatérale, voir Hoekman, Ng et Olarreaga (2001: 11, tableau 3).
19. La présente section se fonde sur CNUCED (2003d).
20. Dans l'industrie des textiles, la concomitance d'une hausse des importations de tissus et d'un faible taux d'utilisation des préférences signifie que les producteurs des pays concernés ont renoncé aux préférences tarifaires car ils ne peuvent pas satisfaire les règles d'origine. On a observé ce phénomène notamment au Bangladesh et au Cambodge, qui se sont mis à importer systématiquement des tissus plutôt que des filés. Leurs industries manufacturières sont très tributaires de l'importation de tissus, qui a généralement une plus grande influence sur la compétitivité que l'accès préférentiel aux marchés. À ce sujet, voir CNUCED (2003f).
21. Le FMI a cherché à quantifier les effets que pourrait avoir l'érosion de l'accès préférentiel des PMA aux marchés des pays de la Quadrilatérale et les résultats de cette estimation ont été publiés par l'OMC (OMC, 2003a). Il apparaît que de nombreux PMA ne perdront pas grand-chose car ils sont avant tout exportateurs de produits primaires. Comme les droits NPF sur les produits primaires qu'ils exportent sont relativement bas, il n'y a pas beaucoup de marge préférentielle à perdre (OMC, 2003a: 12). Dans l'ensemble, un petit nombre de PMA sont très tributaires des préférences commerciales dont ils jouissent sur les marchés des pays de la Quadrilatérale, mais beaucoup n'en retirent que des avantages négligeables.
22. L'Afghanistan fait partie de l'Organisation de coopération économique (ECO); Kiribati, les Îles Salomon, Tuvalu, Vanuatu et le Samoa occidental font partie de l'Accord régional de commerce et de coopération économique pour le Pacifique sud (SPARTECA); enfin, les Îles Salomon et Vanuatu sont également membres du Groupe du fer de lance malaisien. Toutefois, aucun de ces arrangements régionaux de coopération économique n'a été considéré comme zone de libre-échange ou union douanière par l'OMC (2002b).

Bibliographie

- Appelbaum, R. (2003): Assessing the impact of the phasing-out de l'Accord sur les textiles et les vêtements on apparel exports on the least developed and developing countries, mimeo.
- Badine, O. et al. (2002). Cotton sector strategies in West and Central Africa, Banque mondiale, Policy Research Working Paper 2867, Washington, DC.
- Banque mondiale (2003). *Global Economic Prospects 2004: Realizing the Development Promise of the Doha Agenda*, Washington.
- Brenton, P. (2003). Integrating the least developed countries into the world trading system: The current impact of EU preferences under Everything But Arms, Banque mondiale Working Paper 25619, Washington.
- Brown, D.K., A.V. Deardorff and R.M. Stern (2001). CGE modelling and analysis of multilateral and regional negotiation options, Research Seminar in International Economics, Discussion Paper n° 468.
- Cernat, L., Laird, S. et Turrini, A. (2002). The EU's Everything But Arms initiative and the least developed countries, United Nations University, WIDER Discussion Paper n° 2003/47, Helsinki.
- Cline, W. (2004): *Trade Policy and Global Poverty*. Center for Global Development and the Institute for International Economics, Washington, DC.
- CNUCED (2000a). *The Least Developed Countries Report 2000: Aid, Private Capital Flows and External Debt: The Challenge of Financing Development in PMA*, publication des Nations Unies, n° de vente E.00.II.D.21, New York et Genève.
- CNUCED (2000b). Report of the Expert Meeting on Home Country Measures, held at the Palais des Nations, Genève, du 8 au 10 novembre 2000, TD/B/Com.2/27 et TD/B/Com.2/EM.8/3EM.8/2, p. 11, tableaux 9 et 10.
- CNUCED (2001a). Least developed country status: Effective benefits and the question of graduation, TD/B/49/7, Genève.
- CNUCED (2001b). Improving market access for least developed countries, CNUCED/ DITC/ TNCD/ 4, Genève.
- CNUCED (2002a). *Rapport sur les pays les moins avancés 2002: Echapper au piège de la pauvreté*, publication des Nations Unies, n° de vente F.02.II.D.13, New York et Genève.
- CNUCED (2002b). Report of the Expert Meeting on environmental requirements and international trade, TD/B/Com.1/EM.19/3, 8 novembre 2002, Genève.
- CNUCED (2002c). Trade, environment and development, TD/B/Com.1/52, Genève.
- CNUCED (2003a). *Back to Basics*, publication des Nations Unies, no. de vente E.03.II.D.4, New York et Genève.
- CNUCED (2003b). Mechanisms for financing imports of basic foodstuffs by net food-importing developing countries and possibilities for improvement, background paper prepared for FAO Roundtable, 2 mai 2003.
- CNUCED (2003c). Report of the meeting of Eminent Persons on commodity issues, held at the Palais des Nations, Geneva, 22–23 septembre 2003, TD/B/50/11, Genève.
- CNUCED (2003d). Main recent initiatives in favour of least developed countries in the area of preferential market access: Preliminary impact assessment, TD/B/50/5, Genève.
- CNUCED (2003e). *Investment Policy Review: Lesotho*, publication des Nations Unies, no. de vente E.03.II.D.18, Genève.
- CNUCED (2003f). Trade preferences for LDCs: An early assessment of benefits and possible improvements, UNCTAD/ITCD/TSB/2003/8, New York et Genève.
- Collier, P. and Dehn, J. (2001). Aid shocks and growth, Banque mondiale Working Paper 2688, Washington, DC.
- CUTS Centre for International Trade, Economics and Environment (2002). Market access implications of SPS and TBT: perspective of Bangladesh, Research Report, Jaipur, Inde.
- Dehn, J. (2000). Commodity price uncertainty and shocks: Implications for economic growth, Center for the Study of African Economies Working Paper Series, n° 120, Université d'Oxford.
- Department for International Development (DFID) (2003). The extractive industries transparency initiative, Discussion Paper for International Stakeholders Meeting, 11-12 février 2003.
- FMI (2003a). Cotton and developing countries: A case study in policy incoherence, Trade Note 10, 10 septembre 2003.
- FMI (2003b). Fund assistance for countries facing exogenous shocks, Washington, DC.
- Fontagné, L., von Kirchbach, F. et Mimouni, M. (2001). A first assessment of environment-related trade barriers, CEPII Document de Travail n° 01–10.
- Gabriele, A. et Vanzetti, D. (2004). Long black: Surviving the coffee crisis, background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2004*.

- Global Witness (2004). *Time for Transparency: Coming Clean on Oil, Mining and Gas Revenues*, Londres, UK.
- Gibbon, P. (2003). Commodities, donors, value-chain analysis and upgrading, background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2004*, Genève.
- Guillaumont, P. et al. (2003). Dampening the vulnerability to price shocks: A role for aid, background paper for the UNECA Expert Group Meeting on External Debt, Dakar, Sénégal, 17–18 novembre 2003.
- Hermann, R., Burger, K. et Smit, H.-P. (1993). *International Commodity Policy: A Quantitative Analysis*, Routledge, Londres.
- Herrmann, M. (2003a). Agricultural support measures of developed countries, and agricultural production in least developed countries: Conceptualization of transmission effects, mimeo.
- Herrmann, M. (2003b). Trading under adversity: The marginalization of least developed countries in world trade, mimeo.
- Herrmann, M. (2004). Regional trade arrangements and trade flows: How important are they?, mimeo.
- Hoekman, B., Michalopoulos, C. and Winters, A. (2003). Special and differential treatment for developing countries: Towards a new approach in the World Trade Organization, Banque mondiale Policy Research Working Paper 3107, Washington, DC.
- Hoekman, B. Ng, F. et Olarreaga, M. (2001). Eliminating excessive tariffs on exports of least developed countries, Banque mondiale Policy Research Working Paper 2604, Washington, DC.
- Hughes, A. et Brewster, H. (2002). Lowering the threshold: Reducing the costs and risks of private direct investment in least developed, small and vulnerable economies, Commonwealth Secretariat Economic Paper 50, Londres.
- Integrated Framework (2003). Diagnostic Trade Integration Study: Ethiopia.
- Krut, R. et Moretz, A. (1999). Home country measures for encouraging sustainable FDI, report prepared for CNUCED/ CBS Project: Cross-Border Environmental Management in Transnational Corporations.
- Margalioth, Y. (2003). Tax competition, foreign direct investments and growth: Using the tax system to promote developing countries, *Virginia Tax Review*, 23: 157.
- Mattoo, A, Roy, D. et Subramania, A. (2002). The AGOA and its rules of origin: Generosity Undermined?, Banque mondiale Policy Research Working Paper 2908, Washington, DC.
- Michalopoulos, C. (2000). The role of special and differential treatment for developing countries in GATT and the World Trade Organization, Banque mondiale Working Paper 2388, Washington, DC.
- Mistry, P. et Olesen, N. (2003). Mitigating risks for foreign investments in PMA, Development Financing 2000 Project, Stockholm, Norstedts Tryckers AB.
- Mortimore, M. (1999). Apparel-based industrialization in the Caribbean Basin: A threadbare garment? *CEPAL Review*, 67, avril 1999.
- Naschold (2001). Growth, distribution and poverty reduction: PMA are falling further behind, background paper for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Office of the US Trade Representative (2003). Comprehensive report by the President of the États Unis Congress on US trade and investment policy towards sub-Saharan Africa and implementation of the African Growth and Opportunity Act, the third of Eight Annual Reports, May, Washington DC.
- OMC (1999a). Le défi de l'intégration des PMA dans le système commercial multilatéral, Atelier de coordination à l'intention des conseillers principaux des Ministres du commerce des PMA pour préparer la troisième Conférence Ministérielle de l'OMC, Sun City, Afrique du Sud, 21–25 juin 1999. WT/GC/W/251, 13 juillet 1999.
- OMC (1999b). Guide des accords du Cycle d'Uruguay, Genève.
- OMC (2000a). Mise en œuvre des dispositions relatives au traitement spécial et différencié figurant dans les Accords et Décisions de l'OMC. WT/COMTD/W/77, 25 octobre 2000.
- OMC (2000b). Cartographie des Accords commerciaux régionaux, WT/REG/W/41, 11 octobre 2000.
- OMC (2001a). Conditions d'accès aux marchés pour les pays les moins avancés, Note du secrétariat: Révision, WT/LDC/SWG/IF/14/Rév.1, 20 avril 2001; et Notes explicatives: Addendum, WT/LDC/SWG/IF/14/Rév.1/Add.1, 25 avril 2001.
- OMC (2001b). Déclaration de Zanzibar, Réunion des ministres responsables du commerce des pays les moins avancés, Zanzibar, République-Unie de Tanzanie, 22–24 juillet 2001, WT/L/409, 6 août 2001.
- OMC (2002a). Informations de base sur les accords commerciaux régionaux notifiés au GATT/OMC et en vigueur, WT/REG/W/44, 7 février 2002.
- OMC (2002b). Market access issues related to products of export interest originating from least developed countries, WT/COMTD/LDC/W/2, 30 octobre 2002.
- OMC (2003a). *Rapport sur le commerce mondial*, Genève.

- OMC (2003b). Deuxième réunion des ministres du commerce des PMA, Dhaka (Bangladesh), 31 mai–2 juin 2003, WT/L/521, 26 juin 2003.
- OMC (2003c). Compensation des pertes dues à l'érosion des préférences, Note sur les questions soulevées par les pays en développement dans le Cycle de Doha , Communication du Fonds monétaire international, WT/TF/COH/14, 14 février 2003.
- Oxfam (2003). Cultivating poverty: The impact of US cotton subsidies on Africa, Briefing Paper 30, Oxford, UK.
- Peters, R. (2004). Roadblock to reform: The persistence of agricultural export subsidies, mimeo.
- Stevens, C. and Kennan, J. (2001). The impact of the EU's Everything But Arms Proposal: A report to Oxfam, mimeo, Institute for Development Studies at the University of Sussex, Brighton, UK.
- Te Velde, D. W. (2002). Promoting TNC–SME linkages: The case for a global business linkage fund, Note prepared Overseas Development Institute, 5 décembre 2002.
- Van Meijl, H. et Van Tongeren, F. (2001). Multilateral trade liberalization and developing countries: A North-South perspective on agriculture and processing sectors, paper prepared for the Fourth Annual Conference on Global Economic Analysis, Purdue University, West Lafayette, Ind., 27–29 juin.

Stratégies nationales de développement et relation commerce-pauvreté

Chapitre

7

A. Introduction

Les améliorations du régime du commerce international examinées au chapitre précédent devraient fournir un cadre permettant d'accroître l'impact du commerce extérieur sur la pauvreté dans les PMA. Toutefois, pour que cette possibilité se concrétise, il faut l'exploiter au niveau national. À cet égard, la grande priorité est que les gouvernements formulent et mettent en œuvre une stratégie nationale de développement qui intègre le commerce extérieur de façon à promouvoir efficacement un développement durable et une réduction sensible de la pauvreté. Cela est essentiel car c'est un des domaines dans lequel les PMA eux-mêmes peuvent faire le plus pour mettre le commerce extérieur au service de la lutte contre la pauvreté.

Pour que les stratégies nationales de développement soient vraiment efficaces, il ne suffit pas d'avoir un régime de commerce international favorable; il faut aussi accroître et rendre plus efficaces l'aide financière et l'assistance technique fournies aux PMA pour développer leurs capacités de production et d'exportation. Cet appui est nécessaire en raison de l'ampleur des investissements requis, de l'insuffisance des ressources financières intérieures et du savoir-faire technique des PMA, des arbitrages qu'il faut faire entre la mobilisation des ressources intérieures et la lutte contre la pauvreté et de la marginalisation des PMA sur les marchés de capitaux privés internationaux. Les efforts qui sont faits au niveau national pour exploiter les possibilités qu'offrirait l'évolution du régime du commerce international peuvent être compromis par les contradictions entre les objectifs de l'aide internationale et les objectifs nationaux en matière de commerce extérieur, par l'insuffisance et le mauvais usage de l'aide à la promotion des exportations et par le fait que l'appropriation par les PMA de leurs politiques commerciale et de développement n'a pas été facilitée.

Dans le présent chapitre, nous verrons comment le commerce extérieur peut être intégré dans les stratégies nationales de développement des PMA et comment ces efforts peuvent être appuyés par une aide internationale pour le renforcement des capacités commerciales. Dans la plupart des PMA, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté est exposée dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et, en principe, les priorités de l'aide internationale doivent être établies sur cette base. C'est pourquoi nous commencerons, à la section B, par analyser la façon dont les questions commerciales sont actuellement traitées dans les DSRP. Il serait faux de croire qu'elles y sont négligées. Toutefois, la façon dont elles sont traitées et intégrées laisse à désirer. Dans les sections C et D, nous proposerons une approche visant à mieux intégrer le commerce extérieur dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. L'essentiel de cette approche consiste à intégrer à la fois le commerce extérieur et la stratégie de développement dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et vice-versa.¹ La section C est consacrée à la première partie de cette approche, c'est-à-dire l'intégration de la stratégie de développement dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, laquelle doit s'inscrire dans une

Pour que la possibilité d'accroître l'impact du commerce extérieur sur la pauvreté dans les PMA se concrétise, il faut l'exploiter au niveau national.

stratégie plus large de développement national. À cet égard, il est essentiel de choisir une stratégie de développement judicieuse dans les pays dont l'économie a été récemment libéralisée et plusieurs stratégies de développement «post-libérales» sont décrites en annexe. À la section D, nous examinerons la deuxième partie de l'approche, esquissant une méthode pour intégrer le commerce extérieur dans une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement et soulignerons la nécessité de mettre en place un cadre durable de politique commerciale permettant de mettre en œuvre cette stratégie. Dans la section E, nous examinerons les enjeux de l'aide internationale pour le renforcement des capacités commerciales. La dernière section récapitule les principaux arguments.

B. L'intégration du commerce extérieur dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté: quelques exemples récents

1. L'ÉVOLUTION DE L'APPROCHE DES DSRP

Lorsqu'on examine comment les questions commerciales sont traitées dans les DSRP, il importe de tenir compte du fait que l'approche des DSRP a beaucoup évolué depuis son introduction à la fin de 1999. Comme nous l'avons vu dans le *Rapport sur les pays les moins avancés 2000* et le *Rapport sur les pays les moins avancés 2002*, pour l'essentiel, les DSRP de la première génération visaient à intégrer une structure de dépenses publiques favorable aux pauvres dans des réformes structurelles plus profondes et plus larges et dans les politiques macroéconomiques mises en œuvre dans le cadre des programmes d'ajustement structurel antérieurs. Rétrospectivement, cela n'a rien d'étonnant. L'élaboration d'un DSRP a été imposée comme condition de l'aide dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE, l'objectif étant de faire en sorte que les ressources libérées par l'allègement de la dette soient directement affectées à la lutte contre la pauvreté. C'est aussi dans ce contexte qu'on a insisté sur la question des dépenses sociales. Les DSRP les plus récents sont toujours liés aux conditions d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, mais ont tendance à prêter beaucoup plus d'attention aux sources de la croissance et aux moyens de faire en sorte que celle-ci contribue davantage à la réduction de la pauvreté.

Les DSRP les plus récents sont toujours liés aux conditions d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, mais ont tendance à prêter beaucoup plus d'attention aux sources de la croissance et aux moyens de faire en sorte que celle-ci contribue davantage à la réduction de la pauvreté.

Le tableau 57 récapitule les priorités identifiées dans les matrices d'action des 13 DSRP complets les plus récents élaborés par des PMA jusqu'en mars 2002. Ce tableau montre qu'il y a bien une diversité, mais que plusieurs DSRP convergent en ce qui concerne l'approche de la stratégie de réduction de la pauvreté depuis le milieu de 2002. Cette convergence a quatre aspects fondamentaux:

- i) obtenir une croissance forte et durable;
- ii) mettre en valeur les ressources humaines;
- iii) améliorer les conditions de vie des plus pauvres et des plus vulnérables;
- iv) garantir une bonne gouvernance.

En outre, les DSRP traitent généralement des questions transversales telles que la parité hommes-femmes, l'environnement et le VIH/sida.

TABLEAU 57. PRINCIPALES PRIORITÉS ÉNONCÉES DANS LES RÉCENTS DSRP DES PMA

	Bénin (déc. 2002)	Cambodge (déc. 2002)	Tchad (juin 2003)	Éthiopie (juill. 2002)	Gambie (avril 2002)	Madagascar (juill. 2003)	Malawi (avril 2002)	Mali (mai 2002)	Népal (mai 2003)	Rwanda (juin 2002)	Sénégal (mai 2002)	Yémen (mai 2002)	Zambie (mars 2002)
1. Obtenir une croissance forte et durable	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Stabiliser le cadre macroéconomique	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
Appliquer une politique budgétaire favorable aux pauvres	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x
Politique monétaire		x	x				x		x	x	x	x	x
Promotion du secteur privé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Promotion de l'exportation		x	x	x		x	x	x			x	x	x
Développement des infrastructures de base	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Routes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Énergie	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
Eau et égouts	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
2. Mise en valeur des ressources humaines	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Santé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Éducation	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Politique du marché du travail	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
3. Améliorer les conditions d'existence des pauvres	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
Protection sociale	x	x	x		x		x		x	x	x	x	x
Microfinancement	x	x	x	x	x						x		
Sécurité alimentaire	x	x		x			x	x	x				x
4. Bonne gouvernance	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Source: Compilation établie par le secrétariat de la CNUCED sur la base des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de chacun de ces aspects fondamentaux, on peut aussi constater l'existence de plusieurs préoccupations communes. En ce qui concerne le premier aspect, on continue de mettre l'accent sur la stabilisation, la libéralisation et la privatisation, comme dans les anciens programmes d'ajustement structurel. Toutefois, dans les DSRP les plus récents, on voit apparaître des priorités telles que l'investissement dans les infrastructures de base (transport et communications, énergie, eau et assainissement), le développement du secteur privé, la promotion des exportations et l'amélioration du climat de l'investissement. Dans le cadre du deuxième aspect, les priorités sont la santé et l'éducation ainsi que la politique du marché du travail. Dans le cadre du troisième aspect, la protection sociale, la microfinance et la sécurité alimentaire sont des préoccupations récurrentes. Enfin, dans le cadre du quatrième aspect, les objectifs récurrents sont la mise en place d'une gestion efficace, responsable et transparente des ressources publiques, la démocratisation du processus décisionnel, la décentralisation des services de base et la lutte contre la corruption et la fraude.

L'importance nouvelle attachée aux sources de la croissance est la bienvenue car ce n'est qu'avec une croissance forte et durable que les PMA pourront faire reculer la pauvreté. Néanmoins, les DSRP montrent que les capacités nationales d'analyse des politiques sont toujours limitées et les PMA ont donc besoin de faire appel à des experts étrangers. Selon les experts africains qui ont participé à la troisième réunion annuelle du groupe d'apprentissage africain concernant les DSRP, le DSRP représente une réorientation conceptuelle importante de la stratégie de développement, mais il y a toujours un manque de cohérence entre les objectifs et priorités des stratégies de réduction de la pauvreté et ceux des plans et stratégies sectoriels. En particulier, les projections macroéconomiques présentées dans certains DSRP paraissent trop optimistes et incompatibles avec les réalités nationales. Dans plusieurs cas, les stratégies de croissance ne sont pas

adaptées aux spécificités du pays (ECA, 2003). De même, le FMI et la Banque mondiale soulignent l'insuffisance des liens entre les objectifs stratégiques globaux et les mesures publiques prioritaires dans de nombreux DSRP (FMI/Banque mondiale, 2003: 21). Cela est particulièrement évident en ce qui concerne les moyens d'obtenir une croissance forte et durable. Bien qu'on attache aujourd'hui plus d'importance aux sources de la croissance, le choix des actions publiques prioritaires définies dans les DSRP ne se fonde toujours pas sur une analyse de ces sources et des contraintes. Dans certains cas, cela est dû au fait que les DSRP n'ont pas suffisamment cerné les sources de la croissance future pour orienter le choix des politiques. Toutefois, même lorsque les sources de la croissance ont été analysées, les actions prioritaires ne sont pas toujours liées aux obstacles mis en évidence. L'affectation proposée des ressources publiques n'est donc pas fondée sur une analyse de la rentabilité potentielle des investissements dans différentes activités (*ibid.*: 20).

L'évolution de l'approche des DSRP a tendance à délaissier les anciens programmes d'ajustement structurel au profit de nouvelles stratégies de croissance qui visent à intégrer les pauvres. Toutefois, la transition est encore incomplète.

L'évolution de l'approche des DSRP a tendance à délaissier les anciens programmes d'ajustement structurel au profit de nouvelles stratégies de croissance qui visent à intégrer les pauvres. Toutefois, la transition est encore incomplète. On peut toujours se demander comment il serait vraiment possible de réaliser l'idéal de l'appropriation nationale et de l'autonomie des politiques dans des pays dont les capacités sont insuffisantes et qui sont très dépendants de l'aide extérieure et de l'allègement de la dette (voir CNUCED, 2002, pour une analyse plus complète des contradictions entre conditionnalité et appropriation).

2. LE TRAITEMENT DES QUESTIONS COMMERCIALES DANS LES DSRP

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la façon dont les questions commerciales sont traitées dans les DSRP. L'impression générale est qu'elles n'y sont pas intégrées. C'est ce qui est ressorti de la première évaluation du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce faite en 2000, à l'occasion de laquelle il a été recommandé de réorienter le cadre pour faire en sorte que le commerce soit intégré dans les DSRP. Cela a également été suggéré par des ONG, notamment Christian Aid, selon laquelle les questions commerciales sont absentes des DSRP et en particulier du processus participatif parce que la réforme du régime de commerce extérieur est un domaine très sensible (Ladd, 2002). La principale analyse systématique du traitement des questions commerciales dans les DSRP, qui porte sur tous les DSRP établis jusqu'en juillet 2002, se termine sur la conclusion suivante: «...premièrement, le traitement des questions commerciales dans les DSRP est insuffisant tant par sa portée que par sa profondeur... Deuxièmement, ce traitement s'appuie rarement sur une analyse de la pauvreté ... Troisièmement, dans certains DSRP, diverses options de politique commerciale ont été envisagées, mais rares sont les pays en développement qui vont au-delà d'une simple analyse des mesures habituelles de promotion des exportations. En revanche, les questions liées à l'offre, dans des domaines qui facilitent le commerce extérieur et complètent la politique commerciale tels que les infrastructures ou la commercialisation, paraissent être assez bien traitées et il est donc urgent que les bailleurs de fonds y affectent davantage de ressources» (Hewitt et Gillson, 2003: 15-16).

L'analyse systématique du traitement des questions commerciales dans les DSRP des PMA montre qu'en effet, ces questions n'y étaient pas abordées par le passé. Toutefois, avec l'évolution des DSRP vers des stratégies de croissance qui visent à englober les pauvres, les questions commerciales commencent à occuper beaucoup plus de place. Aujourd'hui, le problème n'est plus que le

commerce extérieur n'est pas intégré dans les DSRP, mais que le traitement des questions commerciales est insatisfaisant.

Dans les DSRP récents des PMA, les questions commerciales sont traitées de deux manières. Premièrement, les projections de l'évolution des exportations et des importations font partie du cadre macroéconomique. Tous les DSRP contiennent de telles projections qui sont en général parmi les principaux objectifs quantitatifs mentionnés. À cet égard, on peut donc dire que le commerce extérieur est déjà au cœur de tous les DSRP. Deuxièmement, le texte principal des DSRP énonce un large éventail d'objectifs commerciaux et de politiques commerciales liées à ces objectifs. La plupart des DSRP des PMA ne contiennent pas de section distincte consacrée au commerce extérieur. Toutefois, il n'y a aucune raison de penser que ces documents négligent l'importance du commerce extérieur pour la croissance et pour la lutte contre la pauvreté.

Le graphique 42 donne une projection de l'évolution du PIB, des exportations et des importations dans le cadre macroéconomique des cinq PMA pour lesquels il est possible de faire une comparaison avec l'évolution récente. Il en ressort quatre tendances générales. Premièrement, dans tous les cas, les projections de croissance du PIB sont plus optimistes que la croissance effective des cinq dernières années. Deuxièmement, les projections de croissance des exportations sont supérieures à leur croissance effective au cours des cinq dernières années dans tous les cas sauf celui du Sénégal. Troisièmement, tous les DSRP sauf un prévoient que l'intensité d'importations de la croissance diminuera. Cela est contredit par ce qui s'est réellement produit après la libéralisation du commerce extérieur des pays en question (voir chapitre 5). De plus, dans trois des cinq pays, les projections de croissance des importations sont inférieures à celles du taux de croissance du PIB.² Quatrièmement, la majeure partie de l'accroissement du PIB est censée provenir d'une expansion des exportations. Le Sénégal est le seul pays qui fait exception. On ne s'attendait pas à une augmentation du taux de croissance de ses exportations, et on ne voit pas très bien dans ce cas d'où pourrait provenir l'accélération de la croissance du PIB.

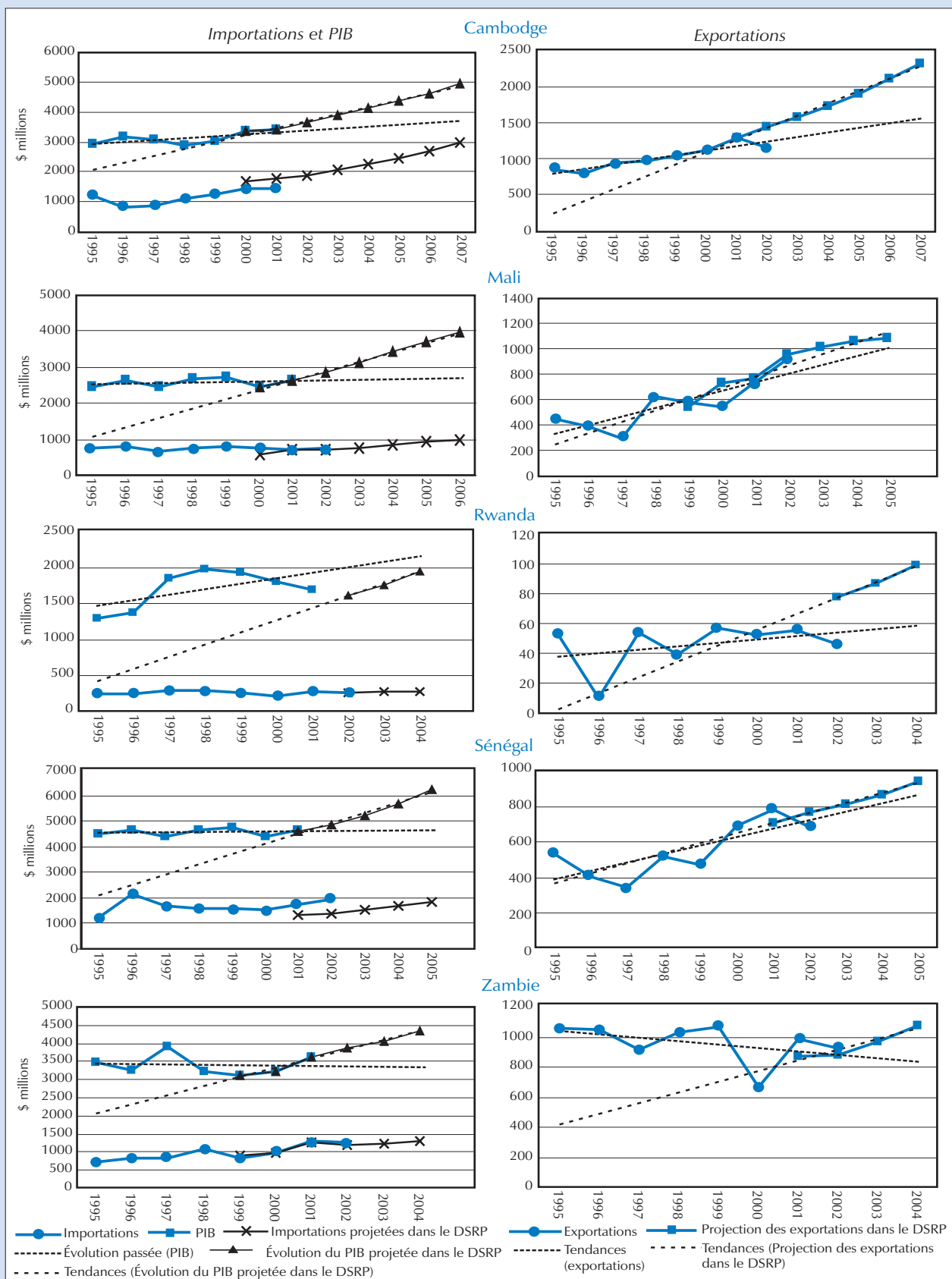
Les objectifs commerciaux définis dans le cadre macroéconomique n'ont pas de lien avec les objectifs et mesures plus détaillés énoncés dans le corps du texte des DSRP. Il n'y pas d'analyse des liens entre commerce extérieur et croissance. Cependant, l'ouverture commerciale est un des objectifs de tous les DSRP. Elle n'y est pas toujours définie mais, de façon générale, elle consiste à réduire ou à rationaliser les obstacles tarifaires ou à accroître la contribution des exportations au PIB. Le postulat général semble être qu'une plus grande ouverture commerciale et/ou l'augmentation des exportations entraîneront une accélération de la croissance. Bien que cela ne soit pas toujours dit clairement, la stratégie implicite sur laquelle se fondent les DSRP est avant tout une stratégie de croissance tirée par les exportations.

Le tableau 58 récapitule les objectifs et mesures de politique commerciale énoncés dans 13 DSRP achevés avant mars 2002. Pour faire un tel tableau synoptique, il faut porter quelques jugements de valeur. Néanmoins, il est évident que l'accroissement de la compétitivité et la diversification des exportations sont des objectifs aussi importants que l'ouverture commerciale dans presque tous les DSRP. La promotion du tourisme est un des objectifs majeurs de 12 pays, celle des industries manufacturières à vocation exportatrice de sept pays et l'accroissement de l'exportation de produits agricoles à forte valeur ajoutée est également un des objectifs de sept pays. La

Les questions commerciales commencent à occuper beaucoup plus de place. Aujourd'hui, le problème n'est plus que le commerce extérieur n'est pas intégré dans les DSRP, mais que le traitement des questions commerciales est insatisfaisant.

Bien que cela ne soit pas toujours dit clairement, la stratégie implicite sur laquelle se fondent les DSRP est avant tout une stratégie de croissance tirée par les exportations.

GRAPHIQUE 42. ÉVOLUTION PASSÉE ET PROJECTION DE L'ÉVOLUTION FUTURE DU PIB, DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DANS LE CADRE MACROÉCONOMIQUE DE CERTAINS PMA
(en millions de dollars)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED. Les projections sont celles contenues dans les DSRP tandis que les tendances d'évolution passée sont fondées sur la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, CD-ROM, et sur la base de données COMTRADE de l'ONU établie à partir du *Manuel de statistiques 2003* de la CNUCED.

Note: Les chiffres figurant dans les DSRP du Mali et du Sénégal sont exprimés en monnaie locale et ont été convertis en dollar au taux de change estimatif indiqué dans ces documents. Le PIB du Rwanda est également exprimé en monnaie locale dans le DSRP et a été converti en dollar au taux de change de 2002, soit 511,85, comme indiqué dans FMI, *International Financial Statistics 2003*, CD-ROM. Toutes les données sont en dollars courants.

TABLEAU 58. OBJECTIFS ET INSTRUMENTS SPÉCIFIQUES DE LA POLITIQUE COMMERCIALE DANS LES RÉCENTS DSRP DE PMA

	Bénin	Cambodge	Éthiopie	Gambie	Malawi	Madagascar	Mali	Népal	Rwanda	Sénégal	Tchad	Yémen	Zambie
Objectifs de politique commerciale													
Ouverture	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Diversification des exportations	x	x		x		x	x	x	x	x	x	x	x
Gains de compétitivité	x	x	x	x	x	x		x		x			x
Promotion de productions agricoles à forte valeur ajoutée		x	x	x	x	x		x		x			
Développement d'activités manufacturières axées sur l'exportation		x	x					x	x		x	x	x
Facilitation des échanges	x	x		x	x	x		x		x			x
Développement du tourisme	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Réduction de la teneur en importations de la consommation intérieure afin de réduire le déficit de la balance des paiements		x	x	x	x					x			
Renforcement des liens entre consommation et production			x										
Instruments de politique commerciale													
Politique de taux de change			x	x	x	x		x	x			x	
Politiques de promotion des exportations		x	x	x		x	x		x			x	x
Régimes d'incitations financières en faveur des exportations	x						x	x			x		
Politiques visant à combler les carences de l'économie (réglementation, développement local et infrastructures)	x	x			x	x	x	x		x	x	x	x
Régionalisme	x					x			x		x	x	x
Zones franches		x		x		x						x	x
Droits de douane en cascade						x							
Protection des industries naissantes		x											
Diplomatie commerciale		x											x
Accès aux marchés des pays développés		x				x				x			
Commercialisation des produits d'exportation à l'étranger								x					x

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté.

question des importations est beaucoup moins bien traitée et aucun des DSRP n'évoque la réduction du coût des achats comme objectif, un seul mentionne la protection des industries naissantes et cinq mentionnent la nécessité de réduire la part des importations dans la consommation intérieure. Pour ce qui est des politiques intérieures, l'amélioration des infrastructures est considérée comme la priorité. La promotion des exportations est mentionnée en tant que mesure de politique commerciale dans huit cas, les incitations financières en faveur des exportateurs dans quatre cas et la création de zones industrielles travaillant pour l'exportation dans cinq cas. Seule la moitié environ des DSRP (7) mentionnent la nécessité d'une politique de taux de change appropriée, ce qui est étonnant. Six pays considèrent que le renforcement des relations régionales est un objectif important. Toutefois, aucun DSRP ne contient une analyse des contraintes liées à la demande qui pourraient entraver l'exportation et seul un petit nombre de pays évoquent la diplomatie commerciale et l'accès aux marchés des pays développés en tant que moyens d'atteindre leurs objectifs commerciaux.

Un des aspects importants de la manière dont les questions commerciales sont traitées dans les DSRP est que la promotion des échanges est étroitement associée aux questions du développement du secteur privé, de l'amélioration du climat de l'investissement et de la promotion d'activités productives. D'ailleurs, une des raisons pour lesquelles il est difficile d'extraire des objectifs et des mesures de politique commerciale des DSRP est que la question du commerce extérieur est traitée comme un aspect du développement des capacités de production et du secteur privé. C'est un élément qu'il importe de ne pas perdre de vue en donnant une plus grande priorité au commerce extérieur en soi. Le lien qui est fait entre le commerce extérieur et le développement du secteur privé et des capacités de production dans les DSRP est un signal important adressé par les PMA à leurs partenaires de développement en ce qui concerne la meilleure manière de promouvoir leur commerce extérieur.

Une des raisons pour lesquelles il est difficile d'extraire des objectifs et des mesures de politique commerciale des DSRP est que la question du commerce extérieur est traitée comme un aspect du développement des capacités de production et du secteur privé.

Quoi qu'il en soit, les objectifs et mesures de politique commerciale sont traités de façon assez générale. Il n'y a pas d'analyse des effets des politiques commerciales antérieures servant de base pour une stratégie future. En outre, les liens entre commerce extérieur et pauvreté ne sont guère étudiés.

Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce a eu une grande influence sur la place du commerce extérieur dans les DSRP. Cette initiative, que nous analyserons plus en détail dans la section E, a conduit le Cambodge à traiter de façon beaucoup plus complète les questions commerciales dans son DSRP. Ce DSRP diffère de presque tous les autres en ce sens que la création d'emplois est un des grands axes de la stratégie. Toutefois, cela est dû plus aux priorités du gouvernement qu'à l'influence du Cadre intégré. Le Cadre intégré a aussi incité la Mauritanie à inclure une section consacrée au commerce extérieur dans son DSRP intérimaire. En revanche, l'influence de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) sur le DSRP de Madagascar semble négligeable. Cela peut être dû au fait que l'étude n'a été terminée qu'en juin 2003, soit un mois avant l'achèvement du DSRP.

Enfin, il convient de souligner que l'efficacité du DSRP dépend aussi des pratiques des partenaires du développement des PMA. Les DSRP sont censés être une stratégie définie par le pays concerné et en fonction de laquelle les bailleurs de fonds et les institutions internationales de financement devraient orienter leurs activités. Toutefois, d'après de hauts responsables africains, les partenaires de l'Afrique ont beaucoup tardé à adapter leurs politiques d'aide à l'approche DSRP (ECA, 2003). D'après Hewitt et Gillson (2003: 9), dans plusieurs cas, des DSRP étaient en accord avec les programmes de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI (FRPC) et ceux du Crédit à l'appui de la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale. Toutefois, quatre des dix PMA qu'ils ont analysés faisaient exception. Les documents de crédit ne mentionnaient pas la stratégie d'industrialisation tirée par le développement agricole de l'Éthiopie, évoquaient des subventions à l'importation de produits alimentaires et des ajustements des droits sur le commerce extérieur qui n'étaient pas mentionnés dans le DSRP du Malawi, comportaient une analyse sectorielle beaucoup plus détaillée de la politique commerciale que celle figurant dans le DSRP de la République-Unie de Tanzanie et évoquaient des accords commerciaux régionaux et préférentiels qui ne sont pas mentionnés dans le DSRP de l'Ouganda (*ibid.*: 9–10).

Des objectifs commerciaux quantitatifs sont au cœur de tous ces DSRP, dans le cadre macroéconomique.

Pour résumer, même si c'est de façon plutôt éparse, les questions commerciales sont bel et bien traitées dans les DSRP. Des objectifs commerciaux quantitatifs sont au cœur de tous ces documents, dans le cadre macroéconomique. En outre, la stratégie de croissance implicite semble dans

tous les cas être une stratégie tirée par les exportations et reposant sur l'adoption d'un régime de commercial ouvert. La manière dont les DSRP établissent des liens entre le développement du commerce, le développement du secteur privé et le développement des capacités de production est importante pour l'appui des bailleurs de fonds au développement du commerce. Cela signifie que le fait d'isoler la politique commerciale en tant qu'unique mécanisme de développement du commerce risque d'être en contradiction avec l'approche qu'on retrouve dans de nombreux DSRP.

La principale carence du traitement du commerce extérieur dans les DSRP est celle qu'on retrouve de façon générale dans l'analyse des politiques, à savoir que les objectifs stratégiques globaux n'ont qu'un lien assez lâche avec les priorités de l'action publique. Cela est particulièrement évident en ce qui concerne les liens entre le cadre macroéconomique et les objectifs commerciaux, qui sont totalement inexistant. De plus, dans leur analyse du commerce, les DSRP n'accordent pas une importance égale non seulement aux exportations et aux importations, mais aussi aux contraintes pesant sur l'offre et à celles liées à la demande. Ces documents ne se fondent pas sur une méthodologie visant à établir un lien entre le commerce extérieur, d'une part, et la croissance économique et la réduction de la pauvreté, d'autre part.

C. L'intégration du développement dans les stratégies de réduction de la pauvreté

Dans la présente section et la suivante, nous esquisserons une approche en vue d'intégrer le commerce extérieur dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Il s'agit d'une approche du développement fondée sur le postulat que, pour faire sensiblement reculer la pauvreté dans les PMA, il faut obtenir une croissance soutenue et renforcer les capacités de production. L'analyse qui est présentée ici ne porte pas sur le processus d'ajustement, c'est-à-dire sur les incidences de la libéralisation du commerce extérieur sur les pauvres et sur la définition des politiques complémentaires qu'il faudra mettre en œuvre pour soulager la pauvreté durant le processus de réforme de la politique commerciale et pour faire en sorte que les pauvres en retirent des avantages.³ Il s'agit plutôt de cerner les objectifs de développement du commerce qui sont importants pour la croissance économique et le développement à long terme ainsi que les politiques commerciales, y compris la libéralisation des échanges, et les politiques non commerciales qui peuvent faciliter la réalisation de ces objectifs.

Cette approche du développement comporte deux étapes. Premièrement, la stratégie de réduction de la pauvreté doit être ancrée dans une stratégie nationale de développement. Deuxièmement, la politique commerciale doit être intégrée dans une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement.

1. LES ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

L'idée fondamentale consistant à ancrer la stratégie de réduction de la pauvreté dans une stratégie nationale de développement pour définir une approche de la réduction de la pauvreté axée sur le développement est énoncée dans le *Rapport sur les pays les moins avancés 2002*. L'essence de cette approche est que les priorités de l'action publique dans le cadre d'un plan

La principale carence du traitement du commerce extérieur dans les DSRP est celle qu'on retrouve de façon générale dans l'analyse des politiques, à savoir que les objectifs stratégiques globaux n'ont qu'un lien assez lâche avec les priorités de l'action publique.

La stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une stratégie de développement à long terme et ne pas être trop influencée par des objectifs à court terme de stabilisation macroéconomique associés à un processus de réforme économique permanent visant à accroître l'efficacité de l'allocation des ressources.

La politique commerciale est un élément essentiel qui doit faire partie intégrante de l'ensemble des politiques conçues pour atteindre les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté. On ne peut pas dire que les autres politiques sont complémentaires de la politique commerciale; c'est plutôt que toutes ces politiques doivent être synergiques.

triennal de réduction de la pauvreté doivent s'inspirer d'une stratégie de développement globale à long terme. Cette stratégie comporte des objectifs de développement national à long terme et définit les éléments stratégiques, les étapes successives et les mesures et processus nécessaires pour atteindre ces objectifs. Dans le cadre d'une stratégie de la réduction de la pauvreté axée sur le développement, il ne faut pas ignorer les enjeux à court et à moyen terme de la stabilisation macroéconomique et de l'amélioration de l'efficacité de l'allocation des ressources. Toutefois, la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une stratégie de développement à long terme et ne pas être trop influencée par des objectifs à court terme de stabilisation macroéconomique associés à un processus de réforme économique permanent visant à accroître l'efficacité de l'allocation des ressources. Il s'agit d'obtenir un recul important et durable de la pauvreté grâce au développement plutôt que de soulager la pauvreté durant le processus de stabilisation et d'ajustement.

Sur la base de l'analyse présentée ici, l'objectif fondamental d'une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement dans les PMA devrait être de promouvoir une croissance forte et soutenue sous une forme qui entraîne une augmentation notable du revenu et de la consommation moyens des ménages. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2 de la deuxième partie, dans les pays où la pauvreté est généralisée, le doublement du revenu et de la consommation moyens des ménages apporterait une contribution considérable à la réduction de la proportion de personnes vivant dans la pauvreté extrême. Cela est réalisable par la conjugaison: (i) d'une politique macroéconomique et d'une politique commerciale axées sur la croissance et visant à accélérer le rythme de l'accumulation de capital de façon durable tout en desserrant la contrainte de la balance des paiements, et (ii) de politiques sectorielles de renforcement des capacités de production visant à accélérer l'apprentissage par des mesures mésoéconomiques axées sur certains secteurs ou remédiant aux problèmes de coordination intersectorielle et de politiques microéconomiques favorisant l'essor des entreprises. Ces politiques doivent être appliquées de façon à accroître le taux d'occupation et la productivité de la population en âge de travailler. Il faut aussi éviter la marginalisation d'une partie de la population du pays, avec une politique ayant pour principaux objectifs d'accroître le patrimoine des ménages les plus pauvres et la productivité de leurs biens de production, notamment par le biais de la réforme agricole, de la promotion des PME et du microcrédit. On peut aussi envisager des projets d'exportation à petite échelle pour promouvoir les activités exportatrices des communautés pauvres. Le Centre du commerce international (CCI) a élaboré une approche efficace et novatrice pour la formulation et l'exécution de tels projets (voir encadré 17).

La politique commerciale est un élément essentiel qui doit faire partie intégrante de l'ensemble des politiques conçues pour atteindre les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté. On ne peut pas dire que les autres politiques sont complémentaires de la politique commerciale; c'est plutôt que toutes ces politiques doivent être synergiques. Il est peu probable que la politique commerciale à elle seule puisse suffire pour atteindre même les objectifs commerciaux nationaux. Pour atteindre ces objectifs, il faut mettre en œuvre des politiques macroéconomiques appropriées (en ce qui concerne notamment le niveau et la stabilité du taux de change et des taux d'intérêt) et des politiques sectorielles de renforcement des capacités de production (développement des entreprises, recherche-développement, renforcement des capacités techniques, investissement dans les infrastructures, mise en valeur des ressources humaines et amélioration de l'accès des entreprises au crédit).

ENCADRÉ 17. LES PROJETS DE MICROEXPORTATION: LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ PAR L'EXPORTATION (PRPE) DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (CCI)

Le Centre du commerce international (CCI) a lancé en 2002 le Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation (PRPE). Le but de ce programme est d'intégrer les communautés pauvres dans le marché international. C'est un programme novateur qui offre autant de promesses pour la promotion du commerce international que le microcrédit en a offert dans le domaine du financement.

La démarche du PRPE s'appuie sur deux bases principales: i) la mise en valeur des capacités d'entreprise des pauvres en matière d'exportation; et ii) l'établissement d'un lien entre cette capacité et des débouchés à l'exportation viables. Les projets du PRPE se concentrent sur cinq secteurs qui ont été choisis en fonction de la demande sur le marché régional ou international et de leur potentiel de création d'emplois et de revenus pour les pauvres. Ces secteurs sont les suivants:

- Produits agricoles (frais et transformés)
- Textiles (fibres et vêtements)
- Peaux, cuirs et articles en cuir
- Industrie manufacturière légère
- Tourisme communautaire

La viabilité des projets proposés est soigneusement étudiée au travers d'une étude de faisabilité faite par les gouvernements intéressés, de concert avec le CCI, pour analyser l'évolution du marché international, mettre au point le projet et élaborer un plan d'action. Les études de faisabilité se fondent sur dix considérations clés connues sous le nom de piliers du programme (voir diagramme 4 de l'encadré ci-après):

1. Identification de produits "gagnants" et de marchés "porteurs". Les projets sont sélectionnés sur la base du potentiel de croissance du produit concerné et de l'existence d'une demande stable. On cherche à définir quels sont les produits qui pourraient mobiliser des capacités de production dormantes ou sous-employées en les adaptant aux exigences d'une demande clairement définie.

2. Développement et adaptation des produits, normes et qualité. Le produit à exporter doit être compétitif sur le marché international et répondre aux exigences qualitatives internationales. Le CCI fournit aussi une assistance technique à cet effet (à ce stade, cette assistance peut consister à aider les producteurs à obtenir la certification ISO, à fournir un appui technologique pour la production et pour l'adaptation du produit au marché ou à améliorer le contrôle de la qualité et le conditionnement). L'assistance technique consiste aussi parfois à aider les producteurs à répondre à une commande à l'essai, avant la conclusion de contrats d'exportation plus importants, de façon à déceler et résoudre les éventuels problèmes.

3. Sélection et organisation des producteurs pauvres. Le CCI aide les producteurs pauvres à s'organiser en réseaux – coopératives ou autres – leur permettant de produire sur une échelle suffisante pour commercialiser et vendre leurs produits. À cet effet, il recherche les ONG locales, les forme et les finance pour qu'elles puissent contribuer à la mise en place de réseaux ou de structures regroupant les producteurs pauvres ou pour aider un nombre accru de producteurs à s'associer à un groupement existant, ainsi que pour les former en matière de commercialisation, de production et d'esprit d'entreprise. Dans de nombreux pays, des groupes de producteurs travaillant pour l'exportation ont été formés sous l'appellation "villages de production pour l'exportation".

4. Choix du bon marché pour l'association de producteurs. Il est essentiel que l'association de producteurs (pauvres) puisse produire durablement à des conditions compétitives et sache s'organiser pour s'adapter à l'évolution de la concurrence. Le CCI se penche en particulier sur les atouts de l'exportateur sur le marché international (voir point suivant).

5. Établissement de liens entre les producteurs et les acheteurs. Un des autres éléments essentiels du PRPE consiste à trouver un intermédiaire pour faire le lien entre les producteurs et les acheteurs internationaux. Cet intermédiaire peut être une société d'import-export, une entreprise de production (lorsque les produits doivent être transformés avant exportation) ou une coopérative de producteurs capable de réunir des renseignements sur les marchés et de connaître les marchés extérieurs et les exigences visant les produits. La chaîne de valeur à l'exportation peut prendre plusieurs formes; par exemple, les villages de production pour l'exportation peuvent exporter directement ou les producteurs peuvent faire appel à d'autres exportateurs. Il importe qu'il y ait une relation équitable entre les producteurs et les intermédiaires ou exportateurs en ce qui concerne le partage des bénéfices.

6. Financement et crédit. Comme le manque d'accès au crédit est un des principaux obstacles qui empêchent les petits producteurs d'exporter, le rôle du CCI consiste notamment à trouver d'autres sources de crédit pour financer les projets PRPE, notamment le microcrédit, les exportateurs sous-traitants, etc. Les prémisses de cette action sont que, même si dans un premier temps on peut la financer au moyen de fonds publics ou de l'aide internationale, à terme il faut mettre en place des systèmes autofinancés pour assurer la viabilité du projet.

7. Ressources humaines. Il est indispensable de donner aux producteurs pauvres une formation appropriée en matière de gestion afin qu'ils soient autonomes à long terme. Les besoins de formation des partenaires se situant aux différents maillons de la chaîne d'exportation sont recensés au début du projet.

Encadré 17 (suite)

8. Services d'appui. Ces services sont fournis par des organisations internationales de développement, des ONG locales et le secteur privé. Ils sont nécessaires pour renforcer les capacités des producteurs et des exportateurs. Au début du projet, on fait une évaluation des besoins qui est ensuite adaptée tout au long du processus.

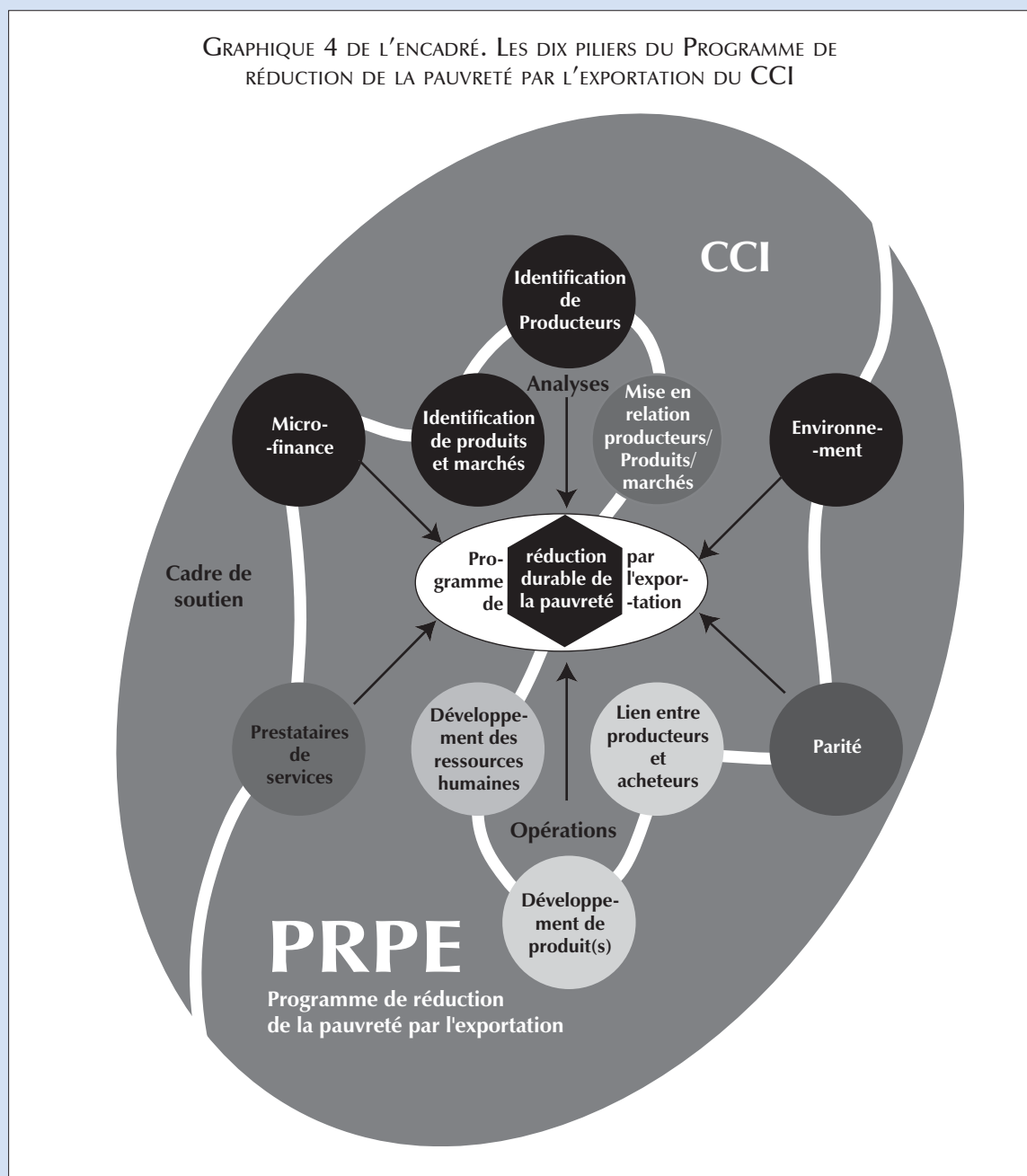
9. Parité hommes-femmes. La participation et la contribution des femmes aux projets sont une des considérations importantes du PRPE.

10. Protection de l'environnement. On cherche à promouvoir en priorité des productions respectueuses de l'environnement.

Ces critères ne sont pas seulement les différents piliers de ce programme du CCI mais aussi un moyen de définir et d'orienter les projets en définissant des points de repère. Pour qu'un projet soit viable, il faut que tous ces piliers soient en place. En outre, l'ensemble du processus est évalué par rapport à des points de référence et on veille à faire en sorte qu'il soit adapté à la stratégie et aux priorités nationales de développement du pays concerné et qu'il complète les travaux des autres partenaires de développement. Le CCI a déjà lancé des projets pilotes dans 11 pays: Afghanistan, Afrique du Sud, Bolivie, Brésil, Cambodge, Chine, El Salvador, Kenya, Népal, République islamique d'Iran et Viet Nam.

Le PRPE est une initiative importante car il pourrait beaucoup contribuer à accroître les capacités de production des petits producteurs pauvres. En outre, il permet de créer des réseaux pour diffuser les meilleures pratiques afin de démultiplier les effets des micro-projets d'exportation.

GRAPHIQUE 4 DE L'ENCADRÉ. LES DIX PILIERS DU PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ PAR L'EXPORTATION DU CCI



Source: CCI (2001a); Raghavendran (2003).

2. LE CHOIX D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Dans ce cadre général, il est possible d'envisager différentes stratégies de développement. Le choix de cette stratégie est essentiel car il aura des répercussions majeures sur les perspectives de réduction de la pauvreté. En fait, c'est ce choix, beaucoup plus que tout projet visant à lutter directement contre la pauvreté, qui peut le plus contribuer à faire en sorte que la croissance bénéficie à l'ensemble de la population. Comme Adelman (1986) l'a dit très clairement, la distribution initiale des actifs et la structure des institutions étant données, le principal facteur qui déterminera l'évolution de l'inégalité des revenus et de la pauvreté est la stratégie globale de développement retenue (p. 56).

Comme l'explique Adelman, les raisons pour lesquelles ce choix est si important sont que chaque stratégie est associée à une configuration donnée de la structure de production et de l'emploi des facteurs. C'est la stratégie de développement qui détermine la distribution des revenus avant impôts et transferts (revenus primaires). C'est elle qui détermine le rythme de l'absorption de la main-d'œuvre dans le secteur moderne de l'économie, l'ampleur de l'écart de revenus entre le secteur moderne et le secteur traditionnel et le degré d'inégalité des revenus dans chaque secteur (*ibid.*: 56). Une fois le choix de la stratégie de développement arrêté, les politiques et programmes visant à modifier la distribution des revenus primaires ne peuvent pas grand-chose. Cela vaut aussi bien pour les programmes de transfert de revenus que pour les projets visant à lutter directement contre la pauvreté. La distribution des revenus est en général très stable par rapport à la tendance résultant du choix d'une stratégie de développement. Après toute politique volontariste de redistribution, même si elle est appliquée sur une longue période, la distribution antérieure des revenus se rétablit tôt ou tard. Seuls des ensembles ambitieux de politiques et programmes de lutte contre la pauvreté bien conçus et complémentaires peuvent modifier quelque peu la distribution des revenus primaires; toutefois, pour être efficaces, ils doivent impliquer une évolution progressive de la stratégie globale de développement (*ibid.*: 56).

3. LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT POST-LIBÉRALES

Vu l'importance capitale du choix d'une stratégie de développement pour la réduction de la pauvreté, une des questions essentielles qui se posent actuellement aux PMA est de savoir quelles sont les stratégies de développement que peuvent adopter les pays qui ont récemment libéralisé leur économie et quelles sont les politiques qu'ils peuvent employer pour les mettre en œuvre. Autrement dit, il faut réfléchir clairement à ce que peuvent être les stratégies de développement post-libérales.⁴ Il s'agit des stratégies de développement à mettre en œuvre après la libéralisation du commerce extérieur et pouvant être appliquées dans un régime de commerce extérieur ouvert et neutre, qui ne privilégie ni l'exportation ni l'importation et qui ne fait pas de discrimination entre l'agriculture et l'industrie manufacturière.

La croissance tirée par les exportations est une des stratégies de développement post-libérales évidentes. C'est d'ailleurs la stratégie qui, sous une forme ou une autre, est implicite dans bon nombre de DSRP récents. Toutefois, l'analyse faite dans le présent rapport montre qu'il est peu probable qu'une telle stratégie sous sa forme la plus simple puisse contribuer à l'établissement d'un cercle vertueux de relations entre le commerce et la pauvreté. Dans les PMA, où la majeure partie de la population dispose d'un revenu à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels, une

La distribution initiale des actifs et la structure des institutions étant données, le principal facteur qui déterminera l'évolution de l'inégalité des revenus et de la pauvreté est la stratégie globale de développement retenue.

Vu l'importance capitale du choix d'une stratégie de développement pour la réduction de la pauvreté, une des questions essentielles qui se posent actuellement aux PMA est de savoir quelles sont les stratégies de développement que peuvent adopter les pays qui ont récemment libéralisé leur économie et quelles sont les politiques qu'ils peuvent employer pour les mettre en œuvre.

stratégie de croissance tirée par les exportations équivaut généralement à un processus qui crée des enclaves de prospérité.

Toutefois, une stratégie hybride conjuguant la croissance tirée par les exportations et des mesures de réponse aux besoins essentiels semble se dessiner. Dans une telle stratégie hybride, le volet exportation se fonde sur la libéralisation du régime de commerce extérieur complétée par des mesures internes telles que la facilitation des échanges, conçue pour éliminer les obstacles internes au commerce international et pas seulement les obstacles à la frontière, ainsi que par des mesures visant à améliorer la réponse de l'offre d'exportation à la libéralisation. Il pourrait aussi être nécessaire de renforcer les effets d'entraînement pour que l'expansion des exportations apporte des avantages aux couches les plus pauvres de la population et aux zones les plus pauvres du pays. Parallèlement, le volet de réponse aux besoins essentiels consiste à fournir à la population les services sociaux de base et à mettre en place un minimum de protection sociale pour atténuer quelque peu le coût de l'ajustement des ménages pauvres à la libéralisation du commerce extérieur et pour éviter que celle-ci aggrave la vulnérabilité. En général, ce volet de la stratégie est financé par les partenaires du développement des PMA. En effet, ceux-ci affectent une proportion croissante de leur aide aux dépenses sociales.

Une stratégie hybride conjuguant la croissance tirée par les exportations et des mesures de réponse aux besoins essentiels semble se dessiner... il reste à voir si elle peut être durable et bénéficier à l'ensemble de la population (inclusive).

Il est presque certain qu'une telle stratégie améliorera les liens entre commerce extérieur et réduction de la pauvreté de façon plus efficace qu'une stratégie de croissance misant uniquement sur l'exportation. Toutefois, il reste à voir si elle peut être durable et bénéficier à l'ensemble de la population (inclusive). L'aide internationale, toujours limitée, étant de plus en plus affectée aux dépenses sociales de base, le montant disponible pour le renforcement des capacités de production et le développement du secteur privé diminue. Le grand risque de cette stratégie est qu'elle aggrave l'endettement des pays pauvres. On pourrait chercher à réduire l'exclusion en commençant par essayer de modifier la distribution des richesses et la structure des institutions. En l'absence de telles mesures, les programmes de transfert et les projets de lutte directe contre la pauvreté risqueraient de faire obstacle à la réussite d'une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement.

Selon certains auteurs, les carences de la stratégie de croissance fondée sur l'exportation sont telles qu'il faut aujourd'hui envisager des stratégies de développement tiré par la demande intérieure (Palley, 2002). Cet avis est motivé en particulier par le problème dit de la généralisation, c'est-à-dire qu'une stratégie de croissance tirée par les exportations ne peut être efficace que si seul un petit nombre de pays l'adoptent car, si de nombreux pays en développement la mènent simultanément, elle sera de moins en moins efficace à cause de la détérioration des termes de l'échange (Blecker, 2002). Dans le présent rapport, nous n'avons pas analysé cet aspect et nous nous sommes plutôt concentrés sur la question de l'inclusivité de la croissance tirée par les exportations dans les PMA qui opteraient pour une telle stratégie. Quoi qu'il en soit, notre analyse confirme que l'expansion des exportations est capitale pour les PMA (voir aussi Felipe, 2003). Pour établir un cercle plus vertueux de relations entre le commerce extérieur et la lutte contre la pauvreté, on pourrait envisager une stratégie de développement ouverte ayant pour objectif d'obtenir une croissance suffisante des exportations mais sans tout miser sur l'exportation (à ce sujet, voir Vos et al., 2004). Dans une stratégie de croissance fondée sur l'exportation, l'expansion des exportations est la principale composante de la croissance économique du côté de la demande. En revanche, avec une stratégie qui vise uniquement à obtenir une expansion suffisante des exportations, la demande intérieure sera aussi une composante majeure de la demande globale

nécessaire pour la croissance. En pareil cas, il y a un meilleur équilibre entre l'expansion de la demande intérieure et celle des exportations dans le processus de croissance.

On peut envisager diverses stratégies de développement ouvertes dans lesquelles la demande intérieure joue un rôle aussi important que l'expansion des exportations. Ces stratégies sont notamment les suivantes:

- une stratégie de croissance équilibrée, fondée sur des gains de productivité agricole et une accélération de l'industrialisation grâce à l'exportation;
- une stratégie d'industrialisation tirée par le développement agricole — qui comporte des investissements dans les infrastructures et dans la modernisation de l'agriculture, avec des effets d'entraînement sur les activités de transformation — avec une composante exportation;
- une stratégie de développement et de diversification fondée sur une meilleure gestion des recettes provenant des ressources minières;
- la promotion de pôles de production fondés sur l'exploitation des ressources naturelles;
- une stratégie fondée sur trois axes, à savoir promotion de produits marchands compétitifs, de produits non marchands à forte intensité de main-d'œuvre et de nouvelles technologies permettant de réduire l'intensité de main-d'œuvre dans les activités de subsistance.

Les principales caractéristiques de ces différentes stratégies de développement post-libérales sont décrites en annexe.

4. LES POLITIQUES DE PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT

Quelle que soit la stratégie adoptée, il faudra mettre en œuvre de nouveaux types de politiques pour promouvoir le développement dans un environnement commercial récemment libéralisé. À cet égard, il ne faut pas confondre libre-échange et laisser-faire. L'un des partisans les plus fermes du libre-échange, Jagdish Bhagwati, a souligné cet aspect, tenant compte des effets que peuvent avoir les distorsions ou les dysfonctionnements du marché. D'après lui, on ne peut pas affirmer péremptoirement que le libre-échange est la meilleure option pour un petit pays qui opère sur un marché faussé. Toutefois, si la distorsion est interne, on peut envisager des politiques intérieures conçues pour l'éliminer qui complèteraient la stratégie de libre-échange et produiraient des résultats optimaux (Bhagwati, 2001: 26–27). Il ne faut pas non plus oublier que les pays en développement qui ont le mieux réussi à se développer et à faire reculer la pauvreté, c'est-à-dire les pays d'Asie de l'Est, ont conjugué l'ouverture commerciale avec des interventions visant à accompagner plutôt qu'à remplacer les mécanismes du marché (voir, entre autres, Bradford, 1994, et CNUCED, 1994, 1996).

Dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies de développement post-libérales, il convient que les PMA appliquent des politiques intérieures visant à créer de nouveaux marchés, à développer et à dynamiser ceux qui existent déjà. Pour cela, il ne suffit pas de mettre en place de bonnes incitations par les prix; il faut aussi créer les institutions et les infrastructures nécessaires pour le bon fonctionnement d'une économie de marché moderne. Il est essentiel de fournir les biens publics répondant aux besoins des activités productives dans les PMA. Il faut aussi affecter de nouveaux investissements au renforcement des capacités

On peut envisager diverses stratégies de développement ouvertes dans lesquelles la demande intérieure joue un rôle aussi important que l'expansion des exportations.

Dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies de développement post-libérales, il convient que les PMA appliquent des politiques intérieures visant à créer de nouveaux marchés, à développer et à dynamiser ceux qui existent déjà.

d'absorption de technologies et de méthodes de production importées dans toutes les activités économiques des PMA. À cet égard, l'investissement dans les infrastructures est une des grandes priorités (voir Ali et Pernia 2003; GRIPS Development Forum, 2003). Il faut faire un effort particulier pour promouvoir des entreprises locales axées sur la production en général et pas seulement sur l'exportation. Il faut accorder une attention particulière aux PME et chercher à développer le niveau intermédiaire de la structure des entreprises des PMA, qui est souvent faible (CNUCED, 2001). Il faut concevoir de nouvelles approches orientées vers le marché du développement agricole pour combler le vide laissé par le démantèlement des offices de commercialisation des produits.

À cet égard, il est encourageant de voir que les réflexions sur les nouvelles politiques agricoles et industrielles qui vont dans le sens du marché ont fait de grands progrès. Pour ce qui est des politiques agricoles, Kydd et Dorward (2002) ont suggéré que, dans les zones rurales des PMA, il faut chercher avant tout à remédier au défaut de coordination, c'est-à-dire au fait que les investissements de telle ou telle personne risquent de ne pas être rentables en raison de l'absence d'investissements complémentaires dans le reste de la filière (p. 9). Pour cela, il faut encourager des investissements spécifiques au moyen de mécanismes institutionnels dans lesquels l'État est un partenaire non dominant, et donner un rôle beaucoup plus important aux coopératives de producteurs et aux associations professionnelles (voir aussi Kydd, Dorward et Poulton, 2002). En outre, on possède aujourd'hui une expérience beaucoup plus grande en ce qui concerne les politiques agricoles qui ont réussi et dont on peut s'inspirer (Gebre-Madhin et Haggblade, 2003). En matière de politique industrielle récente, l'une des priorités est de renforcer la compétitivité en promouvant des systèmes de production à plus forte intensité de savoir et d'information. Il y a de nombreux exemples montrant comment l'État peut animer et orienter la participation des entreprises privées à la stratégie de développement, même si ces approches n'ont généralement pas été appliquées dans le cadre d'un régime de libre-échange (voir Amsden, 2001). En s'inspirant de l'approche adoptée par les pays d'Asie de l'Est, on pourrait donner la priorité à la rationalisation et à la modernisation de secteurs prioritaires tout en tenant compte de la spécificité de chaque pays (voir Ohno, 2003). Le développement de la transformation des noix de cajou au Mozambique est un exemple instructif (voir encadré 18).

ENCADRÉ 18. EST-IL POSSIBLE DE REDRESSER LA FILIÈRE DE LA NOIX DE CAJOU AU MOZAMBIQUE?

Le cas de la filière de la noix de cajou au Mozambique montre bien la difficulté qu'il y a à promouvoir le développement dans un environnement commercial libéralisé. Après l'accession à l'indépendance, en 1975, le gouvernement a interdit l'exportation de noix de cajou non transformées afin d'encourager la transformation. En 1991/92, dans le cadre de ses réformes économiques, il a levé cette interdiction puis a progressivement réduit les contingents d'exportation et les droits d'exportation (voir Cramer, 1999). Ces mesures, s'ajoutant à la libéralisation de la commercialisation de la noix de cajou, étaient considérées comme une politique favorable aux pauvres qui entraînerait une hausse des prix à la production et une meilleure allocation des ressources. Les prix à la production ont bien augmenté, mais pour les cultivateurs le gain a été très modeste. On a estimé que chaque ménage de cultivateurs de noix de cajou gagnait 5,29 dollars de plus par an, soit l'équivalent de quatre journées de salaire au salaire minimum de 1,65 dollar par jour du Mozambique (McMillan et al., 2002). Toutefois, les usines de transformation récemment privatisées ne pouvaient être compétitives après la libéralisation et beaucoup d'entre elles ont fait faillite peu après. En 1997, ces usines employaient 10 086 salariés. En 2001, toutes les usines fortement mécanisées avaient cessé leurs activités et les quatre usines qui existaient toujours employaient au maximum 625 personnes. La fermeture des usines a encore aggravé le problème du chômage qui était considérable au Mozambique.

Est-il possible de redresser la situation? La transformation, c'est-à-dire le décorticage de la noix de cajou, est une des principales opérations qui ajoutent de la valeur à ce produit. D'après Technoserve (2003), le produit semi-transformé de qualité peut se vendre 3 500 dollars la tonne, contre 400 à 575 dollars la tonne de noix brute. C'est pourquoi le fait d'exporter la noix de cajou brute plutôt que décortiquée implique un manque à gagner considérable et empêche la création de nombreux emplois. Est-il possible de promouvoir et de développer les opérations à plus forte valeur ajoutée de la transformation de la noix de cajou dans le nouvel environnement économique?

Encadré 18 (suite)

Parmi les solutions envisageables, Technoserve (2003) milite en faveur d'un programme de restructuration sectorielle visant à desserrer les contraintes fondamentales qui empêchent le développement des activités de transformation, c'est-à-dire l'écart entre le prix du produit brut et le prix du produit transformé. Le prix payé au producteur pour les noix brutes est beaucoup trop bas pour justifier un investissement dans l'amélioration des soins aux plantations ou la plantation de nouveaux arbres. En même temps, face à la concurrence des exportateurs de noix non décortiquées, les transformateurs peu productifs doivent payer un prix qui ne leur permet pas de rentabiliser leurs investissements. Dans ces conditions, il faut restructurer l'ensemble de la filière de la noix de cajou du Mozambique pour qu'elle puisse redevenir compétitive sur le marché mondial et retrouver sa position éminente d'antan.

Ces quatre dernières années, quelques nouvelles entreprises de transformation de la noix de cajou ont été créées. Il s'agit d'usines petites ou moyennes implantées en zones rurales. D'après Technoserve (2003), il faudrait que le processus de restructuration facilite cette évolution en mettant l'accent sur les aspects suivants:

1. Rentabilité

- La rentabilité de l'industrie de la noix de cajou dépend beaucoup de la qualité du produit (noix brute ou décortiquée). Pour cela, il faut améliorer le processus d'achat en délimitant les zones de production de noix de qualité, en introduisant des normes de classement et en incitant les producteurs et les acheteurs de noix de cajou à miser sur la qualité.
- Tout au long de la filière, il importe de donner aux ouvriers une formation permanente pour accroître l'efficacité et la productivité.

2. Appui aux producteurs

- Il faut que les transformateurs cherchent et aident à renforcer de bonnes associations de petits cultivateurs en leur offrant sur une base contractuelle un appui technique pour introduire de meilleures pratiques culturales.
- Dans la mesure du possible, il conviendrait que les transformateurs appuient la création de pépinières communautaires pour fournir aux cultivateurs des plants sélectionnés.

3. Transformation

- Il faut améliorer la gestion des activités de transformation pour respecter les normes de qualité en employant des techniques et machines adaptées pour maintenir la qualité, en formant les travailleurs pour être compétitif et en introduisant progressivement les normes internationales de transformation des produits alimentaires. Pour cela, il faut faire davantage appel à des experts techniques.

4. Commercialisation

- Pour élargir et consolider la part de marché des transformateurs mozambicains, il faut aussi investir dans le nom du pays en tant que garant de la qualité des produits.
- Il convient d'aider la filière à créer des usines de transformation secondaire pour ajouter davantage de valeur au produit dans le pays.

5. Financement

- Les transformateurs ont besoin d'une aide pour obtenir des crédits leur permettant de ne pas différer leurs achats. Il convient de mettre en place un système de crédit adéquat et fiable, qui prêterait sur la base des stocks ou des récépissés d'entrepôt, afin de financer l'ensemble de la filière à des conditions acceptables.

6. Mise au point de plans d'entreprise

- Il faut aider les transformateurs à élaborer des plans d'entreprise simples et clairs. Cela contribuera à introduire de bonnes pratiques financières et de planification et permettra aux transformateurs à s'adresser à des établissements de financement pour obtenir à temps des crédits suffisants.

7. Régime institutionnel

- Il faut transformer l'Association de la filière de la noix de cajou en un forum efficace pour résoudre les problèmes des entreprises privées. Ce forum doit devenir le porte-parole de la filière et coordonner l'influence des parties prenantes sur les responsables pour la rendre plus efficace.

Pour qu'une telle stratégie de restructuration sectorielle puisse créer une filière compétitive à l'échelle internationale, elle doit s'intégrer dans une stratégie de développement plus large. Le régime international du commerce des noix de cajou est très imparfait (Cramer 1999), ce qui peut vouer toute l'entreprise à l'échec. Toutefois, c'est surtout à l'intérieur du pays qu'il y a des contraintes fortes. Pour lever ces contraintes, il faudra à la fois un projet clair, une coordination des différents acteurs, la capacité et la volonté de réformer et de faire respecter les normes de la filière, ainsi que des mécanismes de médiation en cas de contestations ou de tensions au sein des entreprises ou entre les entreprises, et la volonté de régler les problèmes à l'amiable (*ibid.*: 1262). Avec cette combinaison de restructuration sectorielle et de politique macroéconomique axée sur la croissance, la transformation de la noix de cajou pourrait devenir un élément clef d'une stratégie d'industrialisation tirée par le développement agricole au Mozambique.

Source: D'après Cramer (1999), McMillan et al. (2002) et Technoserve (2003).

D. Intégrer le commerce extérieur dans les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement

1. UNE MÉTHODE POUR INTÉGRER LE COMMERCE EXTÉRIEUR DANS LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT

La durabilité de la croissance risque d'être compromise si l'expansion des exportations ne suffit pas à financer la demande d'importations qu'entraîne l'accélération de la croissance. Cet aspect est particulièrement important dans les PMA car leur économie est très sensible aux importations.

Dans la présente section, nous esquisserons une méthode envisageable pour intégrer la politique commerciale dans une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement ou dans une stratégie nationale de développement. Cette méthode se fonde sur le postulat que, pour faire reculer sensiblement la pauvreté dans les PMA, il faut obtenir une croissance économique soutenue et que la contrainte de la balance des paiements est à cet égard très importante. L'accroissement des investissements, une allocation plus efficiente de ces ressources, les progrès techniques et les gains de productivité qui en résultent sont la source fondamentale de la croissance économique. Toutefois, la durabilité de la croissance risque d'être compromise si l'expansion des exportations ne suffit pas à financer la demande d'importations qu'entraîne l'accélération de la croissance. Cet aspect est particulièrement important dans les PMA car leur économie est très sensible aux importations. Il faut donc soigneusement évaluer la productivité de chaque investissement en termes de recettes en devises (Hussain, 2001: 95).

Cette méthode, qui a été développée de façon systématique sur la base de la proposition de Hussain (2001), est itérative, comme le montre graphique 43; elle comporte dix étapes principales.

Étapes un à quatre

Premièrement, on fixe des objectifs de réduction de la pauvreté et on estime le taux de croissance requis pour les atteindre. Pour faire cette estimation, il faut analyser l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance dans le pays concerné.

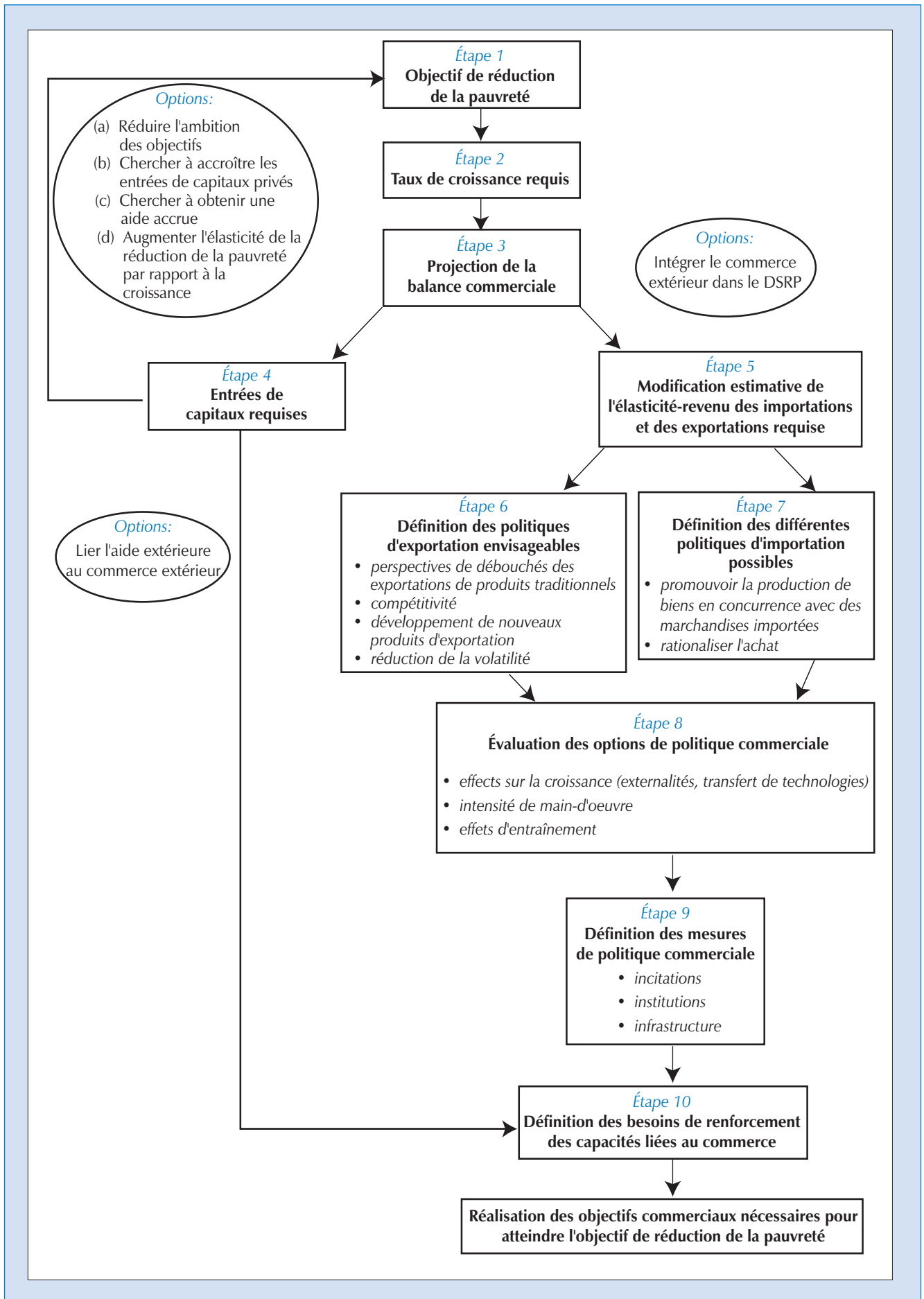
Deuxièmement, il faut projeter les entrées de capitaux nécessaires pour obtenir le taux de croissance requis afin d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté. Dans un premier temps, pour faire ces projections, il faut partir de l'hypothèse que les principaux paramètres qui régissent l'expansion des exportations et des importations du pays concerné sont constants. Il faut donc projeter l'évolution des importations sur la base des résultats antérieurs, en tenant compte de l'élasticité-prix et de l'élasticité-revenu de la demande d'importations. De même, il faut projeter l'évolution des exportations en extrapolant les tendances passées d'évolution du volume des exportations et des termes de l'échange. Si l'expansion des exportations ne suffit pas à couvrir la demande d'importations associée au taux de croissance prévu, le pays aura besoin de capitaux extérieurs.

Troisièmement, il faut estimer le besoin futur de financement, c'est-à-dire l'écart entre les flux de capitaux requis et les flux attendus.

Quatrièmement, il faut élaborer des scénarios pour combler cet écart. Si le commerce extérieur n'est pas intégré dans la stratégie de réduction de la pauvreté, on peut envisager quatre scénarios de base:

- i) réduire l'ambition des objectifs de réduction de la pauvreté pour qu'ils soient réalistes compte tenu de l'évolution probable des entrées de capitaux privés et de l'aide internationale;

GRAPHIQUE 43. MÉTHODE POUR INTÉGRER LE COMMERCE EXTÉRIEUR
DANS LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



- ii) chercher à attirer davantage de capitaux privés;
- iii) chercher à obtenir plus d'aide internationale;
- iv) réduire l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance de l'économie.

Étape cinq

Si le commerce extérieur est intégré dans la stratégie de réduction de la pauvreté, le choix des options est considérablement élargi. Cela est la cinquième étape de la méthode. Au lieu de se demander quelles sont les ressources externes requises pour atteindre l'objectif de croissance nécessaire pour réduire la pauvreté, sans postuler de modification des paramètres qui déterminent l'évolution du commerce extérieur, il faut se demander quelles sont les modifications de ces paramètres requises pour atteindre l'objectif, à supposer que le besoin de financement reste le même.

Il faut se concentrer sur deux paramètres essentiels: l'élasticité-revenu de la demande d'importations et l'élasticité-revenu de la demande d'exportations.

Il faut se concentrer sur deux paramètres essentiels: l'élasticité-revenu de la demande d'importations et l'élasticité-revenu de la demande d'exportations. Plus l'élasticité-revenu de la demande d'importations est faible, plus l'augmentation des importations associée à la hausse du revenu national est limitée. Plus l'élasticité-revenu de la demande d'exportations d'un pays est élevée, plus la croissance des exportations résultant d'une augmentation donnée du revenu mondial est grande. La cinquième étape concerne ces deux paramètres; il s'agit d'estimer:

- l'élasticité-revenu de la demande d'importations qui permettrait au pays d'atteindre le taux de croissance nécessaire pour réduire la pauvreté dans les proportions voulues sans modification du besoin de financement ni des paramètres déterminant l'évolution des exportations;
- l'élasticité-revenu de la demande d'exportations qui permettrait d'atteindre ce même objectif de croissance sans modification du besoin de financement ni des paramètres qui déterminent l'évolution des importations.

La première de ces estimations montre dans quelle proportion il faudrait réduire l'intensité d'importations de la croissance pour que celle-ci soit durable. La deuxième indique dans quelle proportion il faut accroître la réponse des exportations du pays à l'augmentation de la demande mondiale pour obtenir cette même croissance durable.⁵

Il faut que l'expansion des exportations soit suffisante pour financer non seulement la demande d'importations induite par l'accélération de la croissance économique, mais aussi le service de la dette extérieure.

Avec cette cinquième étape, on peut intégrer les questions commerciales dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Pour cela, il faut chercher à déterminer, à formuler et à mettre en œuvre des politiques susceptibles de réduire l'élasticité-revenu de la demande d'importations et d'accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations de manière à assurer la durabilité de la croissance économique au taux requis pour atteindre l'objectif. Il faut mettre en œuvre des politiques agissant à la fois sur l'importation et l'exportation. Dans la manière dont le problème a été exposé jusqu'à présent, l'action sur l'importation et l'action sur l'exportation sont considérées comme équivalentes. Toutefois, dans la pratique, comme certains flux de capitaux alourdissent la dette alors que de nombreux PMA sont déjà surendettés, il faut que le taux de croissance des exportations soit supérieur au taux d'intérêt payé sur la dette extérieure. Il faut que l'expansion des exportations soit suffisante pour financer non seulement la demande d'importations induite par l'accélération de la croissance économique, mais aussi le service de la dette extérieure. Si la dette extérieure augmente trop, la viabilité de la croissance sera

sérieusement compromise car le service de la dette absorbera une proportion croissante des recettes en devises et, en raison de l'aggravation de l'endettement et des problèmes internes qui y sont associés, les entrées de capitaux chuteront. Il faut donc prêter une attention particulière à l'exportation.

Étapes six à neuf

La sixième étape consiste à définir les options envisageables pour accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations. On peut commencer par examiner les perspectives de croissance de la demande des principaux produits d'exportation traditionnels du pays concerné. Ces produits peuvent être définis de diverses manières mais, pour l'essentiel, il s'agit des produits qui ont dominé les exportations du pays dans le passé récent. Dans le cas des exportateurs de produits primaires en particulier, il est probable que les perspectives de croissance des exportations seront médiocres.⁶ Il faut ensuite se poser les questions suivantes:

- Dans quelle mesure est-il possible d'accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations en renforçant la compétitivité des produits d'exportation traditionnels? Dans ce cas, l'augmentation de l'élasticité-revenu de la demande implique que le pays concerné accroisse sa part du marché mondial des produits d'exportation traditionnels.
- Quels sont les nouveaux produits et secteurs qu'on peut promouvoir pour accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations? Dans ce cas, l'accroissement résulte de l'évolution de la part des produits dynamiques dans les exportations.
- Quels sont les nouveaux marchés sur lesquels le pays peut miser pour accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations? Dans ce cas, l'accroissement de l'élasticité résulte de la transformation de la structure géographique des exportations, privilégiant les marchés les plus dynamiques.

Ces questions permettent de définir les objectifs du développement du commerce extérieur en termes de compétitivité et de diversification. Il faut aussi étudier le problème de l'instabilité de la croissance des exportations. L'objectif global doit être non seulement d'accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations, mais aussi d'avoir une croissance plus stable des exportations. Cela peut être une raison supplémentaire de promouvoir la diversification.

La septième étape consiste à définir de la même façon les options envisageables pour réduire l'élasticité-revenu de la demande d'importations. Pour cette analyse, on commence par déterminer s'il y a des possibilités de remplacement efficace des importations en comparant le coût de la production intérieure à celui de l'importation. Il est probable que la croissance des exportations contribuera davantage à faire reculer la pauvreté si l'augmentation de la demande intérieure entraîne un certain remplacement des importations. À cet égard, les effets d'entraînement sont particulièrement importants dans les activités exportatrices d'amont où les producteurs locaux fournissent divers intrants pour les productions d'exportation et dans les activités des PME travaillant pour le marché intérieur, en particulier pour la majorité de la population, c'est-à-dire les pauvres qui vivent dans des zones isolées. Toutefois, dans un environnement commercial récemment libéralisé, il sera probablement très difficile de promouvoir la production de produits de remplacement des importations. C'est pourquoi, parallèlement à la recherche des possibilités de remplacement efficace des importations, il faut trouver les moyens d'améliorer l'approvisionnement en importations. Dans le contexte du déliement de l'aide extérieure, les PMA doivent s'efforcer en particulier d'adopter de meilleures

L'objectif global doit être non seulement d'accroître l'élasticité-revenu de la demande d'exportations, mais aussi d'avoir une croissance plus stable des exportations. Cela peut être une raison supplémentaire de promouvoir la diversification.

méthodes de passation des marchés publics. Dans de nombreux PMA, les marchés publics représentent au moins 13 pour cent du PIB (CCI, 1999) et cette proportion peut atteindre jusqu'à 30 pour cent (Odhiambo et Kamau, 2003). La réduction du coût des marchés publics peut donc être très bénéfique. En outre, il est possible d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics sans que cela compromette les objectifs d'efficience (voir CCI, 2000). Le regroupement des marchés publics à l'échelle sous-régionale pourrait aussi permettre de faire des économies d'échelle.

La huitième étape consiste à évaluer ces diverses options par rapport à leurs effets sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Par exemple, afin de déterminer les produits et secteurs prometteurs à l'exportation, il faudrait commencer par analyser l'avantage comparatif (voir Schydrowsky, 1984, et Redding, 1999) et les perspectives d'expansion de la demande sur le marché mondial et sur le marché régional (voir, par exemple, Diao et al., 2003). Il faudrait aussi tenir compte de la valeur ajoutée dans le pays, des externalités liées aux produits en question et des possibilités d'apprentissage qu'offrent les activités concernées. On peut intégrer la question de la pauvreté dans cette analyse en étudiant l'intensité de main-d'œuvre de certaines activités d'exportation et leurs effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Cette analyse pourrait mettre en évidence des arbitrages délicats entre ce qui est le plus prometteur d'un point de vue purement économique et ce qui contribuerait le plus à faire reculer la pauvreté. On peut prendre à cet égard l'exemple de la montée en gamme. Les perspectives de croissance de la demande de produits transformés sont bien meilleures que celles des produits d'exportation traditionnels, mais il se peut que l'augmentation de la valeur ajoutée des produits d'exportation n'ait que des effets limités en termes de réduction de la pauvreté. L'évaluation des différentes options devra aussi être liée à la stratégie de développement retenue.

On peut intégrer la question de la pauvreté dans cette analyse en étudiant l'intensité de main-d'œuvre de certaines activités d'exportation et leurs effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Cette analyse pourrait mettre en évidence des arbitrages délicats entre ce qui est le plus prometteur d'un point de vue purement économique et ce qui contribuerait le plus à faire reculer la pauvreté.

La neuvième étape consiste à définir les mesures de politique commerciale à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs commerciaux. On dispose d'un corpus de connaissances de plus en plus important en ce qui concerne les meilleures pratiques de promotion des exportations en général (CCI, 2001b) et des exportations de produits non traditionnels en particulier (Helleiner, 2003). Il y a aussi un large consensus au sujet des meilleures pratiques permettant de réduire le coût des importations par la rationalisation de l'approvisionnement et de la passation des marchés (voir encadré 19). La définition des mesures de politique commerciale et des différentes options doit se faire dans le cadre d'une stratégie de politique commerciale durable (voir plus loin).

Étape dix

La dixième étape consiste à définir les besoins prioritaires de renforcement des capacités liées au commerce pour atteindre les objectifs commerciaux et mettre en œuvre efficacement la politique choisie. Pour cela, les PMA ont besoin non seulement d'une assistance technique mais aussi d'une aide financière. À ce stade, l'interaction entre les entrées de capitaux et les objectifs de développement du commerce extérieur doit être considérée plutôt comme une synergie que comme une simple relation arithmétique dans laquelle l'augmentation des entrées de capitaux pourrait réduire la nécessité d'atteindre les objectifs commerciaux ou vice versa. Les entrées de capitaux qui aident à répondre aux besoins de renforcement des capacités liées au commerce doivent contribuer à combler le déficit de financement à court terme mais peuvent aussi contribuer à réduire la dépendance à l'égard des capitaux extérieurs et, en particulier, de l'aide internationale à l'avenir. L'aide internationale comme les investissements étrangers directs peuvent jouer un rôle important à l'appui du

ENCADRÉ 19. LES MEILLEURES PRATIQUES PERMETTANT DE RÉDUIRE LE COÛT DES IMPORTATIONS EN AMÉLIORANT L'APPROVISIONNEMENT

Il est possible de réduire le coût des importations en planifiant et en gérant l'offre, en cherchant des fournisseurs moins chers, en évaluant les offres et les contrats et en gérant les contrats et en améliorant la logistique et la gestion des stocks. Les meilleures pratiques dans chacun de ces domaines sont les suivantes :

1. *Planification et gestion de l'offre*

- Réduire la diversité des articles importés (normalisation interne), ce qui permet de regrouper les fournisseurs, d'avoir un plus grand pouvoir de négociation en achetant en plus grande quantité et de réduire le coût unitaire de la logistique et du stockage.
- Appliquer des normes nationales ou internationales dans toute la mesure du possible aux produits et services importés afin d'assurer la qualité et d'éviter les gaspillages et de pouvoir acheter à des meilleures conditions à un large éventail de fournisseurs en concurrence.
- Spécifier, dans la mesure du possible, des obligations de résultat.
- Appliquer des techniques d'analyse de la valeur pour déterminer les spécifications des équipements importés coûteux et d'autres biens et services (afin d'obtenir un meilleur rapport coût/qualité).
- Améliorer la prévision de la demande ou des besoins d'importation afin d'éviter les excédents ou les ruptures de stock et de réduire le gaspillage.
- Réduire le délai d'acheminement des marchandises importées par une meilleure gestion, en réduisant le coût des stocks et en évitant le gaspillage dû à l'obsolescence des produits lorsque la demande ou la situation du marché changent.
- Adopter des stratégies d'approvisionnement efficaces pour les biens et services importés, en se fondant sur une évaluation approfondie des risques et des coûts.
- Regrouper les importations (au moyen d'achats groupés ou de centrales d'achat de PME par exemple) pour réaliser des économies d'échelle et avoir un plus grand pouvoir de négociation avec les fournisseurs.

2. *Recherche et gestion des fournisseurs*

- Rechercher les fournisseurs les plus compétitifs en abandonnant les fournisseurs traditionnels si nécessaire.
- Comprendre l'évolution de l'offre afin de savoir quel est le meilleur moment pour acheter, d'éviter les risques de non-livraison et les coûts imprévus et d'obtenir de meilleurs prix et conditions des fournisseurs, etc.
- Apprendre à tirer le meilleur parti de l'aide liée (quand on ne peut pas éviter qu'elle soit liée) en choisissant de se lier au fournisseur le plus compétitif : en d'autres termes, il faut d'abord déterminer quels sont les meilleurs fournisseurs et ensuite seulement chercher une aide financière pour importer les produits.
- Rationaliser l'importation en regroupant les fournisseurs.
- Faire une évaluation soigneuse des fournisseurs pour s'assurer de leur fiabilité et pour vérifier que le coût total des produits livrés est le plus bas possible.
- Forger des partenariats à long terme avec les fournisseurs lorsqu'il y a lieu.

3. *Évaluation des offres, passation et gestion des contrats*

- Évaluer les offres sur la base du coût total de la propriété ou d'une analyse du cycle de vie lorsqu'on achète des équipements coûteux, sans se limiter à comparer les prix d'achat, afin de mieux appréhender et de réduire le coût total d'exploitation.
- Acquérir des compétences de négociation pour obtenir les meilleures conditions et chercher à établir des relations mutuellement avantageuses avec les fournisseurs.
- Employer des clauses contractuelles (garanties de résultats) qui protègent l'importateur contre les coûts et les risques imprévus.
- Mettre en œuvre un système efficace de gestion des contrats pour éviter les dépassements, les retards et autres problèmes.

4. *Logistique et gestion des stocks*

- Organiser la logistique des importations de façon à limiter autant que possible les risques et optimiser les coûts (regroupement des cargaisons, évaluation des différentes possibilités de transport, réduction des délais d'attente, etc.).
- Optimiser le niveau des stocks de produits importés pour limiter le coût d'achat et de stockage au moyen d'une gestion efficace de la demande, d'une planification prévisionnelle et d'une analyse détaillée des risques d'approvisionnement et de rupture de stock.
- Organiser une logistique intérieure efficace (transport, entreposage et distribution des marchandises importées).
- Employer des systèmes informatiques pour suivre, contrôler et accélérer la logistique.

Source: CCI (2004).

renforcement des capacités liées au commerce. Toutefois, l'aide internationale est particulièrement importante pour la plupart des PMA, car ces pays sont marginalisés sur les marchés de capitaux privés et, de plus, bon nombre des capacités liées au commerce ont le caractère d'un bien public.

2. DE LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

Le processus d'élaboration de la politique commerciale doit notamment comporter un renforcement des capacités institutionnelles de mise en œuvre, avec une définition claire du rôle respectif des différents acteurs et l'affectation des ressources nécessaires pour donner effet aux recommandations.

La présente méthode est une proposition qui pourrait être affinée. Toutefois, pour qu'elle puisse avoir la moindre efficacité, il faut qu'elle soit employée et précisée dans le cadre d'un processus efficace d'élaboration de la politique commerciale. À cet égard, la priorité, comme l'a souligné le CAD/OCDE dans ses lignes directrices intitulées "Renforcer les capacités commerciales au service du développement", doit être de mettre en place un cadre durable d'élaboration de la politique commerciale permettant de définir les intérêts de chaque pays en la matière et de se doter des moyens de les satisfaire (OCDE, 2001).

D'après ces lignes directrices, les principaux éléments d'un tel cadre sont les suivants:

- Une stratégie commerciale cohérente étroitement intégrée à la stratégie globale de développement du pays.
- Des mécanismes de consultation efficaces entre les trois principaux groupes d'acteurs: les pouvoirs publics, le secteur des entreprises et la société civile.
- Des mécanismes efficaces de coordination des politiques gouvernementales.
- Une stratégie visant à améliorer la collecte, la diffusion et l'analyse des informations dans le domaine des échanges.
- Des réseaux pour l'élaboration de la politique commerciale, soutenus par des organismes de recherche locaux.
- Des réseaux d'établissements œuvrant à la promotion des échanges: organismes qui fournissent une assistance technique sur les normes de qualité des produits, consultants spécialisés dans la conception d'emballages, banques commerciales et autres institutions financières qui proposent des crédits, transitaires et expéditeurs, établissements de formation, cabinets de conseil et représentants commerciaux à l'étranger, etc.
- L'établissement de liens entre organismes privés travaillant dans le secteur commercial.
- L'engagement de mettre en œuvre des stratégies régionales d'ouverture.

Un des grands problèmes qu'on retrouve dans de nombreux PMA est que le processus d'élaboration de la politique commerciale fonctionne très mal.

Le processus d'élaboration de la politique commerciale doit notamment comporter un renforcement des capacités institutionnelles de mise en œuvre, avec une définition claire du rôle respectif des différents acteurs et l'affectation des ressources nécessaires pour donner effet aux recommandations. Un des grands problèmes qu'on retrouve dans de nombreux PMA est que le processus d'élaboration de la politique commerciale fonctionne très mal en raison de nombreuses carences, notamment l'insuffisance générale des ressources des ministères du commerce extérieur et des autres institutions compétentes, l'insuffisance des capacités d'élaborer et d'évaluer les différentes options, le manque de coordination entre le Ministère du commerce extérieur et le Ministère des finances ainsi qu'entre les différents ministères sectoriels et le

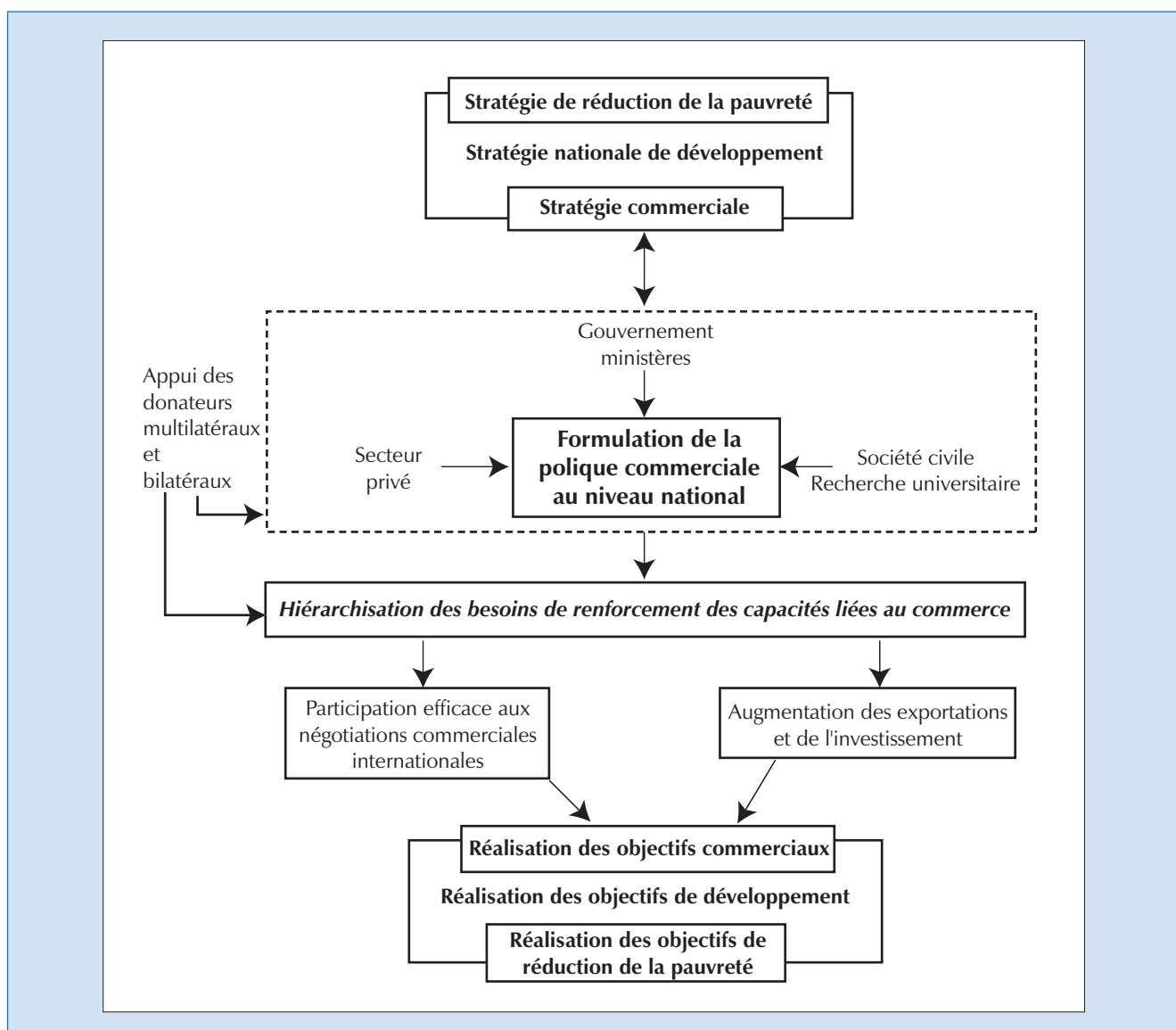
Ministère du commerce extérieur et, enfin, l'insuffisance de la coordination entre les différentes parties prenantes et notamment avec les acteurs du secteur privé. La méthode esquissée ici devrait aider à orienter le processus d'élaboration de la politique commerciale de façon à mieux définir les intérêts du pays et à les traduire en politiques. Toutefois, faute d'une amélioration de l'ensemble du processus sur la base des meilleures pratiques, il est peu probable que cette méthode permette vraiment d'améliorer tant la formulation que la mise en œuvre de la politique commerciale.

E. La contribution des donateurs au renforcement des capacités commerciales

L'aide internationale peut beaucoup contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de développement du commerce. À cet égard, il s'agit d'appuyer le renforcement des capacités liées au commerce, c'est-à-dire, selon la définition donnée par Solignac Lecomte (2001: 5), une aide technique et financière accordée par les agences des pays donateurs pour renforcer la capacité des pays en développement dans le domaine du commerce extérieur. Comme le montre

L'aide internationale peut beaucoup contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de développement du commerce.

GRAPHIQUE 44. STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE



Source: D'après OCDE (2001) et Prowse (2002).

le graphique 44, cela suppose deux grands types d'intervention, un appui pour renforcer les capacités d'élaboration de la politique commerciale et de négociation et un appui pour renforcer les activités exportatrices et accroître la compétitivité des exportateurs et l'efficacité des importateurs.

Dans la présente section, nous examinerons quelques caractéristiques générales de l'aide internationale pour le renforcement des capacités liées au commerce dans les PMA, notamment l'ampleur et la structure de cette aide, certains des écueils qui peuvent limiter l'efficacité de cette forme d'assistance, le rôle du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce et la nécessité d'une plus grande cohérence de la politique de l'allégement de la dette et de la politique de renforcement des capacités liées au commerce.

1. AMPLEUR ET STRUCTURE DE L'AIDE INTERNATIONALE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LIÉES AU COMMERCE

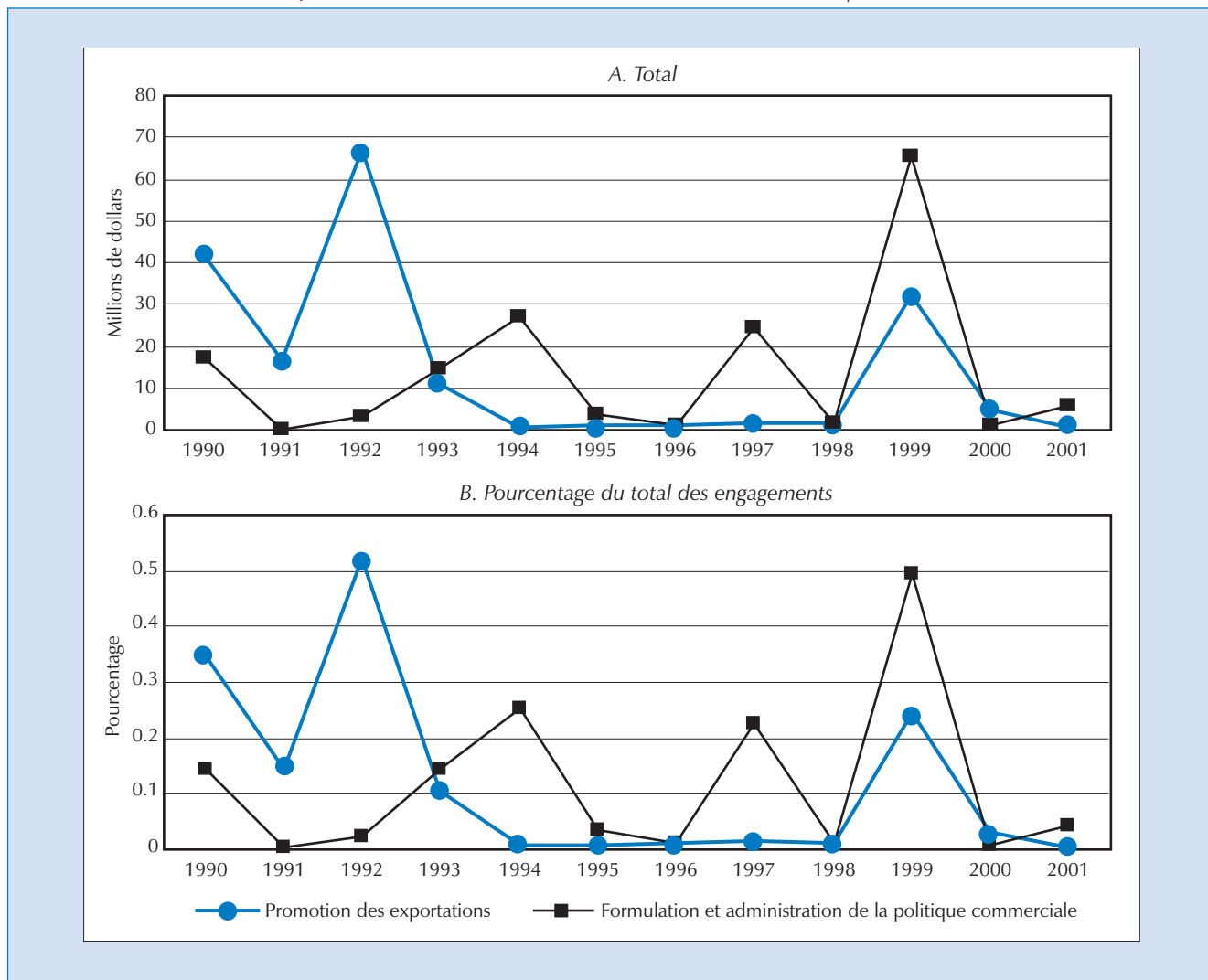
On peut déceler les tendances d'évolution de l'aide internationale pour le renforcement des capacités liées au commerce sur la base des données relatives aux engagements en faveur de l'amélioration de la formulation et de l'administration de la politique commerciale et de la promotion des exportations qui se trouvent dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE. Il faut toutefois traiter ces données avec une certaine précaution car elles n'incluent pas des aides sectorielles qui pourraient aussi contribuer au renforcement des capacités liées au commerce. Quoiqu'il en soit, cette base de données est la meilleure source d'information sur l'évolution passée de l'aide apportée aux PMA pour le renforcement de leurs capacités liées au commerce. La présente section se fonde sur cette source ainsi que sur la nouvelle base de données OMC/OCDE qui a été créée pour combler les lacunes des autres bases de données et qui contient plus de précisions au sujet de l'aide internationale apportée aux PMA en 2001 et en 2002 pour le renforcement des capacités liées au commerce.⁷

L'évolution passée des engagements d'aide aux PMA montre que le renforcement des capacités liées au commerce n'a pas été une des priorités des donateurs.

Les graphiques 45A et 45B illustrent l'évolution du total des engagements d'aide bilatérale et multilatérale affectée à la formulation et l'administration de la politique commerciale et à la promotion des exportations dans les PMA sur la période 1990–2001⁸ tels qu'ils sont enregistrés dans le SNPC de l'OCDE. Ce total a été en moyenne de 13,8 millions de dollars par an pour le groupe des PMA, ce qui équivalait à 0,1 % du total des engagements d'aide. Dans sept de ces 12 années, les engagements d'aide à l'élaboration et à l'administration de la politique commerciale pour l'ensemble des PMA ont été inférieurs à 6 millions de dollars. Quant à l'aide à la promotion des exportations, le total des engagements (bilatéraux et multilatéraux) a été en moyenne de 17,5 millions de dollars par an. Cette deuxième série de données peut être quelque peu trompeuse parce qu'il y a probablement de sérieux problèmes de ventilation sectorielle des données.⁹ Quoiqu'il en soit, l'évolution passée des engagements d'aide aux PMA montre que le renforcement des capacités liées au commerce n'a pas été une des priorités des donateurs.

On peut se faire une idée plus générale de la situation en examinant les engagements d'aide pour le financement d'infrastructures liées au commerce. Là encore, il y a des difficultés dues à l'absence de définition convenue de ce que sont ces aides. Les estimations sont illustrées dans le graphique 46 sur la base d'une définition des infrastructures liées au commerce qui inclut les transports et l'entreposage (à l'exclusion de la formation) et les télécommunications.¹⁰ On voit que l'aide à la création d'infrastructures liées au commerce dans les PMA, ainsi définies, n'a guère varié en dollars courants, si ce

GRAPHIQUE 45. ÉVOLUTION DE L'AIDE^a AUX PMA POUR LA FORMULATION ET L'ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE ET LA PROMOTION DES EXPORTATIONS, 1990-2001



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, base de données du Système de notification des pays créanciers (<http://www.oecd.org/dataoecd/50/17/5037721.htm>).

Note: L'aide à la promotion des exportations et à la formulation et à l'administration de la politique commerciale n'inclut pas les aides sectorielles.

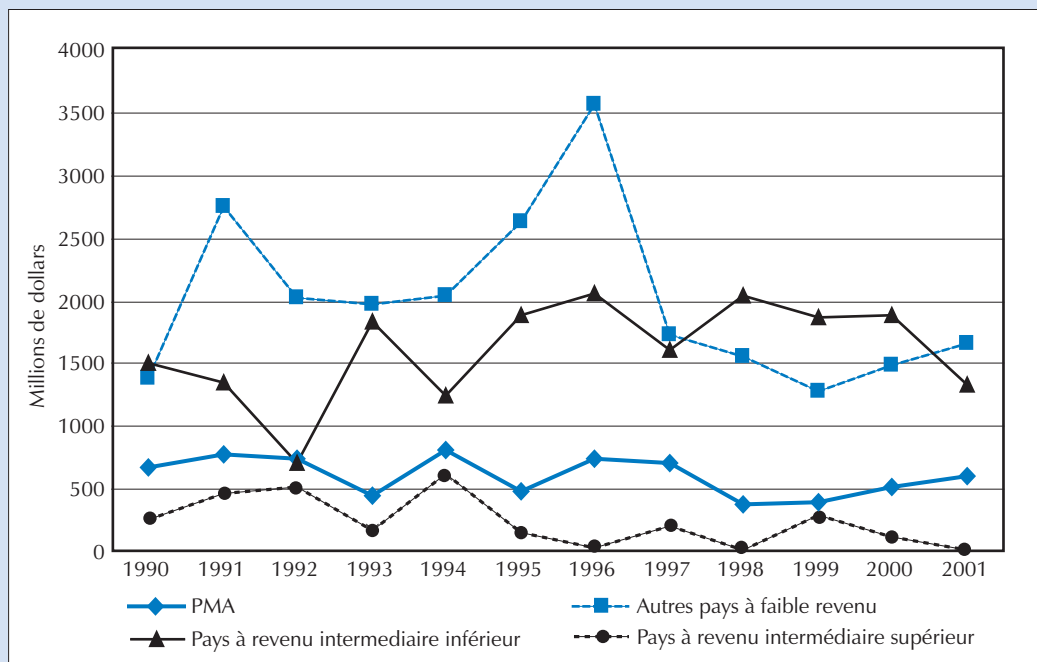
a Aide bilatérale et multilatérale.

n'est une légère tendance à la baisse sur la décennie. Toutefois, mesurée en termes réels et par habitant, elle a diminué d'environ 43 pour cent entre 1990 à 2001.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance générale de réduction de l'aide aux PMA affectée au développement des capacités de production au profit des dépenses sociales, de l'allègement de la dette et de l'aide d'urgence. En outre, en même temps que le montant de l'aide a diminué dans les années 90, sa structure a évolué au détriment des investissements dans les infrastructures et les services économiques (en particulier les transports, les communications et l'énergie) et des secteurs productifs (agriculture, industrie, commerce et tourisme) au profit des infrastructures sociales. Au début des années 80, 45 % du total des engagements d'aide bilatérale des pays membres du CAD aux PMA étaient affectés aux infrastructures économiques, aux secteurs productifs et aux questions multisectorielles et transversales. Toutefois, en 2000–2002, cette proportion était tombée à 23 pour cent. En termes réels, l'aide à l'agriculture des PMA était deux fois moins élevée dans les années 90 que dans les années 80 (CNUCED, 2000, 2002). Il est essentiel que la remontée de l'aide internationale consécutive au Consensus de Monterrey soit associée à une

Il est essentiel que la remontée de l'aide internationale consécutive au Consensus de Monterrey soit associée à une nouvelle répartition de cette aide au profit du renforcement des capacités de production, car il ne suffit pas de répondre aux besoins essentiels et de fournir des infrastructures sociales.

GRAPHIQUE 46. TENDANCES DE L'AIDE POUR LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES LIÉES AU COMMERCE^a DANS LES PMA, LES AUTRES PAYS À FAIBLE REVENU, LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE INFÉRIEUR ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE SUPÉRIEUR, 1990-2001
(en millions de dollars)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE

a Pour la définition de cette aide, voir le texte.

nouvelle répartition de cette aide au profit du renforcement des capacités de production, car il ne suffit pas de répondre aux besoins essentiels et de fournir des infrastructures sociales. Le suivi de l'ampleur, de la composition et de l'efficacité de l'aide au niveau des pays bénéficiaires n'a en rien perdu de son importance.

La base de données récemment créée par l'OCDE et l'OMC donne une ventilation détaillée de l'assistance technique et du renforcement des capacités liées au commerce en 2001 et 2002. Les rubriques sont la politique et la réglementation commerciales, le développement du commerce et les infrastructures. Sous cette dernière rubrique sont incluses toutes les aides visant les transports et l'entreposage, les communications et l'énergie, mais on n'a pas cherché à isoler les infrastructures liées au commerce. En 2001 et 2002, les aides pour la création d'infrastructures ont représenté respectivement 77 % et 81 % de l'assistance technique et de l'aide pour le développement des infrastructures liées au commerce aux PMA. En 2002, les PMA ont reçu pour 1,4 milliard de dollars d'aide dans le domaine du transport et de l'entreposage, des communications et de l'énergie, ce qui représentait 9 % du total des engagements des donateurs en leur faveur. Le transport routier est la composante la plus importante des engagements d'aide dans les infrastructures. En revanche, il est frappant de constater que la proportion de l'aide internationale affectée aux infrastructures de communication dans les PMA est très modique (voir tableau 59).

D'après la base de données, en matière de formulation de la politique et de la réglementation commerciales, les PMA ont reçu pour 159 millions de dollars d'aide en 2001 et 75 millions en 2002. En 2001, les grandes priorités étaient l'aide servant à surmonter les obstacles techniques au commerce (OTC) et à

TABLEAU 59. AIDE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LIÉES AU COMMERCE APPORTÉE AUX PMA EN 2001 ET 2002

	Milliers de dollars	2001		Milliers de dollars	2002	
		Pourcentage du total partiel	Pourcentage du total général		Pourcentage du total partiel	Pourcentage du total général
Politique et réglementation commerciales	158 611	100,0	6,3	75 046	100,0	4,3
Intégration des questions commerciales dans le DSRP ou le plan de développement	11 360	7,2	0,5	3 317	4,4	0,2
Obstacles techniques au commerce (OTC) et mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)	69 599	43,9	2,8	2 206	2,9	0,1
Facilitation des échanges	51 636	32,6	2,1	10 949	14,6	0,6
Évaluation douanière	136	0,1	0,0	137	0,2	0,0
Réforme tarifaire	„	0,0	0,0	49	0,1	0,0
Accords commerciaux régionaux (ACR)	9 682	6,1	0,4	50 350	67,1	2,9
Accession	102	0,1	0,0	472	0,6	0,0
Règlement des différends	4	0,0	0,0	100	0,1	0,0
Droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC)	436	0,3	0,0	410	0,5	0,0
Négociations tarifaires — accès aux marchés des produits non agricoles	108	0,1	0,0	696	0,9	0,0
Règles	111	0,1	0,0	191	0,3	0,0
Formation aux techniques de négociation commerciale	1	0,0	0,0	92	0,1	0,0
Commerce et environnement	482	0,3	0,0	2 068	2,8	0,1
Commerce et concurrence	916	0,6	0,0	510	0,7	0,0
Commerce et investissement	130	0,1	0,0	300	0,4	0,0
Transparence des marchés publics	4	0,0	0,0	198	0,3	0,0
Formation au commerce extérieur	12 882	8,1	0,5	2 171	2,9	0,1
Développement du commerce	407 640	100,0	16,3	249 109	100,0	14,4
Services et institutions d'appui aux entreprises	165 857	40,7	6,6	82 407	33,1	4,8
Partenariats public-privé	2 032	0,5	0,1	691	0,3	0,0
Commerce électronique	112	0,0	0,0	1 173	0,5	0,1
Crédit commercial	134 501	33,0	5,4	39 711	15,9	2,3
Politique financière et gestion administrative	3 179	0,8	0,1	15 755	6,3	0,9
Intermédiaires financiers du secteur formel	117 415	28,8	4,7	18 848	7,6	1,1
Intermédiaires financiers du secteur informel ou semi-formel	13 801	3,4	0,6	4 427	1,8	0,3
Formulation et exécution de la stratégie de promotion des exportations	35 414	8,7	1,4	50 336	20,2	2,9
Agriculture	20 234	5,0	0,8	8 477	3,4	0,5
Pêche	82	0,0	0,0	2 437	1,0	0,1
Industrie	14 162	3,5	0,6	22 723	9,1	1,3
Tourisme	193	0,0	0,0	15 149	6,1	0,9
Analyse et développement des marchés	69 724	17,1	2,8	74 791	30,0	4,3
Agriculture	52 198	12,8	2,1	67 450	27,1	3,9
Pêche	17 257	4,2	0,7	595	0,2	0,0
Industrie	238	0,1	0,0	6 192	2,5	0,4
Infrastructures	1 942 108	100,0	77,4	1 405 020	100,0	81,3
Transport et entreposage	1 096 695	56,5	43,7	610 487	43,5	35,3
Politique des transports et gestion administrative	87 673	4,5	3,5	110 310	7,9	6,4
Transport routier	981 728	50,5	39,1	408 583	29,1	23,6
Transport par voie navigable	16 074	0,8	0,6	43 632	3,1	2,5
Transport aérien	2 491	0,1	0,1	42 470	3,0	2,5
Communications	99 681	5,1	4,0	68 058	4,8	3,9
Énergie	745 732	38,4	29,7	726 474	51,7	42,0
Politique de l'énergie et gestion administrative	262 438	13,5	10,5	158 230	11,3	9,2
Transport d'électricité	175 523	9,0	7,0	478 176	34,0	27,7
Distribution du gaz	183 000	9,4	7,3	„	0,0	0,0
Centrales à gaz	49 257	2,5	2,0	„	0,0	0,0
Centrales hydroélectriques	4 226	0,2	0,2	41 013	2,9	2,4
Énergie solaire	30 756	1,6	1,2	2 651	0,2	0,2
Total	2 508 359	100,0	100,0	1 729 174	100,0	100,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la base de données OMC/OCDE (<http://tcdbd.wto.org>).

Note: Cette base de données contient une ventilation encore plus détaillée des données.

Dans la base de données OMC/OCDE, les engagements d'aide dans les domaines de la formulation et de l'administration de la politique commerciale et de la promotion des exportations, ne représentaient respectivement que 0,5 % et 1,5 % du total des engagements d'aide aux PMA en 2002.

respecter les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS); en 2002, la priorité a été la négociation des Accords de partenariat économique. Les PMA ont reçu pour 408 millions de dollars d'aide pour le développement du commerce en 2001 et 249 millions en 2002. Les grandes priorités ont été les services d'appui aux entreprises et le financement du commerce en 2001 et les services d'appui aux entreprises et l'analyse et le développement des marchés dans le secteur agricole en 2002.

Cette nouvelle base de données indique que les chiffres du SNPC de l'OCDE concernant les engagements d'aide sous-estiment probablement l'aide affectée à la formulation et à l'administration de la politique commerciale et à la promotion des exportations. Toutefois, même avec les chiffres plus complets qui se trouvent dans la base de données OMC/OCDE, les engagements d'aide dans ces domaines ne représentaient respectivement que 0,5 % et 1,5 % du total des engagements d'aide aux PMA en 2002. Il importe donc de donner à ces activités un rang de priorité plus élevé.

L'augmentation de l'aide financière pour le renforcement des infrastructures liées au commerce devrait aussi être une des priorités dans les PMA. À cet égard, il faut faire un effort considérable pour atteindre les objectifs quantitatifs énoncés dans le Programme d'action des Nations Unies en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010. Toutefois, on ne dispose guère de données sur l'ampleur des besoins ni sur les coûts (voir par exemple Fay, 2001, et Fay et Yepes, 2003). Le tableau 60 montre qu'il y a eu quelques signes positifs, c'est-à-dire une augmentation des flux de capitaux privés pour financer les infrastructures dans les PMA et le fait que, dans certains d'entre eux, les capitaux privés affectés aux infrastructures sont plus importants que l'aide publique. Toutefois, les investisseurs privés qui n'agissent pas sans but lucratif ne sont intéressés que par quelques types d'infrastructures et il reste donc nécessaire d'accroître l'aide publique pour répondre aux principaux besoins des PMA en la matière

2. LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS LIÉES AU COMMERCE: ÉCUEILS ET PRIORITÉS

Il y a eu quelques signes positifs, c'est-à-dire une augmentation des flux de capitaux privés pour financer les infrastructures dans les PMA et le fait que, dans certains d'entre eux, les capitaux privés affectés aux infrastructures sont plus importants que l'aide publique.

Comme le commerce extérieur peut beaucoup contribuer à réduire la pauvreté, il y a des arguments solides en faveur d'une augmentation de l'aide au renforcement des capacités liées au commerce. Toutefois, l'analyse de l'expérience a mis en évidence un certain nombre d'écueils, tant pour les donateurs que pour les bénéficiaires. Solignac Lecomte (2003: 6) définit la cause fondamentale des échecs dans les termes suivants: leurs objectifs de développement en tant que donateurs chevauchant en partie leurs intérêts commerciaux en tant que puissances commerciales, les pays développés risquent d'avoir tendance à déterminer le genre d'aide qu'ils sont prêts à fournir en fonction de leurs propres intérêts plutôt que de ceux des pays destinataires. Sur la base d'une analyse de l'expérience des donateurs et des bénéficiaires de l'aide publique en Afrique et dans les Caraïbes, cet auteur définit quatre grands écueils qui risquent de compromettre le renforcement des capacités commerciales:

- Discrimination négative. Les pays donateurs peuvent être réticents à fournir une aide pour promouvoir des activités qui risquent d'être contraires à leurs propres intérêts. Dans aucune des monographies on n'a trouvé d'exemple de projet financé par un donateur qui soit favorable aux intérêts commerciaux du pays bénéficiaire tout en étant diamétralement opposé à ceux du donateur (p. 17).

TABLEAU 60. FLUX DE CAPITAUX PRIVÉS POUR FINANCER LES INFRASTRUCTURES ET AIDE AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES LIÉES AU COMMERCE EN FAVEUR DES PMA, PAR PAYS, 1990–1994 ET 1998–2002
(moyenne annuelle, en millions de dollars)

Pays	Flux de capitaux privés	Flux d'aide internationale	Total	Flux de capitaux privés	Flux d'aide internationale	Total
	1990–1994			1998–2002		
Afghanistan	-	..	-	14,0	1,5	15,5
Angola	-	42,7	42,7	15,1	10,1	25,2
Bangladesh	23,2	246,8	270,0	76,0	249,1	325,1
Bénin	-	33,6	33,6	18,1	38,6	56,7
Bhoutan	-	7,0	7,0	-	7,8	7,8
Burkina Faso	-	29,0	29,0	7,3	26,2	33,5
Burundi	0,1	22,0	22,1	3,1	-	3,1
Cambodge	6,0	21,7	27,8	28,4	38,6	67,0
Cap-Vert	-	13,5	13,5	-	7,7	7,7
Comores	-	3,1	3,1	-	0,8	0,8
Djibouti	-	14,6	14,6	10,0	3,9	13,9
Érythrée	-	0,9	0,9	8,0	0,5	8,5
Éthiopie	-	75,7	75,7	-	161,5	161,5
Gambie	-	7,2	7,2	1,3	0,1	1,4
Guinée	-	39,1	39,1	1,6	13,3	14,9
Guinée équatoriale	-	2,9	2,9	4,4	0,5	4,9
Guinée-Bissau	-	8,5	8,5	-	4,4	4,4
Haïti	-	11,2	11,2	3,9	0,5	4,4
Îles Salomon	-	5,2	5,2	2,0	1,9	3,9
Kiribati	0,2	1,1	1,3	-	0,1	0,1
Lesotho	-	4,4	4,4	4,7	9,7	14,4
Libéria	-	0,0	0,0	-	0,0	0,0
Madagascar	1,0	37,5	38,5	4,1	56,1	60,2
Malawi	-	27,0	27,0	6,3	33,4	39,7
Maldives	-	3,0	3,0	-	1,2	1,2
Mali	-	32,7	32,7	8,5	28,8	37,3
Mauritanie	-	14,4	14,4	19,9	6,3	26,2
Mozambique	-	136,9	136,9	113,5	107,3	220,9
Myanmar	-	0,4	0,4	-	1,0	1,0
Népal	-	65,1	65,1	19,7	52,0	71,7
Niger	-	3,3	3,3	-	7,4	7,4
Ouganda	0,9	60,3	61,2	39,1	54,3	93,4
République centrafricaine	-	34,3	34,3	-	16,0	16,0
Rép. dém. du Congo	-	35,5	35,5	73,9	1,9	75,8
Rép. dém. pop. lao	-	67,0	67,0	27,3	53,6	80,9
Rép.- Unie de Tanzanie	0,4	242,3	242,6	64,0	88,7	152,7
Rwanda	-	33,2	33,2	3,1	0,1	3,2
Samoa	-	8,1	8,1	-	5,2	5,2
Sao Tomé-et-Principe	-	2,8	2,8	-	1,2	1,2
Sénégal	-	29,0	29,0	49,4	49,6	99,0
Sierra Leone	-	26,7	26,7	4,7	0,5	5,2
Somalie	-	4,6	4,6	0,4	0,6	1,0
Soudan	-	8,2	8,2	-	0,0	0,0
Tchad	-	29,7	29,7	2,6	34,2	36,8
Togo	-	7,2	7,2	1,0	3,3	4,3
Tuvalu	-	0,5	0,5	-	-	-
Vanuatu	2,2	2,5	4,7	-	4,7	4,7
Yémen	5,0	29,8	34,8	68,0	12,1	80,1
Zambie	-	34,6	34,6	10,4	36,2	46,6
PMA	39,0	1 566,8	1 605,8	713,8	1 232,4	1 946,3

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, base de données PPI (<http://rru.worldbank.org/PPI>), et la base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

Note: Pour la définition des infrastructures liées au commerce, voir le texte.

Il est clair qu'il est tout aussi important d'intégrer les questions commerciales dans la politique d'aide internationale que d'intégrer l'aide internationale dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

- Discrimination positive. Les donateurs peuvent être tentés de pratiquer une discrimination positive, c'est-à-dire de privilégier les formes d'aide liée au commerce qui leur paraissent pouvoir apporter des avantages à leur propre économie et à leurs entreprises (par exemple en aidant les pays en développement à respecter les engagements découlant de l'Accord sur les ADPIC). Un des projets de renforcement des capacités liées au commerce menés au Sénégal qui a le mieux réussi a été la modernisation de la filière des produits de la pêche pour faire en sorte que ces produits soient conformes aux normes de sécurité et de qualité imposées par l'UE (p. 17).
- Aide liée. Le problème de l'aide liée tend à perdre de son importance en raison de l'application de la recommandation d'offrir aux PMA une aide non liée. Toutefois, cette recommandation ne s'applique pas à l'assistance technique, et les écueils habituels de l'aide liée se retrouvent dans les projets axés sur la formulation de politiques qui comportent un important élément d'assistance technique (p. 17).
- Négociations sous influence. L'aide fournie par des donateurs pour renforcer les capacités de négociation des bénéficiaires peut modifier les buts et les motivations des négociateurs. Quel que soit le pays concerné, pour pouvoir négocier efficacement, il faut être capable de formuler et de défendre ses propres intérêts commerciaux. Le fait de recevoir à cet effet une aide d'un pays donateur qui va se retrouver à la même table de négociation (par exemple dans le cadre de l'OMC) est en soi contradictoire (p. 17).

Ces différents facteurs, qui concernent tout particulièrement l'aide bilatérale, limitent l'efficacité et la rentabilité de l'aide pour le renforcement des capacités commerciales du point de vue du bénéficiaire. L'autre grand problème est l'insuffisance de la coordination entre les donateurs. Enfin, les capacités de ces mêmes donateurs ne sont pas toujours suffisantes. En 2001, Solignac Lecomte a écrit que les antennes locales des agences de développement des pays donateurs disposaient de très peu de spécialistes du commerce international. En fait, les donateurs qui appuient réellement des projets de renforcement des capacités commerciales sont assez peu nombreux. Si l'on donnait plus d'importance à ce genre d'activités, bon nombre d'agences ne seraient pas en mesure de définir et d'exécuter des projets, faute d'incitations et de capacités suffisantes, en particulier sur le terrain. Les responsables nationaux n'ont pas toujours accès aux spécialistes du commerce international dont ils auraient besoin et les administrations responsables de la mise en œuvre de la politique commerciale elle-même disposent très rarement de tels experts. Le fait que de nombreux donateurs aient tendance à se concentrer sur les besoins essentiels aggrave encore cette tendance à négliger les questions commerciales (p. 19).

La recommandation de cesser de lier la plupart des formes d'aide aux PMA (à l'exclusion de l'aide alimentaire et de la coopération technique) offre la possibilité d'une révolution conceptuelle, c'est-à-dire que l'aide internationale soit déterminée non plus par les objectifs commerciaux du donateur mais par ceux du bénéficiaire.

Cette analyse des pratiques passées en matière de renforcement des capacités commerciales pourrait impliquer qu'une part croissante de l'aide bilatérale affectée à cette activité soit distribuée par l'intermédiaire d'organisations multilatérales afin d'éviter ces écueils. Toutefois, il est clair qu'il est tout aussi important d'intégrer les questions commerciales dans la politique d'aide internationale que d'intégrer l'aide internationale dans les stratégies de réduction de la pauvreté. La recommandation de cesser de lier la plupart des formes d'aide aux PMA (à l'exclusion de l'aide alimentaire et de la coopération technique) offre la possibilité d'une révolution conceptuelle, c'est-à-dire que l'aide internationale soit déterminée non plus par les objectifs commerciaux du donateur mais par ceux du bénéficiaire.

En raison de la faiblesse du processus de formulation de la politique commerciale dans les PMA, une des grandes priorités de l'aide pour le renforcement des capacités liées au commerce devrait être de promouvoir un processus plus efficace, présentant les caractéristiques suivantes: i) que les intérêts commerciaux du pays concerné soient clairement définis dans le cadre d'une stratégie de développement globale; ii) que ces intérêts soient traduits en politiques et objectifs de négociation; et iii) que les responsabilités et les ressources soient réparties en vue d'appliquer ces politiques et de promouvoir ces intérêts (Solignac Lecomte, 2003: 3). L'autre grande priorité devrait être de renforcer les capacités d'exportation et d'importation du secteur privé. La médiocrité des résultats du commerce extérieur est due en grande partie à la faiblesse des capacités de production. C'est pourquoi le renforcement des capacités commerciales doit être envisagé dans un objectif plus général de développement des moyens de production et du secteur privé.¹¹

Le renforcement des capacités commerciales doit être envisagé dans un objectif plus général de développement des moyens de production et du secteur privé.

3. LE CADRE INTÉGRÉ POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE

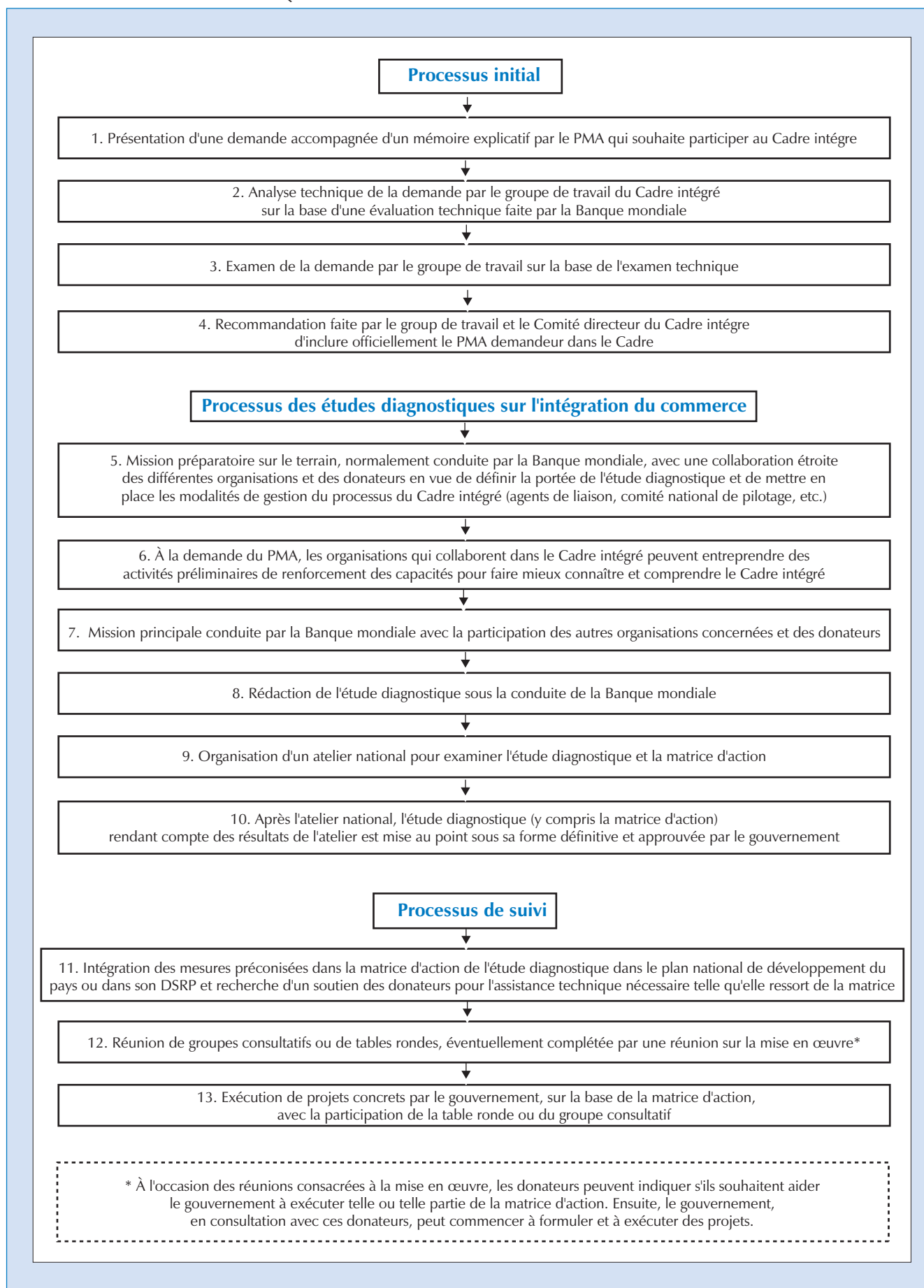
Il y a quelques bonnes initiatives visant à améliorer l'aide internationale pour le renforcement des capacités liées au commerce. Le CAD de l'OCDE a rédigé un excellent manuel sur les pratiques optimales dans ce domaine (voir plus haut), qui est pertinent à la fois pour les PMA et pour leurs partenaires de développement. La base de données OCDE/OMC a été créée pour donner une image plus claire de l'ampleur et de la structure de l'aide. Enfin, différents donateurs ont cherché à remédier aux carences mentionnées plus haut.¹² Le Programme conjoint d'assistance technique (JITAP) a réussi à conjuguer la recherche de résultat à une approche axée sur le processus qui associe diverses parties prenantes des pays bénéficiaires et trois organisations internationales spécialisées dans les questions commerciales (CCI, CNUCED et OMC). Toutefois, la principale initiative au moyen de laquelle les donateurs cherchent à améliorer l'efficacité du renforcement des capacités dans ce domaine est le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce.

La principale initiative au moyen de laquelle les donateurs cherchent à améliorer l'efficacité du renforcement des capacités dans ce domaine est le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce.

Le Cadre intégré est une initiative évolutive des partenaires de développement des PMA qui a été lancée en 1997 pour donner suite à la Décision du Cycle d'Uruguay sur les mesures en faveur des pays les moins avancés, selon laquelle "une aide technique considérablement accrue sera accordée aux pays les moins avancés pour leur permettre de développer, de renforcer et de diversifier leurs bases de production et d'exportation, y compris de services, ainsi que dans le domaine de la promotion des échanges, afin qu'ils puissent tirer parti au maximum de l'accès libéralisé aux marchés." (Secrétariat du GATT, 1994: 465). On trouvera une analyse plus complète de cette initiative dans le *Rapport sur les pays les moins avancés 2002*. Pour résumer, la première évaluation, faite en juin 2000, a mis en évidence plusieurs points faibles de cette approche: insuffisance des liens entre le processus de renforcement des capacités liées au commerce et la stratégie globale de développement, de l'appropriation par le pays bénéficiaire, de la coordination et du financement. C'est pourquoi il a été décidé de remanier le Cadre intégré, dont le principal but était d'aider les pays à intégrer les questions commerciales dans leur stratégie de réduction de la pauvreté ou de développement.

La participation au Cadre intégré comporte plusieurs étapes (graphique 47). La pierre de voûte de tout le processus est l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC). Cette étude, généralement faite sous la direction de la Banque mondiale, consiste à définir les activités qui offrent un potentiel d'exportation, les contraintes de l'offre qui limitent les capacités d'exportation,

GRAPHIQUE 47. DIAGRAMME DU PROCESSUS DU CADRE INTÉGRÉ



les lacunes des capacités humaines et institutionnelles, les mesures à prendre pour appliquer les accords commerciaux internationaux et régionaux et les conséquences de cette analyse, ainsi que des recommandations pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Elle définit en outre une matrice d'action qui met en relief les priorités du renforcement des capacités liées au commerce. L'étude diagnostique est examinée à l'occasion d'un atelier national réunissant le gouvernement du pays concerné et les parties prenantes. Ensuite, les priorités du renforcement des capacités liées au commerce doivent être intégrées dans une stratégie globale de développement national ou dans un DSRP. Enfin, les projets concrets de renforcement des capacités liées au commerce sont mis en concurrence avec d'autres projets prioritaires dans d'autres secteurs pour l'obtention d'un financement par les donateurs.

Afin de financer les activités du Cadre intégré lui-même, les organisations compétentes ont créé un fonds d'affectation spéciale qui comporte deux guichets, le guichet I pour le financement de l'étude diagnostique et le guichet II qui sert à fournir un financement-relais pour les activités prioritaires définies dans la matrice d'action. Au 31 mars 2004, le montant total des annonces de contributions pour le guichet I était de 12,5 millions de dollars et le montant des décaissements de 10,8 millions de dollars. En ce qui concerne le guichet II, le montant des annonces était de 8,6 millions de dollars et celui des décaissements de 5,5 millions de dollars.

Le tableau 61 récapitule les activités prioritaires définies dans les matrices d'action des études diagnostiques concernant les 11 PMA membres du Cadre intégré. En mars 2004, un seul projet était financé par le guichet II, mais plusieurs autres étaient à l'étude.

Le Cadre intégré est une initiative importante. Toutefois, malgré son remaniement, les PMA eux-mêmes continuent d'avoir des doutes au sujet de son efficacité. Comme l'a dit le coordonnateur du Groupe des PMA à l'OMC à la neuvième réunion du Comité directeur du Cadre intégré, le 16 mai 2003, le Cadre intégré insiste beaucoup sur le diagnostic mais néglige les résultats.

Comme l'étude diagnostique est la clef de voûte du Cadre intégré, il est évident que son contenu a une influence déterminante sur le résultat global du processus d'intégration du commerce. Ainsi que nous l'avons vu dans les chapitres précédents du présent rapport, les études diagnostiques contiennent beaucoup de renseignements utiles. Toutefois, les parties prenantes n'ont pas su mettre au point une méthode qui ferait de la relation entre le commerce et la pauvreté l'élément central de l'étude diagnostique; cette interaction fait l'objet d'un chapitre distinct sans grand lien avec le reste de l'étude. Dans le présent chapitre, nous avons cherché à apporter une réponse constructive à ce problème en suggérant une méthode pour intégrer les questions commerciales dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté. En outre, il serait souhaitable, pour que ses conclusions puissent être prises en considération dans la conception du DSRP, que l'étude diagnostique soit achevée au moins six mois avant la date limite fixée pour l'achèvement du DSRP ou du rapport intérimaire.

Un autre problème important concernant l'utilité de l'étude diagnostique en tant que moyen d'intégrer les considérations commerciales dans le DSRP est lié aux effets qu'elle peut avoir sur l'appropriation des politiques nationales. Toutes les parties prenantes reconnaissent que l'appropriation de l'étude diagnostique par le pays concerné est indispensable au succès de cette intégration. Il n'y a pas de meilleure manière d'obtenir l'adhésion des pays au suivi et à la mise en œuvre des recommandations découlant de l'étude diagnostique.

Il serait souhaitable, pour que ses conclusions puissent être prises en considération dans la conception du DSRP, que l'étude diagnostique soit achevée au moins six mois avant la date limite fixée pour l'achèvement du DSRP ou du rapport intérimaire.

TABLEAU 61. TABLEAU SYNOPTIQUE DES MATRICES D'ACTION DU CADRE INTÉGRÉ, SITUATION EN AVRIL 2004

Actions prioritaires définies dans les matrices	Burundi 2003 ^a	Cambodge 2001	Éthiopie 2003	Guinée 2003	Lesotho 2003	Madagascar 2003	Malawi 2003	Mauritanie 2001	Népal 2003	Sénégal 2002	Yémen 2003
Appui institutionnel et politique macroéconomique pour la promotion des exportations											
Élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance (intégrée dans le DSRP)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Mise en œuvre des réformes monétaires et budgétaires	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Gestion de la dette	x						x				
Création d'une réglementation propice à l'investissement	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Amélioration de la concertation entre le secteur privé et le secteur public			x	x	x	x	x	x			x
Politique commerciale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Renforcement des capacités institutionnelles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Accession à l'OMC		x	x				x		x		x
Restitution des droits de douane et réformes fiscales	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x
Facilitation des échanges	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Douanes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Procédure	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Gouvernance	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Réforme institutionnelle	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Transport	x	x	x				x		x	x	x
Amélioration du transport en transit	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x
Promotion et diversification des exportations	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Amélioration de la chaîne d'approvisionnement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Gains de productivité, amélioration de la qualité et respect des normes,	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Accroissement des exportations de produits non traditionnels grâce à la mise en œuvre d'une stratégie de promotion des exportations	x	x	x	x		x	x	x		x	
Accès au crédit	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Secteurs prioritaires											
Pêche		x		x		x		x		x	x
Agriculture		x	x	x		x	x	x	x	x	x
Élevage		x	x			x		x			
Artisanat				x						x	
Industrie manufacturière			x				x		x	x	
Thé, café, tabac	x	x	x			x	x		x		
Tourisme			x	x		x	x	x	x	x	
Électricité/eau			x		x		x		x		
Télécommunications					x	x	x				x
Industries culturelles		x									
Services de main-d'œuvre										x	x
Infrastructure				x	x		x	x		x	
Remise en état des infrastructures				x	x		x	x		x	
Concertation avec les utilisateurs commerciaux				x			x	x		x	
Nouveaux mécanismes de financement des projets d'infrastructure				x			x	x		x	
Réduction de la pauvreté			x								x
Création de liens entre les ménages pauvres et les marchés locaux, régionaux et nationaux			x								
Études de marché, analyse des problèmes d'accès et évaluation de l'impact des réformes			x								x

Source: Cadre intégré, Études diagnostiques sur l'intégration du commerce.

a Année de validation de la matrice.

Dans ces conditions, il faut veiller tout particulièrement à ce que l'étude diagnostique soit réalisée d'une façon qui facilite l'appropriation par le pays concerné. Il est clair que tous les pays n'ont pas les capacités nécessaires pour imposer cette appropriation et, dans ce cas, il faut remédier à cette carence. À cet égard, les activités qui précèdent l'étude diagnostique ont un rôle important à jouer. On peut aussi faciliter l'appropriation en faisant de la mise en place d'un cadre durable de formulation de la politique commerciale (tel qu'il est défini dans le manuel de l'OCDE intitulé "Renforcer les capacités commerciales au service du développement") le critère fondamental employé pour déterminer s'il y a bien eu intégration. Ainsi, l'intégration serait un processus permanent et durable plutôt qu'une action ponctuelle.

4. COHÉRENCE DES POLITIQUES D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES

Pour renforcer les capacités de production et les capacités commerciales des PMA, il faudra non seulement une assistance technique mais aussi une aide financière internationale considérablement accrue. À cet égard, il est encourageant que les chefs d'État, lors de leur débat sur l'Esprit de Monterrey, à la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement tenue à Monterrey du 18 au 23 mars 2002, aient déclaré qu'ils s'engageaient à "aider les pays les plus pauvres du monde à doubler le poids de leur économie en dix ans, de façon qu'ils puissent atteindre les Objectifs de développement du Millénaire". Il est probable que les apports de capitaux publics sont le moyen le plus important de tenir cet engagement. Toutefois, il ne faut pas non plus négliger le rôle que peut jouer l'allègement de la dette pour le développement du commerce. Un allègement plus prononcé de la dette peut contribuer à améliorer le climat global de l'investissement. De plus, l'aide aux PPTE peut être une source de financement additionnelle qui peut être directement affectée au renforcement des capacités de production et des capacités commerciales.

La nécessité d'une plus grande cohérence des politiques d'allègement de la dette et de renforcement des capacités commerciales est d'autant plus grande que 32 PMA sont des PPTE et que, comme l'ont reconnu les représentants des pays créanciers, à elle-seule, l'Initiative en faveur des PPTE n'assurera pas la viabilité globale de leur dette (Banque mondiale, 2003: 77). Par conséquent, le résultat le plus probable pour de nombreux PPTE et notamment pour les PMA-PPTE qui parviendront au point d'achèvement au cours des cinq prochaines années est que, comme l'a dit Edwards (2002) dans le cas du Nicaragua, il faudra un ajustement très brutal du secteur extérieur qui exigera sans doute une dévaluation massive du taux de change réel, laquelle se traduira par des difficultés budgétaires à l'avenir (p. 531).

Il est généralement considéré que la viabilité de la dette dépendra de la croissance de l'économie, de l'investissement productif et de la diversification des exportations, qui devraient aider à accroître et à stabiliser les recettes en devises. Les représentants des pays débiteurs eux-mêmes soutiennent que ce qui risque le plus de compromettre le succès de l'Initiative PPTE est la vulnérabilité de longue date de l'économie de ces pays (Banque mondiale, 2003: 75). La dépendance à l'égard des produits primaires, la volatilité des marchés et les obstacles qui entravent l'accès aux marchés les plus importants sont considérés comme les principaux obstacles à la croissance et à la stabilité des exportations, et le renforcement des capacités de faire face à des chocs exogènes reste un défi majeur (*ibid.*: 75). Toutefois, comme l'Initiative a pour objectif non seulement d'assurer la viabilité de la dette, mais aussi d'amorcer un processus de réduction de la pauvreté, l'aide fournie aux PPTE a généralement été affectée en priorité aux dépenses sociales. Pour les 13 PPTE qui sont parvenus au point de décision après juillet 2000 et qui avaient des objectifs chiffrés en ce qui concerne l'affectation des économies réalisées grâce à l'Initiative, en moyenne, 65 % des fonds libérés étaient affectés aux dépenses sociales, 13 % au développement rural, 8 % aux infrastructures, 4 % à l'amélioration de la gouvernance et 2 % aux réformes structurelles (Banque mondiale, 2003: 34).

Pour résumer, comme on peut le lire dans la conclusion de son évaluation, la conception de l'Initiative PPTE n'est pas compatible avec ses objectifs explicites (Banque mondiale, 2003: 55). L'approche de l'Initiative a consisté à fournir une aide pour atténuer les effets de l'endettement plutôt que pour lutter contre ses

Pour renforcer les capacités de production et les capacités commerciales des PMA, il faudra non seulement une assistance technique mais aussi une aide financière internationale considérablement accrue.

La nécessité d'une plus grande cohérence des politiques d'allègement de la dette et de renforcement des capacités commerciales est d'autant plus grande que 32 PMA sont des PPTE.

Il est généralement considéré que la viabilité de la dette dépendra de la croissance de l'économie, de l'investissement productif et de la diversification des exportations, qui devraient aider à accroître et à stabiliser les recettes en devises.

causes. Il est certes vrai que la mauvaise gestion au niveau national a joué un certain rôle dans l'accumulation de la dette. Mais, dans les pays étudiés dans le rapport de la Banque mondiale, cette accumulation est avant tout liée aux difficultés commerciales. Comme on peut le lire dans ce rapport, la plupart des pays se sont lourdement endettés en raison de la détérioration brutale de leurs termes de l'échange et donc de la baisse de leurs revenus, et ont conservé un secteur public pléthorique. Leur économie est particulièrement sensible aux variations des cours des produits d'exportation et, dans le cas des pays à dominante agricole, la situation a été aggravée par de mauvaises conditions climatiques. Le grand problème est que la plupart de ces pays sont tributaires de l'exportation d'un très petit nombre de produits primaires, agricoles ou autres (Banque mondiale, 2003: 81).

Dans le présent rapport, nous avons mis en évidence l'existence de liens indirects importants entre le commerce et la pauvreté, par l'intermédiaire du renforcement des capacités de production. Les partenaires du développement n'ont donc aucun motif de penser que le renforcement des capacités commerciales n'a pas sa place dans la lutte directe contre la pauvreté. Dans la mesure où les questions commerciales sont intégrées dans les DSRP de façon cohérente, en reliant les politiques et les objectifs stratégiques, il y a tout lieu de penser que l'aide mobilisée grâce à l'Initiative PPTTE devrait être davantage employée pour le renforcement des capacités de production et des capacités commerciales. Cela rendrait l'Initiative PPTTE elle-même plus cohérente et pourrait contribuer à mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du renforcement des capacités commerciales, ce qui pourrait avoir un effet d'entraînement. Mais en définitive, si l'on veut éviter que les pays pauvres soient obligés de courir de plus en plus vite pour rester sur place, c'est-à-dire fortement endettés et très pauvres, il faut renforcer encore l'allègement de la dette et accroître l'aide financière internationale d'une manière compatible avec le renforcement de leurs capacités productives et commerciales.

Les gouvernements des PMA peuvent renforcer les liens entre le commerce international et la réduction de la pauvreté en intégrant à la fois les questions commerciales et les considérations de développement dans leur stratégie de réduction de la pauvreté.

F. Conclusions

La principale conclusion du présent chapitre est que les gouvernements des PMA peuvent renforcer les liens entre le commerce international et la réduction de la pauvreté en intégrant à la fois les questions commerciales et les considérations de développement dans leur stratégie de réduction de la pauvreté. Contrairement à ce qu'on croit généralement, les questions commerciales sont bien au cœur des DSRP. Tous les DSRP comportent des objectifs de croissance des exportations et des importations dans leur cadre macroéconomique et la plupart comportent aussi divers objectifs commerciaux, tels que l'accroissement de la compétitivité et la diversification, et prévoient en outre un éventail d'instruments de politique commerciale, tels que l'investissement dans les infrastructures et la promotion des exportations. De nombreux DSRP se fondent implicitement sur une stratégie de croissance tirée par les exportations. Toutefois, si les questions commerciales sont bien présentes dans les DSRP, les objectifs et instruments de la politique commerciale sont traités de façon très générale et les liens entre les objectifs stratégiques et les priorités de l'action publique sont ténus. Cette carence est un problème qu'on retrouve dans la plupart des DSRP mais n'est pas due à la manière dont ceux-ci traitent les questions commerciales.

Le présent chapitre propose une méthode pour intégrer les questions commerciales dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Cette méthode est axée sur la modification de l'élasticité-revenu de la demande d'importations et

de la demande d'exportations requise pour d'obtenir durablement le taux de croissance nécessaire pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté de chaque pays. Elle fait en outre intervenir une analyse des options et instruments de politique publique qui peuvent être envisagés à cet effet. Toutefois, elle ne pourra être efficace que si les gouvernements concernés mettent en place un cadre durable de formulation et d'exécution de la politique commerciale associant les pouvoirs publics et le secteur privé, de façon à déterminer les intérêts commerciaux du pays et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les défendre. Les éléments fondamentaux d'un tel cadre sont définis dans le Manuel de l'OCDE sur le renforcement des capacités commerciales au service du développement (OCDE, 2001).

La meilleure manière de renforcer les liens entre le commerce international et la réduction de la pauvreté est d'inscrire la stratégie de réduction de la pauvreté dans une stratégie nationale de développement. Le choix de cette stratégie de développement aura une incidence majeure sur les possibilités de réduction de la pauvreté. En effet, il déterminera des paramètres clefs, tels que l'écart de revenus entre les villes et les campagnes et le rythme de l'augmentation de la productivité agricole et de la création d'emplois industriels.

L'analyse faite dans le présent rapport donne à penser que, dans les PMA qui se caractérisent par une pauvreté généralisée et dont la majeure partie de la population dispose d'un revenu à peine suffisant pour survivre, il est peu probable qu'une stratégie de croissance tirée par les exportations se traduira par un processus de croissance bénéfique pour toute la population. C'est pourquoi il semble qu'on s'oriente vers une stratégie conjuguant la croissance tirée par les exportations et la fourniture de services sociaux pour répondre aux besoins essentiels, le financement des dépenses sociales étant assuré par l'aide internationale. Une telle stratégie hybride, que l'on pourrait qualifier de croissance tirée par les exportations et à visage humain, contribuerait certainement à accroître l'efficacité du commerce extérieur en tant que moyen de lutter contre la pauvreté. Toutefois, comme l'aide internationale est de plus en plus affectée aux dépenses sociales de base, le montant disponible pour le renforcement des capacités de production et pour le développement du secteur privé tend à diminuer. Le grand danger d'une telle stratégie est donc qu'elle risque d'aggraver encore le surendettement des pays pauvres.

C'est pourquoi, dans le présent rapport, nous soutenons qu'il faut rechercher de nouvelles stratégies de développement post-libérales. Il s'agit de stratégies à mettre en œuvre dans une économie ouverte, qui ne privilégient ni l'importation ni l'exportation et qui ne font aucune discrimination entre l'agriculture et l'industrie manufacturière. La stratégie de croissance tirée par les exportations et la stratégie hybride évoquée ci-dessus peuvent être deux exemples de stratégies de ce genre. Mais, on peut aussi en envisager d'autres dont l'objectif serait d'obtenir une expansion suffisante des exportations, sans miser exclusivement sur l'exportation. Dans le présent rapport, nous avons esquissé cinq stratégies de ce genre:

- une stratégie de croissance équilibrée, fondée sur des gains de productivité agricole et une accélération de l'industrialisation grâce à l'exportation;
- une stratégie d'industrialisation tirée par le développement agricole — qui comporte des investissements dans les infrastructures et dans la modernisation de l'agriculture, avec des effets d'entraînement sur les activités de transformation — avec une composante exportation;
- une stratégie de développement et de diversification fondée sur une meilleure gestion des recettes provenant des ressources minières;

Dans les PMA qui se caractérisent par une pauvreté généralisée et dont la majeure partie de la population dispose d'un revenu à peine suffisant pour survivre, il est peu probable qu'une stratégie de croissance tirée par les exportations se traduira par un processus de croissance bénéfique pour toute la population.

Il faut rechercher de nouvelles stratégies de développement post-libérales. Il s'agit de stratégies à mettre en œuvre dans une économie ouverte, qui ne privilégient ni l'importation ni l'exportation et qui ne font aucune discrimination entre l'agriculture et l'industrie manufacturière.

- la promotion de pôles de production fondés sur l'exploitation des ressources naturelles;
- une stratégie fondée sur trois axes, à savoir promotion de produits marchands compétitifs, de produits non marchands à forte intensité de main-d'œuvre et de nouvelles technologies permettant de réduire l'intensité de main-d'œuvre dans les activités de subsistance.

Ces stratégies seront probablement plus ou moins pertinentes selon les pays.

Pour promouvoir le développement dans le nouvel environnement commercial ouvert, il faut repenser les stratégies de développement. L'adoption du libre-échange n'implique pas nécessairement une politique de laisser-faire au niveau national. Il faut plutôt opter pour une économie mixte, dosant de façon judicieuse les interventions de l'État et le rôle du marché. Il convient que les gouvernements mettent en place des mécanismes pour créer de nouveaux marchés, développer les marchés existants et accélérer la commercialisation. Il faut prendre des mesures au niveau national pour améliorer la coordination et corriger les distorsions qui faussent les marchés intérieurs, distorsions qui sont très nombreuses dans les situations de sous-développement.

Il importe que les efforts visant à intégrer le commerce extérieur et le développement dans la stratégie de réduction de la pauvreté soient appuyés par une aide financière et une assistance technique accrues et plus efficaces afin de renforcer les capacités de production et les capacités commerciales. Une des caractéristiques majeures du traitement des questions commerciales dans les DSRP est que la promotion du commerce extérieur est étroitement liée au développement du secteur privé, à l'amélioration du régime de l'investissement et au renforcement des capacités de production. Il y a là un message important adressé par les PMA à leurs partenaires de développement en ce qui concerne la meilleure manière de favoriser le renforcement de leurs capacités commerciales.

Les chiffres montrent que l'aide au renforcement de ces capacités n'a pas été une des priorités par le passé et que son efficacité a probablement été compromise par les contradictions entre les objectifs de développement des pays développés en tant que donateurs et leurs objectifs commerciaux en tant que puissances commerciales. Il est tout aussi important d'intégrer le commerce extérieur dans la politique d'aide internationale que de l'intégrer dans la stratégie de développement.

Pour terminer, il importe aussi de souligner que, même si une stratégie nationale de développement appropriée est indispensable pour faire du commerce international un moyen plus efficace de lutter contre la pauvreté dans les PMA, ces stratégies ne pourront réussir que si elles sont complétées par des politiques internationales judicieuses. La combinaison de politiques qui pourra le plus contribuer à renforcer cette interaction comporte trois grands volets. Le premier consiste à améliorer les stratégies nationales de développement en y intégrant les questions commerciales et en leur donnant un rôle central. Le deuxième consiste à accroître l'aide internationale pour le renforcement des capacités de production et des capacités commerciales, et à la rendre plus efficace, ainsi qu'à appuyer le développement du secteur privé. Le troisième consiste à mettre en place un environnement commercial international ouvrant de nouvelles perspectives au lieu de créer de nouvelles contraintes. Agir sur ces trois fronts peut aider à ce que le commerce international apporte la contribution qu'il y a lieu d'en attendre à la lutte contre la pauvreté dans les PMA.

Il s'agit d'améliorer les stratégies nationales de développement, accroître l'aide internationale pour le renforcement des capacités de production et des capacités commerciales, mettre en place un environnement commercial international ouvrant de nouvelles perspectives au lieu de créer de nouvelles contraintes. Agir sur ces trois fronts peut aider à ce que le commerce international apporte la contribution qu'il y a lieu d'en attendre à la lutte contre la pauvreté dans les PMA.

Annexe du chapitre 7

QUELQUES NOUVELLES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT POST-LIBÉRALES

Les cinq stratégies décrites ci-après, qui ne sont pas exhaustives, montrent bien qu'on peut envisager plusieurs nouvelles stratégies de développement post-libérales. Comme nous l'avons vu dans le corps du texte, il s'agit de stratégies qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'un régime de commerce extérieur ouvert ne comportant ni de biais en faveur des exportations ou des importations, ni de discrimination entre l'agriculture et l'industrie manufacturière. Nous ne préconisons pas l'une de ces stratégies de préférence aux autres. C'est aux pays eux-mêmes qu'il incombe de décider laquelle est la mieux adaptée en fonction de leurs objectifs et de leur évaluation des contraintes de l'offre et de la demande. Cette évaluation peut aussi conduire à penser que la stratégie optimale est la traditionnelle stratégie de croissance tirée par les exportations ou une stratégie hybride, de croissance tirée par les exportations et à "visage humain".

1. Stratégie de croissance équilibrée, fondée sur des gains de productivité agricole et une accélération de l'industrialisation grâce à l'exportation

Cette stratégie est celle qui est la plus élaborée des stratégies de développement esquissées ici. Elle conviendrait aux pays qui i) sont avant tout agraires, c'est-à-dire que l'agriculture emploie la majorité de la main-d'œuvre; ii) possèdent un petit secteur industriel parallèlement à l'agriculture; et iii) disposent d'un excédent de main-d'œuvre rurale par rapport aux terres disponibles. Cette stratégie vise à promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté au moyen d'un processus d'industrialisation lié de façon équilibrée au développement de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle entraîne une transformation structurelle, c'est-à-dire que la proportion de la population active ayant un emploi non agricole augmente, tandis que le taux d'activité de la population en âge de travailler augmente également et que les emplois sont de plus en plus productifs. Pour que cela entraîne une croissance soutenue et un recul important de la pauvreté, il faut réunir un certain nombre de conditions au niveau national (voir Fei et Ranis, 1997). Ces conditions sont les suivantes:

- Il faut que la productivité de l'agriculture progresse assez vite, de façon à nourrir l'ensemble de la population, y compris la proportion croissante de la population employée en dehors de l'agriculture. Cela exige un progrès technologique continu de l'agriculture et des réformes institutionnelles et organisationnelles, notamment une réforme agraire.
- Il faut que l'expansion de la main-d'œuvre industrielle soit plus rapide que celle de la main-d'œuvre totale. Le rythme de l'expansion de la main-d'œuvre industrielle dépend du taux d'accumulation de capital dans l'industrie et de l'intensité de main-d'œuvre des activités industrielles, laquelle dépend elle-même du rythme du progrès technique et des choix technologiques, en particulier des effets des innovations adoptées sur l'intensité de main-d'œuvre. L'effort requis à cet égard pour créer suffisamment d'emplois industriels dépend lui-même du taux de croissance démographique. Plus ce taux est élevé, plus grand est l'effort requis.
- Il faut un équilibre intersectoriel du marché du travail. En d'autres termes, il faut que l'industrie crée progressivement des emplois pour occuper les travailleurs provenant de l'agriculture.
- Il faut un équilibre intersectoriel du marché des produits. Il faut que les termes de l'échange intersectoriel au niveau national ne favorisent ni l'agriculture ni l'industrie et incitent suffisamment les agriculteurs à acheter des biens de consommation et des intrants modernes tout en leur permettant d'épargner et d'investir, et il faut que le salaire réel de la population urbaine permette aux travailleurs d'avoir un niveau de vie légèrement plus élevé que celui de la population rurale (ce qui est nécessaire pour qu'il y ait un transfert de la main-d'œuvre), sans que cela affaiblisse trop la rentabilité de l'industrie, ce qui risquerait de freiner le processus d'accumulation de capital.
- Il faut un équilibre intersectoriel du marché financier. Jusqu'à ce que le centre de gravité de l'économie se déplace vers le secteur industriel et que l'autofinancement des entreprises industrielles devienne une composante majeure de l'épargne intérieure, la principale source de financement de l'accumulation de capital industriel sera l'agriculture. Il faut que l'excédent d'épargne agricole, ajouté aux bénéfices réinvestis par les entreprises industrielles, suffise à financer la demande d'investissement industriel mais sans que cela compromette les gains de productivité de l'agriculture.

- Il faut que l'ensemble de ce processus de croissance équilibrée soit assez rapide pour satisfaire les aspirations d'une société qui veut échapper à la pauvreté généralisée. L'accroissement de la productivité de l'agriculture devrait faire progressivement augmenter le niveau de consommation de base, les revenus ruraux et les salaires. Toutefois, si tous les gains de productivité de l'agriculture sont absorbés par la consommation des ménages agricoles, la proportion de la population employée en dehors de l'agriculture ne peut pas augmenter. La hausse des salaires réels implique de la même façon une contraction des bénéfices industriels.

Dans le meilleur des cas, le commerce international, accompagné de flux internationaux de capitaux et d'importations de technologies, a facilité la réalisation de ces conditions. Dans un premier temps, l'exportation de produits agricoles permet d'importer les biens de consommation, les biens d'équipement et les matières premières nécessaires pour le développement des capacités industrielles intérieures. Après une première étape de remplacement des importations, l'essor des industries d'exportation à forte intensité de main-d'œuvre accélère la transformation structurelle et accroît la proportion de la main-d'œuvre employée productivement en dehors du secteur agricole. Les exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre facilitent le développement des exportations des industries manufacturières à plus forte intensité de compétences et de capital. Le commerce international favorise l'essor des industries de main-d'œuvre parce que les biens d'équipement peuvent être importés, de sorte que le pays n'a pas besoin de se doter d'industries lourdes, qui sont généralement très capitalistiques, avant d'être assez avancé dans le processus de développement.

Cette stratégie est celle qui a permis une croissance économique soutenue et une réduction sensible de la pauvreté dans les pays d'Asie disposant d'une abondante main-d'œuvre sous-employée qui ont réussi à s'industrialiser. La politique commerciale appliquée par ces pays a conjugué la protection contre les importations et la promotion des exportations dans le cadre d'une libéralisation très progressive, qui a été associée au rôle actif du gouvernement dans le processus d'accumulation de capital et de progrès technique au sein de l'économie nationale. Parmi les PMA, on peut considérer le Bangladesh comme un exemple de pays qui a réussi à mettre en œuvre une telle stratégie de croissance (voir Arndt et al., 2002). Ce pays a lui aussi libéralisé son régime de commerce extérieur très progressivement.

2. Stratégie d'industrialisation tirée par le développement agricole s'accompagnant de l'exportation de produits primaires

Cette stratégie donne la priorité au développement agricole tout en promouvant les industries de transformation de ces produits. Son grand principe consiste à réorienter l'investissement public vers l'agriculture (Adelman, 1984). Cet investissement doit avoir pour but d'améliorer la technologie des productions primaires, les infrastructures rurales et les circuits de commercialisation. Les gains de productivité des petits paysans et des agriculteurs opérant à échelle moyenne devraient promouvoir la demande intérieure de biens intermédiaires et de biens de consommation d'origine nationale. Le fait d'accroître la productivité de l'agriculture et de permettre aux agriculteurs d'en profiter contribue à créer un marché intérieur de grande consommation. En pareil cas, l'industrialisation peut être tirée par le développement de l'agriculture plutôt que par l'exportation. Toutefois, ce processus peut être facilité par l'expansion des exportations de produits agricoles bruts et transformés.

Cette stratégie est celle adoptée par l'Éthiopie et énoncée dans son DSRP mais, jusqu'à présent, ses résultats ont été mitigés. L'analyse a montré qu'une telle stratégie n'est pas exposée au problème de la généralisation et peut être bénéfique tant pour les pays riches que pour les pays pauvres (Adelman et al., 1989). Toutefois, sa pertinence pour l'Afrique subsaharienne a été mise en doute en raison de l'absence de technologies permettant une agriculture vivrière à forte productivité durable dans un écosystème tropical fragile et de l'insuffisance de la réponse de l'industrie manufacturière intérieure à l'expansion de la demande induite par le développement agricole (Adelman et Vogel, 1991). Néanmoins, des modèles économétriques ont montré sa supériorité au Mozambique (Jensen et Tarp, 2004). Bhaduri et Skarstein (2003), bien qu'ils n'aient pas explicitement traité cette question, définissent aussi quelques-unes des conditions à réunir pour mettre en œuvre avec succès une telle stratégie.

3. Développement et diversification fondés sur une bonne gestion des recettes minières et pétrolières

Cette stratégie est moins bien définie que les deux précédentes, mais on dispose d'un corpus de connaissances de plus en plus important concernant les pratiques optimales pour le développement des économies fondées sur les ressources minières et pétrolières. Elle doit être adaptée au cycle de l'exploitation des ressources. Dans un premier temps, il y a une expansion rapide du secteur minier et le principal problème est d'éviter les effets de "la maladie

hollandaise”, c’est-à-dire l’appréciation de la monnaie et la perte de compétitivité des productions agricoles exportables. Ensuite, l’expansion de l’industrie minière se ralentit et il devient de plus en plus important de promouvoir la diversification. En fin de cycle, le secteur minier perd de son dynamisme en raison de l’épuisement des gisements, et d’autres activités prennent le relais en tant que principaux moteurs de la croissance (Auty, 1999).

La question centrale est celle du mécanisme à employer pour bien gérer les recettes minières. Il faut que ces recettes soient mobilisées par un système fiscal qui, d’une part, offre des incitations suffisantes aux investisseurs et, d’autre part, affecte une portion équitable des recettes minières aux dépenses publiques. Au niveau macroéconomique, il s’agit de gérer de façon saine et durable les recettes et les dépenses budgétaires, y compris les recettes minières. Pour cela, il faut adopter des règles budgétaires solides, se fonder sur des prévisions d’évolution des cours prudentes et mettre en œuvre une stratégie d’épargne visant à lisser les fluctuations des recettes. La stabilisation et la stérilisation des recettes minières sont particulièrement importantes dans les pays dont le marché financier est trop étroit pour absorber des ressources excédentaires et qui sont donc exposés à la “maladie hollandaise” (Mayer, 1999).

On peut promouvoir la diversification en employant une partie des recettes minières pour améliorer les conditions de création de nouvelles entreprises, par exemple au moyen d’investissements bien ciblés dans la mise en valeur du capital humain et les infrastructures. Les cas du Botswana et du Chili tendent à montrer que ce genre de stratégie fonctionne particulièrement bien lorsque les nouvelles entreprises créées sont liées au secteur minier et exploitent le dynamisme de pôles industriels fondés sur la mise en valeur des ressources naturelles (voir plus loin). Toutefois, cela signifie que les nouvelles activités n’ont guère de possibilités d’expansion à l’échelle régionale et qu’il peut être nécessaire d’appuyer une diversification plus large en renforçant les capacités et particulièrement en investissant dans le capital humain.

Le fait de séparer les recettes minières des autres recettes permet de rendre leur gestion plus transparente pour les dirigeants politiques, les administrateurs et le public et de limiter les pressions en faveur de dépenses immodérées. Toutefois, un fonds alimenté par les recettes tirées de l’exploitation de ressources naturelles non renouvelables doit compléter une bonne gestion budgétaire et ne peut pas la remplacer. Pour qu’un tel fonds soit transparent et efficace, il doit s’appuyer sur trois grands principes: i) un cadre budgétaire consolidé intégrant le fonds minier dans le budget général de l’État et dans le Trésor public; ii) une contrainte de liquidité impliquant que les actifs accumulés dans le fonds minier ne soient pas contrebalancés par des emprunts d’autres sources; et iii) un plafonnement des investissements intérieurs financés par le fonds, de façon à préserver sa fonction majeure, qui est de mettre en œuvre une stratégie d’épargne (Daniels, 2003).

Au niveau régional ou local, le développement de projets miniers conduit souvent la communauté qui vit dans la zone d’extraction à demander un traitement fiscal préférentiel, ce qui, dans certains cas, a pu provoquer des mouvements de sécession, voire des guerres civiles. Ces exigences sont généralement fondées sur l’idée que les retombées économiques de l’exploitation des ressources minières sont réparties de façon inégale et ne profitent qu’à une très petite proportion de la population, tandis que le reste du pays est pénalisé notamment par la hausse des prix, l’insuffisance des services publics et les problèmes sociaux dus à l’afflux d’immigrés. Les autorités locales ou régionales peuvent être favorisées par des programmes de dépense ou des instruments de mobilisation des recettes spécifiques. Les programmes de dépense spécifiques protègent mieux l’intégrité budgétaire au niveau national, tandis que les mécanismes de mobilisation de recettes offrent aux communautés une source de financement stable pour développer les services publics. Toutefois, comme les compagnies minières et pétrolières ne paient généralement pas d’impôt pendant les premières années d’exploitation, alors que les dépenses nécessaires augmentent dès le début, c’est-à-dire durant la mise en valeur du gisement, les mécanismes de partage des recettes ne règlent pas entièrement le problème de la répartition des revenus. Globalement, il est indispensable de mettre en place un processus consultatif et participatif.

4. Stratégie de développement fondée sur des pôles d’exploitation et de transformation des ressources naturelles

Cette stratégie consiste à promouvoir le développement de pôles d’exploitation et de transformation des ressources naturelles à partir d’un noyau existant (Ramos, 1998). Ces pôles sont des concentrations sectorielles et/ou géographiques d’entreprises ayant des activités interdépendantes fondées sur l’exploitation et la transformation des ressources naturelles et les industries annexes. L’analyse de pôles d’exploitation “parvenus à maturité” qui existent dans des pays aujourd’hui développés riches en ressources naturelles, comme les pays scandinaves et le Canada,

permet de cerner un processus type qui passe par plusieurs étapes: i) extraction des ressources naturelles avec première transformation; ii) accroissement de la transformation avant l'exportation et remplacement de certains équipements et intrants importés par des produits d'origine nationale (généralement fabriqués sous licence); iii) développement, parallèlement aux exportations de ressources naturelles brutes ou transformées, de biens et de services initialement produits à des fins de remplacement des importations et destinés à des acheteurs peu exigeants; et iv) exportation de produits de toute nature, y compris des produits plus élaborés, des intrants et machines répondant aux exigences des marchés les plus difficiles et des services de conception, d'ingénierie et de conseil. Tout ce processus est très long, comme l'a montré Ramos dans le cas de la Finlande. La stratégie de développement proposée ici viserait à l'accélérer en accompagnant l'évolution naturelle due au jeu des forces du marché (*ibid.*: 124). Dans ce cadre, il convient de prêter une attention particulière aux activités qui pourraient nécessiter davantage d'investissements étrangers directs, à la recherche des technologies indispensables pour le développement du pôle et aux besoins d'infrastructures physiques, de ressources humaines et de connaissances scientifiques et techniques.

Cette stratégie a été proposée en tant que stratégie particulièrement pertinente pour les pays riches en ressources naturelles. Ces ressources peuvent être aussi bien agricoles que minérales et la stratégie peut être associée aux deux précédentes stratégies. Il a été dit qu'elle était particulièrement adaptée à l'Amérique latine (Ramos, 1998). Il est clair qu'elle a aussi joué un rôle important dans le processus de développement de l'Asie du Sud-Est, où les gouvernements de la Malaisie et de la Thaïlande ont appliqué une stratégie axée sur la promotion des exportations de produits primaires et des exportations d'industries de main-d'œuvre (Reinhardt, 2000). La stratégie retenue par la Malaisie sera probablement la plus intéressante pour les PMA.

5. Une stratégie à trois volets de croissance tirée par l'emploi

Cette stratégie a été proposée en tant que solution particulièrement pertinente pour les PMA qui s'efforcent d'échapper au piège de la pauvreté et veulent promouvoir un processus de développement solidaire et partagé (Sachs, 2003). Pour cela, il ne suffit pas d'accélérer la croissance, encore faut-il que cette croissance crée le plus d'emplois possible. Pour pouvoir financer une croissance soutenue dans un PMA sans que cela attise l'inflation, il faut accroître les capacités d'importation (par la promotion des exportations, le remplacement des importations et l'élimination des importations non essentielles), avoir une offre élastique de produits alimentaires et d'autres produits essentiels pour les salariés afin de répondre à la demande accrue résultant de la création d'emplois ou de la hausse des revenus des travailleurs (notamment en éliminant les obstacles institutionnels au développement de l'agriculture), et accroître l'épargne intérieure (en partie grâce à l'accélération de la croissance globale et en partie par l'augmentation de la part de l'épargne dans le PNB).

Dans ce cadre macroéconomique, il convient d'adopter une stratégie à trois volets, visant les produits marchands, les biens et services non échangeables et les activités de subsistance. La priorité doit être le renforcement et l'expansion des secteurs marchands. Plus ces secteurs emploient de main-d'œuvre, mieux cela vaut du point de vue de la création d'emplois. Toutefois, en raison de la concurrence internationale, les pays n'auront probablement qu'une très faible marge de manœuvre en ce qui concerne le choix des technologies et il se peut donc que l'expansion des secteurs marchands crée relativement peu d'emplois. C'est pourquoi le deuxième volet de la stratégie consiste à promouvoir toutes les possibilités d'expansion d'activités à forte intensité de main-d'œuvre dans les secteurs produisant des biens et services non marchands. Ces secteurs sont les infrastructures et le logement, les services essentiels (éducation, santé, assainissement, communication, poste et administration publique); les services techniques, les services de réparation et d'entretien et la plupart des services de transport; et enfin la production de denrées périssables et de produits agricoles pondéreux. Ces activités ne sont pas exposées à la concurrence internationale et permettent donc une croissance plus créatrice d'emplois. Il est aussi possible de desserrer la contrainte de l'épargne, frein à l'investissement, en exploitant des sources de croissance autres que l'investissement (meilleur emploi des capacités de production existantes et amélioration de l'entretien du stock d'infrastructures, d'équipements et de bâtiments) et en promouvant l'investissement en nature (autoconstruction de logements dans les centres urbains et construction d'infrastructures rurales simples par des méthodes employant beaucoup de main-d'œuvre). Le troisième axe de cette stratégie consiste à rationaliser et à moderniser les activités de subsistance. Cela est particulièrement important dans les PMA, non seulement en raison de l'existence d'une économie de subsistance plus ou moins autonome, mais aussi en raison du fait qu'une grande partie du temps de travail disponible total est consacrée à des activités de subsistance. Des innovations techniques dans l'agriculture de subsistance, la fourniture et le stockage d'eau et d'électricité et la cuisson, pour ne mentionner que quelques-unes des activités de subsistance, peuvent apporter un gain de bien-être individuel immédiat et laisser aux populations concernées plus de temps à consacrer à d'autres activités.

Notes

1. Cette idée d'intégration à double sens a été proposée par Lakshmi Puri (2003).
2. Le taux de croissance du PIB projeté sur la période 2002–2004 est de 9,9 % au Mali, 10 % au Rwanda et 6 % en Zambie, alors que les taux de croissance des importations projetés sont respectivement de 8,2 %, 2,8 % et 4,8 %.
3. Pour une analyse très lucide de cette approche de l'intégration du commerce extérieur dans les DSRP, voir McCulloch, Winters et Cirera (2001).
4. L'expression "stratégies de développement post-libérales" a été forgée par Carter et Barham (1996).
5. On trouvera dans Hussain (2001) des estimations relatives à certains PMA d'Afrique, fondées sur le taux de croissance requis pour réduire de moitié la proportion de la population pauvre d'ici à 2015.
6. On trouvera quelques estimations concernant l'Afrique dans Ng et Yeats (2002).
7. Cette base de données peut être consultée par Internet à l'adresse suivante: <http://tcbdb.wto.org>
8. Les données relatives à 2002 et 2003, bien qu'elles soient disponibles, n'ont pas été prises en compte car elles sont provisoires et cela aurait pu altérer les tendances de fond de la série.
9. La série de chiffres relatifs à l'aide fournie pour la promotion des exportations par les institutions multilatérales se termine en 2000.
10. Dans le SNPC de l'OCDE, cela correspond aux catégories 210 et 22020, déduction faite de la catégorie 21081.
11. On retrouve cet argument dans OCDE/CEA (2003), où il est dit que, pour mieux définir la portée du renforcement des capacités commerciales, il faut mettre en œuvre des approches globales qui traitent à la fois les problèmes de la *politique commerciale* et ceux de la *production et de la commercialisation des produits*. Le renforcement des capacités en matière de politique commerciale doit porter à la fois sur le programme de négociation et de mise en œuvre à court terme de l'OMC et sur le programme à plus long terme de renforcement de l'offre. Le renforcement des capacités commerciales doit aussi porter sur la capacité d'influencer la définition du programme d'élaboration des règles du commerce international. En outre, il ne doit pas être axé uniquement sur les moyens de faire respecter ces règles car, à lui seul, l'accès aux marchés n'apporte que des avantages limités si l'on ne s'attaque pas aux contraintes de l'offre. Enfin, il ne faut pas non plus négliger l'importation. Le transfert de technologies par le biais de l'importation de biens et de services modernes est lui-même une forme de renforcement des capacités.
12. Pour un résumé des initiatives récentes, voir la base de données OMC/OCDE.

Bibliographie

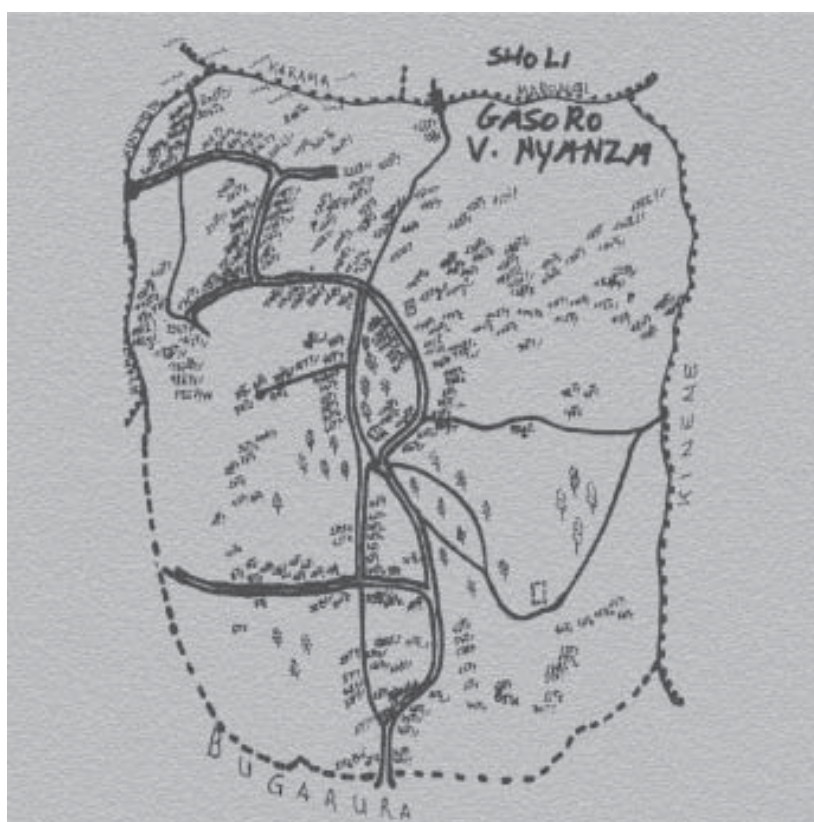
- Adelman, I. (1984). Beyond export-led growth, *World Development*, 12 (9): 937–949.
- Adelman, I. (1986). A poverty-focused approach to development policy, In: *Development Strategies Reconsidered*, ed. by Lewis, J.P., Overseas Development Council, Washington DC.
- Adelman, I., Bournieux, J.M. et Waelbroeck, J. (1989). Agricultural development-led industrialization in a global perspective. In: Williamson, J. G. et Panchamukhi, V. R., eds., *The Balance between Industry and Agriculture in Economic Development*, vol. 2, Macmillan Press, Londres.
- Adelman, I. et Vogel, S.J. (1991). The relevance of ADLI for sub-Saharan Africa, *African Development Perspectives Yearbook 1990/1*, II: 258–279.
- Ali, I. et Pernia, E.M. (2003). Infrastructure and Poverty Reduction — What is the Connection?, ERD Policy Brief Series No. 13, Economics and Research Department, Banque asiatique de développement, Manille.
- Amsden, A.H. (2001). *The Rise of “the Rest” — Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, New York.
- Arndt, C., Dorosh, P., Fontana, M., Zohir, S., El-Said, M. et Lungren, C. (2002). Opportunities and challenges in agriculture and garments: A general equilibrium analysis of the Bangladesh economy, Discussion Paper No. 107, International Food Policy Research Institute, Washington DC.
- Auty, R. (1999). The transition from rent-driven growth to skill-driven growth: Recent experience of five mineral economies. In: Mayer, J., Chambers, B. et Farooq, A. eds., *Development Policies in Natural Resource Economies*, Edward Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2003). Debt Relief for the Poorest — An OED Review of the HIPC Initiative, Banque mondiale, Washington.
- Bhaduri, A. et Skarstein, R. (2003). Notes and comments – Effective demand and the terms of trade in a dual economy: A Kaldorian perspective, *Cambridge Journal of Economics*, 27 (4): 583–595.
- Bhagwati, J. (2001). *Free Trade Today*, Princeton University Press, Princeton.
- Blecker, R.A. (2002). The diminishing returns to export-led growth, In: Schweninger, S. et Mead, R.W., eds., *The Bridge to a Global Middle Class*, Council on Foreign Relations, New York.
- Bradford, C.I. (1994). From trade-driven growth to growth-driven trade: Reappraising the East Asian development experience, OCDE, Paris.
- Carter, M.R. et Barham, B.L. (1996). Level playing fields and *laissez faire*: Postliberal development strategy in inegalitarian agrarian economies, *World Development*, 24 (7): 1133–1149.
- Centre de développement de l'OCDE (2003). *Public Procurement: Lessons from Kenya, Tanzania and Uganda*, Technical Papers No. 208, DEV/DOC(2003)06, Paris.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (1999). *Building Value Through Public Procurement: A Focus on Africa*, Genève.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2000). *Improving SME Access to Public Procurement — The Experience of Selected Countries*, Genève.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2001a). *ITC's Export-led Poverty Reduction Programme (EPRP)*, Genève.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2001b). *Converting LDC Export Opportunities into Business: A Strategic Response*, Genève.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2004). *Purchasing and Supply Chain Management: A Strategic Overview*, Coursebook, Genève.
- CNUCED (1994). *Rapport sur le commerce et le développement 1994*, publication des Nations Unies, no. de vente F.94.II.D.26, Genève.
- CNUCED (1996). *Rapport sur le commerce et le développement 1996*, publication des Nations Unies, no. de vente F.6.II.D.6, Genève.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries 2000 Report – Aid, Private Capital Flows and External Debt: The Challenge of Financing Development in the LDCs*, publication des Nations Unies, no. de vente E.00.II.D.21, Genève.
- CNUCED (2001). Growing micro and small enterprises in LDCs — The “missing middle” in LDCs: Why micro and small enterprises are not growing, UNCTAD/ITE/TEB/5, Genève.
- CNUCED (2002). *Rapport sur les pays les moins avancés 2002 – Echapper au piège de la pauvreté*, publication des Nations Unies, no. de vente F.02.II.D.13, Genève.
- Cramer, C. (1999). Can Africa industrialise by processing primary commodities? The case of Mozambican cashew nuts”, *World Development*, 27 (7): 1247–1266.
- Daniels, P. (2003). Mineral revenue management: policy issues for mineral economies in Africa, *Module 3: Mineral Rent and Revenue Management*, CNUCED/ECA Paper No. ECA/RCID/UNDESA/UNCTAD/020/02, Lusaka, Zambie.

- Diao, X., Dorosh, P., Rahman, S.M., Meijer, S., Rosegrant, M., Yanoma, Y. et Li, W. (2003). Market opportunities for African agriculture: An examination of demand-side constraints on agriculture growth, DSGD Discussion Paper No. 1, International Food Policy Research Institute, Washington DC.
- Economic Commission for Africa (ECA) (2003). Press release No. 26/2003, Addis Abeba, Éthiopie (http://www.uneca.org/eca_resources/Press_Releases/2003_pressreleases/pressrelease2603.htm).
- Edwards, S. (2003). Debt relief and fiscal sustainability. NBER Working Paper No. W8939, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.
- Fay, M. (2001). Financing the future: infrastructure needs in Latin America, 2000-05, Banque mondiale, Washington DC.
- Fay, M. et Yepes, T. (2003). Investing in infrastructure: what is needed from 2000 to 2010?, Policy Research Working Paper No. 3102, Banque mondiale, Washington DC.
- Fei, J.C. et Ranis, G. (1997). *Growth and Development from An Evolutionary Perspective*, Blackwell, Oxford.
- Felipe, J. (2003). Is export-led growth passé? Implications for developing Asia, ERD Working Paper No. 48, Economics and Research Department, Banque asiatique de développement, Manila.
- FMI/Banque mondiale (2003). Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) - Progress in the implementation, 22 septembre, Washington.
- Gabre-Madhin, E.Z. et Haggblade, S. (2003). Successes in African agriculture: Results of an expert survey, Conference Paper No. 1, presented at the InWEnt, IFPRI, NEPAD and CTA Conference "Successes in African Agriculture", 1^{er}-3 décembre 2003, Prétoria.
- GRIPS Development Forum (2003). Linking Economic Growth and Poverty Reduction: Large-Scale Infrastructure in the Context of Vietnam's CPRGS, National Graduate Institute for Policy Studies, Japon.
- Helleiner, G. ed. (2002). *Non-Traditional Export Promotion in Africa: Experience and Issues*, Palgrave, Hampshire.
- Hewitt, A. et Gillson, I. (2003). A review of the trade and poverty content in PRSPs and loan-related documents, Report commissioned by Christian Aid, (http://www.odi.org.uk/iedg/Projects/christian_aid_paper.pdf).
- Hussain, M.N. (2001). "Exorcising the ghost": An alternate model for measuring the financing gap in developing countries, *Journal of Post Keynesian Economics*, 24 (1): 89-124.
- Jensen, H.T. et Tarp, F. (2004 forthcoming). On the choice of appropriate development strategy: Insights gained from CGE modelling of the Mozambican economy, *Journal of African Economies*.
- Kydd, J., Dorward, A. et Poulton, C. (2002). Institutional dimensions of trade liberalisation and poverty, paper presented at OECD Global Forum on Agriculture, 23-24 mai 2002, Paris.
- Kydd, J., et Dorward, A. (2002). Locked in & locked out: smallholder farmers and the new economy in low income countries, paper presented at the 13th International Farm Management Congress, 7-12 juillet 2002, Pays-Bas.
- Ladd, P. (2002). Too hot to handle? The absence of trade policy from PRSPs, Christian Aid, Royaume-Uni.
- Mayer, J. (1999). Conclusions. In: Mayer, J., Chambers, B., Farooq, A. (eds.), *Development Policies in Natural Resources Economies*, Edward Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni.
- McCulloch, N., Winters, L.A. et Cirera, X. (2001). *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook*, Centre for Economic Policy Research, Londres (<http://cepr.org/pubs/books/P144.asp>).
- McMillan, M., Rodrik, D., Welch, K. (2002). When economic reform goes wrong: cashews in Mozambique, mimeo, (<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik.academic.ksg/>).
- Ng, F. et Yeats, A. (2002) What can Africa expect from its traditional exports?, Africa Region Working Paper Series No. 26, Banque mondiale, Washington DC.
- OCDE (2001). *Manuel du CAD — Renforcer les capacités commerciales au service du développement*, Paris.
- OCDE (2002). A summary of discussion at the Mombasa regional workshop on trade capacity building — Experiences in an African context, 26-27 août 2002, Mombasa.
- Odhiambo, W. et Kamau, P. (2003). What measures should be taken to set an effective public procurement system in East Africa?, Centre de développement de l'OCDE (<http://www.eldis.org/static/DOC13878.htm>).
- Ohno, K. (2003). *East Asian Growth and Japanese Aid Strategy*, National Graduate Institute for Policy Studies, GRIPS Development Forum, Tokyo, Japon.
- Palley, T.I. (2002). A new development paradigm: Domestic demand-led growth, why it is needed and how to make it happen, discussion paper presented to the Alternatives to Neoliberalism Conference, 23-24 mai 2002, Washington DC.
- Prowse, S. (2002). The role of international and national agencies in trade-related capacity building, *The World Economy*, 25 (9).

- Puri, L. (2003). Statement at the International Conference on "Trade Growth and Poverty", organised by DFID, European Commission, International Monetary Fund, UNDP, tenue à Londres les 8–9 décembre 2003.
- Raghavendran, V. (2003). An Evaluation of the export-led poverty reduction programme of the international trade centre, International Trade Center, Genève (<http://sites.maxwell.syr.edu/intleval/papers/Vimala.htm>).
- Ramos, J. (1998). A development strategy founded on natural resource-based production clusters, *Cepal Review*, 66: 105–127.
- Redding, S. (1999) Dynamic comparative advantage and the welfare effects of trade, *Oxford Economic Papers*, No. 140, 51(1): 15–39.
- Reinhardt, N. (2000). Back to basics in Malaysia and Thailand: The role of resource-based exports in their export-led growth, *World Development*, 28 (1): 57–77.
- Sachs, J. (2003). From poverty trap to inclusive development in LDCs, background paper prepared for the *Least Developed Countries Report 2004*, Genève.
- Schydrowsky, D.M. (1984). A policymaker's guide to comparative advantage, *World Development*, 12 (4): 439–449.
- Secrétariat du GATT (1994). The results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations, Genève.
- Solignac Lecomte, H.B. (2001). Building capacity to trade: A road map for development partners — Insights from Africa and the Caribbean, ECDPM Discussion Paper No. 33, Maastricht (http://www.oneworld.org/ecdpm/pubs/dp33_gb.htm).
- Solignac Lecomte, H.B. (2003). Building capacity to trade: What are the priorities?, Web Docs No. 11, OECD Development Centre, Paris (<http://www.oecd.org/dev/technics>).
- TechnoServe (2003). Mozambique cashewnut sub-sector, Norwalk, U.S.A., (<http://www.technoserve.org/sitemap.html>).
- Vos, R., Morley, S., Enrique, G. et Sherman, R. eds. (2004, à paraître). Does Trade Liberalization and Export-led Growth Help Reduce Poverty? Success and Failure in Latin America in the 1990s, Edward Elgar, Royaume-Uni.

Annexe statistique

DONNÉES DE BASE RELATIVES
AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS



L'annexe statistique du présent rapport a été établie à partir des mêmes sources que les années précédentes, si bien que les chiffres qui y figurent sont comparables à ceux des rapports antérieurs. Quelques indicateurs nouveaux ont été ajoutés, qui ont trait aux objectifs de développement du Millénaire et aux objectifs de développement contenus dans le troisième Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010.

Table des matières

	Page
Notes explicatives	340
Abréviations	341
Tableaux	
1. PIB par habitant et population: niveaux et croissance	343
2. PIB réel, total et par habitant: taux annuels moyens de croissance	344
3. Production agricole totale et par habitant: taux annuels moyens de croissance	345
4. Production vivrière totale et par habitant: taux annuels moyens de croissance	346
5. Secteur manufacturier: taux annuels moyens de croissance et parts du PIB	347
6. Formation brute de capital: taux annuels moyens de croissance et parts du PIB	348
7. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population	349
8. Indicateurs relatifs à la démographie	350
9. Indicateurs relatifs à la santé	351
10. Indicateurs relatifs à la nutrition et à l'hygiène	352
11. Indicateurs relatifs à l'enseignement et à l'alphabétisme	353
12. Indicateurs relatifs aux communications et aux médias	354
13. Indicateurs relatifs aux transports et aux réseaux de transport	355
14. Indicateurs relatifs à l'énergie et à l'environnement	356
15. Indicateurs relatifs à la condition de la femme dans les PMA	357
16. Population de réfugiés des PMA, par pays ou territoire d'asile ou de résidence, 2002	358
17. Principales exportations de l'ensemble des PMA en 2000–2001	359
18. Principaux marchés pour les exportations des PMA: parts en pourcentage en 2002 (ou année la plus récente disponible)	360
19. Principales sources d'importation des PMA: parts en pourcentage en 2002 (ou année la plus récente disponible)	361
20. Composition des courants financiers vers l'ensemble des PMA en dollars courants et constants	362
21. Répartition des flux financiers vers les PMA et vers l'ensemble des pays en développement, par catégorie de flux	363
22. Parts des PMA dans les flux financiers vers l'ensemble des pays en développement, par catégorie de flux .	364
23. Apports nets au titre de l'APD de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA	365
24. APD bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux des institutions multilatérales à l'ensemble des PMA	366
25. APD aux PMA en provenance des pays membres du CAD et d'institutions multilatérales essentiellement financées par ceux-ci: Répartition par donateur et parts allouées aux PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement	367
26. Apports totaux de ressources financières et APD de toute provenance à chacun des PMA	368
27. APD reçue par chacun des PMA en provenance des pays membres du CAD et des institutions multilatérales essentiellement financées par ceux-ci	369
28. Investissements étrangers directs dans les PMA: Entrées et sorties	370
29. Dette extérieure (en fin d'année) et service de la dette, par catégorie de prêteur	371
30. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux au titre du service de la dette de chacun des PMA .	372
31. Ratios d'endettement (dette et service de la dette)	373
32. Rééchelonnement de la dette des PMA avec des créanciers publics, 1990–2003	374
33. Accords de soutien à l'ajustement structurel dans les PMA (situation en décembre 2002)	376
34. Timor-Leste: Indicateurs de base	384

Notes explicatives

Définition des groupements de pays

Pays les moins avancés

Les Nations Unies ont désigné 50 pays en tant que pays les moins avancés: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste (depuis décembre 2003), Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Sauf indication contraire, les totaux concernant l'ensemble des pays les moins avancés se rapportent aux 50 pays moins le Timor-Leste.

Grandes zones économiques

Le classement des pays et territoires par grandes zones économiques, utilisé dans ce document, n'a été adopté qu'aux fins de présentation des statistiques, et il suit celui qui est utilisé dans le *Manuel de statistiques* de la CNUCED 2003¹. Les pays et territoires sont classés en grandes zones économiques, constituées comme suit:

Pays développés à économie de marché: Andorre, Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, Gibraltar, Îles Féroé, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Malte, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse et Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède).

Pays d'Europe orientale: Albanie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

Pays et territoires en développement: tous les autres pays, territoires et zones d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Océanie non mentionnés ci-dessus.

Autres groupements de pays

Les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sont les suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont les suivants: Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Équateur, Gabon, Indonésie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Nigéria, Qatar, République islamique d'Iran et Venezuela.

Autres notes

Calcul des taux moyens de croissance annuelle. En général, ces taux sont définis par le coefficient b de la fonction exponentielle de tendance $y^t = ae^{bt}$ ou t représente le temps. Cette méthode permet de prendre en compte toutes les observations concernant une période donnée. Les taux de croissance obtenus traduisent ainsi des tendances qui ne sont pas faussées par des valeurs exceptionnelles.

Les taux d'accroissement de la population sont calculés en tant que taux de croissance exponentiels.

Sauf indication contraire, le terme «dollar» (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les chiffres étant arrondis, les totaux indiqués ne correspondent pas toujours à la somme des composantes et des pourcentages portés dans les tableaux.

Les symboles suivants ont été utilisés:

Un tiret (–) signifie que le montant est nul ou négligeable.

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas montrées séparément.

Un point (.) signifie que la rubrique est sans objet.

Le trait d'union (-) entre deux millésimes, par exemple 1980-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et les dernières années mentionnées).

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E/F.03.II.D.33.

Abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	Aide publique au développement
ATNU	Assistance technique des Nations Unies
BADEA	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BafD	Banque africaine de développement
BasD	Banque asiatique de développement
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)
BisD	Banque islamique de développement
BIT	Bureau international du Travail
BITS	Agence suédoise pour la coopération technique et économique internationale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCCE	Caisse centrale de coopération économique (France)
CCE	Commission des Communautés européennes
CEE	Communauté économique européenne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CTCI	Classification type pour le commerce international (révision 1, sauf indication contraire)
DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
DANINA	Agence danoise de développement international
DCD	Development Cooperation Department (Italie)
DTS	Droits de tirage spéciaux
FAC	Fonds d'aide et de coopération (France)
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FafD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Facilité d'ajustement structurel
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FED	Fonds européen de développement
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRCA	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
FRI	Fédération routière internationale
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
KFAED	Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OECE	Fonds de coopération économique d'outre-mer

OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RNB	Revenu national brut
SFD	Fonds saoudien pour le développement
SFI	Société financière internationale
SNPC	Système de notification des pays créanciers (OCDE)
SNPD	Système de notification des pays débiteurs (Banque mondiale)
SSD	Société suisse de développement
UE	Union européenne
UITR	Union internationale des transports routiers
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États Unis pour le développement international

1. PIB PAR HABITANT ET POPULATION: NIVEAUX ET CROISSANCE

Pays	PIB par habitant en dollars de 2002			Taux d'accroissement annuels moyens du PIB réel par habitant (%)			Population			
	1980	1990	2002	1980-1990	1990-2000	2000-2002	Niveau (millions)	Taux d'accroissement annuels moyens		
							2002	1980-1990	1990-2000	2000-2002
Afghanistan	22,9	-1,3	4,5	3,5
Angola	987	934	863	0,5	-1,2	6,5	13,2	2,8	2,9	3,2
Bangladesh	220	246	329	1,1	2,4	2,7	143,8	2,6	2,3	2,1
Bénin	339	329	410	-0,5	1,7	2,4	6,6	3,0	3,0	2,7
Bhoutan	279	466	698	5,4	3,4	4,4	0,9	2,1	3,0	2,8
Burkina Faso	172	182	225	0,8	1,5	2,5	12,6	2,7	2,9	3,0
Burundi	125	143	109	1,2	-3,6	0,7	6,6	3,2	1,0	2,6
Cambodge	..	204	266	1,6	1,8	2,8	13,8	4,1	3,0	2,5
Cap-Vert	..	956	1 390	3,8	3,7	1,5	0,5	1,9	2,2	2,1
Comores	434	425	343	-0,3	-1,8	-0,4	0,7	3,1	3,0	2,9
Djibouti	..	1 209	861	-6,7	-3,6	-0,4	0,7	5,1	2,3	2,0
Érythrée	146	..	3,9 ^a	5,6	4,0	2,8	1,7	3,7
Éthiopie	..	76	87	-2,1	1,6	3,7	69,0	3,2	3,0	2,5
Gambie	282	281	280	-0,1	-0,3	-0,2	1,4	3,7	3,4	2,9
Guinée	..	328	380	1,7	1,3	2,5	8,4	2,6	2,9	1,5
Guinée équatoriale	..	973	4 517	-0,8	19,0	-1,9	0,5	5,0	2,6	2,7
Guinée-Bissau	151	191	149	1,5	-1,8	-4,8	1,4	2,4	3,0	3,0
Haïti	751	568	437	-2,6	-2,1	-2,6	8,2	2,4	1,5	1,3
Îles Salomon	561	766	517	3,1	-1,0	-9,7	0,5	3,4	3,2	3,0
Kiribati	513	457	512	-1,4	1,5	0,7	0,1	2,2	1,6	1,5
Lesotho	233	295	405	2,5	2,8	3,5	1,8	2,1	1,3	0,4
Libéria	712	194	174	-8,2	0,4	-0,2	3,2	1,4	3,5	4,9
Madagascar	427	341	267	-1,7	-0,9	-6,1	16,9	2,8	2,9	2,9
Malawi	173	141	158	-1,9	2,0	-2,0	11,9	4,6	1,8	2,2
Maldives	2 000	..	3,8	-0,2	0,3	3,2	3,0	3,0
Mali	255	210	251	-1,6	1,3	2,4	12,6	2,5	2,8	3,0
Mauritanie	317	296	350	-0,5	1,5	1,8	2,8	2,3	2,7	3,0
Mozambique	149	135	211	-1,0	3,3	9,8	18,5	0,9	3,0	1,9
Myanmar	48,9	1,8	1,6	1,4
Népal	137	173	223	2,3	2,5	-0,3	24,6	2,3	2,4	2,3
Niger	298	216	188	-3,2	-1,0	1,3	11,5	3,2	3,5	3,7
Ouganda	..	161	235	-0,6	3,9	2,2	25,0	3,4	3,0	3,2
République centrafricaine	338	293	282	-1,0	-0,3	1,4	3,8	2,5	2,4	1,4
Rép. dém. du Congo	330	269	111	-1,3	-7,3	-2,1	51,2	2,9	2,6	2,7
Rép. dém. populaire lao	..	199	304	1,0	3,9	2,9	5,5	2,6	2,5	2,3
Rép.-Unie de Tanzanie	..	241	259	1,9	0,0	3,6	36,3	3,3	3,0	2,0
Rwanda	232	216	210	-0,9	-1,6	4,4	8,3	3,1	1,3	3,5
Samoa	1 482	..	3,0	2,7	0,2	0,3	0,8	0,9
Sao Tomé-et-Principe	..	340	321	-0,4	-0,8	0,4	0,2	2,0	2,6	2,5
Sénégal	434	444	501	0,2	1,1	1,6	9,9	2,9	2,5	2,4
Sierra Leone	318	277	166	-1,8	-5,6	1,9	4,8	2,4	0,7	3,9
Somalie	9,5	0,8	1,9	4,3
Soudan	265	264	410	-0,2	3,0	6,3	32,9	2,5	2,4	2,3
Tchad	168	216	232	3,4	-0,8	6,5	8,3	2,6	3,1	3,0
Togo	418	338	288	-1,6	-0,6	0,2	4,8	3,3	2,8	2,6
Tuvalu ^b	0,0	1,6	1,4	1,3
Vanuatu	1 113	1 231	1 133	0,5	-0,5	-3,5	0,2	2,4	2,8	2,5
Yémen	..	482	538	..	1,6	-0,5	19,3	3,9	4,2	3,5
Zambie	481	389	344	-2,2	-1,9	2,6	10,7	3,2	2,4	1,3
Ensemble des PMA	..	253	281	-0,1	0,9	2,4	699,6	2,6	2,6	2,4
Ensemble des pays en développement	761	901	1 195	1,6	3,1	1,5	5 018,5	2,1	1,7	1,5
Pays développés à économie de marché	18 813	23 832	28 388	2,6	1,7	0,2	871,4	0,6	0,7	0,5
Pays d'Europe centrale et orientale	..	3 160	2 781	1,0	-2,1	4,3	335,1	0,7	-5,5	-0,4

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques 2003*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

Note: Les données sur le PIB par habitant proviennent de données de la Banque mondiale sur le PIB, et les données démographiques de la Division de la population (DAES) de l'ONU. Pour l'Éthiopie, les données préalables à 1992 comprennent l'Érythrée. Les statistiques démographiques du Bhoutan ont été fournies par les autorités de ce pays.

a 1993-2000. b Population: 10 466, superficie: 26 km².

2. PIB RÉEL, TOTAL ET PAR HABITANT: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE (En pourcentage)

Pays	PIB réel							PIB réel par habitant						
	1980-1990	1990-2000	2000-2002	1999	2000	2001	2002	1980-1990	1990-2000	2000-2002	1999	2000	2001	2002
Afghanistan
Angola	3,4	1,6	9,9	3,3	3,0	3,2	17,1	0,5	-1,2	6,5	0,7	0,2	0,1	13,4
Bangladesh	3,7	4,8	4,8	4,9	5,9	5,3	4,4	1,1	2,4	2,7	2,6	3,7	3,1	2,3
Bénin	2,5	4,7	5,1	4,7	5,8	5,0	5,3	-0,5	1,7	2,4	2,1	3,1	2,3	2,5
Bhoutan	7,6	6,5	7,3	7,0	7,0	7,0	7,7	5,4	3,4	4,4	3,9	3,9	4,0	4,8
Burkina Faso	3,6	4,5	5,6	5,8	2,2	5,6	5,6	0,8	1,5	2,5	2,8	-0,7	2,6	2,5
Burundi	4,4	-2,6	3,4	-1,0	-0,9	3,2	3,6	1,2	-3,6	0,7	-1,9	-2,4	0,9	0,6
Cambodge	5,2	4,9	5,4	5,0	7,7	6,3	4,5	1,6	1,8	2,8	2,3	5,0	3,7	2,0
Cap-Vert	5,9	6,0	3,6	8,6	6,8	3,3	4,0	3,8	3,7	1,5	6,3	4,6	1,2	1,9
Comores	2,8	1,1	2,5	1,9	-1,1	1,9	3,0	-0,3	-1,8	-0,4	-1,0	-4,0	-0,9	0,1
Djibouti	-0,7	-1,4	1,6	2,2	0,7	1,6	1,6	-6,7	-3,6	-0,4	-1,2	-2,1	-0,6	-0,2
Érythrée	..	6,1 ^a	9,5	0,6	-12,1	9,7	9,2	..	3,9 ^a	5,6	-2,7	-15,1	5,9	5,3
Éthiopie	1,1 ^b	4,6	6,4	5,2	5,4	7,7	5,0	-2,1 ^b	1,6	3,7	2,5	2,7	5,0	2,5
Gambie	3,6	3,1	2,6	6,4	5,6	6,0	-0,6	-0,1	-0,3	-0,2	3,1	2,4	3,0	-3,3
Guinée	4,6	4,3	4,1	3,6	2,3	3,8	4,3	1,7	1,3	2,5	1,8	0,7	2,2	2,8
Guinée équatoriale	1,5	22,1	0,8	41,4	16,9	1,3	0,2	-0,8	19,0	-1,9	37,8	13,8	-1,3	-2,4
Guinée-Bissau	4,0	1,2	-2,0	7,8	7,5	0,2	-4,2	1,5	-1,8	-4,8	4,9	4,5	-2,7	-7,0
Haïti	-0,2	-0,6	-1,3	2,2	1,1	-1,7	-0,9	-2,6	-2,1	-2,6	0,8	-0,2	-3,0	-2,2
Îles Salomon	6,6	2,2	-7,0	-1,3	-13,4	-10,0	-4,0	3,1	-1,0	-9,7	-4,3	-16,0	-12,6	-6,8
Kiribati	0,7	3,1	2,2	2,1	-1,7	1,6	2,8	-1,4	1,5	0,7	0,6	-3,2	0,1	1,3
Lesotho	4,6	4,2	3,9	2,2	3,3	4,0	3,8	2,5	2,8	3,5	1,1	2,4	3,4	3,5
Libéria	-7,0	3,9	4,7	22,9	20,4	5,3	4,2	-8,2	0,4	-0,2	14,5	13,2	0,0	-0,3
Madagascar	1,1	2,0	-3,4	4,7	4,8	6,0	-11,9	-1,7	-0,9	-6,1	1,6	1,7	3,0	-14,4
Malawi	2,5	3,8	0,1	4,0	1,7	-1,5	1,8	-1,9	2,0	-2,0	1,2	-0,8	-3,6	-0,3
Maldives	..	7,0	2,9	7,2	4,8	3,5	2,3	..	3,8	-0,2	4,0	1,7	0,4	-0,7
Mali	0,8	4,1	5,5	6,8	3,7	1,5	9,6	-1,6	1,3	2,4	3,9	0,8	-1,4	6,4
Mauritanie	1,8	4,2	4,9	4,1	5,1	4,6	5,1	-0,5	1,5	1,8	1,1	2,1	1,6	2,0
Mozambique	-0,1	6,4	11,8	7,5	1,6	13,8	9,9	-1,0	3,3	9,8	5,4	-0,4	11,7	7,9
Myanmar
Népal	4,6	4,9	2,0	4,5	6,1	4,7	-0,6	2,3	2,5	-0,3	2,1	3,7	2,4	-2,8
Niger	-0,1	2,4	5,0	-0,6	-1,4	7,1	3,0	-3,2	-1,0	1,3	-4,0	-4,8	3,3	-0,7
Ouganda	2,9	7,0	5,5	7,5	3,5	4,6	6,3	-0,6	3,9	2,2	4,4	0,4	1,4	3,0
République centrafricaine	1,4	2,0	2,8	3,6	2,3	1,5	4,2	-1,0	-0,3	1,4	1,7	0,6	0,0	2,9
Rép. dém. du Congo	1,6	-4,9	0,5	-4,4	-7,0	-2,0	3,0	-1,3	-7,3	-2,1	-6,0	-8,9	-4,4	0,2
Rép. dém. populaire lao	3,7	6,5	5,3	7,3	5,8	5,7	5,0	1,0	3,9	2,9	4,8	3,4	3,2	2,6
Rép.-Unie de Tanzanie	5,4	2,9	5,8	3,5	5,2	5,7	5,8	1,9	0,0	3,6	1,2	2,9	3,5	3,7
Rwanda	2,2	-0,3	8,0	7,6	6,0	6,7	9,4	-0,9	-1,6	4,4	-2,2	-1,1	2,2	6,6
Samoa	..	3,9	3,7	2,6	6,9	6,2	1,3	..	3,0	2,7	1,7	5,9	5,2	0,3
Sao Tomé-et-Principe	1,8	1,8	3,0	2,5	3,0	3,0	3,0	-0,4	-0,8	0,4	-0,1	0,4	0,4	0,5
Sénégal	3,1	3,6	4,1	5,1	5,6	5,7	2,4	0,2	1,1	1,6	2,7	3,1	3,2	0,0
Sierra Leone	0,5	-5,0	5,8	-8,1	3,8	5,4	6,3	-1,8	-5,6	1,9	-10,0	1,0	1,7	2,0
Somalie
Soudan	2,3	5,4	8,7	6,5	6,1	6,9	10,6	-0,2	3,0	6,3	4,1	3,7	4,5	8,1
Tchad	6,1	2,2	9,7	1,0	0,6	8,5	10,9	3,4	-0,8	6,5	-2,1	-2,4	5,3	7,6
Togo	1,7	2,2	2,8	2,4	-1,9	2,7	3,0	-1,6	-0,6	0,2	-1,0	-4,9	0,0	0,5
Tuvalu
Vanuatu	3,0	2,3	-1,1	-2,1	2,5	-1,9	-0,3	0,5	-0,5	-3,5	-4,7	-0,1	-4,3	-2,7
Yémen	..	5,8	3,0	3,6	5,1	1,8	4,2	..	1,6	-0,5	0,2	1,6	-1,7	0,6
Zambie	1,0	0,5	4,0	2,2	3,6	4,9	3,0	-2,2	-1,9	2,6	0,2	1,8	3,4	1,8
Ensemble des PMA	2,5	3,6	4,9	4,5	4,3	4,9	5,0	-0,1	0,9	2,4	2,0	1,8	2,4	2,5
Ensemble des pays en développement	3,8	4,9	3,0	3,1	5,4	2,6	3,3	1,6	3,1	1,5	1,5	3,8	1,1	1,8
Pays développés à économie de marché	3,2	2,4	0,7	2,8	3,5	0,3	1,1	2,6	1,7	0,2	2,2	2,9	-0,3	0,6
Pays d'Europe centrale et orientale	1,6 ^c	-2,3	3,9	3,5	6,2	4,2	3,6	1,0 ^c	-2,1	4,3	3,9	6,6	4,6	4,1

Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne; Division de la population (DAES) de l'ONU.

a 1993–2000.

b Pour l'Éthiopie, les données préalables à 1992 comprennent l'Érythrée.

c Taux annuels moyens de croissance pour la période 1984–1990 pour l'Albanie, la Bulgarie, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Hongrie, la Lettonie, la République de Moldova, la Roumanie et la Slovaquie.

3. PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET PAR HABITANT: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE

Pays	Part en pourcentage de l'agriculture dans:				Taux annuels moyens de croissance (%)					Taux annuels moyens de croissance (%)				
	La population active totale		Le PIB		Production agricole totale					Production agricole par habitant				
	1990	2002	1990	2002	1990-1992	2000-2002	2000	2001	2002	1990-1992	2000-2002	2000	2001	2002
Afghanistan	70	66
Angola	75	71	18	8	5,9	4,7	12,7	10,5	-0,9	2,4	1,6	9,5	7,3	-3,8
Bangladesh	65	54	29	22	2,0	0,5	6,0	-2,0	3,0	-0,4	-1,6	3,8	-4,0	0,9
Bénin	64	52	36	35	5,6	2,0	8,5	-1,5	5,6	2,1	-0,8	5,6	-4,1	2,6
Bhoutan	94	94	43	34	0,3	-9,1	-0,7	-0,1	-17,2	-1,2	-11,4	-3,4	-2,6	-19,4
Burkina Faso	92	92	32	38	9,4	14,7	-14,0	27,3	3,3	6,6	11,5	-16,2	23,9	0,4
Burundi	92	90	56	49	2,9	4,4	-6,4	9,6	-0,4	1,0	1,9	-8,0	7,2	-3,2
Cambodge	74	69	56	37	0,9	-3,1	2,3	3,6	-9,4	-2,6	-5,5	-0,4	1,0	-11,6
Cap-Vert	31	22	14	11	1,0	0,3	-11,3	-1,0	1,6	-1,1	-1,9	-13,4	-3,3	-0,5
Comores	78	73	39	35	1,0	1,1	2,5	2,0	0,2	-1,9	-1,8	-0,6	-0,9	-2,7
Djibouti	82	78	3	4	-12,5	0,1	-0,7	0,1	0,0	-14,5	-1,4	-3,0	-1,7	-1,2
Érythrée	80 ^a	77	31	21	..	-4,0	-12,9	6,3	-13,4	..	-8,1	-16,0	1,9	-17,2
Éthiopie	85 ^a	82	49	52	..	2,3	6,0	9,3	-4,2	..	-0,1	3,4	6,6	-6,5
Gambie	82	78	29	40	-5,6	-19,1	10,8	9,0	-40,0	-9,2	-21,1	7,8	6,2	-41,4
Guinée	87	83	24	24	8,2	4,9	1,3	5,4	4,4	4,4	3,4	-0,3	3,8	3,0
Guinée équatoriale	75	69	62	8	-3,3	-1,0	-1,1	-2,0	0,0	-5,6	-3,7	-4,0	-4,7	-2,7
Guinée-Bissau	85	82	61	58	0,5	-0,1	4,0	1,6	-1,8	-2,1	-2,4	1,6	-0,6	-4,2
Haiti	68	61	-1,9	-0,9	6,3	-3,6	1,8	-3,7	-2,5	4,6	-5,1	0,2
Îles Salomon	77	72	6,0	1,3	7,3	2,0	0,5	2,6	-2,1	3,7	-1,5	-2,8
Kiribati	30	26	24	21	11,2	1,6	-6,0	1,5	1,6	9,8	0,4	-7,2	0,4	0,4
Lesotho	41	39	23	18	-5,9	8,3	11,7	-11,3	32,1	-7,9	7,2	10,3	-12,2	30,8
Libéria	72	67
Madagascar	78	73	29	27	0,6	1,8	-1,1	3,9	-0,2	-2,2	-1,1	-3,8	0,8	-3,0
Malawi	87	82	45	39	-6,3	-11,0	13,6	0,5	-21,1	-7,9	-13,0	10,8	-1,8	-22,9
Maldives	33	21	15	11	2,1	0,5	12,0	1,0	0,0	-0,8	-2,5	8,4	-1,9	-3,0
Mali	86	80	46	..	2,5	11,2	-11,5	15,0	7,5	-0,1	8,0	-13,9	11,8	4,4
Mauritanie	55	52	30	21	-2,6	-1,5	3,3	-2,1	-0,9	-5,0	-4,4	0,0	-5,0	-3,8
Mozambique	83	81	37	23	-12,2	2,4	-11,2	4,6	0,2	-15,0	0,5	-13,0	2,6	-1,5
Myanmar	73	70	57	57	4,1	4,1	7,9	8,2	0,2	2,3	2,8	6,5	6,8	-1,0
Népal	94	93	52	39	-2,9	2,3	3,7	3,1	1,5	-5,2	0,0	1,3	0,8	-0,9
Niger	90	87	35	40	6,0	4,4	-7,7	16,5	-6,4	2,6	0,8	-10,9	12,4	-9,7
Ouganda	85	79	57	31	0,9	3,2	0,2	6,3	0,2	-2,2	0,1	-2,7	3,2	-3,0
Rép. centrafricaine	80	71	48	55	1,9	0,5	8,7	-2,5	3,5	-0,6	-1,2	6,8	-4,1	1,8
Rép. dém. du Congo	68	62	30	56	1,7	-2,0	-2,0	-1,9	-2,2	-2,4	-5,1	-4,7	-4,8	-5,4
Rép. dém. populaire lao	78	76	61	51	0,6	2,9	16,2	4,1	1,7	-2,0	0,5	13,5	1,8	-0,6
Rép.-Unie de Tanzanie	84	80	46	45	-1,2	0,6	3,9	1,7	-0,4	-4,6	-1,8	1,5	-0,7	-2,8
Rwanda	92	90	33	42	7,2	8,5	21,1	1,1	16,3	14,0	4,8	12,8	-3,3	13,5
Samoa	42	33	-12,2	1,4	5,1	1,4	1,4	-12,2	1,4	4,5	1,3	1,4
Sao Tomé-et-Principe	71	63	28	20	12,9	1,8	2,1	3,7	-0,1	11,0	0,0	-0,1	2,2	-2,1
Sénégal	77	73	20	18	-1,8	-13,0	-1,0	-3,2	-21,8	-4,2	-15,2	-3,4	-5,7	-23,8
Sierra Leone	67	61	32	52	-3,2	5,3	-7,1	9,2	1,5	-3,6	0,7	-9,9	5,0	-3,4
Somalie	75	70	65
Soudan	69	59	43	39	14,7	1,1	1,6	7,9	-5,2	12,1	-1,2	-0,6	5,5	-7,5
Tchad	83	73	29	37	7,7	6,2	-6,3	17,7	-4,2	4,7	2,9	-9,2	14,1	-7,1
Togo	66	59	34	40	-1,2	3,9	-6,0	4,1	3,6	-3,2	1,1	-8,9	1,2	1,0
Tuvalu	33	25	27,7	-4,7	0,3	-9,2	0,0	27,7	-4,7	0,2	-9,1	0,0
Vanuatu	43	35	20	19	-8,3	-6,7	-5,2	-16,9	4,7	-10,9	-9,0	-7,6	-19,0	2,1
Yémen	60	48	24	14	3,1	3,1	5,4	6,7	-0,3	-1,9	-1,0	1,0	2,5	-4,3
Zambie	74	68	21	22	-6,8	0,1	-8,8	-5,6	6,1	-9,4	-2,0	-11,0	-7,6	3,9
Ensemble des PMA	76	69	38	33	1,5	1,9	2,2	4,1	-0,4	-1,2	-0,7	-0,4	1,6	-2,9
Ensemble des pays en développement	61	54	15	12	3,4	2,0	2,5	2,1	1,8	1,5	0,4	0,9	0,7	0,2

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO en ligne; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

a 1993.

4. PRODUCTION VIVRIÈRE TOTALE ET PAR HABITANT: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE

(En pourcentage)

Pays	Production vivrière totale					Production vivrière par habitant				
	1990-1992	2000-2002	2000	2001	2002	1990-1992	2000-2002	2000	2001	2002
Afghanistan
Angola	6,2	4,9	12,8	10,8	-0,8	2,8	1,8	9,6	7,6	-3,7
Bangladesh	1,9	0,4	5,9	-2,3	3,2	-0,5	-1,7	3,7	-4,4	1,0
Bénin	5,2	3,3	5,2	-0,1	6,8	1,7	0,5	2,4	-2,8	3,9
Bhoutan	0,3	-9,1	-0,7	-0,1	-17,2	-1,2	-11,5	-3,3	-2,8	-19,5
Burkina Faso	11,7	13,7	-14,8	31,1	-1,5	8,7	10,5	-17,0	27,5	-4,3
Burundi	2,6	4,9	-5,0	10,1	0,0	0,7	2,3	-6,5	7,6	-2,8
Cambodge	0,7	-2,8	2,3	4,3	-9,4	-2,8	-5,2	-0,4	1,6	-11,5
Cap-Vert	1,2	0,3	-11,4	-1,0	1,5	-1,0	-1,9	-13,4	-3,3	-0,4
Comores	1,2	1,2	2,7	2,2	0,2	-1,7	-1,7	-0,4	-0,7	-2,8
Djibouti	-12,5	0,1	-0,7	0,1	0,0	-14,5	-1,4	-3,0	-1,7	-1,2
Érythrée	..	-4,1	-13,0	6,3	-13,6	..	-8,2	-16,3	1,9	-17,4
Éthiopie	..	2,3	6,1	9,8	-4,6	..	-0,1	3,6	7,2	-7,0
Gambie	-6,2	-19,2	10,8	9,0	-40,1	-9,8	-21,3	7,8	6,3	-41,7
Guinée	8,1	5,3	-0,1	5,8	4,7	4,3	3,9	-1,7	4,2	3,5
Guinée équatoriale	-2,0	-1,2	-1,3	-2,3	0,0	-4,3	-3,9	-4,1	-5,0	-2,7
Guinée-Bissau	0,9	-0,1	4,0	1,7	-1,9	-1,8	-2,4	1,7	-0,6	-4,2
Haïti	-1,2	-1,0	6,3	-3,5	1,6	-3,0	-2,5	4,6	-5,0	0,0
Îles Salomon	6,0	1,3	7,3	2,0	0,6	2,6	-2,1	3,7	-1,5	-2,8
Kiribati	11,2	1,6	-6,0	1,5	1,6	9,8	0,4	-7,2	0,4	0,4
Lesotho	-10,0	9,0	12,1	-12,2	35,2	-12,0	7,8	10,7	-13,2	34,0
Libéria
Madagascar	1,2	1,7	-0,5	3,7	-0,3	-1,6	-1,2	-3,3	0,7	-3,0
Malawi	-10,5	-10,7	14,9	3,7	-23,0	-12,1	-12,7	12,1	1,3	-24,7
Maldives	2,1	0,5	12,0	1,0	0,0	-0,8	-2,5	8,4	-1,9	-3,0
Mali	1,4	4,9	-3,5	2,2	7,7	-1,1	2,0	-6,2	-0,6	4,6
Mauritanie	-2,6	-1,5	3,3	-2,1	-0,9	-5,0	-4,4	0,0	-5,0	-3,8
Mozambique	-13,1	1,6	-11,4	3,0	0,2	-15,8	-0,3	-13,1	1,2	-1,7
Myanmar	4,0	4,3	7,9	8,4	0,2	2,1	3,0	6,4	7,1	-1,0
Népal	-2,9	2,3	3,7	3,0	1,5	-5,2	-0,1	1,4	0,6	-0,8
Niger	6,0	5,2	-7,6	17,4	-5,7	2,5	1,5	-10,8	13,3	-9,0
Ouganda	1,1	2,7	3,4	5,3	0,1	-2,0	-0,4	0,3	2,1	-2,9
République centrafricaine	3,6	0,0	11,4	-2,6	2,7	1,1	-1,7	9,3	-4,4	1,1
Rép. dém. du Congo	1,9	-1,9	-1,9	-1,7	-2,1	-2,1	-5,0	-4,5	-4,7	-5,3
Rép. dém. populaire lao	1,2	3,7	14,5	5,2	2,1	-1,4	1,3	11,8	2,8	-0,2
Rép.-Unie de Tanzanie	-2,5	-0,3	4,2	0,0	-0,5	-5,9	-2,6	1,8	-2,4	-2,8
Rwanda	7,5	8,7	22,6	0,2	17,9	14,2	5,0	14,1	-4,0	14,9
Samoa	-12,7	1,5	5,2	1,5	1,5	-12,7	1,4	4,6	1,4	1,5
Sao Tomé-et-Principe	13,1	1,8	2,3	3,7	-0,1	11,2	0,0	0,1	2,2	-2,2
Sénégal	-2,3	-13,6	-1,5	-4,1	-22,1	-4,7	-15,7	-4,0	-6,5	-24,0
Sierra Leone	-3,6	5,4	-7,7	9,3	1,6	-4,0	0,8	-10,6	5,0	-3,2
Somalie
Soudan	17,3	1,0	1,6	7,6	-5,2	14,7	-1,3	-0,5	5,2	-7,4
Tchad	10,2	6,6	-4,5	17,4	-3,2	7,2	3,3	-7,4	13,8	-6,2
Togo	-2,4	0,7	-6,4	0,5	0,9	-4,4	-2,0	-9,3	-2,4	-1,5
Tuvalu	27,7	-4,7	0,3	-9,2	0,0	27,7	-4,7	0,2	-9,1	0,0
Vanuatu	-8,3	-6,7	-5,2	-16,9	4,8	-10,9	-9,0	-7,5	-19,0	2,1
Yémen	2,8	2,9	5,3	6,4	-0,3	-2,2	-1,2	1,2	2,1	-4,3
Zambie	-6,6	0,0	-2,5	-6,2	6,5	-9,2	-2,2	-4,7	-8,2	4,3
Ensemble des PMA	1,5	1,6	2,6	3,8	-0,4	-1,2	-0,9	0,1	1,2	-2,9
Ensemble des pays en développement	3,5	2,0	2,5	2,0	2,0	1,6	0,4	1,0	0,5	0,4

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la FAO en ligne.

5. SECTEUR MANUFACTURIER: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE ET PARTS DU PIB
(En pourcentage)

Pays	Part du PIB			Taux annuels moyens de croissance						
	1980	1990	2002	1980–1990	1990–2000	2000–2002	1999	2000	2001	2002
Afghanistan
Angola	10 ^a	5	4 ^b	-11,1 ^c	-0,4	10,0 ^d	7,1	8,9	10,0	..
Bangladesh	13	13	15	5,2	7,2	6,0	3,2	4,8	6,7	5,4
Bénin	8	8	9	5,1	5,8	7,7	4,3	9,0	9,0	6,4
Bhoutan	3	8	8	13,0	6,5	6,0	3,7	-6,2	7,3	4,8
Burkina Faso	16	16	15	2,0	5,5	5,4	10,6	7,9	3,3	7,6
Burundi	7	13	9 ^e	5,7	-8,0 ^f	..	12,3
Cambodge	11 ^g	5	6 ^h	8,7 ⁱ	8,2 ^j
Cap-Vert	8 ^g	8	8 ^b	8,6 ⁱ	4,8	4,7 ^d	4,0	4,5	4,7	..
Comores	4	4	4	4,9	2,9	1,5	0,0	47,7	1,0	2,0
Djibouti	5 ^m	5	3 ^l	..	-9,8	..	0,6	1,0
Érythrée	11	..	8,5	6,3	1,4	3,5	5,5	7,1
Éthiopie	7 ^k	8	7	-0,9	5,5	7,9 ^d	2,4	2,1	7,9	..
Gambie	6	7	5	7,8	1,0	6,0	3,0	4,0	6,0	6,0
Guinée	5 ^m	5	4 ^b	4,0 ⁿ	4,1	5,5 ^d	6,5	7,0	5,5	..
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau	14 ^o	8	9	9,2 ^p	-2,0	5,9 ^d	1,3	2,2	5,9	..
Haïti
Îles Salomon
Kiribati	2	2	1 ^h	-0,9 ^q	1,8 ^r
Lesotho	8	6	14 ^b	8,5	6,6	7,5	-0,4	4,1	7,0	8,0
Libéria
Madagascar	11 ^a	11	11	2,1 ^c	2,0	-9,0	5,3	5,7	10,7	-25,1
Malawi	14	19	14	3,6	0,4	-1,0	2,1	-2,5	0,5	-2,5
Maldives	4 ^h	9,6 ^c	5,9	2,3	8,2	4,4	3,1	1,5
Mali	7	9	4 ^b	6,8	3,0	-1,5 ^d	-4,0	6,0	-1,5	..
Mauritanie	13 ^a	10	8	-2,1 ^c	-0,5	3,6	12,2	3,3	5,9	1,3
Mozambique	..	10	12	..	17,1 ^s	8,2	14,0	11,0	10,3	6,2
Myanmar	10	8	7 ^l	14,5	23,0
Népal	4	6	9	9,3	8,9	-1,3	5,3	7,2	3,6	-5,9
Niger	4	7	7	-2,7 ^c	2,6	3,4	4,5	3,2	3,4	3,3
Ouganda	4	6	10	3,7 ^q	13,6	3,4	11,7	1,9	2,4	4,4
République centrafricaine	7	11	9 ^l	5,0	-0,2	4,0	2,0	11,6	4,0	4,0
Rép. dém. du Congo	14	11	4
Rép. dém. populaire lao	9 ^m	10	18 ^b	8,9 ^c	12,6 ^j
Rép.-Unie de Tanzanie	..	9	7	..	2,7	5,7	3,6	4,8	5,0	6,5
Rwanda	15	18	10	2,6	-6,0	8,4	-3,4	-4,1	7,8	9,0
Samoa	-2,5 ^s	13,4 ^d	1,3	7,3	13,4	..
Sao Tomé-et-Principe	9 ^o	5	4	0,5 ^p	1,4	2,8	2,2	2,2	2,7	3,0
Sénégal	11	13	18	4,6	4,0	4,7	4,9	4,8	4,7	4,7
Sierra Leone	5	5	5	..	5,0 ^r
Somalie	5	5
Soudan	7	..	9	-25,3	9,8
Tchad	11 ^k	14	10
Togo	8	10	9	1,7	3,3	3,2	-0,9	21,7	5,8	0,7
Tuvalu
Vanuatu	4	6	4 ^t	14,9 ^c	-4,8 ^u
Yémen	..	9	6	..	4,4	2,5	0,7	6,1	0,9	4,2
Zambie	18	36	11	4,1	0,8	5,0	2,8	3,6	4,2	5,8
Ensemble des PMA	11	11	11	..	5,5 ^f	..	4,1

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

a 1985. b 2001. c 1985–1990. d 2000–2001. e 1999. f 1990–1999. g 1987. h 1998. i 1987–1990. j 1990–1998. k 1983. l 2000. m 1989. n 1988–1990. o 1986. p 1986–1990. q 1982–1990. r 1990–1996. s 1994–2000. t 1996. u 1990–1995.

6. FORMATION BRUTE DE CAPITAL: TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE ET PARTS DU PIB
(En pourcentage)

Pays	Part dans le PIB			Taux annuels moyens de croissance						
	1980	1990	2002	1980 – 1990	1990–2000	2000–2002	1999	2000	2001	2002
Afghanistan
Angola	18 ^a	12	29
Bangladesh	14	17	24	6,9	9,2	6,5	9,9	7,3	5,8	7,2
Bénin	15	14	19	-5,3	5,6	7,7	7,5	7,9	7,5	8,0
Bhoutan	31	36	48 ^b	4,4	9,5 ^c
Burkina Faso	17	21	26	8,6	7,2	10,5	12,8	10,3	10,5	10,6
Burundi	14	15	8	6,9	0,4	4,8	1,1	2,9	2,8	6,9
Cambodge	9 ^d	8	18 ^b	..	10,5 ^e	25,5 ^f	16,7	-10,7	25,5	..
Cap-Vert	33 ^g	23	18	..	0,1	0,7	14,6	-1,4	-4,7	6,3
Comores	33	19	16	-4,2	-4,1	19,6	-17,2	-9,5	7,1	33,5
Djibouti	13 ^k
Érythrée	..	71	47	..	5,8 ^j	14,6	17,9	-25,0	9,3	20,2
Éthiopie	13 ^h	12	20	2,1 ^m	10,1	22,3	-0,2	-1,2	27,4	17,4
Gambie	27	22	19	0,0	1,7	2,1	-2,8	37,7	3,2	1,0
Guinée	15 ^g	18	26	3,3 ⁿ	2,8	6,2	4,5	5,6	6,0	6,3
Guinée équatoriale	..	17	92 ^l	..	44,3	-49,2	20,0	20,0	-64,7	-26,9
Guinée-Bissau	28	30	8	12,9	-10,6	35,1	-31,8	-24,6	86,2	-1,9
Haïti	17	13	31 ^b	-0,6	3,3	-1,9 ^f	6,7	1,3	-1,9	..
Îles Salomon	36	29
Kiribati	33	82
Lesotho	37	52	36	5,0	0,7	-4,1	-1,4	-15,7	-3,1	-5,1
Libéria
Madagascar	15	17	12	4,9	3,4	-8,3	1,4	14,8	22,6	-31,4
Malawi	25	23	9	-2,8	-8,6	-5,3	11,5	-20,4	-10,2	-0,1
Maldives	22 ^b	..	7,3 ^o	6,7 ^f	9,9	-19,3	6,7	..
Mali	15	23	21	3,6	0,9	6,5	4,5	48,9	-0,4	13,9
Mauritanie	26	20	25	6,9	9,2	-3,4	-8,9	57,5	-5,4	-1,4
Mozambique	6	16	46	3,8	13,8	25,6	60,7	-0,2	15,8	36,4
Myanmar	21	13	15 ^b	13,8	11,3
Népal	18	18	24
Niger	28	8	13	-7,1	3,8 ^c	..	-8,8
Ouganda	6	13	22	9,6 ^p	9,3	3,0	14,1	11,5	2,8	3,2
République centrafricaine	7	12	14
Rép. dém. du Congo	10	9	7	-5,1	2,6 ^j	-4,1	32,7	15,6	-12,1	4,7
Rép. dém. populaire lao	7 ^g	..	22 ^b
Rép.-Unie de Tanzanie	..	26	17	..	-1,6	5,9	-1,5	7,5	5,8	6,1
Rwanda	16	15	19	4,3	1,5	4,1	10,5	-15,1	3,0	5,1
Samoa
Sao Tomé-et-Principe	17	16	44	-0,8	1,6	8,9	4,4	56,6	18,2	0,3
Sénégal	12	14	21	5,2	5,0	5,4	-1,7	4,4	4,7	6,2
Sierra Leone	16	10	17	44,9	3,2	5,2	-5,0	3,0	5,0	5,5
Somalie	42	16
Soudan	15	..	18 ^b	9,5	14,9	6,9	..
Tchad	3 ^h	16	55	..	1,6 ⁱ	90,9	-26,0	36,0	172,0	34,0
Togo	28	27	22	2,7	-0,1	5,1	-6,7	3,2	2,5	7,7
Tuvalu
Vanuatu	26 ^q	43	32 ^r	6,1 ^p
Yémen	..	15	19	..	8,7	4,4	-10,0	-4,4	0,8	8,2
Zambie	23	17	18	-4,3	5,4	3,5	8,4	14,6	15,9	-7,6
Ensemble des PMA	17	16	22	..	8,3 ^j	7,0 ^f	7,9	6,1	7,0	..

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

a 1985. b 2001. c 1990–1998. d 1988. e 1994–2000. f 2000–2001. g 1986. h 1982. i 1991–2000. j 1993–2000. k 2000. l 1998. m 1981–1990. n 1986–1990. o 1995–2000. p 1983–1990. q 1983. r 1995.

7. INDICATEURS RELATIFS À LA SUPERFICIE ET À LA POPULATION

Pays	Superficie				Population				
	Totale	% de terres arables et sous-cultures permanentes	% de terres couvertes de forêts	Densité	Totale	Urbaine	Taux d'activité ^a		
	(000 km ²)			Pop./km ²	(millions)	%	M	F	T
	2001	2000	2002	2002	2002	2000	2000		
Afghanistan	652,1	12,4	2,1	35	22,9	23	88	50	69
Angola	1 246,7	2,6	56,0	11	13,2	36	90	75	83
Bangladesh	144,0	58,9	10,2	999	143,8	26	87	56	78
Bénin	112,6	20,1	24,0	58	6,6	44	83	76	79
Bhoutan	47,0	3,5	64,2	18	0,9	8	91	60	76
Burkina Faso	274,0	14,6	25,9	46	12,6	17	90	78	84
Burundi	27,8	45,3	3,7	237	6,6	10	94	86	90
Cambodge	181,0	21,0	52,9	76	13,8	18	86	85	86
Cap-Vert	4,0	10,2	21,1	113	0,5	65	90	50	68
Comores	2,2	59,2	4,3	334	0,7	35	86	64	75
Djibouti	23,2	..	0,3	30	0,7	84
Érythrée	117,6	4,3	13,5	34	4,0	20	87	77	82
Éthiopie	1 104,3	10,4	4,2	62	69,0	16	86	59	73
Gambie	11,3	22,6	48,1	123	1,4	32	90	70	80
Guinée	245,9	6,2	28,2	34	8,4	28	87	80	84
Guinée équatoriale	28,1	8,2	62,5	17	0,5	51	91	48	69
Guinée-Bissau	36,1	15,2	60,5	40	1,4	33	91	60	75
Haiti	27,8	39,6	3,2	296	8,2	37	82	58	70
Îles Salomon	28,9	2,6	88,8	16	0,5	21	89	82	86
Kiribati	0,7	53,4	38,4	119	0,1	39
Lesotho	30,4	11,0	0,5	59	1,8	30	85	50	67
Libéria	111,4	5,4	31,3	29	3,2	46	83	56	70
Madagascar	587,0	6,0	20,2	29	16,9	31	89	71	80
Malawi	118,5	19,8	27,2	100	11,9	16	87	79	83
Maldives	0,3	30,0	3,3	1 037	0,3	29	86	68	77
Mali	1 240,2	3,8	10,8	10	12,6	32	90	74	82
Mauritanie	1 025,5	0,5	0,3	3	2,8	61	87	65	76
Mozambique	801,6	5,3	39,0	23	18,5	35	91	83	87
Myanmar	676,6	15,7	52,3	72	48,9	29	90	68	79
Népal	147,2	21,7	27,3	167	24,6	13	86	58	72
Niger	1 267,0	3,6	1,0	9	11,5	22	93	71	82
Ouganda	241,0	29,9	21,0	104	25,0	15	91	81	86
République centrafricaine	623,0	3,2	36,8	6	3,8	42	87	68	77
Rép. dém. du Congo	2 344,9	3,4	59,6	22	51,2	31	85	63	74
Rép. dém. populaire lao	236,8	4,0	54,4	23	5,5	20	90	78	84
Rép.- Unie de Tanzanie	883,7	5,2	43,9	41	36,3	34	88	83	86
Rwanda	26,3	49,4	12,4	314	8,3	6	94	86	90
Samoa	2,8	45,4	37,2	62	0,2	23
Sao Tomé-et-Principe	1,0	55,2	28,3	163	0,2	48
Sénégal	196,7	12,7	32,2	50	9,9	49	87	63	75
Sierra Leone	71,7	7,9	14,7	66	4,8	38	85	46	65
Somalie	637,7	1,7	12,0	15	9,5	29	87	65	76
Soudan	2 505,8	6,6	25,9	13	32,9	38	86	35	61
Tchad	1 284,0	2,8	10,1	7	8,3	25	90	70	80
Togo	56,8	46,3	9,4	85	4,8	35	87	55	71
Tuvalu ^b	0,0	..	0,0	403	0,0	54
Vanuatu	12,2	9,8	36,7	17	0,2	23
Yémen	528,0	3,0	0,9	37	19,3	25	84	32	58
Zambie	752,6	7,0	42,0	14	10,7	40	87	67	77
Ensemble des PMA	20 726,0	6,8	27,6	34	699,6	27	88	66	77
Ensemble des pays en développement	85 027,3	11,5	20,3	59	5 018,5	41	87	60	73

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques 2003*; FAO, données en ligne et *Situation des forêts du monde 2003*; BIT, *Le travail dans le monde 2000*; PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003*; et UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2004*.

a Population active, taux de participation calculés en pourcentage de la population active âgée de 15 à 64 ans.

b Population: 10 466, superficie: 26 km².

8. INDICATEURS RELATIFS À LA DÉMOGRAPHIE

Pays	Taux de mortalité infantile		Taux de mortalité des moins de 5 ans		Espérance de vie moyenne à la naissance						Taux brut de natalité		Taux brut de mortalité	
	(pour 1 000 naissances vivantes)				(années)						(pour 1 000)		(pour 1 000)	
	1990-1995	2000-2005	1990-1995	2000-2005	1990-1995			2000-2005			1990-1995	2000-2005	1990-1995	2000-2005
				M	F	T	M	F	T					
Afghanistan	167	162	292	280	42	42	42	43	43	43	48	47	22	21
Angola	158	140	274	247	38	42	40	39	41	40	52	52	25	24
Bangladesh	90	64	128	87	56	56	56	61	62	61	36	29	11	8
Bénin	100	93	169	156	49	53	51	48	53	51	46	42	15	14
Bhoutan	75	54	117	80	57	59	58	62	65	63	38	35	11	9
Burkina Faso	110	93	189	160	46	49	48	45	46	46	49	48	18	17
Burundi	132	107	224	188	39	41	40	40	41	41	46	44	23	21
Cambodge	91	73	134	107	54	57	56	55	59	57	41	34	12	10
Cap-Vert	44	30	56	36	64	69	66	67	73	70	35	28	8	5
Comores	84	67	118	92	55	59	57	59	62	61	39	37	10	8
Djibouti	117	102	202	177	45	49	47	45	47	46	43	40	17	18
Érythrée	89	73	132	106	48	52	50	51	54	53	43	40	14	12
Éthiopie	119	100	207	173	45	48	46	45	46	45	47	43	18	18
Gambie	99	81	171	134	49	53	51	53	55	54	41	36	15	13
Guinée	130	102	228	176	44	45	45	49	49	49	44	43	19	16
Guinée équatoriale	118	101	205	173	46	49	48	48	50	49	43	43	18	17
Guinée-Bissau	140	120	246	210	41	45	43	44	47	45	50	50	22	20
Haiti	79	63	136	112	48	52	50	49	50	50	34	30	15	15
Îles Salomon	28	21	44	30	64	66	65	68	71	69	38	33	6	5
Kiribati	52	52	52
Lesotho	99	92	145	152	52	56	54	32	38	35	35	31	13	26
Libéria	191	147	276	229	38	41	39	41	42	41	50	50	24	22
Madagascar	108	91	178	147	49	51	50	53	55	54	45	42	16	13
Malawi	138	115	221	186	43	47	45	37	38	38	49	45	20	24
Maldives	57	38	76	49	64	62	63	68	67	67	38	36	8	6
Mali	131	119	203	181	47	48	47	48	49	49	50	50	17	16
Mauritanie	110	97	181	156	48	51	49	51	54	52	42	42	16	14
Mozambique	137	122	238	215	42	45	43	37	40	38	45	41	21	23
Myanmar	96	83	151	128	53	58	55	55	60	57	30	24	12	11
Népal	96	71	138	98	55	54	55	60	60	60	37	33	13	10
Niger	144	126	241	210	42	43	43	46	46	46	55	55	22	19
Ouganda	107	86	187	147	39	44	41	45	47	46	50	51	21	17
République centrafricaine	108	100	186	173	44	50	47	38	41	40	42	38	18	22
Rép. dém. du Congo	120	120	213	219	42	45	43	41	43	42	49	50	20	21
Rép. dém. populaire lao	104	88	171	141	50	52	51	53	56	54	41	36	16	13
Rép.-Unie de Tanzanie	99	100	157	162	47	51	49	42	44	43	44	39	15	18
Rwanda	135	112	235	179	23	25	24	39	40	39	44	44	41	22
Samoa	36	26	45	32	63	70	66	67	73	70	32	29	7	5
Sao Tomé-et-Principe	44	32	62	41	64	69	66	67	73	70	35	33	7	6
Sénégal	68	61	126	112	48	53	50	51	55	53	41	37	14	12
Sierra Leone	194	177	328	307	33	36	35	33	35	34	50	50	30	29
Somalie	163	118	272	195	39	41	40	46	49	48	52	52	25	18
Soudan	93	77	157	127	52	54	53	54	57	56	38	33	13	12
Tchad	129	115	225	201	43	46	45	44	46	45	49	48	20	20
Togo	88	81	147	136	52	56	54	48	51	50	42	38	13	15
Tuvalu
Vanuatu	38	29	48	35	64	67	65	67	71	69	36	30	7	5
Yémen	92	71	131	98	55	56	56	59	61	60	49	45	12	9
Zambie	106	105	182	185	42	47	44	33	32	32	46	42	19	28
Ensemble des PMA	111	97	183	161	47	50	49	49	50	50	42	39	16	15
Ensembles des pays en développement	71	61	103	89	60	63	62	62	65	63	28	24	9	9

Source: Division de la population de l'ONU, *World Population Prospects: 2002 Revision*.

Note: Les données concernent les projections établies sur la base de la variante moyenne pour la période indiquée.

9. INDICATEURS RELATIFS À LA SANTÉ

Pays	Enfants de poids insuffisant ^a à la naissance	Pourcentage de femmes assistées par du personnel qualifié pendant l'accouchement	Pourcentage d'enfants âgés de 1 an vaccinés:			Nombre estimatif d'individus séropositifs		Taux de prévalence chez les adultes (15-49 ans)
			Tuber-culose	DTC (3 doses) ^b	Rouge-ole	Enfants (0-14 ans)	Adultes et enfants(0-49 ans)	
			2002			Fin 2001		
Afghanistan	..	12	59	47	44
Angola	12	45	82	47	74	37 000	350 000	5,5
Bangladesh	30	12	95	85	77	310	13 000	<0,1
Bénin	16	66	94	79	78	12 000	120 000	3,6
Bhoutan	15	24	83	86	78	..	<100	<0,1
Burkina Faso	19	31	72	41	46	61 000	440 000	6,5
Burundi	16	25	84	74	75	55 000	390 000	8,3
Cambodge	11	32	63	54	52	12 000	170 000	2,7
Cap-Vert	13	89	92	94	85
Comores	25	62	90	89	71
Djibouti	52	62	62
Érythrée	21 ^d	21	91	83	84	4 000	55 000	2,8
Éthiopie	15	6	76	56	52	230 000	2 100 000	6,4
Gambie	17	55	99	90	90	460	8 400	1,6
Guinée	12	35	71	47	54
Guinée équatoriale	13	65	73	33	51	420	5 900	3,4
Guinée-Bissau	22	35	70	50	47	1 500	17 000	2,8
Haïti	21	24	71	43	53	12 000	250 000	6,1
Îles Salomon	13 ^d	85	76	71	78
Kiribati	5	85	99	99	88
Lesotho	14	60	83	79	70	27 000	360 000	31,0
Libéria	..	51	67	51	57
Madagascar	14	46	73	62	61	1 000	22 000	0,3
Malawi	16	56	78	64	69	65 000	850 000	15,0
Maldives	22	70	98	98	99	..	<100	0,1
Mali	23	41	73	57	33	13 000	110 000	1,7
Mauritanie	42	57	98	83	81
Mozambique	14 ^d	44	78	60	58	80 000	1 100 000	13,0
Myanmar	15	56	80	77	75
Népal	21	11	85	72	71	1 500	58 000	0,5
Niger	17	16	47	23	48
Ouganda	12	39	96	72	77	110 000	600 000	5,0
République centrafricaine	14	44	70	40	35	25 000	250 000	12,9
Rép. dém. du Congo	12	61	55	43	45	170 000	1 300 000	4,9
Rép. dém. populaire lao	14	19	65	55	55	<100	1 400	<0,1
Rép.-Unie de Tanzanie	13	36	88	89	89	170 000	1 500 000	7,8
Rwanda	9	31	99	88	69	65 000	500 000	8,9
Samoa	4 ^d	100	98	96	99
Sao Tomé-et-Principe	..	79	99	92	85
Sénégal	18	58	70	60	54	2 900	27 000	0,5
Sierra Leone	..	42	70	50	60	16 000	170 000	7,0
Somalie	..	34	60	40	45	..	43 000	1,0
Soudan	31	86	48	40	49	30 000	450 000	2,6
Tchad	17 ^d	16	67	40	55	18 000	150 000	3,6
Togo	15	49	84	64	58	15 000	150 000	6,0
Tuvalu	5	99	99	98	99
Vanuatu	6	89	90	54	44
Yémen	32 ^d	22	74	69	65	..	9 900	0,1
Zambie	10	43	92	78	85	150 000	1 200 000	21,5
Ensemble des PMA	18	31	77	63	63	1 428 000	13 348 000	4,1
Ensemble des pays en développement	17	55	81	73	73	2 928 000	37 476 000	1,4

Source: UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2004*; ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2002*.

a Moins de 2,5 kg.

b Diphtérie, coqueluche et tétanos.

c Données pour l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

d Indique que les données concernent des années ou des périodes autres que celles indiquées, ne concernent qu'une partie du pays, ou diffèrent des définitions courantes.

10. INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION ET À L'HYGIÈNE

Pays	Disponibilités alimentaires (calories par personne par jour)		Population disposant d'un approvisionnement amélioré en eau potable (%)			Population disposant d'installations d'assainissement adéquates (%)		
	1990	2001	2000			2000		
			Totale	Urbaine	Rurale	Totale	Urbaine	Rurale
Afghanistan	13	19	11	12	25	8
Angola	1 748	1 953	38	34	40	44	70	30
Bangladesh	2 082	2 187	97	99	97	48	71	41
Bénin	2 308	2 455	63	74	55	23	46	6
Bhoutan	62	86	60	70	65	70
Burkina Faso	2 277	2 485	42	66	37	29	39	27
Burundi	1 879	1 612	78	91	77	88	68	90
Cambodge	1 830	1 967	30	54	26	17	56	10
Cap-Vert	3 009	3 308	74	64	89	71	95	32
Comores	1 897	1 735	96	98	95	98	98	98
Djibouti	1 864	2 218	100	100	100	91	99	50
Érythrée	1 472 ^b	1 690	46	63	42	13	66	1
Éthiopie	1 558 ^b	2 037	24	81	12	12	33	7
Gambie	2 433	2 300	62	80	53	37	41	35
Guinée	2 000	2 362	48	72	36	58	94	41
Guinée équatoriale	44	45	42	53	60	46
Guinée-Bissau	2 423	2 481	56	79	49	56	95	44
Haïti	1 785	2 045	46	49	45	28	50	16
Îles Salomon	1 946	2 272	71	94	65	34	98	18
Kiribati	2 591	2 922	48	82	25	48	54	44
Lesotho	2 242	2 320	78	88	74	49	72	40
Libéria	2 101	1 946
Madagascar	2 139	2 072	47	85	31	42	70	30
Malawi	1 933	2 168	57	95	44	76	96	70
Maldives	2 324	2 587	100	100	100	56	100	41
Mali	2 303	2 376	65	74	61	69	93	58
Mauritanie	2 564	2 764	37	34	40	33	44	19
Mozambique	1 825	1 980	57	81	41	43	68	26
Myanmar	2 620	2 822	72	89	66	64	84	57
Népal	2 494	2 459	88	94	87	28	73	22
Niger	2 151	2 118	59	70	56	20	79	5
Ouganda	2 337	2 398	52	80	47	79	93	77
Rép. centrafricaine	1 870	1 949	70	89	57	25	38	16
Rép. dém. du Congo	2 215	1 535	45	89	26	21	54	6
Rép. dém. populaire lao	2 159	2 309	37	61	29	30	67	19
Rép.-Unie de Tanzanie	2 133	1 998	68	90	57	90	99	86
Rwanda	1 830	2 086	41	60	40	8	12	8
Samoa	99	95	100	99	95	100
Sao Tomé-et-Principe	2 386	2 567
Sénégal	2 312	2 277	78	92	65	70	94	48
Sierra Leone	1 987	1 913	57	75	46	66	88	53
Somalie
Soudan	2 138	2 288	75	86	69	62	87	48
Tchad	1 695	2 245	27	31	26	29	81	13
Togo	2 284	2 287	54	85	38	34	69	17
Tuvalu	100	100	100	100	100	100
Vanuatu	2 492	2 565	88	63	94	100	100	100
Yémen	2 018	2 050	69	74	68	38	89	21
Zambie	1 997	1 885	64	88	48	78	99	64
Ensemble des PMA	2 097	2 134	62	82	55	44	71	35
Ensemble des pays en développement ^b	2 516	2 675	78	92	69	52	77	35

Source: FAO, *Bilans alimentaires*, données en ligne; OMS/UNICEF, *Water Supply and Sanitation Sector Monitoring Report 1993 et 1996*; OMS, *The International Drinking Water Supply and Sanitation Decade; End of Decade Review (as at December 1990)*; *Review of National Progress (diverses livraisons)*; et UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2004*.

a Ou l'année la plus récente possible. b 1993.

11. INDICATEURS RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT ET À L'ALPHABÉTISME

Pays	Taux d'alphabétisation des adultes						Taux d'inscription scolaire								
	2000			Estimation 2005			Primaire ^a			Secondaire ^b			Tertiaire ^c		
	M	F	T	M	F	T	1997-2001 ^d			1997-2001 ^d			1997-2001 ^d		
						M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Afghanistan	51	21	36	42 ^e	15 ^e	29 ^e	32 ^e	11 ^e	22 ^e	1
Angola	56	29	42	39	35	37	19	16	18	1	1	1
Bangladesh	49	30	40	52	33	43	88	90	89	45	47	46	8	5	7
Bénin	52	24	37	59	28	43	83	57	70	30	14	22	6	1	4
Bhoutan	61	34	47	58	47	53	7 ^e	2 ^e	5 ^e
Burkina Faso	34	14	24	39	18	28	42	29	36	12	8	10
Burundi	56	40	48	60	48	54	59	49	54	12	9	10	2	1	1
Cambodge	80	57	68	82	62	71	89	82	85	24	13	19	4	2	3
Cap-Vert	84	66	74	87	71	78	100	100	100	75	77	76
Comores	63	49	56	64	50	57	60	52	56	23	18	21	1	1	1
Djibouti	76	54	65	80	61	70	37	28	33	23	14	19	1	1	1
Érythrée	67	45	56	72	50	60	44	38	41	33	24	28	3	-	2
Éthiopie	47	31	39	52	38	45	53	41	47	22	14	18	2	1	2
Gambie	44	30	37	50	35	42	71	66	69	44	31	37
Guinée	55	27	41	52	41	47	20	7	14
Guinée équatoriale	93	74	83	94	80	87	76	68	72	43	19	31	4	2	3
Guinée-Bissau	54	24	38	60	30	45	63	45	54	26	14	20	1	-	-
Haïti	52	48	50	57	53	55	78	83	81	21 ^e	20 ^e	21 ^e
Îles Salomon	21 ^e	14 ^e	17 ^e
Kiribati
Lesotho	73	94	83	76	95	86	75	82	78	30	36	33	2	3	3
Libéria	70	37	54	75	43	59	76	65	70	31	20	26	11	3	7
Madagascar	74	60	66	77	64	71	67	68	68	15	14	14	2	2	2
Malawi	75	47	61	77	52	64	97	100	98	40	31	36
Maldives	97	97	97	98	98	98	99	99	99	53	57	55
Mali	36	16	26	40	19	29	51	36	43	20	10	15	2
Mauritanie	51	30	40	53	33	43	66	62	64	22	20	21	6	1	4
Mozambique	60	29	44	66	36	50	59	50	54	14	9	12	1	-	1
Myanmar	89	81	85	90	83	86	83	83	83	40	38	39	8	15	12
Népal	59	24	42	65	30	47	77	67	72	58	43	51	7	2	5
Niger	24	9	16	27	11	19	36	24	30	8	5	6	2	1	1
Ouganda	78	57	67	81	63	72	100	100	100	18	12	15	4	2	3
Rép. centrafricaine	60	35	47	66	43	54	64	45	55	15 ^e	6 ^e	11 ^e	3	1	2
Rép. dém. du Congo	73	50	61	78	58	68	33	32	33	24	13	18	1
Rép. dém. populaire lao	76	53	65	79	59	69	85	78	81	44	31	38	4	2	3
Rép.-Unie de Tanzanie	84	67	75	87	73	80	46	48	47	6	5	6	1	..	1
Rwanda	74	60	67	78	68	73	97	97	97	14	14	14	2	1	2
Samoa	99	98	99	99	99	99	98	95	97	73	79	75	11	11	11
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	47	28	37	52	33	42	66	60	63	21	14	18	4
Sierra Leone	51	23	36	68	63	65	29	24	26	3	1	2
Somalie	36	14	24	13 ^e	7 ^e	10 ^e	10 ^e	6 ^e	8 ^e
Soudan	69	46	58	73	53	63	54	45	49	31	29	30	7	7	7
Tchad	52	34	43	59	43	51	70	47	58	18	5	11	2	-	1
Togo	72	43	57	77	50	63	100	82	91	54	24	39	6	1	4
Tuvalu	100	96	98	83	73	78
Vanuatu	90	89	89	31	26	28
Yémen	68	25	46	72	33	53	84	49	67	69	25	48	17	5	11
Zambie	85	72	78	88	77	82	66	65	66	26	21	24	3	2	2
Ensemble des PMA	62	42	52	65	47	56	67	61	64	30	25	27
Ensemble des pays en développement	81	67	74	83	70	77	84	77	81	59	52	55

Source: UNESCO, estimations et projections de l'Institut de statistique de l'UNESCO, données en ligne, et *Rapport mondial sur la culture 2000*; PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003*; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2004*.

a Taux net de scolarisation dans le primaire.

b Taux brut de scolarisation dans le secondaire.

c Taux brut de scolarisation dans le tertiaire.

d Ou dernière année disponible.

e Indique que les données concernent des années ou des périodes autres que celles indiquées, ne concernent qu'une partie du pays, ou diffèrent des définitions courantes.

12. INDICATEURS RELATIFS AUX COMMUNICATIONS ET AUX MÉDIAS

Pays	Bureaux de poste ouverts au public ^a	Tirage de journaux quotidiens ^a	Téléviseurs ^a	Postes récepteurs de radio ^a	Téléphones fixes ^a	Téléphones cellulaires ^a	Utilisateurs d'Internet ^a
	(pour 100 000 habitants)				(pour 1 000 habitants)		
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Afghanistan	2	5	14	132	1
Angola	0	11	52	54	6	6	3
Bangladesh	7	53	59	50	5	4	2
Bénin	2	5	12	110	9	19	7
Bhoutan	5	..	27	19	28	..	14
Burkina Faso	1	1	79	33	5	6	2
Burundi	0	2	31	152	3	4	1
Cambodge	1	2	8	128	3	17	2
Cap-Vert	12	..	101	183	160	72	36
Comores	4	..	4	141	13	0	4
Djibouti	2	..	78	84	15	5	7
Érythrée	2	..	50	484	9	0	2
Éthiopie	1	0	6	196	5	..	1
Gambie	1	2	15	394	28	41	18
Guinée	1	..	47	49	3	7	5
Guinée équatoriale	6	5	116	428	17	32	4
Guinée-Bissau	3	5	36	44	9	0	4
Haïti	0	3	6	55	16	11	10
Îles Salomon	31	..	28	141	15	2	5
Kiribati	31	..	36	212	51	..	23
Lesotho	9	8	35	49	13	26	10
Libéria	0	13	25	329	2	0	..
Madagascar	6	5	25	198	4	10	3
Malawi	3	3	4	250	7	5	3
Maldives	68	20	131	129	102	69	53
Mali	1	1	33	54	5	4	2
Mauritanie	2	1	99	151	12	43	4
Mozambique	2	3	14	40	5	9	2
Myanmar	3	9	8	70	7	0	1
Népal	18	12	8	39	14	..	3
Niger	0	0	10	66	2	8	1
Ouganda	1	2	18	127	2	12	4
République centrafricaine	1	2	6	83	2	3	1
Rép. dém. du Congo	1	3	2	376	0	3	1
Rép. dém. populaire lao	4	4	52	143	11	5	3
Rép.-Unie de Tanzanie	1	4	45	279	5	13	2
Rwanda	0	0	..	102	3	..	3
Samoa	21	..	146	1035	57	..	22
Sao Tomé-et-Principe	6	..	93	272	41	0	73
Sénégal	1	5	78	142	22	31	10
Sierra Leone	1	4	13	274	5	5	2
Somalie	..	1	14	53	10	..	9
Soudan	1	26	386	271	21	3	3
Tchad	0	0	1	242	2	3	2
Togo	1	4	123	227	10	26	41
Tuvalu	484	384	65	..	97
Vanuatu	8	..	12	350	33	2	35
Yémen	1	15	308	64	28	8	5
Zambie	2	12	51	160	8	11	5
Ensemble des PMA	3	7	50	170 ^c	7	6	12
Ensemble des pays en développement ^b	8	40	183	321 ^c	143	75	73

Source: PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003*; CNUCED, *Manuel de statistiques 2003*; UNESCO, *Annuaire statistique 1999 et Rapport mondial sur la culture 2000*; Union postale universelle, *Statistique des services postaux*, données en ligne. Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

a Ou l'année la plus récente disponible. b Moyenne des pays pour lesquels les données sont disponibles. c 1997.

13. INDICATEURS RELATIFS AUX TRANSPORTS ET AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT

Pays	Réseau routier ^a			Chemins de fer ^b				Aviation civile ^c	
	Total km	Asphalté %	Densité km/ 1 000 km ²	Réseau km	Densité km/ 1 000 km ²	Frêt mill. ton/ km	Passagers mill.pass./ km	Frêt mill. ton/ km	Passagers milliers
Afghanistan	21 000	13,3	32,2	7,8 ^d	150 ^d
Angola	51 429	10,4	41,3	2 523	2,0	1 890	360	51,0	193
Bangladesh	207 486	9,5	1 440,9	2 746	19,1	718	5 348	170,0	1 450
Bénin	6 787	20,0	60,3	579	5,1	220	230	7,4	46
Bhoutan	3 690	60,7	78,5	35
Burkina Faso	12 506	16,0	45,6	607	2,2	72	152	7,4	100
Burundi	14 480	7,1	520,2	12 ^e
Cambodge	12 323 ^d	16,2 ^d	68,1 ^d	601	3,3	34	80
Cap-Vert	1 100	78,0	272,7	0,4	243
Comores	880	76,5	393,7	27 ^f
Djibouti	2 890	12,6	124,6	100	4,3
Érythrée	4 010	21,8	34,1
Éthiopie	31 571 ^d	12,0 ^d	28,6 ^d	781	0,7	103	185	79,0	1 028
Gambie	2 700	35,4	239,0
Guinée	30 500	16,5	124,1	940	3,8	660	116	1,4 ^g	59 ^g
Guinée équatoriale	2 880	..	102,7	21 ^e
Guinée-Bissau	4 400	10,3	121,8	0,1 ^h	20 ^e
Haiti	4 160	24,3	149,9	100	3,6
Îles Salomon	1 360	2,5	47,1	1,0	81
Kiribati	670	..	922,9	0,8 ^e	28 ^e
Lesotho	5 940	18,3	195,7	16	0,5	1 ^g
Libéria	10 600	6,2	95,2	493	4,4
Madagascar	49 827	11,6	84,9	1 030	1,8	93	46	34,0	624
Malawi	28 400	18,5	239,7	789	6,7	48	40	0,8	113
Maldives	13,0	311
Mali	15 100	12,1	12,2	642	0,5	4	9	7,4	46
Mauritanie	7 660	11,3	7,5	650	0,6	16 623	7	7,4	156
Mozambique	30 400	18,7	37,9	3 150	3,9	1 420	500	6,9	264
Myanmar	28 200	12,2	41,7	2 775	4,1	648	4 675	0,9	398
Népal	13 223	30,8	89,8	52	0,4	16,0	641
Niger	10 100	7,9	8,0	7,4	46
Ouganda	27 000	..	112,0	1 100	4,6	82	315	21,0	41
République centrafricaine	23 810	2,7	38,2	7,4	46
Rép. dém. du Congo	157 000	..	67,0	5 088	2,2	1 836	580
Rép. dém. populaire lao	21 716	13,8	91,7	1,6	211
Rép.-Unie de Tanzanie	88 200	4,2	99,8	3 575	4,0	523	935	2,8	171
Rwanda	12 000	8,3	455,6	2 652	100,7	2 140	2 700
Samoa	790	42,0	279,1	2,1	174
Sao Tomé-et-Principe	320	68,1	332,0	0,1	35
Sénégal	14 576 ^d	29,3 ^d	74,1 ^d	906	4,6	386	179	14,0 ^g	6
Sierra Leone	11 330	7,9	157,9	84	1,2	6,0	14
Somalie	22 100	11,8	34,7
Soudan	11 900	36,3	4,7	4 756	1,9	1 970	985	33,0	415
Tchad	33 400	0,8	26,0	7,4	46
Togo	7 520	31,6	132,4	514	9,1	17	132	7,4	46
Tuvalu	8	..	307,7
Vanuatu	1 070	23,9	87,8	1,9	98
Yémen	67 000	11,5	126,9	32,0	841
Zambie	66 781	18,0	88,7	1 924	2,6	1 625	547	0,5 ^d	49

Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne; IRU, *Statistiques mondiales de transport* 1996.

a Les données se rapportent à l'année 1999.

b Les données se rapportent à l'année 1996 ou à l'année la plus récente disponible.

c Les données se rapportent à l'année 2001.

d 2000. e 1998. f 1996. g 1999. h 1997.

14. INDICATEURS RELATIFS À L'ÉNERGIE ET À L'ENVIRONNEMENT

Pays	Charbon, pétrole, gaz et électricité		Bois de chauffage, charbon de bois et bagasse		Puissance électrique installée		Émissions de dioxyde de carbone par habitant	
	Consommation par habitant en kg/équivalent-charbon				kW/1 000 habitants		Tonnes métriques	
	1980	2000	1980	1996	1980	2000	1980	2000
Afghanistan	48	23	99	99	25	23	0,1	0,0
Angola	135	174	362	183	85	37	0,8	0,5
Bangladesh	45	114	23	24	11	25	0,1	0,2
Bénin	51	116	347	344	4	9	0,1	0,3
Bhoutan	9	172	777	262	8	450	0,0	0,5
Burkina Faso	33	43	277	312	6	7	0,1	0,1
Burundi	14	20	252	255	2	7	0,0	0,0
Cambodge	22	20	213	218	6	3	0,0	0,1
Cap-Vert	194	155	21	16	0,4	0,3
Comores	48	54	10	9	0,1	0,1
Djibouti	326	290	124	132	1,0	0,6
Érythrée	..	76	46	..	0,1
Éthiopie	21 ^a	40	296	285	9	7	0,0	0,1
Gambie	128	93	452	338	17	22	0,2	0,2
Guinée	85	69	246	221	39	24	0,2	0,2
Guinée équatoriale	124	170	645	383	32	39	0,3	0,4
Guinée-Bissau	81	104	177	134	9	15	0,7	0,2
Haïti	56	89	322	288	22	32	0,1	0,2
Îles Salomon	212	177	..	126	53	27	0,4	0,4
Kiribati	220	141	33	24	0,5	0,3
Lesotho
Libéria	480	72	709	589	163	113	1,1	0,1
Madagascar	86	57	194	242	11	14	0,2	0,1
Malawi	58	38	288	314	24	17	0,1	0,1
Maldives	129	875	13	124	0,3	1,8
Mali	27	23	196	191	6	10	0,1	0,1
Mauritanie	178	530	1	1	35	43	0,4	1,2
Mozambique	151	76	351	323	156	117	0,3	0,1
Myanmar	65	99	143	149	19	33	0,1	0,2
Népal	18	70	305	282	5	19	0,0	0,1
Niger	50	46	191	200	6	10	0,1	0,1
Ouganda	29	38	235	236	12	11	0,1	0,1
République centrafricaine	26	38	358	335	13	12	0,0	0,1
Rép. dém. du Congo	75	37	298	335	64	66	0,1	0,1
Rép. dém. populaire lao	30	62	354	308	78	48	0,1	0,1
Rép.-Unie de Tanzanie	44	58	331	392	14	16	0,1	0,1
Rwanda	28	36	292	232	8	6	0,1	0,1
Samoa	310	405	145	149	84	116	0,6	0,8
Sao Tomé-et-Principe	213	317	43	40	0,5	0,6
Sénégal	214	191	30	25	0,5	0,4
Sierra Leone	79	48	709	237	29	29	0,2	0,1
Somalie	108	48 ^b	192	315	5	9	0,1	..
Soudan	81	93	282	289	16	24	0,2	0,2
Tchad	22	8	206	208	8	4	0,0	0,0
Togo	72	152	66	94	13	8	0,2	0,4
Tuvalu
Vanuatu	248	193	68	48	85	61	0,5	0,4
Yémen	187	211	45	8	20	45	..	0,5
Zambie	403	159	496	502	301	217	0,6	0,2
Ensemble des PMA	66	82	212	210	28	30	0,1	0,2
Ensemble des pays en développement	521	886	125	135	88	221	1,3	1,9

Source: Nations Unies, *Annuaire des statistiques de l'énergie 1983 et 2000* et *Annuaire statistique 1985-1986*. PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003*, et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, données en ligne.

a Y compris l'Érythrée. b 1989.

15. INDICATEURS RELATIFS À LA CONDITION DE LA FEMME DANS LES PMA

Pays	Éducation, formation et ^a alphabétisation: inégalités entre les femmes et les hommes				Santé, fécondité et mortalité			Activité économique, emploi					Participation à la vie politique	
	Taux d'alphabé- tisation (adulte)	Taux d'inscription scolaire ^b			Âge moyen au premier mariage (années)	Taux de fécondité totale (nombre de nais- sances par femme)	Taux de mortalité maternelle (p.100 000 de nais- sances vivantes)	Part en pourcentage de femmes dans le total				Main- d'oeuvre féminine: agricole/ totale (%)	Postes de déci- sion dans tous les ministères (%)	Organes légis- latifs (%)
		Primaire	Secon- -daire	Tertiaire				Main- d'oeuvre	Employés	Travail- -leurs indépen- -dants	Travail- -leurs familiaux non rétribués			
	2001	2000-2001		1997 ^c	2002	2000 ^d	2002 ^e	1998 ^e	1998 ^e	1998 ^e	2002	2000	2003 ^g	
Afghanistan	18	7	1 900	36	83
Angola	..	0,91	..	0,63 ^f	18	7	1 700	46	83	15	16
Bangladesh	62	1,02	1,05	0,55	17	4	380	42	14	8	74	64	10	2
Bénin	46	0,69 ^f	0,46 ^f	0,24 ^f	18	6	850	48	..	64	40	52	11	6
Bhoutan	5	420	40	98	..	9
Burkina Faso	43	0,71	0,65	..	17	7	1 000	46	13	16	66	93	9	12
Burundi	74	0,83	..	0,36	22	7	1 000	49	13	53	60	97	5	18
Cambodge	72	0,90	0,59	0,38	21	5	450	51	73	7	7
Cap-Vert	79	1,01 ^e	25	3	150	39	32	30	54	21	35	11
Comores	77	0,87	..	0,73 ^f	22	5	480	42	24	25	..	86
Djibouti	73	0,77	..	0,70	19	6	730	40	33	28	22	83	5	11
Érythrée	67	0,86	0,74	0,15	..	6	630	47	81	12	22
Éthiopie	67	0,77	0,68	0,27	18	6	850	41	26	28	67	79	22	8
Gambie	69	0,93	0,70	5	540	45	64	89	31	13
Guinée	..	0,79	0,38 ^e	..	16	6	740	47	60	88	11	19
Guinée équatoriale	82	0,89	0,36 ^e	0,43 ^f	..	6	880	36	74	89	..	5
Guinée-Bissau	45	0,71 ^f	..	0,18 ^f	18	7	1 100	41	4	95	8	8
Haïti	93	24	4	680	43	44	57	37	49	18	4
Îles Salomon	21	5	130	46	20	39	..	83	..	0
Kiribati	14	..	5
Lesotho	128	1,09	1,54	1,76	21	4	550	37	38	24	39	54	..	12
Libéria	19	7	760	40	75	..	8
Madagascar	82	1,01	1,03 ^e	0,84	20	6	550	45	82	13	4
Malawi	63	1,07	0,85	0,39 ^e	18	6	1 800	48	13	57	58	95	12	9
Maldives	100	1,01	1,13 ^f	..	19	5	110	44	17	44	29	18	..	6
Mali	45	0,71 ^e	16	7	1 200	46	17	15	53	81	33	10
Mauritanie	60	0,93	0,78	0,20	19	6	1 000	44	15	23	38	63	14	..
Mozambique	49	0,85	0,68	0,79	18	6	1 000	48	82	95	..	30
Myanmar	91	0,99	0,95	1,75	22	3	360	43	73
Népal	42	0,87	..	0,27	18	4	740	41	15	36	61	98	15	6
Niger	36	0,67	0,67	0,34	16	8	1 600	44	8	17	24	97	10	1
Ouganda	74	0,94	0,72 ^f	0,52	18	7	880	48	..	39	74	83	27	25
Rép. centrafricaine	60	0,70	..	0,19 ^f	19	5	1 100	47	10	52	55	78	..	7
Rép. dém. du Congo	70	0,95 ^e	0,58 ^e	..	20	7	990	43	76
Rép. dém. populaire lao	71	0,92	0,81	0,59	..	5	650	79	10	23
Rép.-Unie de Tanzanie	80	1,04	0,94	0,31	19	5	1 500	49	88	87	..	22
Rwanda	83	1,00 ^f	..	0,50	21	6	1 400	49	15	33	53	97	13	26
Samoa	99	0,97	1,08	1,05	25	4	130	37	37	9	8	33	8	6
Sao Tomé-et-Principe	18	4	32	26	54	74	..	9
Sénégal	60	0,90	18	5	690	43	81	16	19
Sierra Leone	0,83	0,40	18	6	2 000	37	20	24	72	76	8	15
Somalie	20	7	1 100	43	82
Soudan	68	0,83 ^f	..	0,92 ^e	19	4	590	30	74	5	10
Tchad	67	0,67	0,31 ^f	0,17 ^f	17	7	1 100	45	84	..	6
Togo	60	0,82	0,44 ^e	0,20 ^f	19	5	570	40	15	48	54	61	7	7
Tuvalu	0
Vanuatu	..	1,10	1,20 ^e	0,62 ^e	23	4	130	37	..	2
Yémen	39	0,58	0,40 ^e	0,28 ^e	18	7	570	28	8	13	69	75	..	1
Zambie	85	0,99	0,87	0,47	19	6	750	45	16	55	54	75	6	12
Ensemble des PMA	70	0,90	19	5	890	42	78

Source: PNUD, *Rapport sur le développement humain 2003*; Nations Unies, *Les femmes dans le monde 1970-1990 et 2000: Des idées et des chiffres*; *Women's indicators and Statistics* (Wistat); UNESCO, *Annuaire statistique 1999* et *Rapport mondial sur la culture 2000*; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2004*; et FAO, données en ligne.

Note: Les données concernant la participation des femmes dans les organes législatifs comprennent les femmes occupant des postes de haute responsabilité ou de direction dans les secteurs public et privé.

a Données pour les femmes exprimées en pourcentage des données concernant les hommes.

b Taux nets de scolarisation primaire et secondaire; le taux de scolarisation tertiaire est généralement un ratio brut.

c Ou année la plus récente possible.

d Estimation UNICEF, OMS et FNUAP ajustée en fonction des données recueillies et des estimations pour 2000.

e Année scolaire 1999/2000. f Année scolaire 1998/1999. g Chambre des députés seulement, au 1er mars 2003.

16. POPULATION DE RÉFUGIÉS DES PMA, PAR PAYS OU TERRITOIRE D'ASILE OU DE RÉSIDENCE, 2002

Pays ^a	Population de réfugiés ^b		Demandeurs d'asile ^c	Réfugiés rapatriés ^d	Personnes déplacées dans leur propre pays ^e	Personnes déplacées de retour ^f	Autres	Total
	Début d'année	Fin d'année						
Afghanistan ^g	3	3	18	1 957 958	665 156	753 344	-	3 376 479
Angola	12 250	12 250	928	87 544	188 728	13 272	-	302 722
Bangladesh	22 173	22 025	22	-	-	-	-	22 047
Bénin	4 799	5 021	314	-	-	-	-	5 335
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	457	457	377	-	-	-	-	834
Burundi	27 896	40 533	8 777	53 287	100 000	-	-	202 597
Cambodge	50	200	81	-	-	-	-	-
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	23 140	21 702	462	-	-	-	-	22 164
Érythrée	2 272	3 619	5	19 676	-	-	100 ^h	23 400
Éthiopie	152 554	132 940	19	213	-	-	-	133 172
Gambie	12 120	12 120	-	-	-	-	-	12 120
Guinée	7 703	182 163	367	-	-	-	-	182 530
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	178 444	7 639	40	-	-	-	-	7 679
Haïti	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	39	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	54 766	64 596	-	21 901	304 115	-	-	390 972
Madagascar	34	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	6 200	2 166	11 068	-	-	-	-	13 234
Maldives	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	8 412	9 095	719	-	-	-	-	9 814
Mauritanie	365	405	12	-	-	-	29 500 ⁱ	29 917
Mozambique	207	207	6 983	10	-	-	-	7 200
Myanmar	-	-	-	760	-	-	-	760
Népal	130 945	132 436	11	-	-	-	-	132 447
Niger	83	296	44	-	-	-	-	340
Ouganda	199 736	217 302	544	263	-	-	-	218 109
République centrafricaine	49 239	50 725	5 348	8	-	-	-	56 081
Rép. dém. du Congo	362 012	332 978	397	13 489	9 000	-	-	355 864
Rép. dém. populaire lao	-	-	-	-	-	-	-	-
Rép.-Unie de Tanzanie	646 875	689 373	164	9	-	-	-	689 546
Rwanda	34 789	30 863	1 576	38 643	-	-	-	71 082
Samoa	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	20 707	20 711	1 928	15	-	-	-	22 654
Sierra Leone	10 774	63 494	277	75 978	-	-	-	139 749
Somalie	237	199	215	32 050	-	-	-	32 464
Soudan	347 870	328 176	23 449	383	-	-	-	352 008
Tchad	13 199	33 455	1 034	51	-	-	-	34 540
Togo	12 257	12 294	123	-	-	-	-	12 417
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	69 468	82 803	2 095	670	-	-	-	85 568
Zambie	284 173	246 765	945	-	-	-	-	247 710
Ensemble des PMA	2 696 245	2 759 371	68 342	2 302 908	1 266 999	766 616	29 600	7 193 836

Source: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et gouvernements. Chiffres compilés par le Groupe des données démographiques de la Section de la population et des données géographiques du HCR.

a Pays ou territoire d'asile ou de résidence.

b Personnes considérées comme réfugiées en vertu de la Convention de 1951/Protocole de 1967 de l'ONU, de la Convention de l'OUA de 1969, ou conformément au Statut du HCR, personnes ayant obtenu un statut humanitaire ou une protection temporaire.

c Personnes dont la demande de statut de réfugié est en cours dans le cadre de la procédure d'octroi de l'asile, ou personnes enregistrées d'une autre manière en tant que demandeurs d'asile.

d Personnes qui ont regagné leur lieu d'origine au cours de l'année.

e Personnes qui sont déplacées dans leur propre pays et auxquelles le HCR accorde protection ou assistance.

f Personnes qui ont regagné leur lieu d'origine au cours de l'année.

g D'après le Gouvernement, le nombre d'Afghans en République islamique d'Iran et au Pakistan est évalué à 2 millions et 1,8 million de personnes, respectivement.

h Personnes expulsées d'Éthiopie.

i Sahraouis: 26 000 (Mauritanie), 3 500 (Mali).

17. PRINCIPALES EXPORTATIONS DE L'ENSEMBLE DES PMA EN 2000–2001

CTCI	Produit	Valeur ^a (millions de dollars)	En pourcentage		
			Des PMA	Des pays en dévelop- pement	Du monde
	Ensemble des produits	29 240,10	100,00	1,62	0,49
333	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	8 142,00	27,85	3,22	2,40
842	Vêtements de dessus, pour hommes, en matières textiles	1 636,70	5,60	7,53	4,81
845	Vêtements de dessus et autres articles de bonneterie	1 430,20	4,89	5,21	3,33
334	Produits pétroliers, raffinés	1 362,80	4,66	1,87	0,89
843	Vêtements de dessus, pour femmes, en matières textiles	1 214,00	4,15	4,38	2,67
844	Vêtements de dessous en matières textiles	1 078,40	3,69	11,36	7,96
667	Perles fines ou de culture, pierres gemmes et similaires	1 051,40	3,60	5,77	2,06
846	Sous-vêtements de bonneterie	946,00	3,24	5,11	3,07
036	Crustacés, mollusques et coquillages, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure	848,60	2,90	7,57	5,14
263	Coton	805,60	2,76	20,18	10,56
971	Or, non monétaire	637,50	2,18	8,38	3,10
247	Autres bois bruts ou équarris	578,50	1,98	28,92	7,84
034	Poisson, frais (vivant ou mort), réfrigéré ou congelé	555,40	1,90	6,41	2,56
071	Café et succédanés du café	545,00	1,86	7,17	5,15
682	Cuivre	472,80	1,62	3,79	1,56
287	Minerais et métaux communs et leurs concentrés, n.d.a.	440,80	1,51	4,17	2,25
341	Gaz, naturel et manufacturé	399,90	1,37	1,32	0,49
121	Tabacs bruts	337,10	1,15	10,20	5,80
684	Aluminium	295,10	1,01	3,16	0,62
611	Cuirs	277,70	0,95	4,01	1,85

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Division de statistique de l'ONU.

a Moyenne annuelle 2000-2001.

18. PRINCIPAUX MARCHÉS POUR LES EXPORTATIONS DES PMA: PARTS EN POURCENTAGE EN 2002
(OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE DISPONIBLE)

Pays	Pays développés à économie de marché					Pays d'Europe orientale	Pays en développement			Autres et solde non réparti
	Total	Union européenne	Japon	États-Unis et Canada	Autres		Total	OPEP	Autres	
Afghanistan	26,8	19,8	1,5	4,4	1,0	5,5	66,5	6,9	59,6	1,2
Angola	75,3	27,7	5,0	42,5	0,0	0,0	24,7	0,0	24,7	0,0
Bangladesh	74,6	43,1	1,1	29,3	1,0	0,4	9,0	1,5	7,5	16,0
Bénin	27,9	27,5	0,1	0,4	0,0	1,7	70,0	7,1	62,9	0,4
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	33,7	26,9	4,9	1,5	0,3	0,5	63,7	2,2	61,5	2,2
Burundi	75,5	41,7	0,7	2,8	30,3	0,6	21,1	0,2	20,9	2,8
Cambodge	89,7	23,6	3,8	61,7	0,6	0,1	10,2	0,0	10,1	0,0
Cap-Vert	98,4	90,0	0,0	8,4	0,0	0,0	1,5	0,0	1,5	0,2
Comores	85,4	64,5	2,8	17,7	0,4	1,0	13,0	0,4	12,6	0,5
Djibouti	3,8	2,5	0,0	1,3	0,0	0,1	96,1	4,4	91,7	0,0
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	53,9	38,6	6,5	5,1	3,7	1,1	42,9	10,2	32,7	2,1
Gambie	73,3	71,9	0,3	1,0	0,0	0,8	25,9	0,2	25,7	0,0
Guinée	78,7	59,8	0,1	16,6	2,2	7,0	14,3	0,0	14,3	0,0
Guinée équatoriale	74,3	34,7	2,5	37,1	0,0	0,0	25,7	0,0	25,7	0,0
Guinée-Bissau	5,8	5,8	0,0	0,0	0,0	0,0	94,2	0,0	94,2	0,0
Haïti	91,1	4,3	0,1	86,3	0,4	0,0	8,2	0,7	7,5	0,7
Îles Salomon	25,8	1,9	21,7	0,9	1,3	0,3	73,9	0,0	73,9	0,0
Kiribati	64,1	4,3	55,9	3,5	0,4	1,5	34,4	0,0	34,4	0,0
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	79,6	73,1	0,0	4,2	2,3	9,0	11,4	0,2	11,2	0,0
Madagascar	86,3	57,1	3,9	24,7	0,5	0,4	10,8	0,7	10,0	2,6
Malawi	61,1	34,4	6,4	17,7	2,6	12,6	19,6	0,0	19,6	6,7
Maldives	69,4	9,9	6,5	52,9	0,0	0,1	30,5	0,1	30,5	0,0
Mali	38,8	35,2	0,3	2,6	0,8	3,7	53,5	2,6	50,9	4,1
Mauritanie	74,6	67,4	6,3	0,2	0,7	6,1	17,5	0,4	17,0	1,9
Mozambique	46,1	43,9	1,5	0,7	0,0	0,4	16,4	0,2	16,2	37,2
Myanmar	32,4	13,9	3,7	14,3	0,6	0,3	66,6	1,6	65,0	0,7
Népal	46,6	15,6	1,1	28,6	1,3	0,3	51,0	0,0	51,0	2,1
Niger	51,7	47,7	2,5	1,2	0,3	0,0	48,1	41,6	6,5	0,2
Ouganda	75,5	62,7	3,9	4,8	4,1	6,3	17,4	4,0	13,5	0,8
République centrafricaine	85,4	83,6	0,5	1,2	0,0	1,6	13,0	1,1	11,9	0,0
Rép. dém. du Congo	91,0	75,5	2,0	13,4	0,0	0,1	8,9	0,0	8,9	0,0
Rép. dém. populaire lao	28,9	25,4	1,3	1,1	1,2	0,7	48,4	0,7	47,7	21,9
Rép.-Unie de Tanzanie	53,6	36,5	12,1	3,5	1,6	1,9	44,1	2,1	42,0	0,4
Rwanda	35,1	32,1	0,0	2,9	0,1	1,5	30,5	0,1	30,4	33,0
Samoa	75,9	2,9	3,1	9,0	60,9	0,6	23,5	11,9	11,6	0,0
Sao Tomé-et-Principe	64,8	51,9	2,0	10,6	0,3	10,7	24,4	0,6	23,8	0,1
Sénégal	48,5	46,1	1,3	0,6	0,6	0,3	43,8	0,5	43,3	7,4
Sierra Leone	87,4	81,0	0,8	5,5	0,1	1,3	10,7	0,3	10,4	0,6
Somalie	3,1	2,2	0,0	0,5	0,4	0,0	96,4	51,4	45,0	0,5
Soudan	20,2	10,2	9,8	0,1	0,1	0,5	75,6	7,6	68,0	3,8
Tchad	64,8	56,7	0,1	8,0	0,0	14,2	20,7	6,2	14,5	0,3
Togo	28,1	20,1	0,1	1,2	6,8	2,4	68,8	2,9	66,0	0,7
Tuvalu	87,1	86,1	0,0	0,0	0,9	0,8	12,1	0,0	12,1	0,0
Vanuatu	15,7	4,3	4,7	3,0	3,7	0,0	83,2	22,4	60,8	1,1
Yémen	12,0	2,9	2,2	6,9	0,0	0,0	83,7	5,0	78,7	4,3
Zambie	26,3	15,6	9,0	1,3	0,4	0,4	66,8	0,1	66,7	6,5
Ensemble des PMA	63,4	35,7	3,2	20,1	4,4	0,9	31,1	1,8	29,3	4,7
Ensemble des pays en développement	56,9	19,0	8,7	26,6	2,6	1,4	39,6	3,4	36,2	2,0

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données fournies par le FMI, *Direction of Trade Statistics*, CD-ROM.

19. PRINCIPALES SOURCES D'IMPORTATION DES PMA: PARTS EN POURCENTAGE EN 2002
(OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE DISPONIBLE)

Pays	Pays développés à économie de marché					Pays d'Europe orientale	Pays en développement			Autres et solde non réparti
	Total	Union européenne	Japon	États-Unis et Canada	Autres		Total	OPEP	Autres	
Afghanistan	33,0	13,1	9,6	10,0	0,3	4,8	62,2	1,4	60,8	0,0
Angola	53,3	39,2	1,0	11,1	2,1	1,7	44,9	0,6	44,3	0,0
Bangladesh	25,2	10,2	7,1	3,8	4,0	0,6	61,2	6,6	54,6	13,0
Bénin	40,7	35,5	0,6	2,6	1,9	0,3	58,9	2,3	56,6	0,2
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	50,1	44,9	1,4	3,5	0,4	0,8	40,9	6,0	34,8	8,2
Burundi	37,7	34,4	1,1	1,7	0,6	0,9	59,8	13,0	46,8	1,5
Cambodge	12,6	6,4	3,9	1,7	0,6	0,1	87,2	0,6	86,7	0,0
Cap-Vert	85,7	81,7	0,4	3,4	0,3	0,4	12,5	0,5	12,0	1,3
Comores	51,7	47,8	3,3	0,1	0,5	0,1	47,2	9,7	37,5	1,0
Djibouti	37,1	24,5	2,3	9,3	0,9	1,7	58,8	21,4	37,4	2,4
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	31,2	22,7	3,2	4,0	1,2	4,1	63,7	30,7	33,0	1,0
Gambie	34,9	30,6	1,3	2,7	0,4	0,4	64,3	3,4	61,0	0,4
Guinée	70,2	57,2	2,0	9,4	1,6	1,2	28,2	2,1	26,1	0,4
Guinée équatoriale	92,3	55,2	0,4	29,6	7,2	0,4	7,2	0,1	7,1	0,0
Guinée-Bissau	42,3	37,8	1,2	2,4	0,9	0,3	48,9	0,1	48,8	8,6
Haïti	69,3	9,6	2,5	56,3	0,9	0,3	30,4	0,6	29,9	0,0
Îles Salomon	43,4	2,2	2,6	2,1	36,6	0,0	54,8	1,1	53,8	1,7
Kiribati	76,0	31,6	9,4	4,6	30,4	5,4	18,5	0,4	18,1	0,0
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	50,5	30,3	17,9	0,7	1,6	11,3	38,1	0,1	38,1	0,0
Madagascar	29,1	25,9	1,0	1,6	0,6	0,1	64,4	15,0	49,4	6,4
Malawi	23,7	12,5	2,8	6,3	2,2	0,1	76,2	0,1	76,1	0,0
Maldives	18,3	10,5	1,0	1,8	5,0	0,0	81,4	18,0	63,4	0,3
Mali	30,3	28,3	0,5	1,0	0,6	0,4	61,1	0,9	60,2	8,2
Mauritanie	60,7	52,2	3,6	3,4	1,5	5,2	25,3	6,4	18,8	8,8
Mozambique	42,3	21,5	6,0	7,7	7,1	0,0	40,8	1,2	39,6	16,9
Myanmar	8,6	3,1	4,4	0,4	0,7	4,0	87,4	2,7	84,7	0,0
Népal	16,8	9,9	1,8	2,6	2,5	1,5	78,3	20,6	57,8	3,3
Niger	56,5	44,1	1,3	9,7	1,4	1,4	41,1	9,0	32,1	1,0
Ouganda	27,6	21,0	3,1	2,8	0,8	0,6	71,6	3,0	68,7	0,1
République centrafricaine	54,7	45,9	2,7	5,3	0,8	0,4	21,4	1,4	20,0	23,5
Rép. dém. du Congo	48,9	41,7	1,5	4,2	1,4	0,2	50,7	11,0	39,8	0,2
Rép. dém. populaire lao	9,3	4,6	2,3	0,6	1,9	1,0	88,0	0,1	87,9	1,7
Rép.-Unie de Tanzanie	38,6	24,2	4,4	4,9	5,1	0,8	60,4	11,0	49,3	0,3
Rwanda	35,8	25,3	2,0	4,0	4,5	2,6	39,6	2,4	37,2	22,0
Samoa	59,1	3,2	12,5	4,3	39,2	0,2	40,2	2,7	37,6	0,5
Sao Tomé-et-Principe	90,5	84,8	1,5	3,5	0,7	2,1	7,4	1,1	6,3	0,0
Sénégal	58,8	52,8	0,9	3,9	1,2	0,9	38,9	15,2	23,7	1,4
Sierra Leone	71,3	63,1	1,2	6,5	0,4	1,4	24,1	3,4	20,7	3,2
Somalie	11,2	8,6	0,1	1,9	0,5	0,2	76,4	7,8	68,6	12,2
Soudan	39,7	28,8	2,6	2,5	5,7	3,4	54,7	10,3	44,4	2,2
Tchad	85,5	51,7	0,2	32,3	1,3	0,8	13,7	6,8	6,9	0,0
Togo	67,4	60,3	2,8	3,4	0,9	2,0	28,8	2,7	26,1	1,9
Tuvalu	19,2	1,9	12,6	0,0	4,6	67,7	13,1	0,0	13,1	0,0
Vanuatu	60,3	4,1	20,6	0,8	34,8	0,2	37,3	0,3	37,0	2,2
Yémen	38,6	21,3	2,1	12,1	3,1	4,7	54,3	22,1	32,2	2,5
Zambie	18,2	11,1	2,3	4,2	0,7	0,1	80,8	2,1	78,7	0,9
Ensemble des PMA	39,0	25,4	4,6	6,3	2,7	2,5	54,6	7,0	47,6	3,9
Ensemble des pays en développement	50,7	19,6	11,1	16,6	3,4	2,2	44,7	6,7	37,9	2,5

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données fournies par le FMI, *Direction of Statistics Trade*, CD-ROM.

20. COMPOSITION DES COURANTS FINANCIERS VERS L'ENSEMBLE DES PMA
EN DOLLARS COURANTS ET CONSTANTS
(Versements nets)

	Millions de dollars courants						Millions de dollars de 1995 ^f					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Prêts à des conditions de faveur et dons	9 492	16 751	12 326	12 450	13 633	17 282	8 922	13 596	12 168	12 665	13 983	..
<i>Dont:</i>												
CAD	8 836	16 175	12 175	12 256	13 389	16 548	8 304	13 129	12 019	12 468	13 733	..
Appports bilatéraux	5 484	9 888	7 244	7 735	7 602	10 178	5 154	8 026	7 151	7 869	7 797	..
Appports multilatéraux ^a	3 351	6 287	4 932	4 521	5 788	6 370	3 150	5 103	4 868	4 599	5 936	..
Dons	6 413	11 842	10 433	10 315	10 617	13 656	6 027	9 612	10 299	10 494	10 889	..
Prêts	2 423	4 333	1 743	1 940	2 772	2 893	2 277	3 517	1 720	1 974	2 843	..
Assistance technique	2 221	3 375	2 615	2 706	2 756	3 286	2 088	2 740	2 581	2 753	2 826	..
Autres ^b	6 614	12 800	9 561	9 549	10 634	13 262	6 217	10 389	9 438	9 714	10 906	..
OPEP	729	581	130	156	290	751	685	471	129	158	297	..
Appports bilatéraux	648	571	107	150	187	653	609	464	106	153	192	..
Appports multilatéraux ^c	81	9	23	7	102	98	76	8	23	7	105	..
Dons	434	520	55	78	55	156	408	422	55	79	56	..
Prêts	295	60	75	78	235	595	277	49	74	79	241	..
Appports à des conditions commerciales	436	745	2 432	651	1 309	-2 741	410	605	2 401	662	1 343	..
<i>Dont:</i>												
CAD	407	806	2 388	630	1 290	-2 708	383	654	2 357	641	1 323	..
Appports publics bilatéraux	497	692	208	-79	-112	-416	467	561	205	-80	-114	..
Appports multilatéraux ^a	248	35	-2	-4	-57	-210	233	28	-2	-4	-59	..
Crédits à l'exportation ^d	-324	-522	209	60	67	-661	-305	-424	206	61	69	..
Investissements directs	-64	307	1 904	4	31	-999	-60	249	1 879	4	32	..
Autres ^e	50	295	70	649	1 360	-422	47	240	69	661	1 395	..
Total des appports financiers	9 928	17 496	14 758	13 101	14 942	14 541	9 331	14 201	14 569	13 328	15 325	..

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

a En provenance d'institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres du CAD.

b Dons, non compris les dons d'assistance technique, et prêts.

c En provenance d'institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres de l'OPEP.

d Privés garantis.

e Appports financiers bilatéraux provenant des pays membres du CAD ou passant par leurs marchés de capitaux, sous forme d'émissions d'obligations et de prêts bancaires (soit directement, soit comme crédits consortiaux en euromonnaies). Non compris les appports non répartis par pays bénéficiaires.

f Le déflateur utilisé est l'indice de la valeur unitaire des importations, 1995=100. Données encore indisponibles pour 2002.

21. RÉPARTITION DES FLUX FINANCIERS VERS LES PMA ET VERS L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT,
PAR CATÉGORIE DE FLUX
(En pourcentage)

	Pays les moins avancés						Ensemble des pays en développement					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Prêts à des conditions de faveur et dons	95,6	95,7	83,5	95,0	91,2	118,8	67,7	70,5	16,4	26,7	28,7	73,1
<i>Dont:</i>												
CAD	89,0	92,4	82,5	93,5	89,6	113,8	61,4	62,6	16,1	26,1	27,9	68,8
Appports bilatéraux	55,2	56,5	49,1	59,0	50,9	70,0	42,7	45,2	11,1	18,3	18,3	45,0
Appports multilatéraux ^a	33,8	35,9	33,4	34,5	38,7	43,8	18,7	17,3	5,0	7,8	9,6	23,8
Dons	64,6	67,7	70,7	78,7	71,1	93,9	40,5	43,7	11,9	20,0	21,7	54,8
Prêts	24,4	24,8	11,8	14,8	18,6	19,9	20,9	18,8	4,2	6,1	6,2	14,0
Assistance technique	22,4	19,3	17,7	20,7	18,4	22,6	16,1	15,3	4,6	7,8	8,5	20,8
Autres ^b	66,6	73,2	64,8	72,9	71,2	91,2	45,3	47,2	11,5	18,3	19,4	48,0
OPEP	7,3	3,3	0,9	1,2	1,9	5,2	6,6	8,0	0,2	0,4	0,7	4,0
Appports bilatéraux	6,5	3,3	0,7	1,1	1,3	4,5	6,3	7,9	0,2	0,4	0,6	3,8
Appports multilatéraux ^c	0,8	0,1	0,2	0,1	0,7	0,7	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2
Dons	4,4	3,0	0,4	0,6	0,4	1,1	5,3	7,9	0,1	0,2	0,3	1,8
Prêts	3,0	0,3	0,5	0,6	1,6	4,1	1,3	0,1	0,1	0,2	0,4	2,3
Appports à des conditions commerciales	4,4	4,3	16,5	5,0	8,8	-18,8	32,3	29,5	83,6	73,3	71,3	26,9
<i>Dont:</i>												
CAD	4,1	4,6	16,2	4,8	8,6	-18,6	32,9	29,1	83,3	72,2	71,3	24,9
Appports publics bilatéraux	5,0	4,0	1,4	-0,6	-0,7	-2,9	8,3	11,5	6,5	-3,2	-1,2	-0,2
Appports multilatéraux ^a	2,5	0,2	0,0	0,0	-0,4	-1,4	20,2	14,9	5,8	6,3	5,8	-10,1
Crédits à l'exportation ^d	-3,3	-3,0	1,4	0,5	0,5	-4,5	3,9	-0,7	1,0	5,5	2,2	-1,6
Investissements directs	-0,6	1,8	12,9	0,0	0,2	-6,9	10,5	28,5	50,2	51,9	63,0	91,3
Autres ^e	0,5	1,7	0,5	5,0	9,1	-2,9	-9,9	-25,1	19,8	11,7	1,5	-54,6
Total des apports financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour les sources et les notes, voir le tableau 20.

22. PARTS DES PMA DANS LES FLUX FINANCIERS VERS L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT,
PAR CATÉGORIE DE FLUX
(En pourcentage)

	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Prêts à des conditions de faveur et dons	38,1	35,4	32,3	34,9	35,3	37,8
<i>Dont:</i>						
CAD	39,1	38,6	32,4	35,1	35,7	38,5
Apports bilatéraux	34,9	32,6	27,8	31,6	30,9	36,2
Apports multilatéraux ^a	48,8	54,1	42,5	43,3	44,7	42,9
Dons	43,0	40,4	37,5	38,7	36,4	39,9
Prêts	31,5	34,3	17,8	23,6	33,2	33,1
Assistance technique	37,5	32,8	24,4	26,1	24,2	25,3
Autres ^b	39,7	40,5	35,5	39,0	40,7	44,2
OPEP	29,9	10,8	34,1	26,8	29,7	29,7
Apports bilatéraux	27,9	10,8	30,6	27,5	22,3	27,3
Apports multilatéraux ^c	70,2	14,6	72,6	19,7	76,3	72,4
Dons	22,1	9,8	31,2	23,4	13,9	14,1
Prêts	62,2	66,4	36,6	31,3	40,6	41,8
Apports à des conditions commerciales	3,7	3,8	1,2	0,7	1,4	-
<i>Dont:</i>						
CAD	3,4	4,1	1,2	0,7	1,3	-
Apports publics bilatéraux	16,2	9,0	1,4	1,9	7,0	-
Apports multilatéraux ^a	3,3	0,3	0,0	-	-	3,3
Crédits à l'exportation ^d	-	-	8,9	0,8	2,3	68,1
Investissements directs	-	1,6	1,6	0,0	0,0	-
Autres ^e	-	-	0,2	4,2	68,8	1,2
Total des apports financiers	27,0	26,1	6,3	9,8	11,1	23,3

Note: Aucune donnée n'est indiquée dans les cas où, dans une année quelconque, les versements nets, soit aux PMA, soit aux pays en développement dans leur ensemble, sont négatifs. Pour les autres notes et sources, se reporter au tableau 20.

23. APPORTS NETS AU TITRE DE L'APD^a DE CHAQUE PAYS MEMBRE DU CAD À L'ENSEMBLE DES PMA

Pays donateurs ^b	En pourcentage du PIB					Millions de dollars					Variation en %
	1990	1999	2000	2001	2002	1990	1999	2000	2001	2002	2002/1990
Norvège	0,52	0,26	0,27	0,27	0,33	532	455	424	449	625	17,6
Danemark	0,37	0,35	0,34	0,34	0,32	462	549	537	540	547	18,4
Luxembourg	0,08	0,19	0,26	0,25	0,30	10	33	46	47	58	481,4
Pays-Bas	0,30	0,22	0,21	0,26	0,29	834	632	793	995	1 180	41,4
Suède	0,35	0,13	0,24	0,21	0,26	775	409	528	458	629	-18,9
Irlande	0,06	0,12	0,14	0,16	0,21	21	92	113	143	210	899,1
Belgique	0,19	0,06	0,09	0,13	0,14	367	177	213	295	353	-3,9
Finlande	0,24	0,09	0,09	0,10	0,12	317	105	109	114	154	-51,5
France	0,19	0,05	0,09	0,08	0,11	2 286	1 132	1 141	1 083	1 626	-28,8
Portugal	0,17	0,08	0,11	0,11	0,10	100	124	118	119	120	20,2
Italie	0,13	0,04	0,04	0,04	0,09	1 382	400	388	487	1 045	-24,4
Suisse	0,14	0,08	0,10	0,10	0,08	325	268	269	257	250	-23,1
Autriche	0,07	0,02	0,05	0,06	0,08	61	55	59	106	170	178,6
Allemagne	0,12	0,05	0,06	0,06	0,07	1 769	1 133	1 207	1 173	1 332	-24,7
Royaume-Uni	0,09	0,04	0,10	0,12	0,07	834	718	1 406	1 647	1 153	38,2
Nouvelle-Zélande	0,04	0,05	0,06	0,07	0,06	18	32	27	29	30	67,4
Total CAD	0,09	0,05	0,05	0,05	0,06	15 153	11 103	12 169	12 019	15 137	-0,1
Australie	0,06	0,04	0,06	0,05	0,05	171	172	211	175	192	12,0
Canada	0,13	0,03	0,04	0,03	0,05	740	328	307	231	349	-52,8
Japon	0,06	0,09	0,04	0,04	0,04	1 753	2 619	2 127	1 783	1 813	3,4
Espagne	0,00	0,02	0,03	0,03	0,04	194	187	142	193	252	29,7
Grèce	-	-	0,02	0,02	0,03	-	4	18	22	37	-
États-Unis	0,04	0,02	0,02	0,02	0,03	2 199	1 479	1 986	1 673	3 012	36,9

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *Rapport sur la coopération pour le développement*, diverses livraisons et *International Development Statistics*, données en ligne.

- a Y compris le montant imputé de l'APD fournie par des voies multilatérales.
b Classés par ordre décroissant du ratio APD/RNB en 2002.

24. APD BILATÉRALE DES PAYS MEMBRES DU CAD ET APPORTS FINANCIERS TOTAUX
DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES^a À L'ENSEMBLE DES PMA
(Millions de dollars)

	Versements nets						Engagements					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
A. Donateurs bilatéraux												
Allemagne	584,9	1 160,6	793,6	663,3	599,6	818,2	843,8	1 323,2	939,4	494,3	573,7	947,2
Australie	58,2	104,5	90,4	123,3	114,4	135,3	59,1	97,0	161,1	138,9	121,4	101,1
Autriche	12,1	60,9	55,1	59,2	56,2	123,0	11,9	132,4	81,3	54,7	60,8	134,6
Belgique	179,2	273,5	130,2	147,6	183,5	249,8	83,5	273,5	136,0	152,7	202,2	257,8
Canada	329,6	391,6	208,8	194,4	195,8	221,7	352,0	354,0	205,5	263,3	203,1	314,7
Danemark	126,0	295,1	412,2	373,4	396,3	370,9	148,6	269,2	359,8	598,4	177,1	370,6
Espagne	-	96,7	107,2	66,1	77,6	129,4	-	-	107,2	90,9	86,2	137,9
États-Unis	1 427,0	1 098,0	1 038,7	1 045,0	988,2	2 058,8	1 362,4	1 152,2	1 344,1	1 222,2	1 200,8	2 295,7
Finlande	60,6	194,6	64,8	62,8	67,0	76,4	127,7	129,8	73,7	37,1	98,5	93,5
France	723,9	1 857,1	896,7	845,5	645,3	1 108,7	901,7	1 480,3	1 115,6	891,1	765,3	1 279,9
Grèce	-	-	0,6	1,8	2,3	9,7	-	-	0,6	1,8	2,3	9,7
Japon	562,9	1 067,2	1 158,8	1 290,1	1 179,9	1 030,7	633,2	1 144,7	1 384,5	1 237,5	1 700,5	1 202,0
Luxembourg	-	7,9	29,0	40,0	39,5	50,6	-	-	32,7	39,4	39,5	50,6
Irlande	10,4	13,9	82,4	96,7	121,5	177,9	10,4	13,9	82,4	96,7	121,5	177,9
Italie	420,1	968,8	172,0	240,1	187,2	772,6	530,7	846,0	145,3	269,0	211,3	782,4
Norvège	156,8	356,7	333,7	307,3	310,3	444,2	151,1	187,0	413,5	245,6	422,9	465,3
Nouvelle-Zélande	7,0	13,3	24,8	22,9	23,9	24,4	12,2	9,7	24,0	22,9	23,9	26,7
Pays-Bas	256,2	592,8	430,5	559,9	759,3	919,6	251,9	681,7	441,9	607,8	751,4	857,7
Portugal	-	99,6	120,6	95,1	97,1	80,1	-	-	196,8	240,4	97,1	80,1
Royaume-Uni	281,6	473,0	628,3	998,9	1 070,5	845,1	232,3	480,0	616,8	1 010,3	1 110,5	874,5
Suède	200,8	530,2	288,2	335,7	323,3	340,8	210,5	332,4	465,7	292,1	354,3	366,4
Suisse	87,2	232,1	177,2	165,8	163,2	189,9	137,4	214,9	148,4	203,2	174,2	165,5
<i>Total des apports bilatéraux</i>												
à des conditions de faveur	5 484,4	9 888,0	7 243,8	7 734,9	7 601,8	10 177,8	6 060,4	9 121,7	8 476,2	8 210,1	8 498,5	10 991,8
B. Donateurs multilatéraux												
<i>1. Apports à des conditions de faveur</i>												
BA sD	229,6	448,2	349,4	388,4	271,9	330,6	383,7	536,4	470,3	589,5	422,1	708,5
BID	10,7	11,7	49,2	26,4	0,3	3,8	24,7	56,0	2,0	1,8	2,0	1,9
BIRD	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CE	554,8	1 168,3	1 273,2	996,3	1 472,3	1 697,9	579,0	790,8	2 264,2	2 021,7	1 279,0	1 926,4
FAfD	173,4	561,3	332,0	206,6	307,2	437,0	344,4	864,4	494,4	398,5	973,3	661,1
FIDA	108,0	120,6	53,5	78,6	88,8	76,7	83,2	72,1	201,2	152,1	158,7	130,0
FMI (FAS/FASR)	-108,8	297,9	47,1	-33,0	86,0	-56,8	-	-	-	-	-	-
IDA	1 178,9	2 138,0	1 875,6	1 846,4	2 394,5	2 635,8	1 584,4	2 986,0	2 549,0	2 270,4	3 532,4	3 253,6
Autres:	1 204,1	1 541,1	9 51,6	1 011,2	1 166,5	1 245,5	1 314,9	1 748,3	1 133,4	280,2	318,9	305,7
<i>Dont:</i>												
ATNU	62,0	59,0	103,0	113,4	81,3	112,5	-	-	-	-	-	-
FNUAP	26,4	46,3	64,0	52,4	89,1	104,7	-	-	-	-	-	-
UNHCR	201,8	197,6	104,8	172,1	193,0	250,8	-	-	-	-	-	-
UNICEF	126,6	232,7	160,6	170,6	182,6	167,9	-	-	-	-	-	-
PAM	346,3	501,3	206,3	216,6	234,7	241,9	-	-	-	-	-	-
PNUD	276,2	366,6	263,3	186,8	155,8	152,4	-	-	-	-	-	-
Total	3 351,4	6 287,0	4 931,6	4 520,8	5 787,6	6 370,5	4 314,3	7 053,9	7 114,5	5 714,1	6 686,6	6 987,1
<i>2. Apports à des conditions commerciales</i>												
BAfD	142,9	106,9	-85,9	-100,1	-66,1	-77,3						
BA sD	-0,9	-0,5	18,2	10,2	20,6	24,3						
BIRD	55,0	-82,0	-42,6	-26,3	-17,7	-118,6						
CE	20,0	-14,0	11,9	46,3	8,3	-1,7						
SFI	20,5	18,5	96,3	63,8	-2,5	-36,5						
Autres	-	-	-	1,7	-	-						
Total	237,6	28,9	-2,1	-4,3	-57,5	-209,9						
<i>Total des apports à des conditions de faveur (A + B.1)</i>												
	8 835,8	16 175,0	12 175,3	12 255,7	13 389,3	16 548,2	10 374,7	16 175,7	15 590,7	13 924,3	15 185,1	17 978,9
Total général	9 073,4	16 203,8	12 173,2	12 251,4	13 331,9	16 338,4	10 374,7	16 175,7	15 590,7	13 924,3	15 185,1	17 978,9

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *International Development Statistics*, données en ligne.

a Institutions multilatérales principalement financées par des pays du CAD.

25. APD AUX PMA EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD ET D'INSTITUTIONS MULTILATÉRALES
ESSENTIELLEMENT FINANÇÉES PAR CEUX-CI: RÉPARTITION PAR DONATEUR ET PARTS ALLOUÉES AUX PMA
DANS LE TOTAL DES APPORTS D'APD AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(En pourcentage)

	Répartition par donateur						Parts des PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
A. Donateurs bilatéraux												
Allemagne	6,6	7,2	6,5	5,4	4,5	4,9	35,6	29,9	32,5	35,7	28,8	39,6
Australie	0,7	0,6	0,7	1,0	0,9	0,8	11,9	15,4	15,9	18,5	20,9	22,7
Autriche	0,1	0,4	0,5	0,5	0,4	0,7	7,5	157,1	30,8	33,7	21,4	56,3
Belgique	2,0	1,7	1,1	1,2	1,4	1,5	75,6	72,2	51,3	48,1	58,3	59,0
Canada	3,7	2,4	1,7	1,6	1,5	1,3	44,6	39,5	40,1	42,2	43,0	31,9
Danemark	1,4	1,8	3,4	3,0	3,0	2,2	60,6	61,3	54,9	55,5	55,3	54,3
Espagne	-	0,6	0,9	0,5	0,6	0,8	-	19,5	19,6	14,3	8,4	18,0
États-Unis	16,2	6,8	8,5	8,5	7,4	12,4	28,2	20,1	29,6	29,6	21,1	31,9
Finlande	0,7	1,2	0,5	0,5	0,5	0,5	54,9	53,1	48,0	48,4	50,7	51,6
France	8,2	11,5	7,4	6,9	4,8	6,7	39,1	38,7	27,6	28,9	25,4	31,1
Grèce	-	-	0,0	0,0	0,0	0,1	-	-	4,5	9,5	20,2	41,5
Irlande	0,1	0,1	0,7	0,8	0,9	1,1	92,2	87,3	78,4	81,2	83,3	80,0
Italie	4,8	6,0	1,4	2,0	1,4	4,7	65,0	54,4	64,8	99,3	98,6	91,1
Japon	6,4	6,6	9,5	10,5	8,8	6,2	23,3	17,2	12,8	16,4	19,1	18,6
Luxembourg	-	0,0	0,2	0,3	0,3	0,3	-	60,4	41,1	50,4	51,0	55,2
Norvège	1,8	2,2	2,7	2,5	2,3	2,7	58,1	62,2	57,9	57,5	54,3	61,0
Nouvelle-Zélande	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	22,1	22,6	33,8	37,9	38,2	35,4
Pays-Bas	2,9	3,7	3,5	4,6	5,7	5,6	40,0	37,4	43,5	45,6	45,0	51,6
Portugal	-	0,6	1,0	0,8	0,7	0,5	-	100,0	63,7	63,1	60,8	48,8
Royaume Uni	3,2	2,9	5,2	8,2	8,0	5,1	43,4	44,0	40,4	52,4	56,5	40,9
Suède	2,3	3,3	2,4	2,7	2,4	2,1	50,1	57,8	46,2	46,5	51,3	54,4
Suisse	1,0	1,4	1,5	1,4	1,2	1,1	51,6	60,1	50,3	49,8	50,4	46,5
Total	62,1	61,1	59,5	63,1	56,8	61,5	34,9	32,6	27,8	31,6	30,9	36,2
B. Donateurs multilatéraux												
BAfD	2,0	3,5	2,7	1,7	2,3	2,6	83,8	94,4	74,5	71,5	76,1	73,8
BAsD	2,6	2,8	2,9	3,2	2,0	2,0	59,3	41,3	37,3	41,9	33,5	36,5
BID	0,1	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	3,3	10,4	24,2	19,1	0,1	2,7
BIRD	0,0	-	-	-	-	-	1,9	-	-	-	-	-
CEC	6,3	7,2	10,5	8,1	11,0	10,3	59,4	53,0	40,5	37,4	40,4	38,9
FIDA	1,2	0,7	0,4	0,6	0,7	0,5	41,8	49,2	45,6	57,1	54,7	54,5
FMI	-1,2	1,8	0,4	-0,3	0,6	-0,3	36,5	92,7	26,7	18,9	101,0	-10,2
IDA	13,3	13,2	15,4	15,1	17,9	15,9	45,4	54,7	43,9	46,2	49,5	50,8
UN	12,7	9,5	7,5	7,9	7,6	6,7	48,8	50,3	42,8	43,1	42,6	43,2
Autres	0,9	0,1	0,4	0,3	1,1	0,8	60,5	9,2	25,2	19,0	39,8	34,0
Total	37,9	38,9	40,5	36,9	43,2	38,5	48,8	54,1	42,5	43,3	44,7	42,9
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	39,1	38,6	32,4	35,1	35,7	38,5

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

26. APPORTS TOTAUX DE RESSOURCES FINANCIÈRES ET APD DE TOUTE PROVENANCE À CHACUN DES PMA (Versements nets en millions de dollars)

Pays	Apports totaux de ressources financières						Dont: APD					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Afghanistan	-6	129	149	162	390	1 285	17	131	143	141	408	1 285
Angola	258	91	1 409	122	854	-337	92	268	388	307	289	421
Bangladesh	1 107	2 167	1 190	1 229	985	895	1 131	2 095	1 215	1 171	1 030	913
Bénin	97	243	225	227	291	235	95	268	211	239	274	220
Bhoutan	24	50	65	44	60	96	24	47	67	53	61	73
Burkina Faso	190	347	435	344	391	490	195	331	398	336	392	473
Burundi	154	255	64	78	149	186	139	264	74	93	137	172
Cambodge	13	42	281	407	443	207	13	42	277	398	420	487
Cap-Vert	71	107	179	119	130	161	70	108	137	94	77	92
Comores	51	45	139	-2	16	-105	48	45	21	19	27	32
Djibouti	103	192	272	91	71	94	81	194	75	71	58	78
Érythrée	0	0	149	184	281	217	0	0	149	176	281	230
Éthiopie	788	988	656	687	1 061	1 093	719	1 016	643	693	1 116	1 307
Gambie	48	108	33	45	46	47	50	99	34	49	54	61
Guinée	108	284	235	332	230	232	115	293	238	153	280	250
Guinée équatoriale	28	62	9	22	24	-415	17	61	20	21	13	20
Guinée-Bissau	63	135	53	84	59	60	58	129	52	80	59	59
Haiti	142	154	262	176	166	170	150	168	263	208	171	156
Îles Salomon	22	58	40	55	54	25	21	46	40	68	59	26
Kiribati	12	20	28	18	13	21	12	20	21	18	12	21
Lesotho	118	148	18	11	-41	-44	93	142	31	37	56	76
Libéria	-294	519	682	632	1 033	-260	91	114	94	68	39	52
Madagascar	210	430	356	319	372	369	186	398	359	322	366	373
Malawi	118	518	437	431	457	389	113	503	447	446	404	377
Maldives	11	38	32	11	38	52	9	21	31	19	25	27
Mali	377	474	470	385	333	329	376	482	355	360	354	472
Mauritanie	224	219	264	211	260	306	207	237	219	212	268	355
Mozambique	330	1 051	1 150	1 147	1 057	1 942	300	1 002	805	877	933	2 058
Myanmar	311	117	150	57	107	78	346	163	81	107	127	121
Népal	244	429	370	409	475	280	234	426	351	390	394	365
Niger	285	382	189	186	229	194	303	396	187	211	257	298
Ouganda	220	665	592	805	757	606	180	668	590	819	793	638
Rép. centrafricaine	112	257	159	50	66	54	104	250	118	75	67	60
Rép. dém. du Congo	462	1 410	-336	198	288	644	306	897	132	184	263	807
Rép. dém. pop. Lao	64	150	304	287	242	265	37	150	295	282	245	278
Rép.-Unie de Tanzanie	556	1 128	904	1 176	1 296	1 011	484	1 173	990	1 022	1 271	1 233
Rwanda	184	286	376	319	296	360	180	291	373	322	299	356
Samoa	20	54	24	29	43	38	19	48	23	27	43	38
Sao Tomé-et-Principe	12	54	28	36	40	28	13	55	28	35	38	26
Sénégal	306	759	657	474	456	541	289	818	535	423	413	449
Sierra Leone	56	64	76	187	343	353	65	61	74	182	345	353
Somalie	380	488	120	103	153	197	353	494	115	104	150	194
Soudan	1 117	740	230	320	173	423	1 129	822	243	225	185	351
Tchad	179	315	207	-225	201	247	181	314	188	131	187	233
Togo	91	257	-31	60	43	60	111	260	71	70	44	51
Tuvalu	3	5	7	0	10	37	3	5	7	4	10	12
Vanuatu	39	149	72	71	-374	23	22	50	37	46	32	28
Yémen	397	331	771	289	496	759	392	405	458	265	461	584
Zambie	523	583	609	701	382	603	322	480	624	795	349	641
Ensemble des PMA	9 928	17 496	14 758	13 101	14 942	14 541	9 492	16 751	12 326	12 450	13 633	17 282
Ensemble des pays en développement	36 815	66 994	233 586	133 697	134 502	62 525	24 941	47 252	38 208	35 673	38 650	45 710
Pour mémoire												
<i>En dollars courants par habitant</i>												
Ensemble des PMA	22	39	23	20	22	21	21	37	19	19	20	25
Ensemble des pays en développement	10	16	49	27	27	12	7	12	8	7	8	9
<i>En dollars constants de 1995* (millions)</i>												
Ensemble des PMA	10 563	21 555	14 950	12 878	14 568	..	10 100	20 637	12 486	12 238	13 292	..
Ensemble des pays en développement	39 172	82 537	236 623	131 424	131 140	..	26 537	58 215	38 705	35 066	37 683	..
<i>En dollars constants de 1995* par habitant</i>												
Ensemble des PMA	23	48	23	19	21	..	22	46	19	18	19	..
Ensemble des pays en développement	11	20	49	27	27	..	7	14	8	7	8	..

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne; et CNUCED, *Manuel de statistiques 2003*.
a Le déflateur utilisé est l'indice de la valeur unitaire des importations, 1995 = 100. Données encore indisponibles pour 2002.

27. APD REÇUE PAR CHACUN DES PMA EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD
ET DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES ESSENTIELLEMENT FINANCÉES PAR CEUX-CI

Pays ^a	Moyenne 1990–1992							Moyenne 2000–2002						
	APD par habitant	Total APD	Dont: Assistance technique	APD bi-latérale	Dont: Dons	APD multi-latérale	Dont: Dons	APD par habitant	Total APD	Dont: Assistance technique	APD bi-latérale	Dont: Dons	APD multi-latérale	Dont: Dons
	Millions de dollars		En % de l'APD totale					Millions de dollars		En % de l'APD totale				
Mozambique	85,0	1 177,3	11,9	71,5	61,4	28,5	16,8	70,7	1 286,9	14,0	77,8	84,0	22,2	9,4
Rép.-Unie de Tanzanie	44,4	1 197,8	18,0	67,5	66,1	32,5	9,8	33,2	1 179,2	13,8	74,2	74,6	25,8	13,4
Bangladesh	16,9	1 889,8	14,1	48,8	49,6	51,2	10,5	7,2	1 017,5	20,9	56,2	65,0	43,8	12,5
Éthiopie	21,2	1 072,9	19,9	44,5	45,1	55,5	43,2	15,1	1 012,9	14,5	40,7	39,8	59,3	18,8
Ouganda	36,2	650,0	16,2	40,2	37,4	59,8	19,9	30,8	745,9	19,1	63,9	65,3	36,1	14,1
Afghanistan	10,5	154,7	55,1	70,9	74,7	29,1	30,1	27,2	601,3	14,4	77,4	79,4	22,6	17,8
Zambie	94,8	799,5	16,7	70,5	79,2	29,5	9,7	56,2	593,8	18,2	62,9	64,0	37,1	17,0
Cambodge	11,2	112,7	52,1	51,4	51,4	48,6	48,8	31,7	426,8	27,9	61,3	61,1	38,7	11,7
Sénégal	92,0	694,2	25,8	70,3	74,9	29,7	9,6	44,3	426,5	33,1	59,0	66,2	41,0	14,3
Rép. dém. du Congo	13,4	521,2	22,0	72,8	66,0	27,2	12,1	8,4	417,4	17,5	47,7	49,5	52,3	32,4
Malawi	55,2	532,8	22,2	39,6	37,4	60,4	35,1	34,4	400,3	24,9	57,5	60,4	42,5	21,3
Burkina Faso	42,1	387,0	30,2	66,9	63,2	33,1	16,6	31,0	379,7	21,3	59,6	60,9	40,4	32,8
Mali	48,1	447,4	25,1	61,9	53,4	38,1	16,9	30,4	373,2	29,9	68,3	71,7	31,7	24,6
Népal	22,9	437,2	26,3	61,4	49,5	38,6	10,5	15,5	373,0	32,1	69,8	66,6	30,2	12,8
Madagascar	33,0	406,2	20,8	62,2	73,0	37,8	14,3	21,6	354,7	23,8	37,8	42,3	62,2	20,1
Angola	30,7	295,8	20,5	57,9	45,9	42,1	38,4	26,4	337,6	18,1	64,7	61,8	35,3	30,7
Rwanda	51,2	330,1	28,2	60,9	57,9	39,1	21,1	40,6	325,4	20,0	53,6	54,3	46,4	25,2
Sierra Leone	24,4	99,4	27,2	61,0	34,7	39,0	27,8	63,7	292,0	11,5	58,0	56,0	42,0	16,6
Mauritanie	102,1	212,5	23,1	52,3	47,6	47,7	21,7	102,5	279,2	12,2	37,1	38,1	62,9	39,1
Yémen	21,4	268,1	36,5	67,0	51,0	33,0	17,6	14,9	277,8	19,7	45,5	48,5	54,5	14,4
Rép. dém. pop. lao	35,8	151,7	24,9	42,8	44,3	57,2	15,7	49,5	267,3	29,1	65,3	64,7	34,7	7,0
Niger	47,5	375,7	30,2	69,3	68,9	30,7	21,2	22,8	254,0	20,0	43,8	49,3	56,2	23,6
Bénin	55,9	268,9	20,1	56,6	53,1	43,4	17,8	38,1	243,3	27,2	65,1	68,1	34,9	16,3
Guinée	58,7	372,9	18,5	48,8	39,3	51,2	21,1	27,3	224,9	23,7	50,2	59,8	49,8	31,6
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	57,4	220,9	13,1	58,0	54,6	42,0	14,3
Soudan	28,7	731,1	21,7	44,5	44,6	55,5	36,2	6,2	200,5	17,6	71,5	72,3	28,5	30,6
Tchad	45,2	270,8	23,5	57,8	51,3	42,2	17,9	22,5	182,6	17,3	35,3	38,3	64,7	27,5
Haïti	21,3	149,8	38,3	74,2	88,8	25,8	16,8	22,0	178,1	49,3	77,7	78,7	22,3	16,6
Burundi	48,8	278,8	25,1	51,3	47,3	48,7	25,7	20,8	134,0	12,7	44,8	48,2	55,2	44,4
Somalie	57,5	413,6	15,0	71,2	70,7	28,8	23,8	14,2	129,5	17,5	63,6	64,9	36,4	36,3
Myanmar	3,7	152,5	22,8	59,4	33,8	40,6	17,7	2,4	115,2	47,6	68,4	69,2	31,6	31,6
Cap-Vert	309,3	110,5	29,2	70,9	69,6	29,1	22,6	199,0	88,5	26,0	61,0	54,6	39,0	12,3
Rép. centrafricaine	65,7	198,6	27,3	51,1	49,6	48,9	19,9	17,9	67,3	32,0	69,7	81,6	30,3	29,3
Guinée-Bissau	109,3	114,6	28,4	56,6	52,6	43,4	15,9	47,2	66,4	23,0	49,1	48,8	50,9	42,7
Djibouti	199,8	107,9	40,1	81,3	74,9	18,7	11,2	95,7	65,1	37,1	54,8	57,1	45,2	16,1
Bhoutan	89,6	55,4	37,8	55,2	55,2	44,8	34,6	76,6	63,4	30,7	62,6	60,0	37,4	14,2
Lesotho	85,7	136,6	32,0	55,7	50,3	44,3	25,2	32,1	57,6	21,3	46,8	50,2	53,2	29,4
Libéria	61,6	129,6	14,6	32,1	33,3	67,9	59,4	17,2	53,2	32,3	41,6	55,8	58,4	60,7
Togo	64,7	228,5	24,6	60,4	51,8	39,6	17,4	11,2	52,3	47,2	76,3	97,4	23,7	21,9
Gambie	106,4	103,3	24,6	52,4	48,5	47,6	18,8	38,4	51,9	21,5	29,2	31,1	70,8	28,9
Îles Salomon	127,8	42,1	45,9	68,6	66,2	31,4	23,5	112,7	50,7	37,5	43,8	50,1	56,2	55,7
Samoa	316,9	51,1	27,3	54,2	53,9	45,8	15,4	206,1	36,0	51,1	70,6	70,6	29,4	19,9
Vanuatu	308,5	47,4	49,8	77,5	73,7	22,5	11,3	173,2	35,0	57,2	71,3	71,7	28,7	12,7
Sao Tomé-et-Principe	456,4	54,1	19,6	50,0	43,2	50,0	18,6	216,5	33,1	34,4	59,3	54,7	40,7	21,9
Maldives	129,7	28,8	27,2	46,7	46,7	53,3	19,8	82,0	24,6	25,7	56,0	59,1	44,0	13,3
Comores	96,4	52,3	33,0	53,7	54,1	46,3	31,8	33,1	24,0	37,7	43,5	49,8	56,5	27,0
Guinée équatoriale	164,5	59,6	39,2	64,2	60,5	35,8	21,0	39,5	18,5	40,8	80,9	88,8	19,1	34,3
Kiribati	304,3	22,2	41,3	83,3	83,3	16,7	14,6	199,5	17,0	54,9	85,9	85,9	14,1	7,0
Tuvalu	670,6	6,0	46,9	92,4	92,4	7,6	7,7	813,7	8,4	36,1	86,5	86,5	13,5	9,0
Ensemble des PMA	30,9	16 400,6	21,7	58,4	56,0	41,6	19,9	20,6	14 064,4	20,7	60,5	62,9	39,5	19,1
Ensemble des pays en développement	10,8	44 979,3	24,9	70,2	55,2	29,8	14,3	7,8	38 361,1	30,1	66,8	62,6	33,2	15,4

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, *International Development Statistics*, données en ligne.

a Classés par ordre décroissant de l'APD totale reçue durant la période 2000-2002.

28. INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS DANS LES PMA: ENTRÉES ET SORTIES
(Millions de dollars)

Pays	Entrées d'IED						Sorties d'IED					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Afghanistan	6,0	0,2	0,6	0,1
Angola	278,0	-334,5	2 471,4	878,5	2 145,5	1 312,1	..	0,9	-0,4	0,0	-0,1	-0,2
Bangladesh	-6,7	3,2	179,7	280,4	79,1	45,2	-0,3	0,5	0,1	2,0	20,6	4,1
Bénin	-0,1	62,4	61,1	59,8	43,8	41,0	23,3	3,6	2,3	0,0
Bhoutan	..	1,6	0,3	-0,1	0,3	0,3
Burkina Faso	-1,4	0,5	13,1	23,2	8,8	8,2	0,0	-0,6	4,5	0,2	0,6	1,2
Burundi	1,6	1,3	0,2	11,7	0,0	0,0	..	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Cambodge	230,3	148,5	148,1	53,8
Cap-Vert	..	0,3	53,3	33,6	9,0	13,9	..	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0
Comores	..	0,4	0,3	0,9	0,0	1,5	..	1,1
Djibouti	0,2	0,1	4,2	3,3	3,4	3,5
Érythrée	83,2	27,9	0,7	21,0
Éthiopie	0,2	12,0	70,0	134,6	19,6	75,0	-46,0	-1,0	68,9	7,3
Gambie	-0,5	14,1	49,5	43,5	35,5	42,8	..	2,8	4,5	4,7	5,1	4,8
Guinée	1,1	17,9	63,4	9,9	1,6	30,0	2,9	1,8	1,9	2,2
Guinée équatoriale	2,4	11,1	251,9	107,8	945,0	323,4	..	0,1	1,6	-3,5	4,3	0,0
Guinée-Bissau	1,4	2,0	8,6	0,7	0,7	1,0	0,0	0,0	0,0
Haïti	4,9	8,0	30,0	13,3	4,4	5,7	..	-8,0	-1,0	1,0	0,3	0,1
Îles Salomon	0,7	10,4	-18,6	1,4	-12,0	-6,6	..	-0,4	..	0,2
Kiribati	0,2	0,3	0,5	0,7	0,6	0,5
Lesotho	4,5	16,1	32,7	31,5	28,2	24,4
Libéria	-16,2	225,2	256,3	-431,4	-20,1	-65,1	245,0	-3,1	309,6	607,7	-167,0	-50,0
Madagascar	-0,2	22,4	58,4	69,8	92,8	8,3	..	1,3	-0,1	1,0	0,0	0,0
Malawi	0,5	23,3	46,4	-32,5	-20,1	0,0	3,0	3,2	3,9	3,4
Maldives	1,2	5,6	12,3	13,0	11,7	12,3
Mali	2,9	5,7	51,3	82,6	122,4	102,2	..	0,2	49,9	4,0	17,3	18,7
Mauritanie	7,0	6,7	0,9	9,2	-6,5	12,0	..	0,3
Mozambique	0,3	9,2	381,7	139,2	255,4	405,9	..	-0,2	0,3	-0,2	0,1	0,1
Myanmar	..	161,2	304,2	208,0	192,0	128,7
Népal	0,7	5,9	4,4	-0,5	20,9	9,7
Niger	-9,4	40,8	0,3	8,5	22,8	7,9	1,9	0,0	0,2	-0,6	-3,6	0,0
Ouganda	-4,0	-5,9	222,1	254,4	229,2	274,8	-34,0	-11,7	-8,0	-27,6	-5,2	-13,6
Rép. centrafricaine	3,0	0,7	3,1	0,9	5,2	4,3	0,6	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Rép. dém. du Congo	69,2	-14,5	11,3	23,1	0,9	31,9
Rép. dém. pop. lao	-1,6	6,0	51,6	34,0	23,9	25,4	0,1	168,0	3,0	57,0
Rép.-Unie de Tanzanie	14,5	0,0	516,7	463,4	327,2	240,4	-0,3	1,0	0,1	0,3
Rwanda	14,6	7,7	1,7	8,1	3,8	2,6	0,0	0,0	0,9	0,8	0,6	0,8
Samoa	0,4	6,6	2,0	-1,5	1,2	1,3	0,9
Sao Tomé-et-Principe	0,8	2,2	5,5	1,8
Sénégal	-18,9	56,9	136,3	63,1	31,9	93,3	3,1	-9,5	5,8	0,7	-7,0	39,1
Sierra Leone	-31,0	32,4	6,2	4,9	2,9	4,7	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Somalie	-0,7	5,6	-0,8	0,3	0,0	-0,2
Soudan	-3,0	-31,1	370,8	392,2	574,0	681,0
Tchad	53,7	9,4	26,6	114,8	0,0	900,7	0,3	11,5	2,1	0,0	0,0	0,0
Togo	16,3	22,7	69,7	42,0	63,4	74,7	0,3	4,6	40,9	0,5	-7,2	0,0
Tuvalu	0,0	0,1	0,0	0,1
Vanuatu	4,6	13,1	13,4	20,3	18,0	15,0
Yémen	3,2	-130,9	-327,6	6,4	135,5	64,3	0,5
Zambie	51,5	202,8	162,8	121,7	71,7	197,0
Ensemble des PMA	445,2	514,7	5 974,0	3 427,3	5 628,5	5 231,8	217,6	-5,9	395,3	768,3	-61,1	75,3
Ensemble des pays en développement	14 908,8	36 958,5	229 295,2	246 056,6	209 431,2	162 145,1	4 262,9	16 682,9	72 785,6	99 051,7	47 382,0	43 094,5

Source: CNUCED, base de données sur les IED et les STN.

29. DETTE EXTÉRIEURE (EN FIN D'ANNÉE) ET SERVICE DE LA DETTE, PAR CATÉGORIE DE PRÊTEUR
(Millions de dollars)

	Dette extérieure						% du total		Service de la dette						% du total	
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	2002
I. Dette à long terme	59 048	106 263	123 861	118 623	114 046	123 394	80,2	85,1	2 203	3 061	4 091	4 334	3 794	4 052	100,0	100,0
Prêts de l'État et garantis par l'État	58 563	105 411	121 394	116 206	111 717	121 146	79,5	83,6	2 146	2 981	4 044	4 266	3 717	3 984	97,4	98,3
Créanciers publics	50 749	90 632	111 894	106 787	102 326	111 232	68,9	76,7	1 511	2 228	2 916	2 699	2 443	2 913	68,6	71,9
A. À des conditions de faveur	38 325	69 415	94 966	91 001	88 580	97 460	52,1	67,2	682	1 243	2 342	2 132	2 077	2 287	31,0	56,4
Dont:																
Bilatérale	25 449	39 504	40 761	37 233	34 195	35 415	34,6	24,4	456	756	1 282	1 092	1 126	986	20,7	24,3
Multilatérale	12 877	29 911	54 205	53 768	54 384	62 045	17,5	42,8	226	487	1 061	1 040	951	1 301	10,3	32,1
B. À des conditions commerciales	12 424	21 217	16 928	15 786	13 745	13 772	16,9	9,5	828	985	574	568	366	626	37,6	15,5
Créanciers privés	7 813	14 780	9 500	9 419	9 391	9 913	10,6	6,8	635	753	1 128	1 567	1 274	1 071	28,8	26,4
Obligations	7	10	7	7	7	6	0,0	0,0	1,4	0,6	0	0	0	2	0,1	0,1
Banques commerciales	2 913	3 633	5 087	5 438	5 453	5 656	4,0	3,9	283	196	903	1 276	1 084	947	12,8	23,4
Autres créanciers privés	4 893	11 137	4 405	3 974	3 931	4 252	6,6	2,9	351	556	225	291	191	122	16,0	3,0
Prêts privés non garantis	486	852	2 467	2 418	2 329	2 249	0,7	1,6	57	81	47	68	77	68	2,6	1,7
II. Dette à court terme	9 401	13 073	18 214	17 819	17 677	15 543	12,8	10,7	-	-	-	-	-	-	-	-
III. Crédits du FMI	5 181	5 397	6 311	5 839	5 559	6 030	7,0	4,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	73 630	124 733	148 386	142 281	137 282	144 967	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*, données en ligne; et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2003*, données en ligne.

30. ENCOURS DE LA DETTE EXTÉRIEURE TOTALE ET PAIEMENTS TOTAUX
AU TITRE DU SERVICE DE LA DETTE DE CHACUN DES PMA

(Millions de dollars)

Pays	Dettes extérieures ^a (en fin d'année)						Service de la dette ^b					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Afghanistan
Angola	0	8 594	10 301	9 410	9 297	10 134	0	283	1 384	1 680	1 448	844
Bangladesh	6 656	12 439	16 570	15 682	15 236	17 037	195	495	605	684	594	624
Bénin	854	1 292	1 687	1 602	1 672	1 843	41	33	56	55	37	50
Bhoutan	9	84	184	203	265	377	0	5	7	7	6	6
Burkina Faso	513	834	1 579	1 409	1 492	1 580	25	28	56	38	28	42
Burundi	455	907	1 131	1 103	1 070	1 204	21	40	20	14	17	19
Cambodge	7	1 845	2 517	2 634	2 703	2 907	0	29	27	19	6	7
Cap-Vert	95	134	327	327	361	414	5	6	20	16	13	21
Comores	134	187	228	232	243	270	2	1	3	2	2	4
Djibouti	144	205	275	262	263	335	4	11	8	11	8	9
Érythrée	0	0	253	311	414	528	0	0	3	3	6	9
Éthiopie	5 206	8 630	5 544	5 483	5 697	6 523	111	201	144	123	169	96
Gambie	245	369	465	483	487	573	1	30	17	19	13	19
Guinée	1 465	2 476	3 522	3 388	3 254	3 401	61	149	110	132	89	122
Guinée équatoriale	132	241	271	248	239	260	2	1	2	2	2	2
Guinée-Bissau	318	692	934	804	668	699	5	6	8	19	23	13
Haïti	749	911	1 182	1 169	1 252	1 248	21	14	34	33	21	15
Îles Salomon	66	121	165	155	163	180	3	10	11	9	7	6
Kiribati
Lesotho	175	396	682	671	594	637	18	23	49	57	65	63
Libéria	1 243	1 849	2 077	2 032	2 164	2 324	19	2	0	0	0	0
Madagascar	2 530	3 704	4 755	4 701	4 160	4 518	94	155	140	102	62	67
Malawi	1 021	1 558	2 751	2 716	2 604	2 912	76	103	44	46	34	27
Maldives	83	78	219	206	235	270	9	7	17	19	20	21
Mali	1 456	2 468	3 190	2 974	2 911	2 803	34	43	85	67	62	69
Mauritanie	1 454	2 113	2 534	2 489	2 296	2 309	76	118	88	67	65	56
Mozambique	2 871	4 650	6 965	7 038	4 449	4 609	57	64	80	76	78	62
Myanmar	3 098	4 695	6 004	5 928	5 670	5 871	185	57	88	75	76	379
Népal	590	1 640	2 970	2 822	2 693	2 953	13	54	99	93	84	93
Niger	1 195	1 726	1 668	1 686	1 589	1 797	95	71	24	22	27	25
Ouganda	1 231	2 583	3 492	3 503	3 743	4 100	56	84	89	48	30	57
Rép. centrafricaine	344	699	909	858	822	1 066	12	17	12	12	13	0
Rép. dém. du Congo	6 183	10 259	12 048	11 692	11 519	8 726	300	137	0	0	0	412
Rép. dém. pop. lao	619	1 768	2 527	2 502	2 495	2 665	5	8	29	32	34	35
Rép.-Unie de Tanzanie	9 110	6 459	8 066	7 394	6 679	7 244	140	137	180	176	143	133
Rwanda	366	712	1 292	1 271	1 283	1 435	14	15	20	21	15	19
Samoa	76	92	192	197	204	234	5	4	5	6	5	5
Sao Tomé-et-Principe	63	150	320	315	313	333	3	2	4	3	4	6
Sénégal	2 566	3 736	3 766	3 428	3 482	3 918	103	226	187	180	176	190
Sierra Leone	711	1 197	1 298	1 229	1 295	1 448	15	17	12	19	17	21
Somalie	1 639	2 370	2 606	2 562	2 563	2 688	5	7	0	0	0	0
Soudan	8 955	14 762	16 132	15 741	15 414	16 389	89	23	12	7	3	1
Tchad	217	524	1 141	1 115	1 104	1 281	12	7	27	24	21	24
Togo	935	1 281	1 521	1 432	1 406	1 581	90	60	31	15	17	1
Tuvalu
Vanuatu	16	40	65	69	66	84	1	2	2	2	2	2
Yémen	3 339	6 352	6 194	5 075	5 087	5 290	95	108	122	127	181	139
Zambie	4 499	6 916	5 868	5 731	5 671	5 969	88	173	135	177	75	240
Total PMA	73 630	124 733	148 386	142 281	137 282	144 967	2 203	3 061	4 091	4 334	3 794	4 052

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*.

a Les données concernant le total de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

b Les chiffres du service de la dette ne concernent que la dette à long terme.

31. RATIOS D'ENDETTEMENT (DETTE ET SERVICE DE LA DETTE)
(En pourcentage)

Pays	Dette/PIB						Service de la dette/exportations ^a					
	1985	1990	1999	2000	2001	2002	1985	1990	1999	2000	2001	2002
Afghanistan
Angola	..	84	169	106	98	90	..	8	27	21	22	10
Bangladesh	31	41	36	33	32	36	19	26	9	9	7	7
Bénin	82	70	71	71	71	68	13	8	10	11	8	11
Bhoutan	5	29	41	42	50	64	..	5	5	5	4	5
Burkina Faso	32	27	56	54	54	51	10	7	..	15	12	18
Burundi	40	80	158	163	155	168	20	43	46	38	48	59
Cambodge	..	166	73	73	73	73	2	2	1	1
Cap-Vert	..	40	56	62	66	67	10	5	9	7	6	8
Comores	117	71	102	113	110	106	9	2
Djibouti	42	49	51	47	46	56
Érythrée	35	49	58	82	4	3	4	5
Éthiopie	78	100	85	84	88	108	25	39	16	13	18	10
Gambie	109	116	108	115	125	161	10	22
Guinée	..	88	102	109	107	106	..	20	16	20	12	14
Guinée équatoriale	166	183	31	18	14	12	..	12
Guinée-Bissau	221	284	416	373	334	344	52	31
Haïti	37	32	29	30	33	36	11	11
Îles Salomon	41	57	52	53	55	75	5	12	5	7
Kiribati
Lesotho	60	64	75	78	77	89	7	4	10	11	12	12
Libéria	133	481	470	375	405	414	9	..	4	1	1	1
Madagascar	89	120	128	121	92	103	42	45	17	10	5	10
Malawi	90	83	152	159	154	153	40	29	13	12	8	8
Maldives	65	36	37	33	38	43	11	5	4	4	5	4
Mali	111	102	124	123	111	83	17	12	13	12	8	7
Mauritanie	213	207	265	265	239	238	25	30
Mozambique	64	189	175	191	130	128	34	26	16	11	8	6
Myanmar	58	18	5	4	3	..
Népal	23	45	59	51	49	53	7	16	8	7	7	9
Niger	83	70	83	94	82	83	34	17
Ouganda	35	60	59	60	66	71	42	81	14	8	4	7
Rép. centrafricaine	40	47	86	90	85	102	14	13
Rép. dém. du Congo	86	110	255	241	222	153
Rép. dém. pop. lao	26	204	174	146	142	159	9	9	8	8	9	..
Rép.-Unie de Tanzanie	..	152	93	81	72	77	40	33	18	15	10	9
Rwanda	21	28	67	70	75	83	10	14	26	24	10	15
Samoa	89	82	83	83	84	90	15	6	5	7
Sao Tomé-et-Principe	120	261	681	678	666	664	29	34	26	25	23	32
Sénégal	99	66	79	78	76	78	21	20	14	14	12	13
Sierra Leone	83	184	194	193	173	185	15	10
Somalie	187	258	16
Soudan	72	112	152	140	127	121	14	9	4	2	2	1
Tchad	21	30	74	80	66	64	17	4
Togo	123	79	107	117	112	114	27	12	9	6	6	3
Tuvalu
Vanuatu	13	27	28	30	30	36	1	2	1	1	1	..
Yémen	..	132	83	54	53	53	..	6	5	4	5	3
Zambie	200	210	187	177	156	162	16	15	16	20	11	27
Ensemble des PMA	63	81	90	83	78	79	21	16	12

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*, données en ligne.

Note: Les données concernant le total de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme et les crédits du FMI.

a Exportations de biens et de services, revenus et rapatriements de fonds de travailleurs (qui comprennent la rémunération des salariés).

32. RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE DES PMA AVEC DES CRÉANCIERS PUBLICS, 1990-2003

Pays	Nombre de rééchelonnements ^a	Date de la réunion	Date butoir	Période de consolidation (nombre de mois)	Conditions de (délai de grâce)	Arriérés	Rééchelonnement d'une dette précédemment rééchelonnée	Clause de bonne volonté	Montant estimé rééchelonné (de dollars)
Bénin	II	Décembre 1991	31/03/89	15	Londres	Oui	Oui	Oui	152
	III	Jun 1993	31/03/89	29	Londres	Oui	Non	Oui	25
	IV ^b	Octobre 1996	31/03/89	-	Naples (6,7 %) ^c	Oui	Oui	Non	209
Burkina Faso	V	Octobre 2000	31/03/89	12	Cologne	Non	Oui	Oui	5
	VI	Avril 2003	31/03/89	-	Cologne	Oui	Oui	Non	65
	I	Mars 1991	01/01/91	15	Toronto	Oui	Non	Oui	63
	II	Mai 1993	01/01/91	32	Londres	Oui	Non	Oui	36
	III ^b	Jun 1996	01/01/91	-	Naples (6,7 %) ^c	Non	Oui	Non	64
	IV	Octobre 2000	01/01/91	12	Cologne	Non	Oui	Oui	1
Cambodge	III ^b	Janvier 1995 ^d	31/12/85	30	Naples (6,7 %)	Non	Oui	Oui	249
	I	Mai 2000	31/03/98	32	Conditions commerciales	Oui	-	Oui	16
Éthiopie	I	Décembre 1992	31/12/89	37	Londres	Oui	-	Oui	441
	II ^b	Janvier 1997	31/12/89	34	Naples (6,7 %)	Oui	Non	Oui	184
Gambie	III ^b	Avril 2001	31/12/89	37	Naples (6,7 %)	Oui	Oui	Oui	430
	IV	Avril 2002	31/12/89	29	Cologne	Non	Oui	Oui	7
Guinée	II	Janvier 2003	01/07/86	36	Cologne	Non	Oui	Oui	203
	III	Novembre 1992	01/01/86	..	Londres	Oui	Oui	Oui	156
Guinée équatoriale	IV ^b	Janvier 1995	01/01/86	12	Naples (5,0 %)	Oui	Oui	Oui	..
	V ^b	Février 1997	01/01/86	36	Naples (5,0 %)	Oui	Oui	Oui	151
Guinée-Bissau	VI	Mai 2001	01/01/86	40	Cologne	Oui	Oui	Oui	32
	III	Avril 1992 ^d	Londres	Oui	Oui	Oui	51
Haiti	IV	Février 1994 ^d	Londres	Oui	Oui	Oui	195
	III ^b	Février 1995	31/12/86	36	Naples (6,7 %)	Non	Oui	Oui	141
Madagascar	IV	Janvier 2001	31/12/86	37	Cologne	Oui	Oui	Oui	117
	I ^b	Mai 1995	01/10/93	13	Naples (6,7 %)	Oui	Oui	Oui	139
Malawi	VII	Juillet 1990	01/07/83	13	Toronto	Non	Oui	Oui	1 247
	VIII ^b	Mars 1997	01/07/83	35	Naples (6,7 %)	Oui	Oui	Oui	254
Mali	IX	Mars 2001	01/07/83	39	Cologne	Oui	Oui	Oui	..
	IV	Janvier 2001	01/01/97	37	Cologne	Oui	Oui	Oui	20
Mauritanie	III	Octobre 1992	01/01/88	35	Londres	Oui	Non	Oui	33
	IV ^b	Mai 1996	01/01/88	-	Naples (6,7 %) ^c	Non	Oui	Oui	4
Mozambique	V	Octobre 2000	01/01/88	10	Cologne	Non	Oui	Oui	155
	VI	Mars 2003	01/01/88	-	Cologne	Oui	Oui	Non	218
Niger	V	Janvier 1993	31/12/84	24	Londres	Oui	Oui	Oui	66
	VI ^b	Jun 1995	31/12/84	36	Naples (6,7 %)	Non	Oui	Oui	80
Niger	VII	Mars 2000	31/12/84	36	Cologne	Oui	Oui	Oui	384
	VIII	Juillet 2002	31/12/84	-	Cologne	Oui	Oui	Non	719
Niger	III	Jun 1990	01/02/84	30	Toronto	Oui	Oui	Oui	440
	IV	Mars 1993	01/02/84	24	Londres	Oui	Oui	Oui	664
Niger	V ^b	Novembre 1996	01/02/84	32	Naples (6,7 %)	Oui	Oui	Oui	..
	VI ^e	Mai 1998	01/02/84	32	Lyon	Oui	Oui	Oui	1 860
Niger	VII	Juillet 1999	01/02/84	-	Réduction 90 % VAN	Oui	Oui	Oui	2 800
	VIII	Novembre 2001	01/02/84	-	Cologne	Non	Oui	Non	116
Niger	VII	Septembre 1990	01/07/83	28	Toronto	Oui	Oui	Oui	160
	VIII	Mars 1994	01/07/83	15	Londres	Oui	Oui	Oui	128
Niger	IX ^b	Décembre 1996	01/07/83	31	Naples (6,7 %)	Oui	Oui	Oui	115
	X	Janvier 2001	01/07/83	37	Cologne	Oui	Oui	Oui	..

Table 32 (contd.)

Pays	Nombre de rééchelonnements ^a	Date de la réunion	Date butoir	Période de consolidation (nombre de mois)	Conditions de (délai de grâce)	Arriérés	Rééchelonnement d'une dette précédemment rééchelonnée	Clause de bonne volonté	Montant estimé rééchelonné (millions de dollars)
Ouganda	V VI ^b VII VIII	Juin 1992 Février 1995 ^d Avril 1998 Septembre 2000	01/07/81 01/07/81 01/07/81 01/07/81	18 - - -	Londres Naples (67 %) ^c Lyon (80 %) ^f Cologne ^c	Oui Non Non -	Oui Oui Oui -	Oui Non Non -	39 110 110 145
Rép. centrafricaine	V VI VII ^b	Juin 1990 Avril 1994 Septembre 1998	01/01/83 01/01/83 01/01/83	12 12 34	Toronto Londres Naples (67 %)	Non Oui Oui	Oui Oui Oui	Non Oui Oui	4 33 26
Rép. dém. du Congo	X	Septembre 2002	30/06/83	36	Naples	Oui	Oui	Oui	8 980
Rép.-Union de Tanzanie	III IV V ^b	Mars 1990 Janvier 1992 Janvier 1997	30/06/86 30/06/86 30/06/86	12 30 36	Toronto Londres Naples (67 %)	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui	200 691 608
Rwanda	VI VII I ^b	Avril 2000 Janvier 2002 Juillet 1998	30/06/86 30/06/86 31/12/94	36 - 35	Cologne Cologne Naples (67 %)	Oui Oui Oui	Oui Oui -	Oui Non Oui	390 1 245 64
Sao Tomé-et-Principe	II	Mars 2002	31/12/94	17	Cologne	Non	Oui	Oui	..
Sénégal	I ^b VIII IX X XI ^b XII ^b XIII	Mai 2000 Février 1990 Juin 1991 Mars 1994 Avril 1995 Juin 1998	01/04/99 01/01/83 01/01/83 01/01/83 01/01/83 ..	37 12 12 15 29 -	Naples (67 %) Toronto Toronto Londres Naples (67 %) Naples (67 %) ^c	Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Non Oui Oui Oui	26 107 114 237 169 428
Sierra Leone	V VI VII ^b VIII ^b	Octobre 2000 Novembre 1992 Juillet 1994 Mars 1996	01/01/83 01/07/83 01/07/83 01/07/83	18 16 17 24	Cologne Londres Londres Naples (67 %)	Non Oui Oui Non	Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui	21 164 42 39
Tchad	IX I ^b III ^b IV VIII	Octobre 2000 Juillet 2002 Février 1995 ^d Juin 1996 ^d Juin 2001	01/07/83 30/06/89 30/06/89 30/06/89 Juillet 1990	31 .. 32 23 24	Cologne Naples (67 %) Naples (67 %) Cologne Toronto	Oui .. Oui Non Non	Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Oui	3 24 .. 15 88
Togo	IX X ^b	Juin 1992 Février 1995	01/01/83 01/01/83	24 33	Londres Naples (67 %)	Non Non	Oui Oui	Oui Oui	52 239
Yémen	I ^b II ^b III ^b	Septembre 1996 Novembre 1997 Juin 2001	01/01/93 01/01/93 01/01/93	10 36 -	Naples (67 %) Naples (67 %) Naples (67 %) ^c	Oui Oui -	Oui Oui Non	Oui Oui Non	113 .. 420
Zambie	IV V VI ^b VII ^b VIII	Juillet 1990 Juillet 1992 Février 1996 Avril 1999 Septembre 2002	01/01/83 01/01/83 01/01/83 01/01/83 01/01/83	18 33 36 36 27	Toronto Londres Naples (67 %) Naples (67 %) Cologne	Oui Oui Oui Oui Non	Oui Oui Oui Oui Oui	Oui Oui Oui Oui Oui	963 917 566 1 063 ..

Source: Club de Paris.

Note: a Les chiffres romains indiquent le nombre de rééchelonnements de la dette du pays depuis 1976.

b Conditions de Naples; le nombre entre parenthèses indique le pourcentage de réduction appliqué.

c Réduction de l'encours; d Dates de réunions informelles de créanciers sur les conditions à appliquer dans les accords bilatéraux; les créanciers n'ayant pas demandé une réunion en bonne et due forme du Club de Paris.

e Amendement de l'accord de novembre 1996; f Réduction supplémentaire d'encours sur une dette précédemment rééchelonnée.

Tableau 33 (suite.)

Pays	Accords du FMI				Prêts et crédits de la Banque mondiale				Ajustement sectoriel et autres					
	Accord de confirmation/Accord élargi		FAS/FASR/FRPC		Ajustement structurel		Ajustement		Montant		Co-financement ²		Objet	
	Période	Montant	Période	Montant	Date d'approbation	IDA	Fonds d'aide à l'Afrique ¹	Co-financement ²	Date d'approbation	IDA	Fonds d'aide à l'Afrique ¹	Co-financement ²	Objet	
	Avril 1986-Avril 1987 Mai 1987-Mai 1988	12,0 10,0	Sept. 1986-Mai 1989 Mai 1989-Janv. 1995	23,7 ³⁹ 50,9 ⁶	11,7 21,4	Arabie saoudite (4,8); Allemagne (2,8)		Févr. 1990 Juin 1990	19,4 30,7		CCCE (8); Allemagne (2); PAM (1) Japon (50); SFD (19,8); KFAED (13,7); FADES (10,3); Fonds d'Abou Dhabi (6,1); Espagne (5); Allemagne (4)	Secteur agricole/Investissement Entreprises publiques Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem		
			Janv. 1995-Juill. 1998	42,8 ⁵				Nov. 1990 Nov. 1991 Déc. 1992 Janv. 1994 Nov. 1996 Déc. 1997	2,9 ⁶ 1,9 ⁶ 1,6 ⁶ 1,0 ⁶ 0,4 ⁶ 0,3			Entreprises publiques Idem Idem Idem Idem Idem Idem		
			Juill. 1999-Juill. 2002	42,5 ⁷¹	0,1 0,1 22,4 14,1			Mai 1985 Août 1987 Mai 1989	45,5 54,5 68,2			Programme de réhabilitation économique I Programme de réhabilitation économique II Programme de réhabilitation économique III		
Mozambique			Juin 1987-Juin 1990 Juin 1990-Déc. 1995	42,7 130,1 ⁵				Juin 1992 Juin 1994	132,0 141,7			Programme de réhabilitation économique Programme de réhabilitation économique II		
Myanmar			Juin 1981-Juin 1982	27,0										
Népal			Déc. 1985-Avril 1987	18,7										
			Oct. 1987-Oct. 1990 Oct. 1992-Oct. 1995	26,1 33,6 ⁵	40,9 46,2	KfW (5)								
Niger			Oct. 1983-Déc. 1984 Déc. 1984-Déc. 1985 Déc. 1985-Déc. 1986 Déc. 1986-Déc. 1987	18,0 16,0 13,5 10,1										
			Mars 1994-Mars 1995	18,6										
			Nov. 1986-Nov. 1988 Déc. 1988-Déc. 1991 Juin 1996-Août 1999 Déc. 2000-Déc. 2003	23,6 ⁴⁰ 47,2 ⁵ 58,0 ⁵ 59,0 ⁷¹	18,3 21,6 48,0 26,5 9,4 54,5			Juin 1987 Mars 1994	46,0 18,2	15,4		Entreprises publiques Redressement économique Secteur public Réforme du secteur public Redressement financier Idem Dépenses publiques		
Ouganda			Janv. 1980-Déc. 1980 Juin 1981-Juin 1982 Août 1982-Août 1983 Sept. 1983-Sept. 1984	12,5 112,5 112,5 95,0 ⁸⁵										
			Juin 1987-Avril 1989 Avril 1989-Juin 1994	69,7 ⁸⁶ 219,2 ²⁷				Févr. 1983 Mai 1984 Sept. 1987 Mars 1989 Avril 1989 Oct. 1989 Févr. 1990	63,5 47,2 50,9 1,3 ⁶ 19,0 ⁶ 1,2 ⁶ 98,1		Italie/DCD (10) Royaume-Uni/APD (16)	Redressement de l'agriculture Reconstruction Redressement économique Idem Idem Idem		

Tableau 33 (suite)

Pays	Accords du FMI				Prêts et crédits de la Banque mondiale				Ajustement sectoriel et autres					
	Accord de confirmation/Accord élargi		FAS/FASR/FRPC		Ajustement structurel		Ajustement structurel et autres		Montant		Co-financement ²		Objet	
	Période	Montant	Période	Montant	Date d'approbation	IDA	Fonds d'aide à l'Afrique ¹	Co-financement ²	Date d'approbation	IDA	Fonds d'aide à l'Afrique ¹	Co-financement ²	Objet	
Rép. centrafricaine	Févr. 1980-Févr. 1981 Avril 1981-Déc. 1981 Avril 1983-Avril 1984 Juill. 1984-Juill. 1985 Sept. 1985-Mars 1987 Juin 1987-Mai 1988 Mars 1994-Mars 1995	4,0 10,4 ⁹ 18,0 ¹⁰ 15,0 15,0 ¹¹ 8,0	Sept. 1994-Nov. 1997 Nov. 1997-Mars 2001	120,5 ⁵ 100,4 ⁷	Déc. 1991 Déc. 1992 Mai 1994 Déc. 1994 Juin 1997 Déc. 2000	91,9 1,0 ⁶ 57,8 0,4 ⁶ 90,4 19,6			Nov. 1990 Déc. 1990 Nov. 1991 Mai 1993 Janv. 1994 Mars 1998	1,5 ⁶ 69,5 1,2 ⁶ 72,8 0,8 ⁶ 59,2			Idem Agriculture Redressement économique Finance Idem Secteur de l'éducation Ajustement structurel III	
Rép. dém. du Congo	Août 1979-Févr. 1981 Juin 1981-Juin 1984 ²⁷ Déc. 1983-Mars 1985 Avril 1985-Avril 1986 Mai 1986-Mars 1988 Mai 1987-Mai 1988 Juin 1989-Juin 1990 Août 1980-Août 1981	118,0 ²⁸ 912,0 ²⁹ 228,0 ⁶¹ 162,0 214,2 ⁶² 100,0 ⁶⁴ 116,4 ⁶⁵ 14,0	Sept. 1987-Mai 1990 Juin 1996-Juin 1999	21,3 203,7 ⁶³ 69,5 ⁵	Sept. 1986 Juin 1988 Juin 1990 Juin 2002	12,3 28,9 34,5 360,4	14,0 ADF (25)		Sept. 1986 Juin 1988 Juin 1990 Juin 2002	11,5 17,6 42,2 360,4			Secteur du coton Crédit pour rééquilibrage budgétaire	
Rép. dém. populaire lao	Sept. 1980-Juin 1982 Août 1986-Févr. 1988	179,6 ⁶⁸ 64,2	Oct. 1987-Oct. 1990 Juill. 1991-Juill. 1994 Nov. 1996-Févr. 2000 Avril 2000-Avril 2003	74,9 181,9 ⁹ 181,6 ⁵ 135,0 ⁷	Nov. 1986 Janv. 1988 Déc. 1988 Mars 1989 Oct. 1989 Mars 1990 Déc. 1990 Nov. 1991 Nov. 1991 Déc. 1992 Oct. 2001	41,3 22,5 97,6 9,7 ⁶ 8,3 ⁶ 150,4 11,5 ⁶ 8,6 ⁶ 150,2 8,2 ⁶		Nov. 1986 Janv. 1988 Déc. 1988 Mars 1989 Oct. 1989 Mars 1990 Déc. 1990 Nov. 1991 Nov. 1991 Déc. 1992 Oct. 2001	38,2 (26,0)			Ajustement gestion financière Réorganisation multisectorielle Suisse (9,2); Royaume-Uni (7,3) Réorganisation multisectorielle FAFD (24); Royaume-Uni (15); Suisse (14); Pays-Bas (10) Réorganisation industrielle et ajustement commercial Réorganisation industrielle et ajustement commercial Agriculture Agriculture Idem Finance Idem Crédit à l'ajustement structurel Idem IDA Développement système éducatif Crédit à l'ajustement structurel IDA		

Tableau 33 (suite)

Pays	Accords du FMI				Prêts et crédits de la Banque mondiale				
	Accord de confirmation/Accord élargi		FAS/FASR/FRPC		Ajustement structurel		Ajustement sectoriel et autres		
	Période	Montant	Période	Montant	Date d'approbation	IDA	Fonds d'aide à l'Afrique ¹	Co-financement ²	Objet
Rwanda	Oct. 1979-Oct. 1980	5,0 ⁴²	Avril 1991-Avril 1994	30,7 ²⁶	Jun 1991	67,5	Suisse (FS 10 mill.); Belgique (400 mill.)	34,3	Redressement d'urgence Redressement économique
Samoa	Août 1979-Août 1980 Jun 1983-Jun 1984 Juill. 1984-Jul. 1985	0,7 ⁴² 3,4 3,4	Jun 1989-Jun 1992 Avril 2000-Avril 2003	2,8 ⁴⁸ 6,7 ⁷¹	Jun 1987 Jun 1990	3,1 7,5	FAID (8,5); FAID (12); FMI (2,6)		
Sao Tomé-et-Principe					Nov. 2000	5,8			Crédit à la gestion
Sénégal	Oct. 1987-Oct. 1988	21,3	Nov. 1986 Nov. 1986-Nov. 1988	43,0 59,6 144,7	Févr. 1986 Mai 1987 Mars 1989	18,3 35,0 4,2	7,1	35,3	Crédit (III) à l'ajustement structurel (supplément) Crédit (IV) ajustement
Sierra Leone	Nov. 1979-Nov. 1980 Mars 1981-Févr. 1984 ⁴⁵ Févr. 1984-Févr. 1985 Nov. 1986-Nov. 1987	17,0 186,0 ⁴⁴ 50,2 ⁴⁶ 23,2	Nov. 1988-Jun 1992 Août 1994-Janv. 1998 Avril 1998-Avril 2002	131,0 107,0 ⁷¹	Févr. 1990 Mai 1990 Nov. 1990 Avril 1992	62,4 3,5 5,1 3,5		1,8 1,3	Secteur agricole Secteur de l'énergie Réforme du commerce
Somalie	Févr. 1980-Févr. 1981 Juill. 1981-Jul. 1982 Juill. 1982-Janv. 1984 Févr. 1985-Sept. 1986 Jun 1987-Févr. 1989	11,5 ⁴⁶ 43,1 60,0 22,1 33,2	Nov. 1986-Nov. 1989 Mars 1994-Mars 1995 Mars 1994-Mai 1998 Sept. 2001-Sept. 2004	40,5 ⁴⁷ 27,0 101,9 ⁵ 131,0 ⁷¹	Oct. 1993 Janv. 1994 Déc. 1994 Déc. 1995 Nov. 1996 Févr. 2000	35,9 0,1 ⁶ 0,2 ⁶ 0,2 ⁷⁰ 0,1 21,9		20,3 31,4 0,2 ⁶ 0,2 ⁶	Agriculture Reconstruction/Importations Idem Idem
Soudan	Mai 1979-Mai 1982 ⁴⁹ Févr. 1982-Févr. 1983 Févr. 1983-Mars 1984 Jun 1984-Jun 1985	427,0 198,0 ⁵⁰ 170,0 90,0 ⁵¹	Jun 1987-Jun 1990	30,9 ⁴⁶	Déc. 2000 Déc. 2001	7,9 39,4		54,2	Redressement économique Idem Idem II
Tchad			Oct. 1987-Oct. 1990	21,4				46,4	Redressement de l'agriculture
								11,9 45,4	Finances publiques et secteur du coton USAID (23); Allemagne (22,7); CCCT (13,1); FAID (11,3); BIDEAC (10,6); FED (4,8); OPEC (Fonds OPEP pour

Tableau 33 (suite)

Pays	Accords du FMI				Prêts et crédits de la Banque mondiale				
	Accord de confirmation/Accord élargi		FAS/FASR/FRPC		Ajustement structurel		Ajustement sectoriel et autres		
	Période	Montant	Période	Montant	Date d'approbation	IDA	Fonds d'aide à l'Afrique ¹	Co-financement ²	Objet
	Mars 1994-Mars 1995	16,5	Sept. 1995-Avril 1999	49,6 ⁵	Févr. 1996 Juin 1997 Mai 1999	20,2 18,0 22,2		14,4	Redressement économique
	Mars 1994-Mars 1995	48,0 ^{7a}	Janv. 2000-Janv. 2003		Déc. 2001	31,4			Secteur public Crédit (III) à l'ajustement structurel
Togo	15,0 ² 47,5 ³ 21,4 19,0 15,4 23,0 13,0	15,0 ² 47,5 ³ 21,4 19,0 15,4 23,0 13,0	Sept. 1979-Déc. 1980 Févr. 1981-Févr. 1983 Mars 1983-Avril 1984 Mai 1984-Mai 1985 Mai 1985-Mai 1986 Juin 1986-Avril 1988 Mars 1988-Avril 1989	26,9 ^{4a} 46,1 ^{1s}	Mai 1983 Mai 1985 Août 1985 Mars 1988 Mars 1989 Oct. 1989 Déc. 1990	36,9 28,1 33,0 0,1 ^e 0,2 ^e 39,6	9,7 FAXD (17,3); Japon (20,8)	10,2 32,2	Redressement économique Population et santé Redressement et ajustement économiques
Yémen	132,4	132,4	Mars 1996-Juin 1997	65,2 ⁵	Nov. 1997 Mars 1999	58,9 35,8		53,7	Redressement économique Secteur financier Crédit à l'ajustement de la gestion du secteur public
Zambie	250,0 800,0 ^{6a} 211,5 ^{6b} 225,0 ^{6c} 229,8 ^{6d}	250,0 800,0 ^{6a} 211,5 ^{6b} 225,0 ^{6c} 229,8 ^{6d}	Oct. 1997-Oct. 2001 Avril 1978-Avril 1980 Mai 1981-Mai 1984 ^a Avril 1983-Avril 1984 Juill. 1984-Avril 1986 Févr. 1986-Févr. 1988	264,8 ⁷	Janv. 1985 Mars 1991 Mars 1991 Mai 1992 Juin 1992 Déc. 1992 Juin 1993 Août 1993 Janv. 1994 Mars 1994 Déc. 1994 Juin 1995 Juill. 1995 Déc. 1995 Juin 1996	24,7 149,6 19,4 ⁶ 7,6 ⁶ 146,0 15,1 ⁶ 72,1 7,0 ⁶ 12,1 ⁶ 108,9 9,7 ⁶ 19,1 90,0 8,0 ⁶ 16,0	(10,0) BAID (23,4); CIDA (6,8) USAID (5); Suisse (4,8) Allemagne (18,8)	Redressement de l'agriculture Redressement économique Idem Idem Privatisation et industrie Idem Idem Idem Ajustement économique et social Idem Redressement économique et promotion de l'investissement Idem Ajustement économique et social Réforme du secteur public et promotion des exportations Crédit de soutien budgétaire Soutien budgétaire Idem Idem ^a cinquième dimension	

Sources: FMI, *Rapport annuel 2002* et diverses livraisons; *Bulletin du FMI* (diverses livraisons); Banque mondiale, *Rapport annuel 2002* et diverses livraisons; *World Bank News* (diverses livraisons).

m = million.

- 1 Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne; les montants entre parenthèses sont exprimés en millions de dollars.
- 2 Y compris le financement spécial conjoint et l'appui bilatéral; les montants sont exprimés en millions de dollars.
- 3 Accord élargi annulé en juin 1982.
- 4 Montant de 580 millions de DTS non tiré.
- 5 FASR.
- 6 Crédit complémentaire.
- 7 Montant de 6,3 millions de DTS non tiré.
- 8 Montant de 15,8 millions de DTS non tiré.
- 9 Montant de 2,4 millions de DTS non tiré.
- 10 Montant de 13,5 millions de DTS non tiré.
- 11 Montant de 7,5 millions de DTS non tiré.
- 12 Montant de 3,8 millions de DTS non tiré.
- 13 Montant de 3,7 millions de DTS non tiré.
- 14 Montant de 10,2 millions de DTS non tiré.
- 15 Accord annulé en avril 1985.
- 16 Montant de 3,4 millions de DTS non tiré.
- 17 Montant de 13,5 millions de DTS non tiré.
- 18 Montant de 6 millions de DTS non tiré.
- 19 Montant de 11,6 millions de DTS non tiré.
- 20 Montant de 1,5 million de DTS non tiré.
- 21 Avec l'appui du FMI (montant de 1,88 million de DTS tiré de la première tranche de crédit).
- 22 Financement additionnel.
- 23 Montant de 21,4 millions de DTS non tiré.
- 24 Accord élargi.
- 25 Montant de 39 millions de DTS non tiré.
- 26 Montant de 22,1 millions de DTS non tiré.
- 27 Accord annulé en avril 1981; montant de 54,5 millions de DTS non tiré.
- 28 Accord annulé de 32,3 millions de DTS en juin 1981; montant de 70 millions de DTS non tiré à l'expiration de l'accord.
- 29 Montant de 33,2 millions de DTS non tiré.
- 30 Accord annulé en mai 1989; montant de 10,5 millions de DTS non tiré.
- 31 Accord annulé en mai 1980; montant de 20,9 millions de DTS non tiré.
- 32 Montant de 9,9 millions de DTS non tiré.
- 33 Prêt de la BIRD.
- 34 Le montant initial (100 millions de DTS) a été abaissé; montant de 24 millions de DTS non tiré.
- 35 Accord élargi annulé en août 1986.
- 36 Montant de 6,6 millions de DTS non tiré.
- 37 Montant de 20,8 millions de DTS non tiré.
- 38 Accord annulé en mai 1981.
- 39 Montant de 6,8 millions de DTS non tiré.
- 40 Montant de 6,7 millions de DTS non tiré.
- 41 FASR; le montant initial (50,6 millions de DTS) a été abaissé.
- 42 Montant non tiré.
- 43 Montant de 2 millions de DTS non tiré.
- 44 Y compris un accroissement de 22,3 millions de DTS en juin 1981; montant de 152 millions de DTS non tiré.
- 45 Accord élargi annulé en avril 1982.
- 46 Montant de 31,2 millions de DTS non tiré.
- 47 Montant de 29 millions de DTS non tiré.
- 48 Montant de 5,5 millions de DTS non tiré.
- 49 Accord élargi annulé en février 1982; montant de 176 millions de DTS non tiré.
- 50 Montant de 128 millions de DTS non tiré.
- 51 Montant de 70 millions de DTS non tiré.
- 52 Montant de 1,75 million de DTS non tiré.
- 53 Montant de 40,3 millions de DTS non tiré.
- 54 Montant de 19,2 millions de DTS non tiré.
- 55 Montant de 30 millions de DTS non tiré.
- 56 Montant de 19,9 millions de DTS non tiré.
- 57 FASR; le montant initial (179,3 millions de DTS) a été augmenté.
- 58 Montant de 154,6 millions de DTS non tiré.
- 59 Montant de 9 millions de DTS non tiré.
- 60 Accord annulé en juin 1982; montant de 737 millions de DTS non tiré.
- 61 Montant de 30 millions de DTS non tiré.
- 62 Accord annulé en avril 1987; montant de 166,6 millions de DTS non tiré.
- 63 Montant de 58,2 millions de DTS non tiré.
- 64 Montant de 75,5 millions de DTS non tiré.
- 65 Montant de 41,4 millions de DTS non tiré.
- 66 Accord annulé en juillet 1982; montant de 500 millions de DTS non tiré.
- 67 Montant de 67,5 millions de DTS non tiré.
- 68 Accord annulé en février 1986; montant de 145 millions de DTS non tiré.
- 69 Accord annulé en mai 1987; montant de 194,8 millions de DTS non tiré.
- 70 Provenant de remboursements de l'IDA.
- 71 Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, anciennement Facilité d'ajustement structurel renforcée (FRPC).

34. TIMOR-LESTE: INDICATEURS DE BASE

	1995/1996	1999	2001
Indicateurs économiques			
PIB (millions de dollars É.U. courants)	..	270,1	389,3
PIB par habitant (dollars É.U. courants)	..	377,6	547,5
Valeur ajoutée manufacturière (% du PIB)	..	2,8	2,5
PIB réel par secteur (en % du PIB total)			
Dont: Agriculture	24,0	25,5	21,3
Industries manufacturières	3,0	3,4	3,5
Construction	23,2	15,7	23,2
Électricité, gaz et eau	0,7	0,9	0,7
Superficie, population et main-d'œuvre			
Superficie (km ²)	14 870	14 870	14 870
Occupation des sols, terres arables (% de la superficie)	4,7	4,7	4,7
Population totale (milliers)	839,7	779,6	794,3
Taux annuel moyen d'accroissement démographique (%) ^a	2,4	-1,5	0,9
Population urbaine en % de la population totale	9,5	9,8	..
Taux de participation de la main-d'œuvre pour la population âgée de 15 ans et plus (%)			
Total	71,8	67,3	56,0
Hommes	89,6	87,6	76,2
Femmes	53,4	52,4	35,6
Urbains	64,2	63,4	52,1
Ruraux	72,6	70,4	61,2
Indicateurs démographiques			
Espérance de vie à la naissance, total (années)	53,9	56,0	57,4
Hommes	52,3	54,2	55,6
Femmes	55,5	57,7	59,2
Taux de mortalité infantile, total (pour 1 000 naissances vivantes)	99,7	86,0	80,1
Garçons	108,9	94,7	88,4
Filles	91,1	77,8	72,3
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)			
Garçons	183,5	158,8	143,5
Filles	196,3	171,6	155,5
Filles	171,5	146,7	132,1
Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	50,6	44,5	..
Indicateurs relatifs à l'éducation			
Taux d'alphabétisation des adultes, total (% de la population âgée de 15 ans et plus)	40,4	40,6	43,0
Urbains	79,6	80,4	81,5
Ruraux	36,2	36,6	37,2
Hommes	48,6	46,9	43,1
Femmes	32,0	33,9	42,8
Ratio net de scolarisation, total (%)	41,6	45,6	41,2
Hommes	43,2	48,5	44,9
Femmes	37,6	42,7	38,4
Ratio brut de scolarisation, total (%)	55,5	59,1	56,1
Hommes	58,1	62,1	58,4
Femmes	54,2	57,9	55,1
Enseignement primaire (net)	71,0	74,2	76,2
Enseignement secondaire inférieur (brut)	60,5	63,9	62,4
Enseignement secondaire supérieur (brut)	36,1	37,2	27,0
Enseignement tertiaire (brut)	3,3	5,1	3,9
Indicateurs des conditions de logement et de vie			
Ménages disposant de leur propre installation d'eau potable (en % du total)	14,0	20,4	18,6
Urbains	46,5	40,6	35,9
Ruraux	11,3	18,0	7,6
Indicateurs des conditions de vie et de logement			
Ménages disposant de leur propre installation d'assainissement (en % du total)	45,8	53,6	..
Urbains	69,2	77,7	..
Ruraux	43,8	50,7	..
Indicateurs concernant les femmes			
Taux total de fécondité (par femme)	5,1	3,8	..
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	..	420	..
Accouchements assistés par du personnel sanitaire compétent, total (%)	23,4	30,0	..
Urbains	53,9	62,2	..
Ruraux	20,0	25,4	..

Source: East Timor Human Development Report 2002; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2004*, et Division de la population de l'ONU.

^a Le taux annuel moyen d'accroissement démographique est donné pour les périodes 1990-1995, 1995-1999 et 1999-2001, respectivement.

Commerce international et réduction de la pauvreté

Les pays les moins avancés (PMA) sont un groupe de 50 pays considérés par l'Organisation des Nations Unies comme "moins avancés" en raison de la faiblesse de leur revenu national brut par habitant, de l'insuffisance de leurs ressources humaines et de leur très forte vulnérabilité économique. Dans la plupart de ces pays, la majorité de la population vit dans une extrême pauvreté. Le Rapport sur les pays les moins avancés, 2004 analyse la relation entre commerce international et pauvreté dans les PMA et indique les politiques nationales et internationales qui peuvent faire du commerce un mécanisme plus efficace pour y réduire la pauvreté.

Le Rapport fait valoir que le commerce international peut notablement contribuer à réduire la pauvreté dans les PMA. Dans la pratique, ce n'est toutefois pas ce qui se produit dans beaucoup de ces pays. Dans certains cas, cela tient à la faiblesse de l'activité commerciale. Cependant, la plupart des PMA ont enregistré des taux de croissance de leurs exportations beaucoup plus élevés dans les années 90 que dans les années 80. L'incapacité de l'expansion du commerce de favoriser une réduction de la pauvreté a notamment été expliquée par la faiblesse des interactions entre commerce et croissance économique dans ces pays par rapport à ce que l'on observe dans les pays en développement plus avancés. De plus, l'expansion des exportations dans les pays très pauvres, caractérisés par une pauvreté de masse et un très faible excédent de ressources financières, a tendance à être associée à une forme de croissance économique qui est le contraire d'une croissance solidaire et partagée (inclusive). Les conflits civils dans certains PMA ont aussi été associés à un effet appauvrissant du commerce.

Le Rapport montre que la plupart des PMA ont engagé de vastes mesures de libéralisation du commerce dans les années 90. Ils ont également bénéficié de mesures d'accès préférentiel aux marchés de la part de pays développés et de pays en développement. Mais libéralisation du commerce plus amélioration de l'accès aux marchés n'impliquent pas nécessairement réduction de la pauvreté. Beaucoup de PMA sont dans la situation paradoxale d'être les pays qui ont le plus besoin du système commercial multilatéral, et qui ont cependant le plus grand mal à tirer profit de l'application des principes généraux fondamentaux de ce système, à savoir la libéralisation et un traitement égal de tous les membres.

Si les tendances actuelles persistent, les PMA deviendront probablement le principal foyer d'extrême pauvreté dans l'économie mondiale d'ici à 2015. Une relation plus efficace entre commerce international et réduction de la pauvreté pourrait contribuer à empêcher que cela ne se produise. Des mesures doivent être prises dès maintenant à trois niveaux: intégration du commerce et du développement dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, et réciproquement; assistance financière et technique internationale accrue et efficace pour le développement des capacités intérieures de production et de commerce; et régime commercial international favorable, comprenant: i) l'élimination progressive par les pays de l'OCDE des mesures de soutien agricole qui sont préjudiciables aux PMA; ii) de nouvelles politiques internationales visant à réduire la vulnérabilité aux chocs négatifs subis par les prix des produits de base et à répondre aux difficultés particulières que rencontrent les pays dont l'économie repose sur l'exploitation de ressources minérales; iii) des préférences plus efficaces en matière d'accès aux marchés pour les PMA, complétées par de nouvelles préférences en matière de production; et iv) un renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine du commerce et de l'investissement.
